This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

~~VI. 1859~~

Taylor Institution Library
OXFORD

PRESENTED BY

Dr. A. Hunwick,
University of
Western Australia

~~[Cupboard 1]~~

Vet. Fr. III A. 1365

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

Digitized by Google

ŒUVRES COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

TOME DIX-HUITIÈME

ÉDITION DE CH. LAHURE ET Cie
Imprimeurs à Paris

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1860

Digitized by Google

UNIVERSITY
4 OCT 1975
OF OXFORD
LIBRARY

Digitized by Google

MÉLANGES.

(SUITE.)

ANECDOTES SUR LOUIS XIV.

AVIS.

Je suis obligé de renouveler mes justes plaintes au sujet de toutes les éditions qu'on a faites jusqu'à présent de mes ouvrages dans les pays étrangers. Ce serait, à la vérité, un honneur pour la littérature de notre patrie que ces fréquentes éditions qu'on fait ailleurs des livres français, si elles étaient faites avec fidélité et avec soin. Mais elles sont d'ordinaire si défigurées, on y mêle si souvent ce qui n'est pas de nous avec ce qui nous appartient, on altère si barbarement le sens et le style, que cet honneur devient en quelque manière honteux et ridicule; je ne suis pas assurément le seul qui s'en soit plaint, et qui ait prémuni le public contre ce brigandage ; mais je suis peut-être celui qui ai le plus de raisons de me plaindre. L'édition des Ledet d'Amsterdam, et celles d'Arkstée et Merkus, sont surtout pleines, à chaque page, de fautes et d'infidélités si grossières, qu'elles doivent révolter tout lecteur; on a même poussé l'abus de la presse jusqu'à insérer dans ces éditions des pièces scandaleuses, dignes de la plus vile canaille. Je me flatte que le public aura pour elles le même mépris que moi; on sait assez à quel excès punissable plusieurs libraires de Hollande ont poussé leur licence. Ces livres aussi odieux que mal faits, qu'ils débitent et qu'ils regardent uniquement comme un objet de commerce, ne font tort à personne, si ce n'est aux lecteurs crédules qui achètent imprudemment ces malheureuses éditions sur leurs titres. J'ai cru qu'il était de mon devoir de renouveler cet avertissement.

Ce 20 janvier 1748.

Louis XIV était, comme on sait, le plus bel homme et le mieux fait de son royaume. C'était lui que Racine désignait dans *Bérénice* par ces vers :

> Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Le roi sentit bien que cette tragédie, et surtout ces deux vers, étaient

Digitized by Google

faits pour lui. Rien n'embellit d'ailleurs comme une couronne. Le son de sa voix était noble et touchant. Tous les hommes l'admiraient, et toutes les femmes soupiraient pour lui. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui seul, et qui eût été ridicule en tout autre. Il se complaisait à en imposer par son air. L'embarras de ceux qui lui parlaient était un hommage qui flattait sa supériorité. Ce vieil officier qui, en lui demandant une grâce, balbutiait, recommençait son discours, et qui enfin lui dit : « Sire, au moins je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

La nature lui avait donné un tempérament robuste. Il fit parfaitement tous ses exercices, jouait très-bien à tous les jeux qui demandent de l'adresse et de l'action; il dansait les danses graves avec beaucoup de grâce. Sa constitution était si bonne qu'il fit toujours deux grands repas par jour sans altérer sa santé; ce fut la bonté de son tempérament qui fit l'égalité de son humeur. Louis XIII, infirme, était chagrin, faible, et difficile. Louis XIV parlait peu, mais toujours bien. Il n'était pas savant; mais il avait le goût juste. Il entendait un peu l'italien et l'espagnol, et ne put jamais apprendre le latin, que l'on montre toujours assez mal dans une éducation particulière, et qui est de toutes les sciences la moins utile à un roi. On a imprimé sous son nom une traduction des *Commentaires de César*. Ce sont ses thèmes; mais on les faisait avec lui; il y avait peu de part; et on lui disait qu'il les avait faits. J'ai ouï dire au cardinal de Fleury que Louis XIV lui avait un jour demandé ce que c'était que le prince *quemadmodum*, mot sur lequel un musicien, dans un motet, avait prodigué, selon leur coutume, beaucoup de travail; le roi lui avoua, à cette occasion, qu'il n'avait presque jamais rien su de cette langue. On eût mieux fait de lui enseigner l'histoire, la géographie, et surtout la vraie philosophie, que les princes connaissent si rarement. Son bon sens et son goût naturel suppléèrent à tout. En fait des beaux-arts, il n'aimait que l'excellent. Rien ne le prouve mieux que l'usage qu'il fit de Racine, de Boileau, de Molière, de Bossuet, de Fénelon, de Lebrun, de Girardon, de Le Nôtre, etc. Il donna même quelquefois à Quinault des sujets d'opéra, et ce fut lui qui choisit *Armide*. M. Colbert ne protégea tous les arts, et ne les fit fleurir que pour se conformer au goût de son maître; car M. Colbert, étant sans lettres, élevé dans le négoce, et chargé par le cardinal Mazarin de détails d'affaires, ne pouvait avoir pour les beaux-arts ce goût que donne naturellement une cour galante, à laquelle il faut des plaisirs au-dessus du vulgaire. M. Colbert était un peu sec et sombre; ses grandes vues pour la finance et pour le commerce, où le roi était et devait être moins intelligent que lui, ne s'étendirent pas d'abord jusqu'aux arts aimables; il se forma le goût par l'envie de plaire à son maître, et par l'émulation que lui donnait la gloire acquise par M. Fouquet dans la protection des lettres, gloire qu'il conserva dans sa disgrâce. Il ne fit d'abord que de mauvais choix; et, lorsque Louis XIV, en 1662, voulut favoriser les lettres, en donnant des pensions aux hommes de génie, et même aux savants, Col-

Digitized by Google

bert ne s'en rapporta qu'à ce Chapelain dont le nom est devenu depuis si ridicule, grâce à ses ouvrages et à Boileau; mais il avait alors une grande réputation qu'il s'était faite par un peu d'érudition, assez de critique, et beaucoup d'adresse : c'est ce choix qui indigna Boileau, jeune encore, et qui lui inspira tant de traits satiriques. M. Colbert se corrigea depuis, et favorisa ceux qui avaient des talents véritables, et qui plaisaient au maître.

Ce fut Louis XIV qui, de son propre mouvement, donna des pensions à Boileau, à Racine, à Pellisson, à beaucoup d'autres; il s'entretenait quelquefois avec eux; et même lorsque Boileau se fut retiré à Auteuil, étant affaibli par l'âge, et qu'il vint faire sa cour au roi pour la dernière fois, le roi lui dit : « Si votre santé vous permet de venir encore quelquefois à Versailles, j'aurai toujours une demi-heure à vous donner. » Au mois de septembre 1690, il nomma Racine du voyage de Marly; et il se faisait lire par lui les meilleurs ouvrages du temps.

L'année d'auparavant il avait gratifié Racine et Boileau, chacun de mille pistoles, qui font vingt mille livres d'aujourd'hui, pour écrire son histoire, et il avait ajouté à ce présent quatre mille livres de pension.

On voit évidemment par toutes ces libéralités répandues de son propre mouvement, et surtout par sa faveur accordée à Pellisson, persécuté par Colbert, que ses ministres ne dirigeaient point son goût. Il se porta de lui-même à donner des pensions à plusieurs savants étrangers; et M. Colbert consulta M. Perrault sur le choix de ceux qui reçurent cette gratification si honorable pour eux et pour le souverain. Un de ses talents était de tenir une cour; il rendit la sienne la plus magnifique et la plus galante de l'Europe. Je ne sais pas comment on peut lire encore des descriptions de fêtes dans des romans, après avoir lu celles que donna Louis XIV. Les fêtes de Saint-Germain, de Versailles, ses carrousels, sont au-dessus de ce que l'imagination la plus romanesque a inventé. Il dansait d'ordinaire à ces fêtes avec les plus belles personnes de la cour; il semblait que la nature eût fait des efforts pour seconder le goût de Louis XIV. Sa cour était remplie des hommes les mieux faits de l'Europe, et il y avait à la fois plus de trente femmes d'une beauté accomplie. On avait soin de composer des danses figurées, convenables à leurs caractères et à leurs galanteries. Souvent même les pièces qu'on représentait étaient remplies d'allusions fines, qui avaient rapport aux intérêts secrets de leurs cœurs. Non-seulement il y eut de ces fêtes publiques dont Molière et Lulli firent les principaux ornements, mais il y en eut de particulières, tantôt pour Madame, belle-sœur du roi, tantôt pour Mme de La Vallière : il n'y avait que peu de courtisans qui y fussent admis; c'était souvent Benserade qui en faisait les vers, quelquefois un nommé Bellot, valet de chambre du roi. J'ai vu des canevas de ce dernier, corrigés de la main de Louis XIV. On connaît ces vers galants que faisait Benserade pour ces ballets figurés, où le roi dansait avec sa cour; il y confondait presque toujours, par une allusion délicate, la personne et le rôle.

Digitized by Google

Par exemple, lorsque le roi, dans un de ces ballets, représentait Apollon, voici ce que fit pour lui Benserade :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné, ni de Phaéton,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner;
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, ou qu'un homme vous mène!

Lorsqu'il eut marié son petit-fils le duc de Bourgogne à la princesse Adélaïde de Savoie, il fit jouer des comédies pour elle dans un des appartements de Versailles. Duché, l'un de ses domestiques, auteur du bel opéra d'*Iphigénie*, composa la tragédie d'*Absalon* pour ces fêtes secrètes; Madame la duchesse de Bourgogne représentait la fille d'Absalon; le duc d'Orléans, le duc de La Vallière, y jouaient; le fameux acteur Baron dirigeait la troupe, et y jouait aussi.

Il y avait alors appartement trois fois la semaine à Versailles; la galerie et toutes les pièces étaient remplies; on jouait dans un salon; dans l'autre il y avait musique; dans un troisième, une collation. Le roi animait tous ces plaisirs par sa présence. Quelquefois il faisait dresser dans la galerie des boutiques garnies de bijoux les plus précieux; il en faisait des loteries, ou bien on les jouait à la rafle, et Madame la duchesse de Bourgogne distribuait souvent les lots gagnés.

C'était au milieu de tous ces amusements magnifiques, et des plaisirs les plus délicats, qu'il forma ces vastes projets qui firent trembler l'Europe; il mena la reine et toutes les dames de sa cour sur la frontière. A la guerre de 1667, il distribua pour plus de cent mille écus de présents, soit aux seigneurs flamands qui venaient lui rendre leurs respects, soit aux députés des villes, soit aux envoyés des princes qui venaient le complimenter; et il suivait en cela son goût pour la magnificence, autant que la politique. C'est sur quoi on ne peut assez s'étonner qu'on l'ait osé accuser d'avarice dans presque toutes les pitoyables histoires qu'on a compilées de son règne : jamais prince n'a plus donné, plus à propos, et de meilleure grâce.

Les plaisirs nobles dont il occupa sans cesse la plus brillante cour du monde ne l'empêchèrent point d'assister régulièrement à tous ses conseils; il les tenait même pendant qu'il était malade, et il ne s'en dispensa qu'une fois pour aller à la chasse : il y avait peu d'affaires ce jour-là; il entra pour dire qu'il n'y aurait point de conseil, et le dit en parodiant ainsi sur-le-champ un air d'un opéra de Quinault et de Lulli :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle;
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle.

Il avait fait quelques petites chansons dans ce goût aisé et naturel: et dans les voyages en Franche-Comté, il faisait faire des impromptus

Digitized by Google

à ses courtisans, surtout à Pellisson, et au marquis de Dangeau. Il ne jouait pas mal de la guitare, qui était alors à la mode, et se connaissait très-bien en musique comme en peinture. Dans ce dernier art, il n'aimait que les sujets nobles. Les Teniers et les autres petits peintres flamands ne trouvaient point grâce devant ses yeux : « Otez-moi ces magots-là, » dit-il un jour qu'on avait mis un Teniers dans un de ses appartements.

Malgré son goût pour la grande et noble architecture, il laissa subsister l'ancien corps du château de Versailles, avec les sept croisées de face, et sa petite cour de marbre du côté de Paris. Il n'avait d'abord destiné ce château qu'à un rendez-vous de chasse, tel qu'il avait été du temps de Louis XIII, qui l'avait acheté du secrétaire d'État Loménie. Petit à petit il en fit ce palais immense dont la façade du côté des jardins est ce qu'il y a de plus beau dans le monde, et dont l'autre façade est dans le plus petit et le plus mauvais goût; il dépensa à ce palais et aux jardins plus de cinq cents millions, qui en font plus de neuf cents de notre espèce actuelle. M. le duc de Créqui lui disait : « Sire, vous avez beau faire, vous n'en ferez jamais qu'un favori sans mérite. »

Les chefs-d'œuvre de sculpture furent prodigués dans ses jardins. Il en jouissait, et les allait voir souvent. J'ai ouï dire à feu M. le duc d'Antin que, lorsqu'il fut surintendant des bâtiments, il faisait quelquefois mettre ce qu'on appelle des cales entre les statues et les socles, afin que quand le roi viendrait se promener, il s'aperçût que les statues n'étaient pas droites, et qu'il eût le mérite du coup d'œil. En effet, le roi ne manquait pas de trouver le défaut. M. d'Antin contestait un peu, et ensuite se rendait, et faisait redresser la statue, en avouant avec une surprise affectée combien le roi se connaissait à tout. Qu'on juge par cela seul combien un roi doit aisément s'en faire accroire.

On sait le trait de courtisan que fit ce même duc d'Antin, lorsque le roi vint coucher à Petitbourg, et qu'ayant trouvé qu'une grande allée de vieux arbres faisait un mauvais effet, M. d'Antin la fit abattre et enlever la même nuit; et le roi, à son réveil, n'ayant plus trouvé son allée, il lui dit : « Sire, comment vouliez-vous qu'elle osât paraître encore devant vous? elle vous avait déplu. »

Ce fut le même duc d'Antin qui, à Fontainebleau, donna au roi et à Madame la duchesse de Bourgogne un spectacle plus singulier, et un exemple plus frappant du raffinement de la flatterie la plus délicate. Louis XIV avait témoigné qu'il souhaiterait qu'on abattît quelque jour un bois entier qui lui ôtait un peu de vue. M. d'Antin fit scier tous les arbres du bois près de la racine, de façon qu'ils ne tenaient presque plus; des cordes étaient attachées à chaque corps d'arbre, et plus de douze cents hommes étaient dans ce bois prêts au moindre signal. M. d'Antin savait le jour que le roi devait se promener de ce côté avec toute sa cour. Sa Majesté ne manqua pas de dire combien ce morceau de forêt lui déplaisait. « Sire, lui répondit-il, ce bois sera abattu dès que Votre Majesté l'aura ordonné. — Vraiment, dit le roi, s'il ne tient qu'à cela, je l'ordonne, et je voudrais déjà en être défait. — Hé bien,

Digitized by Google

sire, vous allez l'être. » Il donna un coup de sifflet, et on vit tomber la forêt. « Ah ! mesdames, s'écria Madame la duchesse de Bourgogne, si le roi avait demandé nos têtes, M. d'Antin les ferait tomber de même. » Bon mot un peu vif, mais qui ne tirait point à conséquence.

C'est ainsi que tous les courtisans cherchaient à lui plaire, chacun selon son pouvoir et son esprit. Il le méritait bien, car il était occupé lui-même de se rendre agréable à tout ce qui l'entourait; c'était un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de grâces sans jamais se dégrader, et de tout ce que l'empressement de servir et de plaire peut avoir de finesse sans l'air de la bassesse. Il était surtout avec les femmes d'une attention et d'une politesse qui augmentait encore celle des courtisans, et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes de ces choses qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laissent un long souvenir.

Un jour, Madame la dauphine, voyant à son souper un officier qui était très-laid, plaisanta beaucoup et très-haut sur sa laideur : « Je le trouve, madame, dit le roi encore plus haut, un des plus beaux hommes de mon royaume, car c'est un des plus braves. »

Le comte de Marivault, lieutenant général, homme un peu brutal, et qui n'avait pas adouci son caractère dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait un jour au roi, qui l'avait pourtant récompensé autant qu'on peut le faire pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, et ne plus servir Votre Majesté. — J'en serais bien fâché pour vous et pour moi, » lui répondit Louis XIV; et ce discours fut suivi d'une grâce qu'il lui accorda. Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries, tandis que les particuliers en font tous les jours de si cruelles et de si funestes.

Il faisait un jour un conte à quelques-uns de ses courtisans, et même il avait promis que le conte serait plaisant; cependant il le fut si peu que l'on ne rit point, quoique le conte fût du roi. M. le prince d'Armagnac, qu'on appelait M. Le Grand, sortit alors de la chambre, et le roi dit à ceux qui restaient : « Messieurs, vous avez trouvé mon conte fort insipide, et vous avez eu raison : mais je me suis aperçu qu'il y avait un trait qui regarde de loin M. Le Grand, et qui aurait pu l'embarrasser; j'ai mieux aimé le supprimer que de hasarder de lui déplaire : mais à présent qu'il est sorti, voici mon conte; » il l'acheva, et on rit. On voit par ces petits traits combien il est faux qu'il ait jamais laissé échapper ce discours dur et révoltant dont on l'accuse : *Qu'importe lequel de mes valets me serve?* c'était, dit-on, pour mortifier M. de La Rochefoucauld. Louis XIV était incapable d'une telle indécence. Je m'en suis informé à tous ceux qui approchaient de sa personne; ils m'ont tous dit que c'était un conte impertinent; cependant il est répété et cru d'un bout de la France à l'autre. Les petites calomnies font fortune comme les grandes. Comment des paroles si odieuses pourraient-elles se concilier avec ce qu'il dit au même duc de La Rochefoucauld, qui était embarrassé de dettes : *Que ne parlez-vous à vos*

Digitized by Google

amis? mot qui lui-même valait beaucoup, et qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus. Quand il reçut un légat qui vint lui faire des excuses au nom du pape, et un doge de Gênes qui vint lui demander pardon, il ne songea qu'à leur plaire. Ses ministres agissaient un peu plus durement. Aussi le doge Lescaro, qui était un homme d'esprit, disait : « Le roi nous ôte la liberté en captivant nos cœurs, mais ses ministres nous la rendent. »

Lorsqu'en 1686 il donna à son fils le grand dauphin le commandement de son armée, il lui dit ces propres mots : « En vous envoyant commander mon armée, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite; c'est ainsi qu'on apprend à régner : il ne faut pas, quand je viendrai à mourir, qu'on s'aperçoive que le roi est mort. » Il s'exprimait presque toujours avec cette noblesse. Rien ne fait plus d'impression sur les hommes, et on ne doit pas s'étonner que ceux qui l'approchaient eussent pour lui une espèce d'idolâtrie.

Il est certain qu'il était passionné pour la gloire, et même encore plus que pour la réalité de ses conquêtes. Dans l'acquisition de l'Alsace et de la moitié de la Flandre, de toute la Franche-Comté, ce qu'il aimait le mieux était le nom qu'il se faisait.

En effet, pendant plus de cinquante ans, il n'y eut en Europe aucune tête couronnée que ses ennemis mêmes osassent seulement mettre avec lui en comparaison. L'empereur Léopold, qu'il secourut quelquefois et humilia toujours, n'était pas un prince qui pût disputer rien au roi de France. Il n'y eut de son temps aucun empereur turc qui ne fût un homme médiocre et cruel. Philippe IV et Charles II étaient aussi faibles que la monarchie espagnole l'était devenue. Charles II d'Angleterre ne songea à imiter Louis XIV que dans ses plaisirs. Jacques II ne l'imita que dans sa dévotion, et il profita mal des efforts que fit pour lui son protecteur. Guillaume III souleva l'Europe contre Louis XIV; mais il ne put l'égaler ni en grandeur d'âme, ni en magnificence, ni en monuments, ni en rien de ce qui a illustré ce beau règne. Christine, en Suède, ne fut fameuse que par son abdication et son esprit. Les rois de Suède ses successeurs, jusqu'à Charles XII, ne firent presque rien de digne du grand Gustave; et Charles XII, qui fut un héros, n'eut pas la prudence qui en eût fait un grand homme. Jean Sobieski en Pologne eut la réputation d'un brave général, mais ne put acquérir celle d'un grand roi. Enfin Louis XIV, jusqu'à la bataille d'Hochstedt, fut le seul puissant, le seul magnifique, le seul grand presque en tout genre. L'hôtel de ville de Paris lui décerna ce nom de *Grand* en 1680, et l'Europe, quoique jalouse, le confirma.

On l'a accusé d'un faste et d'un orgueil insupportables, parce que ses statues, à la place Vendôme et à celle des Victoires, ont des bases ornées d'esclaves enchaînés. On ne veut pas voir que celle du grand, du clément, de l'adorable Henri IV sur le Pont-Neuf, est aussi accompagnée de quatre esclaves; que celle de Louis XIII, faite anciennement pour Henri II, en a autant, et que celle même du grand-duc Ferdinand de Médicis à Livourne a les mêmes attributs. C'est un usage des sculpteurs plutôt qu'un monument de vanité. On érige ces monu-

Digitized by Google

ments pour les rois, comme on les habille, sans qu'ils y prennent garde.

Il était si peu amoureux de cette fausse gloire qu'on lui reproche, qu'il fit ôter de la galerie de Versailles les inscriptions pleines d'enflure et de faste que Charpentier de l'Académie française avait mises à tous les cartouches : *L'incroyable passage du Rhin*, *La sage conduite du Roi*, *La merveilleuse entreprise de Valenciennes*, etc.

Louis XIV supprima toutes les épithètes, et ne laissa que les faits. L'inscription qui est à Paris à la porte Saint-Denis, et qu'on lui a reprochée, est à la vérité insultante pour les Hollandais; mais elle ne contient pour Louis XIV aucune louange révoltante. Il n'entendait point le latin, comme on l'a dit; il n'alla presque jamais à Paris, et peut-être n'a-t-il pas plus entendu parler de cette inscription que de celles de Santeuil, qui sont aux fontaines de la ville. Il serait à souhaiter, après tout, que nous ne laissassions subsister aucun monument humiliant pour nos voisins, et que nous imitassions en cela les Grecs, qui, après la guerre du Péloponèse, détruisirent tout ce qui pouvait réveiller l'animosité et la haine. Les misérables histoires de Louis XIV disent presque toutes que l'empereur Léopold fit élever une pyramide dans le champ de bataille d'Hochstedt : cette pyramide n'a existé que dans des gazettes; et je me souviens que M. le maréchal de Villars me dit qu'après la prise de Fribourg, il envoya cinquante maîtres sur le champ où s'était donnée cette funeste bataille, avec ordre de détruire la pyramide en cas qu'elle existât, et qu'on n'en trouva pas le moindre vestige. Il faut mettre ce conte de la pyramide avec celui de la médaille du STA SOL, *arrête-toi*, *soleil*, qu'on prétend que les états généraux avaient fait frapper après la paix d'Aix-la-Chapelle : sottise à laquelle ils ne pensèrent jamais.

Les choses principales dont Louis XIV tirait sa gloire étaient d'avoir, au commencement de son règne, forcé la branche d'Autriche espagnole, qui disputait depuis cent ans la préséance à nos rois, à la céder pour jamais en 1661; d'avoir entrepris, dès 1664, la jonction des deux mers; d'avoir réformé les lois en 1667; d'avoir conquis la même année la Flandre française en six semaines; d'avoir pris l'année suivante la Franche-Comté en moins d'un mois au cœur de l'hiver; d'avoir su ajouter à la France Dunkerque et Strasbourg. Que l'on ajoute à ces objets, qui devaient le flatter, une marine de près de deux cents vaisseaux, en comptant les alléges; soixante mille matelots enclassés en 1681, outre ceux qu'il avait déjà formés; le port de Toulon, celui de Brest et de Rochefort bâtis; cent cinquante citadelles construites; l'établissement des Invalides, de Saint-Cyr, l'ordre de Saint-Louis, l'Observatoire, l'Académie des sciences, l'abolition du duel, l'établissement de la police, la réforme des lois, on verra que sa gloire était fondée. Il ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, mais il fit beaucoup plus qu'un autre. Quand je dirai que tous les grands monuments n'ont rien coûté à l'État qu'ils ont embelli, je ne dirai rien que de très-vrai. Le peuple croit qu'un prince qui dépense beaucoup en bâtiments et en établissements ruine son royaume; mais en effet il l'enrichit; il répand

Digitized by Google

de l'argent parmi une infinité d'artistes; toutes les professions y gagnent; l'industrie et la circulation augmentent : le roi qui fait le plus travailler ses sujets est celui qui rend son royaume plus florissant. Il aimait les louanges, sans doute, mais il ne les aimait pas grossières; et les caractères qui sont insensibles aux justes louanges n'en méritent d'ordinaire aucune. S'il permit les prologues d'opéra dans lesquels Quinault le célébrait, ces éloges plaisaient à la nation, et redoublaient la vénération qu'elle avait pour lui. Les éloges que Virgile, Horace, et Ovide même, prodiguèrent à Auguste, étaient beaucoup plus forts; et, si on songe aux proscriptions, ils étaient assurément bien moins mérités.

Louis XIV n'adoptait pas toujours les louanges dont on l'accablait. L'Académie française lui rendait régulièrement compte des sujets qu'elle proposait pour le prix. Il y eut une année où elle avait donné pour sujet du prix, *Laquelle de toutes les vertus du roi méritait la préférence :* il ne voulut pas recevoir ce coup d'encensoir assommant, et défendit que ce sujet fût traité.

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter que jamais homme n'ambitionna plus la vraie gloire. La modestie véritable est, je l'avoue, au-dessus d'un amour-propre si noble. S'il arrivait qu'un prince, ayant fait d'aussi grandes choses que Louis XIV, fût encore modeste, ce prince serait le premier homme de la terre, et Louis XIV le second [1].

1 L'édition de 1748 contient de plus ici les huit alinéas suivants, dont le premier seul a été reproduit dans le *Mercure*, en 1750.

« Une preuve incontestable de son excellent caractère, c'est la longue lettre qu'il écrivit à M. Le Tellier, archevêque de Reims, que j'ai eu le bonheur de voir en original. Il était très-mécontent de M. de Barbezieux, neveu de ce prélat, auquel il avait donné la place de secrétaire d'État du célèbre Louvois, son père. Il ne voulait pas dire des choses dures à M. de Barbezieux; il écrit à son oncle pour le prier de lui parler et de le corriger : *Je sais ce que je dois*, dit-il, *à la mémoire de M. de Louvois ; mais si votre neveu ne change de conduite, je serai forcé avec douleur à prendre un parti*. Ensuite il entre dans un long détail de toutes les fautes qu'il reproche à son ministre, comme un père de famille tendre et instruit de ce qui se passe dans sa maison. Il se plaint que M. de Barbezieux ne fait pas un assez bon usage de ses grands talents; qu'il néglige quelquefois les affaires pour les plaisirs; qu'il fait attendre trop longtemps les officiers dans son antichambre; qu'il parle avec trop de hauteur et de dureté. La lettre est assurément d'un roi et d'un père.

« Dans mille libelles qu'on a écrits contre lui, on lui a reproché ses amours avec la plus grande amertume; mais quel est celui de tous ceux qui l'accusent qui n'ait eu la même passion? Il est plaisant qu'on ne veuille pas donner à un roi une liberté que les moindres de ses sujets prennent si hautement.

« Ceux qui n'ont jamais connu cette passion sont d'ordinaire des caractères durs et impitoyables. Une femme digne d'être aimée adoucit les mœurs; elle est la seule qui puisse dire à un prince des vérités utiles, qu'il n'entendrait peut-être pas sans honte et sans dépit de la bouche d'un homme, et qu'un homme même n'oserait pas dire. Louis XIV fut heureux dans tous ses choix, et il le fut encore dans ses enfants naturels; il en eut dix légitimés, et deux qui ne le furent pas. Des dix légitimés, deux moururent dans leur enfance; les huit qui vécurent eurent tous du mérite. Les princesses furent aimables, le duc du Maine et le comte de Toulouse furent des princes très-sages. Le comte de Vermandois, qui mourut jeune, et qui était amiral avant le comte de Toulouse, promettait beaucoup.

« Dans les dernières histoires de Louis XIV, on prétend que ce fut Mme de Montespan qui produisit elle-même Mme de Maintenon à la cour; on se trompe. Ce fut le duc de Richelieu, père du premier gentilhomme de la chambre,

Digitized by Google

Toutes les histoires imprimées en Hollande reprochent à Louis XIV la révocation de l'édit de Nantes. Je le crois bien; tous ces livres sont écrits par des protestants. Ils furent des ennemis d'autant plus implacables de ce monarque, qu'avant d'avoir quitté le royaume, ils étaient des sujets fidèles. Louis XIV ne les chassa pas comme Philippe III avait chassé les Maures d'Espagne, ce qui avait fait à la monarchie espagnole une plaie inguérissable. Il voulait retenir les huguenots, et les convertir. J'ai demandé à M. le cardinal de Fleury ce qui avait principalement engagé le roi à ce coup d'autorité. Il me répondit que tout venait de M. de Baville, intendant de Languedoc, qui s'était flatté d'avoir aboli le calvinisme dans cette province, où cependant il restait plus de quatre-vingt mille huguenots. Louis XIV crut aisément que, puisque un intendant avait détruit la secte dans son département, il l'anéantirait dans son royaume. M. de Louvois consulta sur cette grande affaire M. de Gourville, que le roi Charles II d'Angleterre appelait le plus sage des Français. L'avis de M. de Gourville fut d'enlever à la fois tous les ministres des Églises protestantes. « Au bout de six mois, dit-il, la moitié de ces ministres abjurera, et on les lâchera dans le troupeau; l'autre moitié sera opiniâtre, et restera enfermée sans pouvoir nuire ; il arrivera qu'en peu d'années les huguenots, n'ayant plus que des ministres convertis, et engagés à soutenir leur changement, se réuniront tous à la religion romaine. » D'autres étaient d'avis qu'au lieu d'exposer l'État à perdre un grand nombre de citoyens

qui a été si connu en Europe par les agréments de sa figure et de son esprit, et par le service qu'il a rendu dans la bataille de Fontenoi. L'hôtel de Richelieu était le rendez-vous de la meilleure compagnie de Paris, et soutenait la réputation du Marais, qui était alors le beau quartier. Mme de Maintenon, qu'on appelait Mme Scarron, veuve du fils d'un conseiller de grand'chambre, d'une très-bonne famille de robe, et petite-fille du fameux d'Aubigné, si connu sous Henri le Grand, allait fort souvent à l'hôtel de Richelieu, dont elle faisait les délices. Mme de Montespan voulant envoyer aux eaux de Baréges son fils le duc du Maine, encore enfant, qui était né avec une difformité dans un pied, cherchait une personne intelligente et secrète qui se chargeât de la conduite. La naissance du duc du Maine était encore un mystère. M. le duc de Richelieu proposa ce voyage à Mme Scarron, qui n'était pas riche; et M. de Louvois, qui était dans la confidence, la fit partir pour les eaux secrètement avec le jeune duc du Maine. Il faut avouer qu'il y eut dans la fortune de cette dame une destinée bien étrange. Elle était née à Niort, dans la prison où son père était renfermé après s'être sauvé du château Trompette avec la fille du sous-gouverneur, nommé de Cardillac, qu'il avait épousée; ainsi elle était très-bonne demoiselle par son père et par sa mère, mais sans aucun bien. Son père avait dissipé le peu de fortune qu'il avait eu, et en chercha une en Amérique. Il y mena sa fille, âgée de trois ans; elle fut sur le point, en abordant sur le rivage, d'y être dévorée par un serpent.

« De retour en France, à l'âge de douze ans, elle logea chez la duchesse de Navailles, sa parente, qui ne lui donna que de l'éducation. Elle y changea de religion; car elle était née calviniste. Ce fut une fortune pour elle d'épouser Scarron, qui ne vivait presque que de pensions et de ses ouvrages, qu'il appelait sa terre de *Quinet*, parce que Quinet était son libraire.

« Après la mort de son mari elle fit demander au roi par tous ses amis une partie de la pension dont Scarron jouissait, et le roi la fit attendre deux ans.

« Enfin, il lui en donna une de deux mille livres avant qu'elle menât M. le duc du Maine aux eaux; il lui dit : *Madame, je vous ai bien fait attendre, mais j'ai été jaloux de vos amis, et j'ai voulu que vous n'eussiez obligation*

Digitized by Google

qui avaient en main les manufactures et le commerce, on fit venir au contraire des familles luthériennes, comme il y en a dans l'Alsace. L'autorité royale était affermie sur des fondements inébranlables, et toutes les sectes du monde n'auraient pas fait dans une ville une sédition de quinze jours. M. Colbert s'opposa toujours à un coup d'éclat contre les huguenots; il ménageait des sujets utiles. Les manufactures de Vanrobais et de beaucoup d'autres qu'il avait établies n'étaient maintenues que par des gens de cette secte.

Après sa mort, arrivée en 1683, M. Le Tellier et M. de Louvois poussèrent les calvinistes : ils s'ameutèrent, on révoqua l'édit de Nantes, on abattit leurs temples; mais on fit la grande faute de bannir les ministres. Quand les bergers marchent, les troupeaux suivent. Il sortit du royaume, malgré toutes les précautions qu'on prit, plus de huit cent mille hommes, qui portèrent avec eux dans les pays étrangers environ un milliard d'argent, tous les arts, et leur haine contre leur patrie. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, furent peuplées de ces fugitifs. Guillaume III eut des régiments entiers de protestants français à son service. Il y a dix mille réfugiés français à Berlin qui ont fait de cet endroit sauvage une ville opulente et superbe. Ils ont fondé une ville jusqu'au fond du cap de Bonne-Espérance[1].

Louis XIV fut très-malheureux depuis 1704 jusqu'en 1712; il soutint ses disgrâces comme un homme qui n'aurait jamais connu de prospérité. Il perdit son fils unique en 1711; et il vit périr en 1712, dans l'espace d'un mois, le duc de Bourgogne son petit-fils, la duchesse de

qu'à moi. M. le cardinal de Fleury, de la bouche de qui je tiens ce fait, m'a dit que le roi lui tint le même discours quand il lui donna l'évêché de Fréjus. Elle avait environ cinquante ans quand Louis XIV s'attacha à elle. Il faut convenir qu'à cet âge on ne subjugue pas le cœur d'un roi, et surtout d'un roi devenu difficile, sans avoir un très-grand mérite. Il faut de la complaisance sans empressement, de l'esprit sans envie d'en montrer, une flexibilité naturelle, une conversation solide et agréable, l'art de réveiller sans cesse l'âme d'un homme accoutumé à tout et dégoûté de tout, assez de force pour donner de bons conseils, et assez de retenue pour ne les donner qu'à propos; il faut enfin ce charme inexprimable qui enchaîne un esprit, et qui ranime les langueurs de l'habitude. Mme de Maintenon avait toutes ces qualités. Elle fit les douceurs de la vie de Louis XIV depuis 1684 jusqu'à la mort de ce monarque. L'*Histoire* de Reboulet dit qu'il l'épousa en présence de Bontemps et de Forbin; mais ce fut M. de Montchevreuil, et non M. de Forbin, qui assista comme témoin.

« La première femme du roi d'Angleterre Jacques II était fille du chancelier Hyde. Il s'en fallait beaucoup qu'elle fût d'aussi bonne maison que Mme de Maintenon, et elle n'avait pas son mérite. Nous avons vu Pierre le Grand épouser une personne bien inférieure à ces deux dames; et cette épouse de Pierre le Grand devenir impératrice, et mériter de l'être. Le mérite fait disparaître bien des disproportions, et rapproche bien des intervalles. Une des choses qui prouva combien Mme de Maintenon était digne de sa fortune, c'est que jamais elle n'en abusa. Elle n'eut jamais la vanité de vouloir paraître ce qu'elle était; sa modestie ne se démentit point; personne à la cour n'eut à se plaindre d'elle. Elle se retira à Saint-Cyr après la mort de Louis XIV, et y vécut d'une pension de quatre-vingt mille livres; c'était la seule fortune qu'elle se réserva. »

1. Dans l'édition de 1748 on trouve cette phrase, qui avait été supprimée dans le *Mercure* de 1750, lorsque ce journal reproduisit les *Anecdotes sur Louis XIV :*

« Quand l'État fut délivré de leur secte et privé de leur secours, les jansénistes voulurent prendre leur place et faire un parti considérable; il le fut quelque temps; Louis XIV en fut importuné les dernières années de sa vie; mais l'autorité les a écrasés, et les convulsions les ont rendus ridicules. »

Digitized by Google

Bourgogne, et l'aîné de ses arrière-petits-fils. Le roi son successeur, qu'on appelait alors le duc d'Anjou, fut aussi à l'extrémité. Leur maladie était une rougeole maligne, dont furent attaqués en même temps M. de Seignelai, Mlle d'Armagnac, M. de Listenai, Mme de Gondrin, qui a été depuis comtesse de Toulouse, Mme de La Vrillière, M. le duc de La Trimouille, et beaucoup d'autres personnes à Versailles. M. le marquis de Gondrin en mourut en deux jours. Plus de trois cents personnes en périrent à Paris. La maladie s'étendit dans presque toute la France. Elle enleva en Lorraine deux enfants du duc. Si on avait voulu seulement ouvrir les yeux et faire la moindre réflexion, on ne se serait pas abandonné aux calomnies abominables qui furent si aveuglément répandues; elles furent la suite du discours imprudent d'un médecin nommé Boudin, homme de plaisir, hardi, et ignorant, qui dit que la maladie dont ces princes étaient morts n'était pas naturelle. C'est une chose qui m'étonne toujours que les Français, qui sont aujourd'hui si peu capables de commettre de grands crimes, soient si prompts à les croire. Le fameux chimiste Homberg, vertueux philosophe, et d'une simplicité extrême, fut tout étonné d'entendre dire qu'on le soupçonnait; il courut vite à la Bastille s'y constituer prisonnier : on se moqua de lui, et on n'eut garde de le recevoir; mais le public, toujours téméraire, fut longtemps imbu de ces bruits horribles, dont la fausseté reconnue devrait apprendre aux hommes à juger moins légèrement, si quelque chose peut corriger les hommes.

Un des malheurs de la fin du règne de Louis XIV fut le dérangement des finances; il commença dès l'an 1689. On fit porter tous les meubles d'argent orfévris à la Monnaie, en dépouillant sa galerie et son grand appartement de tous ces meubles admirables d'argent massif, sculptés par Ballin, sur les dessins du fameux Lebrun; et de tout cela on ne retira que trois millions de profit. On établit la capitation en 1695 : on fit des tontines. M. de Pontchartrin, en 1696, vendit des lettres de noblesse à qui en voulait pour deux mille écus, et ensuite on taxa à vingt francs la permission d'avoir un cachet.

Dans la guerre de 1701 l'épuisement parut extrême. M. Desmarets fut un jour réduit à prendre cent mille francs qui étaient en dépôt chez les chartreux, et à mettre à la place des billets de monnaie, dans un besoin pressant de l'État. Si on avait commencé par établir l'impôt du dixième, impôt égal pour tout le monde par sa proportion (ce qu'on ne fit qu'en 1710), le roi eût eu plus de ressources; mais, au lieu de prendre cette voie, on ne se servit que de traitants qui s'enrichirent en ruinant le peuple. L'État ne manquait point d'argent, mais le discrédit le tenait caché. Il a bien paru en dernier lieu, dans la guerre de 1741, combien la France a de ressources. Non-seulement il n'y a pas eu un moment de discrédit, mais on ne l'a jamais craint. Rien ne prouve mieux que la France, bien administrée, est le plus puissant empire de l'Europe.

Digitized by Google

ÉLOGE FUNÈBRE

DES OFFICIERS QUI SONT MORTS DANS LA GUERRE DE 1741.

(1748.)

Un peuple qui fut l'exemple des nations, qui leur enseigna tous les arts, et même celui de la guerre, le maître des Romains, qui ont été nos maîtres, la Grèce enfin, parmi ses institutions qu'on admire encore, avait établi l'usage de consacrer, par des éloges funèbres, la mémoire des citoyens qui avaient répandu leur sang pour la patrie. Coutume digne d'Athènes, digne d'une nation valeureuse et humaine, digne de nous! pourquoi ne la suivrions-nous pas, nous longtemps les heureux rivaux en tant de genres de cette nation respectable? Pourquoi nous renfermer dans l'usage de ne célébrer après leur mort que ceux qui, ayant été donnés en spectacle au monde par leur élévation, ont été fatigués d'encens pendant leur vie?

Il est juste sans doute, il importe au genre humain de louer les Titus, les Trajan, les Louis XII, les Henri IV, et ceux qui leur ressemblent. Mais ne rendra-t-on jamais qu'à la dignité ces devoirs si intéressants et si chers quand ils sont rendus à la personne; si vains quand ils ne sont qu'une partie nécessaire d'une pompe funèbre, quand le cœur n'est point touché, quand la vanité seule de l'orateur parle à la vanité des hommes, et que dans un discours composé, et dans une division forcée, on s'épuise en éloges vagues, qui passent avec la fumée des flambeaux funéraires? Du moins, s'il faut célébrer toujours ceux qui ont été grands, réveillons quelquefois la cendre de ceux qui ont été utiles. Heureux sans doute (si la voix des vivants peut percer la nuit des tombeaux), heureux le magistrat immortalisé par le même organe qui avait fait verser tant de pleurs sur la mort de Marie d'Angleterre, et qui fut digne de célébrer le grand Condé! Mais si la cendre de Michel Le Tellier reçut tant d'honneurs, est-il un bon citoyen qui ne demande aujourd'hui : « Les a-t-on rendus au grand Colbert, à cet homme qui fit naître tant d'abondance en ranimant tant d'industrie, qui porta ses vues supérieures jusqu'aux extrémités de la terre, qui rendit la France la dominatrice des mers, et à qui nous devons une grandeur et une félicité longtemps inconnue? »

O mémoire, ô noms du petit nombre d'hommes qui ont bien servi l'État! vivez éternellement; mais surtout ne périssez pas tout entiers, vous, guerriers, qui êtes morts pour nous défendre. C'est votre sang qui nous a valu des victoires; c'est sur vos corps déchirés et palpitants que vos compagnons ont marché à l'ennemi, et qu'ils ont monté à tant de remparts; c'est à vous que nous devons une paix glorieuse achetée par votre perte. Plus la guerre est un fléau épouvantable, rassemblant sous lui toutes les calamités et tous les crimes, plus grande doit être notre reconnaissance envers ces braves compatriotes, qui ont péri pour

Digitized by Google

nous donner cette paix heureuse, qui doit être l'unique but de la guerre, et le seul objet de l'ambition d'un vrai monarque.

Faibles et insensés mortels que nous sommes, qui raisonnons tant sur nos devoirs, qui avons tant approfondi notre nature, nos malheurs, et nos faiblesses, nous faisons sans cesse retentir nos temples de reproches et de condamnations; nous anathématisons les plus légères irrégularités de la conduite, les plus secrètes complaisances des cœurs; nous tonnons contre des vices, contre des défauts, condamnables, il est vrai, mais qui troublent à peine la société. Cependant quelle voix chargée d'annoncer la vertu s'est jamais élevée contre ce crime si grand et si universel; contre cette rage destructive qui change en bêtes féroces des hommes nés pour vivre en frères; contre ces déprédations atroces, contre ces cruautés qui font de la terre un séjour de brigandage, un horrible et vaste tombeau ?

Des bords du Pô jusqu'à ceux du Danube, on bénit de tous côtés, au nom du même Dieu, ces drapeaux sous lesquels marchent des milliers de meurtriers mercenaires, à qui l'esprit de débauche, de libertinage et de rapine, a fait quitter leurs campagnes; ils vont, et ils changent de maîtres; ils s'exposent à un supplice infâme pour un léger intérêt; le jour du combat vient, et souvent le soldat qui s'était rangé naguère sous les enseignes de sa patrie, répand sans remords le sang de ses propres concitoyens; il attend avec avidité le moment où il pourra, dans le champ du carnage, arracher aux mourants quelques malheureuses dépouilles qui lui sont enlevées par d'autres mains. Tel est trop souvent le soldat : telle est cette multitude aveugle et féroce dont on se sert pour changer la destinée des empires, et pour élever les monuments de la gloire. Considérés tous ensemble, marchant avec ordre sous un grand capitaine, ils forment le spectacle le plus fier et le plus imposant qui soit dans l'univers : pris chacun à part, dans l'enivrement de leurs frénésies brutales (si on en excepte un petit nombre), c'est la lie des nations.

Tel n'est point l'officier, idolâtre de son honneur et de celui de son souverain, bravant de sang-froid la mort avec toutes les raisons d'aimer la vie, quittant gaiement les délices de la société pour des fatigues qui font frémir la nature; humain, généreux, compatissant, tandis que la barbarie étincelle de rage partout autour de lui; né pour les douceurs de la société, comme pour les dangers de la guerre; aussi poli que fier, orné souvent par la culture des lettres, et plus encore par les grâces de l'esprit. A ce portrait, les nations étrangères reconnaissent nos officiers; elles avouent surtout que, lorsque le premier feu trop ardent de leur jeunesse est tempéré par un peu d'expérience, ils se font aimer même de leurs ennemis. Mais si leurs grâces et leur franchise ont adouci quelquefois les esprits les plus barbares, que n'a point fait leur valeur ?

Ce sont eux qui ont défendu pendant tant de mois cette capitale de la Bohême[1], conquise par leurs mains en si peu de moments; eux qui

1. Prague. (ÉD.)

Digitized by Google

attaquaient, qui assiégeaient leurs assiégeants; eux qui donnaient de longues batailles dans des tranchées; eux qui bravèrent la faim, les ennemis, la mort, la rigueur inouïe des saisons dans cette marche mémorable, moins longue que celle des Grecs de Xénophon, mais non moins pénible et non moins hasardeuse. On les a vus, sous un prince aussi vigilant qu'intrépide [1], précipiter leurs ennemis du haut des Alpes, victorieux à la fois de tous les obstacles que la nature, l'art et la valeur, opposaient à leur courage opiniâtre. Champs de Fontenoi, rivages de l'Escaut et de la Meuse, teints de leur sang, c'est dans vos campagnes que leurs efforts ont ramené la victoire aux pieds de ce roi que les nations conjurées contre lui auraient dû choisir pour leur arbitre. Que n'ont-ils point exécuté, ces héros dont la foule est connue à peine?

Qu'avaient donc au-dessus d'eux ces centurions et ces tribuns des légions romaines? en quoi les passaient-ils, si ce n'est peut-être dans l'amour invariable de la discipline militaire? Les anciens Romains éclipsèrent, il est vrai, toutes les autres nations de l'Europe, quand la Grèce fut amollie et désunie, et quand les autres peuples étaient encore des barbares destitués de bonnes lois, sachant combattre, et ne sachant pas faire la guerre, incapables de se réunir à propos contre l'ennemi commun, privés du commerce, privés de tous les arts et de toutes les ressources. Aucun peuple n'égale encore les anciens Romains. Mais l'Europe entière vaut aujourd'hui beaucoup mieux que ce peuple vainqueur et législateur; soit que l'on considère tant de connaissances perfectionnées, tant de nouvelles inventions; ce commerce immense et habile qui embrasse les deux mondes; tant de villes opulentes élevées dans des lieux qui n'étaient que des déserts sous les consuls et sous les Césars; soit qu'on jette les yeux sur ces armées nombreuses et disciplinées qui défendent vingt royaumes policés; soit qu'on perce cette politique toujours profonde, toujours agissante, qui tient la balance entre tant de nations. Enfin la jalousie même qui règne entre les peuples modernes, qui excite leur génie, et qui anime leurs travaux, sert encore à élever l'Europe au-dessus de ce qu'elle admirait stérilement dans l'ancienne Rome, sans avoir ni la force ni même le désir de l'imiter. Mais, de tant de nations, en est-il une qui puisse se vanter de renfermer dans son sein un certain nombre d'officiers tels que les nôtres? Quelquefois, ailleurs, on sert pour faire sa fortune, et parmi nous on prodigue la sienne pour servir; ailleurs on trafique de son sang avec des maîtres étrangers, ici on brûle de donner sa vie pour son pays; là on marche parce qu'on est payé; ici on vole à la mort pour être regardé de son souverain; et l'honneur a toujours fait de plus grandes choses que l'intérêt.

Souvent, en parlant de tant de travaux et de tant de belles actions, nous nous dispensons de la reconnaissance en disant que l'ambition a tout fait. C'est la logique des ingrats. Qui nous sert veut s'élever, je l'avoue : oui, on est excité en tout genre par cette noble ambition,

1. Le prince de Conti. (Éd.)

Digitized by Google

sans laquelle il ne serait point de grands hommes. Si on n'avait pas devant les yeux des objets qui redoublent l'amour du devoir, serait-on bien récompensé par ce public si ardent quelquefois, et si précipité dans ses éloges, mais toujours plus prompt dans ses censures, passant de l'enthousiasme à la tiédeur, et de la tiédeur à l'oubli ?

Sybarites tranquilles dans le sein de nos cités florissantes, occupés des raffinements de la mollesse, devenus insensibles à tout, et au plaisir même, pour avoir tout épuisé; fatigués de ces spectacles journaliers dont le moindre eût été une fête pour nos pères, et de ces repas continuels, plus délicats que les festins des rois; au milieu de tant de voluptés si accumulées et si peu senties, de tant d'arts, de tant de chefs-d'œuvre si perfectionnés et si peu considérés, enivrés et assoupis dans la sécurité et dans le dédain, nous apprenons la nouvelle d'une bataille; on se réveille de sa douce léthargie, pour demander avec empressement des détails dont on parle au hasard, pour censurer le général, pour diminuer la perte des ennemis, pour enfler la nôtre. Cependant cinq ou six cents familles du royaume sont, ou dans les larmes, ou dans la crainte : elles gémissent, retirées dans l'intérieur de leurs maisons, et redemandent au ciel des frères, des époux, des enfants. Les paisibles habitants de Paris se rendent le soir aux spectacles, où l'habitude les entraîne plus que le goût : et si, dans les repas qui succèdent aux spectacles, on parle un moment des morts qu'on a connus, c'est quelquefois avec indifférence, ou en rappelant leurs défauts, quand on ne devrait se souvenir que de leur perte; ou même en exerçant contre eux ce facile et malheureux talent d'une raillerie maligne, comme s'ils vivaient encore.

Mais quand nous apprenons que, dans le cours de nos succès, un revers, tel qu'en ont éprouvé dans tous les temps les plus grands capitaines, a suspendu le progrès de nos armes, alors tout est désespéré; alors on affecte de craindre, quoiqu'on ne craigne rien en effet. Nos reproches amers persécutent jusque dans le tombeau le général dont les jours ont été tranchés dans une action malheureuse [1]. Et savons-nous quels étaient ses desseins, ses ressources ? et pouvons-nous, de nos lambris dorés, dont nous ne sommes presque jamais sortis, voir d'un coup d'œil juste le terrain sur lequel on a combattu ? Celui que vous accusez a pu se tromper; mais il est mort en combattant pour vous ! Quoi ! nos livres, nos écoles, nos déclamations historiques, répéteront sans cesse le nom d'un Cynégire, qui, ayant perdu les bras en saisissant une barque persane, l'arrêtait encore vainement avec les dents; et nous nous bornerions à blâmer notre compatriote, qui est mort en arrachant ainsi les palissades des retranchements ennemis, au combat d'Exiles, quand il ne pouvait plus les saisir de ses mains blessées [2] ?

Remplissons-nous l'esprit, à la bonne heure, de ces exemples de l'antiquité, souvent très-peu prouvés, et beaucoup exagérés; mais qu'il reste au moins place dans nos esprits pour ces exemples de vertu,

1. Le chevalier de Belle-Isle. — 2. Le maréchal de Noailles. (Éd.)

Digitized by Google

heureux ou malheureux, que nous ont donnés nos concitoyens. Le jeune Brienne qui, ayant le bras fracassé à ce combat d'Exiles, monte encore à l'escalade en disant : « Il m'en reste un autre pour mon roi et pour ma patrie, » ne vaut-il pas bien un habitant de l'Attique et du Latium? et tous ceux qui comme lui s'avançaient à la mort, ne pouvant la donner aux ennemis, ne doivent-ils pas nous être plus chers que les anciens guerriers d'une terre étrangère? n'ont-ils pas même mérité cent fois plus de gloire en mourant sous des boulevards inaccessibles, que n'en ont acquis leurs ennemis qui, en se défendant contre eux avec sûreté, les immolaient sans danger et sans peine?

Que dirai-je de ceux qui sont morts à la journée de Dettingen, journée si bien préparée, et si mal conduite, et dans laquelle il ne manqua au général que d'être obéi pour mettre fin à la guerre? Parmi ceux dont l'histoire célébrera la valeur inutile et la mort malheureuse, oubliera-t-on un jeune Boufflers[1], un enfant de dix ans, qui, dans cette bataille, a une jambe cassée, qui la fait couper sans se plaindre, et qui meurt de même? exemple d'une fermeté rare parmi les guerriers, et unique à cet âge!

Si nous tournons les yeux sur des actions, non pas plus hardies, mais plus fortunées, que de héros dont les exploits et les noms doivent être sans cesse dans notre bouche! que de terrains arrosés du plus beau sang, et célèbres par des triomphes! Là s'élevaient contre nous cent boulevards qui ne sont plus. Que sont devenus ces ouvrages de Fribourg, baignés de sang, écroulés sous leurs défenseurs, entourés des cadavres des assiégeants? On voit encore les remparts de Namur, et ces châteaux qui font dire au voyageur étonné : « Comment a-t-on réduit cette forteresse qui touche aux nues? » On voit Ostende, qui jadis soutenait des siéges de trois années, et qui s'est rendue en cinq jours à nos armes victorieuses. Chaque plaine, chaque ville de ces contrées est un monument de notre gloire : mais que cette gloire a coûté!

O peuples heureux, donnez au moins à des compatriotes qui ont expiré victimes de cette gloire, ou qui survivent encore à une partie d'eux-mêmes, les récompenses que leurs cendres ou leurs blessures vous demandent! Si vous les refusiez, les arbres, les campagnes de la Flandre prendraient la parole pour vous dire : « C'est ici que ce modeste et intrépide Lutteaux[2], chargé d'années et de services, déjà blessé de deux coups, affaibli et perdant son sang, s'écria : « Il ne s'agit pas de conserver sa vie, il faut en rendre les restes utiles! » et ramenant au combat des troupes dispersées, reçut le coup mortel qui le mit enfin au tombeau. C'est là que le colonel des gardes françaises[3], en allant le premier reconnaître les ennemis, fut frappé le premier dans cette journée meurtrière, et périt en faisant des souhaits pour le monarque et pour l'État. Plus loin est mort le neveu de ce célèbre archevêque de

1. Boufflers de Remiancourt, neveu du duc de Boufflers.
2. Lieutenant-colonel des gardes, et lieutenant général.
3. Le duc de Gramont. (ED.)

Digitized by Google

Cambrai, l'héritier des vertus de cet homme unique qui rendit la vertu si aimable[1].

O qu'alors les places des pères deviennent à bon droit l'héritage des enfants! Qui peut sentir la moindre atteinte de l'envie, quand, sur les remparts de Tournai, un de ces tonnerres souterrains qui trompent la valeur et la prudence, ayant emporté les membres sanglants et dispersés du colonel de Normandie[2], ce régiment est donné le même jour à son jeune fils[3]? et ce corps invincible ne crut point avoir changé de conducteur. Ainsi cette troupe étrangère devenue si nationale, qui porte le nom de Dillon[4], a vu les enfants et les frères succéder rapidement à leurs pères et à leurs frères tués dans les batailles; ainsi le brave d'Aubeterre, le seul colonel tué au siége de Bruxelles, fut remplacé par son valeureux frère. Pourquoi faut-il que la mort nous l'enlève encore?

Le gouvernement de la Flandre, de ce théâtre éternel de combats, est devenu le juste partage du guerrier qui, à peine au sortir de l'enfance, avait tant de fois en un jour exposé sa vie à la bataille de Raucoux[5]. Son père marcha à côté de lui à la tête de son régiment, et lui apprit à commander et à vaincre; la mort qui respecta ce père généreux et tendre dans cette bataille, où elle fut à tout moment autour d'eux, l'attendait dans Gênes sous une forme différente; c'est là qu'il a péri avec la douleur de ne pas verser son sang sur les bastions de la ville assiégée, mais avec la consolation de laisser Gênes libre, et emportant dans la tombe le nom de son libérateur.

De quelque côté que nous tournions nos regards, soit sur cette ville délivrée, soit sur le Pô et sur le Tésin, sur la cime des Alpes, sur les bords de l'Escaut, de la Meuse et du Danube, nous ne verrons que des actions dignes de l'immortalité, ou des morts qui demandent nos éternels regrets.

Il faudrait être stupide pour ne pas admirer, et barbare pour n'être pas attendri. Mettons-nous un moment à la place d'une épouse craintive, qui embrasse dens ses enfants l'image du jeune époux qu'elle aime[6], tandis que ce guerrier, qui avait cherché le péril en tant d'occasions, et qui avait été blessé tant de fois, marche aux ennemis dans les environs de Gênes, à la tête de sa brave troupe; cet homme qui, à l'exemple de sa famille, cultivait les lettres et les armes, et dont l'esprit égalait la valeur, reçoit le coup funeste qu'il avait tant cherché; il meurt : à cette nouvelle la triste moitié de lui-même s'évanouit au milieu de ses enfants, qui ne sentent pas encore leur malheur. Ici une mère et une épouse veulent partir pour aller secourir en Flandre un jeune héros dont la sagesse et la vaillance prématurée lui méritaient la

1. Le marquis de Fénelon, lieutenant général, ambassadeur en Hollande.
2. Le marquis de Talleyrand. (Ed.) — 3. Le comte de Périgord. (Ed.)
4. La brigade irlandaise. (Ed.)
5. Le duc de Boufflers, lieutenant général, s'était mis avec son fils, âgé de quinze ans, à la tête du régiment de ce jeune homme; il avait reçu dix coups de feu dans ses habits; il est mort à Gênes, et son fils a eu son gouvernement de Flandre.
6. Le marquis de La Faye, tué à Gênes.

Digitized by Google

tendresse du Dauphin, et semblaient lui promettre une vie glorieuse; elles se flattent que leurs soins le rendront à la vie, et on leur dit : « Il est mort[1]. » Quel moment, quel coup funeste pour la fille d'un empereur infortuné, idolâtre de son époux, son unique consolation, son seul espoir dans une terre étrangère, quand on lui dit : « Vous ne reverrez jamais l'époux pour qui seul vous aimiez la vie[2] ! »

Une mère vole, sans s'arrêter, en Flandre, dans les transes cruelles où la jette la blessure de son jeune fils[3]. Déjà, dans la bataille de Raucoux, elle avait vu son corps percé et déchiré d'un de ces coups affreux qui ne laissent plus qu'une vie languissante; cette fois elle est encore trop heureuse : elle rend grâce au ciel de voir ce fils privé d'un bras, lorsqu'elle tremblait de le trouver au tombeau.

Ne suivons ici ni l'ordre des temps ni celui de nos exploits et de nos pertes. Le sentiment n'a point de règles. Je me transporte à ces campagnes voisines d'Augsbourg, où le père de ce jeune guerrier dont je parle sauvait les restes de notre armée, et les dérobait à la poursuite d'un ennemi que le nombre et la trahison rendaient si supérieur. Mais dans cette manœuvre habile nous perdons ce dernier rejeton de la maison de Rupelmonde, cet officier si instruit et si aimable, qui avait fait l'étude la plus approfondie de la guerre, et qui réunissait l'intrépidité de l'âme, la solidité et les grâces de l'esprit, à la douceur et à la facilité du commerce; il laisse dans les larmes une épouse et une mère digne d'un tel fils[4]; il ne leur reste plus de consolation sur la terre.

Maintenant, esprits dédaigneux et frivoles, qui prodiguez une plaisanterie si insultante et si déplacée sur tout ce qui attendrit les âmes nobles et sensibles; vous qui, dans les événements frappants dont dépend la destinée des royaumes, ne cherchez à vous signaler que par ces traits que vous appelez *bons mots*, et qui par là prétendez une espèce de supériorité dans le monde, osez ici exercer ce misérable talent d'une imagination faible et barbare; ou plutôt, s'il vous reste quelque humanité, mêlez vos sentiments à tant de regrets et quelques pleurs à tant de larmes : mais êtes-vous dignes de pleurer?

Que surtout ceux qui ont été les compagnons de tant de dangers, et les témoins de tant de pertes, ne prennent pas dans l'oisiveté voluptueuse de nos villes, dans la légèreté du commerce, cette habitude, trop commune à notre nation, de répandre un air de frivolité et de dérision sur ce qu'il y a de plus glorieux dans la vie, et de plus affreux dans la mort : voudraient-ils s'avilir ainsi eux-mêmes, et flétrir ce qu'ils ont tant d'intérêt d'honorer?

Que ceux qui ne s'occupent que de nos froids et ridicules romans; que ceux qui ont le malheur de ne se plaire qu'à ces puériles pensées plus fausses que délicates dont nous sommes tant rebattus, dédaignent ce tribut simple de regrets qui partent du cœur; qu'ils se lassent de ces peintures vraies de nos grandeurs et de nos pertes, de ces éloges

1. Le comte de Froulai. — 2. Le comte de Bavière.
3. Le marquis de Ségur, depuis ministre de la guerre.
4. Yves-Marie de Recourt, comte de Rupelmonde, tué le 15 avril 1745, à Pfaffenhofen. (Ed.)

Digitized by Google

sincères donnés à des noms, à des vertus qu'ils ignorent; je ne me lasserai point de jeter des fleurs sur les tombeaux de nos défenseurs; j'élèverai encore ma faible voix; je dirai : « Ici a été tranchée dans sa fleur la vie de ce jeune guerrier[1] dont les frères combattent sous nos étendards, dont le père a protégé les arts à Florence sous une domination étrangère. Là fut percé d'un coup mortel le marquis de Beauvau son cousin, quand le digne petit-fils du grand Condé forçait la ville d'Ypres à se rendre[2]. » Accablé de douleurs incroyables, entouré de nos soldats, qui se disputaient l'honneur de le porter, il leur disait d'une voix expirante : « Mes amis, allez où vous êtes nécessaires, allez combattre; et laissez-moi mourir. » Qui pourra célébrer dignement sa noble franchise, ses vertus civiles, ses connaissances, son amour des lettres, le goût éclairé des monuments antiques enseveli avec lui? Ainsi périssent d'une mort violente, à la fleur de leur âge, tant d'hommes dont la patrie attendait son avantage et sa gloire; tandis que d'inutiles fardeaux de la terre amusent dans nos jardins leur vieillesse oisive du plaisir de raconter les premiers ces nouvelles désastreuses.

O destin! ô fatalité! nos jours sont comptés; le moment éternellement déterminé arrive, qui anéantit tous les projets et toutes les espérances. Le comte de Bissi, prêt à jouir de ces honneurs tant désirés par ceux mêmes sur qui les honneurs sont accumulés, accourt de Gênes devant Mastricht, et le dernier coup tiré des remparts lui ôte la vie; il est la dernière victime immolée, au moment même que le ciel avait prescrit pour la cessation de tant de meurtres. Guerre qui as rempli la France de gloire et de deuil, tu ne frappes pas seulement par des traits rapides qui portent en un moment la destruction! que de citoyens, que de parents et d'amis, nous ont été ravis par une mort lente, que les fatigues des marches, l'intempérie des saisons, traînent après elles!

Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours! ô ami tendre, élevé dans cet invincible régiment du roi, toujours conduit par des héros, qui s'est tant signalé dans les tranchées de Prague, dans la bataille de Fontenoi, dans celle de Laufelt où il a décidé la victoire! La retraite de Prague pendant trente lieues de glaces jeta dans ton sein les semences de la mort, que mes tristes yeux ont vues depuis se développer : familiarisé avec le trépas, tu le sentis approcher avec cette indifférence que les philosophes s'efforçaient jadis ou d'acquérir ou de montrer; accablé de souffrances au dedans et au dehors, privé de la vue, perdant chaque jour une partie de toi-même, ce n'était que par un excès de vertu que tu n'étais point malheureux, et cette vertu ne te coûtait point d'effort. Je t'ai vu toujours le plus infortuné des hommes, et le plus tranquille. On ignorerait ce qu'on a perdu en toi, si le cœur d'un homme éloquent n'avait fait l'éloge du tien dans un ouvrage consacré à l'amitié, et embelli par les charmes de la plus touchante

1. Le marquis de Beauvau, fils du prince de Craon. — Il fut tué le 23 juin 1744. (Ed.)
2. Ypres capitula le 2. juin. (Éd.)

Digitized by Google

poésie. Je n'étais point surpris que dans le tumulte des armes tu cultivasses les lettres et la sagesse : ces exemples ne sont pas rares parmi nous. Si ceux qui n'ont que de l'ostentation ne t'imposèrent jamais, si ceux qui dans l'amitié même ne sont conduits que par la vanité révoltèrent ton cœur, il y a des âmes nobles et simples qui te ressemblent. Si la hauteur de tes pensées ne pouvait s'abaisser à la lecture de ces ouvrages licencieux, délices passagers d'une jeunesse égarée à qui le sujet plaît plus que l'ouvrage; si tu méprisais cette foule d'écrits que le mauvais goût enfante; si ceux qui ne veulent avoir que de l'esprit te paraissaient si peu de chose, ce goût solide t'était commun avec ceux qui soutiennent toujours la raison contre l'inondation de ce faux goût qui semble nous entraîner à la décadence. Mais par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence, sans autre étude que le secours de quelques bons livres? Comment avais-tu pris un essor si haut dans le siècle des petitesses? et comment la simplicité d'un enfant timide couvrait-elle cette profondeur et cette force de génie? Je sentirai longtemps avec amertume le prix de ton amitié; à peine en ai-je goûté les charmes; non pas de cette amitié vaine qui naît dans les vains plaisirs, qui s'envole avec eux, et dont on a toujours à se plaindre; mais de cette amitié solide et courageuse, la plus rare des vertus. C'est ta perte qui mit dans mon cœur ce dessein de rendre quelque honneur aux cendres de tant de défenseurs de l'État, pour élever aussi un monument à la tienne. Mon cœur rempli de toi a cherché cette consolation, sans prévoir à quel usage ce discours sera destiné, ni comment il sera reçu de la malignité humaine, qui, à la vérité, épargne d'ordinaire les morts, mais qui quelquefois aussi insulte à leurs cendres, quand c'est un prétexte de plus de déchirer les vivants [1].

1er juin 1748.

1. *N.B.* Le jeune homme qu'on regrette ici avec tant de raison est M. de Vauvenargues, longtemps capitaine au régiment du roi. Je ne sais si je me trompe, mais je crois qu'on trouvera dans la seconde édition de son livre plus de cent pensées qui caractérisent la plus belle âme, la plus profondément philosophe, la plus dégagée de tout esprit de parti.

Que ceux qui pensent méditent les maximes suivantes :

« La raison nous trompe plus souvent que la nature. »

« Si les passions font plus de fautes que le jugement, c'est par la même raison que ceux qui gouvernent font plus de fautes que les hommes privés. »

« Les grandes pensées viennent du cœur. »

(C'est ainsi que, sans le savoir, il se peignait lui-même.)

« La conscience des mourants calomnie leur vie. »

« La fermeté ou la faiblesse à la mort dépend de la dernière maladie. »

(J'oserais conseiller qu'on lût les maximes qui suivent celles-ci, et qui les expliquent.)

« La pensée de la mort nous trompe, car elle nous fait oublier de vivre. »

« La plus fausse de toutes les philosophies est celle qui, sous prétexte d'affranchir les hommes des embarras des passions, leur conseille l'oisiveté. »

« Nous devons peut-être aux passions les plus grands avantages de l'esprit. »

« Ce qui n'offense pas la société n'est pas du ressort de la justice. »

« Quiconque est plus sévère que les lois est un tyran. »

On voit, ce me semble, par ce peu de pensées que je rapporte, qu'on ne peut

Digitized by Google

PANÉGYRIQUE DE LOUIS XV,

FONDÉ

SUR LES FAITS ET LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS INTÉRESSANTS, JUSQU'EN 1749.

LUDOVICO DECIMO QUINTO, DE HUMANO GENERE BENE MERITO.

(1748.)

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

« Ce panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il paraît ne pas prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement sur les faits, est également glorieux pour le roi et pour la nation. Je ne crois pas qu'on puisse lui comparer celui que Pellisson composa pour Louis XIV; ce n'était qu'un discours vague, et celui-ci est appuyé sur les événements les plus grands, sur les anecdotes les plus intéressantes. C'est un tableau de l'Europe, c'est un précis de la guerre, c'est un ouvrage qui annonce à chaque page un bon citoyen, c'est un éloge où il n'y a pas un mot qui sente la flatterie; il devrait avoir été prononcé dans l'Académie avec la plus grande solennité, et la capitale doit l'envier aux provinces où il a été imprimé. »

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

L'auteur de ce panégyrique se cacha longtemps avec autant de soin qu'en prennent ceux qui ont fait des satires. Il est toujours à craindre que le panégyrique d'un monarque ne passe pour une flatterie intéressée. L'effet ordinaire de ces éloges est de faire rougir ceux à qui on les

pas dire de lui ce qu'un des plus aimables esprits de nos jours a dit de ces philosophes de parti, de ces nouveaux stoïciens qui en ont imposé aux faibles :

Ils ont eu l'art de bien connaître
L'homme qu'ils ont imaginé;
Mais ils n'ont jamais deviné
Ce qu'il est ni ce qu'il doit être.

J'ignore si jamais aucun de ceux qui se sont mêlés d'instruire les hommes, a rien écrit de plus sage que son chapitre sur le bien et sur le mal moral. Je ne dis pas que tout soit égal dans le livre : mais si l'amitié ne me fait pas illusion, je n'en connais guère qui soit plus capable de former une âme bien née et digne d'être instruite. Ce qui me persuade encore qu'il y a des choses excellentes dans cet ouvrage que M. de Vauvénargues nous a laissé, c'est que je l'ai vu méprisé par ceux qui n'aiment que les jolies phrases et le faux bel esprit.

Digitized by Google

donne, d'attirer peu l'attention de la multitude, et de soulever la critique. On ne conçoit pas comment Trajan put avoir ou assez de patience ou assez d'amour-propre pour entendre prononcer le long panégyrique de Pline : il semble qu'il n'ait manqué à Trajan, pour mériter tant d'éloges, que de ne les avoir pas écoutés.

Le panégyrique de Louis XIV fut prononcé par M. Pellisson, et celui de Louis XV devrait l'être sans doute à l'Académie par une bouche aussi éloquente. Il s'en faut beaucoup que l'auteur de cet essai adopte l'avis de M. le président Hénault, qui préfère le panégyrique de Louis XV à celui de Louis XIV. L'auteur ne préfère que le sujet. Il avoue que Louis XV a sur Louis XIV l'avantage d'avoir gagné deux batailles rangées. Il croit que le système des finances ayant été perfectionné par le temps, l'État a souffert incomparablement moins dans la guerre de 1741 que dans celle de 1688, et surtout dans celle de 1701. Il pense enfin que la paix d'Aix-la-Chapelle[1] peut avoir un grand avantage sur celle de Nimègue[2]. Ces deux paix, à jamais célèbres, ont été faites dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire après des victoires : mais le vainqueur fit encore craindre sa puissance par le traité même de Nimègue, et Louis XV fait aimer sa modération. Le premier traité pouvait encore aigrir des nations, et le second les réconcilie. C'est cette paix heureuse que l'auteur a principalement en vue. Il regarde celui qui l'a donnée comme le bienfaiteur du genre humain. Il a fait un panégyrique très-court, mais très-vrai dans tous ses points; et il l'a écrit d'un style très-simple, parce qu'il n'avait rien à orner. Il a laissé à chaque citoyen le soin d'étendre toutes les idées dont il ne donne ici que le germe. Il y a peu de lecteurs qui, en voyant cet ouvrage, ne puissent beaucoup l'augmenter par leurs réflexions; et le meilleur effet d'un livre est de faire penser les hommes. On a nourri ce discours de faits inconnus auparavant au public, et qui servent de preuves. Ce sont là les véritables éloges, et qui sont bien au-dessus d'une déclaration pompeuse et vaine. La lettre qu'on rapporte, écrite d'un prince au roi, est de monseigneur le prince de Conti, du 20 juillet 1744 : celle du roi est du 19 mai 1745 : en un mot, on peut regarder cet ouvrage intitulé *panégyrique* comme le précis le plus fidèle de tout ce qui est à la gloire de la France et de son roi; et on défie la critique d'y trouver rien d'altéré ni d'exagéré.

A l'égard des censures qu'un journaliste[3] a faites, non du fond de l'ouvrage, mais de la forme, on commence par le remercier d'une réflexion très-juste sur ce qu'on avait dit que le roi de Sardaigne choisissait bien ses ministres et ses généraux, et était lui-même un grand général et un grand ministre. Il paraît en effet que le terme de ministre ne convient pas à un souverain.

A l'égard de toutes les autres critiques, elles ont paru injustes et inconsidérées; dans une, on reproche à l'auteur d'avoir écrit un panégyrique dans le style de Pline plutôt que dans celui de Cicéron et dans

1. 18 octobre 1748. (ÉD.) — 2. 10 août 1678. (ÉD.)
3. Le P. Berthier, dans les *Mémoires de Trévoux*. (ÉD.)

Digitized by Google

celui de Bossuet et de Bourdaloue. Il dit que tout est orné d'antithèses, *de termes qui se querellent, et de pensées qui semblent se repousser.*

On n'examine pas ici s'il faut suivre dans un panégyrique Pline qui en a fait un, ou Cicéron qui n'en a point fait; s'il faut imiter la pompe et la déclamation d'une oraison funèbre dans le récit des choses récentes, qui sont si délicates à traiter; si les sermons de Bourdaloue doivent être le modèle d'un homme qui parle de la guerre et de la paix, de la politique et des finances. Mais on est bien surpris que le critique dise que tout est antithèses dans un écrit où il y en a si peu. A l'égard *des termes qui se querellent, et des pensées qui se repoussent*, on ne sait pas ce que cela signifie.

Le journaliste dit que le contraste des quatre rois François Ier, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, et du monarque régnant, n'est pas assez sensible. Il n'y a là aucun contraste; des mérites différents ne sont point des choses opposées : on n'a voulu faire ni de contrastes ni d'antithèses, et il n'y en a pas la moindre apparence.

Il reprend ces mots au sujet de nos alarmes sur la maladie du roi : « Après un triomphe si rare, il ne fallait pas une vertu commune. » On ne triomphe, dit-il, que de ses ennemis : peut-il ignorer que ce terme *triomphe* est toujours noblement employé pour tous les grands succès, en quelque genre que ce puisse être?

Il prétend que ce triomphe n'est pas rare. En France, dit-il, rien de plus naturel, rien de plus général que l'amour des peuples pour leur souverain. Il n'a pas senti que cette critique, très-déplacée, tend à diminuer le prix de l'amour extrême qui éclata dans cette occasion par des témoignages si singuliers. Oui, sans doute, ce triomphe était rare, et il n'y en a aucun exemple sur la terre; c'est ce que toute la nation dépose contre cette accusation du censeur.

A quoi pense-t-il quand il dit que rien n'est plus naturel, plus général, qu'une telle tendresse? où a-t-il trouvé qu'en France on ait marqué un tel amour pour ses rois, avant que Louis XIV et Louis XV aient gouverné par eux-mêmes? Est-ce dans le temps de la Fronde? est-ce sous Louis XIII, quand la cour était déchirée par des factions, et l'État par des guerres civiles? quand le sang ruisselait sur les échafauds? Est-ce lorsque le couteau de Ravaillac, instrument du fanatisme de tout un parti, acheva le parricide que Jean Châtel avait commencé, et que Pierre Barrière et tant d'autres avaient médité? est-ce quand le moine Jacques Clément, animé de l'esprit de la ligue, assassina Henri III? est-ce après ou avant le massacre de la Saint-Barthélemy? est-ce quand les Guises régnaient sous le nom de François II? Est-il possible qu'on ose dire que les Français pensent aujourd'hui comme ils pensaient dans ces temps abominables?

« Après un triomphe si rare il ne fallait pas une vertu commune. » Le censeur condamne ce passage comme s'il supposait une vertu commune auparavant.

Premièrement on lui dira qu'il serait d'un lâche flatteur et d'un menteur ridicule de prétendre que le prince, l'objet de ce panégyrique, avait fait alors d'aussi grandes choses qu'il en a fait depuis. Ce son

Digitized by Google

deux victoires, c'est la paix donnée à l'Europe, qui ont rempli ce que sa première et glorieuse campagne avait fait espérer. En second lieu, quand l'auteur dit dans la même période que la crainte de perdre un bon roi imposait à ce grand prince la nécessité d'être le meilleur des rois, non-seulement il ne suppose pas là une vertu commune; mais, s'exprimant en véritable citoyen, il fait sentir que l'amour de tout un peuple encourage les souverains à faire de grandes choses, les affermit encore dans la vertu, les excite encore à faire le bonheur d'une nation qui le mérite. Penser et parler autrement serait d'un misérable esclave, et les louanges des esclaves ne sont d'aucun prix, non plus que leurs services.

Le censeur dit que les Anglais ont été les dominateurs des mers *de fait et non pas de droit*. Il s'agit bien ici de droit; il s'agit de la vérité, et de montrer que les Français peuvent être aussi redoutables sur mer qu'ils l'ont été sur terre.

Il avance que *le goût de dissertation s'empare quelquefois de l'auteur.* Il y a dans tout l'ouvrage quatre lignes où l'on trouve une réflexion politique très-importante, une maxime très-vraie; c'est que les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire, et on en pourrait donner cent exemples. L'auteur en rapporte trois en deux lignes, et voilà ce que le censeur appelle dissertation. On trouvera, dit-il, quelque chose de décousu dans le style. Ce mot trivial *décousu* signifie un discours sans liaison, sans transition; et c'est peut-être le discours où il y en a davantage. *Ce décousu*, dit-il, *est l'effet des antithèses*, et il n'y a pas deux antithèses dans tout l'ouvrage.

Il y a d'autres injustices auxquelles on ne répond point; ceux qui ont été fâchés qu'on ait célébré dans cet ouvrage les citoyens qui ont bien servi l'État, chacun dans son genre, méritent moins d'être réfutés que d'être abandonnés à leur basse envie, qui ajoute encore à l'éloge qu'ils condamnent.

Une voix faible et inconnue s'élève, mais elle sera l'interprète de tous les cœurs. Si elle ne l'est pas, elle est téméraire : si elle flatte, elle est coupable; car c'est outrager le trône et la patrie que de louer son prince des vertus qu'il n'a pas.

On sait assez que ceux qui sont à la tête des peuples sont jugés par le public avec autant de sévérité qu'ils sont loués en face avec bassesse; que tout prince a pour juges les cœurs de ses sujets; qu'il ne tient qu'à lui de savoir son arrêt, et de se connaître ainsi lui-même. Il n'a qu'à consulter la voix publique, et surtout celle du petit nombre de juges, qui en tout genre entraîne à la longue l'opinion du grand nombre, et qui seule se fait entendre à la postérité.

La réputation est la récompense des rois; la fortune leur a donné tout le reste : mais cette réputation est différente comme leurs caractères; plus éclatante chez les uns, plus solide chez les autres; souvent accompagnée d'une admiration mêlée de crainte, quelquefois appuyée sur l'amour; ici plus prompte, ailleurs plus tardive; rarement pure et universelle.

Digitized by Google

Louis XII, malheureux dans la guerre et dans la politique, vit les cœurs de son peuple se tourner vers lui, et fut consolé.

François Ier, par sa valeur, par sa magnificence, et par la protection des arts qui l'immortalisent, ressaisit la gloire qu'un rival trop puissant lui avait enlevée.

Henri IV, ce brave guerrier, ce bon prince, ce grand homme si au-dessus de son siècle, ne fut connu de tout le monde qu'après sa mort; et c'est ce que lui-même avait prédit.

Louis XIV frappa tous les yeux, pendant quarante ans, de l'éclat de sa prospérité, de sa grandeur, et de sa gloire, et fit parler en sa faveur toutes les bouches de la renommée.

Nos acclamations ont donné à Louis XV un titre qui doit rassembler en lui bien d'autres titres, car il n'en est pas d'un souverain comme d'un particulier : on peut aimer un citoyen médiocre; une nation n'aimera pas longtemps un prince qui ne sera pas grand prince.

Ce temps sera toujours présent à la mémoire, où il commença à gouverner et à combattre; ce temps où les fatigues réunies du cabinet et de la guerre le mirent au bord du tombeau. On se souvient de ces cris de douleur et de tendresse, de cette désolation, de ces larmes de toute la France, de cette foule consternée, qui, se précipitant dans les temples, interrompait par ses sanglots les prières publiques, tandis que le prêtre pleurait en les prononçant, et pouvait les achever à peine.

Au bruit de sa convalescence, avec quel transport nous passâmes de l'excès du désespoir à l'ivresse de la joie! Jamais les courriers qui ont apporté les nouvelles des plus grandes victoires ont-ils été reçus comme celui qui vint nous dire : *Il est hors de danger!* Les témoignages de cet amour venaient de tous côtés au monarque : ceux qui l'entouraient lui en parlaient avec des larmes de joie; il se souleva soudain par un effort dans ce lit de douleur où il languissait encore. « Qu'ai-je donc fait, s'écria-t-il, pour être ainsi aimé? » Ce fut l'expression naïve de ce caractère simple qui, n'ayant de faste ni dans la vertu, ni dans la gloire, savait à peine que sa grande âme fût connue.

Puisqu'il était ainsi aimé, il méritait de l'être. On peut se tromper dans l'admiration, on peut trop se hâter d'élever des monuments de gloire, on peut prendre de la fortune pour du mérite; mais quand un peuple entier aime éperdument, peut-il errer? Le cœur du prince sentit ce que voulait dire ce cri de la nation : la crainte universelle de perdre un bon roi lui imposait la nécessité d'être le meilleur des rois. Après un triomphe si rare, il ne fallait pas une vertu commune.

C'est à la nation à dire s'il a été fidèle à cet engagement que son cœur prenait avec les nôtres; c'est à elle de se rendre compte de sa félicité.

Il se trouvait engagé dans une guerre malheureuse que son conseil avait entreprise pour soutenir un allié[1] qui depuis s'est détaché de nous. Il avait à combattre une reine intrépide[2], qu'aucun péril n'avait ébranlée, et qui soulevait les nations en faveur de sa cause. Elle avait

1. L'électeur de Bavière. (ÉD.) — 2. Marie-Thérèse. (ÉD.)

Digitized by Google

porté son fils dans ses bras à un peuple toujours révolté contre ses pères, et en avait fait un peuple fidèle, qu'elle remplissait de l'esprit de sa vengeance. Elle réunissait dans elle les qualités des empereurs ses aïeux, et brûlait de cette émulation fatale qui anima deux cents ans sa maison impériale contre la maison la plus ancienne et la plus auguste du monde.

A cette fille des Césars s'unissait un roi d'Angleterre[1] qui savait gouverner un peuple qui ne sait point servir. Il menait ce peuple valeureux comme un cavalier habile pousse à toute bride un coursier fougueux dont il ne pourrait retenir l'impétuosité. Cette nation, la dominatrice de l'Océan, voulait tenir à main armée la balance sur la terre, afin qu'il n'y eût plus jamais d'équilibre sur les mers. Fière de l'avantage de pouvoir pénétrer vers nos frontières par les terres de nos voisins, tandis que nous pouvions entrer à peine dans son île; fière de ses victoires passées, de ses richesses présentes, elle achetait contre nous des ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre; elle paraissait inépuisable dans ses ressources, et irréconciliable dans sa haine.

Un monarque[2] qui veille à la garde des barrières que la nature éleva entre la France et l'Italie, et qui semble du haut des Alpes pouvoir déterminer la fortune, se déclarait contre nous après avoir autrefois vaincu avec nous. On avait à redouter en lui un politique et un guerrier; un prince qui savait bien choisir ses ministres et ses généraux, et qui pouvait se passer d'eux, grand général lui-même et grand ministre. L'Autriche se dépouillait de ses terres en sa faveur, l'Angleterre lui prodiguait ses trésors : tout concourait à le mettre en état de nous nuire.

A tant d'ennemis se joignait cette république[3] fondée sur le commerce, sur le travail, et sur les armes; cet État qui, toujours prêt d'être submergé par la mer, subsiste en dépit d'elle, et la fait servir à sa grandeur; république supérieure à celle de Carthage, parce qu'avec cent fois moins de territoire, elle a eu les mêmes richesses. Ce peuple haïssait ses anciens protecteurs, et servait la maison de ses anciens oppresseurs; ce peuple, autrefois le rival et le vainqueur de l'Angleterre sur les mers, se jetait dans les bras de ceux mêmes qui ont affaibli son commerce, et refusait l'alliance et la protection de ceux par qui son commerce florissait. Rien ne l'engageait dans la querelle : il pouvait même jouir de la gloire d'être médiateur entre les maisons de France et d'Autriche, entre l'Espagne et l'Angleterre; mais la défiance l'aveugla, et ses propres erreurs l'ont perdu.

Ce peuple ne pouvait croire qu'un roi de France ne fût pas ambitieux. Le voilà donc qui rompt la neutralité qu'il a promise; le voilà qui, dans la crainte d'être opprimé un jour, ose attaquer un roi puissant qui lui tendait les bras. En vain Louis XV leur répète à tous : « Je ne veux rien pour moi; je ne demande que la justice pour mes alliés : je veux que le commerce des nations et le vôtre soit libre; que la fille de Charles VI jouisse de l'héritage immense de ses pères; mais

1. Georges II. (ÉD.) — 2. Le roi de Sardaigne. (ÉD.) — 3. La Hollande. (ÉD.)

Digitized by Google

aussi qu'elle n'envie point la province de Parme à l'héritier légitime; que Gênes ne soit point opprimée; qu'on ne lui ravisse pas un bien qui lui appartient, et dont elle ne peut jamais abuser. » Ces propositions étaient si modérées, si équitables, si désintéressées, si pures, qu'on ne put le croire. Cette vertu est trop rare chez les hommes; et quand elle se montre, on la prend d'abord pour de la fausseté, ou pour de la faiblesse.

Il fallut donc combattre, sans que tant de nations liguées sussent en effet pourquoi l'on combattait. La cendre du dernier des empereurs autrichiens[1] était arrosée du sang des nations; et lorsque l'Allemagne elle-même était devenue tranquille, lorsque la cause de tant de divisions ne subsistait plus, les cruels effets en duraient encore. En vain le roi voulait la paix, il ne pouvait l'obtenir que par des victoires.

Déjà les villes qu'il avait assiégées s'étaient rendues à ses armes : il vole sous les remparts de Tournai avec son fils, son unique espérance et la nôtre. Il faut combattre contre une armée supérieure, dont les Anglais faisaient la principale force. C'est la bataille la plus heureuse et la plus grande par ses suites qu'on ait donnée depuis Philippe Auguste; c'est la première, depuis saint Louis, qu'un roi de France ait gagnée en personne contre cette nation belliqueuse et respectable, qui a toujours été l'ennemie de notre patrie, après en avoir été chassée. Mais cette victoire si heureuse, à quoi tenait-elle? C'est ce que lui dit ce grand général[2] à qui la France a des obligations éternelles. En effet, l'histoire déposera que, sans la présence du roi, la bataille de Fontenoy était perdue. On ramenait de tous côtés les canons; tous les corps avaient été repoussés les uns après les autres, le poste important d'Anthoin avait commencé d'être évacué; la colonne anglaise s'avançait à pas lents, toujours ferme, toujours inébranlable, coupant en deux notre armée, faisant de tous côtés un feu continu, qu'on ne pouvait ni ralentir ni soutenir. Si le roi eût cédé aux prières de tant de serviteurs qui ne craignaient que pour ses jours, s'il n'eût demeuré sur le champ de bataille, s'il n'eût fait revenir ses canons dispersés, qu'on retrouva avec tant de peine, aurait-on fait les efforts réunis qui décidèrent du sort de cette journée? Qui ne sait à quel excès la présence du souverain enflamme notre nation, et avec quelle ardeur on se dispute l'honneur de mourir ou de vaincre à ses yeux? Ce moment en fut un grand exemple. On proposait la retraite, le roi regardait ses guerriers, et ils vainquirent.

On ne sait que trop quelles funestes horreurs suivent les batailles, combien de blessés restent confondus parmi les morts, combien de soldats, élevant une voix expirante pour demander du secours, reçoivent le dernier coup de la main de leurs propres compagnons, qui leur arrachent de misérables dépouilles couvertes de sang et de fange; ceux mêmes qui sont secourus, le sont souvent d'une manière si précipitée, si inattentive, si dure, que le secours même est funeste; ils perdent la vie dans de nouveaux tourments, en accusant la mort de n'avoir pas

1 Charles VI. (Ed.) — 2. Le maréchal de Saxe. (Ed.)

Digitized by Google

été assez prompte : mais après la bataille de Fontenoy, on vit un père qui avait soin de la vie de ses enfants, et tous les blessés furent secourus comme s'ils l'avaient été par leurs frères. L'ordre, la prévoyance, l'attention, la propreté, l'abondance de ces maisons que la charité élève avec tant de frais, et qu'elle entretient dans le sein de nos villes tranquilles et opulentes, n'étaient pas au-dessus de ce qu'on vit dans des établissements préparés à la hâte pour ce jour de sang. Les ennemis prisonniers et blessés devenaient nos compatriotes, nos frères. Jamais tant d'humanité ne succéda si promptement à tant de valeur.

Les Anglais surtout en furent touchés; et cette nation, la rivale de notre vertu guerrière, l'est devenue de notre magnanimité. Ainsi un prince, un seul homme peut, par son exemple, rendre meilleurs ses sujets et ses ennemis mêmes : ainsi les barbaries de la guerre ont été adoucies dans l'Europe, autant que le peut permettre la méchanceté humaine; et si vous en exceptez ces brigands étrangers, à qui l'espoir seul du pillage met les armes à la main, on a vu, depuis le jour de Fontenoy, les nations armées disputer de générosité.

Il est pardonnable à un vainqueur de vouloir tirer avantage de sa victoire, d'attendre au moins que le vaincu demande la paix, et de la lui faire acheter chèrement; c'est la maxime de la politique ordinaire : quel parti prendra le vainqueur de Fontenoy? Dès le jour même de la bataille, il ordonne à son secrétaire d'État d'écrire en Hollande qu'il ne demande que la pacification de l'Europe : il propose un congrès; il proteste qu'il ne veut pas rendre sa condition meilleure; il suffit que celle des peuples le soit par lui. Le croira-t-on dans la postérité? c'est le vainqueur qui demande la paix, et c'est le vaincu qui la refuse. Louis XV ne se rebute pas; il faut au moins feindre de l'écouter. On envoie quelques plénipotentiaires, mais ce n'est que par une formalité vaine; on se défie de ses offres : les ennemis lui supposent de vastes projets, parce qu'ils osaient en avoir encore. Toutes les villes cependant tombent devant lui, devant les princes de son sang, devant tous les généraux qui les assiégent. Des places qui avaient autrefois résisté trois années ne tiennent que peu de jours. On triomphe à Mesle, à Raucoux, à Laufelt; on trouve partout les Anglais qui se dévouent pour leurs alliés avec plus de courage que de politique, et partout la valeur française l'emporte; ce n'est qu'un enchaînement de victoires. Nous avons vu un temps où ces feux, ces illuminations, ces monuments passagers de la gloire, devenus un spectacle commun, n'attiraient plus l'empressement de la multitude rassasiée de succès.

Quelle est la situation enfin où nous étions au commencement de cette dernière campagne, après une guerre si longue, et qui avait été deux ans si malheureuse?

Ce général étranger[1], naturalisé par tant de victoires, aussi habile que Turenne, et encore plus heureux, avait fait de la Flandre entière une de nos provinces.

Du côté de l'Italie, où les obstacles sont beaucoup plus grands, où

1. Le maréchal de Saxe. (ED.)

Digitized by Google

la nature oppose tant de barrières, où les batailles sont si rarement décisives, et cependant les ressources si difficiles, on se soutenait du moins après une vicissitude continuelle de succès et de pertes. On était encore animé par la gloire de la journée des barricades, par l'escalade de ces rochers qui touchent aux nues, par ces fameux passages du Pô.

Un chef actif et prévoyant[1], qui conçoit les plus grands projets, et qui discute les plus petits détails; ce général qui, après avoir sauvé l'armée de Prague par une retraite digne de Xénophon, venait de délivrer la Provence, disputait alors les Alpes aux ennemis, les tenait en alarmes, les avait chassés de Nice, mettait en sûreté nos frontières. Un génie brillant, audacieux[2], dans qui tout respire la grandeur, la hauteur, et les grâces; cet homme qui serait encore distingué dans l'Europe, quand même il n'aurait aucune occasion de se signaler, soutenait la liberté de Gênes contre les Autrichiens, les Piémontais, et les Anglais. Le roi d'Espagne, inébranlable dans son alliance, joignait à nos troupes ses troupes audacieuses et fidèles, dont la valeur ne s'est jamais démentie. Le royaume de Naples était en sûreté. Louis XV veillait à la fois sur tous ses alliés, et contenait ou accablait tous ses ennemis.

Enfin, par suite de l'administration secrète qui donne la vie à ce grand corps politique de la France, l'État n'était épuisé ni par les trésors engloutis dans la Bohême et dans la Bavière, ni par les libéralités prodiguées à un empereur que le roi avait protégé, ni par ces dépenses immenses qu'exigeaient nos nombreuses armées. L'Autriche et la Savoie, au contraire, ne se soutenaient que par les subsides de l'Angleterre; et l'Angleterre commençait à succomber sous le fardeau; son sang et ses trésors se perdaient pour des intérêts qui n'étaient pas les siens; la Hollande se ruinait et s'enchaînait par opiniâtreté; des craintes imaginaires lui faisaient éprouver des malheurs réels : et nous, victorieux et tranquilles, nous regardions de loin, dans le sein de l'abondance, tous les fléaux de la guerre portés loin de nos provinces.

Nous avons payé avec zèle tous les impôts, quelque grands qu'ils fussent, parce que nous avons senti qu'ils étaient nécessaires, et établis avec une sage proportion. Aussi (ce qui peut-être n'était jamais arrivé depuis plusieurs siècles) aucun ministre des finances n'a excité le moindre murmure, aucun financier n'a été odieux; et quand, sur quelques difficultés, le parlement a fait des remontrances à son maître, on a cru voir un père de famille qui consulte sur les intérêts de ses enfants les interprètes des lois.

Il s'est trouvé un homme qui a soutenu le crédit de la nation par le sien; crédit fondé à la fois sur l'industrie et sur la probité, qui se perd si aisément, et qui ne se rétablit plus quand il est détruit. C'était un des prodiges de notre siècle; et ce prodige ne nous frappait pas peut-être assez : nous y étions accoutumés, comme aux vertus de notre monarque. Nos camps devant tant de places assiégées ont été sembla-

1. Le maréchal de Belle-Isle. (ÉD.) — 2. Le duc de Richelieu. (ÉD.)

Digitized by Google

bles à des villes policées où règnent l'ordre, l'affluence et la richesse. Ceux qui ont ainsi fait subsister nos armées étaient des hommes dignes de seconder ceux qui nous ont fait vaincre [1].

Vous pardonnez, héros équitable, héros modeste, vous pardonnez sans doute, si on ose mêler l'éloge de vos sujets à celui du père de la patrie ! Vous les avez choisis. Quand tous les ressorts d'un État se déploient d'un concert unanime, la main qui les dirige est celle d'un grand homme : peut-être cesserait-il de l'être, s'il voyait d'un œil chagrin et jaloux la justice qui leur est rendue.

Grâce à cette administration unique, le roi n'a jamais éprouvé cette douleur si cruelle pour un bon prince, de ne pouvoir récompenser ceux qui ont prodigué leur sang pour l'État.

Jamais, dans le cours de cette longue guerre, le ministre n'a ignoré ni laissé ignorer au prince aucune belle action du moindre officier ; et toutes nombreuses, toutes communes qu'elles sont devenues, jamais la récompense ne s'est fait attendre. Mais quel pouvoir chez les hommes est assez grand pour mettre un prix à la vie ? il n'en est point ; et si le cœur du maître n'est pas sensible, on n'est mort que pour un ingrat.

Citoyens heureux de la capitale, plusieurs d'entre vous verront, dans leurs voyages, ces terrains que Louis XV a rendus si célèbres, ces plaines sanglantes que vous ne connaissez encore que par les réjouissances paisibles qui ont célébré des victoires si chèrement achetées ; quand vous aurez reconnu la place où tant de héros sont morts pour vous, versez des larmes sur leurs tombeaux ; imitez votre roi, qui les regrette.

Un de nos princes [2] écrivait au roi, de la cime des Alpes, qui étaient ses champs de victoire : « Le colonel de mon régiment a été tué ; vous connaissez trop, sire, tout le prix de l'amitié, pour n'être pas touché de ma douleur. » Qu'une telle lettre est honorable, et pour qui l'écrit, et pour qui la reçoit ! O hommes ! apprenez d'un prince et d'un roi ce que vaut le sang des hommes, apprenez à aimer.

Quel préjugé s'est répandu sur la terre, que cette amitié, cette précieuse consolation de la vie, est exilée dans les cabanes, qu'elle se plaît chez les malheureux ! O erreur ! l'amitié est également inconnue, et chez les infortunés occupés uniquement de leurs maux, et chez les heureux souvent endurcis, et dans le travail des campagnes, et dans les occupations des villes, et dans les intrigues des cours. Partout elle est étrangère : elle est, comme la vertu, le partage de quelques âmes privilégiées ; et lorsqu'une de ces belles âmes se trouve sur le trône, ô Providence, qu'il faut vous bénir ! Puissent ceux qui croient que dans les cours l'intrigue ou le hasard distribue toujours les récompenses, lire quelques-unes de ces lettres que le monarque écrivait après ses victoires ! « J'ai perdu, dit-il dans un de ces billets où le cœur parle et où le héros se peint, j'ai perdu un honnête homme et un brave offi-

1. Les deux frères Paris Montmartel et Paris Duverney. (ÉD.)
2. Le prince de Conti. (ÉD.)

Digitized by Google

cier, que j'estimais et que j'aimais. Je sais qu'il a un frère dans l'état ecclésiastique; donnez-lui le premier bénéfice, s'il en est digne, comme je le crois. »

Peuples, c'est ainsi que vous êtes gouvernés. Songez quelle est votre gloire au dehors, et votre tranquillité au dedans; voyez les arts protégés au milieu de la guerre; comparez tous les temps; comptez-les depuis Charlemagne : quel siècle trouverez-vous comparable à notre âge? Celui du règne trop court de l'immortel Henri IV, depuis la paix de Vervins; et encore quel affreux levain restait des discordes de quatre règnes! Les belles et triomphantes armées de Louis XIV; mais quels malheurs les ont suivies! et puisse notre bonheur être plus durable! Enfin, vous trouverez soixante ans peut-être de grandeur et de félicité répandues dans plus de neuf siècles; tant le bonheur public est rare! tant le chemin est lent, qui mène en tout genre à la perfection! tant il est difficile de gouverner les hommes et de les satisfaire!

On s'est plaint (car la vérité ne dissimule rien, et nous sommes assez grands pour avouer ce qui nous manque), on s'est plaint qu'un seul ressort se soit rencontré faible dans cette vaste et puissante machine si habilement conduite. Louis XV, en prenant à la fois le timon de l'État et l'épée, ne trouva point, dans ses ports, de ces flottes nombreuses, de ces grands établissements de marine qui sont l'ouvrage du temps. Un effort précipité ne peut en ce genre suppléer à ce qui demande tant de prévoyance et une si longue application. Il n'en est pas de nos forces maritimes comme de ces trirèmes que les Romains apprirent si rapidement à construire et à gouverner. Un seul vaisseau de guerre est un objet plus grand que les flottes qui décidèrent auprès d'Actium de l'empire du monde. Tout ce qu'on a pu faire, on l'a fait; nous avons même armé plus de vaisseaux que n'en avait la Hollande, qu'on appelle encore *puissance maritime:* mais il n'était pas possible d'égaler en peu d'années l'Angleterre, qui, étant si peu de chose par elle-même sans l'empire de la mer, regarde depuis si longtemps cet empire comme le seul fondement de sa puissance, et comme l'essence de son gouvernement. Les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire; ce qui est nécessaire à un État est toujours ce qui en fait la force. Ainsi la Hollande a ses navires marchands; la Grande-Bretagne, ses armées navales; la France, ses armées de terre.

Le ministre qui prêtait la main aux rênes du gouvernement, dans le commencement de la guerre [1], était dans cette extrême vieillesse où il ne reste plus que deux objets, le moment qui fuit, et l'éternité. Il avait su longtemps retenir comme enchaînées ces flottes de nos voisins, toujours prêtes à couvrir les mers et à s'élancer contre nous. Ses négociations lui avaient acquis le droit d'espérer que ses yeux, prêts à se fermer, ne verraient plus la guerre; mais Dieu, qui prolonge et retranche à son gré nos années, frappa Charles VI avant lui; et cette mort imprévue, comme le sont presque tous les événements, fut le signal de plus de trois cent mille morts. Enfin, la sagesse de ce vieillard

1. Le cardinal de Fleury. (Éd.)

Digitized by Google

respectable, ses services, sa douceur, son égalité, son désintéressement personnel, méritaient nos éloges, et son âge nos excuses. S'il avait pu lire dans l'avenir, il aurait ajouté à la puissance de l'État ce rempart de vaisseaux, cette force qui peut se porter à la fois dans les deux hémisphères : et que n'aurait-on pas exécuté! Le héros aussi admirable qu'infortuné qui aborda seul dans son ancienne patrie[1], qui seul y a formé une armée, qui a gagné tant de combats, qui ne s'est affaibli qu'à force de vaincre, aurait recueilli le fruit de son audace plus qu'humaine; et ce prince supérieur à Gustave Vasa, ayant commencé comme lui, aurait fini de même.

Mais enfin, quoique ces grandes ressources nous manquassent, notre gloire s'est conservée sur les mers. Tous nos officiers de marine, combattant avec des forces inférieures, ont fait voir qu'ils eussent vaincu s'ils en avaient eu d'égales. Notre commerce a souffert, et n'a jamais été interrompu; nos grands établissements ont subsisté: nous avons renversé ceux de nos ennemis aux extrémités de l'Orient. Nous étions partout à craindre, et tout tombait devant nous en Flandre.

Dans ces circonstances heureuses, on vole de la victoire de Laufelt aux bastions de Berg-op-Zoom. On savait que les Requesens, les Parme, les Spinola, ces héros de leur siècle, en avaient tour à tour levé le siége. Louis XIV lui-même, dont l'armée victorieuse se répandit comme un torrent dans quatre provinces de la Hollande, ne voulut pas se commettre à l'assiéger. Cohorn, le Vauban hollandais, en avait fait depuis la place de l'Europe la plus forte. La mer et une armée entière la défendaient : Louis XV en ordonne le siége, et nous la prenons d'assaut. Le guerrier[2] qui avait forcé Oczakow dans la Tartarie, déploie ainsi sur cette frontière de la Hollande de nouveaux secrets de l'art de la guerre; secrets au-dessus des règles de l'art. A cette nouvelle conquête, qui répandit tant de consternation chez les ennemis, et qui étonna tant les vainqueurs, l'Europe pense que Louis XV cessera d'être si facile; qu'il fera éclater enfin cette ambition cachée qu'on redoute, et qu'on justifie en la supposant toujours. Il le faut avouer, les ennemis ont fait ce qu'ils ont pu pour la lui inspirer. Ils sont heureux, ils n'ont pas réussi. Il arbore le même olivier sur ces murs écrasés et fumants de sang : il ne propose rien de plus que ce qu'il offrait dans ses premières prospérités.

Cet excès de vertu ne persuade pas encore; il était trop peu vraisemblable : on ne veut point recevoir la loi de celui qui peut l'imposer; on tremble, et on s'aigrit : le vaincu est aussi obstiné dans sa haine que le vainqueur est constant dans sa clémence. Qui aurait jamais cru que cette opiniâtreté eût pu se porter jusqu'à chercher des troupes auxiliaires dans ces climats glacés, qui naguère n'étaient connus que de nom? Qui eût pensé que les habitants des bords du Volga et de la mer Caspienne dussent être appelés aux bords de la Meuse? Ils viennent cependant, et cent mille hommes qui couvrent Mastricht les attendent pour renouveler toutes les horreurs de la guerre. Mais, tandis

1. Le prince Charles-Édouard. (ÉD.) — 2. Lowendhal. (ÉD.)

Digitized by Google

que les soldats hyperboréens font cette marche si longue et si pénible, le général[1] chargé du destin de la France confond en une seule marche tant de projets. Par quel art a-t-il pu faire passer son armée à travers l'armée ennemie? comment Mastricht est-il tout d'un coup assiégé en leur présence? par quelle intelligence sublime les a-t-il dispersés? Mastricht est aux abois; on tremble dans Nimègue; les généraux ennemis se reprochent les uns aux autres ce coup fatal, qu'aucun d'eux n'a prévu; toutes les ressources leur manquent à la fois; il ne leur reste plus qu'à demander cette même paix qu'ils ont tant rejetée. « Quelles conditions nous imposerez-vous? disent-ils. — Les mêmes, répond le roi victorieux, que je vous ai présentées depuis quatre années, et que vous auriez acceptées si vous m'aviez connu. » Il en signe les préliminaires. le voile qui couvrait tous les yeux tombe alors, et les plus sages de nos ennemis s'écrient : « Le père de la France est donc le père de l'Europe ! »

Les Anglais surtout, chez qui la raison a toujours quelque chose de supérieur, quand elle est tranquille, rendent comme nous justice à la vertu : eux qui s'irritèrent si longtemps contre la gloire de Louis XIV, chérissent celle de Louis XV.

Dans tout ce qu'on vient de dire, a-t-on avancé un seul fait que la malignité puisse seulement couvrir du moindre doute? On s'était proposé un panégyrique, on n'a fait qu'un récit simple. O force de la vérité! les éloges ne peuvent venir que de vous. Et qu'importe encore des éloges? nous devons des actions de grâces. Quel est le citoyen qui, en voyant cet homme si grand et si simple, ne doive s'écrier du fond de son cœur : « Si la frontière de ma province est en sûreté, si la ville où je suis né est tranquille, si ma famille jouit en paix de son patrimoine, si le commerce et tous les arts viennent en foule rendre mes jours plus heureux, c'est à vous, c'est à vos travaux, c'est à votre grand cœur que je le dois! »

Il y a toujours des hommes qui contredisent la voix publique. Des politiques ont demandé pourquoi ce vainqueur se contente de la justice qu'il fait rendre à ses alliés, pourquoi il s'en tient à faire le bonheur des hommes : il pouvait d'un mot gagner plusieurs villes. Oui, il le pouvait sans doute; mais lequel vaut le mieux pour un roi de France, et pour nous, de retenir quelques faibles conquêtes inutiles à sa grandeur, en laissant dans le cœur de ses ennemis des semences éternelles de discorde et de haine, ou bien de se contenter du plus beau royaume de l'Europe, en conquérant des cœurs qui semblaient pour jamais aliénés, en fermant ces anciennes plaies que la jalousie faisait saigner, en devenant l'arbitre des nations si longtemps conjurées contre nous? Quel roi a fait jamais une paix plus utile? Il faut enfin rendre gloire à la vérité. Louis XV apprend aux hommes que la plus grande politique est d'être vertueux. Que nous reste-t-il à souhaiter désormais, sinon qu'il se ressemble toujours à lui-même, et que les rois à venir lui ressemblent?

1. Le maréchal de Saxe. (ÉD.)

Digitized by Google

ANECDOTES

SUR LE CZAR PIERRE LE GRAND.

(1748.)

Pierre Ier a été surnommé le Grand parce qu'il a entrepris et fait de très-grandes choses, dont nulle ne s'était présentée à l'esprit de ses prédécesseurs. Son peuple, avant lui, se bornait à ces premiers arts enseignés par la nécessité. L'habitude a tant de pouvoir sur les hommes, ils désirent si peu ce qu'ils ne connaissent pas, le génie se développe si difficilement et s'étouffe si aisément sous les obstacles, qu'il y a grande apparence que toutes les nations sont demeurées grossières pendant des milliers de siècles, jusqu'à ce qu'il soit venu des hommes tels que le czar Pierre, précisément dans le temps qu'il fallait qu'ils vinssent.

Le hasard fit qu'un jeune Génevois nommé Le Fort était à Moscou chez un ambassadeur danois, vers l'an 1695. Le czar Pierre avait alors dix-neuf ans; il vit ce Génevois qui avait appris en peu de temps la langue russe, et qui parlait presque toutes celles de l'Europe. Le Fort plut beaucoup au prince; il entra dans son service, et bientôt après dans sa familiarité. Il lui fit comprendre qu'il y avait une autre manière de vivre et de régner que celle qui était malheureusement établie de tous les temps dans son vaste empire; et sans ce Génevois la Russie serait peut-être encore barbare.

Il fallait être né avec une âme bien grande, pour écouter tout d'un coup un étranger, et pour se dépouiller des préjugés du trône et de la patrie. Le czar sentit qu'il avait à former une nation et un empire; mais il n'avait aucun secours autour de lui. Il conçut dès lors le dessein de sortir de ses États, et d'aller, comme Prométhée, emprunter le feu céleste pour animer ses compatriotes. Ce feu divin, il l'alla chercher chez les Hollandais, qui étaient, il y a trois siècles, aussi dépourvus d'une telle flamme que les Moscovites. Il ne put exécuter son dessein aussitôt qu'il l'aurait voulu. Il fallut soutenir une guerre contre les Turcs, ou plutôt contre les Tartares, en 1696; et ce ne fut qu'après les avoir vaincus qu'il sortit de ses États pour aller s'instruire lui-même de tous les arts qui étaient absolument inconnus en Russie. Le maître de l'empire le plus étendu de la terre alla vivre près de deux ans à Amsterdam, et dans le village de Sardam, sous le nom de Pierre Michaëloff. On l'appelait communément maître Pierre (Peterbas). Il se fit inscrire dans le catalogue des charpentiers de ce fameux village, qui fournit de vaisseaux presque toute l'Europe. Il maniait la hache et le compas, et quand il avait travaillé dans son atelier à la construction des vaisseaux, il étudiait la géographie, la géométrie, et l'histoire. Dans les premiers temps, le peuple s'attroupait autour de lui. Il écartait quelquefois les importuns d'une manière un peu rude, que ce peuple souffrait, lui qui souffre si peu de chose. La première langue

Digitized by Google

qu'il apprit fut le hollandais; il s'adonna depuis à l'allemand, qui lui parut une langue douce, et qu'il voulut qu'on parlât à la cour.

Il apprit aussi un peu d'anglais dans son voyage à Londres, mais il ne sut jamais le français, qui est devenu depuis la langue de Pétersbourg sous l'impératrice Élisabeth, à mesure que ce pays s'est civilisé.

Sa taille était haute, sa physionomie fière et majestueuse, mais défigurée quelquefois par des convulsions qui altéraient les traits de son visage. On attribuait ce vice d'organes à l'effet d'un poison qu'on disait que sa sœur Sophie lui avait donné; mais le véritable poison était le vin et l'eau-de-vie, dont il fit souvent des excès, se fiant trop à son tempérament robuste.

Il conversait également avec un artisan et avec un général d'armée. Ce n'était ni comme un barbare qui ne met point de distinction entre les hommes, ni comme un prince populaire qui veut plaire à tout le monde; c'était en homme qu'il voulait s'instruire. Il aimait les femmes autant que le roi de Suède[1], son rival, les craignait; et tout lui était également bon en amour comme à table. Il se piquait de boire beaucoup, plutôt que de goûter des vins délicats.

On dit que les législateurs et les rois ne doivent point se mettre en colère; mais il n'y en eut jamais de plus emporté que Pierre le Grand, ni de plus impitoyable. Ce défaut, dans un roi, n'est pas de ceux qu'on répare en les avouant; mais enfin il en convenait, et il dit même à un magistrat de Hollande, à son second voyage : « J'ai réformé ma nation, et je n'ai pu me réformer moi-même. » Il est vrai que les cruautés qu'on lui reproche étaient un usage de la cour de Moscou comme de celle de Maroc. Il n'était point extraordinaire de voir un czar appliquer de sa main royale cent coups de nerf de bœuf sur les épaules nues d'un premier officier de la couronne, ou d'une dame du palais, pour avoir manqué à leurs services étant ivres, ou d'essayer son sabre en faisant voler la tête d'un criminel. Pierre avait fait quelques-unes de ces cérémonies de son pays; Le Fort eut assez d'autorité sur lui pour l'arrêter quelquefois sur le point de frapper; mais il n'eut pas toujours Le Fort auprès de lui.

Son voyage en Hollande, et surtout son goût pour les arts, qui se développait, adoucirent un peu ses mœurs; car c'est le privilége de tous les arts de rendre les hommes plus traitables. Il allait souvent chez un géographe, avec lequel il faisait des cartes marines. Il passait des journées entières chez le célèbre Ruysch, qui, le premier, trouva l'art de faire ces belles injections qui ont perfectionné l'anatomie, et qui lui ôtent son dégoût. Ce prince se donnait lui-même, à l'âge de vingt-deux ans, l'éducation qu'un artisan hollandais donnerait à un fils dans lequel il trouverait du génie : cette espèce d'éducation était au-dessus de celle qu'on avait jamais reçue sur le trône de Russie. Dans le même temps, il envoyait de jeunes Moscovites voyager et s'instruire dans tous les pays de l'Europe. Ces premières tentatives ne furent pas heureuses. Ses nouveaux disciples n'imitaient point leur

1. Charles XII. (ÉD.)

Digitized by Google

maître. Il y en eut même un qui, étant envoyé à Venise, ne sortit jamais de sa chambre, pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir vu un autre pays que la Russie. Cette horreur pour les pays étrangers leur était inspirée par des prêtres moscovites, qui prétendaient que c'était un crime horrible à un chrétien de voyager, par la raison que, dans l'Ancien Testament, il avait été défendu aux habitants de la Palestine de prendre les mœurs de leurs voisins plus riches qu'eux et plus adroits.

En 1698, il alla d'Amsterdam en Angleterre, non plus en qualité de charpentier de vaisseau, non pas aussi en celle de souverain, mais sous le nom d'un boïard russe, qui voyageait pour s'instruire. Il vit tout, et même il alla à la comédie anglaise, où il n'entendait rien; mais il y trouva une actrice, nommée Mlle Groft, dont il eut les faveurs, et dont il ne fit pas la fortune.

Le roi Guillaume [1] lui avait fait préparer une maison logeable : c'est beaucoup à Londres; les palais ne sont pas communs dans cette ville immense, où l'on ne voit guère que des maisons basses, sans cour et sans jardin, avec de petites portes telles que celles de nos boutiques. Le czar trouva sa maison encore trop belle; il alla loger dans le quartier des matelots, pour être plus à portée de se perfectionner dans la marine. Il s'habillait même souvent en matelot, et il se servait de ce déguisement pour engager plusieurs gens de mer à son service.

Ce fut à Londres qu'il dessina lui-même le projet de la communication du Volga et du Tanaïs. Il voulait même leur joindre la Duina par un canal, et réunir ainsi l'Océan, la mer Noire, et la mer Caspienne. Des Anglais qu'il emmena avec lui le servirent mal dans ce grand dessein; et les Turcs, qui lui prirent Azof en 1712, s'opposèrent encore plus à cette vaste entreprise.

Il manqua d'argent à Londres; des marchands vinrent lui offrir cent mille écus, pour avoir la permission de porter du tabac en Russie. C'était une grande nouveauté en ce pays, et la religion même y était intéressée. Le patriarche avait excommunié quiconque fumerait du tabac, parce que les Turcs, leurs ennemis, fumaient; et le clergé regardait comme un de ses grands priviléges d'empêcher la nation russe de fumer. Le czar prit les cent mille écus, et se chargea de faire fumer le clergé lui-même. Il lui préparait bien d'autres innovations.

Les rois font des présents à de tels voyageurs; le présent de Guillaume à Pierre fut une galanterie digne de tous deux. Il lui donna un yacht de vingt-cinq pièces de canon, le meilleur voilier de la mer, doré comme un autel de Rome, avec des provisions de toute espèce; et tous les gens de l'équipage voulurent bien se laisser donner aussi. Pierre, sur son yacht, dont il se fit le premier pilote, retourna en Hollande revoir ses charpentiers, et de là il alla à Vienne, vers le milieu de l'an 1698, où il devait rester moins de temps qu'à Londres, parce qu'à la cour du grave Léopold il y avait beaucoup plus de cérémonies à essuyer, et moins de choses à apprendre. Après avoir vu Vienne, il devait aller

1. Guillaume III. (ÉD.)

Digitized by Google

à Venise, et ensuite à Rome; mais il fut obligé de revenir en hâte à Moscou, sur la nouvelle d'une guerre civile, causée par son absence et par la permission de fumer. Les strélitz, ancienne milice des czars, pareille à celle des janissaires, aussi turbulente, aussi indisciplinée, moins courageuse et non moins barbare, fut excitée à la révolte par quelques abbés et moines, moitié grecs, moitié russes, qui représentèrent combien Dieu était irrité qu'on prît du tabac en Moscovie, et qui mirent l'État en combustion pour cette grande querelle. Pierre, qui avait prévu ce que pourraient des moines et des strélitz, avait pris ses mesures. Il avait une armée disciplinée, composée presque toute d'étrangers bien payés, bien armés, et qui fumaient, sous les ordres du général Gordon, lequel entendait bien la guerre, et qui n'aimait pas les moines. C'était à quoi avait manqué le sultan Osman, qui, voulant comme Pierre réformer ses janissaires, et n'ayant pu leur rien opposer, ne les réforma point, et fut étranglé par eux.

Alors ses armées furent mises sur le pied de celles des princes européens. Il fit bâtir des vaisseaux par ses Anglais et ses Hollandais à Véronise, sur le Tanaïs, à quatre cents lieues de Moscou. Il embellit les villes, pourvut à leur sûreté, fit des grands chemins de cinq cents lieues, établit des manufactures de toute espèce; et ce qui prouve la profonde ignorance où vivaient les Russes, la première manufacture fut d'épingles. On fait actuellement des velours ciselés, des étoffes d'or et d'argent à Moscou : tant est puissante l'influence d'un seul homme, quand il est maître et qu'il sait vouloir.

La guerre qu'il fit à Charles XII pour recouvrer les provinces que les Suédois avaient autrefois conquises sur les Russes, ne l'empêcha pas, toute malheureuse qu'elle fut d'abord, de continuer ses réformes dans l'État et dans l'Église : il déclara, à la fin de 1699, que l'année suivante commencerait au mois de janvier, et non au mois de septembre. Les Russes, qui pensaient que Dieu avait créé le monde en septembre, furent étonnés que leur czar fût assez puissant pour changer ce que Dieu avait fait. Cette réforme commença avec le siècle, en 1700, par un grand jubilé que le czar indiqua lui-même. Il avait supprimé la dignité de patriarche, et il en faisait les fonctions. Il n'est pas vrai qu'il eût, comme on l'a dit, mis son patriarche aux Petites-Maisons de Moscou. Il avait coutume, quand il voulait se réjouir en punissant, de dire à celui qu'il châtiait ainsi : *Je te fais fou;* et celui à qui il donnait ce beau titre était obligé, fût-il le plus grand seigneur du royaume, de porter une marotte, une jaquette et des grelots, et de divertir la cour en qualité de fou de Sa Majesté Czarienne. Il ne donna point cette charge au patriarche; il se contenta de supprimer un emploi dont ceux qui en avaient été revêtus avaient abusé au point qu'ils avaient obligé les czars de marcher devant eux une fois l'an, en tenant la bride du cheval patriarcal[1], cérémonie dont un homme tel que Pierre le Grand s'était d'abord dispensé.

1. L'auteur de la nouvelle *Histoire de Russie* prétend que cette cérémonie n'a jamais eu lieu, et que les patriarches se contentaient d'affecter l'égalité avec

Digitized by Google

Pour avoir plus de sujets, il voulut avoir moins de moines, et ordonna que dorénavant on ne pourrait entrer dans un cloître qu'à cinquante ans; ce qui fit que, dès son temps, son pays fut, de tous ceux qui ont des moines, celui où il y en eut le moins. Mais après lui, cette graine qu'il déracinait a repoussé, par cette faiblesse naturelle qu'ont tous les religieux de vouloir augmenter leur nombre, et par cette autre faiblesse qu'ont les gouvernements de le souffrir.

Il fit d'ailleurs des lois fort sages pour les desservants des églises, et pour la réforme de leurs mœurs, quoique les siennes fussent assez déréglées; sachant très-bien que ce qui est permis à un souverain ne doit pas l'être à un curé. Avant lui, les femmes vivaient toujours séparées des hommes; il était inouï qu'un mari eût jamais vu la fille qu'il épousait. Il ne faisait connaissance avec elle qu'à l'église. Parmi les présents de noces était une grosse poignée de verges que le futur envoyait à la future, pour l'avertir qu'à la première occasion elle devait s'attendre à une petite correction maritale; les maris même pouvaient tuer leurs femmes impunément, et on enterrait vives celles qui usurpaient ce même droit sur leurs maris.

Pierre abolit les poignées de verges, défendit aux maris de tuer leurs femmes; et pour rendre les mariages moins malheureux et mieux assortis, il introduisit l'usage de faire manger les hommes avec elles, et de présenter les prétendants aux filles avant la célébration; en un mot, il établit et fit naître tout dans ses États, jusqu'à la société. On connaît le règlement qu'il fit lui-même pour obliger ses boïards et ses boïardes à tenir des assemblées, où les fautes qu'on commettait contre la civilité russe étaient punies d'un grand verre d'eau-de-vie qu'on faisait boire au délinquant, de façon que toute l'honorable compagnie s'en retournait fort ivre et peu corrigée. Mais c'était beaucoup d'introduire une espèce de société chez un peuple qui n'en connaissait point. On alla même jusqu'à donner quelquefois des spectacles dramatiques. La princesse Natalie, une de ses sœurs, fit des tragédies en langue russe, qui ressemblaient assez aux pièces de Shakspeare, dans lesquelles des tyrans et des arlequins faisaient les premiers rôles. L'orchestre était composé de violons russes qu'on faisait jouer à coups de nerf de bœuf. A présent, on a dans Pétersbourg des comédiens français et des opéras italiens. La magnificence et le goût même ont en tout succédé à la barbarie. Une des plus difficiles entreprises du fondateur fut d'accourcir les robes, et de faire raser les barbes de son peuple. Ce fut là l'objet des plus grands murmures. Comment apprendre à toute une nation à faire des habits à l'allemande, et à manier le rasoir? On en vint à bout en plaçant aux portes des villes des tailleurs et des barbiers; les uns coupaient les robes de ceux qui entraient, les autres les barbes : les obstinés payaient quarante sous de notre monnaie. Bientôt on aima mieux perdre sa barbe que son argent. Les femmes servirent utilement le czar dans cette réforme; elles préféraient

les empereurs : cette farce insolente n'a donc jamais été jouée que dans notre Occident; et ceux qui l'ont jouée ne sont pas encore supprimés! (*Ed. de Kehl.*)

Digitized by Google

les mentons rasés; elles lui eurent l'obligation de n'être plus fouettées, de vivre en société avec les hommes, et d'avoir à baiser des visages plus honnêtes.

Au milieu de ces réformes, grandes et petites, qui faisaient les amusements du czar, et de la guerre terrible qui l'occupait contre Charles XII, il jeta les fondements de l'importante ville et du port de Pétersbourg, en 1704, dans un marais où il n'y avait pas une cabane. Pierre travailla de ses mains à la première maison; rien ne le rebuta : des ouvriers furent forcés de venir sur ce bord de la mer Baltique, des frontières d'Astracan, des bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Il périt plus de cent mille hommes dans les travaux qu'il fallut faire, et dans les fatigues et la disette qu'on essuya; mais enfin la ville existe. Les ports d'Archangel, d'Astracan, d'Azof, de Véronise, furent construits.

Pour faire tant de grands établissements, pour avoir des flottes dans la mer Baltique, et cent mille hommes de troupes réglées, l'État ne possédait alors qu'environ vingt de nos millions de revenu. J'en ai vu le compte entre les mains d'un homme qui avait été ambassadeur à Pétersbourg. Mais la paye des ouvriers était proportionnée à l'argent du royaume. Il faut se souvenir qu'il n'en coûta que des oignons aux rois d'Égypte pour bâtir les pyramides. Je le répète, on n'a qu'à vouloir; on ne veut pas assez.

Quand il eut créé sa nation, il crut qu'il lui était bien permis de satisfaire son goût en épousant sa maîtresse, et une maîtresse qui méritait d'être sa femme. Il fit ce mariage publiquement en 1712. Cette célèbre Catherine, orpheline, née dans le village de Ringen en Estonie, nourrie par charité chez un ministre luthérien, nommé Gluck, mariée à un soldat livonien, prise par un parti deux jours après ce mariage, avait passé du service des généraux Bauer et Sheremetof à celui de Menzikoff, garçon pâtissier, qui devint prince et le premier homme de l'empire; enfin elle fut l'épouse de Pierre le Grand, et ensuite impératrice souveraine après la mort du czar, et digne de l'être. Elle adoucit beaucoup les mœurs de son mari, et sauva beaucoup plus de dos du knout, et beaucoup plus de têtes de la hache, que n'avait fait le général Le Fort. On l'aima, on la révéra. Un baron allemand, un écuyer d'un abbé de Fulde n'eût point épousé Catherine; mais Pierre le Grand ne pensait pas que le mérite eût, auprès de lui, besoin de trente-deux quartiers. Les souverains pensent volontiers qu'il n'y a d'autre grandeur que celle qu'ils donnent, et que tout est égal devant eux. Il est bien certain que la naissance ne met pas plus de différence entre les hommes qu'entre un ânon dont le père portait du fumier, et un ânon dont le père portait des reliques. L'éducation fait la grande différence, les talents la font prodigieuse, la fortune encore plus. Catherine avait eu une éducation tout aussi bonne, pour le moins, chez son ministre d'Estonie, que toutes les boïardes de Moscou et d'Archangel, et était née avec plus de talents et une âme plus grande; elle avait réglé la maison du général Bauer, et celle du prince Menzikoff, sans savoir ni lire ni écrire. Quiconque sait très-bien gouverner une grande

Digitized by Google

maison peut gouverner un royaume; cela peut paraître un paradoxe, mais certainement c'est avec le même esprit d'ordre, de sagesse, et de fermeté, qu'on commande à cent personnes et à plusieurs milliers.

Le czarovitz Alexis, fils du czar, qui épousa, dit-on, comme lui, une esclave, et qui, comme lui, quitta secrètement la Russie, n'eut pas un succès pareil dans ses deux entreprises; et il en coûta la vie au fils pour avoir imité mal à propos le père : ce fut un des plus terribles exemples de sévérité que jamais on ait donnés du haut d'un trône; mais ce qui est bien honorable pour la mémoire de l'impératrice Catherine, c'est qu'elle n'eut point de part au malheur de ce prince, né d'un autre lit, et qui n'aimait rien de ce que son père aimait; on n'accusa point Catherine d'avoir agi en marâtre cruelle : le grand crime du malheureux Alexis était d'être trop russe, de désapprouver tout ce que son père faisait de grand et d'immortel pour la gloire de sa nation. Un jour, entendant des Moscovites qui se plaignaient des travaux insupportables qu'il fallait endurer pour bâtir Pétersbourg : « Consolez-vous, dit-il, cette ville ne durera pas longtemps. » Quand il fallait suivre son père dans ces voyages de cinq à six cents lieues que le czar entreprenait souvent, le prince feignait d'être malade; on le purgeait rudement pour la maladie qu'il n'avait pas : tant de médecines, jointes à beaucoup d'eau-de-vie, altérèrent sa santé et son esprit. Il avait eu d'abord de l'inclination pour s'instruire : il savait la géométrie, l'histoire, avait appris l'allemand; mais il n'aimait point la guerre, ne voulait point l'apprendre; et c'est ce que son père lui reprochait le plus. On l'avait marié à la princesse de Volffenbuttel, sœur de l'impératrice, femme de Charles VI, en 1711. Ce mariage fut malheureux. La princesse était souvent abandonnée pour des débauches d'eau-de-vie, et pour Afrosine, fille finlandaise, grande, bien faite, et fort douce. On prétend que la princesse mourut de chagrin, si le chagrin peut donner la mort, et que le czarovitz épousa ensuite secrètement Afrosine en 1713, lorsque l'impératrice Catherine venait de lui donner un frère dont il se serait bien passé.

Les mécontentements entre le père et le fils devinrent de jour en jour plus sérieux, jusque-là que Pierre, dès l'an 1716, menaça le prince de le déshériter; et le prince lui dit qu'il voulait se faire moine.

Le czar, en 1717, renouvela ses voyages par politique et par curiosité; il alla enfin en France. Si son fils avait voulu se révolter, s'il y avait eu en effet un parti formé en sa faveur, c'était là le temps de se déclarer; mais au lieu de rester en Russie et de s'y faire des créatures, il alla voyager de son côté, ayant eu bien de la peine à rassembler quelques milliers de ducats, qu'il avait secrètement empruntés. Il se jeta entre les bras de l'empereur Charles VI, beau-frère de sa défunte femme. On le garda quelque temps très-incognito à Vienne; de là on le fit passer à Naples, où il resta près d'un an, sans que ni le czar, ni personne en Russie, sût le lieu de sa retraite.

Pendant que le fils était ainsi caché, le père était à Paris, où il fut reçu avec les mêmes respects qu'ailleurs, mais avec une galanterie qu'il ne pouvait trouver qu'en France. S'il allait voir une manufacture,

Digitized by Google

et qu'un ouvrage attirât plus ses regards qu'un autre, on lui en faisait présent le lendemain. Il alla dîner à Petitbourg, chez M. le duc d'Antin, et la première chose qu'il vit fut son portrait en grand avec le même habit qu'il portait. Quand il alla voir la Monnaie royale des médailles, on en frappa devant lui de toute espèce, et on les lui présentait : enfin on en frappa une qu'on laissa exprès tomber à ses pieds, et qu'on lui laissa ramasser. Il s'y vit gravé d'une manière parfaite, avec ces mots : *Pierre le Grand.* Le revers était une Renommée, et la légende : *Vires acquirit eundo;* allégorie aussi juste que flatteuse pour un prince qui augmentait en effet son mérite par ses voyages.

En voyant le tombeau du cardinal de Richelieu et la statue de ce ministre, ouvrage digne de celui qu'il représente, le czar laissa paraître un de ces transports, et dit une de ces choses qui ne peuvent partir que de ceux qui sont nés pour être de grands hommes. Il monta sur le tombeau, embrassa la statue : « Grand ministre, dit-il, que n'es-tu né de mon temps! je te donnerais la moitié de mon empire pour m'apprendre à gouverner l'autre. » Un homme qui avait moins d'enthousiasme que le czar, s'étant fait expliquer ces paroles prononcées en langue russe, répondit : « S'il avait donné cette moitié, il n'aurait pas longtemps gardé l'autre. »

Le czar, après avoir ainsi parcouru la France, où tout dispose les mœurs à la douceur et à l'indulgence, retourna dans sa patrie, et y reprit sa sévérité. Il avait enfin engagé son fils à revenir de Naples à Pétersbourg : ce jeune prince fut de là conduit à Moscou devant le czar son père, qui commença par le priver de la succession au trône, et lui fit signer un acte solennel de renonciation à la fin du mois de janvier 1718; et, en considération de cet acte, le père promit à son fils de lui laisser la vie.

Il n'était pas hors de vraisemblance qu'un tel acte serait un jour annulé. Le czar, pour lui donner plus de force, oubliant qu'il était père, et se souvenant seulement qu'il était fondateur d'un empire que son fils pouvait replonger dans la barbarie, fit instruire publiquement le procès de ce prince infortuné, sur quelques réticences qu'on lui reprochait dans l'aveu qu'on avait d'abord exigé de lui.

On assembla des évêques, des abbés, et des professeurs, qui trouvèrent dans l'Ancien Testament, que ceux qui maudissent leur père et leur mère doivent être mis à mort; qu'à la vérité David avait pardonné à son fils Absalon révolté contre lui, mais que Dieu n'avait pas pardonné à Absalon. Tel fut leur avis sans rien conclure; mais c'était en effet signer un arrêt de mort. Alexis n'avait, à la vérité, jamais maudit son père; il ne s'était point révolté comme Absalon; il n'avait point couché publiquement avec les concubines du roi : il avait voyagé sans la permission paternelle, et il avait écrit des lettres à ses amis, par lesquelles il marquait seulement qu'il espérait qu'on se souviendrait un jour de lui en Russie. Cependant de cent vingt-quatre juges séculiers qu'on lui donna, il ne s'en trouva pas un qui ne conclût à la mort; et ceux qui ne savaient pas écrire firent signer les autres pour eux. On a dit dans l'Europe, on a souvent imprimé, que le czar s'était

Digitized by Google

fait traduire d'espagnol en russe le procès criminel de don Carlos, ce prince infortuné que Philippe II son père avait fait mettre dans une prison, où mourut cet héritier d'une grande monarchie; mais jamais il n'y eut de procès fait à don Carlos, et jamais on n'a su la manière, soit violente, soit naturelle, dont ce prince mourut. Pierre, le plus despotique des princes, n'avait pas besoin d'exemples. Ce qui est certain, c'est que son fils mourut dans son lit, le lendemain de l'arrêt, et que le czar avait à Moscou une des plus belles apothicaireries de l'Europe. Cependant il est probable que le prince Alexis, héritier de la plus vaste monarchie du monde, condamné unanimement par les sujets de son père, qui devaient être un jour les siens, put mourir de la révolution que fit dans son corps un arrêt si étrange et si funeste. Le père alla voir son fils expirant, et on dit qu'il versa des larmes.

Infelix! utcunque ferent ea facta minores!

Mais, malgré ses larmes, les roues furent couvertes des membres rompus des amis de son fils. Il fit couper la tête à son propre beau-frère, le comte Lapuchin, frère de sa femme Ottokesa Lapuchin qu'il avait répudiée, et oncle du prince Alexis. Le confesseur du prince eut aussi la tête coupée. Si la Moscovie a été civilisée, il faut avouer que cette politesse lui a coûté cher.

Le reste de la vie du czar ne fut qu'une suite de ses grands desseins, de ses travaux, et de ses exploits, qui semblaient effacer l'excès de ses sévérités, peut-être nécessaires. Il faisait souvent des harangues à sa cour et à son conseil. Dans une de ces harangues, il leur dit qu'il avait sacrifié son fils au salut de ses États.

Après la paix glorieuse qu'il conclut enfin avec la Suède en 1721, par laquelle on lui céda la Livonie, l'Estonie, l'Ingermanie, la moitié de la Carélie et du Vibourg, les États de Russie lui déférèrent le nom de *grand*, de père de la patrie et d'empereur. Ces États étaient représentés par le sénat, qui lui donna solennellement ces titres en présence du comte de Kinski, ministre de l'empereur, de M. de Campredon, envoyé de France, des ambassadeurs de Prusse et de Hollande. Peu à peu les princes de l'Europe se sont accoutumés à donner aux souverains de Russie ce titre d'empereur; mais cette dignité n'empêche pas que les ambassadeurs de France n'aient partout le pas sur ceux de Russie.

Les Russes doivent certainement regarder le czar comme le plus grand des hommes. De la mer Baltique aux frontières de la Chine, c'est un héros; mais doit-il l'être parmi nous? était-il comparable pour la valeur à nos Condé, à nos Villars; et pour les connaissances, pour l'esprit, pour les mœurs, à une foule d'hommes avec qui nous vivons? Non; mais il était roi, et roi mal élevé; et il a fait ce que peut-être mille souverains à sa place n'eussent pas fait. Il a eu cette force dans l'âme qui met un homme au-dessus des préjugés de tout ce qui l'environne et de tout ce qui l'a précédé : c'est un architecte qui a bâti en brique, et qui ailleurs eût bâti en marbre. S'il eût régné en France, il eût pris les arts au point où ils sont pour les élever au comble : on

Digitized by Google

l'admirait d'avoir vingt-cinq grands vaisseaux sur la mer Baltique, il en eût eu deux cents dans nos ports.

A voir ce qu'il a fait de Pétersbourg, qu'on juge ce qu'il eût fait de Paris. Ce qui m'étonne le plus, c'est le peu d'espérance que devait avoir le genre humain, qu'il dût naître à Moscou un homme tel que le czar Pierre. Il y avait à parier un nombre égal à celui de tous les hommes qui ont peuplé de tous les temps la Russie, contre l'unité, que ce génie si contraire au génie de sa nation ne serait donné à aucun Russe; et il y avait encore à parier environ seize millions, qui faisaient le nombre des Russes d'alors, contre un, que ce lot de la nature ne tomberait pas au czar. Cependant la chose est arrivée. Il a fallu un nombre prodigieux de combinaisons et de siècles, avant que la nature fît naître celui qui devait inventer la charrue, et celui à qui nous devons l'art de la navette. Aujourd'hui les Russes ne sont plus surpris de leurs progrès; ils se sont, en moins de cinquante ans, familiarisés avec tous les arts. On dirait que ces arts sont anciens chez eux. Il y a encore de vastes climats en Afrique où les hommes ont besoin d'un czar Pierre : il viendra peut-être dans des millions d'années; car tout vient trop tard.

COMPLIMENT

FAIT AU ROI LE 21 FÉVRIER 1749, SUR LA PAIX CONCLUE AVEC LA REINE DE HONGRIE ET DE BOHÊME, IMPÉRATRICE, ET LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE;

PAR M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SIRE,

L'Académie, destinée à célébrer la véritable gloire, n'a jamais eu de plus digne objet de ses soins. Faible interprète de ses sentiments, je dois l'honneur qu'elle m'a fait au bonheur dont je jouis d'être plus à portée de connaître cette grande âme, le principe de ce que nous admirons.

Témoin des actions héroïques de Votre Majesté, comme de la simplicité qui les embellit, je vous ai vu, sire, dans les batailles, préparer par des victoires cette paix qu'on s'obstinait à ne pas accepter; cette paix, le fruit de votre modération et de la fidélité à vos promesses; cette paix que l'amour du bien public a dictée, et que la reconnaissance doit bénir à jamais.

C'est à mes confrères, sire, à transmettre à la postérité vos triomphes sur vos ennemis et sur vous-même, l'amour que vous avez pour vos peuples, le bien que vous faites au monde, l'exemple que vous donnez aux rois

Que l'Académie célèbre le grand homme qu'on admire, je ne vois que le maître qui se fait aimer. Le récit des grandes choses exige de

Digitized by Google

l'éloquence : le cœur n'en a pas besoin; il parle avec confiance, et ne craint point de faire rougir celui qui ne craint que les louanges. Les bouches de la renommée diront ce que vous avez fait; la mienne, ce que vous inspirez.

DES
EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

(1749.)

Un seul citoyen[1], qui n'était pas fort riche, mais qui avait une grande âme, fit à ses dépens la place des Victoires, et érigea par reconnaissance une statue à son roi. Il fit plus que sept cent mille citoyens n'ont encore fait dans ce siècle. Nous possédons dans Paris de quoi acheter des royaumes; nous voyons tous les jours ce qui manque à notre ville, et nous nous contentons de murmurer. On passe devant le Louvre, et on gémit de voir cette façade, monument de la grandeur de Louis XIV, du zèle de Colbert, et du génie de Perrault, cachée par des bâtiments de Goths et de Vandales. Nous courons aux spectacles, et nous sommes indignés d'y entrer d'une manière si incommode et si dégoûtante, d'y être placés si mal à notre aise, de voir des salles si grossièrement construites, des théâtres si mal entendus, et d'en sortir avec plus d'embarras et de peine qu'on n'y est entré. Nous rougissons, avec raison, de voir les marchés publics établis dans des rues étroites, étaler la malpropreté, répandre l'infection, et causer des désordres continuels. Nous n'avons que deux fontaines[2] dans le grand goût, et il s'en faut bien qu'elles soient avantageusement placées; toutes les autres sont dignes d'un village. Des quartiers immenses demandent des places publiques; et tandis que l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et la statue équestre de Henri le Grand, ces deux ponts, ces deux quais superbes, ce Louvre, ces Tuileries, ces Champs-Élysées, égalent ou surpassent les beautés de l'ancienne Rome, le centre de la ville, obscur, resserré, hideux, représente le temps de la plus honteuse barbarie. Nous le disons sans cesse; mais jusqu'à quand le dirons-nous sans y remédier?

A qui appartient-il d'embellir la ville, sinon aux habitants qui jouissent dans son sein de tout ce que l'opulence et les plaisirs peuvent prodiguer aux hommes? On parle d'une place et d'une statue du roi; mais depuis le temps qu'on en parle, on a bâti une place dans Londres, et on a construit un pont sur la Tamise, au milieu même d'une guerre plus funeste et plus ruineuse pour les Anglais que pour nous. Ne pouvant pas avoir la gloire de donner l'exemple, ayons au moins

1. Le maréchal de La Feuillade. (ÉD.)
2. La fontaine des Innocents, et celle de la rue de Grenelle. (ÉD.)

Digitized by Google

celle d'enchérir sur les exemples qu'on nous donne. Il est temps que ceux qui sont à la tête de la plus opulente capitale de l'Europe, la rendent la plus commode et la plus magnifique. Ne serons-nous pas honteux, à la fin, de nous borner à de petits feux d'artifice vis-à-vis un bâtiment grossier[1], dans une petite place destinée à l'exécution des criminels? Qu'on ose élever son esprit, et on fera ce qu'on voudra. Je ne demande autre chose, sinon qu'on veuille avec fermeté. Il s'agit bien d'une place! Paris serait encore très-incommode et très-irrégulier quand cette place serait faite; il faut des marchés publics, des fontaines qui donnent en effet de l'eau, des carrefours réguliers, des salles de spectacle; il faut élargir les rues étroites et infectes, découvrir les monuments qu'on ne voit point, et en élever qu'on puisse voir.

La bassesse des idées, la crainte encore plus basse d'une dépense nécessaire, viennent combattre ces projets de grandeur que chaque bon citoyen a faits cent fois en lui-même. On se décourage quand on songe à ce qu'il en coûtera pour élever ces grands monuments, dont la plupart deviennent chaque jour indispensables, et qu'il faudra bien faire à la fin, quoi qu'il en coûte; mais au fond il est bien certain qu'il n'en coûtera rien à l'État. L'argent employé à ces nobles travaux ne sera certainement pas payé à des étrangers. S'il fallait faire venir le fer d'Allemagne et les pierres d'Angleterre, je vous dirais : « Croupissez dans votre molle nonchalance, jouissez en paix des beautés que vous possédez, et restez privés de celles qui vous manquent. » Mais bien loin que l'État perde à ces travaux, il y gagne; tous les pauvres alors sont utilement employés, la circulation de l'argent en augmente, et le peuple qui travaille le plus est toujours le plus riche. Mais où trouver des fonds? Et où en trouvèrent les premiers rois de Rome, quand, dans les temps de la pauvreté, ils bâtirent ces souterrains qui furent, six cents ans après eux, l'admiration de Rome riche et triomphante? Pensons-nous que nous soyons moins industrieux que ces Égyptiens, dont je ne vanterai pas ici les pyramides, qui ne sont que de grossiers monuments d'ostentation, mais dont je rappellerai tant d'ouvrages nécessaires et admirables? Y a-t-il moins d'argent dans Paris qu'il n'y en avait dans Rome moderne quand elle bâtit Saint-Pierre, qui est le chef-d'œuvre de la magnificence et du goût, et quand elle éleva tant d'autres beaux morceaux d'architecture, où l'utile, le noble, et l'agréable, se trouvent ensemble? Londres n'était pas si riche que Paris, quand ses aldermans firent l'église de Saint-Paul, qui est la seconde de l'Europe, et qui semble nous reprocher notre cathédrale gothique. Où trouver des fonds? En manquons-nous quand il faut dorer tant de cabinets et tant d'équipages, et donner tous les jours des festins qui ruinent la santé et la fortune, et qui engourdissent à la longue toutes les facultés de l'âme? Si nous calculions quelle est la circulation d'argent que le jeu seul opère dans Paris, nous serions effrayés. Je suppose que dans dix mille maisons il y ait au moins mille francs qui cir-

1. L'Hôtel de ville. (Éd.)

Digitized by Google

culent en perte ou en gain par maison chaque année (la somme peut aller dix fois au delà), cet article seul, tel que je le réduis, monte à dix millions, dont la perte serait insensible.

Il y a aujourd'hui beaucoup plus d'argent monnayé dans le royaume que n'en possédait Louis XIV. Il dépensa 400 millions et davantage à Versailles, à Trianon, à Marly; et ces 400 millions, à 27 à 28 liv. le marc, font aujourd'hui beaucoup plus de 700 millions. Les dépenses de trois bosquets auraient suffi pour les embellissements nécessaires à la capitale. Quand un souverain fait ces dépenses pour lui, il témoigne sa grandeur; quand il les fait pour le public, il témoigne sa magnanimité. Mais dans l'un et l'autre cas, il encourage les arts, il fait circuler l'argent, et rien ne se perd dans ses entreprises, sinon les remises faites dans les pays étrangers, pour acheter chèrement d'anciennes statues mutilées, tandis que nous avons parmi nous des Phidias et des Praxitèles.

Le roi, par sa grandeur d'âme et par son amour pour son peuple, voudrait contribuer à rendre sa capitale digne de lui. Mais, après tout, il n'est pas plus roi des Parisiens que des Lyonnais et des Bordelais; chaque métropole doit se secourir elle-même. Faut-il à un particulier un arrêt du conseil pour ajuster sa maison? Le roi d'ailleurs, après une longue guerre, n'est point en état à présent de dépenser beaucoup pour nos plaisirs; et avant d'abattre les maisons qui nous cachent la façade de Saint-Gervais, il faut payer le sang qui a été répandu pour la patrie. D'ailleurs, s'il y a aujourd'hui plus d'espèces dans le royaume que du temps de Louis XIV, les revenus actuels de la couronne n'approchent pas encore de ce qu'ils étaient en effet sous ce monarque : car dans les soixante et douze années de ce règne, on leva sur la nation 18 milliards numéraires; ce qui fait, année commune, 200 millions 500 mille livres, à 27 à 30 liv. le marc; et cette somme annuelle revient à environ 330 millions d'aujourd'hui; or il s'en faut beaucoup que le roi ait ce revenu. On dit toujours : « Le roi est riche, » dans le même sens qu'on le dirait d'un seigneur ou d'un particulier : mais en ce sens-là le roi n'est point riche du tout; il n'a presque point de domaine; et j'observerai, en passant, que les temps les plus malheureux de la monarchie ont été ceux où les rois n'avaient que leur domaine pour résister à leurs ennemis, et pour récompenser leurs sujets. Le roi est précisément et à la lettre l'économe de toute la nation; la moitié de l'argent circulant dans le royaume passe par des trésoriers comme par un crible; et tout homme qui demande au roi une pension, une gratification, dit en effet au roi : « Sire, donnez-moi une petite portion de l'argent de mes concitoyens. » Reste à savoir si cet homme a bien mérité de la patrie; il est clair qu'alors la patrie lui doit, et le roi le paye au nom de l'État : mais il est clair encore que le roi n'a pour les dépenses arbitraires que ce qui reste après qu'il a satisfait aux dépenses nécessaires.

Il est encore très-vrai qu'il s'en faut beaucoup qu'il se trouve au pair, c'est-à-dire que toutes les dettes annuelles soient payées au bout de l'année. Je crois qu'il n'y a que deux États en Europe, l'un très-

Digitized by Google

grand et l'autre très-petit, où l'on ait établi cette économie; et nous sommes infiniment plus riches que ces deux États.

Enfin, que le roi doive beaucoup, ou peu, ou rien, il est encore certain qu'il ne thésaurise pas : s'il thésaurisait, il y perdrait lui et l'État. Henri IV, après des temps d'orage qui tenaient à la barbarie, gêné encore de tous côtés, et n'obtenant que des remontrances quand il fallait de l'argent pour reprendre Amiens des mains des ennemis; Henri IV, dis-je, eut raison d'amasser en quelques années, avec ses revenus, un trésor d'environ 40 millions, dont 22 étaient enfermés dans les caves de la Bastille. Ce trésor de 40 millions en valait à peu près 100 d'aujourd'hui; et toutes les denrées (excepté les soldats, que j'ai appelés la plus nécessaire denrée des rois) étant aujourd'hui du double au moins plus chères, il est démontré que le trésor de Henri IV répond à 200 de nos millions en 1749. Cet argent nécessaire, cet argent que ce grand prince n'aurait pu avoir autrement, était perdu quand il était enterré; remis dans le commerce, il aurait valu à l'État 2 millions numéraires de son temps au moins par année. Henri IV y perdit donc; et il n'eût pas enterré son trésor, s'il eût été assuré de le retrouver au besoin dans la bourse de ses sujets. Il en usait, tout roi qu'il était, comme avaient agi les particuliers dans les temps déplorables de la Ligue; ils enfouissaient leur argent : ce qui était malheureusement nécessaire alors serait très-déplacé aujourd'hui. Le roi a pour trésor la manutention, l'usage de l'argent que lui produisent la culture de nos terres, notre commerce, notre industrie; et avec cet argent il supporte des charges immenses; or, de ce produit des terres, du commerce, de l'industrie du royaume, il en reste dans Paris la grande partie; et si le roi, au bout de l'année, redoit encore, c'est-à-dire s'il n'a pu, comme nous l'avons dit, de ce produit annuel payer toutes les charges annuelles de l'État; s'il n'est pas riche en ce sens, la ville de Paris n'en est pas moins opulente. Henri IV avait 40 millions de livres de son temps dans ses coffres; ce n'est pas exagérer que de dire que les citoyens de Paris en possèdent six fois autant, pour le moins, en argent monnayé. Ce n'est donc pas au roi, c'est à nous de contribuer à présent aux embellissements de notre ville : les riches citoyens de Paris peuvent la rendre un prodige de magnificence, en donnant peu de chose de leur superflu. Y a-t-il un homme aisé qui ait le front de dire : « Je ne veux pas qu'il m'en coûte cent francs par an pour l'avantage du public et pour le mien? » S'il y a un homme assez lâche pour le penser, il ne sera pas assez effronté pour le dire. Il ne s'agit donc que de lever les fonds nécessaires; et il y a cent façons entre lesquelles ceux qui sont au fait peuvent aisément choisir.

Que le corps de ville demande seulement la permission de mettre une taxe modérée et proportionnelle sur les habitants, ou sur les maisons, ou sur les denrées; cette taxe presque insensible pour embellir notre ville sera, sans comparaison, moins forte que celle que nous supportions pour voir périr nos compatriotes sur le Danube; que ce même Hôtel de ville emprunte en rentes viagères, en rentes tournantes, quelques millions qui seront un fonds d'amortissement; qu'il

Digitized by Google

fasse une loterie bien combinée; qu'il emploie une somme fixe tous les ans; que le roi daigne ensuite, quand ses affaires le permettront, concourir à ces nobles travaux, en affectant à cette dépense quelques parties des impôts extraordinaires que nous avons payés pendant la guerre, et que tout cet argent soit fidèlement économisé; que les projets soient reçus au concours; que l'exécution soit au rabais : il sera facile de démontrer qu'on peut, en moins de dix ans, faire de Paris la merveille du monde.

Le conte que l'on fait du grand Colbert qui, en peu de mois, mit de l'argent dans les coffres du roi, par les dépenses même d'un carrousel, est une fable; car les fermes n'étaient point régies pour le compte du roi; d'ailleurs, on n'aurait pu s'apercevoir qu'à la longue de ce bénéfice : mais c'est une fable qui a un très-grand sens, et qui montre une vérité palpable.

Il est indubitable que de telles entreprises peupleront Paris de quatre ou cinq mille ouvriers de plus, qu'il en viendra encore des pays étrangers : or la plupart arrivent avec leurs familles; et si ces artistes gagnent 1 500 000 francs, ils en rendent un million à l'État par leurs dépenses, par la consommation des denrées. Le mouvement prodigieux d'argent que ces entreprises opéreraient dans Paris augmenterait encore de beaucoup le produit des fermes générales. Si les citoyens qui ont le bail de ces fermes générales gagnent par cette opération 1 500 000 francs par année, s'ils ne gagnent même qu'un million, que 500 000 francs, seront-ils lésés qu'on leur propose de contribuer de 300 000 livres par an, de 500 000 francs même, à ce grand ouvrage? Il y en a beaucoup parmi eux qui pensent assez noblement pour le proposer eux-mêmes; et les secours désintéressés qu'ils ont donnés au roi pendant la guerre répondent de ce qu'ils peuvent, et par conséquent de ce qu'ils doivent faire pendant la paix, pour leur patrie : ils ont emprunté pour le roi à 5 pour cent, et n'ont reçu du roi que 5 pour cent; ainsi ils ont prêté sans intérêt. Quand M. Orri, en 1743, pour favoriser le commerce extérieur, supprima les impôts sur les toiles, sur tous les ouvrages de bonneterie et les tapisseries, à la sortie du royaume, à commencer en 1744, les fermiers généraux demandèrent eux-mêmes que l'impôt fût supprimé dès le moment, et ne voulurent point d'indemnité. Un d'eux[1] fournit du blé à une province qui en manquait, sans y faire le moindre profit, et n'accepta qu'une médaille que la province fit frapper en son honneur. Enfin, il n'y a pas longtemps que nous avons vu un homme de finances[2], qui seul avait secouru l'État plus d'une fois, et qui laissa à sa mort 10 millions d'argent prêtés à des particuliers, dont 5 ne portaient aucun intérêt. Il y a donc de très-grandes âmes parmi ceux qu'on soupçonne de n'avoir que des âmes intéressées; et le gouvernement peut exciter l'émulation de ceux qui, s'étant enrichis dans les finances, doivent contribuer à la décoration d'une ville où ils ont fait leur fortune. Encore une fois, il faut

1 Bouret, fermier-général. (Ed.) — 2. Samuel Bernard. (Ed.)

Digitized by Google

vouloir. Le célèbre curé de Saint-Sulpice[1] voulut, et il bâtit, sans aucun fonds, un vaste édifice. Il nous sera certainement plus aisé de décorer notre ville avec les richesses que nous avons, qu'il ne le fut de bâtir avec rien Saint-Sulpice et Saint-Roch. Le préjugé qui s'effarouche de tout, la contradiction qui combat tout, diront que tant de projets sont trop vastes, d'une exécution trop difficile, trop longue. Ils sont cent fois plus aisés pourtant qu'il ne le fut de faire venir l'Eure et la Seine à Versailles, d'y bâtir l'Orangerie, et d'y faire les bosquets.

Quand Londres fut consumée par les flammes[2], l'Europe disait : « Londres ne sera rebâtie de vingt ans, et encore verra-t-on son désastre dans les réparations de ses ruines. Elle fut rebâtie en deux ans, et le fut avec magnificence. Quoi ! ne sera-ce jamais qu'à la dernière extrémité que nous ferons quelque chose de grand ? Si la moitié de Paris était brûlée, nous la rebâtirions superbe et commode ; et nous ne voulons pas lui donner aujourd'hui, à mille fois moins de frais, les commodités et la magnificence dont elle a besoin. Cependant une pareille entreprise ferait la gloire de la nation, un honneur immortel au corps de ville de Paris, encouragerait tous les arts, attirerait les étrangers des bouts de l'Europe, enrichirait l'État, bien loin de l'appauvrir, accoutumerait au travail mille indigents fainéants qui ne fondent actuellement leur misérable vie que sur le métier infâme et punissable de mendiants, et qui contribuent encore à déshonorer notre ville ; il en résulterait le bien de tout le monde, et plus d'une sorte de bien. Voilà, sans contredit, l'effet de ces travaux qu'on propose, que tous les citoyens souhaitent, et que tous les citoyens négligent. Fasse le ciel qu'il se trouve quelque homme assez zélé pour embrasser de tels projets, d'une âme assez ferme pour les suivre, d'un esprit assez éclairé pour les rédiger, et qu'il soit assez accrédité pour les faire réussir ! Si dans notre ville immense il ne se trouve personne qui s'en charge ; si on se contente d'en parler à table, de faire d'inutiles souhaits, ou peut-être des plaisanteries impertinentes, il faut pleurer sur les ruines de Jérusalem.

LETTRE

A L'OCCASION DE L'IMPÔT DU VINGTIÈME.

Paris, 16 mai 1749.

Monsieur,

Vous vous souvenez de la journée que j'eus l'honneur de passer avec vous lorsqu'on fit la revue des gardes. Parmi les carrosses brillants dont la plaine était couverte, le vôtre fut remarqué ; et parmi les diamants dont les dames étaient parées, ceux de madame votre femme furent vus avec admiration. Au retour nous descendîmes chez vous,

1. Languet de Gergy. (Éd.) — 2. En 1666. (Éd.)

Digitized by Google

et nous nous trouvâmes au nombre de quatorze ou quinze personnes. On joua quelque temps dans ce magnifique salon que vous avez orné avec tant de goût; il y eut environ trois cents louis de perte, et la gaieté de la compagnie n'en fut point altérée. Les gagnants payèrent les cartes, selon l'usage, vingt fois au-dessus de ce qu'elles coûtent. Nous soupâmes ensuite : vous savez combien la beauté de votre vaisselle frappa tout le monde; vos doubles entrées furent encore plus applaudies. On loua beaucoup votre cuisinier, et on avoua que vous aviez raison de lui donner 1500 francs de gages, ce qui fait 500 francs de plus que ce que vous donnez au précepteur de monsieur votre fils, et près de mille francs au delà des appointements de votre secrétaire. Quelqu'un de nous fit réflexion qu'il y avait dans Paris cinq ou six cents soupers qui ne cédaient guère au vôtre. Cette idée ne vous déplut point : vous n'êtes pas de ceux qui ne voudraient qu'eux d'heureux sur la terre.

Un homme de mauvaise humeur prit ce temps-là, assez mal à propos, pour dire qu'il y avait aussi dans les quatrièmes étages bien des familles qui faisaient mauvaise chère. Nous lui fermâmes la bouche en lui prouvant qu'il faut absolument qu'il y ait des pauvres, et que la magnificence d'une maison comme la vôtre suffisait pour faire vivre dans Paris deux cents ouvriers, au moins, de ce qu'ils gagnaient avec vous.

On remarqua ensuite que ce qui rend Paris la plus florissante ville du monde n'est pas tant ce nombre d'hôtels magnifiques, où l'opulence se déploie avec quelque faste, que ce nombre prodigieux de maisons particulières, où l'on vit avec une aisance inconnue à nos pères, et à laquelle les autres nations ne sont pas encore parvenues. Comparons, en effet, Paris et Londres, qui est sa rivale en étendue de terrain, et qui est assurément bien loin de l'être en splendeur, en goût, en somptuosité, en commodités recherchées, en agréments, en beaux-arts, et surtout dans l'art de la société. Je ne craindrai point de me tromper en assurant qu'il y a cinq cents fois plus d'argenterie chez les bourgeois de Paris que chez les bourgeois de Londres. Votre notaire, votre procureur, votre marchand de drap, sont beaucoup mieux logés, mieux meublés, mieux servis, qu'un magistrat de la première cité d'Angleterre.

Il se mange en un soir, à Paris, plus de volailles et de gibier que dans Londres en une semaine; il s'y brûle peut-être mille fois plus de bougies; car à Londres, si vous exceptez le quartier de la cour, on ne connaît que la chandelle. Je ne parlerai point des autres capitales. Amsterdam, la plus peuplée de toutes après Londres, est le pays de la parcimonie; Vienne et Madrid ne sont que des villes médiocres : Rome n'est guère plus peuplée que Lyon, et je doute fort qu'elle soit aussi riche. En faisant ces réflexions, nous jouissions du plaisir de nous rendre compte de notre félicité; et si Rome a de plus beaux édifices, Londres des flottes plus nombreuses, Amsterdam de plus grands magasins, nous convînmes qu'il n'y a point de ville sur la terre où un aussi grand nombre de citoyens jouisse de tant d'abondance, de tant de commodités, et d'une vie si délicieuse.

Digitized by Google

L'examen assez long que nous fîmes des richesses de Paris nous conduisit à parler des autres villes du royaume; et ceux des convives qui n'étaient pas sortis de la capitale furent étonnés d'apprendre combien de belles maisons on avait bâties depuis quarante ans dans les principales villes des provinces, et combien d'équipages et de meubles somptueux on y voyait. Un homme de la compagnie assura qu'il n'y a point de petite ville dans laquelle il n'y ait au moins un orfévre, et qu'il y en a plusieurs du dernier ordre qui en ont deux ou trois. C'est sur cela qu'un autre homme très-instruit nous dit qu'il y a en France pour plus de douze cents millions d'argent orfévré. Il paraît qu'il a passé, depuis près de vingt-cinq ans, autant d'espèces à la Monnaie. On sait à quel point la balance du commerce nous a été favorable dans les années de paix, et nous avons certainement plus gagné dans ces années que nous n'avons perdu dans celles de la guerre. A peine cette guerre a-t-elle été terminée que nous avons vu tout d'un coup le change en notre faveur avec toutes les villes de l'Europe; tous les effets commerçables ont augmenté de prix sur la place; l'argent, qui était à six pour cent d'intérêt, est retombé à cinq. Vous savez que le prix des effets publics, de l'argent, et celui du change, sont le pouls du corps politique qui marque évidemment sa santé ou sa maladie. Vous savez avec quelle rapidité prodigieuse le commerce immense de nos villes marchandes a repris vigueur; vous savez qu'actuellement M. de Regio ramène à Cadix les trésors de la Havane, dans lesquels il y a plus de quatre-vingts millions pour notre compte.

Ce sont là des faits qui furent avoués par tout ce qui était chez vous, et qui ne purent être contestés par personne. Le même homme un peu contrariant qui avait déjà parlé des pauvres de Paris, parla alors des pauvres de province. « J'avoue, dit-il, que les villes paraissent assez à leur aise; mais la campagne est entièrement ruinée. » Un bon citoyen, homme de sens, prit la parole, et dit : « Quand vous vivez abondamment dans un château du produit de votre terre, c'est une marque infaillible que cette terre rapporte. Or, certainement les villes ne vivent que de la culture des campagnes voisines; car ce ne sont pas les plaines de Magdebourg qui font subsister Orléans et Dijon; or, si l'on vit dans l'abondance à Orléans et à Dijon, il est démontré que les champs d'alentour ne sont pas en friche. On dit toujours que la campagne est désolée; on ne cessait de s'en plaindre du temps du grand Colbert, et c'est surtout à Paris qu'on le dit. On s'avise à l'entremets, en mangeant des petits pois qui coûtent cent écus le litron, de se donner le plaisir de gémir sur la destinée des paysans; et depuis le temps que l'on étale si gaiement cette pitié, le royaume devrait avoir péri cent fois. Mais je vous demande dans quel temps vous pensez que les habitants de la campagne aient joui d'un sort plus heureux, aient eu plus de facilité dans le débit de leurs denrées, aient été mieux nourris, et mieux vêtus? Serait-ce quand la taille arbitraire était établie dans presque tout le royaume? Serait-ce en 1709, quand le prêt et le pain manquèrent au soldat, quand l'officier était obligé d'escompter à soixante et dix pour cent de perte les billets qu'on lui donnait en

Digitized by Google

payement? Serait-ce dans les années où les ministres de Louis XIV firent des affaires extraordinaires pour plus de deux cents millions, qui reviennent à près de quatre cents millions de notre monnaie courante? Voudriez-vous remonter plus haut, et voir si les provinces, et la capitale, et les campagnes, étaient plus florissantes quand les ennemis vinrent jusqu'à l'Oise, du temps du cardinal de Richelieu? quand ils prirent Amiens sous Henri IV? Remontez encore. Songez aux guerres civiles, aux guerres des Anglais, au temps où les paysans opprimés par les seigneurs des châteaux se soulevèrent contre eux, et assommèrent ceux qui tombèrent dans leurs mains; au temps où les campagnes étaient désertes, où les grands chemins étaient couverts de ronces, où l'on criait dans Paris : *Terrains abandonnés à vendre!* où l'on faisait son testament quand on entreprenait le voyage d'une province à une autre. Comparez ces siècles et le nôtre, si vous l'osez. »

L'homme à contradiction n'eut rien à répliquer, mais, après avoir parlé vaguement, comme font presque tous les critiques : « Convenez pourtant, dit-il, que tout est perdu si, pour acquitter les dettes de l'État, on réduit l'impôt du dixième au vingtième, et si de ce vingtième on fait un fonds d'amortissement pour éteindre les capitaux des autres impôts établis pendant la guerre et pour rembourser les rentes. »

L'homme qui avait déjà battu notre contradicteur tira alors un petit papier de sa poche, et nous demanda à tous si nous savions ce que Louis XIV avait levé sur la nation pendant les soixante et douze années de son règne.

Vous vous souvenez, monsieur, avec quelle sincérité nous répondîmes unanimement que nous n'en savions rien. « Eh bien, moi je le sais, dit-il, par le moyen d'un citoyen très-éclairé et très-sage, qui, après avoir longtemps servi le roi dans ses armées en qualité d'officier, le sert actuellement dans ses finances. Il s'est donné la peine de faire cet immense calcul de toutes les impositions, ventes d'offices et droits de toute espèce, établis dans ce long et glorieux règne. En voici le résultat. Il monte à dix-huit milliards : ce qui compose, année commune, deux cents millions cinq cent mille livres, l'argent étant de vingt-sept à trente francs le marc. Or, ces deux cent millions cinq cent mille livres que Louis XIV retira chaque année, reviennent à trois cent trente millions de notre monnaie.

« Maintenant je demande si Louis XIV, malgré la faute qu'on fit de livrer tout aux traitants, a laissé son royaume moins riche, moins étendu, moins florissant, moins peuplé, moins puissant qu'il ne l'avait reçu de Louis XIII? Les dettes de l'État se trouvèrent, à sa mort, monter à plus de deux milliards. C'est moins que ce que doit aujourd'hui l'Angleterre, qui n'a pas la moitié de l'argent comptant que nous possédons; mais ces deux milliards qui faisaient tant de bruit, à qui les devait-on? une partie de la nation devait cet argent à l'autre. Cette dette énorme donna-t-elle à l'État de plus violentes secousses qu'il n'en reçut du système de Law? bouleversa-t-elle plus de fortunes? et y a-t-il aujourd'hui un homme de bon sens qui ne convienne qu'il eût mieux valu continuer le dixième pour faire un fonds d'amortissement à la

Digitized by Google

manière anglaise, en faisant d'ailleurs de justes réductions, que d'avoir recours aux dangereux et chimériques projets de Law? S'il fallait prendre un système étranger, c'était plutôt celui du ministère de Londres que celui d'un banquier de pharaon, fugitif de Londres. Maintenant, continua le même homme, vous savez, messieurs, ce que paye en temps de paix la Grande-Bretagne pour parvenir à éteindre ses dettes, et pour soutenir son fonds d'amortissement. Elle donne encore, outre les autres impôts, le dixième du revenu de ses terres. Elle vient récemment d'appliquer l'argent de ce fonds à l'acquit des dettes de la marine; elle vient d'en tirer un million de livres sterling pour son roi. Pourquoi donc ne voudriez-vous pas que, pour acquitter nos dettes, nous donnassions la moitié de ce que donne l'Angleterre, nous qui sommes du double plus riches qu'elle? »

Vous demandâtes alors ce que c'était que ces dettes que nous avions contractées pendant la guerre. « C'est, vous dit-on, ce que le roi a emprunté afin de payer le sang qu'on a versé pour lui, afin d'assurer des pensions aux officiers blessés, aux veuves, aux enfants des morts, afin de secourir ses alliés, afin de payer ceux qui ont nourri, habillé, armé le soldat. » Il n'y eut jamais de dettes plus légitimes, et il n'y eut jamais une manière plus sage, plus aisée de les éteindre. Elle ne livre point le peuple en proie à la rapine des partisans; elle porte avec égalité sur toutes les conditions, qui toutes, sans distinction, doivent contribuer au bien commun : et chaque année devient un soulagement par l'extinction d'une dette. Qu'est-ce qu'un impôt justement établi et qui ne gêne point le commerce? c'est une partie de son bien qu'on dépense pour faire valoir l'autre. La nation entière, en se payant un tribut à elle-même, est précisément semblable au cultivateur qui sème pour recueillir. Je possède une terre sur laquelle je paye des droits à l'État; ces droits servent à me faire payer exactement mes rentes, mes pensions, à me faire débiter avantageusement les denrées que ma terre me fournit. Le simple cultivateur est dans le même cas. S'il paye le dixième de sa récolte, il vend sa récolte un dixième plus cher. L'artisan taxé vend son travail à proportion de sa taxe. Un État est aussi bien gouverné que la faiblesse humaine peut le permettre, quand les tributs sont levés avec proportion, quand un ordre de l'État n'est pas favorisé aux dépens d'un autre, quand on contribue aux charges publiques, non selon sa qualité, mais selon son revenu; et c'est ce qu'un tribut tel que le vingtième de tous les biens opère. Si on n'admet pas cet arrangement, il faudra nécessairement un équivalent; car il faut commencer par payer ses dettes.

Ce ne sont point les impôts qui affaiblissent une nation; c'est ou la manière de les percevoir, ou le mauvais usage qu'on en fait. Mais si le roi se sert de cet argent pour acquitter des dettes, pour établir une marine, pour embellir la capitale, pour achever le Louvre, pour perfectionner ces grands chemins qui font l'admiration des étrangers, pour soutenir les manufactures et les beaux-arts, en un mot, pour encourager de tous côtés l'industrie; il faut avouer qu'un tel impôt, qui paraît un mal à quelques-uns, aura produit un très-grand bien à tout le

Digitized by Google

monde. Le peuple le plus heureux est celui qui paye le plus et qui travaille le plus, quand il paye et travaille pour lui-même.

Voilà, monsieur, à peu près ce qui fut dit chez vous. Je soumets ces idées au jugement de tous les bons citoyens.

J'ajouterai qu'on m'a assuré que le roi avait proposé lui-même de diminuer les dépenses de sa propre maison : mais que produirait cet excès de bonté? le retranchement peut-être d'un million par an. L'Angleterre payerait-elle ses dettes en diminuant la liste civile de son roi d'environ cinquante mille guinées?

Il y aurait, j'ose le dire, bien peu de justice et de raison à prétendre que les dettes de la nation pussent être payées autrement que par la nation. Ce que j'ai vu dans les pays étrangers, ce que j'ai examiné depuis 1715, m'a pénétré de cette vérité : je ne prétends, en parlant ainsi, ni déplaire à personne, ni faire ma cour à personne. Je parle en bon citoyen qui aime sa patrie; c'est l'aimer sans doute que de la vouloir florissante; et il me paraît démontré qu'elle ne peut l'être qu'en se secourant elle-même.

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE.

PRONONCÉ DANS LA CHAPELLE DU LOUVRE,
EN PRÉSENCE DE MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
LE 25 AOÛT 1749, PAR M. L'ABBÉ D'ARTY [1].

« Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram. »
Instruisez-vous, ô vous qui gouvernez et qui jugez la terre!
Ps. II, v. 10.

Quel texte pourrais-je choisir parmi tous ceux qui enseignent les devoirs des rois; quel emblème des vertus pacifiques et guerrières; quel symbole de la vraie grandeur emprunterais-je dans les livres saints, pour peindre le héros dont nous célébrons ici la mémoire?

Tous ces traits répandus en foule dans les Écritures lui appartiennent. Toutes les vertus que Dieu avait partagées entre tant de monarques qu'il éprouvait, saint Louis les a possédées. Si je le comparais à David et à Salomon, je trouverais en lui la valeur et la soumission du premier, la sagesse du second; mais il n'a pas connu leurs égarements. Captif enchaîné comme Manassès et Sédécias, il élève à leur exemple, vers son Dieu, des mains chargées de fers, mais des mains qui ont

1. L'abbé d'Arty, neveu de Mme Dupin, chargé, en 1749, de prononcer devant l'Académie française le panégyrique de saint Louis. Ce même abbé, espérant en 1752 être chargé d'une oraison funèbre du duc d'Orléans, eut recours cette fois à J. J. Rousseau. L'oraison funèbre, composée par ce grand écrivain, lui fut payée, mais n'a point été prononcée. Elle est dans les *Œuvres de J. J. Rousseau*. (ED.)

Digitized by Google

toujours été pures; il n'a pas attendu, comme eux, l'adversité pour se tourner vers le Dieu des miséricordes; il n'avait pas besoin, comme eux, d'être infortuné. Ce Dieu, qui, dans l'ancienne loi, voulut apprendre aux hommes comment les rois doivent réparer leurs fautes, a voulu donner, dans la loi nouvelle, un roi qui n'eût rien à réparer; et, ayant montré à la terre des vertus qui tombent et qui se relèvent, qui se souillent et qui s'épurent, il a mis dans saint Louis la vertu incorruptible et inébranlable, afin que tous les exemples fussent proposés aux hommes.

Si donc ce modèle des rois n'eut aucun modèle parmi les monarques qui précédèrent le Messie, si toutes les fois que l'Écriture parle des vertus royales elle parle de lui, ne nous bornons pas à un seul de ces passages sacrés, regardons-les tous comme les témoignages unanimes qui caractérisent le saint roi dont vous m'ordonnez aujourd'hui de faire ici l'éloge.

Il suffirait, messieurs, de raconter l'histoire de saint Louis pour trouver, dans les traits qui la composent, ce modèle donné de Dieu au monarque : mais pour mettre dans ce discours quelque ordre qui soulage ma faiblesse, je peindrai le sage qui a enseigné l'art de gouverner les peuples; le héros qui les a conduits aux combats; le saint qui, ayant toujours Dieu dans son cœur, a rendu chrétien, a rendu divin tout ce qui dans les autres grands hommes n'est qu'héroïque.

Que l'Esprit saint soutienne seul ma faible voix; qu'il l'anime, non pas de cette éloquence mondaine que condamneraient les maîtres de l'éloquence qui m'écoutent, puisqu'elle serait déplacée; mais qu'il mette sur mes lèvres ces paroles que la religion inspire aux âmes qu'elle a pénétrées! *Ave*, *Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, messieurs, ceux qui veulent parler d'un gouvernement sage et heureux ont, dans ce siècle, un grand avantage. Mais pense-t-on à quel point ce grand art de rendre les hommes heureux est difficile? Comment prendre toujours le meilleur parti, et faire le meilleur choix? Comment aller avec intrépidité au bien général au milieu des murmures des particuliers, à qui ce bien général coûte des sacrifices? Est-il si facile de déraciner du milieu des lois ces abus que des hommes intéressés font passer pour les lois mêmes? Peut-on faire concourir sans cesse au bonheur de tout un royaume la cupidité même de chaque citoyen; soulager toujours le peuple et le forcer au travail; prévenir, maîtriser les saisons même, en tenant toujours les portes de l'abondance prêtes à s'ouvrir, quand l'intérêt voudrait les fermer? Si ce fardeau est si pesant pour un prince absolu, qui a partout des yeux qui l'éclairent et des mains qui le secondent, de quel poids était le gouvernement dans les temps où Dieu donna saint Louis à la terre?

Les rois alors étaient les chefs de plusieurs vassaux désunis entre eux, et souvent réunis contre le trône. Leurs usurpations étaient devenues des droits respectables. Le monarque était en effet le roi des rois, et n'en était que plus faible. La terre était partagée en forteresses

Digitized by Google

occupées par des seigneurs audacieux, et en cabanes sauvages, où la misère languissait dans la servitude.

Le laboureur ne semait pas pour lui, mais pour un tyran avide qui relevait de quelque autre tyran; ils se faisaient la guerre entre eux, et ils la faisaient au monarque. Le désordre avait même établi des lois par lesquelles tout ordre était renversé. Un vassal perdait sa terre, s'il ne suivait pas son seigneur armé contre le souverain. On était parvenu à faire le code de la guerre civile.

La justice ne décidait ni d'un héritage contesté ni de l'innocence accusée; le glaive était le juge. On combattait en champ clos pour expliquer la volonté d'un testateur, pour connaître les preuves d'un crime. Le malheureux qui succombait perdait sa cause avec la vie; et ce jugement du meurtre était appelé le *jugement de Dieu*. La dissolution dans les mœurs se joignait à la férocité. La superstition et l'impiété répandaient leur souffle impur sur la religion, comme deux vents opposés qui désolent également la campagne. Il n'y avait point de scandale qui ne fût autorisé par quelque loi barbare établie dans les terres de ces petits usurpateurs, qui avaient donné pour loi la bizarrerie de leurs divers caprices. La nuit de l'ignorance couvrait tout de ses ténèbres. Des mains étrangères envahissaient le peu de commerce que pouvait faire, et encore à sa ruine, un peuple sans industrie, abruti dans un stupide esclavage.

C'est dans ces temps sauvages, dans ces siècles d'anarchie, que Dieu tire des trésors de sa providence cette âme de Louis qu'il revêt d'intelligence, de justice, de douceur et de force. Il semble qu'il envoie sur la terre un de ces esprits qui veillent autour de son trône; il semble qu'il lui dise : « Allez porter la lumière dans le séjour de la nuit; allez rendre justes et heureux des peuples qui ignorent la justice et la félicité. »

Ainsi Louis est donné au monde. Une mère digne du trône, au-dessus du siècle où elle est née, cultive ce fruit précieux. L'éducation, cette seconde nature, si nécessaire aux avantages de la première, non-seulement capable de déterminer la manière de penser, mais peut-être encore celle de sentir; l'éducation, dis-je, que Louis reçut de Blanche, devait former un grand prince et un prince vertueux. Instruite elle-même de cette grande vérité, que *la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse*, elle instruisit son fils de la sainteté et de la vérité de la religion. Le cœur du jeune Louis prévenait toutes ses importantes leçons; et l'on peut dire que l'éducation qu'il reçut ne fut qu'un développement continuel du germe de toutes les vertus que Dieu avait mises dans cette âme privilégiée.

Quand Louis prend en main les rênes du gouvernement, il se propose de mettre l'ordre dans toutes les parties dérangées de l'État, et d'en guérir toutes les plaies.

Ce n'était pas assez de commander, il fallait persuader; il fallait des ordonnances si claires et si justes, que des vassaux qui pouvaient s'y opposer s'y soumissent. Il établit les tribunaux supérieurs qui réforment les jugements des premiers juges; il prépara ainsi des ressources à l'innocence opprimée.

Digitized by Google

Lorsqu'il a rempli les premiers soins qu'il doit aux affaires publiques; lorsque les travaux pénibles de la royauté ont un intervalle, il emploie ces moments à juger lui-même la cause de la veuve et de l'orphelin. Quelles voix ne l'ont pas célébré de siècle en siècle, assis sur un gazon, sous les chênes de Vincennes, rappelant ces premiers temps du monde, où les patriarches gouvernaient une famille immense, unie, et obéissante!

Ce roi montre de loin, à travers tant de siècles, à l'un de ses plus augustes descendants, comment il faudrait extirper le duel, et exterminer ce monstre que des mains pures ont attaqué les premières. Et remarquons ici, messieurs, que c'est le plus valeureux des hommes, le plus jaloux de l'honneur, qui le premier a flétri cette fureur insensée, où les hommes ont si longtemps attaché l'honneur et le courage.

Cette partie de la justice, ce grand devoir des rois, qui assure aux hommes leurs vies et leurs possessions, porte en elle-même un caractère de grandeur qui élève et qui soutient l'âme qui l'exerce; mais quelles peines rebutantes dans ces autres détails épineux, dont la discussion est aussi difficile que nécessaire, et dont l'utilité, souvent méconnue, donne rarement la gloire qu'elle mérite!

Les lois du commerce, qui est l'âme d'un État, la proportion des espèces, qui sont les gages du commerce, seront-elles l'objet des recherches du vainqueur des Anglais, du défenseur des croisés, du héros qui passe les mers pour aller combattre dans l'Égypte? Oui, sans doute, elles le furent: il enseigne à ses peuples qu'ils peuvent eux-mêmes faire avec les étrangers ces échanges utiles, dont le secret était alors dans cette nation partout proscrite et partout répandue, qui, sans cultiver la terre, en dévorait la substance; il encourage l'industrie de son peuple; il le délivre des secours funestes dont il était accablé par ce peuple errant, qui n'a d'industrie que l'usure.

Le droit de fabriquer en son nom les gages des échanges de la foi publique, et d'en fixer le titre et le poids, était un de ces droits que la vanité et l'intérêt de mille seigneurs réclamaient, et dont ils abusaient tous. Ils recherchaient l'honneur de voir leurs noms sur ces monuments d'argent et d'or; et ces monuments étaient ceux de l'infidélité. Leur prérogative était devenue le droit de tromper les peuples. Que de soins, que d'insinuations, que d'art il fallut pour obliger les uns à être justes, et les autres à vendre au souverain ce droit si dangereux!

Voilà ce qui fut le plus difficile; car il ne lui coûtait pas de juger contre lui-même, quand il fallait décider entre les droits du domaine royal et les héritages d'un citoyen. Si la cause entre la vigne de Naboth et celle du prince était douteuse, c'était le champ de Naboth qui s'accroissait du champ de l'oint du Seigneur.

Du même fonds de justice dont il transigeait avec les particuliers, il négociait avec les princes. Ne pensons pas qu'en effet il y ait une morale pour les citoyens, et une autre pour les souverains, et que le prétexte du bien de l'État justifie l'ambition du monarque.

La sagesse des hommes, si souvent inique, et si souvent trompée

Digitized by Google

dans ses iniquités, semble permettre qu'on profite de sa puissance et de la faiblesse d'autrui; qu'on s'agrandisse sur les ruines d'un voisin qui ne peut se défendre; qu'on le force, par des traités, à se dépouiller; et qu'on puisse ainsi devenir usurpateur par des titres qui semblent légitimes. *Où est l'avantage, là est la gloire*, a dit un souverain réputé plus sage selon les hommes que selon Dieu. *Où est la justice, là est l'avantage*, disait saint Louis. Il connaît les devoirs du roi, il connaît ceux du chrétien. Homme ferme, il assure à sa famille la Normandie, le Maine et l'Anjou; homme juste, il laisse la Guienne aux descendants d'Éléonore de Guienne, qui après tout, en étaient les héritiers naturels.

Tels sont les exemples d'équité que saint Louis donne à tous les monarques, et que renouvelle aujourd'hui le plus aimé, le plus modéré de ses descendants, destiné à montrer comme lui à la terre, que la grande politique est d'être vertueux. L'un prévient la guerre en faisant le partage des provinces; l'autre, au milieu des victoires, cède les provinces qu'il a conquises, et qu'il peut conserver. Quand on traite ainsi, on est sûr d'être l'arbitre des couronnes. Aussi l'Europe vit ses peuples et ses rois, les suprêmes pontifes et les empereurs, remettre à saint Louis leurs différends. Cet honneur que l'ancienne Rome s'arrogeait à force d'injustices, à force d'artifices et de victoires, il l'obtint par la vertu.

Tant de sagesse ne peut être destituée de vigueur : le vertueux, quand il est faible, n'est jamais grand. Vous savez, messieurs, avec quelle force il sut contenir dans ses bornes la puissance qu'il respectait le plus. Vous savez comment il sut distinguer deux limites si unies et si différentes. Vous admirez comment le plus religieux des hommes, le plus pénétré d'une piété scrupuleuse, accorde les devoirs du fils aîné de l'Église et du défenseur d'une couronne, qui, pour être la plus fidèle, n'en est pas moins indépendante; applaudi de toutes les nations, révéré dans ses États des ecclésiastiques qu'il réforme, et à Rome, du pontife auquel il résiste.

Quiconque étudie sa vie le voit toujours grand et sage avec ses voisins, ses vassaux, et ses peuples.

Mais quand on parle devant vous, messieurs, on ne doit pas oublier ce que saint Louis fit pour les sciences. Indigné que les musulmans les cultivassent, et qu'elles fussent négligées dans nos climats; qu'on y apprît d'eux l'ordre des saisons; qu'on cherchât chez eux les remèdes du corps, et quelques lumières de l'esprit; il ralluma, du moins pour un temps, ces flambeaux éteints pendant tant de siècles, et il prépara ainsi à ses descendants la gloire de les fixer chez les Français, en les remettant entre vos mains.

Suppléez, messieurs, à tout ce que je n'ai point dit sur le gouvernement de saint Louis : mais faible ministre des autels, destiné à n'annoncer que la paix, pourrai-je parler ici de ses guerres? Oui : elles ont toujours été justes ou saintes. O religion! c'est là ton plus beau triomphe. Celui qui ne craint que Dieu doit être le plus courageux des hommes.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

Si saint Louis n'avait montré qu'un courage ordinaire, c'était assez pour sa gloire : il pouvait vaincre, en se contentant d'animer par sa présence des sujets qui cherchent la mort dès qu'elle est honorée des regards du maître. Mais c'est peu de les inspirer; il combat toujours pour eux comme ils combattent pour lui; il donne toujours l'exemple; il fait à leur vue ce qu'à peine le courage le plus ardent, l'émulation la plus animée leur ferait hasarder à la vue de leur souverain.

La journée de Taillebourg est encore récente dans la mémoire des hommes; cinq cents ans d'intervalle n'en ont pas effacé le souvenir : et comment l'oublierions-nous, lorsque nous voyons aujourd'hui, dans un descendant de saint Louis, le seul roi qui, depuis ce jour mémorable, ait vaincu en personne les mêmes peuples dont triompha son aïeul immortel?

Votre imagination se peint ici, sans doute, ce pont[1] devenu si célèbre, où Louis presque seul arrête l'effort d'une armée. Nos annales contemporaines et fidèles attestent ce prodige; et, ce qui est encore plus rare, c'est que ce grand roi, hasardant ainsi une vie si précieuse, pensait n'avoir fait que son devoir. Il lui fut donné de faire avec simplicité les choses les plus grandes. Il remporte deux victoires en deux jours; mais il ne met sa gloire que dans le bien qui peut en résulter. Les plus grands capitaines n'ont pas toujours profité de leurs victoires : l'histoire ne nous laisse pas douter que saint Louis n'ait profité des siennes, et par la rapidité de ses marches, et par des succès qui valent des batailles, sans en avoir la célébrité, et surtout par la paix, cette paix tant désirée, tant troublée par le genre humain, et qu'il faut acheter par l'effusion de son sang. Louis l'accorda, cette paix, aux ennemis qu'il pouvait accabler, et aux rebelles qu'il pouvait punir; il savait de quel prix est la clémence; il savait combien il y a peu de grandeur à se venger; que tout homme heureux peut faire périr des infortunés; et que d'accorder la vie n'appartient qu'à Dieu, et aux rois qui sont son image.

Tel on le vit en Europe, tel il fut en Asie; non pas aussi heureux, mais aussi grand. Il ne m'appartient pas de traiter de téméraires ceux qui, dans ce siècle éclairé, condamnent les entreprises des croisades autrefois consacrées. Je sais qu'un célèbre et savant auteur paraît souhaiter que les croisades n'eussent jamais été entreprises. Sa religion ne lui laisse pas penser que les chrétiens d'Occident dussent regarder Jérusalem comme leur héritage. Jérusalem est la ville sainte, consacrée par les mystères de notre rédemption, par la mort d'un Dieu, digne et saint objet des vœux de tous les chrétiens; mais c'est le ciel où Dieu réside, qui est le patrimoine des enfants du ciel. La raison semble désapprouver encore que l'Europe se dépeuplât pour ravager inutilement l'Asie; que des millions d'hommes sans dessein arrêté, sans

1. Le pont de Calonne sur l'Escaut. (Éd.)

Digitized by Google

connaissances des routes, sans guides, sans provisions assurées, se soient précipités et se soient écoulés comme des torrents dans des contrées que la nature n'avait point faites pour eux. Voilà ce qu'on allègue pour condamner l'entreprise de saint Louis; et on ajoute la raison la plus ordinaire et la plus forte sur l'esprit des hommes, c'est que l'entreprise fut malheureuse.

Mais, messieurs, il n'y a ici aucun de vous qui ne me prévienne, et qui ne se dise à lui-même : « Il n'y a jamais eu d'action infortunée qui n'ait été condamnée; » et plus le siècle est éclairé, plus vous sentez que le succès ne doit pas être la règle du jugement des sages, comme il n'est pas toujours dans les voies de Dieu la récompense de la vertu.

Tout homme est conduit par les idées de son siècle; une croisade était devenue un des devoirs d'un héros. Saint Louis voulait aller réparer les disgrâces des empereurs et des rois chrétiens. Les croisés qui l'avaient précédé avaient fait beaucoup de fautes, et c'est par cette raison-là même qu'il les fallait secourir. Les cris de tant de chrétiens gémissants l'appelaient de l'Orient, la voix du souverain pontife l'excitait de l'Occident; le dirai-je enfin? la voix de Dieu parlait à son cœur. Il avait fait vœu d'aller délivrer ses frères opprimés. Il ne pensait pas que la crainte d'un mauvais succès pût délier ses serments. Il n'avait jamais manqué de parole aux hommes : pouvait-il en manquer à Dieu, pour lequel il allait combattre?

Quand son zèle eut déployé l'étendard du Dieu des armées, sa sagesse oublia-t-elle une seule des précautions humaines qui peuvent préparer la victoire? Les Paul-Émile, les Scipion, les Condé, et les héros de nos jours, ont-ils pris des mesures plus justes?

Ce port d'Aigues-Mortes, devenu aujourd'hui une place inutile, vit partir la flotte la plus nombreuse et la mieux pourvue qui ait jamais vogué sur les mers. Cette flotte est chargée des mêmes héros qui avaient combattu sous lui à Taillebourg, et le même capitaine qui avait vaincu les Anglais pouvait se flatter de vaincre les Sarrasins.

Assez d'autres, sans moi, l'ont peint s'élançant de son vaisseau dans la mer, et victorieux en abordant au rivage. Assez d'autres l'ont représenté affrontant ces traits de flamme, dont le secret, transmis des Grecs aux Sarrasins, était ignoré des chrétiens occidentaux. Il remporte deux victoires; il prend Damiette; il s'avance à la Massoure. Le voilà prêt à subjuguer cette contrée, que son climat, son fleuve, ses anciens rois, ses conquérants, ont rendue si célèbre. Encore une victoire, et le vulgaire l'égale aux plus fameux héros. Mais, messieurs, il n'a pas besoin de cette victoire pour les égaler à vos yeux; vous ne jugez pas les hommes par les événements. Quand saint Louis a eu des guerriers à combattre, il a été vainqueur; il n'est vaincu que par les saisons, par les maladies, par la mort de ses soldats qu'un air étranger dévore, et par sa propre langueur. Il n'est point pris les armes à la main : il ne l'eût pas été, s'il eût pu combattre.

Dois-je, messieurs, me laisser entraîner à l'usage de représenter ceux qui eurent ce grand homme dans leurs fers comme des barbares

Digitized by Google

sans vertu et sans humanité? Ils en avaient, sans doute; ils étaient des ennemis dignes de lui, puisqu'ils respectèrent sa vie qu'ils pouvaient lui ôter; puisque leurs médecins le guérirent dans sa prison du mal contre lequel il n'avait pu trouver de remède dans son camp; puisque enfin, comme cet illustre captif l'atteste lui-même dans sa lettre à la reine sa mère, le sultan lui proposa la paix, dès qu'il l'eut en son pouvoir.

Le soldat est partout inhumain, emporté, barbare. Le saint roi avoue que les siens avaient massacré les musulmans dans la Massoure, sans distinction d'âge ni de sexe. Il n'est pas étonnant que des peuples attaqués dans leurs foyers se soient vengés; mais en se vengeant et en se défendant, ils montrèrent qu'ils connaissaient le respect dû au malheur et la générosité. Ils firent la garde devant la maison de la reine; le sultan remit au roi la cinquième partie de la rançon qu'il devait payer; action aussi noble que celle du vaincu, qui, s'étant aperçu que les musulmans s'étaient mécomptés à leur désavantage, leur envoya ce qui manquait au prix de sa délivrance.

Plus il y avait de grandeur d'âme parmi ses ennemis, plus s'accroît la gloire de saint Louis: elle fut telle que, parmi les mamelucks, il s'en trouva qui conçurent l'idée d'offrir la couronne d'Égypte à leur captif.

Jamais la vertu ne reçut un plus bel hommage. Ses ennemis voyaient en lui ce que tous les hommes admirent, la valeur dans les combats, la générosité dans les traités, la constance dans l'adversité. Les vertus mondaines sont admirées des hommes mondains; mais pour nous, portons plus haut notre admiration; voyons, non ce qui étonnait l'Afrique mais ce qui doit nous sanctifier. Voyons-y cette piété héroïque, qui me rappelle à toutes les actions saintes de sa vie, à ce grand objet de mon discours, à celui que vos cœurs se proposent.

TROISIÈME PARTIE.

J'ai loué le grand homme qui a gouverné des nations, qui a conduit de nombreuses armées; mais les vertus du roi et du capitaine ne peuvent être d'usage que pour ce petit nombre d'hommes que Dieu met à la tête des peuples. De quoi nous servira, à nous, une admiration stérile? Nous voyons de loin ces grandes vertus; il ne nous est pas donné de les imiter; mais toutes les vertus du chrétien sont à nous. Si le plus grand prince de son siècle a été saint, qui ne peut aspirer à l'être? Roi, il est le modèle des rois: chrétien, il est le modèle de tous les hommes.

Il me semble qu'une voix secrète s'élève en ce moment au fond de nos cœurs. Elle nous dit: « Regardez cet homme qui est né sur le premier trône du monde. Il a été exposé à tous les dangers dont les charmes séduisent les âmes. Les plaisirs se sont présentés en foule à ses sens; les flatteurs lui ont préparé toutes les voies de la séduction: il les a évitées, il les a rejetées. »

Quel exemple pour nous! il est humble dans le sein de la grandeur;

Digitized by Google

et nous, hommes vulgaires, nous sommes enflés de vanité et d'orgueil! Il est roi, et il est humble! C'est beaucoup pour les moindres particuliers d'être modestes. Mais quelle différence entre la modestie et l'humilité! Que cette modestie est trompeuse! qu'il entre d'amour-propre dans cet art de cacher l'amour-propre; de paraître ignorer son mérite pour le mieux faire remarquer; de dérober sous un voile l'éclat dont on est environné, afin que d'autres mains lèvent ce voile que vous n'oseriez tirer vous-même!

O hommes, enfants de la vanité! votre modestie est orgueil. La plus pure est celle qui est la moins corrompue par la secrète complaisance du cœur: elle est alors tout au plus une bonne qualité; mais l'humilité est la perfection de la vertu.

Saint Louis secourt les pauvres; tous les païens l'ont fait: mais il s'abaisse devant eux; il est le premier des rois qui les ait servis; il les égale à lui; il ne voit en eux que des citoyens de la cité de Dieu comme lui. C'est là ce que toute la morale païenne n'avait pas seulement imaginé. Il était le plus grand des rois, et il ne se croit pas digne de régner. Il veut abdiquer une couronne qu'on eût dû lui offrir, si sa naissance ne la lui avait pas donnée.

Quoi! un roi dans la force de l'âge, un roi l'exemple de la terre, ne se croit pas égal à la place où Dieu l'a mis, pendant que tant d'hommes, médiocres dans leurs talents, et insatiables dans leur cupidité, percent violemment la foule où ils devraient rester, frappent à toutes les portes, font jouer tous les ressorts, bouleversent tout, corrompent tout, pour parvenir à de faibles dignités, à je ne sais quels emplois dont encore ils sont incapables!

La charité n'est pas moins étrangère à l'antiquité profane: elle connaissait la libéralité, la magnanimité; mais ce zèle ardent pour le bonheur des hommes et pour leur bonheur éternel, les anciens en avaient-ils l'idée? Ont-ils approché de cette ardeur avec laquelle le saint roi travaillait à secourir les âmes des faibles, et à soulager tous les infortunés?

Toutes les vertus humaines étaient chez les anciens, je l'avoue; les vertus divines ne sont que chez les chrétiens.

Où est le grand homme de l'antiquité, qui ait cru devoir rendre compte à la justice divine, je ne dis pas de ses crimes, je dis de ses fautes légères, je dis des fautes de ceux qui, chargés de ses ordres, pouvaient ne pas les exécuter avec assez de justice?

Quel bon roi, dans les fausses religions, a vengé tous les jours sur soi-même des erreurs attachées à une administration pénible, et dont les princes ne se croient pas toujours responsables?

Quels climats, quelles terres ont jamais vu des monarques païens, foulant aux pieds et la grandeur qui fait regarder les hommes comme des êtres subalternes, et la délicatesse qui amollit, et le dégoût affreux qu'inspire un cadavre, et l'horreur de la maladie, et celle de la mort, porter de leurs mains royales des hommes obscurs frappés de la contagion, et, l'exhalant encore, leur donner une sépulture que d'autres mains tremblaient de leur donner?

Digitized by Google

Ainsi la religion produit dans les âmes qu'elle a pénétrées un courage supérieur, et des vertus supérieures aux vertus humaines. Elle a encore sanctifié dans saint Louis tout ce qu'il eut de commun avec les héros et les bons rois.

La fermeté dans le malheur n'est pas une vertu rare. L'âme ramasse alors toutes ses forces ; elle se mesure avec ses destins; elle se donne en spectacle au monde. Quiconque est regardé des hommes peut souffrir et mourir avec courage. On a vu des rois captifs, attachés au char de leur vainqueur, braver dans l'excès de l'humiliation le spectacle des pompes triomphales. On a vu des vaincus se donner la mort, non pas avec cette rage qu'inspire le désespoir, mais avec le sang-froid d'une fausse philosophie.

O vains fantômes de vertu! ô aliénation d'esprit! que vous êtes loin du véritable héroïsme! Voir d'un même œil la couronne et les fers, la santé et la maladie, la vie et la mort; faire des choses admirables, et craindre d'être admiré; n'avoir dans le cœur que Dieu et son devoir; n'être touché que des maux de ses frères, et regarder les siens comme une épreuve nécessaire à sa sanctification; être toujours en présence de son Dieu; n'entreprendre, ne réussir, ne souffrir, ne mourir que pour lui : voilà saint Louis, voilà le héros chrétien, toujours grand et toujours simple, toujours s'oubliant lui-même. Il a régné pour ses peuples; il a fait tout le bien qu'il pouvait faire, même sans rechercher les bénédictions de ceux qu'il rendait heureux. Il a étendu ses bienfaits dans les siècles à venir, en redoutant la gloire qui devait en être le prix. Il n'a combattu que pour ses sujets et pour son Dieu. Vainqueur, il a pardonné; vaincu, il a supporté la captivité sans affecter de la braver. Sa vie a coulé tout entière dans l'innocence et dans la pénitence ; il a vécu sous le cilice, il est mort sur la cendre.

Héros et père de la France, modèle des rois et des hommes, tige des Bourbons, veillez sur eux et sur nous; conservez la gloire et la félicité de ce royaume. C'est vous, sans doute, qui inspirâtes à Charles V votre sagesse, à Louis XIII cet amour de son peuple; c'est par vous que François Ier fut le père des lettres ; c'est vous qui rendîtes Henri IV à l'Église; c'est à votre exemple qu'il sut vaincre et pardonner; vous avez donné votre force et votre munificence à Louis XIV; vous avez vu votre modération dans les victoires égalée par celui de vos fils qui règne aujourd'hui sur nous. Puisse ce roi, votre digne successeur, régner longtemps sur un peuple dont il fait l'amour, le bonheur et la gloire; et puissent ses vertus ainsi que les vôtres servir d'exemple aux nations! Ainsi soit-il.

Digitized by Google

CONNAISSANCE DES BEAUTÉS

ET DES DÉFAUTS

DE LA POÉSIE ET DE L'ÉLOQUENCE

DANS LA LANGUE FRANÇAISE.

(1749.)

Ayant accompagné en France plusieurs jeunes étrangers, j'ai toujours tâché de leur inspirer le bon goût, qui est si cultivé dans notre nation, et de leur faire lire avec fruit les meilleurs auteurs. C'est dans cet esprit que j'ai fait ce recueil, pour l'utilité de ceux qui veulent connaître les vraies beautés de la langue française, et en bien sentir les charmes.

On ne peut se flatter de connaître une langue qu'à proportion du plaisir qu'on éprouve en lisant; mais cette facilité ne s'acquiert pas tout d'un coup; elle ressemble aux jeux d'adresse, dans lesquels on ne se plaît que lorsqu'on y réussit.

J'ai vu plusieurs étrangers à Paris ne pas distinguer si une tragédie était écrite dans le style des Racine et des Voltaire, ou dans celui des Danchet et des Pellegrin. Je les ai vus acheter les romans nouveaux au lieu de *Zaïde*. Je me suis aperçu que, dans beaucoup de pays étrangers, les personnes les plus instruites n'avaient pas un goût sûr, et qu'elles me citaient souvent avec complaisance les plus mauvais passages des auteurs célèbres, ne pouvant distinguer dans eux les diamants vrais d'avec les faux. J'ai donc cru rendre service à ceux qui voyagent et à ceux qui parlent français dans la plupart des cours de l'Europe, en mettant sous leurs yeux des pièces de comparaison tirées des auteurs les plus approuvés qui ont traité les mêmes sujets : c'est, de toutes les méthodes que j'ai employées auprès des jeunes gens, celle qui m'a toujours le plus réussi; mais ces pièces de comparaison seraient inutiles pour former l'esprit de la jeunesse, si elles n'étaient accompagnées de réflexions, qui aident des yeux peu accoutumés à bien observer ce qu'ils voient.

Je lisais, par exemple, il n'y a pas longtemps, avec un jeune comte de l'empire, qui donne les plus grandes espérances, les traductions que Malherbe et Racan ont faites de cette strophe d'Horace (I, 4, 13-14) :

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres. O beate Sexti....

Voici la traduction de Racan :

Les lois de la mort sont fatales
Aussi bien aux maisons royales

Digitized by Google

Qu'aux taudis couverts de roseaux.
Tous nos jours sont sujets aux Parques;
Ceux des bergers et des monarques
Sont coupés des mêmes ciseaux.

Celle de Malherbe est plus connue.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.
(*Stances à Duperrier*, 77-80.)

Je fus obligé de faire voir à ce jeune homme pourquoi les vers de Malherbe l'emportent sur ceux de Racan.

En voici les raisons : 1° Malherbe commence par une image sensible,

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre;

et Racan commence par des mots communs qui ne font point d'image, qui ne peignent rien.

Les lois de la mort sont fatales; nos jours sont sujets aux Parques. Termes vagues, diction impropre, vice de langage; rien n'est plus faible que ces vers.

2° Les expressions de Malherbe embellissent les choses les plus basses. *Cabane* est agréable et du beau style, et *taudis* est une expression du peuple.

3° Les vers de Malherbe sont plus harmonieux; et j'oserais même les préférer à ceux d'Horace, s'il est permis de préférer une copie à un original. Je défendrais en cela mon opinion en faisant remarquer que Malherbe finit sa stance par une image pompeuse, et qu'Horace laisse peut-être tomber la sienne avec *O beate Sexti*. Mais en accordant cette petite supériorité à un vers de Malherbe, j'étais bien éloigné de comparer l'auteur à Horace; je sais trop la distance infinie qui est de l'un à l'autre. Un peintre flamand peut peindre un arbre aussi bien que Raphael. Il ne sera pas pour cela égal à Raphael.

Ayant donc éprouvé que ces petites discussions contribuaient beaucoup à former et à fixer le goût de ceux qui voulaient s'instruire de bonne foi, et se procurer les vrais plaisirs de l'esprit, je vais sur ce plan choisir par ordre alphabétique les morceaux de poésie et de prose qui me paraissent les plus propres à donner de grandes idées et à élever l'âme, à lui inspirer cet attendrissement qui adoucit les mœurs, et qui rend le goût de la vertu et de la vérité plus sensible. Je mêlerai même quelquefois à ces pièces de prose et de poésie de petites digressions sur certains genres de littérature, afin de rendre l'ouvrage d'une utilité plus étendue, et je tirerai la plupart de mes exemples des auteurs que j'appelle classiques; je veux dire des auteurs qu'on peut mettre au rang des anciens qu'on lit dans les classes, et qui servent à former la jeunesse. Je cherche à l'instruire dans la langue vivante autant qu'on l'instruit dans les langues mortes.

Digitized by Google

AMITIÉ. — Il y a lieu d'être surpris que si peu de poëtes et d'écrivains aient dit en faveur de l'*amitié* des choses qui méritent d'être retenues. Je n'en trouve ni dans Corneille, ni dans Racine, ni dans Boileau, ni dans Molière. La Fontaine est le seul poëte célèbre du siècle passé qui ait parlé de cette consolation de la vie. Il dit à la fin de la fable des *Deux Amis* (liv. VIII, fab. XI, 26) :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même;
Un songe, un rien, tout lui fait peur
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Le second vers est le meilleur, sans contredit, de ce passage. Le mot de *pudeur* n'est pas propre : il fallait *honte*. On ne peut dire : « J'ai la *pudeur* de parler devant vous, » au lieu de : « J'ai *honte* de parler devant vous; » et on sent d'ailleurs que les derniers vers sont faibles : mais il règne dans ce morceau, quoique défectueux, un sentiment tendre et agréable, un air aisé et familier, propre au style des fables.

Je trouve dans *la Henriade* un trait sur l'amitié beaucoup plus fort (ch. VIII, 317-24) :

Il l'aimait non en roi, non en maître sévère,
Qui souffre qu'on aspire à l'honneur de lui plaire,
Et de qui le cœur dur et l'inflexible orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil.
Henri de l'amitié sentit les nobles flammes :
Amitié, don du ciel, plaisir des grandes âmes;
Amitié que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître pas!

Cela est dans un goût plus mâle, plus élevé que le passage de La Fontaine. Il est aisé de sentir la différence des deux styles, qui conviennent chacun à leur sujet.

Mais j'avoue que j'ai vu des vers sur l'amitié qui me paraissent infiniment plus agréables. Ils sont tirés d'une épître imprimée dans les Œuvres de M. de Voltaire[1] :

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite.
O tranquille amitié! félicité parfaite,
Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis,
Corrige les défauts qu'en moi le ciel a mis;
Compagne de mes pas dans toutes mes demeures,
Et dans tous les États, et dans toutes les heures :
Sans toi, tout homme est seul; il peut par ton appui
Multiplier son être, et vivre dans autrui.

1. Quatrième des *Discours sur l'homme*. (ED.)

Digitized by Google

Amitié, don du ciel, et passion du sage,
Amitié, que ton nom couronne cet ouvrage;
Qu'il préside à mes vers comme il règne en mon cœur!

Il y a dans ce morceau une douceur bien plus flatteuse que dans l'autre. Le premier semble plutôt la satire de ceux qui n'aiment pas, et le second est le véritable éloge de l'amitié. Il échauffe le cœur. On en aime mieux son ami quand on a lu ce passage.

Que j'aime ce vers!

Multiplier son être, et vivre dans autrui.

Qu'il me paraît nouveau de dire que l'amitié doit être la seule passion du sage! En effet, si l'amitié ne tient pas de la passion, elle est froide et languissante : ce n'est plus qu'un commerce de bienséance.

Il sera utile de comparer tous ces morceaux avec ce que dit sur l'amitié Mme la marquise de Lambert, dame très-respectable par son esprit et par sa conduite, et qui mettait l'amitié au rang des premiers devoirs.

« La parfaite amitié nous met dans la nécessité d'être vertueux. Comme elle ne se peut conserver qu'entre personnes estimables, elle vous force à leur ressembler. Vous trouvez dans l'amitié la sûreté du bon conseil, l'émulation du bon exemple, le partage dans vos douleurs, le secours dans vos besoins. »

Il est vrai que ce morceau de prose ne peut faire le même plaisir ni à l'oreille, ni à l'âme, que les vers que j'ai cités. « La sentence, dit Montaigne, pressée aux pieds nombreux de la poésie, élance mon âme d'une plus vive secousse. » J'ajouterai encore que les beaux vers, en français, sont presque toujours plus corrects que la prose. La raison en est que la difficulté des vers produit une grande attention dans l'esprit d'un bon poëte, et de cette attention continue se forme la pureté du langage; au lieu que, dans la prose, la facilité entraîne l'écrivain et fait commettre des fautes.

Il y a, par exemple, une faute de logique dans cette phrase :

« Comme l'amitié ne peut se conserver qu'entre personnes estimables, elle vous force à leur ressembler. »

Si vous êtes déjà ami, vous êtes donc une de ces personnes estimables. *A leur ressembler* n'est donc pas juste. Je crois qu'il fallait dire :

« L'amitié ne se pouvant conserver qu'entre des cœurs estimables, elle vous force à l'être toujours. »

Le partage dans vos douleurs est encore une faute contre la langue; il fallait dire : « On *partage vos douleurs*, on *prévient vos besoins*. » Ces observations, qu'on doit faire sur tout ce qu'on lit, servent à étendre l'esprit d'un jeune homme et à le rendre juste; car le seul moyen de s'accoutumer à bien juger dans les grandes choses, est de ne se permettre aucun faux jugement dans les petites.

Je ne puis m'empêcher de rapporter encore un passage sur l'amitié, que je trouve plus tendre encore que ceux que j'ai cités. Il est à la fin

Digitized by Google

d'une de ces épîtres[1] familières en vers, pour lesquelles M. de Voltaire me paraît avoir un génie particulier.

Loin de nous à jamais ces mortels endurcis,
Indignes du beau nom, du nom sacré d'amis,
Ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-même,
Au monde, à l'inconstance, ardents à se livrer,
Malheureux, dont le cœur ne sait pas comme on aime,
Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer!

AMBITION. — J'aurais dû, en suivant l'ordre alphabétique, traiter l'ambition avant l'amitié; mais j'ai mieux aimé commencer par une vertu que par un vice. J'ai préféré le sentiment à l'ordre. Je ne sais pourquoi l'ambition est le sujet de beaucoup plus de pièces de poésie et d'éloquence que l'amitié : n'est-ce point qu'on réussit mieux à caractériser les passions funestes que les doux penchants du cœur? Il entre toujours de la satire dans ce qu'on dit de l'ambition. Quoi qu'il en soit, j'aime à voir dans *la Henriade* (VII, 153) :

L'Ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée.

Mais que La Fontaine a de charmes dans un des prologues de ses fables!

Deux démons à leur gré partagent notre vie,
Et de son patrimoine ont chassé la raison;
Je ne vois point de cœur qui ne leur sacrifie.
Si vous me demandez leur état et leur nom,
J'appelle l'un Amour, et l'autre Ambition.
Cette dernière étend le plus loin son empire,
Car même elle entre dans l'amour.
(*Le Berger et le Roi*, liv. X, fab. 10.)

Voilà des vers parfaits dans leur genre. Heureux les esprits capables d'être touchés comme il faut de pareilles beautés, qui réunissent la simplicité à l'extrême éloquence!

Qu'on lise encore dans *Athalie* ce que Mathan dit de son ambition (acte III, sc. III) :

J'approchai par degrés de l'oreille des rois;
Et bientôt en oracle on érigea ma voix.
J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices,
Je leur semai de fleurs le bord des précipices;
Près de leurs passions rien ne me fut sacré;
De mesure et de poids je changeais à leur gré, etc.

Je trouve l'ambition caractérisée plus en grand et peinte dans son plus haut degré dans la tragédie de *Mahomet*. C'est Mahomet qui parle (acte II, sc. V) :

Je suis ambitieux : tout homme l'est, sans doute;

1. *Épître aux mânes de Genonville.* (ÉD.)

Digitized by Google

Mais jamais roi, pontife, ou chef, ou citoyen,
Ne conçut un projet aussi grand que le mien.
Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre;
Le temps de l'Arabie est à la fin venu.
Ce peuple généreux, trop longtemps inconnu,
Laissait dans ses déserts ensevelir sa gloire;
Voici les jours nouveaux marqués pour la victoire.
Vois du nord au midi l'univers désolé,
La Perse encor sanglante, et son trône ébranlé;
L'Inde esclave et timide, et l'Égypte abaissée;
Des murs de Constantin la splendeur éclipsée;
Vois l'empire romain tombant de toutes parts,
Ce grand corps déchiré, dont les membres épars
Languissent dispersés sans honneur et sans vie :
Sur ces débris du monde élevons l'Arabie.
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers;
Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers.
En Égypte Osiris, Zoroastre en Asie,
Chez les Crétois Minos, Numa dans l'Italie,
A des peuples sans mœurs, et sans culte, et sans rois,
Donnèrent aisément d'insuffisantes lois.
Je viens après mille ans changer ces lois grossières;
J'apporte un joug plus noble aux nations entières.
J'abolis les faux dieux; et mon culte épuré
De ma grandeur naissante est le premier degré.
Ne me reproche point de tromper ma patrie :
Je détruis sa faiblesse et son idolâtrie;
Sous un roi, sous un dieu, je viens la réunir;
Et, pour la rendre illustre, il la faut asservir.

Voilà bien l'ambition à son comble : celui qui parle ainsi veut être à la fois conquérant, législateur, roi, pontife, et prophète; et il y parvient. Il faut avouer que les autres desseins des plus grands hommes sont de bien petites vanités auprès de cette ambition. On ne peut la décrire avec plus de force et de justesse. Mathan me paraît parler en subalterne, et Mahomet en maître du monde. J'observerai, en passant, que l'un et l'autre avouent le fond de leur erreur, ce qui n'est guère naturel : mais ce défaut est bien plus grand dans Mathan que dans Mahomet. On ne dit point de soi qu'on est scélérat; mais on peut dire qu'on est ambitieux : la grandeur de l'objet ennoblit jusqu'à la fourberie même aux yeux des hommes.

AMOUR.— Je me garderai bien, en voulant former des jeunes gens, de citer ici des descriptions de l'amour plus capables de corrompre le cœur que de perfectionner le goût. Je donnerai deux portraits de l'amour tirés de deux célèbres poëtes, dont l'un, qui est feu Rousseau, n'a pas toujours parlé avec tant de bienséance; et l'autre, qui est M. de Voltaire, a, ce me semble, toujours fait aimer la vertu dans ses écrits.

Digitized by Google

*Portrait de l'Amour, tiré de l'*Épître sur l'Amour.

A MADAME D'USSÉ. (L. I, ÉP. II.)

Jadis sans *choix*[1], les humains dispersés,
Troupe féroce et nourrie au carnage,
Du seul instinct suivaient la loi sauvage,
Se renfermaient dans les antres cachés,
Et de leurs trous par la faim arrachés[2],
Allaient, errants au gré de la nature,
Avec les ours disputer la pâture.
De ce chaos l'Amour *réparateur*[3]
Fut de leurs lois le premier fondateur :
Il sut fléchir leurs humeurs indociles,
Les réunit dans l'enceinte des villes,
Des premiers arts leur donna les leçons,
Leur enseigna l'*usage*[4] des moissons;
Chez eux logea l'Amitié secourable,
Avec la Paix, sa sœur inséparable;
Et, devant tout, dans les terrestres lieux,
Fit respecter l'autorité des dieux.
Tel fut ici le siècle de *Cybèle*.
Mais à ce *dieu*[5] la terre enfin rebelle
Se rebuta d'une si douce loi,
Et de ses mains voulut se faire un roi.
Tout aussitôt, évoqué par la Haine,
Sort de ses flancs un monstre à forme humaine,
Reste dernier de ces cruels Typhons,
Jadis formés dans les gouffres profonds.
D'un faible enfant il a le front timide;
Dans ses yeux brille une douceur perfide;
Nouveau Protée, à toute heure, en tous lieux,
Sous un faux masque il abuse nos yeux.
D'abord voilé d'une crainte ingénue,
Humble captif, il rampe, il s'insinue;
Puis tout à coup, impérieux vainqueur,
Porte le trouble et l'effroi dans le cœur.
Les Trahisons, la noire Tyrannie,
Le Désespoir, la Peur, l'Ignominie,
Et le Tumulte, au regard effaré,
Suivent son char de Soupçons entouré.
Ce fut sur lui que la terre *ennemie*
De sa révolte *appuya l'infamie*[6];
Bientôt séduits par ses trompeurs appas,
Des *flots* d'humains *marchèrent*[7] sur ses pas.

1. Terme oiseux. — 2. Vers dur. — 3. Impropre. — 4. Impropre.
5. Dieu est trop près de Cybèle. — 6. Mots impropres.
7. Les flots ne marchent pas.

Digitized by Google

L'Amour, par lui dépouillé de puissance,
Remonte au ciel, séjour de sa naissance.

Temple de l'Amour, tiré de LA HENRIADE (chant IX, 1-55).

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,
Lieux où finit l'Europe et commence l'Asie,
S'élève un vieux palais respecté par les temps :
La nature en posa les premiers fondements;
Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,
Par ses travaux hardis surpassa la nature.
Là, tous les champs voisins, peuplés de myrtes verts,
N'ont jamais ressenti l'outrage des hivers.
Partout on voit mûrir, partout on voit éclore
Et les fruits de Pomone et les présents de Flore;
Et la terre n'attend, pour donner ses moissons,
Ni les vœux des humains, ni l'ordre des saisons.
L'homme y semble goûter dans une paix profonde
Tout ce que la nature, aux premiers jours du monde,
De sa main bienfaisante accordait aux humains :
Un éternel repos, des jours purs et sereins,
Les douceurs, les plaisirs que promet l'abondance,
Les biens du premier âge, hors la seule innocence.
On entend pour tout bruit des concerts enchanteurs
Dont la molle harmonie inspire les langueurs;
Les voix de mille amants, les chants de leurs maîtresses,
Qui célèbrent leur honte et vantent leurs faiblesses.
Chaque jour on les voit, le front paré de fleurs,
De leur aimable maître implorer les faveurs;
Et dans l'art dangereux de plaire et de séduire,
Dans son temple à l'envi s'empresser de s'instruire.
La flatteuse Espérance, au front toujours serein,
A l'autel de l'Amour les conduit par la main.
Près du temple sacré, les Grâces demi-nues
Accordent à leurs voix leurs danses ingénues.
La molle Volupté, sur un lit de gazons,
Satisfaite et tranquille, écoute leurs chansons.
On voit à ses côtés le Mystère en silence,
Le Sourire enchanteur, les Soins, la Complaisance,
Les Plaisirs amoureux, et les tendres Désirs,
Plus doux, plus séduisants encor que les Plaisirs.
De ce temple fameux telle est l'aimable entrée;
Mais lorsqu'en avançant sous la voûte sacrée
On porte au sanctuaire un pas audacieux,
Quel spectacle funeste épouvante les yeux!
Ce n'est plus des Plaisirs la troupe aimable et tendre;
Leurs concerts amoureux ne s'y font plus entendre :
Les Plaintes, les Dégoûts, l'Imprudence, la Peur,

Digitized by Google

Font de ce beau séjour un séjour plein d'horreur.
La sombre Jalousie, au teint pâle et livide,
Suit d'un pied chancelant le Soupçon qui la guide:
La Haine et le Courroux, répandant leur venin,
Marchent devant ses pas un poignard à la main.
La Malice les voit, et d'un souris perfide
Applaudit, en passant, à leur troupe homicide.
Le Repentir les suit, détestant leurs fureurs,
Et baisse, en soupirant, ses yeux mouillés de pleurs.
C'est là, c'est au milieu de cette cour affreuse,
Des plaisirs des humains compagne malheureuse,
Que l'Amour a choisi son séjour éternel, etc.

Ces deux descriptions morales de l'Amour n'en sont pas moins intéressantes pour cela. Celle qui est tirée de *la Henriade* est plus pittoresque que l'autre, et d'un style plus coulant et plus correct; mais elle ne me paraît pas écrite avec plus d'énergie. Il y a seulement je ne sais quoi de plus doux et de plus intéressant.

Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto.
(Hor., *de Arte poet.*, 99.)

Il faut voir à présent comment l'archevêque de Cambrai, l'illustre Fénelon, auteur du *Télémaque*, a traité le même sujet. Il a aussi parlé de l'Amour et de son temple (liv. IV) :

« On me conduisit au temple de la déesse : elle en a plusieurs dans cette île; car elle est particulièrement adorée à Cythère, à Idalie, et à Paphos. C'est à Cythère que je fus conduit. Le temple est tout de marbre; c'est un parfait péristyle : les colonnes sont d'une grosseur et d'une hauteur qui rendent cet édifice très-majestueux; au-dessus de l'architrave et de la frise sont, à chaque face, de grands frontons où l'on voit, en bas-reliefs, toutes les plus agréables aventures de la déesse; à la porte du temple est sans cesse une foule de peuples qui viennent faire leurs offrandes. On n'égorge jamais dans l'enceinte du lieu sacré aucune victime. On n'y brûle point, comme ailleurs, la graisse des génisses et des taureaux; on n'y répand jamais leur sang. On présente seulement devant l'autel les bêtes qu'on offre, et on n'en peut offrir aucune qui ne soit jeune, blanche, sans défaut, et sans tache. On les couvre de bandelettes de pourpre brodées d'or; leurs cornes sont dorées, et ornées de bouquets des fleurs les plus odoriférantes. Après qu'elles ont été présentées devant l'autel, on les renvoie dans un lieu écarté, où elles sont égorgées pour les festins des prêtres de la déesse.

« On offre aussi toutes sortes de liqueurs parfumées, et du vin plus doux que le nectar. Les prêtres sont revêtus de longues robes blanches, avec des ceintures d'or et des franges de même au bas de leurs robes. On brûle nuit et jour, sur les autels, les parfums les plus exquis de l'Orient, et ils forment une espèce de nuage qui monte vers le ciel. Toutes les colonnes du temple sont ornées de festons pendants;

Digitized by Google

tous les vases qui servent au sacrifice sont d'or; un bois sacré de myrte environne le bâtiment. Il n'y a que de jeunes garçons et de jeunes filles d'une rare beauté qui puissent présenter les victimes aux prêtres, et qui osent allumer le feu des autels : mais l'impudence et la dissolution déshonorent un temple si magnifique. »

Je ne puis m'empêcher de convenir qne cette description est d'une grande froideur en comparaison de la poésie que nous avons vue. Rien ne caractérise ici le temple de l'Amour; ce n'est qu'une description vague d'un temple en général. Il n'y a rien de moral que la dernière phrase : mais l'*impudence* et la *dissolution* caractérisent la débauche, et non pas l'amour. Tout le mérite de ce morceau me paraît consister dans une prose harmonieuse; mais elle manque de vie.

Tous ces exemples confirment de plus en plus que les mêmes choses bien dites en vers, ou bien dites en prose, sont aussi différentes qu'un vêtement d'or et de soie l'est d'une robe simple et unie; mais aussi la médiocre prose est encore plus au-dessus des vers médiocres, que les bons vers ne l'emportent sur la bonne prose.

On m'a demandé souvent s'il y avait quelque bon livre en français, écrit dans la prose poétique du *Télémaque*. Je n'en connais point, et je ne crois pas que ce style pût être bien reçu une seconde fois. C'est, comme on l'a dit, une espèce bâtarde qui n'est ni poésie ni prose, et qui, étant sans contrainte, est aussi sans grande beauté; car la difficulté vaincue ajoute un charme nouveau à tous les agréments de l'art. Le *Télémaque* est écrit dans le goût d'une traduction en prose d'Homère, et avec plus de grâce que la prose de Mme Dacier; mais enfin c'est de la prose, qui n'est qu'une lumière très-faible devant les éclairs de la poésie, et qui atteste seulement l'impuissance de rendre les poëtes de l'antiquité en vers français.

ARMÉE. — Je ne vois guère de description d'armée qui mérite notre attention dans les poëtes tragiques que celle qu'on lit dans *le Cid* (acte IV, sc. III) :

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles,
Enfin, avec le flux nous fait voir trente voiles;
L'onde s'enfle *dessous*[1], et d'un commun effort
Les Maures et la mer *montent jusques*[2] au port.
On les laisse passer; tout leur paraît tranquille;
Point de soldats au port, point aux murs de la ville;
Notre profond silence abusant leurs esprits,
Ils n'osent plus douter de nous avoir surpris.
Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent,
Et courent se livrer aux mains qui les attendent.
Nous nous levons alors, et tous en même temps
Poussons jusques au ciel mille cris éclatants.
Les nôtres au signal de nos vaisseaux répondent,
Ils paraissent armés : les Maures se confondent;

1. Prosaïque. — 2. Dur.

Digitized by Google

L'épouvante les prend; à demi descendus,
Avant que de combattre ils s'estiment perdus.
Ils couraient au pillage, et rencontrent la guerre;
Nous les pressons sur l'eau, nous les pressons sur terre,
Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang,
Avant qu'aucun résiste ou reprenne son rang.
Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient;
Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient.
La honte de mourir sans avoir combattu
Arrête leur désordre, et leur rend leur vertu.
Contre nous[1] *de pied ferme ils tirent* leurs alfanges,
De notre sang au leur font *d'horribles mélanges*[2];
Et la terre et le fleuve, et leur flotte et le port,
Sont des champs de carnage où triomphe la mort.

Je crois que tout le monde tombera d'accord qu'il y a plus d'âme et de pathétique dans la description d'une armée prête à attaquer que fait l'illustre Fénelon au dixième livre des *Aventures de Télémaque*. Ce n'est point une description circonstanciée; elle est vague; elle ne spécifie rien; elle tient plus de la déclamation que de cet air de vérité qui a un si grand mérite : mais il a l'art de parler au cœur jusque dans l'appareil de la guerre.

« Pendant qu'ils raisonnaient ainsi, on entendit tout à coup un bruit confus de chariots, de chevaux hennissants, d'hommes qui poussaient des hurlements épouvantables, et de trompettes qui remplissaient l'air d'un son belliqueux. On s'écrie : « Voilà les ennemis « qui ont fait un grand détour pour éviter les passages gardés; les « voilà qui viennent assiéger Salente. » Les vieillards et les femmes paraissaient consternés. « Hélas ! disaient-ils, fallait-il quitter notre « chère patrie, la fertile Crète, et suivre un roi malheureux au tra- « vers de tant de mers, pour fonder une ville qui sera mise en cen- « dres comme Troie ! » On voyait de dessus les murailles nouvellement bâties, dans la vaste campagne, briller au soleil les casques, les cuirasses, et les boucliers des ennemis. Les yeux en étaient éblouis. On voyait aussi les piques hérissées qui couvraient la terre, comme elle est couverte par une abondante moisson que Cérès prépare dans les campagnes d'Enna en Sicile, pendant les chaleurs de l'été, pour récompenser le laboureur de toutes ses peines. Déjà on remarquait les chariots armés de faux tranchantes; on distinguait facilement chaque peuple venu à cette guerre. » (Liv. X.)

Je suis bien plus ému ici par Fénelon que par Corneille. Ce n'est pas que les vers ne soient, à mérite égal, incomparablement au-dessus de la prose; mais ici la description a un fond plus touchant que celle de Corneille; et il faut bien considérer qu'un acteur, dans une pièce de théâtre, ne doit presque jamais s'exprimer comme un auteur qui parle à l'imagination du lecteur. Il faut sentir combien Corneille et Fénelon avaient chacun un but différent.

1. Prosaïque. — 2. Ce pluriel est vicieux.

Digitized by Google

Pour prouver incontestablement la supériorité de la poésie sur la prose dans le même genre de beautés, considérons ce même objet d'une armée en bataille dans le huitième chant de *la Henriade* (65-176) :

Près des bords de l'Iton et des rives de l'Eure
Est un champ fortuné, l'amour de la nature :
La guerre avait longtemps respecté les trésors
Dont Flore et les Zéphyrs embellissaient ces bords.
Au milieu des horreurs des discordes civiles
Les bergers de ces lieux coulaient des jours tranquilles :
Protégés par le ciel et par leur pauvreté,
Ils semblaient des soldats braver l'avidité,
Et sous leurs toits de chaume, à l'abri des alarmes,
N'entendaient point le bruit des tambours et des armes.
Les deux camps ennemis arrivent en ces lieux :
La désolation partout marche avant eux.
De l'Eure et de l'Iton les ondes s'alarmèrent;
Les bergers, pleins d'effroi, dans les bois se cachèrent;
Et leurs tristes moitiés, compagnes de leurs pas,
Emportent leurs enfants gémissants dans leurs bras.
Habitants malheureux de ces bords pleins de charmes,
Du moins à votre roi n'imputez point vos larmes;
S'il cherche les combats, c'est pour donner la paix :
Peuples, sa main sur vous répandra ses bienfaits.
Il veut finir vos maux, il vous plaint, il vous aime,
Et dans ce jour affreux il combat pour vous-même.
Les moments lui sont chers; il court dans tous les rangs
Sur un coursier fougueux plus léger que les vents,
Qui, fier de son fardeau, du pied frappant la terre,
Appelle les dangers, et respire la guerre.
On voyait près de lui briller tous ces guerriers,
Compagnons de sa gloire et ceints de ses lauriers :
D'Aumont, qui sous cinq rois avait porté les armes;
Biron, dont le seul nom répandait les alarmes;
Et son fils, jeune encore, ardent, impétueux,
Qui, depuis.... mais alors il était vertueux;
Sully, Nangis, Crillon, ces ennemis du crime,
Que la ligue déteste, et que la ligue estime;
Turenne, qui depuis de la jeune Bouillon
Mérita dans Sedan la puissance et le nom;
Puissance malheureuse et trop mal conservée,
Et par Armand détruite aussitôt qu'élevée.
Essex avec éclat paraît au milieu d'eux,
Tel que dans nos jardins un palmier sourcilleux,
A nos ormes touffus mêlant sa tête altière,
Paraît s'enorgueillir de sa tige étrangère.
. . . . . .
Plus loin sont La Trimouille, et Clermont, et Feuquières,

Digitized by Google

Le malheureux de Nesle, et l'heureux Lesdiguières;
D'Ailly, pour qui ce jour fut un jour trop fatal.
Tous ces héros en foule attendaient le signal,
Et, rangés près du roi, lisaient sur son visage
D'un triomphe certain l'espoir et le présage.
Mayenne, en ce moment, inquiet, abattu,
Dans son cœur étonné cherche en vain sa vertu :
Soit que, de son parti connaissant l'injustice,
Il ne crût point le ciel à ses armes propice;
Soit que l'âme en effet ait des pressentiments,
Avant-coureurs certains des grands événements.
Ce héros cependant, maître de sa faiblesse,
Déguisait ses chagrins sous sa fausse allégresse;
Il s'excite, il s'empresse, il inspire aux soldats
Cet espoir généreux que lui-même il n'a pas.
D'Egmont auprès de lui, plein de la confiance
Que dans un jeune cœur fait naître l'imprudence,
Impatient déjà d'exercer sa valeur,
De l'incertain Mayenne accusait la lenteur.
Tel qu'échappé du sein d'un riant pâturage,
Au bruit de la trompette animant son courage,
Dans les champs de la Thrace un coursier orgueilleux,
Indocile, inquiet, plein d'un feu belliqueux,
Levant les crins mouvants de sa tête superbe,
Impatient du frein, vole et bondit sur l'herbe :
Tel paraissait Egmont; une noble fureur
Éclate dans ses yeux, et brûle dans son cœur;
Il s'entretient déjà de sa prochaine gloire,
Il croit que son destin commande à la victoire :
Hélas! il ne sait point que son fatal orgueil
Dans les plaines d'Ivry lui prépare un cercueil.
Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance,
Et s'adressant aux siens qu'enflammait sa présence
Vous êtes nés Français, et je suis votre roi;
Voilà nos ennemis, marchez, et suivez-moi :
Ne perdez point de vue, au fort de la tempête,
Ce panache éclatant qui flotte sur ma tête;
Vous le verrez toujours au chemin de l'honneur. »
A ces mots, que ce roi prononçait en vainqueur,
Il voit d'un feu nouveau ses troupes enflammées,
Et marche en invoquant le grand dieu des armées.
Sur les pas des deux chefs alors, en même temps,
On voit des deux partis voler les combattants.
Ainsi, lorsque des monts séparés par Alcide
Les Aquilons fougueux fondent d'un vol rapide,
Soudain les flots émus de deux profondes mers
D'un choc impétueux s'élancent dans les airs;
La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde,

Digitized by Google

Et l'Africain tremblant craint la chute du monde.
Au mousquet réuni le sanglant coutelas
Déjà de tous côtés porte un double trépas.
Cette arme que jadis, pour dépeupler la terre,
Dans Baïonne inventa le démon de la guerre,
Rassemble en même temps, digne fruit de l'enfer,
Ce qu'ont de plus terrible et la flamme et le fer.
On se mêle, on combat; l'adresse, le courage,
Le tumulte, les cris, la peur, l'aveugle rage,
La honte de céder, l'ardente soif du sang,
Le désespoir, la mort, passent de rang en rang.
L'un poursuit un parent dans le parti contraire;
Là le frère en fuyant meurt de la main d'un frère :
La nature en frémit, et ce rivage affreux
S'abreuvait à regret de leur sang malheureux.

Il y a dans cette description plus de pathétique encore et plus de portraits touchants que dans le *Télémaque*. Ce morceau,

Habitants malheureux de ces bords pleins de charmes,

forme un mélange délicieux de tendresse et d'horreur. Le poëte met ici son art à rendre la guerre odieuse, dans le temps même qu'il sonne la charge, et qu'il inspire l'ardeur du combat dans l'âme du lecteur. La comparaison *des deux mers qui se choquent* étonne l'imagination. La peinture *de la baïonnette au bout du fusil* est d'un goût nouveau, vrai et noble; c'est un des plus grands mérites de la poésie de peindre les détails.

Verbis ea vincere magnum
Quam sit, et angustis hunc addere rebus honorem.
Virg., *Georg.*, III, 280.

ASSAUT. — Cet art de peindre les détails, et de décrire des choses que la poésie française évite communément, se trouve d'une manière bien sensible dans le récit d'un assaut donné aux faubourgs de Paris[1] :

Du côté du levant bientôt Bourbon s'avance.
Le voilà qui s'approche, et la mort le devance.
Le fer avec le feu vole de toutes parts
Des mains des assiégeants et du haut des remparts.
Ces remparts menaçants, leurs tours et leurs ouvrages,
S'écroulent sous les traits de ces brûlants orages :
On voit les bataillons rompus et renversés,
Et loin d'eux dans les champs leurs membres dispersés.
Ce que le fer atteint tombe réduit en poudre;
Et chacun des partis combat avec la foudre.
Jadis avec moins d'art au milieu des combats,
Les malheureux mortels avançaient leur trépas

1. *Henriade*, chant VI, 183-260. (ÉD.)

Digitized by Google

Avec moins d'appareil ils volaient au carnage,
Et le fer dans leurs mains suffisait à leur rage.
De leurs cruels enfants l'effort industrieux
A dérobé le feu qui brûle dans les cieux.
On entendait gronder ces bombes effroyables,
Des troubles de la Flandre enfants abominables.
Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé
Vole avec la prison qui le tient renfermé :
Il la brise, et la mort en sort avec furie.
Avec plus d'art encore et plus de barbarie,
Dans des antres profonds on a su renfermer
Des foudres souterrains tout prêts à s'allumer.
Sous un chemin trompeur, où, volant au carnage,
Le soldat valeureux se fie à son courage,
On voit en un instant des abîmes ouverts,
De noirs torrents de soufre épandus dans les airs,
Des bataillons entiers, par ce nouveau tonnerre,
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre.
Ce sont là les dangers où Bourbon va s'offrir;
C'est par là qu'à son trône il brûle de courir.
Ses guerriers avec lui dédaignent ces tempêtes :
L'enfer est sous leurs pas, la foudre est sur leurs têtes;
Mais la Gloire à leurs yeux vole à côté du roi;
Ils ne regardent qu'elle, et marchent sans effroi.
Mornai, parmi les flots de ce torrent rapide,
S'avance d'un pas grave et non moins intrépide,
Incapable à la fois de crainte et de fureur,
Sourd au bruit des canons, calme au sein de l'horreur :
D'un œil ferme et stoïque il regarde la guerre
Comme un fléau du ciel, affreux, mais nécessaire;
Il marche en philosophe où l'honneur le conduit,
Condamne les combats, plaint son maître, et le suit.
Ils descendent enfin dans ce chemin terrible,
Qu'un glacis teint de sang rendait inaccessible.
C'est là que le danger ranime leurs efforts :
Ils comblent les fossés de fascines, de morts;
Sur ces morts entassés ils marchent, ils s'avancent;
D'un cours précipité sur la brèche ils s'élancent.
Armé d'un fer sanglant, couvert d'un bouclier,
Henri vole à leur tête, et monte le premier.
Il monte; il a déjà de ses mains triomphantes
Arboré de ses lis les enseignes flottantes.
Les ligueurs devant lui demeurent pleins d'effroi;
Ils semblaient respecter leur vainqueur et leur roi :
Ils cédaient; mais Mayenne à l'instant les ranime;
Il leur montre l'exemple, il les rappelle au crime;
Leurs bataillons serrés pressent de toutes parts
Ce roi dont ils n'osaient soutenir les regards.

Digitized by Google

Sur le mur avec eux la Discorde cruelle
Se baigne dans le sang que l'on verse pour elle.
Le soldat à son gré sur ce funeste mur,
Combattant de plus près, porte un trépas plus sûr.
Alors on n'entend plus ces foudres de la guerre
Dont les bouches de bronze épouvantaient la terre :
Un farouche silence, enfant de la fureur,
A ces bruyants éclats succède avec horreur.
D'un bras déterminé, d'un œil brûlant de rage,
Parmi ses ennemis chacun s'ouvre un passage.
On saisit, on reprend, par un contraire effort,
Ce rempart teint de sang, théâtre de la mort;
Dans ses fatales mains la victoire incertaine
Tient encor près des lis l'étendard de Lorraine.
Les assiégeants surpris sont partout renversés,
Cent fois victorieux, et cent fois terrassés :
Pareils à l'Océan poussé par les orages,
Qui couvre à chaque instant et qui fuit ses rivages.

1. est visible que l'auteur a jouté contre le grand peintre Homère dans cette description; car, comme Homère s'attache à animer tout, et à peindre toutes les choses qui étaient en usage de son temps, le poëte français entre dans le détail de toutes les machines dont nous nous servons : chemin couvert attaqué, fascines portées, mines, bombes, tout est exprimé.

Mettons en parallèle ce morceau épique avec la traduction d'une description à peu près semblable dans l'Iliade, et voyons comment La Motte a rendu le poëte grec.

Sous des chefs différents il range cinq cohortes,
Dont l'égale valeur assiége autant de portes.
Sur les nouveaux remparts, l'Argien, plus vaillant,
De tout côté s'oppose aux coups de l'assaillant.
Hector veut le premier forcer avec Énée
La porte qu'occupaient Ulysse, Idoménée,
Digne de Jupiter, qui lui donna le jour;
Sarpédon cherche Ajax jusqu'au haut d'une tour.
C'est en vain que des murs tombe une horrible grêle;
C'est en vain que la pierre avec les traits se mêle :
Rien ne peut réussir à les décourager;
La gloire à leurs regards efface le danger.
Appuyés l'un de l'autre, ils montent aux murailles :
Les fossés sont bientôt comblés de funérailles.
Plusieurs tombent mourants, qui s'estiment heureux
D'aider leurs compagnons à s'élever sur eux.
« Courage, mes amis, criait le roi de Pyle,
Courage, défendez notre dernier asile;
Soutenez bien l'honneur de vos premiers exploits;
Vos femmes, vos enfants, vous pressent par ma voix.

Digitized by Google

Jupiter d'Ilion nous promit la ruine :
Ne faites point mentir la promesse divine. »
Le bruit ne laissait pas distinguer ses discours,
Mais le son de sa voix les animait toujours.
Des Troyens cependant l'opiniâtre audace
Rend effort pour effort, menace pour menace;
Et, sous leurs boucliers tout hérissés de dards,
Ils atteignaient déjà le sommet des remparts.

Malgré la sécheresse de ces vers, on voit aisément la richesse du fond du sujet; mais le pinceau de M. de La Motte n'est point moelleux et n'a nulle force. Il règne dans tout ce qu'il fait un ton froid, didactique, qui devient insupportable à la longue. Au lieu d'imiter les belles peintures d'Homère et l'harmonie de ses vers, il s'amuse à considérer que Nestor, dans la chaleur du combat, pourrait n'être pas entendu; et il croit avoir de l'esprit en disant :

Le bruit ne laissait pas distinguer ses discours.

Le pis de tout cela est qu'il n'y a pas un mot dans Homère, ni de Nestor haranguant, ni de plusieurs qui tombent mourants, et qui s'estiment heureux de servir d'échelle à leurs compagnons, ni d'effort pour effort et de menace pour menace : tout cela est de M. de La Motte.

Ses vers sont bas et prosaïques; ils jettent même un ridicule sur l'action. Car c'est un portrait comique que celui d'un homme qui parle et qu'on n'entend point. Il faut avouer que La Motte a gâté tous les tableaux d'Homère. Il avait beaucoup d'esprit; mais il s'était corrompu le goût par une très-mauvaise philosophie qui lui persuadait que l'harmonie, la peinture, et le choix des mots, étaient inutiles à la poésie; que pourvu que l'on cousît ensemble quelques traits communs de morale, on était au-dessus des plus grands poëtes. La véritable philosophie aurait dû lui apprendre, au contraire, que chaque art a sa nature propre, et qu'il ne fallait point traduire Homère avec sécheresse, comme il serait permis de traduire Épictète.

La Motte avait donné d'abord de très-grandes espérances par les premières odes qu'il composa; mais bientôt après il tomba dans le mauvais goût, et il devint un des plus mauvais auteurs. Il crut avoir corrigé Homère. Cet excès d'orgueil lui ayant mal réussi, il écrivit contre la poésie. Il fut sur le point de corrompre le goût de son siècle; car il avait eu l'adresse de se faire un parti considérable, et de se faire louer dans tous les journaux; mais sa cabale est tombée avec lui. Le temps fait justice, et met toutes les choses à leur place.

BATAILLE. — Les batailles ont tant de rapports avec ce que je viens de mettre sous les yeux, que je ne m'étendrai pas sur cet article. Je remarquerai seulement que l'on a toujours donné la préférence à Homère sur Virgile pour cette grande partie du poëme épique.

Je ne sais si le Tasse n'est pas encore supérieur à Homère dans la description des batailles. Quelles peintures vives et pénétrantes dans

Digitized by Google

celle qui se donne au vingtième chant, et avec quelle force ce grand homme se soutient au bout de sa carrière !

Giace il cavallo al suo signore appresso,
Giace il compagno appo il compagno estinto,
Giace il nemico appo il nemico, e spesso
Sul morto il vivo, il vincitor sul vinto :
Non v'è silenzio, e non v'è grido espresso,
Ma odi un non so che roco e indistinto,
Fremiti di furor, mormori d'ira,
Gemiti di chi langue, e di chi spira.
Ott. LI.

Que tout cela est vrai, terrible, passionné ! Pour moi, j'avoue que les descriptions d'Homère ne me semblent pas renfermer tant de beautés. Ce que j'aime dans la bataille d'Ivri, c'est la foule des comparaisons et des métaphores rapides, les aventures touchantes jointes à l'horreur de l'action, la vertu stoïque de Mornai opposée à la rage des combattants; l'éloge même de l'amitié au milieu du carnage, la clémence après la victoire : cela fait un tout que je ne rencontre point ailleurs. Je remarque, entre autres choses qui m'ont frappé, cette fin de la bataille (ch. VIII, 388-402) :

L'étonnement, l'esprit de trouble et de terreur,
S'empare en ce moment de leur troupe alarmée;
Il passe en tous les rangs, et s'étend sur l'armée;
Les chefs sont effrayés, les soldats éperdus;
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit plus.
Ils jettent leurs drapeaux, ils courent, se renversent,
Poussent des cris affreux, se heurtent, se dispersent;
Les uns, sans résistance à leur vainqueur offerts,
Fléchissent les genoux et demandent des fers;
D'autres, d'un pas rapide évitant sa poursuite,
Jusqu'aux rives de l'Eure emportés dans leur fuite,
Dans les profondes eaux vont se précipiter,
Et courent au trépas qu'ils veulent éviter.
Les flots couverts de morts interrompent leur course,
Et le fleuve sanglant remonte vers sa source.

Je me suis toujours demandé pourquoi ces descriptions en vers me faisaient tant de plaisir, pendant que les récits des batailles me causaient tant de langueur dans les historiens. La véritable raison, à mon sens, c'est que les historiens ne peignent point comme les poëtes. Je vois dans Mézerai et dans Daniel des régiments qui avancent et des corps de réserve qui attendent, des postes pris, un ravin passé, et tout cela presque toujours embrouillé. Mais de la vivacité, de la chaleur, de l'horreur, de l'intérêt, c'est ce qui se trouve dans l'histoire encore moins que l'exactitude.

CARACTÈRES ET PORTRAITS. — Le plus beau caractère que j'aie jamais lu est malheureusement tiré d'un roman, et même d'un roman

Digitized by Google

qui, en voulant imiter le *Télémaque*, est demeuré fort au-dessous de son modèle. Mais il n'y a rien dans *Télémaque* qui puisse, à mon gré, approcher du portrait de la reine d'Égypte, qu'on trouve dans le premier volume de *Séthos*.

« Elle ne s'est point laissée aller, comme bien des rois, aux injustices, dans l'espoir de les racheter par ses offrandes; et sa magnificence à l'égard des dieux a été le fruit de sa piété, et non le tribut de ses remords. Au lieu d'autoriser l'animosité, la vexation, la persécution, par les conseils d'une piété mal entendue, elle n'a voulu tirer de la religion que des maximes de douceur, et elle n'a fait usage de la sévérité que suivant l'ordre de la justice générale, et par rapport au bien de l'État. Elle a pratiqué toutes les vertus des bons rois avec une défiance modeste, qui la laissait à peine jouir du bonheur qu'elle procurait à ses peuples. La défense glorieuse des frontières, la paix affermie au dehors et au dedans du royaume, les embellissements et les établissements de différentes espèces, ne sont ordinairement, de la part des autres princes, que des effets d'une sage politique, que les dieux juges du fond des cœurs ne récompensent pas toujours; mais de la part de notre reine toutes ces choses ont été des actions de vertu, parce qu'elles n'ont eu pour principe que l'amour de ses devoirs, et la vue du bonheur public. Bien loin de regarder la souveraine puissance comme un moyen de satisfaire ses passions, elle a conçu que la tranquillité du gouvernement dépendait de la tranquillité de son âme, et qu'il n'y a que les esprits doux et patients qui sachent se rendre véritablement maîtres des hommes. Elle a éloigné de sa pensée toute vengeance; et, laissant à des hommes privés la honte d'exercer leur haine dès qu'ils le peuvent, elle a pardonné, comme les dieux, avec un plein pouvoir de punir. Elle a réprimé les esprits rebelles, moins parce qu'ils résistaient à ses volontés que parce qu'ils faisaient obstacle au bien qu'elle voulait faire; elle a soumis ses pensées aux conseils des sages, et tous les ordres du royaume à l'équité de ses lois; elle a désarmé les ennemis étrangers par son courage et par la fidélité à sa parole, et elle a surmonté les ennemis domestiques par sa fermeté et par l'heureux accomplissement de ses projets. Il n'est jamais sorti de sa bouche ni un secret ni un mensonge, et elle a cru que la dissimulation nécessaire pour régner ne devait s'étendre que jusqu'au silence. Elle n'a point cédé aux importunités des ambitieux, et les assiduités des flatteurs n'ont point enlevé les récompenses dues à ceux qui servaient leur patrie loin de sa cour. La faveur n'a point été en usage sous son règne; l'amitié même, qu'elle a connue et cultivée, ne l'a point emporté auprès d'elle sur le mérite, souvent moins affectueux et moins prévenant. Elle a fait des grâces à ses amis, et elle a donné des postes importants aux hommes capables. Elle a répandu des honneurs sur les grands, sans les dispenser de l'obéissance, et elle a soulagé le peuple sans lui ôter la nécessité du travail. Elle n'a point donné lieu à des hommes nouveaux de partager avec le prince, et inégalement pour lui, les revenus de son État; et les derniers du peuple ont satisfait sans regret aux contributions proportionnées qu'on exigeait d'eux, parce

Digitized by Google

qu'elles n'ont point servi à rendre leurs semblables plus riches, plus orgueilleux, et plus méchants. Persuadée que la providence des dieux n'exclut point la vigilance des hommes, qui est un de ses présents, elle a prévenu les misères publiques par des provisions régulières; et, rendant ainsi toutes les années égales, sa sagesse a maîtrisé en quelque sorte les saisons et les éléments. Elle a facilité les négociations, entretenu la paix, et porté le royaume au plus haut point de la richesse et de la gloire par l'accueil qu'elle a fait à tous ceux que la sagesse de son gouvernement attirait des pays les plus éloignés; et elle a inspiré à ses peuples l'hospitalité, qui n'était point encore assez établie chez les Égyptiens.

« Quand il s'est agi de mettre en œuvre les grandes maximes du gouvernement et d'aller au bien général, malgré les inconvénients particuliers, elle a subi avec une généreuse indifférence les murmures d'une populace aveugle, souvent animée par les calomnies secrètes de gens plus éclairés qui ne trouvent pas leur avantage dans le bonheur public. Hasardant quelquefois sa propre gloire pour l'intérêt d'un peuple méconnaissant, elle a attendu sa justification du temps; et, quoique enlevée au commencement de sa course, la pureté de ses intentions, la justesse de ses vues, et la diligence de l'exécution, lui ont procuré l'avantage de laisser une mémoire glorieuse et un regret universel. Pour être plus en état de veiller sur le total du royaume, elle a confié les premiers détails à des ministres sûrs, obligés de choisir des subalternes qui en choisiraient encore d'autres dont elle ne pouvait plus répondre elle-même, soit par l'éloignement, soit par le nombre. Ainsi, j'oserai le dire devant nos juges et devant ses sujets qui m'entendent, si, dans un peuple innombrable tel que l'on connaît celui de Memphis et des cinq mille villes de la dynastie, il s'est trouvé, contre son intention, quelqu'un d'opprimé, non-seulement la reine est excusable par l'impossibilité de pourvoir à tout, mais elle est digne de louange en ce que, connaissant les bornes de l'esprit humain, elle ne s'est point écartée du centre des affaires publiques, et qu'elle a réservé toute son attention pour les premières causes et pour les premiers mouvements. Malheur aux princes dont quelques particuliers se louent quand le bien public a lieu de se plaindre ! mais les particuliers mêmes qui souffrent n'ont pas droit de condamner le prince quand le corps de l'État est sain, et que les principes du gouvernement sont salutaires. Cependant, quelque irréprochable que la reine nous ait paru à l'égard des hommes, elle n'attend, par rapport à vous, ô justes dieux ! son repos et son bonheur que de votre clémence. »

Comparez ce morceau au portrait que fait Bossuet de Marie-Thérèse, reine de France, vous serez étonné de voir combien le grand maître d'éloquence est alors au-dessous de l'abbé Terrasson, qui ne passera pourtant jamais pour un auteur classique.

Portrait de Marie-Thérèse. — « Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatantes et plus exemplaires; ainsi sa vie et sa mort,

Digitized by Google

également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvait recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici, en peu de mots, ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines; et tel est le digne abrégé de son éloge. Il n'y a rien que d'auguste dans sa personne; il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples; venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette princesse où la mort la frappe; on n'y voit point d'endroit faible par où elle pût craindre d'être surprise : toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut, sa mort, si précipitée et si effroyable pour nous, n'avait rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité, qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes que d'éviter le péché; et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, très-haute, très-excellente, très-puissante et très-chrétienne princesse, Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre. »

Il y a peu de choses plus faibles que cet éloge, si ce n'est les oraisons funèbres qu'on a faites depuis les Bossuet et les Fléchier. Il ne s'est guère trouvé après ces grands hommes que de vains déclamateurs qui manquaient de force et de grâce dans l'esprit et dans le style.

Les caractères sont d'une difficulté et d'un mérite tout autre dans l'histoire que dans les romans et dans les oraisons funèbres. On sent aisément qu'ils doivent être aussi bien écrits, et avoir de plus le mérite de la vraisemblance. Rien n'est si fade que les portraits que fait Maimbourg de ses héros. Il leur donne à tous de grands yeux bleus à fleur de tête, des nez aquilins, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage ardent et infatigable, une patience inépuisable, une constance inébranlable.

Quelle différence, bon Dieu! entre tous ces fades portraits et celui que fait de Cromwell, en deux mots, l'éloquent et intéressant historien de l'*Essai du siècle de Louis XIV!*

« Les autres nations, dit-il, crurent l'Angleterre ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui dans son gouvernement couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur. »

Voilà, dans peu de lignes, toute la vie de Cromwell. L'auteur en eût dit trop s'il eût dit davantage, dans une description de l'Europe où il passe en revue toutes les nations.

Le caractère de Charles XII m'a frappé dans un goût absolument

Digitized by Google

différent; c'est à la fin de l'histoire de ce monarque. Le vrai se fait sentir dans cette peinture. On sent que ce n'est pas là un portrait fait à plaisir comme celui de Valstein, qu'on a fait valoir dans Sarasin, mais qui n'est peut-être en effet qu'un amas d'oppositions et d'antithèses, et qu'une imitation ampoulée de Salluste.

Caractère de Charles XII. — « Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au delà du vraisemblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes, et jusqu'ici le seul de tous les rois, qui ait vécu sans faiblesse. Il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté, devenue opiniâtreté, fit ses malheurs dans l'Ukraine, et le retint cinq ans en Turquie. Sa libéralité, dégénérant en profusion, a ruiné la Suède. Son courage, poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort. Sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté; et, dans les dernières années, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une seule eût pu immortaliser un autre prince, ont fait le malheur de son pays. Il n'attaqua jamais personne; mais il ne fut pas aussi prudent qu'implacable dans ses vengeances. Il a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant sans avoir l'envie d'agrandir ses États. Il voulait gagner des empires pour les donner. Sa passion pour la gloire, pour la guerre, et pour la vengeance, l'empêcha d'être bon politique, qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Avant la bataille et après la victoire, il n'avait que de la modestie; après la défaite, que de la fermeté; dur pour les autres comme pour lui-même; comptant pour rien la peine et la vie de ses sujets aussi bien que la sienne; homme unique plutôt que grand homme; admirable plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire. »

Je vois dans ces traits un résumé de toute l'histoire de ce monarque. L'auteur ne peint, pour ainsi dire, que par les faits. Il n'a point envie de briller. Ce n'est point lui qui paraît, c'est son héros; et, quoique sans envie de briller, il répand pourtant sur cette image une élégance de diction, et un sentiment de vertu et de philosophie qui charme l'âme.

Je trouve tout le contraire dans le portrait de Valstein fait par Sarasin. « Il était, dit-il, envieux de la gloire d'autrui, jaloux de la sienne, implacable dans la haine, cruel dans la vengeance, prompt à la colère, ami de la magnificence, de l'ostentation, et de la nouveauté. »

Il semble que l'auteur, en s'exprimant ainsi, soit plus rempli de Salluste que de son héros. Je vois des traits, mais qui peuvent s'appliquer à mille généraux d'armée : « envieux de la gloire d'autrui, jaloux de la sienne; » ce ne sont là que des antithèses. Il est si vrai qu'on est jaloux de sa propre gloire, quand on envie celle d'autrui, que ce n'est

Digitized by Google

pas assurément la peine de le dire. Ce n'est pas là représenter le caractère propre et particulier d'un personnage illustre; c'est vouloir briller par un entassement de lieux communs qui appartiennent à cent généraux d'armée aussi bien qu'à Valstein.

CHANSONS. — Nous avons en France une foule de chansons préférables à toutes celles d'Anacréon, sans qu'elles aient jamais fait la réputation d'un auteur. Toutes ces aimables bagatelles ont été faites plutôt pour le plaisir que pour la gloire. Je ne parle pas ici de ces vaudevilles satiriques qui déshonorent plus l'esprit qu'ils ne manifestent de talent : je parle de ces chansons délicates et faciles qu'on retient sans rougir, et qui sont des modèles de goût. Telle est celle-ci; c'est une femme qui parle :

Si j'avais la vivacité
Qui fait briller Coulanges;
Si je possédais la beauté
Qui fait régner Fontanges;
Ou si j'étais comme Conti
Des grâces le modèle;
Tout cela serait pour Créqui,
Dût-il m'être infidèle.

Que de personnes louées sans fadeur dans cette chanson, et que toutes ces louanges servent à relever le mérite de celui à qui elle est adressée! mais surtout que de sentiment dans ce dernier vers :

Dût-il m'être infidèle!

Qui pourrait n'être pas encore agréablement touché de ce couplet vif et galant :

En vain je bois pour calmer mes alarmes,
Et pour chasser l'amour qui m'a surpris;
Ce sont des armes
Pour mon Iris.
Le vin me fait oublier ses mépris,
Et m'entretient seulement de ses charmes.

Qui croirait qu'on eût pu faire à la louange de l'herbe qu'on appelle fougère une chanson aussi agréable que celle-ci :

Vous n'avez point, verte fougère,
L'éclat des fleurs qui parent le printemps;
Mais leur beauté ne dure guère,
Vous êtes aimable en tout temps.
Vous prêtez des secours charmants
Aux plaisirs les plus doux qu'on goûte sur la terre :
Vous servez de lit aux amants,
Aux buveurs vous servez de verre.

Je suis toujours étonné de cette variété prodigieuse avec laquelle les

Digitized by Google

sujets galants ont été maniés par notre nation. On dirait qu'ils sont épuisés, et cependant on voit encore des tours nouveaux; quelquefois même il y a de la nouveauté jusque dans le fond des choses, comme dans cette chanson peu connue, mais qui me paraît fort digne de l'être par les lecteurs qui sont sensibles à la délicatesse :

Oiseaux, si tous les ans vous changez de climats
Dès que le triste hiver dépouille nos bocages,
Ce n'est pas seulement pour changer de feuillages,
Ni pour éviter nos frimas;
Mais votre destinée
Ne vous permet d'aimer qu'à la saison des fleurs;
Et quand elle a passé, vous la cherchez ailleurs,
Afin d'aimer toute l'année.

Pour bien réussir à ces petits ouvrages, il faut dans l'esprit de la finesse et du sentiment, avoir de l'harmonie dans la tête, ne point trop s'élever, ne point trop s'abaisser, et savoir n'être point trop long.

In tenui labor.
Georg., IV, 6.

COMPARAISONS. — Les comparaisons ne paraissent à leur place que dans le poëme épique et dans l'ode. C'est là qu'un grand poëte peut déployer toutes les richesses de l'imagination, et donner aux objets qu'il peint un nouveau prix par la ressemblance d'autres objets. C'est multiplier aux yeux des lecteurs les images qu'on leur présente. Mais il ne faut pas que ces figures soient trop prodiguées. C'est alors une intempérance vicieuse, qui marque trop d'envie de paraître, et qui dégoûte et lasse le lecteur. On aime à s'arrêter dans une promenade pour cueillir des fleurs; mais on ne veut pas se baisser à tout moment pour en ramasser.

Les comparaisons sont fréquentes dans Homère. Elles sont pour la plupart fort simples, et ne sont relevées que par la richesse de la diction. L'auteur de *Télémaque*, venu dans un temps plus raffiné, et écrivant pour des esprits plus exercés, devait, à ce que je crois, chercher à embellir son ouvrage par des comparaisons moins communes. On ne voit chez lui que des princes comparés à des bergers, à des taureaux, à des lions, à des loups avides de carnage. En un mot, ses comparaisons sont triviales; et, comme elles ne sont pas ornées par le charme de la poésie, elles dégénèrent en langueur.

Les comparaisons dans le Tasse sont bien plus ingénieuses. Telle est, par exemple, celle d'Armide[1], qui se prépare à parler à son amant, et qui étudie son discours pour le toucher, avec un musicien qui prélude avant de chanter un air attendrissant. Cette comparaison, qui ne serait pas placée en peignant une autre qu'une magicienne artificieuse, est là tout à fait juste. Il y a dans le Tasse peu de ces com-

1. *Jérusalem délivrée*, chant XVI, octave 43. (ED.)

Digitized by Google

paraisons nouvelles. De tous les poëmes épiques, *la Henriade* est celui où j'en ai vu davantage :

Il élève sa voix; on murmure, on s'empresse;
On l'entoure, on l'écoute, et le tumulte cesse :
Ainsi dans un vaisseau qu'ont agité les flots,
Quand les vents apaisés ne troublent plus les eaux,
On n'entend que le bruit de la proue écumante,
Qui fend d'un cours heureux la vague obéissante.
Tel paraissait Pothier, dictant ses justes lois,
Et la confusion se taisait à sa voix.
Ch. VI, 75-82.

Rien encore de plus neuf que cette comparaison d'un combat de d'Aumale et de Turenne :

On se plaît à les voir s'observer et se craindre,
S'avancer, s'arrêter, se mesurer, s'atteindre.
Le fer étincelant, avec art détourné,
Par de feints mouvements trompe l'œil étonné.
Telle on voit du soleil la lumière éclatante,
Brisant ses traits de feu dans l'onde transparente,
Et se rompant encor par des chemins divers,
De ce cristal mouvant repasser dans les airs.
Ch. X, 129-136.

Voilà comme un véritable poëte fait servir toute la nature à embellir son ouvrage, et comme la science la plus épineuse devient entre ses mains un ornement; mais j'avoue que je suis plus transporté encore de ces comparaisons moins recherchées et plus frappantes, prises des plus grands objets de la nature, lesquels pourtant n'avaient pas encore été mis en œuvre.

Sur les pas des deux chefs alors, en même temps,
On voit des deux partis voler les combattants :
Ainsi, lorsque des monts séparés par Alcide,
Les aquilons fougueux fondent d'un vol rapide,
Soudain les flots émus de deux profondes mers
D'un choc impétueux s'élancent dans les airs;
La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde,
Et l'Africain tremblant craint la chute du monde.
Ch. VIII, 155-162.

La Henriade est encore le seul poëme où j'aie remarqué des comparaisons tirées de l'histoire et de la Bible; mais c'est une hardiesse que je ne voudrais pas qu'on imitât souvent; et il n'y a que très-peu de points d'histoire, très-connus et très-familiers, qu'on puisse employer avec succès. J'aime mieux les objets tirés de la nature. Que je vois avec plaisir Mornai vertueux à la cour comparé à la fontaine Aréthuse!

Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée

Digitized by Google

Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.
Ch. IX, 269-72.

Voici une comparaison qui me plaît encore davantage, parce qu'elle renferme à la fois deux objets comparés à deux autres objets. C'est dans une épître sur l'Envie[1]. Il s'agit de gens de lettres qui se déchirent mutuellement par des satires, et de ceux qui, plus dignes de ce nom, ne sont occupés que du progrès de l'art, qui aiment jusqu'à leurs rivaux, et qui les encouragent :

C'est ainsi que la terre avec plaisir rassemble
Ces chênes, ces sapins, qui s'élèvent ensemble.
Un suc toujours égal est préparé pour eux;
Leur pied touche aux enfers, leur cime est dans les cieux;
Leur tronc inébranlable, et leur pompeuse tête,
Résiste en se touchant aux coups de la tempête.
Ils vivent l'un par l'autre, ils triomphent du temps,
Tandis que sous leur ombre on voit de vils serpents
Se livrer en sifflant des guerres intestines,
Et de leur sang impur arroser leurs racines.

Il y a très-peu de comparaisons dans ce goût. Il n'est rien de plus rare que de rencontrer dans la nature un assemblage de phénomènes qui ressemblent à d'autres, et qui produisent en même temps de belles images : de telles beautés sont fort au-dessus de la poésie ordinaire, et transportent un homme de goût.

J'ai été étonné de trouver si peu de comparaisons dans les odes de Rousseau; voici presque les seules :

Ainsi que le cours des années
Se forme des jours et des nuits,
Le cercle de nos destinées
Est marqué de joie et d'ennuis.
Liv. II, od. IV.

Outre que cette idée est fort commune, *le cercle marqué de joie* me paraît une expression vicieuse; et la *joie*, au singulier, opposée aux *ennuis*, au pluriel, me paraît un grand défaut.

Il y a dans la même ode une espèce de comparaison plus ingénieuse qui roule sur le même sujet :

Jupiter fit l'homme semblable
A ces deux jumeaux que la Fable
Plaça jadis au rang des dieux;
Couple de déités bizarre,
Tantôt habitant du Ténare,
Et tantôt citoyen des cieux.
Ibid.

1. Troisième des *Discours sur l'homme.* (Ed.)

Digitized by Google

Il y a de l'esprit dans cette idée; mais je ne sais si les chagrins et les plaisirs de cette vie nous mettent en effet dans le ciel et dans l'enfer. Cette expression semblerait plus convenable dans la bouche d'un homme passionné, qui exagérerait ses tourments et ses satisfactions. Dieu n'a point fait l'homme dans cette vie pour être tantôt dans la béatitude céleste, et tantôt dans les peines infernales; et de plus, Castor et Pollux, en jouissant de l'immortalité, six mois chez Jupiter, et six mois chez Pluton, ne passaient pas de la joie à la douleur, mais seulement d'un hémisphère à l'autre. Il est essentiel qu'une comparaison soit juste : toutefois, malgré ce défaut, cette idée a quelque chose de vif, de neuf et de brillant, qui fait plaisir au lecteur.

Voici la seule comparaison que je trouve après celles-ci dans les odes de Rousseau. C'est dans l'ode qu'il fit après une maladie. Il compare son corps à un arbre renversé par terre :

Tel qu'un arbre stable et ferme,
Quand l'hiver par sa rigueur
De la sève qu'il renferme
A refroidi la vigueur,
S'il perd l'utile assistance
Des appuis dont la constance
Soutient ses bras relâchés,
Sa tête altière et hautaine
Cachera bientôt l'arène
Sous ses rameaux desséchés.
Liv. IV, od. IX.

Je souhaiterais dans ces vers plus d'harmonie et des expressions plus justes. « La constance des appuis qui soutient les bras relâchés, » est une expression barbare. Le plus grand défaut de cette comparaison est de n'être pas fondée. Il n'arrive jamais qu'on étaye un arbre que l'hiver a gelé. Tant de fautes dans un poëte de réputation doivent rendre les écrivains extrêmement circonspects, et leur faire voir combien l'art d'écrire en vers est difficile.

Il y a de très-belles comparaisons dans Milton; mais leur principal mérite vient de la nécessité où il est de comparer les objets étonnants et gigantesques qu'il représente, aux objets plus naturels et plus petits qui nous sont familiers. Par exemple, en faisant marcher Satan, qui est d'une taille énorme, il le fait appuyer sur une lance, et il compare cette lance au mât d'un grand navire; au lieu que nous comparons le canon à la foudre, il compare le tonnerre à notre artillerie. Ainsi toutes les fois qu'il parle du ciel et de l'enfer, il prend ses similitudes sur la terre. Son sujet l'entraînait naturellement à des comparaisons qui sont toutes d'une espèce opposée à l'espèce ordinaire : car nous tâchons, autant qu'il est en nous, de comparer les choses à des objets plus relevés qu'elles; et il est, comme j'ai dit, forcé à une manière contraire.

Un vice impardonnable dans les comparaisons, et toutefois trop or-

Digitized by Google

dinaire, est le manque de justesse. Il n'y a pas longtemps que j'entendis à un opéra nouveau un morceau qui me parut surprenant :

Comme un zéphyr qui caresse
Une fleur sans s'arrêter,
Une volage maîtresse
S'empresse de nous quitter.

Assurément des caresses constantes, et sans s'arrêter, faites à la même fleur, sont le symbole de la fidélité, et ne ressemblent en rien à une maîtresse volage. L'auteur a été emporté par l'idée du zéphyr, qui d'ordinaire sert de comparaison aux inconstances; mais il le peint ici, sans y penser, comme le modèle des sentiments les plus fidèles; et, à la honte du siècle, ces absurdités passent à la faveur de la musique. Concluons que toute comparaison doit être juste, agréable, et ajouter à son objet, en le rendant plus sensible.

DIALOGUES EN VERS. — L'art du dialogue consiste à faire dire à ceux qu'on fait parler ce qu'ils doivent dire en effet. N'est-ce que cela? me répondra-t-on. Non, il n'y a pas d'autre secret; mais ce secret est le plus difficile de tous. Il suppose un homme qui a assez d'imagination pour se transformer en ceux qu'il fait parler, assez de jugement pour ne mettre dans leur bouche que ce qui convient, et assez d'art pour intéresser.

Le premier genre du dialogue, sans contredit, est celui de la tragédie : car non-seulement il y a une extrême difficulté à faire parler des princes convenablement; mais la poésie noble et naturelle, qui doit animer ce dialogue, est encore la chose du monde la plus rare.

Le dialogue est plus aisé en comédie; et cela est si vrai, que presque tous les auteurs comiques dialoguent assez bien. Il n'en est pas ainsi dans la haute poésie. Corneille lui-même ne dialogue point comme il faut dans huit ou neuf pièces. Ce sont de longs raisonnements embarrassés. Vous n'y retrouvez point ce dialogue vif et touchant du *Cid* (acte III, scène IV) :

LE CID.

Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine

CHIMÈNE.

Va, je ne te hais point.

LE CID.

Tu le dois.

CHIMÈNE.

Je ne puis.

LE CID.

Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits?

Le chef-d'œuvre du dialogue est encore une scène dans *les Horaces* (acte II, scène III) :

HORACE.

Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.

Digitized by Google

CURIACE.

Je vous connais encor; et c'est ce qui me tue, etc.

Peu d'auteurs ont su imiter les éclairs vifs de ce dialogue pressant et entrecoupé. La tendre mollesse et l'élégance abondante de Racine n'ont guère de ces traits de repartie et de réplique en deux ou trois mots, qui ressemblent à des coups d'escrime, poussés et parés presque en même temps.

Je n'en trouve guère d'exemples que dans l'*OEdipe* nouveau [1] :

ŒDIPE.

J'ai tué votre époux.

JOCASTE.

Mais vous êtes le mien.

ŒDIPE.

Je le suis par le crime.

JOCASTE.

Il est involontaire.

ŒDIPE.

N'importe, il est commis.

JOCASTE.

O comble de misère!

ŒDIPE.

O trop funeste hymen! ô feux jadis si doux!

JOCASTE.

Ils ne sont point éteints; vous êtes mon époux.

ŒDIPE.

Non, je ne le suis plus, etc.

Il y a cent autres beautés de dialogue dans le peu de bonnes pièces qu'a données Corneille; et toutes celles de Racine, depuis *Andromaque*, en sont des exemples continuels.

Les autres auteurs n'ont point ainsi l'art de faire parler leurs acteurs. Ils ne s'entendent point, ils ne se répondent point pour la plupart. Ils manquent de cette logique secrète qui doit être l'âme de tous les entretiens, et même des plus passionnés.

Nous avons deux tragédies qui sont plus remplies de terreur, et qui, par des situations intéressantes, touchent le spectateur autant que celles de Corneille, de Racine, et de Voltaire; c'est *Électre* et *Rhadamiste :* mais ces pièces étant mal dialoguées et mal écrites, à quelques beaux endroits près, ne seront jamais mises au rang des ouvrages classiques qui doivent former le goût de la jeunesse; c'est pourquoi on ne les cite jamais quand on cite les écrivains purs et châtiés.

Le lecteur est au supplice lorsque, dès les premières scènes, il voit, dans *Électre*, Arcas qui dit à cette princesse :

Loin de faire éclater le trouble de votre âme,
Flattez plutôt d'Itys l'audacieuse flamme;

1. C'est l'*OEdipe* de Voltaire. (ÉD.)

Digitized by Google

Faites que votre hymen se diffère d'un jour :
Peut-être verrons-nous Oreste de retour.

Outre que ces vers sont durs et sans liaison, quels sens présentent-ils? Ne pourrait-on pas flatter la passion d'Itys en montrant du trouble? Ce n'est même que par son trouble qu'une fille peut flatter la passion de son amant. Il fallait dire : *Loin de faire voir vos terreurs, flattez Itys :* mais quelle liaison y a-t-il entre flatter la flamme d'Itys, et faire que son hymen avec Itys se diffère? Il n'y a là ni raisonnement ni diction, et rien n'est plus mauvais.

Ensuite Électre dit à Itys :

Dans l'état où je suis, toujours triste, quels charmes
Peuvent avoir des yeux presque éteints dans les larmes?
Fils du tyran cruel qui fait tous mes malheurs,
Porte ailleurs ton amour, et respecte mes pleurs.

ITYS.

Ah! ne m'enviez pas cet amour, inhumaine!
Ma tendresse ne sert que trop bien votre haine.

Ce n'est pas là répondre. Que veut dire *ne m'enviez pas mon amour?* En quoi Électre peut-elle envier cet amour? Cela est inintelligible et barbare.

Clytemnestre vient ensuite qui demande au jeune Itys si sa fille Électre se rend enfin à la passion de ce jeune homme; et elle menace Électre, en cas de résistance. Itys dit alors à Clytemnestre :

Je ne puis la contraindre, et mon esprit confus....

Clytemnestre répond .

Par ce raisonnement je connais vos refus.

Mais Itys n'a fait là aucun raisonnement. Il dit, en un vers seulement, *qu'il ne peut contraindre Électre.*

Il fallait faire raisonner Itys pour lui reprocher ce raisonnement. Enfin quand le tyran arrive, il demande encore à Clytemnestre si Électre consent au mariage.

Électre répond :

Pour cet heureux hymen ma main est toute prête;
Je n'en veux disposer qu'en faveur de ton sang,
Et je la garde à qui te percera le flanc.

Quelle froide et impertinente pointe! *Je n'en veux disposer qu'en faveur de ton sang.* Cela s'entendrait naturellement, *en faveur de ton fils;* et ici cela veut dire : *en faveur de ton sang qne je veux faire couler.* Y a-t-il rien de plus pitoyable que cette équivoque?

Égisthe répond à cette pointe détestable :

Cruelle! si mon fils n'arrêtait ma vengeance,
J'éprouverais bientôt jusqu'où va ta constance.

Digitized by Google

Mais il n'a pas été ici question de *constance*. Il veut dire apparemment : *Je me vengerais de toi, en éprouvant ta constance dans les supplices :* mais *je me vengerais* suffit; et *jusqu'où va ta constance*, n'est que pour la rime.

Après cela Égisthe quitte Clytemnestre en lui disant :

Mais ma fille paraît. Madame, je vous laisse,
Et je vais travailler au repos de la Grèce.

Quand on dit, *quelqu'un paraît, je vous laisse*, cela fait entendre que ce quelqu'un est notre ennemi, ou qu'on a des raisons pour ne pas paraître devant lui; mais point du tout, c'est ici de sa propre fille dont il parle. Quelle raison a-t-il donc pour s'en aller? *Il va travailler*, dit-il, *au repos de la Grèce;* mais on n'a pas dit encore un seul mot du repos ou du trouble de la Grèce. Enfin cette fille qui vient là, aussi mal à propos que son père est sorti, termine l'acte en racontant à sa confidente qu'elle est amoureuse. Elle le dit en vers inintelligibles, et finit par dire :

Allons trouver le roi;
Faisons tout pour l'amour, s'il ne fait rien pour moi.

Quelle raison, je vous prie, de *faire tout pour l'amour, si l'amour ne fait rien pour elle?* Quel jeu de mots, indigne d'une soubrette de comédie! Si je voulais examiner ici toute la pièce, on ne verrait pas une page qui ne fût pleine de pareils défauts. Ce n'est point ainsi que dialogue Sophocle; et il n'a point surtout défiguré ce sujet tragique par des amours postiches, par une Iphianasse et un Itys, personnages ridicules. Il faut que le sujet soit bien beau pour avoir réussi au théâtre, malgré tous les défauts de l'auteur; mais aussi il faut convenir qu'il a su très-bien conserver cette sombre horreur qui doit régner dans la pièce d'*Électre*, et qu'il y a des situations touchantes, des reconnaissances qui attendrissent plus que les plus belles scènes de Racine, lesquelles sont souvent un peu froides, malgré leur élégance.

M. de Voltaire dialogue infiniment mieux que M. de Crébillon, de l'aveu de tout le monde; et son style est si supérieur, que dans quelques-unes de ses pièces, comme dans *Brutus* et dans *Jules César*, je ne crains point de le mettre à côté du grand Corneille, et je n'avance rien là que je ne prouve. Voyons les mêmes sujets traités par eux. Je ne parle pas d'*OEdipe*, car il est sans difficulté que l'*OEdipe* de Corneille n'approche pas de l'autre. Mais choisissons dans *Cinna* et dans *Brutus* des morceaux qui aient le même fond de pensées.

Cinna parlant à Auguste (acte II, scène I) :

J'ose dire, seigneur, que par tous les climats
Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'États;
Chaque peuple a le sien conforme à sa nature,
Qu'on ne saurait changer sans lui faire une injure.
Telle est la loi du ciel, dont la sage équité
Sème dans l'univers cette diversité.
Les Macédoniens aiment le monarchique;

Digitized by Google

Et le reste des Grecs la liberté publique.
Les Parthes, les Persans, veulent des souverains;
Et le seul consulat est bon pour les Romains.

1° « Toutes sortes d'États reçus par tous les climats, » n'est pas une bonne expression, attendu qu'un État est toujours État, quelque forme de gouvernement qu'il ait. De plus, on n'est point reçu par un climat.

2° Ce n'est point une injure qu'on fait à un peuple en changeant ses lois. On peut lui faire tort, on peut le troubler; mais *injure* n'est pas le terme convenable et propre.

3° « Les Macédoniens aiment le monarchique. » Il sous-entend l'État monarchique; mais ce mot *État* se trouvant trop éloigné, le *monarchique* est là un terme vicieux, un adjectif sans substantif.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

Tout ce morceau, d'ailleurs, est très-prosaïque.

Il est très-utile d'éplucher ainsi les fautes de style et de langage où tombent les meilleurs auteurs, afin de ne point prendre leurs manquements pour des règles, ce qui n'arrive que trop souvent aux jeunes gens et aux étrangers.

Brutus le consul, dans la tragédie de ce nom, s'exprime ainsi dans un cas fort approchant (acte I, scène II) :

Arons, il n'est plus temps : chaque État a ses lois,
Qu'il tient de sa nature, ou qu'il change à son choix.
Esclaves de leurs rois, et même de leurs prêtres,
Les Toscans semblent nés pour servir sous des maîtres,
Et, de leur chaîne antique adorateurs heureux,
Voudraient que l'univers fût esclave comme eux.
La Grèce entière est libre, et la molle Ionie
Sous un joug odieux languit assujettie.
Rome eut ses souverains, mais jamais absolus.
Son premier citoyen fut le grand Romulus.
Nous partagions le poids de sa grandeur suprême ·
Numa, qui fit nos lois, y fut soumis lui-même.
Rome enfin, je l'avoue, a fait un mauvais choix, etc.

J'avoue hardiment que je donne ici la préférence au style de Brutus.

Après ces quatre tragiques, je n'en connais point qui méritent la peine d'être lus; d'ailleurs il faut se borner dans les lectures. Il n'y a dans Corneille que cinq ou six pièces qu'on doive ou plutôt qu'on puisse lire; il n'y a que l'*Électre* et le *Rhadamiste* chez M. de Crébillon dont un homme qui a un peu d'oreille puisse soutenir la lecture : mais pour les pièces de Racine, je conseille qu'on les lise toutes très-souvent, hors *les Frères ennemis*.

DIALOGUES EN PROSE. — Les premiers dialogues supportables qu'on ait écrits en prose dans notre langue sont ceux de La Mothe-Le-Vayer; mais ils ne peuvent, en aucune manière, être comparés à ceux de

Digitized by Google

M. de Fontenelle. J'avouerai aussi que ceux de M. de Fontenelle ne peuvent être comparés à ceux de Cicéron, ni à ceux de Galilée, pour le fond et la solidité.

Il semble que cet ouvrage ne soit fait uniquement que pour montrer de l'esprit. Tout le monde veut en avoir, et on croit en faire provision quand on lit ces dialogues. Ils sont écrits avec de la légèreté et de l'art; mais il me semble qu'il faut les lire avec beaucoup de précaution, et qu'ils sont remplis de pensées fausses.

Un esprit juste et sage ne peut souffrir que la courtisane Phryné se compare à Alexandre, et qu'elle lui dise « que s'il est un aimable conquérant, elle est une aimable conquérante; que les belles sont de tous pays, et que les rois n'en sont pas, etc. »

Rien n'est plus faux que de dire que « les hommes se défendraient trop bien, si les femmes les attaquaient. » Toute cette métaphysique d'amour ne vaut rien, parce qu'elle est frivole et qu'elle n'est pas vraie.

Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable.

Il est encore très-faux qu'il n'y ait pas de siècles plus méchants les uns que les autres. Le xe siècle, à Rome, était certainement beaucoup plus pervers que le XVIIIe. Il y a cent exemples pareils.

Il n'est pas plus vrai « qu'avoir de l'esprit soit uniquement un hasard : » car c'est principalement la culture qui forme l'esprit; et si cela n'était pas ainsi, un paysan en aurait autant que l'homme du monde le plus cultivé.

Rien n'est encore plus faux que ce qu'on met dans la bouche d'Élisabeth d'Angleterre, parlant au duc d'Alençon. Elle veut lui persuader qu'il a été heureux, parce qu'il a manqué quatre fois la royauté. « Et voilà ce bonheur dont vous ne vous êtes pas aperçu. Toujours des imaginations, des espérances, et jamais de réalité. Vous n'avez fait que vous préparer à la royauté pendant toute votre vie, comme je n'ai fait pendant toute la mienne que me préparer au mariage. »

Quelle pitié de comparer la fureur de régner du duc d'Alençon, et les malheurs horribles qu'elle lui causa, avec les petits artifices de la reine Élisabeth pour ne se point marier! Quelle fausseté de prétendre que le bonheur consiste dans des espérances si cruellement confondues! Enfin, est-il rien de plus faux que ces paroles : *Voilà ce bonheur dont vous ne vous êtes point aperçu?* Un bonheur qu'on ne sent point peut-il être un bonheur?

Il est honteux pour la nation que ce livre frivole, rempli d'un faux continuel, ait séduit si longtemps.

Voici encore une pensée aussi fausse que recherchée : « Mais songez que l'honneur gâte tout cet amour, dès qu'il y entre. D'abord, c'est l'honneur des femmes qui est contraire aux intérêts des amants; et puis, du débris de cet honneur-là, les amants s'en composent un autre, qui est fort contraire aux intérêts des femmes. Voilà ce que c'est que d'avoir mis l'honneur d'une partie dont il ne devait point être. »

Quel style! un *honneur qui est de la partie!* Mais rien ne paraît en-

Digitized by Google

core plus faux et plus mal placé que Faustine, qui se compare à Marcus Brutus, et prétend avoir eu autant de courage en faisant des infidélités à Marc-Aurèle son mari, que Brutus en eut en tuant l'usurpateur de Rome. « Je voulais, dit-elle, effrayer tellement tous les maris, que personne n'osât songer à l'être après l'exemple de Marc-Aurèle, dont la bonté avait été si mal payée. » Y a-t-il rien de plus éloigné de la raison qu'une telle pensée?

Y a-t-il rien de plus mauvais goût et de plus indécent que de mettre en parallèle le *Virgile travesti* de Scarron avec l'*Énéide*, et de dire que « le magnifique et le ridicule sont si voisins qu'ils se touchent? » On reconnaît trop à ce trait le méprisable dessein d'avilir tous les génies de l'antiquité, et de faire valoir je ne sais quel style compassé et bourgeois, aux dépens du noble et du sublime.

Pourquoi dire : « Si par malheur la vérité se montrait telle qu'elle est, tout serait perdu? » Le contraire n'est-il pas d'une vérité reconnue?

Cette pensée-ci n'est-elle pas aussi fausse que les autres? « Il y aurait eu trop d'injustice à souffrir qu'un siècle pût avoir plus de plaisir qu'un autre. » N'est-il pas évident que le siècle de Louis XIV, dans lequel on a perfectionné tous les arts aimables et toutes les commodités de la vie, a fourni plus de plaisirs que le siècle de Charles IX et de Henri III? Est-il bien raisonnable de faire dire par Julie de Gonzague à Soliman, qui fait le sophiste avec elle : « A un certain point, c'est vice (la vanité); un peu en deçà, c'est vertu? » Voilà la première fois qu'on a donné ce nom à la vanité, et les raisonnements entortillés de ce dialogue ne prouveront jamais cette nouvelle morale.

Autre fausseté : « Qui veut peindre pour l'immortalité, doit peindre des sots. » Les grands poëtes et les grands historiens n'ont point peint de sots. Molière même, que l'on fait parler ici, n'aurait point peint pour la postérité, s'il n'avait mis que la sottise sur le théâtre.

Mais ce que je trouve de plus faux que tout cela, c'est la duchesse de Valentinois se comparant à César, parce qu'elle a été aimée étant vieille.

Des pensées si puériles et si propres à révolter tous les esprits sensés n'ont pu cependant empêcher le succès du livre, parce que les pensées fines et vraies y sont en grand nombre; et quoiqu'elles se trouvent, pour la plupart, dans Montaigne et dans beaucoup d'autres auteurs, elles ont le mérite de la nouveauté dans les dialogues de Fontenelle, par la manière dont il les enchâsse dans des traits d'histoire intéressants et agréables. Si ce livre doit être lu avec précaution, comme je l'ai dit, il peut être lu aussi avec plaisir, et même avec fruit, par tous ceux qui aimeront la délicatesse de l'esprit, et qui sauront discerner l'agréable d'avec le forcé, le vrai d'avec le faux, le solide d'avec le puéril, mêlés à chaque page dans ce livre ingénieux.

Le malheur de ce livre et de ceux qui lui ressemblent est d'être écrit uniquement pour faire voir qu'on a de l'esprit. Le célèbre professeur Rollin avait grande raison de comparer les ouvrages utiles aux arbres que la nature produit avec peine, et les ouvrages de pur esprit aux

Digitized by Google

fleurs des champs, qui croissent et qui meurent si vite. La perfection consiste, comme dit Horace, à joindre les fleurs aux fruits :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

ENFER (DESCRIPTION DE L'). — On voit dans tous les poëtes épiques des descriptions de l'enfer. Il y en a une aussi dans *la Henriade* au septième chant; mais, comme elle est fort longue et entremêlée de beaucoup d'autres idées, j'aime mieux y renvoyer le lecteur. J'en comparerai seulement quelques endroits avec ce que dit le *Télémaque* sur le même sujet (liv. XVIII) :

« Dans cette peine, il entreprit de descendre aux enfers par un lieu célèbre qui n'était pas éloigné du camp; on l'appelait Acherontia, à cause qu'il y avait en ce lieu une caverne affreuse, *de laquelle* on descendait sur les rives de l'Achéron, *par lequel* les dieux mêmes craignent de jurer. La ville était sur un rocher, posée comme un nid sur le haut d'un arbre. Au pied de ce rocher on trouvait la caverne, *de laquelle* les timides mortels n'osaient approcher. Les bergers avaient soin d'en détourner leurs troupeaux. La vapeur soufrée du marais Stygien, qui s'exhalait sans cesse par cette ouverture, empestait l'air. *Tout autour* il ne croissait ni herbes ni fleurs. On n'y sentait jamais les doux zéphyrs, ni les grâces naissantes du printemps, ni les riches dons de l'automne. La terre, aride, y languissait; on y voyait seulement quelques arbustes dépouillés et quelques cyprès funestes. Au loin même, *tout à l'entour*, Cérès refusait aux laboureurs ses moissons dorées. Bacchus semblait en vain y promettre ses doux fruits : les grappes de raisin se desséchaient au lieu de mûrir. Les Naïades, tristes, ne faisaient point couler une onde pure; leurs *flots* étaient toujours *amers* et troublés. Les oiseaux ne chantaient jamais dans cette terre hérissée de ronces et d'épines, et n'y trouvaient aucun bocage pour se retirer : ils allaient chanter leurs amours sous un ciel plus doux. Là on n'entendait que le croassement des corbeaux et la voix lugubre des hiboux. L'herbe même y était *amère*, et les troupeaux qui la paissaient ne sentaient point la douce joie qui les fait bondir. Le taureau fuyait la génisse; et le berger, tout abattu, oubliait sa musette et sa flûte.

« De cette caverne sortait de temps en temps une fumée noire et épaisse qui faisait une espèce de nuit au milieu du jour. Les peuples voisins redoublaient alors leurs sacrifices ponr apaiser les divinités infernales. Mais souvent les hommes à la fleur de leur âge, et dès leur plus tendre jeunesse, étaient les seules victimes que ces divinités cruelles prenaient plaisir à *immoler* par une funeste *contagion*.

« C'est là que Télémaque résolut de chercher le chemin de la sombre demeure de Pluton. Minerve, qui veillait sans cesse sur lui, et qui le couvrait de son égide, lui avait rendu Pluton favorable. Jupiter même, à la prière de Minerve, avait ordonné à Mercure, qui descend chaque jour aux enfers pour livrer à Caron un certain nombre de morts, de dire au roi des ombres qu'il laissât entrer le fils d'Ulysse dans son empire.

« Télémaque se dérobe du camp pendant la nuit. Il marche à la

Digitized by Google

clarté de la lune, et il invoque cette puissante divinité, qui, étant dans le ciel le brillant astre de la nuit, et sur la terre la chaste Diane, est aux enfers la redoutable Hécate. Cette divinité écouta favorablement ses vœux, parce que son cœur était pur, et qu'il était conduit par l'amour pieux qu'un fils doit à son père. A peine fut-il auprès de l'entrée de la caverne, qu'il entendit l'empire souterrain mugir. La terre tremblait sous ses pas. Le ciel s'arma d'éclairs et de feux qui semblaient tomber sur la terre. Le jeune fils d'Ulysse sentit son cœur ému, et tout son corps était couvert d'une sueur glacée; mais son courage se soutint. Il leva les yeux et les mains au ciel. « Grands « dieux! s'écria-t-il, j'accepte ces présages que je crois heureux; ache- « vez votre ouvrage. » Il dit, et redoublant ses pas, il se présente hardiment. Aussitôt la fumée épaisse qui rendait l'entrée de la caverne funeste à tous les animaux, dès qu'ils en approchaient, se dissipa : l'*odeur empoisonnée* cessa pour un peu de temps. Télémaque entre seul, car quel autre mortel eût osé le suivre? Deux Crétois qui l'avaient accompagné jusqu'à une certaine distance de la caverne, et auxquels il avait confié son dessein, demeurèrent tremblants et à demi morts assez loin de là dans un temple, faisant des vœux, et n'espérant plus de revoir Télémaque.

« Cependant le fils d'Ulysse, l'épée à la main, s'enfonce dans ces ténèbres horribles; bientôt il aperçoit une faible et sombre lueur, telle qu'on la voit pendant la nuit sur la terre. Il remarque les ombres légères qui voltigent autour de lui; il les écarte avec son épée; ensuite il voit les tristes bords du fleuve marécageux, dont les eaux bourbeuses et dormantes ne font que tournoyer. Il découvre sur ce rivage une foule innombrable de morts privés de la sépulture, qui se présentent en vain à l'impitoyable Caron. Ce dieu, dont la vieillesse éternelle est toujours triste et chagrine, mais pleine de vigueur, les menace, les repousse, et admet d'abord dans la barque le jeune Grec. »

On ne saurait approuver que ce Télémaque descende aux enfers de son plein gré, comme on fait un voyage ordinaire. Il me semble que c'est là une grande faute. En effet, cette description a l'air d'un récit de voyageur plutôt que de la peinture terrible qu'on devait attendre. Rien n'est si petit que de mettre à l'entrée de l'enfer des grappes de raisin qui se dessèchent. Toute cette description est dans un genre trop médiocre, et il y règne une abondance de choses petites, comme dans la plupart des lieux communs dont le *Télémaque* est plein.

Je ne sais s'il est permis dans un poëme chrétien de faire aller les saints aux enfers; mais il est beaucoup mieux d'y faire transporter Henri IV en songe par saint Louis, que si ce héros y allait en effet, sans y être entraîné par une puissance supérieure (ch. VII, 127-158):

Henri dans ce moment, d'un vol précipité,
Est par un tourbillon dans l'espace emporté
Vers un séjour informe, aride, affreux, sauvage,
De l'antique chaos abominable image,
Impénétrable aux traits de ces soleils brillants,

Digitized by Google

Chefs-d'œuvre du Très-Haut, comme lui bienfaisants.
Sur cette terre horrible, et des anges haïe,
Dieu n'a point répandu le germe de la vie.
La Mort, l'affreuse Mort, et la Confusion,
Y semblent établir leur domination...
Là gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche,
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche :
Le jour blesse ses yeux dans l'ombre étincelants :
Triste amante des morts, elle hait les vivants.
Elle aperçoit Henri, se détourne, et soupire.
Auprès d'elle est l'Orgueil, qui se plaît et s'admire;
La Faiblesse au teint pâle, aux regards abattus,
Tyran qui cède au crime et détruit les vertus;
L'Ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée;
La tendre Hypocrisie, aux yeux pleins de douceur
(Le ciel est dans ses yeux, l'enfer est dans son cœur);
Le Faux Zèle, étalant ses barbares maximes;
Et l'Intérêt enfin, père de tous les crimes.

Je dirai hardiment que j'aime mieux cette peinture des vices, qui de tout temps ont ouvert aux misérables mortels l'entrée de cette horrible demeure, que la description de Virgile dans laquelle il met les Remords vengeurs avec la Crainte, la Faim, et la Pauvreté (*Æn.*, l. VI, 274-75) :

Luctus et ultrices posuere cubilia Curæ...
Et Metus, et malesuada Fames, et turpis Egestas.

La pauvreté mène moins aux enfers que la richesse; mais je ne peux supporter la description bizarre et bigarrée que fait Rousseau[1] :

L'ordre donné, la séance réglée,
Et des démons la troupe rassemblée,
Furent assis les sombres députés,
Selon leur ordre, emplois, et dignités.
Au premier rang, le ministre Asmodée,
Et Belzébuth à la face échaudée,
Et Bélial, puis les diables mineurs,
Juges, préfets, intendants, gouverneurs,
Représentant le tiers-état du gouffre.
Alors, assis sur un trône de soufre,
Lucifer *tousse*, et faisant un signal,
Tint ce discours au sénat infernal...
. . . . . .
« Quels noirs complots, quels ressorts inconnus,
Font aujourd'hui tarir mes revenus?
Depuis un mois assemblant mes ministres,

1. Allégorie première : *Torticolis*. (ÉD.)

Digitized by Google

J'ai feuilleté mes journaux, mes registres;
De jour en jour l'enfer perd de ses droits;
Le diable oisif y souffle dans ses doigts. »

Il règne dans cette peinture un mélange de terrible et de ridicule, et même de plusieurs styles, lequel n'est point convenable au sujet. La chute de l'homme, que l'auteur traite sérieusement, ne peut admettre le bas comique. Il fallait imiter plutôt l'énergie outrée de Milton et la beauté du Tasse. « Une face échaudée, des diables mineurs, Lucifer qui tousse, les démons soufflant dans leurs doigts, » ne sont pas un début décent pour arriver à l'amour de Dieu, qui est traité dans cette pièce. C'est une grimace; c'est le sac de Scapin dans le *Misanthrope*. Chaque chose doit être traitée dans le style qui lui est propre; et il y a de la dépravation de goût à mêler ainsi les styles. Cette remarque est très-importante pour les étrangers et pour les jeunes gens, qui ne peuvent d'abord discerner s'il y a des termes bas dans un sujet noble, et voir que le sujet est par là défiguré.

ÉPIGRAMME. — L'épigramme ne doit pas être placée dans un plus haut rang que la chanson.

L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Mais je ne conseillerais à personne de s'adonner à un genre qui peut apporter beaucoup de chagrin avec peu de gloire. Ce fut par là malheureusement qu'un célèbre poëte de nos jours commença à se distinguer. Il n'avait réussi ni à l'Opéra ni au Théâtre-Comique. Il se dédommagea d'abord par l'épigramme; et ce fut la source de toutes ses fautes et de tous ses malheurs. La plupart des sujets de ses petits ouvrages sont même si licencieux, et représentent un débordement de mœurs si horribles, qu'on ne peut trop s'élever contre des choses si détestables; et je n'en parle ici que pour détourner de ce malheureux genre les jeunes gens qui se sentent du talent. La débauche et la facilité qu'on trouve à rimer des contes libertins n'entraînent que trop la jeunesse; mais on en rougit dans un âge plus avancé. Il faut tâcher de se conduire à vingt ans comme on souhaiterait de s'être conduit quand on en aura quarante. L'obscénité n'est jamais du goût des honnêtes gens. Je prendrai dans Rousseau le modèle du genre qui doit plaire à tous les bons esprits, même aux plus rigides; c'est là paraphrase de *Totus mundus fabula est*.

Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique
Où chacun fait ses rôles différents.
Là, sur la scène, en habit dramatique,
Brillent prélats, ministres, conquérants.
Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile, et des grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce est écoutée;
Mais nous payons, utiles spectateurs;

Digitized by Google

Et quand la farce est mal représentée,
Pour notre argent nous sifflons les acteurs.
Liv. I, épig. XIV.

Il n'y a rien à reprendre dans cette jolie épigramme que peut-être ce vers :

Troupe futile, et des grands rebutée.

Il paraît de trop; il gâte la comparaison des spectateurs et des comédiens : car les comédiens sont fort éloignés de mépriser le parterre.

Mais on voit par ce petit morceau, d'ailleurs achevé, combien l'auteur était condamnable de donner dans des infamies dont aucune n'est si bien écrite que cette épigramme aussi délicate que décente.

Il faut prendre garde qu'il y a quelques épigrammes héroïques; mais elles sont en très-petit nombre dans notre langue. J'appelle *épigrammes héroïques* celles qui présentent à la fin une pensée ou une image forte et sublime, en conservant pourtant dans les vers la naïveté convenable à ce genre. En voici une dans Marot. Elle est peut-être la seule qui caractérise bien ce que je dis.

Lorsque Maillart, juge d'enfer, menoit
A Monfaulcon Samblançay l'âme rendre,
A vostre advis lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,
Maillart sembloit homme qui mort va prendre,
Et Samblançay fut si ferme vieillart,
Que l'on cuydoit pour vray qu'il menast pendre
A Monfaulcon le lieutenant Maillart.

Voilà de toutes les épigrammes, dans le goût noble, celle à qui je donnerais la préférence. On a distingué les madrigaux des épigrammes : les premiers consistent dans l'expression délicate d'un sentiment; les secondes, dans une plaisanterie. Par exemple, on appelle madrigal ces vers charmants de M. Ferrand :

Être l'Amour quelquefois je désire,
Non pour régner sur la terre et les cieux;
Car je ne veux régner que sur Thémire;
Seule elle vaut les mortels et les dieux :
Non pour avoir le bandeau sur les yeux,
Car de tout point Thémire m'est fidèle :
Non pour jouir d'une gloire immortelle,
Car à ses jours survivre je ne veux :
Mais seulement pour épuiser sur elle
Du dieu d'amour et les traits et les feux.

Les épigrammes qui n'ont que le mérite d'offenser n'en ont aucun; et comme d'ordinaire c'est la passion seule qui les fait, elles sont grossières. Qui peut souffrir dans Malherbe :

Cocu de long et de travers,
Sot au delà de toutes bornes;

Digitized by Google

Comment te plains-tu de mes vers,
Toi qui souffres si bien les cornes?

Peut-être cette détestable épigramme réussit-elle de son temps, car le temps était fort grossier; témoin les satires de Régnier, qui n'avaient aucune finesse, et qui cependant furent goûtées.

Je ne sais si cette épigramme-ci de Rousseau n'est pas aussi condamnable :

L'usure et la poésie
Ont fait jusques aujourd'hui,
Du fesse-matthieu de Brie
Les délices et l'ennui.
Ce rimailleur à la glace
N'a fait qu'un pas de ballet,
Du Châtelet au Parnasse,
Du Parnasse au Châtelet.

Où est la plaisanterie, où est le sel, où est la finesse de dire crûment qu'un homme est un usurier? Comment est-ce qu'on *fait un pas de ballet du Châtelet au Parnasse?* De plus, dans une épigramme, il faut rimer richement : c'est un des mérites de ce petit poëme. La rime de *poésie* avec de *Brie* est mauvaise; mais, ce qu'il y a de plus mauvais dans cette épigramme, c'est la grossièreté de l'injure.

Cette grossièreté condamnable est un vice qui se rencontre trop souvent dans les pièces satiriques, dans les épîtres et allégories de cet auteur. Les termes de faquin, bélître, marouſle, et autres semblables, qui ne doivent jamais sortir de la bouche d'un honnête homme, doivent encore moins être soufferts dans un auteur qui parle au public.

FABLE. — Au lieu de commencer ici par des morceaux détachés qui peuvent servir d'exemples, je commencerai par observer que les Français sont le seul peuple moderne chez lequel on écrit élégamment des fables.

Il ne faut pas croire que toutes celles de La Fontaine soient égales. Les personnes de bon goût ne confondront point la fable des deux Pigeons, *Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre*, avec celle qui est si connue, *La cigale ayant chanté tout l'été;* ou avec celle qui commence ainsi : *Maître corbeau sur un arbre perché.* Ce qu'on fait apprendre par cœur aux enfants est ce qu'il y a de plus simple et non pas de meilleur; les vers même qui ont le plus passé en proverbe ne sont pas toujours les plus dignes d'être retenus. Il y a incomparablement plus de personnes dans l'Europe qui savent par cœur *J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon*, et beaucoup de pareils vers, qu'il n'y en a qui aient retenu ceux-ci :

Pour paraître honnête homme, en un mot, il faut l'être [1].
Il n'est point ici-bas de moisson sans culture [2].

1. Boileau, satire XI. (ÉD.)
2. Voltaire, quatrième *Discours sur l'homme.* (ÉD.)

Digitized by Google

Celui-là fait le crime à qui le crime sert.
Tout empire est tombé, tout peuple eut ses tyrans.
Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier[1].
C'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux.
Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.
Le crime a ses héros, l'erreur a ses martyrs.
La douleur est un siècle, et la mort un moment[2].

Tous ces vers sont d'un genre très-supérieur à *J'appelle un chat un chat*; mais un proverbe bas est retenu par le commun des hommes plus aisément qu'une maxime noble; c'est pourquoi il faut bien prendre garde qu'il y a des choses qui sont dans la bouche de tout le monde sans avoir aucun mérite; comme ces chansons triviales qu'on chante sans les estimer, et ces vers naïfs et ridicules de comédie qu'on cite sans les approuver :

Entendez-vous, bailli, ce sublime langage?
Si vous ne m'entendez, je vous aime autant sourd[3]

Et cent autres de cette espèce.

C'est particulièrement dans les fables de La Fontaine qu'il faut discerner soigneusement ces vers naïfs, qui approchent du bas, d'avec les naïvetés élégantes dont cet aimable auteur est rempli :

La fourmi n'est pas prêteuse.
Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats.

Cela est passé en proverbe. Combien cependant ces proverbes sont-ils au-dessous de ces maximes d'un sens profond qu'on trouve en foule dans le même auteur!

Des enfants de Japet toujours une moitié
Fournira des armes à l'autre.
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.
Il n'est pour voir que l'œil du maître.
Quant à moi j'y mettrais encor l'œil de l'amant.
Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous.

Je ne connais guère de livre plus rempli de ces traits qui sont faits pour le peuple, et de ceux qui conviennent aux esprits les plus délicats; aussi je crois que de tous les auteurs La Fontaine est celui dont la lecture est d'un usage plus universel. Il n'y a que les gens un peu au fait de l'histoire, et dont l'esprit est très-formé, qui lisent avec fruit nos grands tragiques, ou la *Henriade*. Il faut avoir déjà une teinture de belles-lettres pour se plaire à l'*Art poétique;* mais La Fontaine est pour tous les esprits et pour tous les âges.

Il est le premier, en France, qui ait mis les fables d'Ésope en vers. J'ignore si Ésope eut la gloire de l'invention; mais La Fontaine a cer-

1. *Henriade.* (ÉD.) — 2. Gresset, *Epître à ma sœur.* (ÉD.)
3. Scarron, *Don Japhet d'Arménie.* (ÉD.)

Digitized by Google

tainement celle de l'art de conter. C'est la seconde; et ceux qui l'ont suivi n'en ont pas acquis une troisième; car non-seulement la plupart des fables de La Motte-Houdart sont prises, ou de Pilpay, ou du Dictionnaire d'Herbelot, ou de quelques voyageurs, ou d'autres livres, mais encore toutes sont écrites en général d'un style un peu forcé. Il avait beaucoup d'esprit; mais ce n'est pas assez pour réussir dans un art : aussi tous ses ouvrages en tous les genres ne s'élèvent guère, communément, au-dessus du médiocre. Il y a dans la foule quelques beautés et des traits fort ingénieux; mais presque jamais on n'y remarque cette chaleur et cette éloquence qui caractérisent l'homme d'un vrai génie; encore moins ce beau naturel qui plaît tant dans La Fontaine. Je sais que tous les journaux, tous les Mercures, les feuilles hebdomadaires qu'on faisait alors, ont retenti de ses louanges; mais il y a longtemps qu'on doit se défier de tous ces éloges. On sait assez tous les petits artifices des hommes pour acquérir un peu de gloire. On se fait un parti; on loue afin d'être loué; on engage dans ses intérêts les auteurs des journaux; mais bientôt il se forme par la voix du public un arrêt souverain, qui n'est dicté que par le plus ou le moins de plaisir qu'on a en lisant, et cet arrêt est irrévocable.

Il ne faut pas croire que le public ait eu un caprice injuste, quand il a réprouvé dans les fables de M. de La Motte des naïvetés qu'il paraît avoir adoptées dans La Fontaine. Ces naïvetés ne sont point les mêmes. Celles de La Fontaine lui échappent, et sont dictées par la nature même. On sent que cet auteur écrivait dans son propre caractère, et que celui qui l'imite en cherchait un. Que La Fontaine appelle *un chat*, qui est pris pour juge, *Sa Majesté fourrée;* on voit bien que cette expression est venue se présenter sans effort à son auteur; elle fait une image simple, naturelle et plaisante; mais que La Motte appelle un cadran un *greffier solaire*, vous sentez là une grande contrainte avec peu de justesse. Le cadran serait plutôt le greffe que le greffier. Et combien d'ailleurs cette idée de *greffier* est-elle peu agréable! La Fontaine fait dire élégamment au corbeau par le renard :

Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.

La Motte appelle une rave, un *phénomène potager*. Il est bien plus naturel de nommer *phénix* un corbeau qu'on veut flatter que d'appeler une rave un *phénomène*. La Motte appelle cette rave un *colosse*. Que ces mots de *colosse* et de *phénomène* sont mal appliqués à une rave, et que tout cela est bas et froid!

Je sais bien qu'il est nécessaire d'avoir une connaissance un peu fine de notre langue pour bien distinguer ces nuances; mais j'ai vu beaucoup d'étrangers qui ne s'y méprenaient pas : tant le naturel a de beauté, tant il se fait sentir! Je me souviens qu'un jour, étant à une représentation de la tragédie d'*Inès* avec le jeune comte de Sinzendorf, il fut révolté à ce vers :

Vous me devez, seigneur, l'estime et la tendresse.

Il me demanda si on disait, *j'ai pour vous l'estime*, et s'il ne fallait

Digitized by Google

pas absolument dire *j'ai pour vous de l'estime*. Je fus surpris de cette remarque, qui était très-juste. Cela me fit lire depuis *Inès* avec beaucoup d'attention, et j'y trouvai plus de deux cents fautes contre la langue; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

GRANDEUR DE DIEU (DE LA). — Ce sera dans les vers que je chercherai les belles images de la grandeur de Dieu. Je n'ai rien trouvé dans la prose qui m'ait élevé l'âme en parlant de ce sublime sujet; et j'avoue que je ne suis point surpris qu'on ait autrefois appelé la poésie le langage des dieux. Il y a en effet dans les beaux vers un enthousiasme qui paraît au-dessus des forces humaines. Nul auteur en prose n'a parlé de Dieu comme Racine dans *Esther* (acte III, sc. IV) :

L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois.

Ces quatre vers sont sublimes. Ils sont, je crois, infiniment plus parfaits en leur genre que ce commencement de la première ode sacrée de Rousseau, qui pourtant est fort belle :

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur:
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps!
Quelle grandeur infinie!
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords!

Le mot *enserre* n'est ni noble ni agréable; et *quel cantique que ce concert! quelle grandeur! quelle harmonie*! voilà bien des *quels!* Ces trois choses d'ailleurs, *cantique*, *concert*, *harmonie*, se ressemblent trop. *Résulte* est un mot trop prosaïque. Enfin, il y a trop d'épithètes, et vous n'en trouvez pas une dans ces quatre vers d'*Esther*.

Voici un morceau de *la Henriade* qui me paraît un pendant pour les vers de Racine,

C'est après une description philosophique des cieux qui n'est que de mon sujet (ch. VII, 61-65) :

Au delà de leur cours, et loin dans cet espace,
Où la matière nage, et que Dieu seul embrasse,
Sont des soleils sans nombre et des mondes sans fin.
Dans cet abîme immense il leur ouvre un chemin.
Par delà tous ces cieux le dieu des cieux réside.

Cette description étonne plus l'imagination et parle moins au cœur.

Digitized by Google

J'en trouve encore une dans le dixième chant de *la Henriade*. (421-36) :

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable
Dieu mit, avant les temps, son trône inébranlable.
Le ciel est sous ses pieds : de mille astres divers
Le cours toujours réglé l'annonce à l'univers.
La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis et divisés, composent son essence.
Ses saints, dans les douceurs d'une éternelle paix,
D'un torrent de plaisirs enivrés à jamais,
Pénétrés de sa gloire, et remplis de lui-même,
Adorent à l'envi sa majesté suprême.
Devant lui sont ces dieux, ces brûlants séraphins,
A qui de l'univers il commet les destins.
Il parle, et de la terre ils vont changer la face;
Des puissances du siècle ils retranchent la race;
Tandis que les humains, vils jouets de l'erreur,
Des conseils éternels accusent la hauteur.

Je n'aime pas cet hémistiche, *de mille astres divers*. Ce mot de *mille* est un terme oiseux, aussi bien que celui de *divers*, qui n'est guère à la fin du vers que pour rimer; mais les deux vers de la Trinité sont une chose admirable et unique.

Un fils du grand Racine, qui a hérité d'une partie des talents de son père, a donné encore dans son poëme sur *la Grâce* une très-belle idée de la grandeur de Dieu (ch. IV, 75-91) :

Ce dieu d'un seul regard confond toute grandeur.
Des astres devant lui s'éclipse la splendeur.
Prosterné près du trône où sa gloire étincelle,
Le chérubin tremblant se couvre de son aile.
Rentrez dans le néant, mortels audacieux.
Il vole sur les vents, il s'assied sur les cieux.
Il a dit à la mer : « Brise-toi sur ta rive; »
Et dans son lit étroit la mer reste captive.
Les foudres vont porter ses ordres confiés,
Et les nuages sont la poudre de ses pieds.
C'est ce dieu qui d'un mot éleva nos montagnes,
Suspendit le soleil, étendit nos campagnes;
Qui pèse l'univers dans le creux de sa main.
Notre globe à ses yeux est semblable à ce grain
Dont le poids fait à peine incliner la balance.
Il souffle, et de la mer tarit le gouffre immense.
Nos vœux et nos encens sont dus à son pouvoir.

Il faut avouer que les plus beaux vers de ce passage sont ceux où M. Racine a suivi son génie, et les plus mauvais sont ceux qu'il a voulu copier de l'hébreu : tant le tour et l'esprit des deux langues est différent. *Peser l'univers dans le creux de sa main*, ne paraît en fran-

Digitized by Google

çais qu'une image gigantesque et peu noble, parce qu'elle présente à l'esprit l'effort qu'on fait pour soutenir quelque chose, en formant un creux dans sa main. Quand quelque chose nous choque dans une phrase, il faut en chercher la source, et on la trouve sûrement; car *je ne sais quoi* n'est jamais une raison. Il n'est pas permis à un homme de lettres de dire que cela ne plaît pas, à moins que la raison n'en soit palpable, qu'elle n'ait pas besoin d'être indiquée. Par exemple, ce n'est pas la peine de disserter pour faire voir que ce vers est très-mauvais :

Et les nuages sont la poudre de ses pieds.

Car, outre que l'image est très-dégoûtante, elle est très-fausse. On sait assez aujourd'hui que l'eau n'est point de la poudre. Mais le reste du morceau est beau. Il ne faudrait pas, à la vérité, trop répéter ces idées, elles deviennent alors des lieux communs. Le premier qui les emploie avec succès est un maître, et un grand maître; mais quand elles sont usées, celui qui les emploie encore court risque de passer pour un écolier déclamateur.

LANGAGE. — Le moyen le plus sûr et presque le seul d'acquérir une connaissance parfaite des finesses de notre langue, et surtout de ces exceptions qui paraissent si contraires aux règles, c'est de converser souvent avec un homme instruit. Vous apprendrez plus dans quelques entretiens avec lui, que dans une lecture qui laisse presque toujours des doutes. Nous avons beau lire aujourd'hui les auteurs latins, l'étude la plus assidue ne nous apprendra jamais quelles fautes les copistes ont glissées dans les manuscrits, quels mots impropres Salluste, Tite Live, ont employés. Nous ne pouvons presque jamais discerner ce qui est hardiesse heureuse d'avec ce qui est licence condamnable.

Les étrangers sont, à l'égard de nos auteurs, ce que nous sommes tous à l'égard des anciens. La meilleure méthode est d'examiner scrupuleusement les excellents ouvrages. C'est ainsi qu'en a usé M. de Voltaire dans son *Temple du Goût*. Je veux entrer ici dans un examen plus approfondi de la pureté de la langue, et j'ai choisi exprès la belle comédie du *Misanthrope*, de même que M. l'abbé d'Olivet a recherché les fautes contre la langue, échappées au grand Racine. Un homme qui saura remarquer du premier coup d'œil les petits défauts de langage dans une pièce telle que le *Misanthrope* pourra être sûr d'avoir une connaissance parfaite de la langue. Rien n'est plus propre à guider un étranger; et un tel travail ne sera pas inutile à nos compatriotes.

Et la plus glorieuse a des régals peu chers. (I, 1.)

Une estime glorieuse est chère; mais elle n'a point des régals chers. Il fallait dire, *des plaisirs peu chers;* ou plutôt tourner autrement la phrase. On dit dans le style bas, cela *est un régal pour moi;* mais non pas, *il a des régals pour moi.*

Digitized by Google

Et quand on a quelqu'un qu'on hait ou qui déplaît. (I, I.)

J'ai quelqu'un que je hais. L'expression est vicieuse. On dit, *j'ai une chose à faire;* non pas, *j'ai une chose que je fais.*

Que, pour avoir vos biens, on dresse un artifice. (I, I.)

On use d'artifice, on ne le dresse pas; on dresse, on tend un piége avec artifice; on emploie un artifice; on fait jouer des ressorts avec artifice.

Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve.

Il faut remarquer que du temps de Molière on disait encore *treuve.* La Fontaine a dit, *Dans les citrouilles je la treuve;* mais l'usage a aboli ce terme.

Mais si son amitié pour vous se fait paraître. (I, I.)

Une amitié paraît, et ne se fait point paraître. On fait paraître ses sentiments, et les sentiments se font connaître.

Non, ce n'est pas, madame, un bâton qu'il faut prendre,
Mais un cœur à leurs vœux moins facile et moins tendre.
(Acte II, sc. I.)

On ne peut pas dire prendre un cœur facile, au lieu d'un bâton; cela est évident. *Facile à leurs vœux*, est bon; mais *tendre à leurs vœux*, n'est pas français, parce qu'on est tendre pour un amant, non pas tendre à un amant.

. . . . . Et ses soins tendent tout
Pour accrocher quelqu'un.

Les soins peuvent tendre à quelque chose, mais non *pour* quelque chose. Mes vœux tendent à Paris, mais non pour Paris.

Et son jaloux dépit qu'avec peine elle cache,
En tous endroits sous main contre moi se détache.
(*Ibid.*)

Le *dépit* peut se déchaîner contre quelqu'un, s'attacher à le décrier, éclater, etc. On détache un ennemi, un parti; on se détache de quelqu'un.

On vous voit en tous lieux vous déchaîner sur moi.
(Sc. V.)

On s'emporte, on se *déchaîne*, on s'irrite, on crie, on cabale contre une personne, et non *sur* elle; on se jette, on tire sur elle, on épuise la satire sur elle.

Et monsieur, qu'à propos le hasard fait venir,
Remplira mieux ma place à vous entretenir.
(*Ibid.*)

On ne peut dire, *je remplis la place à travailler;* il faut dire, *en*

Digitized by Google

travaillant. Je remplis la place par mon travail. Je remplis la place de monsieur, en m'entretenant avec vous.

Pour peu que d'y songer vous nous fassiez les mines.
(Sc. VII.)

Faire mine de quelque chose, est une bonne expression dans le style familier. Je fais mine de l'aimer. Je fais mine de l'applaudir. *Faire la mine* signifie faire la grimace; et on ne doit pas dire, je fais la mine d'aimer, la mine de haïr; parce que faire la mine est une expression absolue, comme faire le plaisant, le dévot, le connaisseur.

Oui, toute mon amie elle est, et je la nomme
Indigne d'asservir.... (Sc. VII.)

Il faut dire, toute mon amie qu'elle est, et non pas *toute mon amie elle est; et je la nomme*, cet *et* est de trop; *je la nomme* est vicieux; le terme propre est, *je la déclare.* On ne peut nommer qu'un nom. Je le nomme grand, vertueux, barbare. Je le déclare indigne de mon amitié.

Renverse le bon droit, et tourne la justice.
(Acte V, sc. I.)

L'expression, *tourne la justice*, n'est pas juste. On tourne la roue de la fortune; on tourne une chose, un esprit même, à un certain sens; mais tourner la justice ne peut signifier séduire, corrompre la justice.

Au bruit que contre vous sa malice a tourné.
(Sc. I.)

Tourner un bruit ne peut pas plus se dire, que tourner la justice. On peut tourner des traits contre quelqu'un; mais un bruit ne peut être une chose qui se tourne.

On peut aisément remarquer que l'exposition de ces fautes n'est pas d'un critique malin qui cherche vainement à rabaisser Molière, mais d'un esprit équitable, qui veut combattre l'abus qu'on fait quelquefois des écrits de ce grand homme, en citant, pour des autorités consacrées, des fautes de langue. C'est dans cette vue innocente et utile que je veux examiner la tragédie de *Pompée* de Pierre Corneile.

Examen des fautes de langage dans la tragédie de POMPÉE.

. . . . . .

Sont les titres affreux dont le droit de l'épée,
Justifiant César, *a condamné* Pompée.

On ne peut pas dire *le titre dont on condamne*, mais le titre sur lequel, par lequel, ou le titre qui condamne.

Et qui veut être juste en de telles saisons
Balance le pouvoir, et non pas les raisons.

En de telles saisons, est une expression lâche et vicieuse. *Balance*

Digitized by Google

le pouvoir n'est pas le mot propre; il voulait dire, *consulte son pouvoir*.

Cet hémistiche, *et non pas les raisons*, dit tout le contraire de ce qu'il doit dire. Ce sont précisément les raisons, c'est-à-dire la raison d'État qu'on examine et qu'on pèse.

Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe,
Sous qui tout l'univers se trouve foudroyé ?

Le mot *foudroyé* est très-impropre; un fardeau ne foudroie pas, il accable.

Mais quoique vos encens le traitent d'immortel.

Le mot d'*encens* ne peut admettre de pluriel. Il fallait absolument *votre encens*.

Et cesse de devoir, quand la dette est d'un rang
A ne point l'acquitter qu'aux dépens de leur sang.

On ne dit point *le rang d'une dette*, mais la nature d'une dette; et il fallait dire, à ne s'en acquitter qu'aux dépens de leur sang. La négative *point* ne se met jamais avec *ne*, quand elle est suivie d'un *que*. Je ne corrigerai ce vers *que* quand on m'en aura montré le défaut. Je n'irai à Paris *que* quand je serai libre; je n'écrirai *que* quand j'aurai du loisir, etc.

Assurer sa puissance et sauver son estime.

Sauver n'a là aucun sens. Il ne veut pas dire conserver sa réputation, il ne signifie pas conserver son estime; il est un barbarisme inintelligible.

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Prêter l'esprit n'est pas français; mais c'est une licence qu'on devrait peut-être accorder à la poésie.

Et son dernier soupir est un soupir illustre.

Soupir illustre est bon, à la vérité, en grammaire; mais en poésie il tient un peu du phébus.

Ce prince d'un sénat maître de l'univers....
Sitôt que d'un malheur sa fortune est suivie,
Les monstres de l'Égypte ordonnent de sa vie!

La construction est vicieuse : elle serait pardonnable à une grande passion; mais ici c'est Cléopatre qui parle de sang-froid.

Il en coûte la vie et la tête à Pompée!

On sent combien *la tête* est de trop.

Je connais ma portée, et ne prends point le change.
. . . . . .
Vous montrez cependant un peu bien du mépris.

Digitized by Google

Ces deux vers, et surtout le dernier, sont des expressions basses et populaires, et *un peu bien du* est barbare.

Et plus dans l'insolence elle s'est emportée.

On s'emporte à des excès d'insolence; on s'emporte avec insolence, à trop d'insolence, et non pas *dans l'insolence.*

De s'en plaindre à Pompée auparavant qu'à lui.

Il fallait *avant qu'à lui.* L'adverbe *auparavant* ne sert jamais de conjonction. On ne dit point : Je passerai par Strasbourg auparavant d'aller à Paris; mais avant d'aller à Paris, ou avant que d'aller à Paris.

De relever du coup dont ils sont étourdis

Il fallait *de se relever; étourdis* est trop bas.

Quoi qu'il en fasse, enfin.

Il faut *quoi qu'il fasse*, surtout dans le style noble.

Il venait à plein voile.

On dit *pleines voiles.* Ce mot *voile* est féminin.

Voilà ce qu'attendoit,
Ce qu'au juste Osiris la reine demandoit.

Le régime de ces deux verbes est mal placé; c'est une faute, mais légère.

Tout beau, que votre haine en son sang assouvie....
Et pour en bien parler, nous vous devons le tout.

Tout beau, nous vous devons le tout, sont des termes bas et comiques; mais ce ne sont pas des fautes grammaticales.

Il nous falloit, pour vous, craindre votre clémence,
Et que le sentiment d'un cœur trop généreux,
Usant mal de vos droits, vous rendît malheureux.

Toute cette phrase est mal construite. Voici le sens : Votre clémence était dangereuse pour vous; et nous avons craint que, par un sentiment trop généreux, vous ne vous rendissiez malheureux en usant mal de vos droits.

Je m'apaiserois Rome avec votre supplice.

On ne peut point dire *s'apaiser quelqu'un*, comme on dit s'immoler, se concilier, s'aliéner quelqu'un.

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme?

Comme, au lieu de *comment*, était déjà une faute du temps de Corneille.

Elle craint, toutefois,
L'ordinaire mépris que Rome fait des rois.

On traite avec mépris; on [illegible] du mépris; on ne fait point de mépris.

Digitized by Google

D'un astre envenimé l'invincible poison.

L'invincible poison d'un astre est une pensée fausse, mal exprimée, quoique la grammaire soit ici observée.

Qu'il eût voulu souffrir qu'un bonheur de mes armes.

Il fallait *que le bonheur de mes armes.*

Quoi! de la même main et de la même épée,
Dans un tel désespoir à vos yeux a passé.

Comment peut-on passer d'une main et d'une épée dans un désespoir?

Quelques soins qu'ait César.

On prend des soins, on a soin de quelque chose, on agit avec soin; mais on ne peut dire en général, avoir des soins.

Pour de ce grand dessein assurer le succès.

Cette inversion n'est pas permise. On en sent la raison. Elle vient de la dureté de ces deux monosyllabes *pour de.*

Ainsi que la naissance ils ont les esprits bas.

Il fallait, ils ont l'esprit bas, surtout *naissance* étant au singulier.

De quoi peut satisfaire un cœur si généreux,
Le sang abject et vil de ces deux malheureux.

De quoi peut satisfaire n'est pas français; il fallait, *comment* ou *en quoi.*

J'en ai déjà parlé; mais il a su gauchir.

Gauchir est un terme trop peu noble.

C'est ce glorieux titre à présent effectif.

Effectif est un terme de barreau.

A mes vœux innocents sont autant d'ennemis.

Il fallait *de mes vœux;* on n'est pas ennemi *à*, on est ennemi *de.*

Permettez cependant qu'à ces douces amorces
Je prenne un nouveau cœur et de nouvelles forces.

Ces deux vers sont un galimatias, pour le sens et pour l'expression. *Des amorces* ne donnent pas des forces, et on ne se sent pas *un cœur nouveau à une amorce.*

Mes yeux, puis-je vous croire, et n'est-ce point un songe
Qui sur mes tristes vœux a formé ce mensonge?

Un *songe* qui forme un *mensonge sur des vœux*, forme une phrase trop entortillée et trop peu exacte. C'est du galimatias.

Qu'avec chaleur, Philippe, on court à le venger.

On court venger, saisir, prendre, combattre. On ne court point *à* combattre, *à* prendre, *à* saisir, *à* venger.

Digitized by Google

Pour grand qu en soit son prix, son péril en rabat.

Pour grand que n'était plus en usage dès le temps de Corneille. On ne trouve pas de ces expressions surannées dans les *Lettres provinciales* qui sont de même date. Il *en rabat* est un terme de tout temps ignoble.

Je n'aimais mieux juger sa vertu par la nôtre.

Il faut *juger de sa vertu par la mienne.* Il n'est pas permis de joindre, en cette occasion, le pluriel au singulier. Phèdre, dans Racine, au lieu de dire,

J'excitai mon courage à le persécuter,
(Acte I, sc. III.)

ne dit point, *j'excitai notre courage à le persécuter.*

Parce qu'au point qu'il est, j'en voudrois faire autant.

Parce que fait toujours, en vers, un très-mauvais effet; *au point qu'il est* est actuellement suranné et familier.

Je ne viens pas ici pour troubler une plainte
Trop juste à la douleur dont vous êtes atteinte.

Il fallait dire *permise à la douleur*, et non pas *trop juste.* Une plainte n'est pas juste à la douleur comme un habit est juste au corps.

Vous êtes satisfaite, et je ne la suis pas.

Il faut *je ne le suis pas*, parce que ce *le* est neutre et indéclinable. Si on demandait à des dames, êtes-vous satisfaites? elles répondraient, *nous le sommes*, et non pas nous *les* sommes. Ainsi, une femme doit dire je *le* suis, et non je *la* suis.

Aucuns ordres ni soins n'ont pu le secourir.

Il fallait, *aucun ordre*, *aucun soin n'a pu le secourir.*

Leur roi n'a pu jouir de ton cœur adouci;
Et Pompée est vengé ce qu'il peut l'être ici.

De ton cœur adouci, ne peut se mettre au lieu de ta clémence. *Ce qu'il peut l'être*, ne peut être reçu pour signifier *autant qu'il peut l'être;* et c'est une grande faute de langage dans un auteur moderne d'avoir mis

Je vous aime tout ce qu'on peut aimer.

Ta nouvelle victoire, et le bruit éclatant
Qu'aux changements de roi pousse un peuple inconstant.

Un peuple qui pousse un bruit aux changements de roi, est un galimatias insupportable.

Et parmi ces objets ce qui le plus m'afflige.

Il n'est pas permis, dans le style noble, de placer ainsi l'adverbe

Digitized by Google

au-devant du verbe. On ne peut pas dire en vers héroïques *ce qui davantage me plaît, ce que patiemment je supporte, ce qu'à contre-cœur je fais, ce que prudemment je diffère.*

....J'ajoute une requête.

Ce terme du barreau n'est point admis dans la poésie noble.

Faites un peu de force à votre impatience.

Calmez, modérez votre impatience; mettez un frein à votre impatience, voilà le mot propre. *Faire force* est barbare.

. . . . Non pas, César, non pas à Rome encor :
Il faut que ta défaite et que tes funérailles
A cette cendre aimée en ouvrent les murailles;
Et, quoiqu'elle la tienne aussi chère que moi....

Cette *elle* tombe sur Rome, et semble tomber sur la cendre de Pompée par la construction de la phrase. *Aussi chère que moi;* on ne sait si c'est Cornélie qui est aussi chère, ou si c'est à elle que cette cendre est aussi chère. Ces amphibologies jettent une obscurité désagréable dans le style. Je n'ai relevé que celle-ci pour n'être pas trop long; mais la tragédie que j'examine est pleine de ces obscurités. C'est un défaut qu'il faut éviter avec soin.

Et quand tout mon effort se trouvera rompu.

On rompt un projet, une ligue, des liens, une assemblée; on arrête un effort, on s'y oppose, on le surmonte, on le rend inutile, etc.

J'ai vu le désespoir qu'il a voulu choisir.

On entre dans le désespoir, on s'abandonne, on se livre au désespoir; on ne le *choisit* pas.

Il est de la fatalité
Que l'aigreur soit mêlée à la félicité.

On dit bien *notre destin*, *la fatalité ordonne*, etc.; mais on ne dit pas *il est de la fatalité*, comme on dit *il est d'usage; l'aigreur* est un terme très-impropre; et l'amertume s'oppose à la douceur, et non à la *félicité.*

Je me suis arrêté, dans cet examen, uniquement aux fautes de langage, et je n'ai pas parlé des vices du style, dont le nombre est prodigieux. Cette discussion n'était pas de mon sujet, non plus que les beautés de détail dont cette tragédie vicieuse et irrégulière est remplie.

La lecture assidue de bons auteurs vous sera encore plus nécessaire, pour vous former un style pur et correct, que l'étude de la plupart de nos grammaires. Ce qu'on apprend sans peine et par le secours du plaisir se fixe bien plus fortement dans la mémoire que ce qu'on étudie avec des dégoûts dans des préceptes secs, souvent très-mal digérés, et dans lesquels on ne trouve que trop de contradictions. Je recommande surtout aux jeunes gens de ne point lire la nouvelle grammaire de

Digitized by Google

l'abbé Girard; elle ne ferait qu'embarrasser l'esprit par les nouveautés difficiles dont elle est remplie; et surtout elle servirait à corrompre le style. Jamais auteur n'a écrit d'une manière moins convenable à son sujet. Il affecte ridiculement d'employer des tours et des phrases qu'on proscrirait dans ces romans bourgeois et familiers dont nous sommes rassasiés. Qui croirait qu'un auteur qui veut instruire la jeunesse se serve des expressions suivantes dans une grammaire raisonnée?

« On aura beau fulminer contre mes termes, un discours est une pièce émaillée de différentes phrases.

« Les mots doivent, dans le discours, répondre par le rang et l'habillement à leurs fonctions. Les mots au pluriel ont la physionomie décidée.

« Le district du pronom, la portion dont il est doté; les déclinaisons sont battues et terrassées. »

Non-seulement tout ce livre est écrit dans ce misérable style, mais il y a beaucoup de fautes contre la langue. Par exemple, *habillement de la nuit*, pour, habillement de nuit; *quoi faire*, pour, que faire; *c'est soi qui fait*, au lieu de dire, on fait soi-même.

Enfin il y a des termes obscènes, malgré le grand précepte de Quintilien, qui ordonne d'en éviter jusqu'aux moindres apparences.

Les grammaires de l'abbé Régnier-Desmarets et de Restaut sont bien plus sages et plus instructives.

LETTRES FAMILIÈRES. — Les lettres familières écrites avec négligence, et d'un style approchant de la conversation, vous pourront donner l'usage de cette manière libre et dégagée dont on converse et dont on écrit à ses amis; mais ce n'est pas dans la lecture de tant de recueils de lettres imprimées qu'il faut chercher la véritable éloquence. On ne les lit d'ordinaire qu'à cause des petites anecdotes qu'elles renferment; et si on retranchait des lettres de Mme de Sévigné ce grand nombre de petits faits qui les soutiennent, et qui sont racontés avec tant de vivacité et de naturel, je doute qu'on en pût soutenir la lecture. Les lettres de Balzac et de Voiture eurent en leur temps beaucoup de réputation; mais on voit bien qu'elles avaient été écrites pour être publiques; et cela seul, en les privant nécessairement du naturel qu'elles devaient avoir, devait à la longue les décréditer. Il faut lire ce qu'on en dit dans le *Temple du Goût*. Les jugements qu'on y trouvera ont paru sévères; mais ils me semblent très-justes, et rien n'est plus propre à conduire l'esprit d'un jeune homme.

J'oserais même encore aller plus loin que l'auteur du *Temple du Goût*, dans l'idée que je me suis formée des lettres de Voiture. J'en ai trouvé plusieurs dans lesquelles cette petite et méprisable envie d'avoir de l'esprit lui fait dire des choses dont la décence et l'honnêteté même peuvent être alarmées. Il veut consoler le maréchal de Grammont sur la mort de son père; il lui dit :

« *Est-il vrai* qu'en un siècle où les exemples de bon naturel sont si rares, vous soyez affligé d'une perte qui vous rend un des plus riches hommes de France? Cela, sans mentir, est admirable et au-dessus de

Digitized by Google

tous vos exploits; mais, comme il peut y avoir de l'excès dans les meilleures choses, votre douleur, qui a été juste jusqu'à cette heure, ne le serait plus si elle durait davantage..... Votre réputation augmente tous les jours, et votre bien ne diminue pas; car on dit qu'en argent et poulaille vous aurez dorénavant quelque chose d'assez considérable. » Lettre 158.)

Est-ce ainsi qu'on écrit à un homme sur la mort d'un père? assurérément *non erat his locus*. Jamais badinage ne fut plus déplacé; et jamais badinage ne fut plus froid, plus bas et plus indécent.

Il fallait que l'esprit de plaisanterie, qui est par lui-même un très-mince mérite, tînt lieu alors d'un grand talent, puisqu'il donna tant de réputation à Voiture. Tout homme de bon sens, et formé sur les bons modèles de l'antiquité, trouverait la plupart de ces plaisanteries forcées et insipides.

Il compare Mlle de Rambouillet à la mer, et il dit :

« Il me semble que vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau, la mer et vous. Il y a cette différence que, toute vaste et grande qu'elle est, elle a ses bornes, et vous n'en avez point; et tous ceux qui connaissent votre esprit avouent qu'il n'y a en vous ni fond ni rive; et, je vous supplie, de quel abîme avez-vous tiré ce déluge de lettres que vous avez envoyées ici? » (Lettre 160.)

Est-il bien plaisant de dire dans un autre endroit que le mot de cordonniers vient de ce qu'ils donnent des cors? (Lettre 125.)

La fameuse lettre de *la Carpe au Brochet* était-elle digne, en bonne foi, de l'admiration qu'on lui a prodiguée? On sait que Voiture s'étant trouvé dans une société où était le grand Condé, on y avait joué à des petits jeux, dans l'un desquels ce prince était appelé le *brochet*, et Voiture la *carpe;* la carpe dit donc au brochet :

« Les baleines de la mer Atlantique suent à grosses gouttes et sont toutes en eau quand elles vous entendent nommer. Des harengs frais qui viennent de Norvége nous assurent que la mer s'est glacée cette année plus tôt que de coutume, par la peur que l'on y eut sur les nouvelles que quelques macreuses y avaient apportées que vous dirigiez vos pas vers le Nord..... Certaines anguilles de mer crient déjà comme si vous les écorchiez. Les loups marins ne sont que de pauvres cancres auprès de vous; et si vous continuez, vous avalerez la mer et les poissons. » (Lettre 144.)

Tout ce qu'on peut dire, ce me semble, d'une telle lettre, c'est que ces jeux sont pardonnables quand on ne les donne pas pour de bonnes choses, mais qu'ils sont d'un très-bas prix quand on les veut trop estimer.

Il y a dans Voiture d'autres lettres d'un caractère plus délicat et d'un goût plus fin; telle est, par exemple, la lettre au président de Maisons, au sujet d'une affaire qu'il lui recommande. Elle n'a pas le mérite de celle qu'Horace écrit à Tibère Néron dans un cas à peu près semblable, mais elle a ses grâces et son mérite :

« Mme de Marsilly, monsieur, s'est imaginé que j'avais quelque crédit auprès de vous; et moi, qui suis vain, je ne lui ai pas voulu dire le contraire. C'est une personne qui est aimée et estimée de toute la

Digitized by Google

cour et qui dispose de tout le parlement. Si elle a bon succès d'une affaire dont elle vous a choisi pour juge, et qu'elle croie que j'y aie contribué en quelque chose, vous ne sauriez croire l'honneur que cela me fera dans le monde, et combien j'en serai plus agréable à tous les honnêtes gens. Je ne vous propose que mes intérêts pour vous gagner; car je sais bien, monsieur, que vous ne pouvez être touché des vôtres; sans cela je vous promettrais son amitié. C'est un bien par lequel les plus sévères juges se pourraient laisser corrompre, et dont un aussi honnête homme que vous doit être tenté. Vous le pouvez acquérir justement; car elle ne demande de vous que la justice. Vous m'en ferez une que vous me devez, si vous me faites l'honneur de m'aimer toujours autant que vous avez fait autrefois, et si vous croyez que je suis votre, etc. » (Lettre 140.)

Mais il faut avouer, avec l'auteur du *Temple du Goût*, que l'on trouve dans Voiture bien peu de lettres de ce prix, et que tout ce qui est marqué à un si bon coin pourrait, comme il le dit, se réduire à un très-petit nombre de feuillets. A l'égard de Balzac, personne ne le lit aujourd'hui. Ses lettres ne serviraient qu'à former un pédant. On y trouve, à la vérité, du nombre et de l'harmonie prosaïque; mais c'est précisément cela qu'on ne devrait pas trouver dans ses lettres. C'est le mérite propre des harangues, des oraisons funèbres, de l'histoire, de tout ce qui demande une éloquence d'appareil et un style soutenu.

Qui peut tolérer que Balzac écrive à un cardinal, « qu'il a le sceptre des rois et la livrée des roses, et qu'à Rome on se sauve à la nage au milieu des eaux de senteur? »

Qui peut ne pas mépriser ces pitoyables hyperboles? Si les déclamations froides et forcées ont tant servi à décréditer le style de Balzac; si la contrainte, l'affectation, les jeux de mots, les plaisanteries recherchées, ont fait tant de tort à Voiture, que doit-on penser de ces lettres imaginaires, qui sont sans objet, et qui n'ont jamais été écrites que pour être imprimées? C'est une entreprise fort ridicule que de faire des lettres comme on fait un roman, de se donner pour un colonel, de parler de son régiment, et de faire des récits d'aventures qu'on n'a jamais eues. Les *Lettres du chevalier d'Her*[1]... n'ont pas seulement ce défaut, mais elles ont encore celui d'être écrites d'un style forcé et tout à fait impertinent. On y obtient des lettres d'état pour sa maîtresse; on la fait peindre en Iroquoise, mangeant une demi-douzaine de cœurs. Enfin on n'a jamais rien écrit de plus mauvais goût; et cependant ce style a eu des imitateurs.

Il y a des lettres d'une autre espèce, comme celles de l'*Espion turc*, de Mme Dunoyer; les *Lettres juives*, *chinoises*, *cabalistiques*. On ne se méprend pas à leur titre. On voit bien que ce ne sont pas de véritables lettres, mais un petit artifice usité, soit pour débiter des choses hardies, soit pour écrire des nouvelles vraies ou fausses. Tous ces ouvrages, qui amusent quelque temps la jeunesse crédule et oisive, sont fort méprisés des honnêtes gens. Il en faut excepter les *Lettres per-*

1. Par Fontenelle. (ED.)

Digitized by Google

sanes : elles sont à la vérité une imitation de l'*Espion turc*, mais leur style les distingue fort de leur original. Il est nerveux, hardi, singulier, sentencieux ; et il ne manque à cet ouvrage qu'un sujet plus solide.

On a beaucoup réussi en France dans un autre genre de lettres, moitié vers et moitié prose. Ce sont de véritables lettres écrites en effet à des amis, mais écrites avec délicatesse et avec soin. Telle est la lettre dans laquelle Bachaumont et Chapelle rendent compte de leur voyage ; telles sont quelques-unes du comte Antoine Hamilton, de M. Pavillon.

En voici une écrite par l'auteur de *la Henriade* à un grand roi :

« Les vers que Votre Majesté a faits dans Neiss ressemblent à ceux que Salomon faisait dans sa gloire, quand il disait, après avoir tâté de tout : « Tout n'est que vanité. » Il est vrai que le bonhomme parlait ainsi au milieu de sept cents femmes et de trois cents concubines, le tout sans avoir donné de bataille ni fait de siége. Mais n'en déplaise, sire, à Salomon et à vous, ou bien à vous et à Salomon, il ne laisse pas d'y avoir quelque réalité dans ce monde :

Conquérir cette Silésie;
Revenir couvert de lauriers
Dans les bras de la poésie;
Donner aux belles, aux guerriers,
Opéra, bal, et comédie;
Se voir craint, chéri, respecté,
Et connaître, au sein de la gloire,
L'esprit de la société,
Bonheur si rarement goûté
Des favoris de la victoire;
Savourer avec volupté,
Dans des moments libres d'affaire,
Les bons vers de l'antiquité,
Et quelquefois en daigner faire
Dignes de la postérité :
Semblable vie a de quoi plaire;
Elle a de la réalité,
Et le plaisir n'est point chimère.

« Votre Majesté a fait bien des choses en peu de temps. Je suis persuadé qu'il n'y a personne sur la terre plus occupé qu'elle, et plus entraîné dans la variété des affaires de toute espèce. Mais, avec ce génie dévorant qui met tant de choses dans sa sphère d'activité, vous conservez toujours cette supériorité de raison qui vous élève au-dessus de ce que vous êtes et de ce que vous faites.

« Tout ce que je crains, c'est que vous ne veniez à trop mépriser les hommes. Des millions d'animaux sans plumes, à deux pieds, qui peuplent la terre, sont à une distance immense de votre personne par leur âme comme par leur état. Il y a un beau vers de Milton :

Amongst unequals no society.

« Il y a encore un autre malheur ; c'est que Votre Majesté peint si

Digitized by Google

bien les nobles friponneries des politiques, les soins intéressés des courtisans, etc., qu'elle finira par se défier de l'affection des hommes de toute espèce, et qu'elle croira qu'il est démontré en morale qu'on n'aime point un roi pour lui-même. Sire, que je prenne la liberté de faire aussi ma démonstration. N'est-il pas vrai qu'on ne peut pas s'empêcher d'aimer pour lui-même un homme d'un esprit supérieur, qui a bien des talents, et qui joint à tous ces talents-là celui de plaire? Or, s'il arrive que, par malheur, ce génie supérieur soit roi, son État en doit-il empirer, et l'aimera-t-on moins, parce qu'il porte une couronne? Pour moi, je sens que la couronne ne me refroidit point du tout. Je suis, etc. »

Voici une lettre écrite à feu M. le maréchal de Berwick, qui me paraît fort au-dessus de toutes celles de Voiture. J'en ignore l'auteur; mais je peux assurer que j'ai vu à Paris un très-grand nombre d'épîtres dans ce goût : c'est proprement le goût de la nation.

« Vous venez de gagner une bataille[1] complète et glorieuse dans toutes ses circonstances. Vous avez rendu quelques services, par cette victoire, à la couronne d'Espagne. Vous n'avez pas mal fait votre cour au roi votre maître à Versailles; et le roi votre souverain en paraît presque aussi content ici, que si vous l'aviez gagnée aux portes de Londres pour son rétablissement. Je ne sais comment vous vous trouvez de tout cela; mais pour moi, je vous en fais de bon cœur mon compliment. Il est vrai que vous vous portez bien, et que dans une mêlée où vous avez eu le plaisir de vous fourrer bien avant, vous n'avez pu vous faire donner quelque balafre au milieu du visage, ou parvenir à quelque incision cruciale au haut de la tête, et ce n'est pas contentement pour un homme avide de gloire. Je vous conseille pourtant de ne vous en point chagriner, et de prendre le tout en patience.

« J'avais cru, lorsque vous vous fîtes naturaliser en France, que c'était pour mettre à couvert vos biens immenses, en cas d'accident; mais je vois bien que ce n'était que pour pouvoir exterminer sans scrupule tout autant d'Anglais de la princesse Anne qui se trouveraient en votre chemin, et c'est fort bien fait à vous. Cependant, si je n'avais peur de vous mortifier, je vous dirais que, quoiqu'on parle beaucoup de vous ici, on ne laisse pas de parler diversement de votre conduite. Les uns disent que vous êtes trop insolent et que vous faites trop l'entendu à l'égard des ennemis; et les autres assurent que vous ne vous faites pas assez valoir auprès de ceux qui vous veulent du bien et qui vous en peuvent faire. Quoiqu'il n'y ait pas grand mal à tout cela, examinons un peu vos actions depuis que vous êtes dans le service, pour voir si on vous accuse avec raison :

Lorsqu'à Nervinde on combattit,
Et que l'Angleterre alarmée
Eut appris par la renommée
La disgrâce qu'elle y souffrit,
Tout son parlement en pâlit;

1. La bataille d'Almanza, 25 avril 1707. (Ed.)

Digitized by Google

Mais Votre Excellence, animée
Par les dangers et par le bruit,
Par les canons et leur fumée;
Mais plus que tout cela charmée
De voir leur Orange interdit,
Se mit en tête, à ce qu'on dit,
De prendre toute son armée;
Mais ce fut elle qui vous prit, etc. »

LIBERTÉ. — La liberté de l'homme est un problème sur lequel de grands poëtes se sont exercés aussi bien que les théologiens. Qui croirait qu'on trouve dans Pierre Corneille une dissertation assez étendue sur cette matière épineuse? C'est dans sa tragédie d'*OEdipe*.

Il est vrai que le sujet comporte une telle digression; mais il faut avouer aussi que ces morceaux sont presque toujours froidement reçus au théâtre, qui exige une chaleur d'action et de passion presque continuelle. La controverse ne réussit pas beaucoup dans la tragédie; et ce que Corneille fait dire à son Œdipe trouvera peut-être ici mieux sa place, aux yeux d'un lecteur de sang-froid, qu'il ne la trouve au théâtre, où le spectateur veut être ému. Quoi qu'il en soit, voici ce morceau, qui est plein de très-grandes beautés (acte III, sc. v) :

Quoi! la nécessité des vertus et des vices
D'un astre impérieux doit suivre les caprices;
Et l'homme sur soi-même a si peu de crédit,
Qu'il devient scélérat quand Delphes l'a prédit!
L'âme est donc tout esclave! une loi souveraine
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne;
Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté qui n'a rien à choisir!
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite, et vicieux sans crime,
Qu'on massacre les rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des dieux, et non pas des mortels.
De toute la vertu sur la terre épandue,
Tout le prix à ces dieux, toute la gloire est due:
Ils agissent en nous, quand nous pensons agir.
Alors qu'on délibère on ne fait qu'obéir;
Et notre volonté n'aime, hait, cherche, évite,
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite.

Cette tirade a des traits vigoureux et hardis qui s'impriment aisément dans la mémoire, parce qu'il n'y a presque point d'épithètes oiseuses; mais, comme je l'ai déjà dit, de telles beautés sont plus propres à la controverse qu'à la tragédie. Il est bon surtout d'observer que plus ce morceau est raisonné, plus il faudrait qu'il fût exact. Œdipe est un très-mauvais philosophe quand il dit :

Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté, etc.

Digitized by Google

Le libre arbitre n'a assurément rien de commun avec le désir et la crainte. Personne n'a jamais dit que la liberté fût le principe de nos désirs. Il faut aussi remarquer qu'il n'est pas dans la pureté de style de dire, l'homme a peu de crédit sur soi. On a du pouvoir sur soi; on a du crédit auprès de quelqu'un. *Ordre sublime* ne vaut rien. Sublime veut dire élévation, et ne signifie pas souverain. Un bras qui précipite une volonté est absolument barbare, et *que suivant que d'en haut* est d'une dureté et d'une cacophonie insupportable.

Les mêmes idées, à peu près, sur la liberté, se trouvent dans une épître insérée parmi les Œuvres de M. de Voltaire[1].

Ah! sans la liberté. . . . . .
D'un artisan suprême impuissantes machines,
Automates pensants, mus par des mains divines,
Nous serions à jamais, de mensonge occupés,
Vils instruments d'un dieu qui nous aurait trompés!
Comment sans liberté serions-nous ses images?
Que lui reviendrait-il de ses brutes ouvrages?
On ne peut donc lui plaire, on ne peut l'offenser;
Il n'a rien à punir, rien à récompenser.
Dans les cieux, sur la terre, il n'est plus de justice :
Caton fut sans vertu, Catilina sans vice.
Le destin nous entraîne à nos affreux penchants,
Et ce chaos du monde est fait pour les méchants, etc.

TAYLOR INST. OXFORD

Ce morceau est plus à sa place, et paraît écrit avec plus de soin; mais il n'est pas plus fort et plus nerveux.

D'un artisan suprême impuissantes machines,
Automates pensants, mus par des mains divines.

Ces deux vers-là sont d'un poëte; mais celui-ci est d'un homme plus pénétré :

Qu'il devient scélérat quand Delphes l'a prédit.

Il suffisait de quatre vers de cette force dans la bouche d'Œdipe; le reste ressent trop la déclamation, ce qui était en effet le grand défaut de Corneille. Ce qu'on a jamais écrit de plus grand et de plus sublime sur la liberté se trouve au septième chant de *la Henriade* (285-96) :

Sur un autel de fer, un livre inexplicable
Contient de l'avenir l'histoire irrévocable.
La main de l'Éternel y marqua nos désirs,
Et nos chagrins cruels, et nos faibles plaisirs.
On voit la liberté, cette esclave si fière,
Par d'invincibles nœuds en ces lieux prisonnière :
Sous un joug inconnu, que rien ne peut briser,
Dieu sait l'assujettir sans la tyranniser;

1. Second des *Discours sur l'homme*. (ÉD.)

Digitized by Google

A ses suprêmes lois d'autant mieux attachée,
Que sa chaîne à ses yeux pour jamais est cachée;
Qu'en obéissant même, elle agit par son choix,
Et souvent aux destins pense donner des lois.

Il me semble qu'on ne peut présenter sous une image plus parfaite cet accord inexplicable de la liberté de l'homme et de la prescience de Dieu, et qu'un tel morceau vaut mieux que vingt volumes de controverse sur ces matières inintelligibles.

Un fils de l'illustre Racine a fait un poëme sur *la Grâce*, dans lequel il était bien naturel qu'il parlât de la liberté. Cependant il n'y a aucun trait frappant qui caractérise cet attribut de la nature humaine, que tant de philosophes lui contestent.

Voici le morceau de ce poëme où l'auteur traite de la liberté d'une manière plus particulière :

Si l'on en croit pourtant un système flatteur,
Pour le bien et le mal l'homme également libre,
Conserve, quoi qu'il fasse, un constant équilibre.
Lorsque, pour l'écarter des lois de son devoir,
Les passions sur lui redoublent leur pouvoir,
Aussitôt, balançant le poids de la nature,
La grâce de ses dons redouble la mesure.
(Ch. III, 194-199.)

Ces vers sont dans le ton didactique de l'ouvrage; mais ils sont un peu lâches, comme presque tous ceux de cet auteur, qui d'ailleurs est assez pur et correct. C'est dans les ouvrages didactiques qu'il faut peut-être le plus d'imagination, pour nourrir la sécheresse du fond, et pour en varier l'uniformité.

MÉTAPHORE. — La métaphore est la marque d'un génie qui se représente vivement les objets. C'est une comparaison vive et subite qu'il fait des choses qui le touchent, avec les images sensibles que présente la nature. C'est l'effet d'une imagination animée et heureuse. Mais cette figure doit être employée avec ménagement. Cicéron dit : *Verecunda debet esse translatio* (De Oratore, III).

Cette métaphore qu'on trouve, par exemple, dans la tragédie d'*Héraclius*, est trop forte et trop gigantesque (acte I, sc. III) :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déjà prête à le réduire en poudre.

Il n'est pas non plus naturel à Chimène de dire, après la mort de son père (acte IV, sc. II) :

J'irai, sous mes cyprès, accabler ses lauriers.

Ce n'est pas ainsi que s'exprime la douleur véritable. On a repris aussi, dans la tragédie de *Brutus*, ces vers :

Sa victoire affaiblit vos remparts désolés;
Du sang qui les inonde ils semblent ébranlés.
(Acte I, sc. II.)

Digitized by Google

C'est une hyperbole; et je crois que l'hyperbole est une figure défectueuse par elle-même, puisque par sa nature elle va toujours au delà du vrai.

Pourquoi approuve-t-on ces vers-ci de *la Mort de César* (acte III, sc. IV) :

Rome, qui détruit tout, semble enfin se détruire.
Ce colosse effrayant dont le monde est foulé,
En pressant l'univers est lui-même ébranlé.
Il penche vers sa chute, et contre la tempête
Il demande mon bras pour affermir sa tête.

C'est que la métaphore porte un caractère sensible de vérité, et est parfaitement soutenue. On aime encore celle-ci dans *Zaïre*, parce qu'elle a les mêmes conditions, et qu'elle est touchante :

Ce bras, qui rend la force aux plus faibles courages,
Soutiendra ce roseau plié par les orages.
(Acte III, sc. IV.)

Il y a une métaphore bien frappante dans *Alzire*, lorsque Alvarès dit à Gusman (acte I, sc. I) :

Votre hymen est le nœud qui joindra les deux mondes.

C'est un magnifique spectacle à l'esprit qu'une telle idée; et il est très-rare que l'exacte vérité se trouve jointe à tant de grandeur. Cette métaphore est encore belle et bien amenée (*Alzire*, acte I, sc. I) :

L'Américain farouche est un monstre sauvage
Qui mord, en frémissant, le frein de l'esclavage.

Les conditions essentielles à la métaphore sont qu'elle soit juste, et qu'elle ne soit pas mêlée avec une autre image qui lui soit étrangère. Rousseau a dit, dans une de ses satires, en parlant d'un homme qu'il veut noircir et rendre ridicule, sous le nom de Midas (*Allég.* V) :

En maçonnant les remparts de son âme,
Songea bien plus au fourreau qu'à la lame.

Outre la bassesse de ces idées, on y découvre aisément le peu de justesse et de rapport qu'elles ont entre elles; car si cette âme a des remparts de maçonnerie, elle ne peut pas être en même temps une épée dans un fourreau. J'avoue que ces disparates révoltent un bon esprit autant que le fiel amer de là satire cause d'indignation. Voici, dans ce même auteur, un exemple d'une faute pareille (*Ép. au comte du Luc*) :

Vous êtes-vous, seigneur, imaginé,
Le cœur humain de près examiné,
En y portant le compas et l'équerre,
Que l'amitié par l'estime s'acquière?

On sonde les replis du cœur humain, mais on ne le mesure point avec un compas; l'équerre surtout, qui est un instrument de maçon,

Digitized by Google

est là bien peu convenable. Je ne connais guère d'auteur dont les idées soient moins justes et moins vraies que celles de Rousseau. Il a excellé quelquefois dans le choix des paroles : c'est beaucoup; car c'est une très-grande difficulté vaincue : mais quand ce mérite est sujet à des inégalités, quand il n'est pas soutenu par du sentiment, par des idées toujours exactes, le mérite des mots ne suffit pas, de nos jours, pour constituer un grand écrivain : cela était bon du temps de Malherbe.

On peut quelquefois entasser des métaphores les unes sur les autres; mais alors il faut qu'elles soient bien distinguées, et que l'on voie toujours votre objet représenté sous des images différentes. C'est ainsi que le célèbre Massillon, évêque de Clermont, dit, dans son sermon *du petit nombre des élus :*

« Vous auriez vu dans Isaïe les élus aussi rares que ces grappes de raisin qu'on trouve encore après la vendange, et qui ont échappé à la diligence du vendangeur; aussi rares que ces épis qui restent par hasard après la moisson, et que la faux du moissonneur a épargnés.... Je vous aurais parlé de deux voies, dont l'une est étroite, rude, et la voie d'un très-petit nombre; l'autre, large, spacieuse, semée de fleurs, et qui est comme la voie publique de tous les hommes. »

Aucune de ces images ne nuit à l'autre; au contraire elles se fortifient toutes. Mais cet amas de métaphores doit être employé rarement, et seulement dans les occasions où l'on a besoin de faire sentir des choses importantes. On reconnaît un grand écrivain non-seulement aux figures qu'il met en usage, mais à la sobriété avec laquelle il les emploie.

Les Orientaux ont toujours prodigué la métaphore sans mesure et sans art. On ne voit dans leurs écrits que des collines qui sautent, des fleuves qui sèchent de crainte, des étoiles qui tressaillent de joie. Leur imagination trop vive ne leur a jamais permis d'écrire avec méthode et sagesse; de là vient qu'ils n'ont rien approfondi, et qu'il n'y a pas en Orient un seul bon livre d'histoire et de science. Il semble que dans ces pays on n'ait presque jamais parlé que pour ne pas être entendu. Il n'y a que leurs fables qui aient réussi chez les autres nations. Mais quand on n'excelle que dans des fables, c'est une preuve qu'on n'a que de l'imagination.

OPÉRA. — Comme vous avez le dessein de fréquenter nos spectacles dans votre séjour à Paris, je vous entretiendrai de l'opéra, quoique je ne traite pas expressément, dans cet ouvrage, de la tragédie et de la comédie : ma raison est que l'on a écrit d'excellents traités sur le théâtre tragique et comique, surtout dans les préfaces de nos meilleures pièces; mais on n'a presque rien dit sur l'opéra.

Saint-Évremond s'est épuisé en froides railleries sur ce genre de spectacle. Il veut trouver du ridicule à mettre en chant des passions et des dialogues. Il ne savait pas que les tragédies grecques et romaines étaient chantées; que les scènes avaient une mélodie semblable à notre récitatif, laquelle était composée par un musicien, et que les chœurs

Digitized by Google

étaient exécutés comme les nôtres. Qui ne sait que la musique exprime les passions? Saint-Évremond, en louant *Sophonisbe* et en blâmant l'opéra, a prouvé qu'il avait peu de goût et l'oreille dure.

Le grand vice de notre opéra, c'est qu'une tragédie ne peut être partout passionnée, qu'il y faut du raisonnement, du détail, des événements préparés; et que la musique ne peut rendre heureusement ce qui n'est pas animé et ce qui ne va pas au cœur. Ce serait un étrange récitatif que celui qui exprimerait, par exemple, ces vers de la tragédie de *Rodogune* (acte I, sc. I) :

Pour le mieux admirer, trouvez bon, je vous prie,
Que j'apprenne de vous les troubles de Syrie.
J'en ai vu les premiers, et me souviens encor
Des malheureux succès du grand roi Nicanor,
Quand, des Parthes vaincus pressant l'adroite fuite,
Il tomba dans leurs fers au bout de sa poursuite.
Je n'ai pas oublié que cet événement
Du perfide Tryphon fut le soulèvement, etc.

On est donc réduit parmi nous à supprimer, à l'opéra, tous ces détails qui ne sont pas intéressants par eux-mêmes, mais qui contribuent à rendre une pièce intéressante : on n'y parle que d'amour; et encore cette passion n'a-t-elle jamais, dans ces sortes d'ouvrages, la juste étendue qu'il faut pour toucher et pour faire tout son effet. La déclaration de Phèdre et celle d'Orosmane ne pourraient pas être souffertes sur le théâtre de l'Opéra. Notre récitatif exige une brièveté et une mollesse qui amènent presque nécessairement de la médiocrité. Il n'y a guère qu'*Atys* et *Armide* qui se soient élevés au-dessus de ce genre médiocre. Les scènes entre Oreste et Iphigénie sont très-belles, mais cette supériorité même de ces scènes fait languir le reste de l'opéra.

Souffrirait-on que dans nos spectacles réguliers un amant vînt dire comme dans l'opéra d'*Issé*[1] :

Que vois-je? c'est Issé qui repose en ces lieux :
J'y venais pour plaindre ma peine;
Mais mes cris troubleraient son repos précieux.

On voit que l'auteur, pour éviter les détails, rend compte en un vers de la raison qui l'amène sur le théâtre :

J'y venais pour plaindre ma peine.

Mais cet artifice trop grossier, que les anciens emploient toujours dans leurs tragédies et dans leurs comédies, n'est pas supportable parmi nous.

Thésée, dans l'opéra de ce nom[2], dit à sa maîtresse sans autre préparation : *Je suis fils du roi*. Elle lui répond : *Vous, seigneur?* Le secret de sa naissance n'est pas autrement expliqué. C'est un défaut essentiel. Et si cette reconnaissance avait été bien préparée et bien

1. Par La Motte. (ÉD.) — 2. Par Quinault. (ED.)

Digitized by Google

ménagée; si tous les détails qui doivent la rendre à la fois vraisemblable et surprenante avaient été employés, le défaut eût été bien plus grand, parce que la musique eût rendu tous ces détails ennuyeux.

Voilà donc un poëme nécessairement défectueux par sa nature. Ajoutez à toutes ces imperfections celle d'être asservi à la stérilité des musiciens, qui ne peuvent exprimer toutes les paroles de notre langue, ainsi que les musiciens d'Italie rendent toutes les paroles italiennes; il faut qu'ils composent de petits airs, sur lesquels le poëte est obligé d'ajouter un certain nombre de paroles oiseuses et plates, qui souvent n'ont aucun rapport direct à la pièce.

Que nos prairies[1]
Seront fleuries!
Les cœurs glacés
Pour jamais en sont chassés.
Qu'amour a de charmes!
Rendons-lui les armes;
Les plaisirs charmants
Sont pour les amants.

On ne voit, comme le dit très-bien la jolie comédie du *Double Veuvage*[2], que *de nouvelles ardeurs* et des *ardeurs nouvelles*.

Cette contrainte puérile est encore augmentée par le peu de termes convenables aux musiciens que fournit notre langue. Demandez à un compositeur de mettre en chant : « Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût; » ou bien ces vers :

Si j'avais mis ta vie à cet indigne prix,
Parle, aurais-tu quitté les dieux de ton pays[3]?

Le musicien demandera, au lieu de ces beaux vers, des fleurettes, des amourettes, des ruisseaux, des oiseaux, des charmes, et des alarmes.

Voilà pourquoi, depuis Quinault, il n'y a presque pas eu de tragédie supportable en musique. Les auteurs ont senti l'extrême difficulté de mêler à un sujet grand et pathétique des fêtes galantes, incorporées à l'action, d'éviter les détails nécessaires, et d'être intéressants. Ils se sont presque tous jetés dans un genre encore plus médiocre, qui est celui des ballets.

Ces sortes d'ouvrages n'ont aucune liaison. Chaque acte est composé de peu de scènes; toute action y est comme étranglée : mais la variété du spectacle, et les petites chansonnettes que le musicien fait réussir, et que le parterre répète, amusent le public, qui court à ces représentations sans en faire grand cas. Le premier ballet dans ce goût, qui a servi de modèle aux autres, est celui de *l'Europe galante* d'Houdart de La Motte : car ceux de Quinault étaient encore plus médiocres; son

1. *Thésée*. (ÉD.) — 2. Comédie de Du Fresny. (ÉD.) — 3. *Alzire*. (ÉD.)

Digitized by Google

Temple de la paix, par exemple, n'est qu'un assemblage de chansons, sans aucune action.

Le plus grand mal de ces spectacles, c'est qu'il n'y est presque pas permis d'y rendre la vertu respectable, et d'y mettre de la noblesse; ils sont consacrés aux misérables redites de maximes voluptueuses, que l'on n'oserait débiter ailleurs : la clémence d'Auguste envers Cinna, la magnanimité de Cornélie, ne pourraient y trouver place. Par quel honteux usage faut-il que la musique, qui peut élever l'âme aux grands sentiments, et qui n'était destinée, chez les Grecs et chez les Romains, qu'à célébrer la vertu, ne soit employée parmi nous qu'à chanter des vaudevilles d'amour ! Il est à souhaiter qu'il s'élève quelque génie assez fort pour corriger la nation de cet abus, et pour donner à un spectacle devenu nécessaire la dignité et les mœurs qui lui manquent.

Une seule scène d'amour, heureusement mise en musique et chantée par un acteur applaudi, attire tout Paris, et rend les beautés vraies insipides. Les personnes de la cour ne peuvent plus supporter *Polyeucte*, quand elles sortent d'un ballet où elles ont entendu quelques couplets aisés à retenir. Par là le mauvais goût se fortifie, et on oublie insensiblement ce qui a fait la gloire de la nation. Je le répète encore, il faut que l'opéra soit sur un autre pied, pour ne plus mériter le mépris qu'ont pour lui toutes les nations de l'Europe.

Je crois avoir trouvé ce que je cherchais depuis longtemps dans le cinquième acte de l'opéra de *Samson*[1]. Qu'on examine avec attention les morceaux que j'en vais rapporter :

SAMSON *enchaîné*, GARDES.

Profonds abîmes de la terre,
Enfer, ouvre-toi !
Frappez, tonnerre,
Écrasez-moi !
Mon bras a refusé de servir mon courage;
Je suis vaincu, je suis dans l'esclavage.
Je ne te verrai plus, flambeau sacré des cieux!
Lumière, tu fuis de mes yeux!
Lumière, brillante image
D'un dieu ton auteur,
Premier ouvrage
Du Créateur :
Douce lumière!
Nature entière!
Des voiles de la nuit l'impénétrable horreur
Te cache à ma triste paupière.
Profonds abîmes, etc.

UNE PRÊTRESSE DES PHILISTINS.

Tous nos dieux étonnés et cachés dans les cieux,

1. Opéra de Voltaire. (ÉD.)

Digitized by Google

Ne pouvaient sauver notre empire :
Vénus, avec un sourire,
Nous a rendus victorieux;
Mars a volé, guidé par elle,
Sur son char tout sanglant;
La victoire immortelle
Tirait son glaive étincelant
Contre tout un peuple infidèle;
Et la nuit éternelle
Va dévorer leur chef interdit et tremblant.

UNE AUTRE.

C'est Vénus qui défend aux tempêtes
De gronder sur nos têtes.
Notre ennemi cruel
Entend encor nos fêtes,
Tremble de nos conquêtes
Et tombe à son autel.

LE ROI.

Eh bien! qu'est devenu ce dieu si redoutable
Qui par tes mains devait nous foudroyer?
Une femme a vaincu ce fantôme effroyable,
Et son bras languissant ne peut se déployer.
Il t'abandonne, il cède à ma puissance;
Et tandis qu'en ces lieux j'enchaîne les destins,
Son tonnerre, étouffé dans ses débiles mains,
Se repose dans le silence.

SAMSON.

Grand Dieu! j'ai soutenu cet horrible langage,
Quand il n'offensait qu'un mortel;
On insulte ton nom, ton culte, ton autel,
Lève-toi, venge ton outrage.

CHŒUR DES PHILISTINS.

Tes cris, tes cris, ne sont point entendus,
Malheureux, ton dieu n'est plus.

SAMSON.

Tu peux encore armer cette main malheureuse;
Accorde-moi du moins une mort glorieuse.

LE ROI.

Non, tu dois sentir à longs traits
L'amertume de ton supplice.
Qu'avec toi ton dieu périsse,
Et qu'il soit, comme toi, méprisé pour jamais!

SAMSON.

Tu m'inspires enfin; c'est sur toi que je fonde
Mes superbes desseins :
Tu m'inspires; ton bras seconde
Mes languissantes mains.

Digitized by Google

LE ROI.

Vil esclave, qu'oses-tu dire?
Prêt à mourir dans les tourments,
Peux-tu bien menacer ce formidable empire
A tes derniers moments?
Qu'on l'immole; il est temps.
Frappez; il faut qu'il expire.

SAMSON.

Arrêtez; je dois vous instruire
Des secrets de mon peuple et du dieu que je sers;
Ce moment doit servir d'exemple à l'univers.

LE ROI.

Parle, apprends-nous tous les crimes,
Livre-nous toutes nos victimes.

SAMSON,

Roi, commande que les Hébreux
Sortent de ta présence et de ce temple affreux.

LE ROI,

Tu seras satisfait.

SAMSON,

La cour qui t'environne,
Tes prêtres, tes guerriers, sont-ils autour de toi?

LE ROI.

Ils y sont tous; explique-toi.

SAMSON.

Suis-je auprès de cette colonne
Qui soutient ce séjour si cher aux Philistins?

LE ROI,

Oui, tu la touches de tes mains.

SAMSON, *ébranlant les colonnes.*

Temple odieux, que tes murs se renversent;
Que tes débris se dispersent
Sur moi, sur ce peuple en fureur!

CHŒUR.

Tout tombe! tout périt! ô ciel! ô dieu vengeur!

SAMSON.

J'ai réparé ma honte, et j'expire en vainqueur.

Que l'on compare à présent la force et l'harmonie d'une telle poésie, avec les vers dont sont remplis les opéras qui ont parmi nous du succès à la faveur de la musique; on y verra :

Zirphé, qui vous voit vous adore.
Quoi! j'aime autant qu'on peut aimer,
Et je n'ai point vu ce que j'aime.

Une sylphide peut aimer;
Mais une mortelle est charmante.

Vous paraissiez charmant; vous traversiez les airs.

Digitized by Google

Il faudrait rougir pour la nation, si des platitudes si fades ne faisaient mal au cœur à tous les connaisseurs. Qui croirait que dans un opéra de Paris, des plus suivis, on chante :

Tous les cœurs sont matelots;
Voguons dessus les flots!

On s'imagine être revenu au temps de Henri II et de Charles IX, quand on entend des puérilités si gothiques. L'excuse de cette misère est, dit-on, dans la stérilité des musiciens; mais cette excuse est bien malheureuse.

SATIRE (DE LA). Si je suivais mon goût, je ne parlerais de la satire que pour en inspirer quelque horreur, et pour armer la vertu contre ce genre dangereux d'écrire. La satire est presque toujours injuste, et c'est là son moindre défaut. Son principal mérite, qui amorce le lecteur, est la hardiesse qu'elle prend de nommer les personnes qu'elle tourne en ridicule. Bien moins retenue que la comédie, elle n'en a pas les difficultés et les agréments. Otez les noms de Cotin, de Chapelain, de Quinault, et un petit nombre de vers heureux, que restera-t-il aux *Satires* de Boileau? Mais *le Misanthrope*, *le Tartufe*, qui sont des satires encore plus fortes, se soutiennent sans ce triste avantage d'immoler des particuliers à la risée publique. Quand je dis que la satire est injuste, je n'en veux pour preuve que les ouvrages de Boileau. Il veut, dans une de ses premières satires, élever la tragédie d'*Alexandre* de Racine aux dépens de l'*Astrate* de Quinault; deux pièces assez médiocres qui ne sont pas sans quelques beautés. Il dit (sat. III, 185-88) :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre;
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.
Les héros, chez Quinault, parlent bien autrement,
Et, jusqu'à : Je vous hais, tout s'y dit tendrement.

Il n'y a rien de plus contraire à la vérité que ce jugement de Boileau. L'*Alexandre* de Racine est très-loin d'être si glorieux. C'est, au contraire, un doucereux qui prétend n'avoir porté la guerre aux Indes que pour y adorer Cléophile; et si on peut appliquer à quelque pièce de théâtre ce vers : *Et jusqu'à : Je vous hais, tout s'y dit tendrement*, c'est assurément à l'*Andromaque* de Racine, dans laquelle Pyrrhus idolâtre Andromaque en lui disant des choses très-dures : mais loin que ce soit un défaut, dans la peinture d'une passion, de dire tendrement *Je vous hais*, c'est au contraire une très-grande beauté. Rien ne caractérise si bien l'amour que les mouvements violents d'un cœur qui croit être parvenu à concevoir de la haine pour un objet qu'il aime avec fureur; et c'est en quoi Quinault a souvent réussi; comme quand il fait dire à Armide (acte I, sc. I) : « Que je le hais, que son mépris m'outrage! » Ce tour même est si naturel, qu'il est devenu très-commun.

Boileau n'est guère moins condamnable dans la licence qu'il prenait

Digitized by Google

de nommer un citoyen, auquel il en substituait souvent un autre dans une nouvelle édition.

Par exemple, le sieur Brossette nous apprend que Boileau avait parlé ainsi d'un nommé Pelletier (sat. I, 77-78) :

> Tandis que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

On lui dit que ce Pelletier n'était rien moins qu'un parasite, que c'était un honnête homme très-retiré, qui n'allait jamais manger chez personne. Boileau le raya de la satire; mais au lieu d'ôter ces vers qui sont du style le plus bas, il les laissa, et mit Colletet à la place de Pelletier, et par là outragea deux hommes au lieu d'un. Il paraît que très-souvent il plaçait ainsi les noms au hasard; cela seul devrait ôter tout crédit à ses satires.

Il tombait si naturellement dans ce cruel défaut, qu'il avait placé son propre frère Gilles Boileau dans ses satires, d'une manière ignominieuse (sat. IX, 69) :

> Vous pourrez voir un temps vos écrits estimés
> Courir de main en main par la ville semés,
> Puis suivre avec Boileau, ce rebut de notre âge,
> Et la Lettre à Costar, et l'Avis à Ménage.

Cette Lettre et cet Avis étaient deux ouvrages de son frère. Il mit à la place :

> Puis de là, tout poudreux, ignorés sur la terre,
> Suivre, chez l'épicier, Neufgermain et La Serre.

Cette démangeaison de médire ainsi au hasard, et d'attaquer tout indifféremment, devait seule ôter tout crédit à ses *Satires*.

Il a beau s'en excuser; s'il n'avait pas fait ses belles *Épîtres*, et surtout son *Art poétique*, il aurait une très-mince réputation, et ne serait pas fort au-dessus de Regnier, qui est un homme très-médiocre. Tout le monde sait que l'acharnement contre Quinault est insupportable, et que Despréaux eut en cela d'autant plus de tort, que, quand il voulut faire un prologue d'opéra, pour montrer à Quinault comme il fallait s'y prendre, il fit un ouvrage très-mauvais, et qui n'approchait pas des moindres prologues de ce même Quinault qu'il affectait tant de rabaisser.

La satire ne paraît jamais dans un jour plus odieux que quand elle est lancée contre des personnes qu'on a louées auparavant : cette rétractation n'est une flétrissure humiliante que pour l'auteur. C'est ce qui est arrivé à Rousseau, dans une pièce, intitulée *la Palinodie*, qui commence ainsi :

> A vous, héros honteux de mes premiers écrits.

Ce vers amphibologique laisse douter si ce n'est pas le héros qui est *honteux* d'avoir été le sujet de ses premiers écrits; mais le plus grand défaut vient du vice du cœur de l'auteur. S'il n'est pas content des pro-

Digitized by Google

cédés de celui dont il a fait l'éloge, il faut se taire; mais il ne faut pas chanter *la palinodie* et se condamner soi-même. Rien n'est plus avilissant; c'est décéler sa passion, et une passion déshonorante. Il est heureux que cette pièce de Rousseau soit une de ses plus mauvaises.

Les satires en prose étant mille fois plus aisées à faire que celles qui sont rimées, elles ont inondé la république des lettres. Elles ont passé jusque dans la plupart des journaux. Les auteurs, prostituant leur plume vénale à l'avarice de leurs libraires, ont rempli d'invectives et de mensonges presque tous les ouvrages périodiques qui s'impriment en Hollande; et il ne faut lire ces recueils qu'avec une extrême défiance. L'art de l'imprimerie deviendra bientôt un métier infâme et funeste, si on ne met pas ordre à la licence brutale avec laquelle quelques libraires de Hollande impriment les satires les plus scandaleuses, tantôt contre les têtes couronnées, tantôt contre les hommes les plus respectables de l'Europe. J'ai vu quelquefois, dans le pays du Nord, porter des jugements très-désavantageux sur des hommes du premier mérite, qui étaient indignement attaqués dans ces misérables brochures : ni les auteurs, ni les libraires, ne connaissent les gens qu'ils déchirent. C'est un métier, comme de vendre du vin frelaté. Il faut avouer qu'il n'y a guère de métier plus indigne, plus lâche, et plus punissable.

TRADUCTIONS. — La plupart des traducteurs gâtent leur original, ou par une fausse ambition de le surpasser, qui les rend infidèles, ou par une plate exactitude, qui les rend plus infidèles encore.

On dit que Mme de Sévigné les comparait à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur maître, et qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Ils ont encore un autre défaut des domestiques; c'est de se croire aussi grands seigneurs que leur maître, surtout quand ce maître est fort ancien; et c'est un plaisir de voir à quel point un traducteur d'une pièce de Sophocle, qu'on ne pourrait pas jouer sur notre théâtre, méprise *Cinna* et *Polyeucte*.

Mais, pour en revenir aux infidélités des traducteurs, j'examinerai le *Virgile* que l'abbé Desfontaines nous a donné en prose. Il était plus obligé qu'un autre de donner une bonne traduction, après la manière insultante et grossière dont il parle de tous ceux qui l'ont précédé. Ouvrons le livre, et voyons s'il fait excuser au moins cette rusticité pédantesque avec laquelle il les traite, et s'il s'acquitte mieux qu'eux de son devoir.

Au premier livre (17-26), Virgile, dans la description de la tempête, s'exprime ainsi :

Laxis laterum compagibus omnes
Accipiunt inimicum imbrem, rimisque fatiscunt.

L'abbé Desfontaines traduit : « Tous les vaisseaux fracassés et entr'ouverts font eau de toutes parts, et sont près d'être engloutis. »

Virgile n'a pas eu certainement l'inattention de dire qu'un vaisseau fracassé était entr'ouvert. S'il est fracassé, c'est bien pis que de s'en-

Digitized by Google

t'ouvrir. Le moins ne se souffre pas après le plus. *Font eau de toutes parts*. Quelle plate expression! rend-elle l'idée de Virgile? *L'onde ennemie est reçue dans les flancs entr'ouverts*. Que ne traduisait-il mot à mot; il eût au moins donné une idée faible, mais vraie de Virgile:

Tantane vos generis tenuit fiducia vestri? (v. 136.)

Quelle confiance audacieuse votre naissance vous inspire?

L'abbé Desfontaines dit : *Race téméraire, qui vous inspire tant d'audace?*

Ce n'est pas là le sens de son auteur.

Hic fessas non vincula naves
Ulla tenent, unco non alligat anchora morsu. (172-73.)

« Dans cette rade, les vaisseaux n'ont besoin ni d'ancres ni de câbles. »

Premièrement, il n'est point ici question d'une rade; il s'agit d'un très-beau port que Virgile peint admirablement; et c'est même, comme on sait, le port de Naples, qu'il se plut à décrire sous le nom du port de Carthage.

Secondement, quelle platitude! *n'ont besoin ni d'ancres ni de câbles*. Virgile dit dans son style, toujours figuré, animé, et métaphorique :

Les vaisseaux fatigués n'y sont retenus ni par des liens, ni par l'ancre recourbée qui mord l'arène.

Optata potiuntur Troes arena. (176.)

Les Troyens jouissent enfin du rivage.

Desfontaines dit : « Les Troyens descendirent avec empressement. »

Suscepitque ignem foliis, atque arida circum
Nutrimenta dedit, rapuitque in fomite flammam. (179-80.)

Cela veut dire : Il reçoit le feu, il lui donne des aliments arides qu'il enflamme.

Voilà des images nobles d'une chose ordinaire. Desfontaines dit : « Par le moyen de quelques feuilles sèches et d'autres matières combustibles, il alluma promptement du feu. » Est-ce là traduire? n'est-ce pas avilir et défigurer son original?

Le moment d'après, il fait dire à Énée : « Vous avez échappé à mille dangers.... c'est en triomphant de mille obstacles qu'il faut que nous abordions en Italie. »

Ces lâches et fastidieuses expressions, surtout de près, après *mille* dangers, *mille* obstacles, ne se rencontrent pas certainement dans le texte d'un auteur tel que Virgile.

Illi se prædæ accingunt. Desfontaines dit : « Ils apprêtent le gibier. » Virgile s'est-il servi d'un mot aussi peu poétique dans sa langue, que le terme *gibier* l'est dans la nôtre?

Et jam finis erat, quum Jupiter, etc. « Jupiter, dit-il, pendant ce

Digitized by Google

temps-là, etc. » Virgile a-t-il rien mis qui réponde à cette plate façon de parler, *pendant ce temps-là ?*

Cette belle expression de *populum late regem*, que Virgile donne aux Romains, peuple-roi, est-ce la rendre que de traduire, *Peuple triomphant?* Que de fautes, que de faiblesse dans les deux premières pages! Qui voudrait examiner ainsi la traduction entière trouverait que nous n'avons pas même une froide copie de Virgile.

On en peut dire presque autant de la traduction que Dacier a faite des Odes d'Horace; elle est plus fidèle, à la vérité, dans le texte, plus savante et plus instructive dans les notes; mais elle manque de grâce. Elle n'a nulle imagination dans l'expression, et on y cherche en vain ce nombre et cette harmonie que la prose comporte, et qui est au moins une faible image de celle qui a tant de charmes dans la poésie.

Je lisais un jour avec un homme de lettres, d'un goût très-fin et d'un esprit supérieur, cette ode d'Horace, où sont ces beaux vers que tout homme de lettres sait par cœur : *Auream quisquis mediocritatem.* Il fut indigné, comme moi, de la manière dont Dacier traduit cet endroit charmant.

« Ceux qui aiment la liberté plus précieuse que l'or, ils n'ont garde de se loger dans une méchante petite maison, ni aussi dans un palais qui excite l'envie. » Voici à peu près, me dit l'homme que je cite, comme j'aurais voulu traduire ces vers :

Heureuse médiocrité,
Préside à mes désirs, préside à ma fortune;
Écarte loin de moi l'affreuse pauvreté,
Et d'un sort trop brillant la splendeur importune.

Il est certain qu'on ne devrait traduire les poëtes qu'en vers. Le contraire n'a été soutenu que par ceux qui, n'ayant pas ce talent, tâchaient de le décrier; vain et malheureux artifice d'un orgueil impuissant. J'avoue qu'il n'y a qu'un grand poëte qui soit capable d'un tel travail; et voilà ce que nous n'avons pas encore trouvé. Nous n'avons que quelques petits morceaux, épars çà et là dans des recueils; mais ces essais nous font voir au moins qu'avec du temps, de la peine, et du génie, on peut, parmi nous, traduire heureusement les poëtes en vers. Il faudrait avoir continuellement présente à l'esprit cette belle traduction que Boileau a faite d'un endroit d'Homère :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône; il pâlit, il s'écrie;
Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour, etc.

Mais qu'il serait difficile de traduire ainsi tout Homère! J'ai vu des traductions de quelques passages du poëme bizarre du *Paradis perdu*, de Milton. M. de Voltaire et M. de Racine le fils ont tous deux mis en vers une apostrophe de Satan au soleil. Je n'examine pas ici l'extraordinaire et le sauvage du fond; je m'en tiens uniquement aux beautés qu'une traduction en vers exige.

Digitized by Google

M. Racine s'exprime ainsi :

Toi, dont le front brillant fait pâlir les étoiles,
Toi qui contrains la nuit à retirer ses voiles,
Triste image, à mes yeux, de celui qui t'a fait,
Que ta clarté m'afflige, et que mon cœur te hait!
Ta splendeur, ô soleil! rappelle à ma mémoire
Quel éclat fut le mien dans le temps de ma gloire;
Élevé dans le ciel, près de mon souverain,
Je m'y voyais comblé des bienfaits que sa main,
Sans jamais se lasser, versait en abondance.

Voici les vers de M. de Voltaire :

Toi, sur qui mon tyran prodigue ses bienfaits,
Soleil, astre de feu, jour heureux que je hais,
Jour qui fait mon supplice et dont mes yeux s'étonnent,
Toi qui sembles le dieu des cieux qui t'environnent,
Devant qui tout éclat disparaît et s'enfuit,
Qui fais pâlir le front des astres de la nuit;
Image du Très-Haut, qui régla ta carrière,
Hélas! j'eusse autrefois éclipsé ta lumière.
Sur la voûte des cieux élevé plus que toi,
Le trône où tu t'assieds s'abaissait devant moi.
Je suis tombé, l'orgueil m'a plongé dans l'abîme.

Il est aisé de voir pourquoi les vers cités les derniers sont au-dessus des autres : c'est qu'ils sont plus remplis d'enthousiasme, de chaleur, et de vie; qu'ils ont plus de nombre et de force; qu'en un mot, ils sont d'un poëte; et ils ont surtout le mérite d'être une traduction plus fidèle.

DU VRAI DANS LES OUVRAGES. — Boileau a dit, après les anciens (ép. IX, 43-44) :

Le vrai seul est aimable;
Il doit régner partout, et même dans la fable.

Il a été le premier à observer cette loi qu'il a donnée. Presque tous ses ouvrages respirent ce vrai; c'est-à-dire qu'ils sont une copie fidèle de la nature. Ce vrai doit se trouver dans l'historique, dans le moral, dans la fiction, dans les sentences, dans les descriptions, dans l'allégorie.

Mais Boileau s'est bien écarté de cette règle dans sa satire de l'Équivoque. Comment un homme d'un aussi grand sens que lui s'est-il avisé de faire de l'équivoque la cause de tous les maux de ce monde? N'est-il pas pitoyable de dire qu'Adam désobéit à Dieu par une équivoque? Voici le passage (sat. XII, 56-60) :

N'est-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeste pomme,
Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme

Digitized by Google

Qu'il allait, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout savoir, à Dieu se rendre égal?

Voilà de bien mauvais vers; mais le faux qui y domine les rend plus mauvais encore.

Tu fus, comme serpent, dans l'arche conservée. (V. 78.)

Cela est encore pis; l'équivoque avec les animaux, dans l'arche renfermée, comme serpent! Quelle expression, et quelle idée!

On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques. (V. 121.)

C'est avoir une terrible envie de rendre l'équivoque responsable de tout, que de dire qu'elle a fait les premiers tyrans. En un mot, rien n'est vrai dans cette satire. Aussi c'est sa plus mauvaise, de l'aveu des connaisseurs.

Racine est un homme admirable pour le vrai qui règne dans ses ouvrages. Il n'y a pas, je crois, d'exemple chez lui d'un personnage qui ait un sentiment faux, qui s'exprime d'une manière opposée à sa situation, si vous en exceptez Théramène, gouverneur d'Hippolyte, qui l'encourage ridiculement dans ses froides amours pour Aricie (acte I, sc. I) :

Vous-même, où seriez-vous, vous qui la combattez,
Si toujours Antiope, à ses lois opposée,
D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée?

Il est vrai physiquement qu'Hippolyte ne serait pas au monde sans sa mère : mais il n'est pas dans le vrai des mœurs, dans le caractère d'un gouverneur sage, d'inspirer à son pupille de faire l'amour contre la défense de son père.

Les autres héros qu'il fait parler ne disent pas toujours des choses fortes et sublimes; mais ils en disent toujours de vraies; au contraire de Corneille, qui s'égare trop souvent dans un pompeux et vain étalage de déclamations ampoulées et frivoles. Il est si condamnable sur cet article que, si la plupart de ses pièces étaient nouvelles, je ne crois pas que les beautés en rachetassent les défauts, quelque grandes qu'elles puissent être.

C'est pécher contre le vrai, que de peindre Cinna comme un conjuré incertain, entraîné malgré lui dans la conspiration contre Auguste, et de faire ensuite conseiller à Auguste, par ce même Cinna, de garder l'empire pour avoir un prétexte de l'assassiner. Ce trait n'est pas conforme à son caractère. Il n'y a là rien de vrai. Corneille pèche contre cette loi dans des détails innombrables.

Molière est vrai dans tout ce qu'il dit. Tous les sentiments de *la Henriade*, de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Brutus*, portent un caractère de vérité sensible.

Il y a aussi une autre espèce de vrai qu'on recherche dans les ouvrages; c'est la conformité de ce que dit un auteur, avec son âge, son caractère, son état. Le public n'a jamais bien accueilli des vers tendres, *pour une Iris en l'air*, ni des ouvrages de morale faits par des

Digitized by Google

gens purement beaux esprits, auxquels il est égal de travailler sur des sujets de dévotion et de galanterie. Ces ouvrages sont presque toujours insipides, parce qu'ils ne sont point partis du cœur d'un homme pénétré. Ce vrai manque trop souvent aux ouvrages de Rousseau.

Et cherchez bien de Paris jusqu'à Rome,
Onc ne verrez sot qui soit honnête homme.

Cela n'est pas dans le vrai. Il y a des esprits extrêmement bornés qui ont beaucoup de vertu; et on ne pourra pas dire que Sylla, Marius, tous les chefs des guerres civiles, les Borgia, les Cromwell, et tant d'autres, fussent des imbéciles, des sots.

Nul n'est, en tout, si bien traité qu'un sot.

Il n'y a rien de si faux que cette maxime. Un sot est peu fêté; et les gens d'esprit, d'un bon caractère, sont l'âme de la société.

Vous êtes-vous, seigneur, imaginé,
Le cœur humain de près examiné,
En y portant le compas et l'équerre,
Que l'amitié par l'estime s'acquière?

Oui, sans doute; elle commence par l'estime; et c'est se moquer du monde, que de prétendre qu'un homme qui a des talents estimables n'ait pas une grande avance pour se faire des amis. Il faut que son caractère les mérite; mais l'estime prépare cette amitié. Il y a même quelque chose de révoltant à supposer que plus on est estimable, et moins on sera en état d'avoir l'amitié des honnêtes gens. Ce sentiment absurde est pernicieux; et, en général, il faut remarquer que tout ce qui n'est que paradoxe déplaît aux esprits bien faits.

Morosophie inventa l'art d'écrire.....
Mille autres arts encor plus détestables
Furent le fruit de ses soins redoutables.

C'est outrager la vérité et le bon sens, que de venir nous dire que Morosophie, c'est-à-dire, en bon français, la Folie, a inventé un des arts les plus utiles aux hommes; et, quand on songe que c'est un écrivain qui dit cela, on ne peut s'empêcher de lever les épaules. Il y a cent exemples frappants de ces paradoxes faux et insoutenables dans Rousseau, qu'il faut lire avec une précaution extrême. En un mot, la principale règle pour lire les auteurs avec fruit, c'est d'examiner si ce qu'ils disent est vrai en général; s'il est vrai dans les occasions où ils le disent; s'il est vrai dans la bouche des personnages qu'on fait parler; car enfin la vérité est toujours la première beauté, et les autres doivent lui servir d'ornement. C'est la pierre de touche dans toutes les langues et dans tous les genres d'écrire.

Digitized by Google

LETTRE

DE L'AUTEUR DE LA BROCHURE INTITULÉE : CONNAISSANCE DES BEAUTÉS ET DES DÉFAUTS DE LA POÉSIE ET DE L'ÉLOQUENCE, ETC., A M. RÉMOND DE SAINTE-ALBINE [1].

(1749.)

Monsieur, la délicatesse de votre goût se fait remarquer dans la critique judicieuse que vous faites de la plupart des ouvrages que vous annoncez dans votre livre périodique; et vous avez acquis, même chez une nation qui ne prodigue pas ses éloges, une réputation à laquelle peu de gens peuvent se flatter de parvenir. J'ai partagé avec tous mes compatriotes, amateurs des belles-lettres, le plaisir qu'ils prennent à lire le *Mercure de France*, depuis que vous présidez à la composition de ce recueil.

Mais je ne puis me refuser de me plaindre de vous à vous-même, de l'idée que vous donnez au public, dans votre volume de ce mois, d'un livre dont malheureusement je suis l'auteur, et qui porte le titre: *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française.* Je sais que non-seulement la critique doit être libre, mais encore qu'elle est utile dans la république des lettres; et le fanatisme poétique, dont vous m'accusez, ne m'aveugle pas assez pour me laisser ignorer qu'elle est la mère de l'émulation, et que nous sommes redevables à ses censures des efforts de ces grands et sublimes génies que nous admirons, et que l'on admirera toujours.

Vous pouvez donc, sans m'offenser, blâmer mon raisonnement, ainsi que l'arrangement des matières traitées dans mon livre, et le peu de justesse de mes applications. Cette critique n'attaque point l'auteur, mais seulement l'ouvrage, et vous usez du droit de tous ceux entre les mains desquels il tombera. Mais l'auteur et l'ouvrage ont des intérêts totalement séparés. Le prince des poëtes comiques de votre nation a fait sentir cette distinction, lorsqu'il a fait dire à son *Misanthrope :*

On peut être honnête homme et faire mal des vers.

Je consens volontiers que vous me refusiez même le sens commun, soit en vers, soit en prose; mais du moins ne donnez point d'atteinte à ma probité. Ma brochure peut être ridicule, je le veux; mais ce dont vous m'accusez est un crime dont tout homme d'honneur rougirait; et si j'ai eu des raisons pour ne pas découvrir mon nom, ce n'était point du tout dans le dessein de faire jouer le rôle d'un fat qui se loue, à

1. Rédacteur du *Mercure*. (ÉD.)

Digitized by Google

un homme digne d'admiration, et aux talents duquel on rend hommage dans tous les endroits du monde où les lettres sont connues.

Je vous crois trop honnête homme, monsieur, pour ne me pas faire la grâce d'insérer ma lettre dans le volume du mois prochain, afin de réparer le tort que vous m'avez pu faire dans l'esprit de tous les honnêtes gens ; et je me flatte qu'elle chassera du vôtre les idées peu avantageuses que des conjectures un peu trop légères y ont fait naître.

Je suis, etc.

D***.

A Londres, ce 15 octobre 1749.

DES MENSONGES IMPRIMÉS,

ET

DU TESTAMENT POLITIQUE

DU CARDINAL DE RICHELIEU.

(1749-1750 [1].)

On peut aujourd'hui diviser les habitants de l'Europe en lecteurs et en auteurs, comme ils ont été divisés pendant sept ou huit siècles en petits tyrans barbares qui portaient un oiseau sur le poing, et en esclaves qui manquaient de tout.

I. Il y a environ deux cent cinquante ans que les hommes se sont ressouvenus petit à petit qu'ils avaient une âme; chacun veut lire, ou pour fortifier cette âme, ou pour l'orner, ou pour se vanter d'avoir lu. Lorsque les Hollandais s'aperçurent de ce nouveau besoin de l'espèce humaine, ils devinrent les facteurs de nos pensées, comme ils l'étaient de nos vins et de nos sels; et tel libraire d'Amsterdam, qui ne savait pas lire, gagna un million, parce qu'il y avait quelques Français qui se mêlaient d'écrire. Ces marchands s'informaient, par leurs correspondants, des denrées qui avaient le plus de cours; et, selon le besoin, ils commandaient à leurs ouvriers des histoires ou des romans, mais principalement des histoires : parce que après tout on ne laisse pas de croire qu'il y a toujours un peu plus de vérité dans ce qu'on appelle *Histoire nouvelle*, *Mémoires historiques*, *Anecdotes*, que dans ce qui est intitulé *Roman*. C'est ainsi que, sur des ordres de marchands de papier et d'encre, leurs metteurs en œuvre composèrent les *Mémoires d'Artagnan*, de *Pontis*, de *Vordac*, de *Rochefort* [2], et tant

1. Malgré la critique de Voltaire, l'authenticité du testament de Richelieu est aujourd'hui avérée. (Ed.)

2. Les *Mémoires de M. d'Artagnan*, trois volumes in-12, et les *Mémoires de M. L. C. D. R.* (le comte de Rochefort); 1687, in-12, ont pour auteur Sandras

Digitized by Google

d'autres dans lesquels on trouve au long tout ce qu'ont pensé les rois ou les ministres quand ils étaient seuls, et cent mille actions publiques dont on n'avait jamais entendu parler. Les jeunes barons allemands, les palatins polonais, les dames de Stockholm et de Copenhague, lisent ces livres, et croient y apprendre ce qui s'est passé de plus complet à la cour de France.

II. Varillas était fort au-dessus des nobles auteurs dont je parle; mais il se donnait d'assez grandes libertés. Il dit un jour à un homme qui le voyait embarrassé : « J'ai trois rois à faire parler ensemble; ils ne se sont jamais vus, et je ne sais comment m'y prendre. — Quoi donc, dit l'autre, est-ce que vous faites une tragédie ? »

III. Tout le monde n'a pas le don de l'invention. On fait imprimer, in-12, les fables de *l'Histoire ancienne*, qui étaient ci-devant in-folio. Je crois que l'on peut retrouver dans plus de deux cents auteurs les mêmes prodiges et les mêmes prédictions faites du temps que l'astrologie était une science. On nous redira peut-être encore que deux juifs, qui sans doute ne savaient que vendre des vieux habits et rogner de vieilles espèces, promirent l'empire à Léon l'Isaurien, et exigèrent de lui qu'il abattît les images des chrétiens quand il serait sur le trône; comme si un juif se souciait beaucoup que nous eussions ou non des images.

IV. Je ne désespère pas qu'on ne réimprime que Mahomet II, surnommé *le Grand*, le prince le plus éclairé de son temps, et le rémunérateur le plus magnifique des arts, mit tout à feu et à sang dans Constantinople (qu'il préserva pourtant du pillage), abattit toutes les églises (dont en effet il conserva la moitié), fit empaler le patriarche, lui qui rendit à ce même patriarche plus d'honneurs qu'il n'en avait reçu des empereurs grecs; qu'il fit éventrer quatorze pages, pour savoir qui d'eux avait mangé un melon, et qu'il coupa la tête à sa maîtresse pour réjouir ses janissaires. Ces histoires, dignes de *Robert le Diable* et de *Barbe-Bleue*, sont vendues tous les jours avec approbation et privilége.

V. Des esprits plus profonds ont imaginé une manière de mentir. Ils se sont établis héritiers de tous les grands ministres, et se sont emparés de tous les *testaments*. Nous avons vu les *Testaments* des *Colbert* et des *Louvois*[1], donnés comme des pièces authentiques par des politiques raffinés qui n'étaient jamais entrés seulement dans l'antichambre d'un bureau de la guerre ni des finances. Le *Testament du cardinal de Richelieu*, fait par une main un peu moins inhabile, a eu plus de fortune, et l'imposture a duré très-longtemps. C'est un plaisir surtout de voir dans les recueils de harangues quels éloges on a prodigués à l'*admirable* testament de cet *incomparable* cardinal : on y trouvait

de Courtilz : ce ne sont que des romans. Les *Mémoires du sieur de Pontis*, 1678, deux volumes in-12, ont été rédigés par P. Thomas Dufossé. Quant aux *Mémoires du comte de Vordac*, 1730, deux volumes in-12, on sait que le premier volume est de l'abbé Cavard, ex-jésuite; et le second, de l'abbé Olivier, ex-cordelier, auteur de *Raselli*, ou *l'Infortuné Napolitain*. (*Note de M. Beuchot.*)

1. Par Sandras de Courtilz. (ÉD.)

Digitized by Google

toute la profondeur de son génie; et un imbécile qui l'avait bien lu, et qui en avait même fait quelques extraits, se croyait capable de gouverner le monde. On n'a pas été moins trompé au *Testament de Charles V*, duc de Lorraine : on a cru y reconnaître l'esprit de ce prince; mais ceux qui étaient au fait y reconnurent l'esprit de M. de Chévremont, qui le composa [1].

VI. Après ces faiseurs de *Testaments* viennent les auteurs d'*Anecdotes*. Nous avons une petite histoire imprimée en 1700, de la façon d'une demoiselle Durand, personne fort instruite, qui porte pour titre : *Histoire des Amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, et de la marquise d'Urfé*. J'ai lu, il y a quelques années, *les Amours du R. P. La Chaise*, confesseur de Louis XIV.

VII. Une très-honorable dame [2], réfugiée à la Haye, composa, au commencement de ce siècle, six gros volumes de lettres d'une dame de qualité de province, et d'une dame de qualité de Paris, qui se mandaient familièrement les nouvelles du temps. Or, dans ces nouvelles du temps, je puis assurer qu'il n'y en a pas une de véritable. Toutes les prétendues aventures du chevalier de Bouillon, connu depuis sous le nom de *prince d'Auvergne*, y sont rapportées avec toutes leurs circonstances. J'eus la curiosité de demander un jour à M. le chevalier de Bouillon s'il y avait quelque fondement dans ce que Mme Dunoyer avait écrit sur son compte. Il me jura que tout était un tissu de faussetés. Cette dame avait ramassé les sottises du peuple, et dans les pays étrangers elles passaient pour l'histoire de la cour.

VIII. Quelquefois les auteurs de pareils ouvrages font plus de mal qu'ils ne pensent. Il y a quelques années qu'un homme de ma connaissance, ne sachant que faire, imprima un petit livre, dans lequel il disait qu'une personne célèbre avait péri par le plus horrible des assassinats; j'avais été témoin du contraire. Je représentai à l'auteur combien les lois divines et humaines l'obligeaient à se rétracter; il me le promit : mais l'effet de son livre dure encore, et j'ai vu cette calomnie répétée dans de prétendues histoires du siècle.

IX. Il vient de paraître un ouvrage politique à Londres, la ville de l'univers où l'on débite les plus mauvaises nouvelles, et les plus mauvais raisonnements sur les nouvelles les plus fausses. « Tout le monde sait, dit l'auteur, page 17, que l'empereur Charles VI est mort empoisonné dans de l'*aqua toffana;* on sait que c'est un Espagnol qui était son page favori, et auquel il a fait un legs par son testament, qui lui donna le poison. Les magistrats de Milan qui ont reçu les dépositions de ce page quelque temps avant sa mort, et qui les ont envoyées à Vienne, peuvent nous apprendre quels ont été ses instigateurs et ses complices, et je souhaite que la cour de Vienne nous instruise bientôt des circonstances de cet horrible crime. » Je crois que la cour de Vienne fera attendre longtemps les instructions qu'on lui demande sur

1. Le *Testament politique de Charles V*, 1696, est de Henri de Straatman. L'abbé de Chévremont n'en fut que l'éditeur. (*Note de M. Beuchot.*)
2. La Dunoyer.

Digitized by Google

cette chimère. Ces calomnies toujours renouvelées me font ressouvenir de ces vers[1] :

Vos oisifs courtisans, que les chagrins dévorent,
S'efforcent d'obscurcir les astres qu'ils adorent.
Là, si vous en croyez leur coup d'œil pénétrant,
Tout ministre est un traître, et tout prince un tyran;
L'hymen n'est entouré que de feux adultères;
Le frère à ses rivaux est vendu par ses frères;
Et sitôt qu'un grand roi penche sur son déclin,
Ou son fils ou sa femme ont hâté son destin...
Qui croit toujours le crime en paraît trop capable.

Voilà comment sont écrites les histoires prétendues du siècle.

X. La guerre de 1702 et celle de 1741 ont produit autant de mensonges dans les livres qu'elles ont fait périr de soldats dans les campagnes; on a redit cent fois, et on redit encore, que le ministère de Versailles avait fabriqué le testament de Charles II, roi d'Espagne.

XI. Des anecdoctes nous apprennent que le dernier maréchal de La Feuillade manqua exprès Turin, et perdit sa réputation, sa fortune et son armée, par un grand trait de courtisan; d'autres nous certifient qu'un ministre fit perdre une bataille par politique.

XII. On vient de réimprimer dans les *Transactions de l'Europe* qu'à la bataille de Fontenoi nous chargions nos canons avec de gros morceaux de verre et de métaux venimeux; que le général Campbell ayant été tué d'une de ces volées empoisonnées, le duc de Cumberland envoya au roi de France, dans un coffre, le verre et les métaux qu'on avait trouvés dans sa plaie; qu'il mit dans ce coffre une lettre, dans laquelle il disait au roi *que les nations les plus barbares ne s'étaient jamais servies de pareilles armes*, et que le roi frémit à la lecture de cette lettre. Il n'y a nulle ombre de vérité ni de vraisemblance à tout cela. On ajoute à ces absurdes mensonges que nous avons massacré de sang-froid les Anglais blessés qui restèrent sur le champ de bataille, tandis qu'il est prouvé, par les registres de nos hôpitaux, que nous eûmes soin d'eux comme de nos propres soldats. Ces indignes impostures prennent crédit dans plusieurs provinces de l'Europe, et servent d'aliment à la haine des nations.

XIII. Combien de mémoires secrets, d'histoires de campagnes, de journaux de toutes les façons, dont les préfaces annoncent l'impartialité la plus équitable et les connaissances les plus parfaites! On dirait que ces ouvrages sont faits par des plénipotentiaires à qui les ministres de tous les États et les généraux de toutes les armées ont remis leurs mémoires. Entrez chez un de ces plénipotentiaires, vous trouverez un pauvre scribe en robe de chambre et en bonnet de nuit, sans meubles et sans feu, qui compile et qui altère des gazettes. Quelquefois ces messieurs prennent une puissance sous leur protection; on sait le conte

1. Vers d'*Ériphyle*, tragédie de l'auteur, qui ne fut imprimée qu'après sa mort. (Ed.)

Digitized by Google

qu'on a fait d'un de ces écrivains, qui, à la fin d'une guerre, demanda une récompense à l'empereur Léopold pour lui avoir entretenu, sur le Rhin, une armée complète de cinquante mille hommes pendant cinq ans. Ils déclarent aussi la guerre, et font des actes d'hostilité; mais ils risquent d'être traités en ennemis. Un d'eux, nommé Dubourg, qui tenait son bureau dans Francfort, y fut malheureusement arrêté par un officier de notre armée, en 1748, et conduit au Mont-Saint-Michel dans une cage. Mais cet exemple n'a pas refroidi le magnanime courage de ses confrères.

XIV. Une des plus nobles supercheries et des plus ordinaires, est celle des écrivains qui se transforment en ministres d'État et en seigneurs de la cour du pays dont ils parlent. On nous a donné une grande histoire de Louis XIV, écrite sur les mémoires d'un ministre d'État. Ce ministre était un jésuite chassé de son ordre, qui s'était réfugié en Hollande, sous le nom de La Hode, qui s'est fait ensuite secrétaire d'État de France en Hollande pour avoir du pain.

XV. Comme il faut toujours imiter les bons modèles, et que le chancelier Clarendon et le cardinal de Retz ont fait des portraits des principaux personnages avec lesquels ils avaient traité, on ne doit pas s'étonner que les écrivains d'aujourd'hui, quand ils se mettent aux gages d'un libraire, commencent par donner tout au long des portraits fidèles des princes de l'Europe, des ministres, et des généraux, dont ils n'ont jamais vu passer la livrée. Un auteur anglais, dans les *Annales de l'Europe*, imprimées et réimprimées, nous assure que Louis XV *n'a pas cet air de grandeur qui annonce un roi*. Cet homme assurément est difficile en physionomie; mais en récompense il dit que le cardinal de Fleury avait l'air d'une noble confiance.

XVI. Il est aussi exact sur les caractères et sur les faits que sur les figures; il instruit l'Europe que le cardinal de Fleury donna son titre de premier ministre (qu'il n'a jamais eu) à M. le comte de Toulouse. Il nous apprend que l'on n'envoya l'armée du maréchal de Maillebois en Bohême que parce qu'une demoiselle de la cour avait laissé une lettre sur sa table, et que cette lettre fit connaître la situation des affaires; il dit que le comte d'Argenson succéda dans le ministère de la guerre à M. Amelot. Je crois que, si on voulait rassembler tous les livres écrits dans ce goût, pour se mettre un peu au fait des anecdotes de l'Europe, on ferait une bibliothèque immense dans laquelle il n'y aurait pas dix pages de vérité.

XVII. Une autre partie considérable du commerce du papier imprimé est celle des livres qu'on a appelés *Polémiques* par excellence, c'est-à-dire de ceux dans lesquels on dit des injures à son prochain pour gagner de l'argent. Je ne parle pas des factums des avocats, qui ont le noble droit de décrier tant qu'ils peuvent la partie adverse, et de diffamer loyalement des familles; je parle de ceux qui, en Angleterre, par exemple, excités par un amour ardent de la patrie, écrivent contre le ministère des philippiques de Démosthène dans leurs greniers. Ces pièces se vendent deux sous la feuille; on en tire quelquefois quatre mille exemplaires, et cela fait toujours vivre un citoyen éloquent un

Digitized by Google

mois ou deux. J'ai ouï conter à M. le chevalier Walpole, qu'un jour un de ces Démosthènes à deux sous par feuille, n'ayant point encore pris de parti dans les différends du parlement, vint lui offrir sa plume pour écraser tous ses ennemis; le ministre le remercia poliment de son zèle, et n'accepta point ses services. « Vous trouverez donc bon, lui dit l'écrivain, que j'aille offrir mon secours à votre antagoniste M. Pulteney. » Il y alla aussitôt, et fut éconduit de même. Alors il se déclara contre l'un et l'autre; il écrivait le lundi contre M. Walpole, et le mercredi contre M. Pulteney. Mais, après avoir subsisté honorablement les premières semaines, il finit par demander l'aumône à leurs portes.

XVIII. Le célèbre Pope fut traité de son temps comme un ministre; sa réputation fit juger à beaucoup de gens de lettres qu'il y aurait quelque chose à gagner avec lui. On imprima à son sujet, pour l'honneur de la littérature, et pour avancer les progrès de l'esprit humain, plus de cent libelles, dans lesquels on lui prouvait qu'il était athée, et (ce qui est plus fort en Angleterre) on lui reprocha d'être catholique. On assura, quand il donna sa traduction d'Homère, qu'il n'entendait point le grec, parce qu'il était puant et bossu. Il est vrai qu'il était bossu; mais cela n'empêchait pas qu'il ne sût très-bien le grec, et que sa traduction d'Homère ne fût fort bonne. On calomnia ses mœurs, son éducation, sa naissance; on s'attaqua à son père et à sa mère. Ces libelles n'avaient point de fin. Pope eut quelquefois la faiblesse de répondre; cela grossit la nuée des libelles. Enfin il prit le parti de faire imprimer lui-même un petit abrégé de toutes ces belles pièces. Ce fut un coup mortel pour les écrivains, qui jusque-là avaient vécu assez honnêtement des injures qu'ils lui disaient; on cessa de les lire, et on s'en tint à l'abrégé; ils ne s'en relevèrent pas.

XIX. J'ai été tenté d'avoir beaucoup de vanité, quand j'ai vu que nos grands écrivains en usaient avec moi comme on en avait agi avec Pope. Je puis dire que j'ai valu des honoraires assez passables à plus d'un auteur. J'avais, je ne sais comment, rendu à l'illustre abbé Desfontaines un léger service; mais, comme ce service ne lui donnait pas de quoi vivre, il se mit d'abord un peu à son aise au sortir de la maison dont je l'avais tiré, par une douzaine de libelles contre moi, qu'il ne fit, à la vérité, que pour l'honneur des lettres et par un excès de zèle pour le bon goût. Il fit imprimer *la Henriade*, dans laquelle il inséra des vers de sa façon; et ensuite il critiqua ces mêmes vers qu'il avait faits. J'ai soigneusement conservé une lettre que m'écrivit un jour un auteur[1] de cette trempe. « Monsieur, j'ai fait imprimer un libelle contre vous; il y en a quatre cents exemplaires; si vous voulez m'envoyer quatre cents livres, je vous remettrai tous les exemplaires fidèlement. » Je lui mandai que je me donnerais bien de garde d'abuser de sa bonté; que ce serait un marché trop désavantageux pour lui, et que le débit de son livre lui vaudrait beaucoup davantage. Je n'eus pas lieu de me repentir de ma générosité.

XX. Il est bon d'encourager les gens de lettres inconnus qui ne sa-

1. La Jonchère. (ÉD.)

Digitized by Google

vent où donner de la tête. Une des plus charitables actions qu'on puisse faire en leur faveur est de donner une tragédie au public. Tout aussitôt vous voyez éclore des *Lettres à des dames de qualité; Critique impartiale de la pièce nouvelle; Lettre d'un ami à un ami; Examen réfléchi; Examen par scènes;* et tout cela ne laisse pas de se vendre.

XXI. Mais le plus sûr secret pour un honnête libraire, c'est d'avoir soin de mettre à la fin des ouvrages qu'il imprime toutes les horreurs et toutes les bêtises qu'on a imprimées contre l'auteur. Rien n'est plus propre à piquer la curiosité du lecteur et à favoriser le débit. Je me souviens que parmi les détestables éditions qu'on a faites, en Hollande, de mes prétendus ouvrages, un éditeur habile d'Amsterdam, voulant faire tomber une édition de la Haye, s'avisa d'ajouter à la sienne un recueil de tout ce qu'il avait pu ramasser contre moi. Les premiers mots de ce recueil disaient *que j'étais un chien rogneux.* Je trouvai ce livre à Magdebourg entre les mains du maître de la poste, qui ne cessait de me dire combien il trouvait ce petit morceau éloquent. En dernier lieu, deux libraires d'Amsterdam, pleins de probité, après avoir défiguré tant qu'ils avaient pu *la Henriade* et mes autres pièces, me firent l'honneur de m'écrire que, si je permettais qu'on fît à Dresde une meilleure édition de mes ouvrages, qu'on avait entreprise alors, ils seraient obligés en conscience d'imprimer contre moi un volume d'injures atroces, avec le plus beau papier, la plus grande marge, et le meilleur caractère qu'ils pourraient. Ils m'ont tenu fidèlement parole. C'est bien dommage que de si beaux recueils soient anéantis dans l'oubli : autrefois, quand il y avait huit ou neuf cent mille volumes de moins dans l'Europe, des injures portaient coup. On lisait avidement dans Scaliger : « Le cardinal Bellarmin est athée, le R. P. Clavius est un ivrogne, le R. P. Coton s'est donné au diable. » Les savants illustres se traitaient réciproquement de *chien*, de *veau*, de *menteur* et de *sodomite*. Tout cela s'imprimait avec la permission des supérieurs. C'était le bon temps. Mais tout dégénère.

XXII. On n'a dit que peu de choses sur les mensonges imprimés dont la terre est inondée : il serait facile de faire sur ce sujet un gros volume; mais on sait qu'il ne faut pas faire tout ce qui est facile. On donnera ici seulement quelques règles générales, pour précautionner les hommes contre cette multitude de livres qui ont transmis les erreurs de siècle en siècle.

On s'effraye à la vue d'une bibliothèque nombreuse; on se dit : « Il est triste d'être condamné à ignorer presque tout ce qu'elle contient. » Consolez-vous, il y a peu à regretter. Voyez ces quatre ou cinq mille volumes de la physique ancienne : tout en est faux jusqu'au temps de Galilée; voyez les histoires de tant de peuples : leurs premiers siècles sont des fables absurdes. Après les temps fabuleux viennent ce qu'on appelle *les temps héroïques :* les premiers ressemblent aux *Mille et une Nuits*, où rien n'est vrai; les seconds, aux romans de chevalerie, où il n'y a de vrai que quelques noms et quelques époques.

XXIII. Voilà déjà bien des milliers d'années et de livres à ignorer, et de quoi mettre l'esprit à l'aise. Viennent enfin les temps historiques

Digitized by Google

où le fond des choses est vrai, et où la plupart des circonstances sont des mensonges. Mais parmi ces mensonges n'y a-t-il pas quelques vérités? Oui, mais comme il se trouve un peu de poudre d'or dans les sables que les fleuves roulent. On demandera ici le moyen de recueillir cet or; le voici : Tout ce qui n'est conforme ni à la physique, ni à la raison, ni à la trempe du cœur humain, n'est que du sable; le reste, qui sera attesté par des contemporains sages, c'est la poudre d'or, que vous cherchez.

XXIV. Hérodote raconte à la Grèce assemblée l'histoire des peuples voisins : les gens sensés rient quand il parle des prédictions d'Apollon et des fables de l'Égypte et de l'Assyrie; il ne les croyait pas lui-même : tout ce qu'il tient des prêtres de l'Égypte est faux; tout ce qu'il a vu a été confirmé. Il faut sans doute s'en rapporter à lui quand il dit aux Grecs qui l'écoutent : « Il y a dans les trésors des Corinthiens un lion d'or, du poids de trois cent soixante livres, qui est un présent de Crésus : on voit encore la cuve d'or et celle d'argent qu'il donna au temple de Delphes; celle d'or pèse environ cinq cents livres; celle d'argent contient environ deux mille quatre cents pintes. » Quelle que soit une telle magnificence, quelque supérieure qu'elle soit à celle que nous connaissons, on ne peut la révoquer en doute. Hérodote parlait d'un fait dont il y avait plus de cent mille témoins : ce fait d'ailleurs est très-important, parce qu'il prouve que, dans l'Asie Mineure, du temps de Crésus, il y avait plus de magnificence qu'on n'en voit aujourd'hui; et cette magnificence, qui ne peut être que le fruit d'un grand nombre de siècles, prouve une haute antiquité dont il ne reste nulle connaissance. Les prodigieux monuments qu'Hérodote avait vus en Égypte et à Babylone sont encore des choses incontestables.

XXV. Il n'en est pas ainsi des solennités établies pour célébrer un événement : la plupart des mauvais raisonneurs disent : « Voilà une cérémonie qui est observée de temps immémorial, donc l'aventure qu'elle célèbre est vraie; » mais les philosophes disent souvent : *Donc l'aventure est fausse.*

XXVI. Les Grecs célébraient les jeux pythiens, en mémoire du serpent Python, que jamais Apollon n'avait tué; les Égyptiens célébraient l'admission d'Hercule au rang des douze grands dieux; mais il n'y a guère d'apparence que cet Hercule d'Égypte ait existé dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis, ainsi qu'il était dit dans les hymnes qu'on lui chantait. La Grèce assigna neuf étoiles dans le ciel au marsouin qui porta Arion sur son dos : les Romains célébraient, en février, cette belle aventure. Les prêtres Saliens portaient en cérémonie, le 1er de mars, les boucliers sacrés qui étaient tombés du ciel, quand Numa, ayant enchaîné Faunus et Picus, eut appris d'eux le secret de détourner la foudre. En un mot, il n'y a jamais eu de peuple qui n'ait solennisé, par des cérémonies, les plus absurdes imaginations.

XXVII. Quant aux mœurs des peuples barbares, tout ce qu'un témoin oculaire et sage me rapportera de plus bizarre, de plus infâme, de plus superstitieux, de plus abominable, je serai très-porté à le croire de la nature humaine. Hérodote affirme devant toute la Grèce que, dans ces

Digitized by Google

pays immenses qui sont au delà du Danube, les hommes faisaient consister leur gloire à boire dans des crânes humains le sang de leurs ennemis, et à se vêtir de leur peau. Les Grecs, qui trafiquaient avec ces barbares, auraient démenti Hérodote s'il avait exagéré. Il est constant que plus des trois quarts des habitants de la terre ont vécu très-longtemps comme des bêtes féroces : ils sont nés tels. Ce sont des singes que l'éducation fait danser, et des ours qu'elle enchaîne. Ce que le czar Pierre le Grand a trouvé encore à faire de nos jours dans une partie de ses États est une preuve de ce que j'avance, et rend croyable ce qu'Hérodote a rapporté.

XXVIII. Après Hérodote, le fond des histoires est beaucoup plus vrai; les faits sont plus détaillés; mais autant de détails, souvent autant de mensonges. Ajouterai-je foi à l'historien Josèphe, quand il me dit que le moindre bourg de la Galilée renfermait quinze mille habitants? Non, je dirai qu'il a exagéré; il a cru faire honneur à sa patrie, il l'a avilie. Quelle honte pour ce nombre prodigieux de Juifs, d'avoir été si aisément subjugués par une petite armée romaine!

XXIX. La plupart des historiens sont comme Homère : ils chantent des combats; mais dans ce nombre horrible de batailles, il n'y a guère que la retraite des dix mille de Xénophon, la bataille de Scipion contre Annibal, à Zama, décrite par Polybe, celle de Pharsale racontée par le vainqueur, où le lecteur puisse s'éclairer et s'instruire : partout ailleurs je vois que des hommes se sont mutuellement égorgés, et rien de plus.

XXX. On peut croire toutes les horreurs où l'ambition a porté les princes, et toutes les sottises où la superstition a plongé les peuples : mais comment les historiens ont-ils été assez peuple pour admettre comme des prodiges surnaturels les fourberies que des conquérants ont imaginées, et que les nations ont adoptées?

Les Algériens croient fermement qu'Alger fut sauvée par un miracle, lorsque Charles-Quint vint l'assiéger. Ils disent qu'un de leurs saints frappa la mer, et excita la tempête qui fit périr la moitié de la flotte de l'empereur.

XXXI. Que d'historiens parmi nous ont écrit en Algériens! Que de miracles ils ont prodigués et contre les Turcs et contre les hérétiques! Ils ont souvent traité l'histoire comme Homère traite le siége de Troie. Il intéresse toutes les puissances du ciel à la conservation ou à la perte d'une ville. Mais des hommes qui font profession de dire la vérité peuvent-ils imaginer que Dieu prenne parti pour un petit peuple qui combat contre un autre petit peuple dans un coin de notre hémisphère?

XXXII. Personne ne respecte plus que moi saint François-Xavier : c'était un Espagnol animé d'un zèle intrépide; c'était le Fernand Cortès de la religion; mais on aurait dû peut-être ne pas assurer dans l'histoire de sa vie que ce grand homme existait à la fois en deux endroits différents.

Si quelqu'un peut prétendre au don de faire des miracles, ce sont ceux qui vont au bout du monde porter leur charité et leur doctrine; mais je voudrais que leurs miracles fussent un peu moins fréquents;

Digitized by Google

qu'ils eussent ressuscité moins de morts; qu'ils eussent moins souvent converti et baptisé des milliers d'Orientaux en un jour. Il est beau de prêcher la vérité dans un pays étranger, dès qu'on y est arrivé; il est beau de parler avec éloquence, et de toucher le cœur dans une langue qu'on ne peut apprendre qu'en beaucoup d'années, et qu'on ne peut jamais prononcer que d'une manière ridicule ; mais ces prodiges doivent être ménagés; et le merveilleux, quand il est prodigué, trouve trop d'incrédules.

XXXIII. C'est surtout dans les voyageurs qu'on trouve le plus de mensonges imprimés. Je ne parle pas de Paul Lucas, qui a vu le démon Asmodée dans la Haute-Égypte; je ne parle que de ceux qui nous trompent en disant vrai, qui ont vu une chose extraordinaire dans une nation, et qui la prennent pour une coutume; qui ont vu un abus, et qui le donnent pour une loi. Ils ressemblent à cet Allemand qui ayant eu une petite difficulté à Blois avec son hôtesse, laquelle avait les cheveux un peu trop blonds, mit sur son album : « *Nota bene*, toutes les dames de Blois sont rousses et acariâtres. »

XXXIV. Ce qu'il y a de pis, c'est que la plupart de ceux qui écrivent sur le gouvernement tirent souvent de ces voyageurs trompés des exemples pour tromper encore les hommes. L'empereur turc se sera emparé des trésors de quelques bachas nés esclaves dans son sérail, et il aura fait à la famille du mort la part qu'il aura voulu : donc la loi de Turquie porte que le Grand-Turc hérite des biens de tous ses sujets : il est monarque; donc il est despotique dans le sens le plus horrible et le plus humiliant pour l'humanité. Ce gouvernement turc, dans lequel il n'est pas permis à l'empereur de s'éloigner longtemps de la capitale, de changer les lois, de toucher à la monnaie, etc., sera représenté comme un établissement dans lequel le chef de l'État peut du matin au soir tuer et voler loyalement tout ce qu'il veut. *L'Alcoran* dit qu'il est permis d'épouser quatre femmes à la fois; donc tous les merciers et tous les drapiers de Constantinople ont chacun quatre femmes, comme s'il était si aisé de les avoir et de les garder. Quelques personages considérables ont des sérails; de là on conclut que tous les musulmans sont autant de Sardanapales ; c'est ainsi qu'on juge de tout. Un Turc qui aurait passé dans une certaine capitale, et qui aurait vu un *auto-da-fé*, ne laisserait pas de se tromper s'il disait : « Il y a un pays policé où l'on brûle quelquefois en cérémonie une vingtaine d'hommes, de femmes, et de petits garçons, pour le divertissement de Leurs gracieuses Majestés. » La plupart des relations sont faites dans ce goût-là; c'est bien pis quand elles sont pleines de prodiges : il faut être en garde contre les livres, plus que les juges ne le sont contre les avocats.

XXXV. Il y a encore une grande source d'erreurs publiques parmi nous, et qui est particulière à notre nation : c'est le goût des vaudevilles; on en fait sur les hommes les plus respectables; et on entend tous les jours calomnier les vivants et les morts sur ces beaux fondements : « Ce fait, dit-on, est vrai, c'est une chanson qui l'atteste. »

XXXVI. N'oublions pas au nombre des mensonges la fureur des al-

Digitized by Google

légories. Quand on eut trouvé[1] les fragments de Pétrone, auxquels Nodot a depuis[2] joint hardiment les siens, tous les savants prirent le consul Pétrone pour l'auteur de ce livre. Ils voient clairement Néron et toute sa cour dans une troupe de jeunes écoliers fripons qui sont les héros de cet ouvrage. On fut trompé, et on l'est encore par le nom. Il faut absolument que le débauché obscur et bas qui écrivit cette satire, plus infâme qu'ingénieuse, ait été le consul Titus Petronius; il faut que Trimalcion, ce vieillard absurde, ce financier au-dessous de Turcaret, soit le jeune empereur Néron; il faut que sa dégoûtante et méprisable épouse soit la belle Acté; que le pédant, le grossier Agamemnon, soit le philosophe Sénèque : c'est chercher à trouver toute la cour de Louis XIV dans Gusman d'Alfarache, ou dans Gil Blas. Mais, me dira-t-on, que gagnerez-vous à détromper les hommes sur ces bagatelles? Je ne gagnerai rien, sans doute; mais il faut s'accoutumer à chercher le vrai dans les plus petites choses; sans cela, on est bien trompé dans les grandes.

RAISONS

DE CROIRE QUE LE LIVRE INTITULÉ :

TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL DE RICHELIEU

EST UN OUVRAGE SUPPOSÉ.

Mon zèle pour la vérité, mon emploi d'historiographe de France, qui m'oblige à des recherches historiques; mes sentiments de citoyen; mon respect pour la mémoire du fondateur d'un corps dont je suis membre; mon attachement aux héritiers de son nom et de son mérite : voilà mes motifs pour chercher à détromper ceux qui attribuent au cardinal de Richelieu un livre qui m'a paru n'être ni pouvoir être de ce ministre.

I. Le titre même est très-suspect; un homme qui parle à son maître n'intitule guère ses conseils respectueux du nom fastueux de *Testament politique*. A peine le cardinal de Richelieu fut-il mort qu'il courut cent manuscrits pour et contre sa mémoire : j'en ai deux sous le titre de *Testamentum christianum*, et deux sous celui de *Testamentum politicum* : voilà probablement l'origine de tous les testaments politiques qu'on a fabriqués depuis.

II. Si un ouvrage dans lequel un des plus grands hommes d'État qu'ait jamais eus l'Europe est supposé rendre compte de son administration à son maître, et lui donner des conseils pour le présent et pour l'avenir, eût été en effet composé par ce ministre, il eût pris probablement toutes les mesures possibles pour qu'un tel monument ne

1. En 1688. (ÉD.) — 2. En 1694. (ÉD.)

Digitized by Google

fût pas négligé; il l'eût revêtu de la forme la plus authentique; il en eût parlé dans son vrai testament, qui contient ses dernières volontés; il l'eût légué au roi, comme un présent beaucoup plus précieux que le Palais-Cardinal; il eût chargé l'exécuteur de son testament de remettre à Louis XIII cet ouvrage important; le roi en eût parlé; tous les mémoires de ce temps-là auraient fait mention d'une anecdote si intéressante : rien de tout cela n'est arrivé. Le silence universel dans une affaire aussi grave doit donner à tout homme de bon sens les plus violents soupçons. Pourquoi ni le manuscrit original, ni aucune autre copie, n'auraient-ils jamais paru pendant un si grand nombre d'années? On savait à la mort de César qu'il avait fait des Commentaires; on savait que Cicéron avait écrit sur l'éloquence; un manuscrit de Raphaël sur la peinture n'eût pas été ignoré.

III. Cet ouvrage n'est point un projet informe, il est entièrement terminé; la conclusion finit par une péroraison pleine de morale : « Je supplie Votre Majesté de penser dès à cette heure ce que Philippe II ne pensa peut-être qu'à l'heure de sa mort; et, pour l'y convier par exemple autant que par raison, je lui promets qu'il ne sera jour de ma vie que je ne tâche de me mettre en l'esprit ce que j'y devrais avoir à l'heure de ma mort sur le sujet des affaires publiques. » Rien ne manque à l'ouvrage pour le rendre complet; on y trouve jusqu'à l'épître dédicatoire, qu'on a eu l'impudence de signer en Hollande *Armand Du Plessis*, quoique le cardinal n'ait jamais signé ainsi; on y trouve jusqu'à la table des matières, que l'éditeur ose encore dire rédigée par le cardinal même; et dans cette épître dédicatoire on le fait parler ainsi au roi : « Cette pièce verra le jour sous le titre de mon *Testament politique*, parce qu'elle est faite pour servir après ma mort, etc. » Donc en effet cette pièce devait voir le jour après la mort du cardinal; donc elle devait être présentée au roi d'une manière solennelle; donc l'original eût dû être signé, être connu; donc le jour où la famille eût présenté au roi ce legs si important eût été un jour mémorable.

IV. Si après la mort de Louis XIII ce manuscrit eût passé entre les mains de quelque ministre, et de là dans celles qui l'ont rendu public, on en aurait dû savoir quelques circonstances; l'éditeur aurait dit par quelle voie il aurait été mis en possession de ce manuscrit; il l'aurait dit d'autant plus hardiment qu'il imprimait le livre dans un pays libre, environ quarante ans après la mort du cardinal, et lorsque le souvenir des inimitiés entre ce ministre et plusieurs grandes maisons était éteint. L'éditeur, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, était tenu surtout de constater l'authenticité de ce manuscrit, sans quoi il se déclarait indigne de toute croyance. Aucune de ces conditions, absolument nécessaires à l'authenticité d'un tel livre, n'a été remplie; et même pendant vingt-quatre années entières, depuis la prétendue date du manuscrit, ni la cour, ni la ville, ni aucun livre, ni aucun journal, ne fit la moindre mention que le cardinal eût laissé au roi un testament politique.

V. Comment en effet le cardinal de Richelieu, qui, comme on sait,

Digitized by Google

avait plus de peine à gouverner le roi son maître qu'à tenir le timon de la France, aurait-il eu le dessein et le loisir de faire un tel ouvrage pour l'usage de Louis XIII? L'auteur du nouvel *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* qui peint si bien les siècles et les hommes, avoue dans ce livre si utile que le cardinal de Richelieu avait « autant à craindre du roi, pour qui il risquait tout, que du ressentiment de ceux qu'il forçait d'obéir : » les aigreurs, les défiances, les mécontentements réciproques, allaient tous les jours si loin entre le roi et le ministre, que le grand écuyer Cinq-Mars proposa au roi d'assassiner le cardinal de Richelieu comme le maréchal d'Ancre, et s'offrit pour l'exécution; c'est ce que Louis XIII dit lui-même dans une lettre au chancelier Séguier, après la conspiration de Cinq-Mars. Le roi avait donc mis son favori à portée de lui faire cette proposition étrange. Est-ce dans une telle situation qu'on se donne la peine de faire pour un roi d'un âge mûr qu'on redoute, et dont on est redouté, un recueil de préceptes qu'un père oisif pourrait tout au plus laisser à son fils encore dans l'enfance? Il me semble que le cœur humain n'est point fait ainsi. Cette raison ne sera pas d'un grand poids auprès d'un savant; mais elle fait impression sur ceux qui connaissent les hommes.

VI. Supposons pourtant qu'un homme tel que le cardinal de Richelieu eût voulu donner en effet au roi son maître des conseils pour gouverner après sa mort, comme il lui en avait donné pendant sa vie : quel est l'homme qui en ouvrant ce livre ne s'attendra pas à voir tous les secrets du cardinal de Richelieu développés, et la grandeur et la hardiesse de son génie respirant dans son testament? Qui ne se flattera pas de lire des conseils fins et hardis, convenables à l'état présent de l'Europe, à celui de la France, de la cour, et surtout du monarque? Par le premier chapitre, il est évident que l'auteur feint d'écrire en 1640; car il fait dire au cardinal de Richelieu dans un jargon barbare, parlant de la guerre avec l'Espagne : « Ce n'est pas que dans cette guerre, qui a duré cinq ans, il ne vous est arrivé aucun mauvais accident, etc. » Or cette guerre avait commencé en 1635, et le dauphin était né en 1638. Comment dans un écrit politique, qui entre dans les détails des cas privilégiés, des appels comme d'abus, du droit d'indult, et des vents qui règnent sur la Méditerranée, oublie-t-on l'éducation de l'héritier de la monarchie? Certes le faussaire est bien maladroit. La véritable cause de cette faute d'omission, c'est que dans plusieurs autres endroits du livre, l'auteur, oubliant qu'il a feint d'écrire en 1639 et en 1640, s'avise ensuite d'écrire en 1635. Il donne à Louis XIII vingt-cinq ans de règne, au lieu de lui en donner trente, contradiction palpable, et démonstration évidente d'une supposition que rien ne peut pallier.

VII. Quoi! Louis XIII est engagé dans une guerre ruineuse contre la maison d'Autriche; les ennemis sont aux frontières de la Champagne et de la Picardie; et son premier ministre, qui lui a promis des conseils, ne lui dit rien, ni de la manière dont il faut soutenir cette guerre dangereuse, ni de celle dont on peut faire la paix, ni des généraux, ni des négociateurs qu'on peut employer? Quoi! pas un mot de

Digitized by Google

la conduite qu'on doit tenir avec le chancelier Oxenstiern, avec l'armée du duc de Veimar, avec la Savoie, avec le Portugal et la Catalogne? On ne trouve rien sur les révolutions que le cardinal lui-même fomentait en Angleterre; rien sur le parti huguenot qui respirait encore la faction et la vengeance. Il me semble voir un médecin qui vient pour prescrire un régime à son malade, et qui lui parle de toute autre chose que de santé.

VIII. Celui qui a débité ses idées sous le nom du cardinal de Richelieu commence par se servir des succès mêmes que ce grand homme avait eus dans son ministère, pour lui faire avancer qu'il avait promis ces succès au roi son maître. Le cardinal avait abaissé les grands du royaume, qui étaient dangereux; les huguenots, qui l'étaient davantage; et la maison d'Autriche, qui avait été encore plus à craindre : de là il infère que le cardinal avait promis ces révolutions au roi, dès qu'il était entré dans le conseil. Voici les paroles qu'il prête au cardinal : « Lorsque Votre Majesté se résolut de me donner en même temps et l'entrée de ses conseils, et grande part en sa confiance..... je lui promis d'employer toute l'autorité qu'il lui plaisait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous ses sujets dans leur devoir, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être, etc. » (Pages 6 et 9.) Or, il est de notoriété publique que quand Louis XIII consentit à mettre le cardinal de Richelieu dans le conseil, il était bien éloigné de connaître le bien qu'il procurait à la France et à lui-même. Il est public que le roi, qui alors avait de l'éloignement pour ce grand homme, ne fit que céder aux instances de la reine sa mère, qui triompha enfin de la répugnance de son fils, après s'être donné les plus grands mouvements pour introduire dans le conseil celui qu'elle avait fait cardinal, qu'elle regardait comme sa créature, et par qui elle espérait gouverner. On eut même besoin de gagner le marquis de La Vieuville, surintendant des finances, qui consentit avec beaucoup de peine à voir entrer le cardinal au conseil en 1624. Il n'y eut ni la première place ni le premier crédit. Toute cette année se passa en jalousies, en cabales, en factions secrètes; le cardinal ne prit que peu à peu l'ascendant.

Quelques lecteurs apprendront peut-être ici avec plaisir que le cardinal de Richelieu n'eut les provisions de premier ministre qu'en 1629, le 11 novembre; Louis XIII les signa seul de sa main. Ces lettres patentes sont adressées par le roi au cardinal même; et ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que les appointements attachés à cette nouvelle dignité y sont en blanc, le roi laissant à la magnificence et à la discrétion de son ministre le soin de prendre au trésor public de quoi soutenir la grandeur de cette place.

Je reviens, et je dis qu'il n'est pas vraisemblable que le cardinal ait tenu en 1624 les discours qu'on lui prête. Il est beau de faire tant de grandes choses, mais il est téméraire de les promettre; et c'eût été le comble du ridicule et de l'indécence de dire au roi son maître en entrant dans ses conseils : « Je relèverai votre nom. » On lui fait raconter sans bienséance et avec infidélité ce qu'il a fait : il ne dit rien du tout

Digitized by Google

de ce qu'il faut dire. Pourquoi? c'est que l'un était fort aisé, et l'autre très-difficile.

IX. Par le peu qu'on vient de dire, il paraît déjà que l'ouvrage prétendu ne peut convenir ni au caractère du ministre à qui on le donne, ni au roi auquel on l'adresse, ni au temps où on le suppose écrit; j'ajouterai encore, ni au style du cardinal. Il n'y a qu'à voir cinq ou six de ses lettres, pour juger que ce n'est point du tout la même main; et cette preuve suffirait pour quiconque a le moindre goût et le moindre discernement. D'ailleurs le cardinal de Richelieu, obligé de faire quelquefois des actions violentes, ne laissait point échapper dans ses écrits de paroles dures et indécentes. S'il agissait avec hardiesse, il écrivait de la manière la plus circonspecte. Il n'eût certainement pas appelé, dans un ouvrage politique, la marquise du Fargis, dame d'atour de la reine régnante, *la Fargis* (p. 49). C'est manquer aux premières lois du respect et de la bienséance, en parlant au roi et à la postérité. Cette indigne expression est tirée d'un mauvais livre imprimé en 1649, intitulé : *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*. L'auteur du testament a copié cet ouvrage de ténèbres, plus flétri sans doute par le mépris public que par l'arrêt qui le condamne.

Qui pourra se persuader qu'un premier ministre, qui suppose la paix faite avec l'Espagne, parle des Espagnols en ces termes : « Cette nation avide et insatiable, ennemie du repos de la chrétienté? » C'est ainsi qu'on aurait pu parler de Mahomet II. Serait-il possible qu'un prêtre, un cardinal, un premier ministre, un homme sage, écrivant à un roi sage, et écrivant un testament qui devait être exempt de passion, se fût emporté (dans le temps de cette paix supposée) à des expressions qu'il n'avait pas employées dans la déclaration de la guerre?

X. Est-il vraisemblable qu'un homme d'État qui se propose un ouvrage aussi solide dise « que le roi d'Espagne, en secourant les huguenots, avait rendu les Indes tributaires de l'enfer; que les gens de palais mesurent la couronne du roi par sa forme, qui, étant ronde, n'a point de fin; que les éléments n'ont de pesanteur que lorsqu'ils sont en leur lieu; que le feu, l'air, ni l'eau, ne peuvent soutenir un corps terrestre, parce qu'il est pesant hors de son lieu; » et cent autres absurdités pareilles, dignes d'un professeur de rhétorique de province dans le XVIe siècle, ou d'un répétiteur irlandais qui dispute sur les bancs?

XI. Y a-t-il encore une grande vraisemblance que le cardinal de Richelieu, si connu par ses galanteries, et même par la témérité de ses désirs, ait recommandé la chasteté à Louis XIII, prince chaste par tempérament, par scrupule, et par ses maladies?

XII. Après de si fortes présomptions, quel homme de bon sens peut résister à cette preuve évidente de faux qui se trouve dans le premier chapitre, je veux dire à cette supposition que la paix est faite? « Vous êtes parvenu, dit-on, à la conclusion de la paix.... Votre Majesté n'est entrée dans la guerre.... etc., et n'en est sortie.... etc. » Un imposteur, dans la chaleur de la composition, oubliant le temps dont il parle, peut tomber dans cette absurdité énorme; mais un premier ministre,

Digitized by Google

quand il fait la guerre, ne peut pas assurément dire que la paix est conclue. Jamais la guerre ne fut plus vive contre la maison d'Autriche, quoique toutes les puissances négociassent, ou plutôt parce qu'elles négociaient. Il est vrai qu'en 1641 on jeta quelques fondements des traités de Munster, qui ne furent consommés qu'en 1648; et l'auteur du testament fait parler le cardinal de Richelieu tantôt en 1640, tantôt en 1635. Le cardinal ne pouvait ni supposer la paix faite au milieu de la guerre, ni dire des injures atroces aux Espagnols avec lesquels il voulait traiter.

XIII. Faudra-t-il à cette preuve palpable de l'imposture ajouter une bévue moins forte à la vérité, mais qui ne décèle pas moins un menteur ignorant? Il fait dire à un premier ministre tel que le cardinal, dans ce même premier chapitre, que « le roi a refusé le secours des armes ottomanes contre la maison d'Autriche. » S'il s'agit d'un secours que le Turc voulait envoyer aux armées françaises, le fait est faux, et l'idée en est ridicule : s'il s'agit d'une diversion des Turcs en Hongrie ou ailleurs, quiconque connaît le monde, quiconque a la moindre idée du cardinal de Richelieu, sait assez que de telles offres ne se refusent pas.

XIV. Comme il paraît par le premier chapitre que l'imposteur écrivait après la paix des Pyrénées, dont il avait l'imagination remplie, il paraît par le second qu'il écrivait après la réforme que fit Louis XIV dans toutes les parties de l'administration. « Je me souviens que j'ai vu dans ma jeunesse, dit-il, les gentilshommes et autres personnes laïques posséder par confidence non-seulement la plus grande partie des prieurés et abbayes, mais aussi des cures et évêchés. Maintenant les confidences.... sont plus rares que les légitimes possessions l'étaient en ce temps-là. » Or il est certain que, dans les derniers temps de l'administration du cardinal, rien n'était plus commun que de voir des laïques posséder des bénéfices. Lui-même avait fait donner cinq abbayes au comte de Soissons, qui fut tué à la Marfée; M. de Guise en possédait onze; le duc de Verneuil avait l'évêché de Metz; le prince de Conti eut l'abbaye de Saint-Denis en 1641; le duc de Nemours eut l'abbaye de Saint-Remi de Reims; le marquis de Tréville, celle de Moutier-Ender, sous le nom de son fils; enfin le garde des sceaux Châteauneuf conserva plusieurs abbayes jusqu'à sa mort, arrivée en 1643; et on peut juger si cet exemple était suivi. Le nombre des laïques qui jouissaient de ces revenus de l'État est innombrable. Il n'y a qu'à voir les mémoires du comte de Grammont, pour se faire une idée de la manière dont on obtenait alors des bénéfices. Je n'examine pas si c'était un mal ou un bien de donner les revenus de l'Église à des séculiers; mais je dis qu'un imposteur habile n'eût jamais fait parler le cardinal de Richelieu d'une réforme qui n'existait pas.

XV. Dans ce même second chapitre, le faiseur de projets, qui est indubitablement un homme d'Église, trop prévenu en faveur des prétentions du clergé, et trop peu jaloux des droits de la couronne, déclame contre le droit de régale. Il oubliait qu'en 1637 et en 1638 le cardinal de Richelieu avait fait rendre des arrêts du conseil, par lesquels tout évêque qui se croirait exempt de ce droit était tenu d'en-

Digitized by Google

voyer au greffe les titres de sa prétention. Cet écrivain ne savait pas qu'un évêque ministre d'État s'intéresse plus aux droits du trône qu'aux prétentions ecclésiastiques. Il fallait connaître le caractère d'un premier ministre pour le faire parler. C'est l'âne qui se couvre de la peau du lion, et qu'on reconnaît bientôt à ses oreilles.

XVI. Le faussaire ignorant, dans ce même chapitre second, où il entretient le roi des universités et des colléges, au lieu de lui parler de ses vrais intérêts, dit dans son style grossier (chap. II, sect. x) : « L'histoire de Benoît XI, contre lequel les cordeliers piqués, sur le sujet de la perfection de la pauvreté, savoir, du revenu de saint François, s'animèrent jusqu'à tel point, que non-seulement ils lui firent ouvertement la guerre par leurs livres, mais de plus par les armes de l'empereur, à l'ombre desquelles un antipape s'éleva, au grand préjudice de l'Église, est un exemple trop puissant pour qu'il soit besoin d'en dire davantage. » Certainement le cardinal de Richelieu, qui était très-savant, n'ignorait pas que cette aventure dont parle le faussaire était arrivée au pape Jean XXII, et non pas au pape Benoît XI. Il n'y a guère de fait dans l'*Histoire ecclésiastique* plus connu que celui-là; son ridicule l'a rendu célèbre; il n'était pas possible que le cardinal s'y fût mépris. D'ailleurs, pour apprendre à un roi combien les querelles de religion sont dangereuses, on avait à citer cent exemples plus frappants.

XVII. Dans cette même section x du chapitre II, où il est question des jésuites : « Cette compagnie, dit-il, qui est soumise par un vœu d'obéissance aveugle à un chef perpétuel, ne peut, suivant les lois d'une bonne politique, être beaucoup autorisée dans un État auquel une communauté puissante doit être redoutable. » Je sais bien que ce trait est adouci quelques lignes après; mais, de bonne foi, le cardinal de Richelieu pouvait-il croire les jésuites redoutables, lui qui savait ne les rendre qu'utiles, et les punir souvent? lui qui ne craignait ni la reine, ni les princes, ni la maison d'Autriche, aurait-il craint quelques religieux? Il avait exilé plusieurs jésuites, aussi bien que quelques pères de l'Oratoire, et d'autres religieux qui étaient entrés dans des cabales; mais ni lui ni l'État n'avaient rien à craindre de ces compagnies. Il serait assurément bien étrange que le vainqueur de la Rochelle se fût plus défié, dans son *Testament politique*, des jésuites que des huguenots. Cette réflexion n'est pas une preuve convaincante; mais, jointe aux autres, elle sert à faire voir que l'auteur, en prenant le nom d'un premier ministre, n'en a pu prendre l'esprit.

XVIII. S'il fallait relever tous les mécomptes dont cet ouvrage fourmille, je ferais un livre aussi gros que le *Testament politique*, que la fourberie a composé, que l'ignorance, la prévention, le respect d'un grand nom, ont fait admirer, que la patience du lecteur peut à peine achever de lire, et qui serait ignoré s'il avait paru sous le vrai nom de l'auteur. J'ai déjà, dans un petit ouvrage qui ne comportait pas d'étendue[1], indiqué quelques-unes de ces preuves qui décèlent l'im-

1. *Conseils à un journaliste.* (ÉD.)

Digitized by Google

posture aux yeux de quiconque a du jugement et du goût. En voici une qui est sans réplique. L'auteur, qui étale, et encore mal à propos, une vaine et fausse érudition sur l'histoire de l'Église, sur le commerce, sur la marine, s'avise, au chapitre IX, section VI, de dire, à propos d'établissements dans les Indes : « Quant à l'Occident, il y a peu de commerce à faire; Drake, Thomas Cavendish, Herberg, L'Hermite, Lemaire, et feu M. le comte Maurice, qui envoya douze navires à dessein d'y faire commerce, ou d'amitié ou de force, n'ayant pu trouver lieu d'y faire aucun établissement. » Remarquez dans quel temps l'imposteur fait parler le cardinal de Richelieu : c'est en 1640; c'est dans le temps même que le feu comte Maurice, qui était plein de vie, gouvernait le Brésil au nom des Provinces-Unies; c'est après que la compagnie hollandaise des Indes occidentales avait fait des progrès considérables depuis 1622 sans interruption. Remarquez encore qu'au commencement de cette même section VI, l'auteur avoue que « les Hollandais ne donnent pas peu d'affaires aux Espagnols dans les Indes occidentales, où ils occupent la plus grande partie du Brésil. » En vérité, peut-on mettre sur le compte d'un homme d'État un tel fatras d'erreurs et de contradictions? L'Angleterre, dont il parle, avait déjà des pays immenses dans l'Amérique. Quant à Drake et à Thomas Cavendish, leurs exemples sont cités très-mal à propos : ils ne furent pas envoyés pour faire des établissements, mais pour ruiner ceux des Espagnols, pour troubler leur commerce, pour faire des prises; et c'est à quoi ils réussirent.

XIX. Si on voulait se donner la peine de lire le *Testament politique* avec attention, on serait bien surpris de voir qu'en effet ce livre est plutôt une critique de l'administration du cardinal qu'une exposition de sa conduite, et une suite de ses principes : tout y roule sur deux points, dont le premier est indigne de lui, et dont le second est un outrage à sa mémoire.

Le premier objet est un lieu commun, puéril, vague, un catéchisme pour un prince de dix ans, et bien étrangement déplacé à l'égard d'un roi âgé de quarante années; tels sont ces chapitres : « Que le fondement du bonheur d'un État est le règne de Dieu; que la raison doit être la règle de la conduite; que les intérêts publics doivent être préférés aux particuliers; que la prévoyance est nécessaire; qu'il faut destiner un chacun à l'emploi qui lui est propre; qu'il est important d'éloigner les flatteurs, médisants, faiseurs d'intrigues; » et vingt autres découvertes de cette finesse et de cette profondeur, accompagnées d'avis qui auraient été une insulte à Louis XIII, prince éclairé, et qui eût été en droit de répondre à son ministre, à son serviteur : « Parlez ainsi à mon fils, et respectez plus votre maître. »

Le second point, qui est surtout renfermé dans le neuvième chapitre, roule sur les projets d'administration imaginés par l'auteur; et de tous ces projets il n'y en a pas un seul qui ne soit précisément le contrepied de l'administration du cardinal. L'auteur se met en tête d'abolir les comptants, ou de les réduire par grâce à un million d'or. Les comptants sont des ordonnances secrètes, pour des affaires secrètes, dont

Digitized by Google

on ne rend point compte. C'est le privilége le plus cher de la place d'un premier ministre. Son ennemi seul en pourrait demander l'abolition.

XX. Ce chapitre neuvième du *Testament politique* porte à chaque page les preuves les plus évidentes de la supposition la plus maladroite : c'est là que tout est faux, réflexions, faits et calculs; c'est là que l'auteur avance que quand on établit un impôt, on est obligé de donner une plus grande solde au soldat; ce qui n'est pourtant arrivé ni sous Louis XIII ni sous Louis XIV; c'est là qu'en soulageant le peuple de dix-sept millions de taille, il porte tout d'un coup à cinquante-sept millions les revenus du roi, qu'il suppose n'aller d'ordinaire qu'à trente-cinq, et il le suppose encore avec ignorance; car les tailles allaient seules d'ordinaire à trente-cinq millions; les fermes, à onze, etc. C'est là qu'il se propose de rembourser les rentes établies par le cardinal, dont plusieurs étaient au denier vingt, qu'il appelle *le denier cinq;* d'ôter aux trésoriers de France les deux tiers de leurs gages; de faire payer la taille aux parlements, aux chambres des comptes, au grand conseil, à toutes les cours qu'il appelle *souveraines*, dans le temps même qu'il les met au rang des paysans. N'était-il pas bien séant au cardinal de Richelieu de proposer cette extravagance pour avilir un corps dont il avait l'honneur d'être membre par sa qualité de pair de France; dignité dont il faisait autant de cas que de celle de cardinal?

XXI. A l'égard de la guerre, on a déjà remarqué qu'il ne parle point de celle dans laquelle on était engagé. Mais dans ses réflexions vagues, générales et chimériques, il recommande de taxer tous les fiefs des gentilshommes, pour enrôler et soudoyer la noblesse : il veut que tout gentilhomme soit forcé de servir à l'âge de vingt ans; qu'on ne prenne les roturiers, dans la cavalerie, qu'à l'âge de vingt-cinq; que les vivres ne soient confiés qu'à gens de qualité; qu'on lève cent hommes quand on veut en avoir cinquante, et cela apparemment pour qu'il en coûte le double en engagements et en habits. Quel projet pour un ministre! En vérité l'idée d'enrôler la noblesse de France, et de faire payer la taille au parlement, peut-elle partir d'une autre tête que de celle d'un de ces faiseurs de projets qui dans leur oisiveté se mettent à gouverner l'Europe? Dans le même chapitre neuvième, il traite de la marine; il parle doctement des grands périls de la navigation d'Espagne en Italie, et d'Italie en Espagne, lesquels n'existent pas plus que ceux de Charybde et de Scylla : il prétend que « la seule Provence a beaucoup plus de ports grands et assurés que l'Espagne et l'Italie tout ensemble; » hyperbole qui ferait soupçonner que le livre serait d'un Provençal qui ne connaîtrait que Toulon et Marseille, plutôt que d'un homme d'État qui connaissait l'Europe.

Voilà une partie des chimères qu'un politique clandestin a mises sous le nom d'un grand ministre, avec cent fois moins de discrétion que l'abbé de Saint-Pierre n'en a montré, quand il a voulu attribuer une partie de ses *idées politiques* au duc de Bourgogne.

Le projet de finances, qui remplit presque tout le dernier chapitre, est tiré d'un manuscrit qui existe encore : je l'ai vu; il est de 1640. Il porte les revenus du roi jusqu'à cent cinquante-neuf millions de ce

Digitized by Google

temps-là, par l'arrangement qu'il propose. L'auteur du testament en retranche deux; tout le reste est conforme. Rien n'est si commun que des projets de cette espèce; les ministres en reçoivent, et les lisent rarement. Le faussaire, en copiant ces idées, fait bien voir qu'il ne s'était pas donné la peine de connaître par lui-même les finances de Louis XIII. Il avance hardiment que chacune des cinq années de la guerre n'avait coûté que soixante millions; cela n'est pas vrai; j'ai en main l'état de l'année 1639 : il se monte à soixante-dix-huit millions neuf cent mille livres. Il est encore faux qu'on ait payé ces charges sans moyens extraordinaires; il y eut beaucoup de taxations, beaucoup d'augmentations de gages, dont la finance fut fournie; on augmenta les droits dans les provinces; on mit une taxe d'un écu sur chaque tonneau de vin; on porta la taille de trente-six millions deux cent mille livres jusqu'à trente-huit millions neuf cent mille livres. En un mot, la plupart des choses rapportées dans ce livre sont aussi altérées que les propositions qu'on y fait sont étranges.

XXII. On demandera sans doute comment on a pu faire à la mémoire du cardinal de Richelieu l'affront d'imaginer qu'un tel livre était digne de lui? Je répondrai que les hommes réfléchissent peu, qu'ils lisent avec négligence, qu'ils jugent avec précipitation, et qu'ils reçoivent les opinions comme on reçoit la monnaie, parce qu'elle est courante.

XXIII. Si on m'objecte que le P. Lelong et d'autres ont cru le livre en effet l'ouvrage du cardinal, j'avouerai que le P. Lelong a très-bien compilé environ trente mille titres de livres, et j'ajouterai que par cette raison-là même il n'a pas eu le temps de les examiner; mais surtout je répondrai que, quand on aurait autant d'autorités que le P. Lelong a copié de titres, elles ne pourraient balancer une raison convaincante. Si pourtant la faiblesse des hommes a besoin d'autorités, j'opposerai au P. Lelong et aux autres, Auberi, qui a écrit la vie du cardinal Mazarin; Ancillon, Richard, l'écrivain qui a pris le nom de Vigneul de Marville[1], et enfin Lamonnoie, l'un des critiques les plus éclairés du dernier siècle; tous ont cru le *Testament politique* supposé.

XXIV. Mais, dit-on, en 1664, l'abbé Desroches, ancien domestique du cardinal de Richelieu, donna sa bibliothèque à la Sorbonne, à l'exemple de son maître; et dans cette bibliothèque on trouve un manuscrit du testament conforme à l'imprimé, avec la même épître dédicatoire, et la même table des matières. C'est ce manuscrit même, remis à la Sorbonne, qui achève de prouver l'imposture. Il est remis vingt-deux ans après la mort du cardinal, sans aucun enseignement, sans la moindre indication de la part de l'abbé Desroches. Ce domestique du cardinal et la Sorbonne elle-même négligèrent cet ouvrage, et ce n'est que depuis deux ans qu'on lui a donné place sur des tablettes. Si le manuscrit avait été copié sur l'original, on l'aurait plus respecté; on trouverait quelques marques de son authenticité; on verrait à la fin de

1. Argonne. (Éd.)

Digitized by Google

la lettre au roi la souscription du cardinal de Richelieu. Elle n'y est point. On n'a pas osé pousser l'effronterie jusqu'à signer ce nom. Pour peu que le cardinal eût laissé seulement quelques mémoires qui eussent eu quelque rapport (même éloigné) avec le testament, on les eût rapportés; on eût donné quelque crédit à la hardiesse de celui qui imputait tout l'ouvrage à ce ministre. Mais non : il n'y a pas un mot à la fin ni à la tête du manuscrit dont on puisse tirer la plus légère induction. Donc l'abbé Desroches regardait lui-même ce manuscrit avec la même indifférence qu'on l'a regardé très-longtemps dans la Sorbonne.

Imaginons un moment que le testament soit l'ouvrage du cardinal; ce seul mot *Testament* impose un devoir indispensable à son domestique de légaliser la copie, de la déclarer juridiquement collationnée avec l'original. S'il manque à ce devoir, il est coupable; il donne à tout le monde le droit de s'inscrire en faux contre lui : mais l'abbé Desroches possédait ce manuscrit au même titre que d'autres curieux. Il fallait bien que cet ouvrage fût écrit à la main avant d'être imprimé; il fallait même, pour le dessein de l'imposteur, qu'il en courût plusieurs copies manuscrites, et qu'on se les prêtât avec mystère, comme un monument singulier. Le silence du domestique, encore une fois, prouve que le maître n'est point l'auteur du testament; et toutes les autres raisons prouvent qu'il n'a pu l'être.

XXV. Mais on dit qu'on disait, il y a soixante et dix ans, que Mme la duchesse d'Aiguillon avait dit, il y a quatre-vingts ans, qu'elle avait eu une copie manuscrite de cet ouvrage. On a trouvé une note marginale de M. Huet; et cette note dit qu'on avait vu le manuscrit chez Mme d'Aiguillon, nièce du cardinal. Ne voilà-t-il pas de belles preuves! Oui, je crois sans peine que tous ceux qui s'intéressaient à la mémoire du cardinal voulaient avoir un manuscrit qui portait son nom, et que l'auteur voulait accréditer par ce nom même; et de là je conclus que ce manuscrit était manifestement supposé, puisque de tous les parents, de tous les domestiques, de tous les amis de ce ministre, aucun n'a jamais pris la moindre précaution pour établir l'authenticité du livre.

XXVI. Que la curiosité humaine se fatigue maintenant à chercher le nom du faussaire, je ne perdrai pas mon temps dans ce travail. Qu'importe le nom du fourbe, pourvu que la fourberie soit découverte? qu'importe que Courtilz ou un autre ait forgé le testament de Mazarin, de Colbert et de Louvois? qu'importe que Statman ou Chévremont ait pris insolemment le nom de Charles V, duc de Lorraine? Mérite-t-on d'être connu pour avoir fait un mauvais livre? Que gagnerait-on à connaître les auteurs de toutes les plates calomnies, de toutes les critiques impertinentes dont le public est inondé? Il faut laisser dans l'oubli les auteurs qui se cachent sous un grand nom, comme ceux qui attaquent tous les jours ce que nous avons de meilleur, qui louent ce que nous avons de plus mauvais, et qui font de la noble profession des lettres un métier aussi lâche et aussi méprisable qu'eux-mêmes.

Digitized by Google

REMERCIEMENT SINCÈRE

A UN HOMME CHARITABLE.

A Marseille, le 10 mai 1750.

Vous avez rendu service au genre humain en vous déchaînant sagement contre des ouvrages faits pour le pervertir. Vous ne cessez d'écrire contre l'*Esprit des Lois*, et même il paraît à votre style que vous êtes l'ennemi de toute sorte d'esprit. Vous avertissez que vous avez préservé le monde du venin répandu dans l'*Essai sur l'Homme* de Pope, livre que je ne cesse de relire pour me convaincre de plus en plus de la force de vos raisons et de l'importance de vos services. Vous ne vous amusez pas, monsieur, à examiner le fond de l'ouvrage sur les lois, à vérifier les citations, à discuter s'il y a de la justesse, de la profondeur, de la clarté, de la sagesse; si les chapitres naissent les uns des autres, s'ils forment un tout ensemble; si enfin ce livre, qui devrait être utile, ne serait pas par malheur un livre agréable.

Vous allez d'abord au fait; et regardant M. de Montesquieu comme le disciple de Pope, vous les regardez tous deux comme les disciples de Spinosa. Vous leur reprochez, avec un zèle merveilleux, d'être athées, parce que vous découvrez, dites-vous, dans toute leur philosophie les principes de la religion naturelle. Rien n'est assurément, monsieur, ni plus charitable, ni plus judicieux, que de conclure qu'un philosophe ne connaît point de Dieu, de cela même qu'il pose pour principe que Dieu parle au cœur de tous les hommes.

« Un honnête homme est le plus noble ouvrage de Dieu, » dit le célèbre poëte philosophe; vous vous élevez au-dessus de l'honnête homme. Vous confondez ces maximes funestes, que la Divinité est l'auteur et le lien de tous les êtres, que tous les hommes sont frères, que Dieu est leur père commun, qu'il faut ne rien innover dans la religion, ne point troubler la paix établie par un monarque sage; qu'on doit tolérer les sentiments des hommes, ainsi que leurs défauts. Continuez, monsieur, écrasez cet affreux libertinage, qui est au fond la ruine de la société. C'est beaucoup que par vos gazettes ecclésiastiques vous ayez saintement essayé de tourner en ridicule toutes les puissances; et quoique la grâce d'être plaisant vous ait manqué, *volenti et conanti*, cependant vous avez le mérite d'avoir fait tous vos efforts pour écrire agréablement des invectives. Vous avez voulu quelquefois réjouir les saints; mais vous avez souvent essayé d'armer chrétiennement les fidèles les uns contre les autres. Vous prêchez le schisme pour la plus grande gloire de Dieu. Tout cela est très-édifiant; mais ce n'est point encore assez.

Votre zèle n'a rien fait qu'à demi si vous ne parvenez pas à faire brûler les livres de Pope, de Locke et de Bayle, l'*Esprit des Lois*, etc.,

Digitized by Google

dans un bûcher auquel on mettra le feu avec un paquet de *Nouvelles ecclésiastiques*.

En effet, monsieur, quels maux épouvantables n'ont pas fait dans le monde une douzaine de vers répandus dans l'*Essai sur l'Homme* de ce scélérat de Pope, cinq ou six articles du *Dictionnaire* de cet abominable Bayle, une ou deux pages de ce coquin de Locke, et d'autres incendiaires de cette espèce! Il est vrai que ces hommes ont mené une vie pure et innocente, que tous les honnêtes gens les chérissaient et les consultaient; mais c'est par là qu'ils sont dangereux. Vous voyez leurs sectateurs, les armes à la main, troubler les royaumes, porter partout le flambeau des guerres civiles. Montaigne, Charron, le président de Thou, Descartes, Gassendi, Rohault, Le Vayer, ces hommes affreux qui étaient dans les mêmes principes, bouleversèrent tout en France. C'est leur philosophie qui fit donner tant de batailles, et qui causa la Saint-Barthélemy. C'est leur esprit de tolérantisme qui est la ruine du monde; et c'est votre saint zèle qui répand partout la douceur de la concorde.

Vous nous apprenez que tous les partisans de la religion naturelle sont les ennemis de la religion chrétienne. Vraiment, monsieur, vous avez fait là une belle découverte! Ainsi, dès que je verrai un homme sage qui dans sa philosophie reconnaîtra partout l'Être suprême, qui admirera la Providence dans l'infiniment grand et dans l'infiniment petit, dans la production des mondes et dans celle des insectes, je conclurai de là qu'il est impossible que cet homme soit chrétien. Vous nous avertissez qu'il faut penser ainsi aujourd'hui de tous les philosophes. On ne pouvait certainement rien dire de plus sensé et de plus utile au christianisme, que d'assurer que notre religion est bafouée dans toute l'Europe par tous ceux dont la profession est de chercher la vérité. Vous pouvez vous vanter d'avoir fait là une réflexion dont les conséquences seront bien avantageuses au public.

Que j'aime encore votre colère contre l'auteur de l'*Esprit des Lois*, quand vous lui reprochez d'avoir loué les Solon, les Platon, les Socrate, les Aristide, les Cicéron, les Caton, les Épictète, les Antonin et les Trajan! On croirait, à votre dévote fureur contre ces gens-là, qu'ils ont tous signé le Formulaire. Quels monstres, monsieur, que tous ces grands hommes de l'antiquité! Brûlons tout ce qui nous reste de leurs écrits, avec ceux de Pope et de Locke et de M. de Montesquieu. En effet, tous ces anciens sages sont vos ennemis; ils ont tous été éclairés par la religion naturelle. Et la vôtre, monsieur, je dis la vôtre en particulier, paraît si fort contre la nature, que je ne m'étonne pas que vous détestiez sincèrement tous ces illustres réprouvés qui ont fait, je ne sais comment, tant de bien à la terre. Remerciez bien Dieu de n'avoir rien de commun, ni avec leur conduite, ni avec leurs écrits.

Vos saintes idées sur le gouvernement politique sont une suite de votre sagesse. On voit que vous connaissez les royaumes de la terre tout comme le royaume des cieux. Vous condamnez, de votre autorité privée, les gains que l'on fait dans les risques maritimes. Vous ne savez pas probablement ce que c'est que l'argent à la grosse; mais vous

Digitized by Google

appelez ce commerce *usure*. C'est une nouvelle obligation que le roi vous aura d'empêcher ses sujets de commercer à Cadix. Il faut laisser cette œuvre de Satan aux Anglais et aux Hollandais, qui sont déjà damnés sans ressource. Je voudrais, monsieur, que vous nous dissiez combien vous rapporte le commerce sacré de vos *Nouvelles ecclésiastiques*. Je crois que la bénédiction répandue sur ce chef-d'œuvre peut bien faire monter le profit à trois cents pour cent. Il n'y a point de commerce profane qui ait jamais si bien rendu.

Le commerce maritime que vous condamnez pourrait être excusé, peut-être, en faveur de l'utilité publique, de la hardiesse d'envoyer son bien dans un autre hémisphère, et du risque des naufrages. Votre petit négoce a une utilité plus sensible; il demande plus de courage et expose à de plus grands risques.

Quoi de plus utile en effet que d'instruire l'univers, quatre fois par mois[1], des aventures de quelques clercs tonsurés? quoi de plus courageux que d'outrager votre roi et votre archevêque? et quel risque, monsieur, que ces petites humiliations que vous pourriez essuyer en place publique? Mais je me trompe; il y a des charmes à souffrir pour la bonne cause. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et vous me paraissez tout fait pour le martyre, que je vous souhaite cordialement, étant votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A propos, monsieur, mes compliments à M. Pluche, qui continue si intrépidement à copier des livres pour étaler le *Spectacle de la Nature*, et qui s'est fait le *charlatan des ignorants*.

On ne peut être plus content que je le suis de voir une *préparation* et même une *démonstration évangélique* à côté de la manière d'élever des vers à soie.

Il est toujours fort beau à lui de faire de Moïse un excellent physicien, de soutenir hardiment, malgré toutes les académies, que la lumière ne vient point du soleil et des autres corps lumineux, et d'avancer que les nègres sont devenus noirs petit à petit, en qualité de descendants de Chus. Ce Pluche n'a jamais vu apparemment de nègre disséqué. J'apprends aussi qu'il a trouvé la place du paradis terrestre où l'on conserve la côte d'Adam et la peau du serpent qui parla à sa femme. J'ai ouï dire que l'âne de Balaam est encore vivant, et qu'il broute dans ces quartiers-là. Je ne doute pas que Pluche n'ait bientôt quelque conversation avec lui, et qu'il n'en rende compte à M. le prieur et à M. le chevalier.

J'ai encore un petit mot à vous dire. J'ai lu, dans le huitième tome de ce Pluche, que Mahomet avait voyagé dans les sept planètes en une nuit. Il cite ce voyage comme s'il était dans l'*Alcorân*, et que ce fût un point de foi chez les Turcs. Il prend de là occasion d'appeler Mahomet fat.

Si jamais Pluche va à Constantinople, je lui conseille d'être plus poli. Je rencontrai hier un Turc sur le port de Marseille, à qui je demandai si le voyage prétendu des sept planètes est en effet dans l'*Al-*

1. Les *Nouvelles ecclésiastiques* paraissaient une fois par semaine. (Éd.)

Digitized by Google

coran; il me répondit que non. Je lui appris que le sieur Pluche traitait son prophète de *fat*, avec assez de légèreté. Mon Turc, qui est un homme très-sage, me dit que quand on a une maison de verre, il ne faut pas jeter des pierres dans celle de son voisin.

EXTRAIT

DU DÉCRET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE L'INQUISITION DE ROME, A L'ENCONTRE D'UN LIBELLE INTITULÉ :

LETTRES SUR LE VINGTIÈME.

Comme il est clair que le monde va finir, et que l'Antechrist est déjà venu, ledit Antechrist ayant envoyé déjà plusieurs lettres circulaires à des évêques de France, dans lesquelles il a eu l'audace de les traiter de Français et de sujets du roi, Satan s'est joint à l'homme d'iniquité pour achever de placer l'abomination de la désolation dans le lieu saint; lequel Satan a pour cet effet composé et débité un livre digne de lui, livre hérétique, sentant l'hérésie, téméraire et malsonnant. Il s'efforce d'y prouver que les ecclésiastiques font partie du corps de l'État, au lieu d'avouer qu'ils en sont essentiellement les maîtres, ainsi qu'ils l'avaient précédemment enseigné : il avance que ceux qui ont le tiers du revenu de l'État doivent au moins le tiers en contribution; ne se souvenant plus que nos frères sont faits pour avoir tout, et ne rien donner. Le susdit livre en outre est notoirement rempli de maximes impies tirées du droit naturel, du droit des gens, des lois fondamentales du royaume, et autres préjugés pernicieux tendant méchamment à affermir l'autorité royale, à faire circuler plus d'espèces dans le royaume de France, à soulager les pauvres ecclésiastiques jusqu'à présent saintement opprimés par les riches.

A ces causes, il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de faire brûler ledit livre, en attendant que nous puissions en faire autant de l'éditeur, qui a été en cette partie le secrétaire de Satan : déclarons au surplus, et mandons qu'on ait un soin particulier de nous payer nos annates : condamnons Satan à boire de l'eau bénite à souper tous les vendredis; et lui enjoignons d'entrer dans le corps de tous ceux qui auront lu son livre. Fait à Rome, dans Sainte-Marie sans Minerve, à vingt-cinq heures du jour, le 20 mai 1750.

Signé, COGLIONE-COGLIONACCIO, *cardinal-président*. Et plus bas, CAZZO-CULO, *secrétaire du saint-office*.

Digitized by Google

LA VOIX DU SAGE ET DU PEUPLE

(1750.)

La bonté d'un gouvernement consiste à protéger et à contenir également toutes les professions d'un État.

Le gouvernement ne peut être bon s'il n'y a une puisssance unique.

Dans les États les plus mixtes, la puissance résulte du consentement de plusieurs ordres, et alors elle acquiert son unité, sans laquelle tout est confusion.

Dans un État quelconque, le plus grand malheur est que l'autorité législative soit combattue. Les années heureuses de la monarchie ont été les dernières de Henri IV, celles de Louis XIV et de Louis XV, quand ces rois ont gouverné par eux-mêmes.

Il ne doit pas y avoir deux puissances dans un État.

On abuse de la distinction entre puissance spirituelle et puissance temporelle : dans ma maison reconnaît-on deux maîtres, moi, qui suis le père de famille, et le précepteur de mes enfants, à qui je donne des gages?

Je veux qu'on ait de très-grands égards pour le précepteur de mes enfants; mais je ne veux point du tout qu'il ait la moindre autorité dans ma maison.

Il y a en Europe quatre grands États, sans compter l'Italie, qui sont de la communion romaine : la France, les Espagnes, la moitié de l'Allemagne, la Pologne. Dans les Espagnes, le gouvernement s'accommode avec le pape pour imposer des taxes sur le clergé. L'impératrice-reine de Hongrie en use de même : elle a obtenu, dans la dernière guerre, la permission de prendre l'argenterie des églises. En Pologne, l'armée de la couronne vit quelquefois à discrétion sur les terres du clergé, parce que le clergé paye trop peu à la république.

En France, où la raison se perfectionne tous les jours, cette raison nous apprend que l'Église doit contribuer aux charges de l'État, à proportion de ses revenus, et que le corps destiné particulièrement à enseigner la justice doit commencer par en donner l'exemple.

Ce gouvernement serait digne des Hottentots, dans lequel il serait permis à un certain nombre d'hommes de dire : « C'est à ceux qui travaillent à payer; nous ne devons rien payer, parce que nous sommes oisifs. »

Ce gouvernement outragerait Dieu et les hommes, dans lequel les citoyens pourraient dire : « L'État nous a tout donné, et nous ne lui devons que des prières. »

La raison, en se perfectionnant, détruit le germe des guerres de religion. C'est l'esprit philosophique qui a banni cette peste du monde.

Si Luther et Calvin revenaient au monde, ils ne feraient pas plus de bruit que les scotistes et les thomistes. Pourquoi? parce qu'ils viendraient dans un temps où les hommes commencent à être éclairés.

Digitized by Google

Ce n'est que dans des temps de barbarie qu'on voit des sorciers, des possédés, des rois excommuniés, des sujets déliés de leur serment de fidélité par des docteurs.

La raison nous apprend que le prince peut laisser subsister quelques anciens abus, comme de laisser décider en cour de Rome certaines affaires qu'on pourrait très-bien décider dans son conseil.

Elle nous montre que quand le prince voudra abroger ces coutumes, elles tomberont comme un bâtiment gothique qu'on détruit pour le rebâtir à la moderne.

Elle nous montre que quand le prince voudra extirper un abus préjudiciable, les peuples doivent y concourir et y concourront, l'abus eût-il quatre mille ans d'ancienneté.

Cette raison nous enseigne que le prince doit être maître absolu de toute police ecclésiastique, sans aucune restriction, puisque cette police ecclésiastique est une partie du gouvernement; et de même que le père de famille prescrit au précepteur de ses enfants les heures du travail, le genre des études, etc., de même le prince peut prescrire à tous ecclésiastiques, sans exception, tout ce qui a le moindre rapport à l'ordre public.

Cette raison nous dit à tous que quand le prince voudra donner à ceux qui ont versé leur sang pour l'État des pensions sur des bénéfices, lesquels bénéfices sont une partie du patrimoine de l'État, non-seulement tous les officiers de guerre, mais tous les magistrats, tous les cultivateurs, tous les citoyens béniront le prince, et quiconque s'opposerait à une institution si salutaire serait regardé comme un ennemi de la patrie [1].

De même, quand le prince, qui est le pasteur de son peuple, voudra augmenter son troupeau, comme il le doit; quand il voudra rendre aux lois de la nature les imprudents et les imprudentes qui se sont voués à l'extinction de l'espèce, et qui ont fait un vœu fatal à la société, dans un âge où il n'est pas permis de disposer de son bien, la société bénira ce prince dans la suite des siècles.

Il y a tel couvent inutile au monde à tous égards qui jouit de deux cent mille livres de rente. La raison démontre que, si l'on donnait ces deux cent mille livres à cent officiers qu'on marierait, il y aurait cent bons citoyens récompensés, cent filles pourvues, quatre cents personnes au moins de plus dans l'État, au bout de dix ans, au lieu de cinquante fainéants; elle démontre encore que ces cinquante fainéants rendus à la patrie cultiveraient la terre, la peupleraient, et qu'il y aurait plus de laboureurs et de soldats. Voilà ce que tout le monde

1. Les rois de France ont été dans l'usage de récompenser avec les biens des ecclésiastiques les services rendus à l'Etat, depuis Charles-Martel jusqu'à Louis XIV; on lui dit que c'était un abus, et il le crut. On est plus éclairé aujourd'hui; on sait que les biens ecclésiastiques sont la partie du revenu de l'Etat employée par le gouvernement à défrayer les dépenses de la religion, et qu'il est le maître de supprimer cette dépense, s'il la juge inutile, en laissant à chacun le soin de payer les prêtres dont il croit avoir besoin. Cependant l'usage établi par le P. La Chaise subsiste encore. (*Éd. de Kehl.*)

Digitized by Google

désire, depuis le prince du sang jusqu'au vigneron. La superstition seule s'y opposait autrefois; mais la raison soumise à la foi écrase la superstition.

Le prince peut, d'un seul mot, empêcher au moins qu'on ne fasse des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans; et si quelqu'un dit au souverain : « Que deviendront les filles de condition, que nous sacrifions d'ordinaire aux aînés de nos familles? » Le prince répondra : « Elles deviendront ce qu'elles deviennent en Suède, en Danemark, en Prusse, en Angleterre, en Hollande : elles feront des citoyens; elles sont nées pour la propagation, et non pour réciter du latin qu'elles n'entendent point. » Une femme qui nourrit deux enfants, et qui file, rend plus de service à la patrie que tous les couvents n'en peuvent jamais rendre.

C'est un très-grand bonheur pour le prince et pour l'État qu'il y ait beaucoup de philosophes qui impriment ces maximes dans la tête des hommes.

Les philosophes, n'ayant aucun intérêt particulier, ne peuvent parler qu'en faveur de la raison et de l'intérêt public.

Les philosophes rendent service au prince en détruisant la superstition, qui est toujours l'ennemie des princes.

C'est la superstition qui a fait assassiner Henri III, Henri IV, Guillaume, prince d'Orange, et tant d'autres; c'est elle qui a fait couler des rivières de sang depuis Constantin.

La superstition est le plus horrible ennemi du genre humain; quand elle domine le prince, elle l'empêche de faire le bien de son peuple; quand elle domine le peuple, elle le soulève contre son prince.

Il n'y a pas sur la terre un seul exemple de philosophes qui se soient opposés aux lois du prince : il n'y a pas un seul siècle où la superstition et l'enthousiasme n'aient causé des troubles qui font horreur.

Il n'y a pas un seul exemple de trouble et de dissension quand le prince a été le maître absolu de la police ecclésiastique : il n'y a que des exemples de désordres et de calamités quand les ecclésiastiques n'ont pas été entièrement soumis au prince.

Ce qui peut arriver de plus heureux aux hommes, c'est que le prince soit philosophe.

Le prince philosophe sait que plus la raison fera de progrès dans ses États, moins les disputes, les querelles théologiques, l'enthousiasme, la superstition, feront de mal : il encouragera donc les progrès de la raison.

Ces progrès seuls suffiront pour anéantir, par exemple, dans quelques années, toutes les disputes sur la grâce; parce que, le nombre des hommes raisonnables étant augmenté, le nombre des esprits de travers, qui se nourrissent d'opinions absurdes, diminuera.

Ce qu'on appelle un janséniste est réellement un fou, un mauvais citoyen, et un rebelle. Il est fou, parce qu'il prend pour des vérités démontrées des idées particulières. S'il se servait de sa raison, il verrait que les philosophes n'ont jamais disputé ni pu disputer sur une vérité démontrée; s'il se servait de sa raison, il verrait qu'une secte qui

Digitized by Google

mène à des convulsions est une secte de fous. Il est mauvais citoyen, parce qu'il trouble l'ordre de l'État. Il est rebelle, parce qu'il désobéit.

Les molinistes sont des fous plus doux. Il ne faut être ni à Apollos ni à Céphas, mais à Dieu et au roi. Il est certain que plus il y aura de philosophes, plus les fous seront à portée d'être guéris.

Le prince philosophe encouragera la religion, qui enseigne toujours une morale pure et très-utile aux hommes; il empêchera qu'on ne dispute sur le dogme, parce que ces disputes n'ont jamais produit que du mal.

Il rendra, autant qu'il le pourra, la justice distributive plus uniforme et moins lente, et rougira pour nos ancêtres que ce qui est vrai à Dreux soit faux à Pontoise.

Le prince philosophe sera convaincu que plus un peuple est laborieux, plus il est riche : il aura soin que ses villes soient embellies, parce qu'alors il y aura plus de travaux, et qu'il en résultera l'utile et l'agréable.

On composerait un gros livre de tout le bien qu'on peut faire; mais un prince philosophe n'a pas besoin d'un gros livre.

DES EMBELLISSEMENTS

DE

LA VILLE DE CACHEMIRE.

Les habitants de Cachemire sont doux, légers, occupés de bagatelles, comme d'autres peuples le sont d'affaires sérieuses, et vivent comme des enfants qui ne savent jamais la raison de ce qu'on leur ordonne, qui murmurent de tout, se consolent de tout, se moquent de tout, et oublient tout.

Ils n'avaient naturellement aucun goût pour les arts. Le royaume de Cachemire a subsisté plus de treize cents ans sans avoir eu ni de vrais philosophes, ni de vrais poëtes, ni d'architectes passables, ni de peintres, ni de sculpteurs. Ils manquèrent longtemps de manufactures et de commerce, au point que, pendant plus de mille ans, quand un marquis cachemirien voulait avoir du linge et un beau pourpoint, il était obligé d'avoir recours à un juif ou à un banian. Enfin, vers le commencement du dernier siècle, il s'éleva dans Cachemire quelques hommes qui semblaient n'être pas de la nation, et qui, nourris de la science des Persans et des Indiens, portèrent la raison et le génie aussi loin qu'ils peuvent aller. Il se trouva un sultan[1] qui encouragea ces grands hommes, et qui, à l'aide d'un bon vizir[2], poliça, embellit,

1. Louis XIV. (ÉD.) — 2. Colbert. (ÉD.)

Digitized by Google

et enrichit le royaume. Les Cachemiriens reçurent tous ses bienfaits en plaisantant, et firent des chansons contre le sultan, contre le ministre, et contre les grands hommes qui les éclairaient.

Les arts languirent depuis à Cachemire. Le feu que des génies inspirés du ciel avaient allumé fut couvert de cendres. La nature parut épuisée. La gloire des arts à Cachemire ne consistait presque plus que dans les pieds et dans les mains. Il y avait des gens fort adroits qui avaient l'art de passer une jambe par-dessus l'autre au son des instruments, avec une grâce merveilleuse; d'autres qui inventaient toutes les semaines une façon admirable d'ajuster un ruban; et enfin d'excellents chimistes qui, avec de l'essence de jambon et autres semblables élixirs, mettaient en peu d'années toute une maison entre les mains des médecins et des créanciers. Les Cachemiriens parvinrent, par ces beaux arts, à l'honneur de fournir de modes, de danseurs, et de cuisiniers, presque toute l'Asie.

On parlait cependant beaucoup de rendre la capitale plus commode, plus propre, plus saine et plus belle qu'elle ne l'était : on en parlait, et on ne faisait rien. Un philosophe de l'Indoustan[1], grand amateur du bien public, et qui disait volontiers et inutilement son avis quand il s'agissait de rendre les hommes plus heureux et de perfectionner les arts, passa par la capitale de Cachemire; il eut avec un des principaux bostangis un long entretien sur la manière de donner à cette ville tout ce qui lui manquait. Le bostangi convenait qu'il était honteux de n'avoir pas un grand et magnifique temple semblable à celui de Pékin ou d'Agra; que c'était une pitié de n'avoir aucun de ces grands bazars, c'est-à-dire de ces marchés et de ces magasins publics entourés de colonnes, et servant à la fois à l'utilité et à l'ornement. Il avouait que les salles destinées aux jeux publics étaient indignes d'une ville de quatrième ordre; qu'on voyait avec indignation de très-vilaines maisons sur de très-beaux ponts, et qu'on désirait en vain des places, des fontaines, des statues, et tous les monuments qui font la gloire d'une nation.

« Permettez-moi, dit le philosophe indien, de vous faire une petite question. Que ne vous donnez-vous tout ce qui vous manque? — Oh! dit le petit bostangi, il n'y a pas moyen; cela coûterait trop cher. — Cela ne coûterait rien du tout, dit le philosophe.—On nous a déjà étalé ce beau paradoxe, reprit le citoyen; mais ce sont des discours de sage, c'est-à-dire des choses admirables dans la théorie et ridicules dans la pratique : nous sommes rebattus de ces belles sentences. — Mais qu'avez-vous répondu, dit le philosophe, à ceux qui vous ont représenté qu'il ne s'agissait que de vouloir pleinement, et qu'il n'en coûterait rien à l'État de Cachemire pour orner votre capitale, pour faire toutes les grandes choses dont elle a besoin? — Nous n'avons rien répondu, dit le bostangi; nous nous sommes mis à rire, selon notre coutume, et nous n'avons rien examiné. — Oh bien! dit le philosophe, riez

1. Voltaire. (Éd.)

Digitized by Google

moins, examinez davantage, et je vais vous démontrer ce paradoxe qui vous rendrait heureux, et qui vous alarme. » Le Cachemirien, qui était un homme fort poli, se mordit les lèvres de peur d'éclater au nez de l'Indien; et ils eurent ensemble la conversation suivante :

LE PHILOSOPHE. — Qu'appelez-vous être riche?

LE BOSTANGI. — Avoir beaucoup d'argent.

LE PHILOSOPHE. — Vous vous trompez. Les habitants de l'Amérique méridionale possédaient autrefois plus d'argent que vous n'en aurez jamais; mais étant sans industrie, ils n'avaient rien de ce que l'argent peut procurer : ils étaient réellement dans la misère.

LE BOSTANGI. — J'entends; vous faites consister la richesse dans la possession d'un terrain fertile.

LE PHILOSOPHE. — Non : car les Tartares de l'Ukraine habitent un des plus beaux pays de l'univers, et ils manquent de tout. L'opulence d'un État est comme tous les talents qui dépendent de la nature et de l'art. Ainsi la richesse consiste dans le sol et dans le travail. Le peuple le plus riche et le plus heureux est celui qui cultive le plus le meilleur terrain; et le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme est la nécessité de travailler.

LE BOSTANGI. — D'accord; mais pour faire ce qu'on nous demande, il faudrait le travail de dix mille hommes pendant dix années; et où trouver de quoi les payer?

LE PHILOSOPHE. — N'avez-vous pas soudoyé cent mille soldats pendant dix ans de guerre?

LE BOSTANGI. — Il est vrai, et l'État ne paraît pourtant pas appauvri.

LE PHILOSOPHE. — Quoi! vous avez de l'argent pour envoyer tuer cent mille hommes, et vous n'en avez pas pour en faire vivre dix mille?

LE BOSTANGI. — Cela est bien différent : il en coûte beaucoup moins pour envoyer un citoyen à la mort que pour lui faire sculpter du marbre.

LE PHILOSOPHE. — Vous vous trompez encore. Trente mille hommes de cavalerie seulement sont beaucoup plus chers que dix mille artisans; et la vérité est que ni les uns ni les autres ne sont chers quand ils sont employés dans le pays. Que croyez-vous qu'il en ait coûté aux anciens Égyptiens pour bâtir des pyramides, et aux Chinois pour faire leur grande muraille? Des oignons et du riz. Leurs terres ont-elles été épuisées pour avoir nourri des hommes laborieux, au lieu d'avoir engraissé des fainéants?

LE BOSTANGI. — Vous me poussez à bout, et vous ne me persuadez pas. La philosophie raisonne, et la coutume agit.

LE PHILOSOPHE.—Si les hommes avaient toujours suivi cette maxime, ils mangeraient encore du gland, et ne sauraient pas ce que c'est que la pleine lune. Pour exécuter les plus grandes entreprises, il ne faut qu'une tête et des mains, et l'on vient à bout de tout. Vous avez de belles pierres, du fer, du cuivre, de beaux bois de charpente; il ne vous manque donc que la volonté.

LE BOSTANGI. — Nous avons de tout; la nature nous a très-bien trai-

Digitized by Google

tés : mais quelles dépenses énormes pour mettre tant de matériaux en œuvre!

LE PHILOSOPHE. — Je n'entends rien à ce discours. De quelle dépense parlez-vous donc? Votre terre produit de quoi nourrir et vêtir tous vos habitants; vous avez sous vos pas tous les matériaux : vous avez autour de vous deux cent mille fainéants que vous pouvez employer; il ne reste donc plus qu'à les faire travailler, et à leur donner pour leur salaire de quoi être bien nourris et bien vêtus. Je ne vois pas ce qu'il en coûtera à votre royaume de Cachemire; car assurément vous ne payerez rien aux Persans et aux Chinois pour avoir fait travailler vos citoyens.

LE BOSTANGI. — Ce que vous dites est très-véritable, il ne sortira ni argent ni denrée de l'État.

LE PHILOSOPHE. — Que ne faites-vous donc commencer dès aujourd'hui vos travaux?

LE BOSTANGI. — Il est trop difficile de faire mouvoir une si grande machine.

LE PHILOSOPHE. — Comment avez-vous fait pour soutenir une guerre qui a coûté beaucoup de sang et de trésors?

LE BOSTANGI. — Nous avons fait justement contribuer en proportion de leurs biens les possesseurs des terres et de l'argent.

LE PHILOSOPHE. — Eh bien! si on contribue pour le malheur de l'espèce humaine, ne donnera-t-on rien pour son bonheur et pour sa gloire? Quoi! depuis que vous êtes établis en corps de peuple, vous n'avez pas encore trouvé le secret d'obliger tous les riches à faire travailler tous les pauvres! Vous n'en êtes donc pas encore aux premiers éléments de la police?

LE BOSTANGI. — Quand nous aurions fait en sorte que les possesseurs du riz, du lin et des bestiaux donnassent du pilau et des chemises aux mendiants qu'on emploierait à remuer la terre et à porter des fardeaux, on ne serait guère avancé. Il faudrait faire travailler tous les artistes qui, le long de l'année, sont employés à d'autres travaux.

LE PHILOSOPHE. — J'ai ouï dire que dans l'année vous avez environ six vingts jours pendant lesquels on ne travaille point à Cachemire. Que ne changez-vous la moitié de ces jours oiseux en jours utiles? que n'employez-vous aux édifices publics pendant cent jours les artistes désoccupés? Alors ceux qui ne savent rien, ceux qui n'ont que deux bras, auront bien vite de l'industrie; vous formerez un peuple d'artistes.

LE BOSTANGI. — Ces temps sont destinés au cabaret et à la débauche, et il en revient beaucoup d'argent au trésor public.

LE PHILOSOPHE. — Votre raison est admirable; mais il ne revient d'argent au trésor public que par la circulation. Le travail n'opère-t-il pas plus de circulation que la débauche qui entraîne des maladies? Est-il bien vrai qu'il soit de l'intérêt de l'État que le peuple s'enivre un tiers de l'année?

Cette conversation dura longtemps. Le bostangi avoua enfin que le philosophe avait raison, et il fut le premier bostangi qu'un philosophe

Digitized by Google

eût persuadé. Il promit de faire beaucoup; mais les hommes ne font jamais ni tout ce qu'ils veulent ni tout ce qu'ils peuvent.

Pendant que le raisonneur et le bostangi s'entretenaient ainsi des hautes sciences, il passa une vingtaine de beaux animaux à deux pieds, portant petit manteau par-dessus longue jaquette, capuce pointu sur la tête, ceinture de corde sur les reins. « Voilà de grands garçons bien faits, dit l'Indien; combien en avez-vous dans votre patrie? — A peu près cent mille de différentes espèces, dit le bostangi. — Les braves gens pour travailler à embellir Cachemire! dit le philosophe. Que j'aimerais à les voir la bêche, la truelle, l'équerre à la main! — Et moi aussi, dit le bostangi; mais ce sont de trop grands saints pour travailler. — Que font-ils donc? dit l'Indien. — Ils chantent, ils boivent, ils digèrent, dit le bostangi. — Que cela est utile à un État! » dit l'Indien. Cette conversation dura longtemps, et ne produisit pas grand'chose.

DIALOGUE

ENTRE MARC-AURÈLE ET UN RÉCOLLET.

(1751.)

MARC-AURÈLE. — Je crois me reconnaître enfin. Voici certainement le Capitole, et cette basilique est le temple; cet homme que je vois est sans doute prêtre de Jupiter. Ami, un petit mot, je vous prie.

LE RÉCOLLET. — Ami! l'expression est familière. Il faut que vous soyez bien étranger pour aborder ainsi frère Fulgence le récollet, habitant du Capitole, confesseur de la duchesse de Popoli, et qui parle quelquefois au pape comme s'il parlait à un homme.

MARC-AURÈLE. — Frère Fulgence au Capitole! les choses sont un peu changées. Je ne comprends rien à ce que vous dites. Est-ce que ce n'est pas ici le temple de Jupiter?

LE RÉCOLLET. — Allez, bonhomme, vous extravaguez. Qui êtes-vous, s'il vous plaît, avec votre habit à l'antique, et votre petite barbe? d'où venez-vous, et que voulez-vous?

MARC-AURÈLE. — Je porte mon habit ordinaire; je reviens voir Rome : je suis Marc-Aurèle.

LE RÉCOLLET. — Marc-Aurèle? J'ai entendu parler d'un nom à peu près semblable. Il y avait un empereur païen, à ce que je crois, qui se nommait ainsi.

MARC-AURÈLE. — C'est moi-même. J'ai voulu revoir cette Rome qui m'aimait et que j'ai aimée, ce Capitole où j'ai triomphé en dédaignant les triomphes, cette terre que j'ai rendue heureuse : mais je ne reconnais plus Rome. J'ai revu la colonne qu'on m'a érigée, et je n'y ai plus retrouvé la statue du sage Antonin mon père : c'est un autre visage.

LE RÉCOLLET. — Je le crois bien, monsieur le damné. Sixte-Quint a

Digitized by Google

relevé votre colonne; mais il y a mis la statue d'un homme[1] qui valait mieux que votre père et vous.

MARC-AURÈLE. — J'ai toujours pensé qu'il était fort aisé de valoir mieux que moi; mais je croyais qu'il était difficile de valoir mieux que mon père. Ma piété a pu m'abuser : tout homme est sujet à l'erreur. Mais pourquoi m'appelez-vous damné?

LE RÉCOLLET. — C'est que vous l'êtes. N'est-ce pas vous (autant qu'il m'en souvient) qui avez tant persécuté des gens à qui vous aviez obligation, et qui vous avaient procuré de la pluie pour battre vos ennemis ?

MARC-AURÈLE. — Hélas! j'étais bien loin de persécuter personne : je rendis grâces au ciel de ce que, par une heureuse conjoncture, il vint à propos un orage dans le temps que mes troupes mouraient de soif; mais je n'ai jamais entendu dire que j'eusse obligation de cet orage aux gens dont vous me parlez, quoiqu'ils fussent de fort bons soldats. Je vous jure que je ne suis point damné. J'ai fait trop de bien aux hommes pour que l'essence divine veuille me faire du mal. Mais dites-moi, je vous prie, où est le palais de l'empereur mon successeur. Est-ce toujours sur le mont Palatin? car en vérité je ne reconnais plus mon pays.

LE RÉCOLLET. — Je le crois bien vraiment; nous avons tout perfectionné. Si vous voulez, je vous mènerai à Monte-Cavallo : vous baiserez les pieds du saint-père, et vous aurez des indulgences, dont vous paraissez avoir grand besoin.

MARC-AURÈLE. — Accordez-moi d'abord la vôtre, et dites-moi franchement, est-ce qu'il n'y aurait plus d'empereur, ni d'empire romain?

LE RÉCOLLET. — Si fait, si fait, il y a un empereur et un empire; mais tout cela est à quatre cents lieues d'ici, dans une petite ville appelée Vienne, sur le Danube. Je vous conseille d'y aller voir vos successeurs; car ici vous risqueriez de voir l'inquisition. Je vous avertis que les révérends pères dominicains n'entendent point raillerie, et qu'ils traiteraient fort mal les Marc-Aurèle, les Antonin, les Trajan, et les Titus, gens qui ne savent pas leur catéchisme.

MARC-AURÈLE. — Un catéchisme! l'inquisition! des dominicains! des récollets! un pape! et l'empire romain dans une petite ville sur le Danube! Je ne m'y attendais pas : je conçois qu'en seize cents ans les choses de ce monde doivent avoir changé de face. Je serais curieux de voir un empereur romain, marcoman, quade, cimbre, ou teuton.

LE RÉCOLLET. — Vous aurez ce plaisir-là quand vous voudrez, et même de plus grands. Vous seriez donc bien étonné si je vous disais que les Scythes ont la moitié de votre empire, et que nous avons l'autre; que c'est un prêtre comme moi qui est le souverain de Rome; que frère Fulgence pourra l'être à son tour; que je donnerai des bénédictions au même endroit où vous traîniez à votre char des rois vaincus; et que votre successeur du Danube n'a pas à lui une ville en

1. Saint Paul. (ÉD.)

Digitized by Google

propre, mais qu'il y a un prêtre qui doit lui prêter la sienne dans l'occasion.

MARC-AURÈLE.—Vous me dites là d'étranges choses. Tous ces grands changements n'ont pu se faire sans de grands malheurs. J'aime toujours le genre humain, et je le plains.

LE RÉCOLLET. — Vous êtes trop bon. Il en a coûté, à la vérité, des torrents de sang, et il y a eu cent provinces ravagées; mais il ne fallait pas moins que cela pour que frère Fulgence dormît au Capitole à son aise.

MARC-AURÈLE. — Rome, cette capitale du monde, est donc bien déchue et bien malheureuse ?

LE RÉCOLLET. — Déchue, si vous voulez; mais malheureuse, non. Au contraire, la paix y règne, les beaux-arts y fleurissent. Les anciens maîtres du monde ne sont plus que des maîtres de musique. Au lieu d'envoyer des colonies en Angleterre, nous y envoyons des châtrés et des violons. Nous n'avons plus de Scipions qui détruisent des Carthages, mais aussi nous n'avons plus de proscriptions : nous avons changé la gloire contre le repos.

MARC-AURÈLE. — J'ai tâché dans ma vie d'être philosophe; je le suis devenu véritablement depuis. Je trouve que le repos vaut bien la gloire; mais par tout ce que vous me dites, je pourrais soupçonner que frère Fulgence n'est pas philosophe.

LE RÉCOLLET. — Comment ! je ne suis pas philosophe ! je le suis à la fureur; j'ai enseigné la philosophie et, qui plus est, la théologie.

MARC-AURÈLE. — Qu'est-ce que la théologie, s'il vous plaît ?

LE RÉCOLLET. — C'est.... c'est ce qui fait que je suis ici, et que les empereurs n'y sont plus : vous paraissez fâché de ma gloire et de la petite révolution qui est arrivée à votre empire.

MARC-AURÈLE. — J'adore les décrets éternels; je sais qu'il ne faut pas murmurer contre la destinée; j'admire la vicissitude des choses humaines : mais puisqu'il faut que tout change, puisque l'empire romain est tombé, les récollets pourront avoir leur tour.

LE RÉCOLLET. — Je vous excommunie, et je vais à matines.

MARC-AURÈLE. — Et moi je vais me rejoindre à l'Être des êtres.

TIMON.

« Dieu merci ! j'ai brûlé tous mes livres, me dit hier Timon. — Quoi ! tous sans exception ? passe encore pour le *Journal de Trévoux*, les romans du temps et les pièces nouvelles; mais que vous ont fait Cicéron et Virgile, Racine, La Fontaine, l'Arioste, Addison et Pope ? — J'ai tout brûlé, répliqua-t-il; ce sont des corrupteurs du genre humain. Les maîtres de géométrie et d'arithmétique même sont des monstres. Les sciences sont le plus horrible fléau de la terre. Sans elles nous aurions toujours eu l'âge d'or. Je renonce aux gens de lettres pour jamais, à tous les pays où les arts sont connus. Il est affreux de

Digitized by Google

vivre dans des villes où l'on porte la mesure du temps en or dans sa poche, où l'on a fait venir de la Chine de petites chenilles pour se couvrir de leur duvet, où l'on entend cent instruments qui s'accordent, qui enchantent les oreilles, et qui bercent l'âme dans un doux repos. Tout cela est horrible, et il est clair qu'il n'y a que les Iroquois qui soient gens de bien; encore faut-il qu'ils soient loin de Québec, où je soupçonne que les damnables sciences de l'Europe se sont introduites. »

Quand Timon eut bien évaporé sa bile, je le priai de me dire sans humeur ce qui lui avait inspiré tant d'aversion pour les belles-lettres. Il m'avoua ingénument que son chagrin était venu originairement d'une espèce de gens qui se font valets de libraires, et qui de ce bel état où les réduit l'impuissance de prendre une profession honnête, insultent tous les mois les hommes les plus estimables de l'Europe, pour gagner leurs gages. « Vous avez raison, lui dis-je; mais voudriez-vous qu'on tuât tous les chevaux d'une ville, parce qu'il y a quelques rosses qui ruent et qui servent mal? »

Je vis que cet homme avait commencé par haïr l'abus des arts, et qu'il était parvenu enfin à haïr les arts mêmes. « Vous conviendrez, me disait-il, que l'industrie donne à l'homme de nouveaux besoins. Ces besoins allument les passions, et les passions font commettre tous les crimes. L'abbé Suger gouvernait fort bien l'État dans les temps d'ignorance; mais le cardinal de Richelieu, qui était théologien et poëte, fit couper plus de têtes qu'il ne fit de mauvaises pièces de théâtre. A peine eut-il établi l'Académie française, que les Cinq-Mars, les de Thou, les Marillac, passèrent par la main du bourreau. Si Henri VIII n'avait pas étudié, il n'aurait pas envoyé deux de ses femmes sur l'échafaud. Charles IX n'ordonna les massacres de la Saint-Barthélemy que parce que son précepteur Amyot lui avait appris à faire des vers; et les catholiques ne massacrèrent en Irlande trois à quatre mille familles de protestants que parce qu'ils avaient appris à fond la *Somme* de saint Thomas.

— Vous pensez donc, lui dis-je, qu'Attila, Genseric, Odoacre, et leurs pareils, avaient étudié longtemps dans les universités? — Je n'en doute nullement, me dit-il, et je suis persuadé qu'ils ont écrit beaucoup en vers et en prose; sans cela, auraient-ils détruit une partie du genre humain? Ils lisaient assidûment les casuistes et la morale relâchée des jésuites, pour calmer les scrupules que la nature sauvage donne toute seule. Ce n'est qu'à force d'esprit et de culture qu'on peut devenir méchant. Vivent les sots pour être honnêtes gens! » Il fortifia cette idée par beaucoup de raisons capables de faire remporter un prix dans une académie. Je le laissai dire. Nous partîmes pour aller souper à la campagne. Il maudissait en chemin la barbarie des arts, et je lisais Horace.

Au coin d'un bois, nous fûmes rencontrés par des voleurs, et dépouillés de tout impitoyablement. Je demandai à ces messieurs dans quelle université ils avaient étudié. Ils m'avouèrent qu'aucun d'eux n'avait jamais appris à lire.

Digitized by Google

Après avoir été ainsi volés par des ignorants, nous arrivâmes presque nus dans la maison où nous devions souper. Elle appartenait à un des plus savants hommes de l'Europe. Timon, suivant ses principes, devait s'attendre à être égorgé. Cependant il ne le fut point; on nous habilla, on nous prêta de l'argent, on nous fit la plus grande chère; et Timon, au sortir du repas, demanda une plume et de l'encre pour écrire contre ceux qui cultivent leur esprit.

LETTRE

A MM. LES AUTEURS

DES ÉTRENNES DE LA SAINT-JEAN[1],

ET AUTRES BEAUX OUVRAGES.

J'aime votre style, messieurs; il est bien bas, je l'avoue; mais, au moins, il est naturel : vous ne vous piquez jamais d'*apprécier* des sentiments, et d'*assortir* les vertus d'un monarque avec ses intérêts; de *mesurer* une douleur au *poids* d'une infortune; de prendre la nature *sur le fait*[2]; de comparer Phryné, *jolie conquérante*, à Alexandre, *grand conquérant*[3]. On ne voit point vos héros impudents *vis-à-vis* le sénat, et imbéciles *vis-à-vis* le public[4]. Chez vous une femme n'apporte point de la *coquetterie dans son équipage en venant au monde;* chez vous une femme ne *ressemble pas à son visage*[5]. En un mot, j'aime encore mieux, si j'ose le dire, votre popularité, messieurs, que l'impertinent jargon d'aujourd'hui. Moi qui suis fort neuf, comme vous, je vais vous faire part d'une conversation, ou plutôt d'une querelle intéressante entre Mlle de La Motte, de la comédie, Mme Formé, sa rôtisseuse, qui ne manque pas d'esprit, et M. Rigou, avocat de MM. les comédiens, pour leurs affaires contentieuses.

Mme Formé était extrêmement en colère, et voulait être payée de ses fournitures. « Comment voulez-vous que je vous donne de l'argent? dit Mlle de La Motte. Vous savez que c'est moi-même à présent qui paye. Voilà notre maudit auteur de l'*École de la jeunesse*[6] qui nour ruine. Sa détestable pièce est déjà tombée deux fois dans les règles dès la cinquième représentation; et le bourreau veut encore qu'on la joue. Ses comédies seront pour nous le vrai genre larmoyant; elles nous mettent à l'aumône. Sa *Paméla*, que nous eûmes tant de peine à apprendre, et que le public eut si peu à oublier, sa *Paméla*, qui mourut le jour de sa naissance, fut sur le point de nous faire mourir

1. Le comte de Maurepas, Montesquieu, le comte de Caylus, La Chaussée, etc. (ÉD.)
2. Mot de Fontenelle. (ÉD.)
3. Fontenelle, *Dialogue des morts* (Alexandre et Phryné). (ÉD.)
4. Fréron a employé ainsi le mot *vis-à-vis*. (ED.)
5. Phrases de Marivaux. — 6. La Chaussée. (ED.)

Digitized by Google

de faim tout un hiver. Attendez, ma chère madame Formé, que nous ayons quelques autres mauvaises pièces qui réussissent, si vous voulez que je vous paye vos poulets.»

— Je prends bien de la part à votre peine, dit Mme Formé, et je suis tout ébaubie; car je vous avais fait crédit sur la parole d'un académicien de l'Académie, et d'un des plus illustres piliers du café de Procope. Ces deux illustres sont fort mes amis, ils mangent beaucoup de mes poulardes : non pas que je leur en fournisse, je ne suis pas si sotte; mais c'est qu'ils dînent fort souvent chez un fermier qui me paye bien, et chez un marquis qui me paye mal. En vérité, ce sont des gens de beaucoup d'esprit. Je n'entends pas un mot de ce qu'ils disent; mais ils parlent si haut et si longtemps, qu'ils ont toujours raison. Ils me disaient donc, ma chère mademoiselle La Motte, que le temps était passé où on pleurait à la tragédie, et où on riait à la comédie. « Règle « générale, » disaient-ils (car je me souviens bien de cette phrase), « règle générale : pour bien faire des comédies, ne soyez ni gracieux, « ni plaisant; et, pour bien faire des tragédies, ne remuez jamais le « cœur. Ayez un style fade pour le comique, boursouflé et inintelligible « pour le tragique, et allez votre train. La preuve est au bout, conti- « nuaient-ils; on riait comme des fous à *Catilina*[1], et deux femmes de « qualité, dont il y en a une du beau monde, disent qu'elles ont pleuré « à *Mélanide*[2]. » Or çà, mademoiselle de La Motte, quand me donnerez-vous de l'argent?

— Eh! ne parlons point d'argent, dit alors M. l'avocat; il n'est jamais question de cela dans l'*ordre*. — Dans quel ordre? dit Mme Formé. — Dans l'*ordre*, dit M. Rigou. Mais il y a, continua-t-il, une étrange destinée dans ce monde. J'ai résumé toute l'économie de *Paméla* et de l'*École de la jeunesse;* et j'ai droit de conclure que cela n'est pas plus mauvais que *la Gouvernante*, *Amour pour amour*, l'*École des amis*, et autres ouvrages dudit auteur; et, puisqu'il faut parler selon la saine raison, je dirai avec confiance que toutes ces pièces si ennuyeuses à la lecture, sont cependant aussi bien, ou, si vous voulez, aussi mal conduites que le *Préjugé à la mode*[3], qui produisit à nos seigneurs une très-grosse recette. Car enfin, mesdames, y a-t-il rien de plus impertinent qu'un homme qui est le maître dans son château, qui n'a pour compagnie que deux misérables petits-maîtres les plus sots de tous les hommes, qui aime éperdument sa femme et n'ose pas lui en dire un mot, de crainte d'être plaisanté par ces deux faquins? ce fondement seul de la pièce n'est-il pas extravagant? Je vais le prouver par plusieurs raisons.... — Ah! monsieur l'avocat, s'écria Mme Formé, prouvez qu'il me faut payer mon rôti. — Eh! morbleu! reprit Mlle de La Motte, allez-vous-en, madame.... chez l'auteur; et qu'il vous paye. — Ah! juste ciel, dit Mme Formé, quelle proposition! Jamais auteur a-t-il payé des parties de rôtisseurs? — Vous vous moquez, insista Mlle de La Motte; cet auteur-là est très-

1. Tragédie de Crébillon. (Éd.) — 2. Comédie de La Chaussée. (Éd.)
3. Ces quatre titres indiquent des comédies de La Chaussée. (Éd.)

Digitized by Google

modeste et très-poli; il ne serait supérieur qu'à Molière, et vous en serez fort contente. — Et qu'a de commun sa modestie avec de l'argent comptant? dit Mme Formé; quelles raisons sont-ce là? quel persiflage! — Persiflage! dit Mlle de La Motte; voilà un grand mot : en savez-vous la force? » M. l'avocat prononça alors que ce nouveau mot ne donnait pas beaucoup de choses à entendre, mais beaucoup de choses à n'entendre pas. « Il faut consulter sur cela, dit-il, l'auteur de *Catilina*, de *Xerxès*, de *Pyrrhus*[1], et beaucoup d'illustres modernes. — Revenez après Pâques, dit Mlle de La Motte à Mme Formé; nous avons des pièces nouvelles, et vous serez bien payée. — Oh! je vous avertis, répondit Mme Formé, que si vous avez des pièces de cet auteur modeste de l'*École des mères*[2], je vous fais assigner. — Faites, madame Formé. — Je le ferai, » répondit la dame.

Voilà, messieurs, ce dont je fus témoin; et je vous ai tracé ces lignes pour vous prier de me faire le petit plaisir d'insérer cela dans vos œuvres, qui vont à l'immortalité. Je suis avec respect, etc.

IDÉES DE LA MOTHE LE VAYER.

(VERS 1751.)

I. Si les hommes étaient raisonnables, ils auraient une religion capable de faire du bien et incapable de faire du mal.

II. Quelle est la religion dangereuse? N'est-ce pas évidemment celle qui, établissant des dogmes incompréhensibles, donne nécessairement aux hommes l'envie d'expliquer ces dogmes chacun à sa manière, excite nécessairement les disputes, les haines, les guerres civiles?

III. N'est-ce pas celle qui, se disant indépendante des souverains et des magistrats, est nécessairement aux prises avec les magistrats et les souverains?

IV. N'est-ce pas celle qui, se choisissant un chef hors de l'État, est nécessairement dans une guerre publique ou secrète avec l'État?

V. N'est-ce pas celle qui, ayant fait couler le sang humain pendant plusieurs siècles, peut le faire couler encore?

VI. N'est-ce pas celle qui, ayant été enrichie par l'imbécillité des peuples, est nécessairement portée à conserver ses richesses, par la force si elle peut, et par la fraude si la force lui manque?

VII. Quelle est la religion qui peut faire du bien sans pouvoir faire du mal? N'est-ce pas l'adoration de l'Être suprême sans aucun dogme métaphysique? celle qui serait à la portée de tous les hommes; celle qui, dégagée de toute superstition, éloignée de toute imposture, se contenterait de rendre à Dieu des actions de grâces solennelles, sans prétendre entrer dans les secrets de Dieu?

1. Crebillon. (ÉD.) — 2. La Chaussée. (ÉD.)

Digitized by Google

VIII. Ne serait-ce pas celle qui dirait : « Soyons justes, » sans dire : « Haïssons, poursuivons d'honnêtes gens qui ne croient pas que Dieu est du pain, que Dieu est du vin, que Dieu a deux natures et deux volontés, que Dieu est trois, que ses mystères sont sept, que ses ordres sont dix, qu'il est né d'une femme, que cette femme est pucelle, qu'il est mort, qu'il déteste le genre humain au point de brûler à jamais toutes les générations, excepté les moines et ceux qui croient aux moines? »

IX. Ne serait-ce pas celle qui dirait : « Dieu étant juste, il récompensera l'homme de bien, et il punira le méchant, » qui s'en tiendrait à cette croyance raisonnable et utile, et qui ne prêcherait jamais que la morale?

X. Quand on a le malheur de trouver dans un État une religion qui a toujours combattu contre l'État, en s'incorporant à lui; qui est fondée sur un amas de superstitions accumulées de siècle en siècle; qui a pour soldats des fanatiques distingués en plusieurs régiments, noirs, blancs, gris ou minimes, cent fois mieux payés que les soldats qui versent leur sang pour la patrie : quand une telle religion a souvent insulté le trône au nom de Dieu, a dépouillé les citoyens de leurs biens au nom de Dieu, a intimidé les sages et perverti les faibles, que faut-il faire?

XI. Ne faut-il pas alors en user avec elle comme un médecin habile traite une maladie chronique? Il ne prétend pas la guérir d'abord; il risquerait de jeter son malade dans une crise mortelle. Il attaque le mal par degrés; il diminue les symptômes. Le malade ne retrouve pas une santé parfaite, mais il vit dans un état tolérable à l'aide d'un régime sage. C'est ainsi que la maladie de la superstition est traitée aujourd'hui en Angleterre et dans tout le Nord par de très-grands princes, par leurs ministres, et par les premiers de la nation.

XII. Il serait aussi utile qu'aisé d'abolir toutes les taxes honteuses qu'on paye à l'évêque de Rome sous différents noms, et qui ne sont en effet qu'une simonie déguisée. Ce serait à la fois conserver l'argent qui sort du royaume, briser une chaîne ignominieuse, et affermir l'autorité du gouvernement.

Rien ne serait plus avantageux et plus facile que de diminuer le nombre inutile et dangereux des couvents, et d'appliquer à la récompense des services le revenu de l'oisiveté.

Les confréries, les pénitents blancs ou noirs, les fausses reliques, qui sont innombrables, peuvent être proscrites avec le temps, sans le moindre danger.

A mesure qu'une nation devient plus éclairée, on lui ôte les aliments de son ancienne sottise.

Une ville qui aurait pris les armes autrefois pour les reliques de saint Pancrace rira demain de cet objet de son culte.

On gouverne les hommes par l'opinion régnante, et l'opinion change quand la lumière s'étend.

Plus la police se perfectionne, moins on a besoin de pratiques religieuses.

Digitized by Google

Plus les superstitions sont méprisées, plus la véritable religion s'établit dans tous les esprits.

Moins on respecte les inventions humaines, et plus Dieu est adoré.

DIALOGUE

ENTRE UN PLAIDEUR ET UN AVOCAT.

(1751.)

LE PLAIDEUR. — Eh bien! monsieur, le procès de ces pauvres orphelins?

L'AVOCAT. — Comment! il n'y a que dix-huit ans que leur bien est aux saisies réelles; on n'a mangé encore en frais de justice que le tiers de leur fortune : et vous vous plaignez!

LE PLAIDEUR. — Je ne me plains point de cette bagatelle. Je connais l'usage; je le respecte : mais pourquoi, depuis trois mois que vous demandez audience, n'avez-vous pu l'obtenir qu'aujourd'hui?

L'AVOCAT. — C'est que vous ne l'avez pas demandée vous-même pour vos pupilles. Il fallait aller plusieurs fois chez votre juge pour le supplier de vous juger.

LE PLAIDEUR. — Son devoir est de rendre justice sans qu'on l'en prie. Il est bien grand de décider des fortunes des hommes sur son tribunal; il est bien petit de vouloir avoir des malheureux dans son antichambre. Je ne vais point à l'audience de mon curé le prier de chanter sa grand'messe; pourquoi faut-il que j'aille supplier mon juge de remplir les fonctions de sa charge? Enfin donc, après tant de délais, nous allons être jugés aujourd'hui?

L'AVOCAT. — Oui; et il y a grande apparence que vous gagnerez un chef de votre procès; car vous avez pour vous un article décisif dans Charondas.

LE PLAIDEUR. — Ce Charondas est apparemment quelque chancelier de nos premiers rois, qui fit une loi en faveur des orphelins?

L'AVOCAT. — Point du tout; c'est un particulier qui a dit son avis dans un gros livre qu'on ne lit point : mais un avocat le cite, les juges le croient, et on gagne sa cause.

LE PLAIDEUR. — Quoi! l'opinion de Charondas tient lieu de loi?

L'AVOCAT. — Ce qu'il y a de triste, c'est que vous avez contre vous Turnet et Brodeau.

LE PLAIDEUR. — Autres législateurs de la même force, sans doute?

L'AVOCAT. — Oui. Le droit romain n'ayant pu être suffisamment expliqué dans le cas dont il s'agit, on se partage en plusieurs opinions différentes.

LE PLAIDEUR. — Que parlez-vous ici du droit romain? est-ce que nous vivons sous Justinien ou sous Théodose?

L'AVOCAT.—Non pas; mais nos ancêtres aimaient beaucoup la chasse et les tournois, ils couraient dans la terre sainte avec leurs maîtresses :

Digitized by Google

vous voyez bien que de si importantes occupations ne leur laissaient pas le temps d'établir une jurisprudence universelle.

LE PLAIDEUR. — Ah! j'entends; vous n'avez point de lois, et vous allez demander à Justinien et à Charondas ce qu'il faut faire, quand il y a un héritage à partager.

L'AVOCAT. — Vous vous trompez; nous avons plus de lois que toute l'Europe ensemble; presque chaque ville a la sienne.

LE PLAIDEUR. — Oh! oh! voici bien une autre merveille!

L'AVOCAT. — Ah! si vos pupilles étaient nés à Guignes-la-Putain, au lieu d'être natifs de Melun près Corbeil!

LE PLAIDEUR. — Eh bien! qu'arriverait-il alors?

L'AVOCAT. —Vous gagneriez votre procès haut la main : car Guignes-la-Putain se trouve située dans une commune qui vous est tout à fait favorable; mais à deux lieues de là c'est tout autre chose.

LE PLAIDEUR. — Mais Guignes et Melun ne sont-ils pas en France? et n'est-ce pas une chose absurde et affreuse que ce qui est vrai dans un village se trouve faux dans un autre? Par quelle étrange barbarie se peut-il que des compatriotes ne vivent pas sous la même loi?

L'AVOCAT. — C'est qu'autrefois les habitants de Guignes et ceux de Melun n'étaient pas compatriotes. Ces deux belles villes faisaient, dans le bon temps, deux empires séparés; et l'auguste souverain de Guignes, quoique serviteur du roi de France, donnait des lois à ses sujets; ces lois dépendaient de la volonté de son maître d'hôtel, qui ne savait pas lire, et leur tradition respectable s'est transmise aux Guignois de père en fils : de sorte que, la race des barons de Guignes étant éteinte pour le malheur du genre humain, la manière de penser de leurs premiers valets subsiste encore et tient lieu de loi fondamentale. Il en est ainsi de poste en poste dans le royaume; vous changez de jurisprudence en changeant de chevaux. Jugez où en est un pauvre avocat quand il doit plaider, par exemple, pour un Poitevin contre un Auvergnat!

LE PLAIDEUR. — Mais les Poitevins, les Auvergnats, et messieurs de Guignes, ne s'habillent-ils pas de la même façon? est-il plus difficile d'avoir les mêmes lois que les mêmes habits? et, puisque les tailleurs et les cordonniers s'accordent d'un bout du royaume à l'autre, pourquoi les juges n'en font-ils pas autant?

L'AVOCAT.—Ce que vous demandez est aussi impossible que de n'avoir qu'un poids et qu'une mesure. Comment voulez-vous que la loi soit partout la même, quand la pinte ne l'est pas? Pour moi, après avoir profondément rêvé, j'ai trouvé que, comme la mesure de Paris n'est point la mesure de Saint-Denis, il faut nécessairement que les têtes ne soient point faites à Paris comme à Saint-Denis. La nature se varie à l'infini; et il ne faut pas essayer de rendre uniforme ce qu'elle a rendu si différent.

LE PLAIDEUR. — Mais il me semble qu'en Angleterre il n'y a qu'une loi et qu'une mesure.

L'AVOCAT. — Ne voyez-vous pas que les Anglais sont des barbares? Ils ont la même mesure, mais ils ont en récompense vingt religions différentes.

Digitized by Google

LE PLAIDEUR. — Vous me dites là une chose qui m'étonne. Quoi! des peuples qui vivent sous les mêmes lois ne vivent pas sous la même religion?

L'AVOCAT. — Non, et cela seul prouve évidemment qu'ils sont abandonnés à leur sens réprouvé.

LE PLAIDEUR. — Cela ne viendrait-il pas aussi de ce qu'ils ont cru les lois faites pour l'extérieur des hommes, et la religion pour l'intérieur? Peut-être que les Anglais et d'autres peuples ont pensé que l'observation des lois était d'homme à homme, et que la religion était de l'homme à Dieu. Je sens que je n'aurais point à me plaindre d'un anabaptiste qui se ferait baptiser à trente ans; mais je trouverais fort mauvais qu'il ne me payât pas une lettre de change. Ceux qui pèchent uniquement contre Dieu doivent être punis dans l'autre monde; ceux qui pèchent contre les hommes doivent être châtiés dans celui-ci.

L'AVOCAT. — Je n'entends rien à tout cela. Je vais plaider votre cause.

LE PLAIDEUR. — Dieu veuille que vous l'entendiez davantage!

DIALOGUE

ENTRE MME DE MAINTENON[1] ET MLLE DE LENCLOS.

(1751.)

MADAME DE MAINTENON. — Oui, je vous ai priée de venir me voir en secret. Vous pensez peut-être que c'est pour jouir à vos yeux de ma grandeur? Non, c'est pour trouver en vous des consolations.

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Des consolations, madame! Je vous avoue que, n'ayant point eu de vos nouvelles depuis votre grande fortune, je vous ai crue heureuse.

MADAME DE MAINTENON. — J'ai la réputation de l'être. Il y a des âmes pour qui c'en est assez : la mienne n'est pas de cette trempe : je vous ai toujours regrettée.

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — J'entends. Vous sentez dans la grandeur le besoin de l'amitié; et moi, qui vis pour l'amitié, je n'ai jamais eu besoin de la grandeur : mais pourquoi donc m'avez-vous oubliée si longtemps?

MADAME DE MAINTENON. — Vous sentez qu'il a fallu paraître vous oublier. Croyez que, parmi les malheurs attachés à mon élévation, je compte surtout cette contrainte.

1. Mme de Maintenon et Mlle de Lenclos avaient longtemps vécu ensemble. Cette fille célèbre, qui est morte à quatre-vingt-huit ans, avait vu l'auteur, et même elle lui fit un legs par son testament. L'auteur a souvent entendu dire à feu l'abbé de Châteauneuf que Mme de Maintenon avait fait ce qu'elle avait pu pour engager Ninon à se faire dévote, et à venir la consoler à Versailles de l'ennui de la grandeur et de la vieillesse.

Digitized by Google

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Pour moi, je n'ai oublié ni mes premiers plaisirs ni mes anciens amis. Mais si vous êtes malheureuse, comme vous le dites, vous trompez bien toute la terre qui vous envie.

MADAME DE MAINTENON. — Je me suis trompée la première. Si, lorsque nous soupions autrefois ensemble avec Villarceaux et Nantouillet, dans votre petite rue des Tournelles; lorsque la médiocrité de notre fortune était à peine pour nous un sujet de réflexion, quelqu'un m'avait dit : « Vous approcherez un jour du trône; le plus puissant monarque du monde n'aura de confiance qu'en vous; toutes les grâces passeront entre vos mains; vous serez regardée comme une souveraine; » si, dis-je, on m'avait fait de telles prédictions, j'aurais dit : « Leur accomplissement doit faire mourir d'étonnement et de joie. » Tout s'est accompli; j'ai éprouvé de la surprise dans les premiers moments; j'ai espéré la joie, et ne l'ai point trouvée.

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Les philosophes pourront vous croire; mais le public aura bien de la peine à se figurer que vous ne soyez pas contente; et s'il pensait que vous ne l'êtes pas, il vous blâmerait.

MADAME DE MAINTENON. — Il faut bien qu'il se trompe comme moi. Ce monde-ci est un vaste amphithéâtre où chacun est placé au hasard sur son gradin. On croit que la suprême félicité est dans les degrés d'en haut : quelle erreur!

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Je crois que cette erreur est nécessaire aux hommes; ils ne se donneraient pas la peine de s'élever, s'ils ne pensaient que le bonheur est placé fort au-dessus d'eux. Nous connaissons toutes deux des plaisirs moins remplis d'illusions. Mais, de grâce, comment vous y êtes-vous prise pour être si malheureuse sur votre gradin?

MADAME DE MAINTENON. — Ah! ma chère Ninon, depuis le temps que je ne vous ai plus appelée que Mlle de Lenclos, j'ai commencé à n'être plus si heureuse. Il faut que je sois prude; c'est tout vous dire. Mon cœur est vide; mon esprit est contraint : je joue le premier personnage de France; mais ce n'est qu'un personnage. Je ne vis que d'une vie empruntée. Ah! si vous saviez ce que c'est que le fardeau imposé à une âme languissante de ranimer une autre âme, d'amuser un esprit qui n'est plus amusable[1]!

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Je conçois toute la tristesse de votre situation. Je crains de vous insulter en réfléchissant que Ninon est plus heureuse à Paris, dans sa petite maison, avec l'abbé de Châteauneuf et quelques amis, que vous à Versailles auprès de l'homme de l'Europe le plus respectable, qui met toute sa cour à vos pieds. Je crains de vous étaler la supériorité de mon état. Je sais qu'il ne faut pas trop goûter sa félicité en présence des malheureux. Tâchez, madame, de prendre votre grandeur en patience; tâchez d'oublier l'obscurité voluptueuse où nous vivions toutes deux autrefois, comme vous avez été

1. Ce sont les propres paroles de Mme de Maintenon.

Digitized by Google

forcée d'oublier ici vos anciennes amies. Le seul remède dans votre état douloureux, c'est de ne dire jamais :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir[1] !

Buvez du fleuve Léthé, consolez-vous surtout en jetant les yeux sur tant de reines qui s'ennuient.

MADAME DE MAINTENON. — Ah ! Ninon, peut-on se consoler seule ? J'ai une proposition à vous faire ; mais je n'ose.

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Madame, franchement, c'est à vous à être timide ; mais osez.

MADAME DE MAINTENON. — Ce serait de troquer, du moins en apparence, votre philosophie contre de la pruderie, de vous faire femme respectable. Je vous logerais à Versailles, vous seriez mon amie plus que jamais ; vous m'aideriez à supporter mon état.

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Je vous aime toujours, madame ; mais je vous avouerai que je m'aime davantage. Il n'y a pas moyen que je me fasse hypocrite et malheureuse, parce que la fortune vous a maltraitée.

MADAME DE MAINTENON. — Ah ! cruelle Ninon ! vous avez le cœur plus dur qu'on ne l'a même à la cour. Vous m'abandonnez impitoyablement.

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Non, je suis toujours sensible. Vous m'attendrissez ; et pour vous prouver que j'ai toujours le même goût pour vous, je vous offre tout ce que je puis : quittez Versailles, venez vivre avec moi dans la rue des Tournelles.

MADAME DE MAINTENON. — Vous me percez le cœur. Je ne puis être heureuse auprès du trône, et je ne pourrais l'être au Marais. Voilà le funeste effet de la cour.

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Je n'ai point de remède pour une maladie incurable. Je consulterai sur votre mal avec les philosophes qui viennent chez moi ; mais je ne vous promets pas qu'ils fassent l'impossible.

MADAME DE MAINTENON. — Quoi ! se voir au faîte de la grandeur, être adorée, et ne pouvoir être heureuse !

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Écoutez, il y a peut-être ici du malentendu. Vous vous croyez malheureuse uniquement par votre grandeur. Le mal ne viendrait-il pas aussi de ce que vous n'avez plus ni les yeux si beaux, ni l'estomac si bon, ni les désirs si vifs qu'autrefois ? Perdre sa jeunesse, sa beauté, ses passions, c'est là le vrai malheur. Voilà pourquoi tant de femmes se font dévotes à cinquante ans, et se sauvent d'un ennui par un autre.

MADAME DE MAINTENON. — Mais vous êtes plus âgée que moi, et vous n'êtes ni malheureuse ni dévote.

1. Ces vers sont de J. Bertaut, évêque de Séez. (ÉD.)

Digitized by Google

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Expliquons-nous. Il ne faut pas à notre âge s'imaginer qu'on puisse jouir d'une félicité complète. Il faut une âme bien vive, et cinq sens bien parfaits, pour goûter cette espèce de bonheur-là. Mais avec des amis, de la liberté et de la philosophie, on est aussi bien que notre âge le comporte. L'âme n'est mal que quand elle est hors de sa sphère. Croyez-moi, venez vivre avec mes philosophes.

MADAME DE MAINTENON. — Voici deux ministres qui viennent. Cela est bien loin des philosophes. Adieu donc, ma chère Ninon.

MADEMOISELLE DE LENCLOS. — Adieu, auguste infortunée.

DIALOGUE

ENTRE UN PHILOSOPHE ET UN CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES.

(1751.)

LE PHILOSOPHE. — Savez-vous qu'un ministre des finances peut faire beaucoup de bien, et par conséquent être un plus grand homme que vingt maréchaux de France?

LE MINISTRE. — Je savais bien qu'un philosophe voudrait adoucir en moi la dureté qu'on reproche à ma place; mais je ne m'attendais pas qu'il voulût me donner de la vanité.

LE PHILOSOPHE. — La vanité n'est pas tant un vice que vous le pensez. Si Louis XIV n'en avait pas eu un peu, son règne n'eût pas été si illustre. Le grand Colbert en avait; ayez celle de le surpasser. Vous êtes né dans un temps plus favorable que le sien. Il faut s'élever avec son siècle.

LE MINISTRE. — Je conviens que ceux qui cultivent une terre fertile ont un grand avantage sur ceux qui l'ont défrichée.

LE PHILOSOPHE. — Croyez qu'il n'y a rien d'utile que vous ne puissiez faire aisément. Colbert trouva d'un côté l'administration des finances dans tout le désordre où les guerres civiles et trente ans de rapines l'avaient plongée. Il trouva de l'autre une nation légère, ignorante, asservie à des préjugés dont la rouille avait treize cents ans d'ancienneté. Il n'y avait pas un homme dans le conseil qui sût ce que c'est que le change; il n'y en avait pas un qui sût ce que c'est que la proportion des espèces, pas un qui eût l'idée du commerce. A présent les lumières se sont communiquées de proche en proche. La populace reste toujours dans la profonde ignorance où la nécessité de gagner sa vie la condamne, et où l'on a cru longtemps que le bien de l'État devait la tenir; mais l'ordre moyen est éclairé. Cet ordre est très-considérable; il gouverne les grands qui pensent quelquefois, et les petits qui ne pensent point. Il est arrivé dans la finance, depuis le célèbre Colbert, ce qui est arrivé dans la musique depuis Lulli. A peine Lulli

Digitized by Google

trouva-t-il des hommes qui pussent exécuter ses symphonies, toutes simples qu'elles étaient. Aujourd'hui le nombre des artistes capables d'exécuter la musique la plus savante s'est accru autant que l'art même. Il en est ainsi dans la philosophie et dans l'administration. Colbert a plus fait que le duc de Sulli; il faut faire plus que Colbert. »

A ces mots, le ministre apercevant que le philosophe avait quelques papiers, il voulut les voir; c'était un recueil de quelques idées qui pouvaient fournir beaucoup de réflexions : le ministre prit le papier et lut :

« La richesse d'un État consiste dans le nombre de ses habitants et dans leur travail.

« Le commerce ne sert à rendre un État plus puissant que ses voisins que parce que dans un certain nombre d'années il a une guerre avec ses voisins, comme dans un certain nombre d'années il y a toujours quelque calamité publique. Alors, dans cette calamité de la guerre, la nation la plus riche l'emporte nécessairement sur les autres, toutes choses d'ailleurs égales, parce qu'elle peut acheter plus d'alliés et plus de troupes étrangères. Sans la calamité de la guerre, l'augmentation de la masse d'or et d'argent serait inutile : car pourvu qu'il y ait assez d'or et d'argent pour la circulation, pourvu que la balance du commerce soit seulement égale, alors il est clair qu'il ne nous manque rien.

« S'il y a deux milliards dans un royaume, toutes les denrées et la main-d'œuvre coûteront le double de ce qu'elles coûteraient s'il n'y avait qu'un milliard. Je suis aussi riche avec cinquante mille livres de rente, quand j'achète la livre de viande quatre sous, qu'avec cent mille, quand je l'achète huit sous, et le reste à proportion. La vraie richesse d'un royaume n'est donc pas dans l'or et l'argent; elle est dans l'abondance de toutes les denrées; elle est dans l'industrie et dans le travail. Il n'y a pas longtemps qu'on a vu sur la rivière de la Plata un régiment espagnol dont tous les officiers avaient des épées d'or; mais ils manquaient de chemises et de pain.

« Je suppose que depuis Hugues Capet la quantité d'argent n'ait point augmenté dans le royaume, mais que l'industrie se soit perfectionnée cent fois davantage dans tous les arts; je dis que nous sommes réellement cent fois plus riches que du temps de Hugues Capet; car être riche, c'est jouir : or je jouis d'une maison plus aérée, mieux bâtie, mieux distribuée que n'était celle de Hugues Capet lui-même; on a mieux cultivé les vignes, et je bois de meilleur vin; on a perfectionné les manufactures, et je suis vêtu d'un plus beau drap; l'art de flatter le goût par des apprêts plus fins me fait faire tous les jours une chère plus délicate que ne l'étaient les festins royaux de Hugues Capet. S'il se faisait transporter, quand il était malade, d'une maison dans une autre, c'était dans une charrette; et moi je me fais porter dans un carrosse commode et agréable, où je reçois le jour sans être incommodé du vent. Il n'a pas fallu plus d'argent dans le royaume pour suspendre sur des cuirs une caisse de bois peinte; il n'a fallu que de l'industrie : ainsi du reste. On prenait dans les mêmes carrières les

Digitized by Google

pierres dont on bâtissait la maison de Hugues Capet, et celles dont on bâtit aujourd'hui les maisons de Paris. Il ne faut pas plus d'argent pour construire une vilaine prison que pour faire une maison agréable. Il n'en coûte pas plus pour planter un jardin bien entendu que pour tailler ridiculement des ifs, et en faire des représentations grossières d'animaux. Les chênes pourrissaient autrefois dans les forêts; ils sont façonnés aujourd'hui en parquets. Le sable restait inutile sur la terre; on en fait des glaces.

« Or celui-là est certainement riche qui jouit de tous ces avantages. L'industrie seule les a procurés. Ce n'est donc point l'argent qui enrichit un royaume, c'est l'esprit; j'entends l'esprit qui dirige le travail.

« Le commerce fait le même effet que le travail des mains; il contribue à la douceur de ma vie. Si j'ai besoin d'un ouvrage des Indes, d'une production de la nature qui ne se trouve qu'à Ceylan ou à Ternate, je suis pauvre par ces besoins; je deviens riche quand le commerce les satisfait. Ce n'était pas de l'or et de l'argent qui me manquaient; c'était du café et de la cannelle. Mais ceux qui font six mille lieues, au risque de leur vie, pour que je prenne du café le matin, ne sont que le superflu des hommes laborieux de la nation. La richesse consiste donc dans le grand nombre d'hommes laborieux.

« Le but, le devoir d'un gouvernement sage, est donc évidemment la peuplade et le travail.

« Dans nos climats il naît plus de mâles que de femelles, donc il ne faut pas faire mourir les femelles : or il est clair que c'est les faire mourir pour la société que de les enterrer toutes vives dans des cloîtres, où elles sont perdues pour la race présente, et où elles anéantissent les races futures. L'argent perdu à doter des couvents serait donc très-bien employé à encourager des mariages. Je compare les terres en friche qui sont encore en France aux filles qu'on laisse sécher dans un cloître : il faut cultiver les unes et les autres. Il y a beaucoup de manières d'obliger les cultivateurs à mettre en valeur une terre abandonnée; mais il y a une manière sûre de nuire à l'État : c'est de laisser subsister ces deux abus, d'enterrer les filles, et de laisser les champs couverts de ronces. La stérilité, en tout genre, est, ou un vice de la nature, ou un attentat contre la nature.

« Le roi, qui est l'économe de la nation, donne des pensions à des dames de la cour, et cet argent va aux marchands, aux coiffeuses, et aux brodeuses. Mais pourquoi n'y a-t-il pas des pensions attachées à l'encouragement de l'agriculture? cet argent retournerait de même à l'État, mais avec plus de profit.

« On sait que c'est un vice dans un gouvernement qu'il y ait des mendiants. Il y en a de deux espèces : ceux qui vont en guenilles d'un bout du royaume à l'autre arracher des passants par des cris lamentables de quoi aller au cabaret; et ceux qui, vêtus d'habits uniformes, vont mettre le peuple à contribution au nom de Dieu, et reviennent souper chez eux dans de grandes maisons où ils vivent à leur aise. La première de ces deux espèces est moins pernicieuse que l'autre, parce

Digitized by Google

que, chemin faisant, elle produit des enfants à l'État, et que, si elle fait des voleurs, elle fait aussi des maçons et des soldats : mais toutes deux sont un mal dont tout le monde se plaint, et que personne ne déracine. Il est bien étrange que, dans un royaume qui a des terres incultes et des colonies, on souffre des habitants qui ne peuplent ni ne travaillent. Le meilleur gouvernement est celui où il y a le moins d'hommes inutiles. D'où vient qu'il y a eu des peuples qui, ayant moins d'or et d'argent que nous, ont immortalisé leur mémoire par des travaux que nous n'osons imiter? Il est évident que leur administration valait mieux que la nôtre, puisqu'elle engageait plus d'hommes au travail.

« Les impôts sont nécessaires. La meilleure manière de les lever est celle qui facilite davantage le travail et le commerce. Un impôt arbitraire est vicieux. Il n'y a que l'aumône qui puisse être arbitraire; mais dans un État bien policé il ne doit pas y avoir lieu à l'aumône. Le grand Sha-Abbas, en faisant en Perse tant d'établissements utiles, ne fonda point d'hôpitaux. On lui en demanda la raison. « Je ne veux « pas, dit-il, qu'on ait besoin d'hôpitaux en Perse. »

« Qu'est-ce qu'un impôt? c'est une certaine quantité de blé, de bestiaux, de denrées, que les possesseurs de terres doivent à ceux qui n'en ont point. L'argent n'est que la représentation de ces denrées. L'impôt n'est donc réellement que sur les riches; vous ne pouvez pas demander au pauvre une partie du pain qu'il gagne, et du lait que les mamelles de sa femme donnent à ses enfants. Ce n'est pas sur le pauvre, sur le manœuvre, qu'il faut imposer une taxe; il faut, en le faisant travailler, lui faire espérer d'être un jour assez heureux pour payer des taxes.

« Pendant la guerre, je suppose qu'on paye cinquante millions de plus par an; de ces cinquante millions il en passe vingt dans le pays étranger; trente sont employés à faire massacrer des hommes. Je suppose que, pendant la paix, de ces cinquante millions on en paye vingt-cinq; rien ne passe alors chez l'étranger : on fait travailler pour le bien public autant de citoyens qu'on en égorgeait. On augmente les travaux en tout genre; on cultive les campagnes; on embellit les villes: donc on est réellement riche en payant l'État. Les impôts, pendant la calamité de la guerre, ne doivent pas servir à nous procurer les commodités de la vie; ils doivent servir à la défendre. Le peuple le plus heureux doit être celui qui paye le plus; c'est incontestablement le plus laborieux et le plus riche.

« Le papier public est à l'argent ce que l'argent est aux denrées; une représentation, un gage d'échange. L'argent n'est utile que parce qu'il est plus aisé de payer un mouton avec un louis d'or que de donner pour un mouton quatre paires de bas. Il est de même plus aisé à un receveur de province d'envoyer au trésor royal quatre cent mille francs dans une lettre, que de les faire voiturer à grands frais : donc une banque, un papier de crédit est utile. Un papier de crédit est dans le gouvernement d'un État, dans le commerce et dans la circulation, ce que les cabestans sont dans les carrières. Ils enlèvent des fardeaux

Digitized by Google

que les hommes n'auraient pas pu remuer à bras. Un Écossais [1], homme utile et dangereux, établit en France le papier de crédit; c'était un médecin qui donnait une dose d'émétique trop forte à des malades. Ils en eurent des convulsions; mais, parce qu'on a trop pris d'un bon remède, doit-on y renoncer à jamais? Il est resté des débris de son système une compagnie des Indes, qui donne de la jalousie aux étrangers, et qui peut faire la grandeur de la nation : donc ce système, contenu dans de justes bornes, aurait fait plus de bien qu'il n'a fait de mal [2].

« Changer le prix des espèces, c'est faire de la fausse monnaie; répandre dans le public plus de papier de crédit que la masse et la circulation des espèces et des denrées ne le comportent, c'est encore faire de la fausse monnaie.

« Défendre la sortie des matières d'or et d'argent est un reste de barbarie et d'indigence; c'est à la fois vouloir ne pas payer ses dettes et perdre le commerce. C'est en effet ne pas vouloir payer, puisque, si la nation est débitrice, il faut qu'elle solde son compte avec l'étranger : c'est perdre le commerce, puisque l'or et l'argent sont non-seulement le prix des marchandises, mais sont marchandises eux-mêmes. L'Espagne a conservé, comme d'autres nations, cette ancienne loi, qui n'est qu'une ancienne misère. La seule ressource du gouvernement est qu'on viole toujours cette loi.

« Charger de taxes dans ses propres États les denrées de son pays, d'une province à une autre; rendre la Champagne ennemie de la Bourgogne, et la Guienne de la Bretagne, c'est encore un abus honteux et ridicule : c'est comme si je postais quelques-uns de mes domestiques dans une antichambre, pour arrêter et pour manger une partie de mon souper lorsqu'on me l'apporte. On a travaillé à corriger cet abus; et, à la honte de l'esprit humain, on n'a pu y réussir. »

Il y avait bien d'autres idées dans les papiers du philosophe; le ministre les goûta, il s'en procura une copie; et c'est le premier portefeuille d'un philosophe qu'on ait vu dans le portefeuille d'un ministre.

SUR MLLE DE LENCLOS.

A M***.

(1751.)

Je suis bien aise, monsieur, qu'un ministre du saint Évangile veuille savoir des nouvelles d'une prêtresse de Vénus. Je n'ai pas l'honneur d'être de votre religion, et je ne suis plus de l'autre; mais

1. Law. (ÉD.)
2. Alors la compagnie des Indes subsistait avec éclat, et donnait de grandes espérances.

Digitized by Google

j'ai voulu laisser passer le saint temps de Pâques avant de répondre à vos questions, jugeant bien que vous n'auriez pas voulu lire ma lettre pendant la semaine sainte.

Je vous dirai d'abord, en historiographe exact, que le cardinal de Richelieu eut les premières faveurs de Ninon, qui probablement eut les dernières de ce grand ministre. C'est, je crois, la seule fois que cette fille célèbre se donna sans consulter son goût. Elle avait alors seize à dix-sept ans. Son père était un joueur de luth, nommé Lenclos. Son instrument ne lui fit pas une grande fortune, mais sa fille y suppléa par le sien. Le cardinal de Richelieu lui donna deux mille livres de rentes viagères, qui étaient quelque chose dans ce temps-là. Elle se livra depuis à une vie un peu libertine, mais ne fut jamais courtisane publique. Jamais l'intérêt ne lui fit faire la moindre démarche. Les plus grands seigneurs du royaume furent amoureux d'elle, mais ils ne furent pas tous heureux, et ce fut toujours son cœur qui la détermina. Il fallait beaucoup d'art, et être fort aimé d'elle, pour lui faire accepter des présents.

Dans le commencement de la régence d'Anne d'Autriche, elle fit un peu trop parler d'elle. On sait l'aventure du *beau billet qu'a La Châtre;* les Laïs et les Thaïs n'ont assurément rien fait ni rien dit de plus plaisant.

Une querelle entre deux de ses amants fut cause qu'on proposa à la reine de la faire mettre dans un couvent. Ninon, à qui on le dit, répondit qu'elle le voulait bien, pourvu que ce fût dans un couvent de cordeliers. On lui dit qu'on pourrait bien la mettre aux filles repenties; elle répondit que cela n'était pas juste, parce qu'elle n'était ni fille ni repentie. Elle avait trop d'amis et était de trop bonne compagnie pour qu'on lui fît cet affront; et enfin la reine, qui était très-indulgente, la laissa vivre à sa fantaisie. Elle donnait souvent chez elle des concerts. On y venait admirer son luth, son clavecin, et sa beauté. Huygens, ce philosophe hollandais qui découvrit en France une lune de Saturne, s'attacha aussi à observer Mlle Ninon de Lenclos. Elle métamorphosa un moment le mathématicien en galant et en poëte. Il fit pour elle ces vers, qui sont un peu géométriques :

Elle a cinq instruments dont je suis amoureux :
Les deux premiers, ses mains; les deux autres, ses yeux;
Pour le plus beau de tous, le cinquième qui reste,
Il faut être fringant et leste.

Les plus beaux esprits du royaume et la meilleure compagnie se rendaient chez elle. On y soupait; et comme elle n'était pas riche, elle permettait que chacun y portât son plat. Saint-Évremond eut quelque temps ses bonnes grâces. On la quittait rarement, mais elle quittait fort vite, et restait toujours l'amie de ses anciens amants. Elle pensa bientôt en philosophe, et on lui donna le nom de la moderne *Léontium.*

Sa philosophie était véritable, ferme, invariable, au-dessus des pré-

Digitized by Google

jugés et des vaines recherches. Elle eut, à l'âge de vingt-deux ans, une maladie qui la mit au bord du tombeau. Ses amis déploraient sa destinée, qui l'enlevait à la fleur de son âge. « Ah! dit-elle, je ne laisse au monde que des mourants. » Il me semble que ce mot est bien philosophique. Elle mérita les quatre vers que Saint-Évremond mit au bas de son portrait, et qui sont plus connus que tous les autres vers de cet auteur :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton.

En effet, elle était digne de cet éloge. Elle disait qu'elle n'avait jamais fait à Dieu qu'une prière : « Mon Dieu, faites de moi un honnête homme, et n'en faites jamais une honnête femme. »

Les grâces de son esprit et la fermeté de ses sentiments lui firent une telle réputation, que lorsque la reine Christine vint en France, en 1654, cette princesse lui fit l'honneur de l'aller voir dans une petite maison de campagne où elle était alors.

Lorsque Mlle d'Aubigné (depuis Mme de Maintenon), qui n'avait alors aucune fortune, eut cru faire une bonne affaire en épousant Scarron, Ninon devint sa meilleure amie. Elles couchèrent ensemble quelques mois de suite : c'était alors une mode dans l'amitié. Ce qui est moins à la mode, c'est qu'elles eurent le même amant, et ne se brouillèrent pas. M. de Villarceau quitta Mme de Maintenon pour Ninon. Elle eut deux enfants de lui. L'aventure de l'aîné est une des plus funestes qui soit jamais arrivée. Il avait été élevé loin de sa mère, qui lui avait été toujours inconnue. Il lui fut présenté, à l'âge de dix-neuf ans, comme un jeune homme qu'on voulait mettre dans le monde. Malheureusement il en devint éperdument amoureux. Il y avait auprès de la porte Saint-Antoine un assez joli cabaret où, dans ma jeunesse, les honnêtes gens allaient encore quelquefois souper. Mlle de Lenclos, car on ne l'appelait plus alors Ninon, y soupait un jour avec la maréchale de La Ferté, l'abbé de Châteauneuf, et d'autres personnes. Ce jeune homme lui fit dans le jardin une déclaration si vive et si pressante, que Mlle de Lenclos fut obligée de lui avouer qu'elle était sa mère. Aussitôt ce jeune homme, qui était venu au jardin à cheval, alla prendre un de ses pistolets à l'arçon de la selle, et se tua tout roide. Il n'était pas si philosophe que sa mère.

Son autre fils, nommé Laboissière, est mort tout doucement de sa belle mort, en 1732, à la Rochelle, où il était commissaire de marine. La mort tragique de son fils aîné rendit Mlle de Lenclos un peu plus sérieuse, mais ne l'empêcha pas d'avoir des amants. Elle regardait l'amour comme un plaisir qui n'engageait à aucuns devoirs, et l'amitié comme une chose sacrée. Elle aima quelques années de très-bonne foi le marquis de Sévigné, le fils de cette célèbre Mme de Sévigné dont nous avons des lettres charmantes. Elle le préféra au maréchal de Choiseul. Ce maréchal lui ayant fait un jour une longue

Digitized by Google

énumération de toutes ses bonnes qualités, comme si par là on se faisait aimer, elle lui répondit par ce vers de Corneille :

O ciel! que de vertus vous me faites haïr!
Pompée, dernier vers de l'acte III.

Cependant elle était elle-même la personne qui avait le plus de vertu, à prendre ce mot dans le vrai sens; et cette vertu lui mérita le nom de *la belle gardeuse de cassette.*

Lorsque M. de Gourville, qui fut nommé vingt-quatre heures pour succéder à M. Colbert, et que nous avons vu mourir l'un des hommes de France le plus considéré; lors, dis-je, que ce M. de Gourville, craignant d'être pendu en personnne, comme il le fut en effigie, s'enfuit de France en 1661, il laissa deux cassettes pleines d'argent, l'une à Mlle de Lenclos, l'autre à un dévot. A son retour, il trouva chez Ninon sa cassette en fort bon état; il y avait même plus d'argent qu'il n'en avait laissé, parce que les espèces avaient augmenté depuis ce temps-là. Il prétendit qu'au moins le surplus appartenait de droit à la dépositaire; elle ne lui répondit qu'en le menaçant de faire jeter la cassette par les fenêtres. Le dévot s'y prit d'une autre façon. Il dit qu'il avait employé son dépôt en œuvres pies, et qu'il avait préféré le salut de l'âme de Gourville à un argent qui sûrement l'aurait damné.

Le reste de la vie de Mlle de Lenclos n'a pas de grands événements; quelques amants, beaucoup d'amis, une vie sédentaire, de la lecture, des soupers agréables, voilà tout ce qui compose la fin de son histoire.

Je ne dois pas oublier que Mme de Maintenon, étant devenue toute-puissante, se ressouvint d'elle, et lui fit dire que si elle voulait être dévote, elle aurait soin de sa fortune. Mlle de Lenclos répondit qu'elle n'avait besoin ni de fortune ni de masque. Elle resta chez elle paisible avec ses amis, jouissant de sept à huit mille livres de rente, qui en valent quatorze d'aujourd'hui, et n'aurait pas voulu de la place de Mme de Maintenon, avec la gêne où cette place l'aurait condamnée. Plus heureuse que son ancienne amie, elle ne se plaignit jamais de son état, et Mme de Maintenon se plaignit quelquefois du sien.

Elle ne pouvait pas souffrir les ivrognes, qui étaient encore un peu à la mode de son temps. Chapelle, qui l'était, et qu'elle ne put corriger, fut exclu de sa maison, et devint son ennemi. Il jura que, pendant un mois entier, il ne se coucherait jamais sans être ivre, et sans avoir fait une chanson contre elle. Il tint parole. Voici une de ces chansons dont je me souviens :

Il ne faut pas qu'on s'étonne
Si parfois elle raisonne
De la sublime vertu
Dont Platon fut revêtu;
Car, à bien compter son âge,

Digitized by Google

Elle doit avoir.... *vécu*
Avec ce grand personnage.

Elle répondit à cela qu'elle aurait beaucoup mieux aimé coucher avec Platon qu'avec Chapelle.

Sa maison était sur la fin une espèce de petit hôtel de Rambouillet, où l'on parlait plus naturellement, et où il y avait un peu plus de philosophie que dans l'autre. Les mères envoyaient soigneusement à son école les jeunes gens qui voulaient entrer avec agrément dans le monde. Elle se plaisait à les former. Rémond, que nous avons vu introducteur des ambassadeurs, et qui prétendait être un grand platonicien, se vantait souvent de devoir à Mlle de Lenclos tout le mérite qu'il avait. En effet, il avait un mérite assez singulier. C'est sur lui que Périgni avait fait cette chanson :

De monsieur Rémond voici le portrait :
Il a tout à fait l'air d'un hareng sauret.
Il rime, il cabale,
Est homme de cour,
Se croit un Candale[1],
Se dit un Saucour[2].
Il passe en science
Socrate et Platon;
Cependant il danse
Tout comme Balon[3].
De monsieur Rémond voici le portrait :
Il a tout à fait l'air d'un hareng sauret.

Quand on dit à Mlle de Lenclos que Rémond se vantait partout d'avoir été formé par elle, elle répondit qu'elle faisait comme Dieu, qui s'était repenti d'avoir fait l'homme.

Je suis hareng sauret comme M. Rémond; mais, n'ayant pas été formé par Mlle de Lenclos, ce n'est pas elle qui s'est repentie de m'avoir fait.

L'abbé de Châteauneuf me mena chez elle dans ma plus tendre jeunesse. J'étais âgé d'environ treize ans. J'avais fait quelques vers qui ne valaient rien, mais qui paraissaient fort bons pour mon âge. Mlle de Lenclos avait autrefois connu ma mère, qui était fort amie de l'abbé de Châteauneuf. Enfin on trouva plaisant de me mener chez elle. L'abbé était le maître de la maison : c'était lui qui avait fini l'histoire amoureuse de cette personne singulière; c'était un de ces hommes qui n'ont pas besoin de l'attrait de la jeunesse pour avoir des désirs; et les charmes de la société de Mlle de Lenclos avaient fait sur lui l'effet de la beauté. Elle le fit languir deux ou trois jours;

1. Le duc de Candale, fils du duc d'Épernon, le plus bel homme de son temps.
2. Le marquis de Saucour passait pour l'homme le plus vigoureux, et son nom est passé en proverbe.
3. Fameux danseur de l'Opéra.

Digitized by Google

et enfin l'abbé lui ayant demandé pourquoi elle lui avait tenu rigueur si longtemps, elle lui répondit qu'elle avait voulu attendre le jour de sa naissance pour ce beau gala; et ce jour-là elle avait juste soixante et dix ans. Elle ne poussa guère plus loin cette plaisanterie, et l'abbé de Châteauneuf resta son ami intime. Pour moi, je lui fus présenté un peu plus tard; elle avait quatre-vingt-cinq ans. Il lui plut de me mettre sur son testament; elle me légua deux mille francs pour acheter des livres. Sa mort suivit de près ma visite et son testament.

L'abbé Testu, qu'on appelait *Testu tais toi* (pour le distinguer d'un autre, devenu un dévot à la mode), homme connu par beaucoup de bouquets à Iris, d'impromptus, de jouissances, et de psaumes paraphrasés, après avoir voulu être longtemps un agréable débauché, eut l'ambition de convertir Mlle de Lenclos à sa mort. « Il croit, dit-elle, que cela lui fera honneur, et que le roi lui donnera une abbaye; mais s'il ne fait fortune que par mon âme, il court risque de mourir sans bénéfice. »

On a peu de lettres d'elle. Il y en a deux ou trois d'imprimées dans le recueil de Saint-Évremond. L'abbé de Châteauneuf en avait beaucoup; mais en mourant il a brûlé tous ses papiers.

Quelqu'un a imprimé [1], il y a deux ans, des Lettres sous le nom de Mlle de Lenclos, à peu près comme dans ce pays-ci on vend du vin d'Orléans pour du Bourgogne. Si elle avait eu le malheur d'écrire ces Lettres, vous ne m'en auriez pas demandé une sur ce qui la regarde.

Au reste, j'apprends que l'on vient d'imprimer deux nouveaux Mémoires [2] sur la vie de cette philosophe. Si cette mode continue, il y aura bientôt autant d'histoires de Ninon que de Louis XIV. Je souhaite que ces Mémoires soient plus instructifs et plus édifiants que ceux que je viens de vous donner.

Dites, avec moi, un petit *De profundis* pour elle. J'ai l'honneur d'être, etc.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

MADAME LA MARQUISE DU CHATELET.

(1752.)

Cette traduction que les plus savants hommes de France devaient faire, et que les autres doivent étudier, une dame l'a entreprise et achevée, à l'étonnement et à la gloire de son pays. Gabrielle-Émilie

1. Louis Damours. (Ed.)
2. *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos*, par Bret, 1750, in-12; et *Mémoires et Lettres pour servir à l'histoire de la vie de Mlle de Lenclos*, par Doux-menil. (Ed.)

Digitized by Google

de Breteuil, épouse du marquis du Châtelet-Laumont, lieutenant général des armées du roi, est l'auteur de cette traduction, devenue nécessaire à tous ceux qui voudront acquérir ces profondes connaissances dont le monde est redevable au grand Newton.

C'eût été beaucoup pour une femme de savoir la géométrie ordinaire, qui n'est pas même une introduction aux vérités sublimes enseignées dans cet ouvrage immortel; on sent assez qu'il fallait que Mme la marquise du Châtelet fût entrée bien avant dans la carrière que Newton avait ouverte, et qu'elle possédât ce que ce grand homme avait enseigné. On a vu deux prodiges : l'un que Newton ait fait cet ouvrage, l'autre qu'une dame l'ait traduit et l'ait éclairci.

Ce n'était pas son coup d'essai; elle avait auparavant donné au public une explication de la philosophie de Leibnitz, sous le titre d'*Institutions de physique adressées à son fils*, auquel elle avait enseigné elle-même la géométrie.

Le discours préliminaire qui est à la tête de ces Institutions, est un chef-d'œuvre de raison et d'éloquence; elle a répandu dans le reste du livre une méthode et une clarté que Leibnitz n'eut jamais, et dont ses idées ont besoin, soit qu'on veuille seulement les entendre, soit qu'on veuille les réfuter.

Après avoir rendu les imaginations de Leibnitz intelligibles, son esprit, qui avait acquis encore de la force et de la maturité par ce travail même, comprit que cette métaphysique si hardie, mais si peu fondée, ne méritait pas ses recherches : son âme était faite pour le sublime, mais pour le vrai. Elle sentit que les monades et l'harmonie préétablie devaient être mises avec les trois éléments de Descartes, et que des systèmes qui n'étaient qu'ingénieux n'étaient pas dignes de l'occuper. Ainsi, après avoir eu le courage d'embellir Leibnitz, elle eut celui de l'abandonner; courage bien rare dans quiconque a embrassé une opinion, mais qui ne coûta guère d'efforts à une âme passionnée pour la vérité.

Défaite de tout esprit de système, elle prit pour sa règle celle de la société royale de Londres, *nullius in verba;* et c'est parce que la bonté de son esprit l'avait rendue ennemie des partis et des systèmes, qu'elle se donna tout entière à Newton. En effet, Newton ne fit jamais de système, ne supposa jamais rien, n'enseigna aucune vérité qui ne fût fondée sur la plus sublime géométrie, ou sur des expériences incontestables. Ses conjectures qu'il a hasardées à la fin de son livre, sous le nom de *Recherches*, ne sont que des doutes; il ne les donne que pour tels, et il serait presque impossible que celui qui n'avait jamais affirmé que des vérités évidentes n'eût pas douté de tout le reste.

Tout ce qui est donné ici pour principe est en effet digne de ce nom; ce sont les premiers ressorts de la nature inconnus avant lui; et il n'est plus permis de prétendre à être physicien sans les connaître.

Il faut donc bien se garder d'envisager ce livre comme un système, c'est-à-dire comme un amas de probabilités qui peuvent servir à expliquer bien ou mal quelques effets de la nature.

S'il y avait encore quelqu'un assez absurde pour soutenir la matière

Digitized by Google

subtile et la matière cannelée; pour dire que la terre est un soleil encroûté, que la lune a été entraînée dans le tourbillon de la terre, que la matière subtile fait la pesanteur; pour soutenir toutes ces autres opinions romanesques substituées à l'ignorance des anciens, on dirait : « Cet homme est cartésien; » s'il croyait aux monades, on dirait : « Il est leibnitzien : » mais on ne dira pas de celui qui sait les Éléments d'Euclide, qu'il est euclidien; ni de celui qui sait d'après Galilée en quelle proportion les corps tombent, qu'il est galiléiste : aussi, en Angleterre, ceux qui ont appris le calcul infinitésimal, qui ont fait les expériences de la lumière, qui ont appris les lois de la gravitation, ne sont point appelés newtoniens; c'est le privilége de l'erreur de donner son nom à une secte. Si Platon avait trouvé des vérités, il n'y aurait point eu de platoniciens, et tous les hommes auraient appris peu à peu ce que Platon aurait enseigné; mais parce que, dans l'ignorance qui couvre la terre, les uns s'attachaient à une erreur, les autres à une autre, on combattait sous différents étendards; il y avait des péripatéticiens, des platoniciens, des épicuriens, des zénonistes, en attendant qu'il y eût des sages.

Si l'on appelle encore en France newtoniens les philosophes qui ont joint leurs connaissances à celles dont Newton a gratifié le genre humain, ce n'est que par un reste d'ignorance et de préjugé. Ceux qui savent peu, et ceux qui savent mal, ce qui compose une multitude prodigieuse, s'imaginèrent que Newton n'avait fait autre chose que combattre Descartes, à peu près comme avait fait Gassendi. Ils entendirent parler de ses découvertes, et ils les prirent pour un système nouveau. C'est ainsi que quand Harvey eut rendu palpable la circulation du sang, on s'éleva en France contre lui : on appela *harvéistes* et *circulateurs* ceux qui osaient embrasser la vérité nouvelle que le public ne prenait que pour une opinion. Il le faut avouer : toutes les découvertes nous sont venues d'ailleurs, et toutes ont été combattues. Il n'y a pas jusqu'aux expériences que Newton avait faites sur la lumière, qui n'aient essuyé parmi nous de violentes contradictions. Il n'est pas surprenant après cela que la gravitation universelle de la matière, ayant été démontrée, ait été aussi combattue.

Les sublimes vérités que nous devons à Newton ne se sont pleinement établies en France qu'après une génération entière de ceux qui avaient vieilli dans les erreurs de Descartes : car toute vérité, comme tout mérite, a les contemporains pour ennemis.

> *Turpe putaverunt* parere minoribus; et quæ
> Imberbes didicere, senes perdenda fateri.
>
> Hor., l. II, ep. I, v. 85-86.

Mme du Châtelet a rendu un double service à la postérité, en traduisant le livre des *Principes*, et en l'enrichissant d'un commentaire. Il est vrai que la langue latine dans laquelle il est écrit est entendue de tous les savants; mais il en coûte toujours quelques fatigues à lire des choses abstraites dans une langue étrangère. D'ailleurs le latin n'a

Digitized by Google

pas de termes pour exprimer les vérités mathématiques et physiques qui manquaient aux anciens.

Il a fallu que les modernes créassent des mots nouveaux pour rendre ces nouvelles idées; c'est un grand inconvénient dans les livres de sciences, et il faut avouer que ce n'est plus guère la peine d'écrire ces livres dans une langue morte, à laquelle il faut toujours ajouter des expressions inconnues à l'antiquité, et qui peuvent causer de l'embarras. Le français, qui est la langue courante de l'Europe, et qui s'est enrichi de toutes ces expressions nouvelles et nécessaires, est beaucoup plus propre que le latin à répandre dans le monde toutes ces connaissances nouvelles.

A l'égard du *Commentaire algébrique*, c'est un ouvrage au-dessus de la traduction. Mme du Châtelet y travailla sur les idées de M. Clairault; elle fit tous les calculs elle-même; et quand elle avait achevé un chapitre, M. Clairault l'examinait et le corrigeait. Ce n'est pas tout; il peut dans un travail si pénible échapper quelque méprise; il est très-aisé de substituer en écrivant un signe à un autre. M. Clairault faisait encore revoir par un tiers les calculs, quand ils étaient mis au net; de sorte qu'il est moralement impossible qu'il se soit glissé dans cet ouvrage une erreur d'inattention; et ce qui le serait du moins autant, c'est qu'un ouvrage où M. Clairault a mis la main ne fût pas excellent en son genre.

Autant qu'on doit s'étonner qu'une femme ait été capable d'une entreprise qui demandait de si grandes lumières et un travail si obstiné, autant doit-on déplorer sa perte prématurée : elle n'avait pas encore entièrement terminé le *Commentaire*, lorsqu'elle prévit que la mort allait l'enlever. Elle était jalouse de sa gloire, et n'avait point cet orgueil de la fausse modestie, qui consiste à paraître mépriser ce qu'on souhaite, et à vouloir paraître supérieur à cette gloire véritable, la seule récompense de ceux qui servent le public, la seule digne des grandes âmes, qu'il est beau de rechercher et qu'on n'affecte de dédaigner que quand on est incapable d'y atteindre.

C'est ce soin qu'elle avait de sa réputation qui la détermina, quelques jours avant sa mort, à déposer à la Bibliothèque du roi son livre tout écrit de sa main.

Elle joignit à ce goût pour la gloire une simplicité qui ne l'accompagne pas toujours, mais qui est souvent le fruit des études sérieuses. Jamais femme ne fut si savante qu'elle, et jamais personne ne mérita moins qu'on dît d'elle : « C'est une femme savante. » Elle ne parlait jamais de science qu'à ceux avec qui elle croyait pouvoir s'instruire, et jamais elle n'en parla pour se faire remarquer. On ne la vit point rassembler de ces cercles où il se fait une guerre d'esprit, où l'on établit une espèce de tribunal, où l'on juge son siècle par lequel en récompense on est jugé très-sévèrement. Elle a vécu longtemps dans des sociétés où l'on ignorait ce qu'elle était, et elle ne prenait pas garde à cette ignorance.

Les dames qui jouaient avec elle chez la reine étaient bien loin de se douter qu'elles fussent à côté du commentateur de Newton : on la

Digitized by Google

prenait pour une personne ordinaire; seulement on s'étonnait quelquefois de la rapidité et de la justesse avec laquelle on la voyait faire les comptes et terminer les différends; dès qu'il y avait quelque combinaison à faire, la philosophe ne pouvait plus se cacher. Je l'ai vue un jour diviser jusqu'à neuf chiffres par neuf autres chiffres, de tête et sans aucun secours, en présence d'un géomètre étonné qui ne pouvait la suivre.

Née avec une éloquence singulière, cette éloquence ne se déployait que quand elle avait des objets dignes d'elle; ces lettres où il ne s'agit que de montrer de l'esprit, ces petites finesses, ces tours délicats que l'on donne à des pensées ordinaires, n'entraient pas dans l'immensité de ses talents. Le mot propre, la précision, la justesse et la force, étaient le caractère de son éloquence. Elle eût plutôt écrit comme Pascal et Nicole que comme Mme de Sévigné : mais cette fermeté sévère et cette trempe vigoureuse de son esprit ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment. Les charmes de la poésie et de l'éloquence la pénétraient, et jamais oreille ne fut plus sensible à l'harmonie. Elle savait par cœur les meilleurs vers, et ne pouvait souffrir les médiocres. C'était un avantage qu'elle eut sur Newton, d'unir à la profondeur de la philosophie le goût le plus vif et le plus délicat pour les belles-lettres. On ne peut que plaindre un philosophe réduit à la sécheresse des vérités, et pour qui les beautés de l'imagination et du sentiment sont perdues.

Dès sa tendre jeunesse elle avait nourri son esprit de la lecture des bons auteurs en plus d'une langue. Elle avait commencé une traduction de l'*Énéide*, dont j'ai vu plusieurs morceaux remplis de l'âme de son auteur : elle apprit depuis l'italien et l'anglais. Le Tasse et Milton lui étaient familiers comme Virgile : elle fit moins de progrès dans l'espagnol, parce qu'on lui dit qu'il n'y a guère dans cette langue qu'un livre célèbre, et que ce livre est frivole.

L'étude de sa langue fut une de ses principales occupations. Il y a d'elle des remarques manuscrites dans lesquelles on découvre, au milieu de l'incertitude et de la bizarrerie de la grammaire, cet esprit philosophique qui doit dominer partout, et qui est le fil de tous les labyrinthes.

Parmi tant de travaux que le savant le plus laborieux eût à peine entrepris, qui croirait qu'elle trouva du temps non-seulement pour remplir tous les devoirs de la société, mais pour en rechercher avec avidité tous les amusements? Elle se livrait au plus grand monde[1] comme à l'étude. Tout ce qui occupe la société était de son ressort, hors la médisance. Jamais on ne l'entendit relever un ridicule. Elle n'avait ni le temps ni la volonté de s'en apercevoir; et quand on lui disait que quelques personnes ne lui avaient pas rendu justice, elle répondait qu'elle voulait l'ignorer. On lui montra un jour je ne sais

1. Dans *la Bibliothèque impartiale* qui publia cet éloge, une erreur d'impression avait remplacé ces mots : *le plus grand monde*, par ceux-ci : *le plus grand nombre*. (Ed.)

Digitized by Google

quelle misérable brochure dans laquelle un auteur, qui n'était pas à portée de la connaître, avait osé mal parler d'elle; elle dit que si l'auteur avait perdu son temps à écrire ces inutilités, elle ne voulait pas perdre le sien à les lire : le lendemain, ayant su qu'on avait renfermé l'auteur de ce libelle, elle écrivit en sa faveur sans qu'il l'ait jamais su.

Elle fut regrettée à la cour de France autant qu'on peut l'être dans un pays où les intérêts personnels font si aisément oublier tout le reste. Sa mémoire a été précieuse à tous ceux qui l'ont connue particulièrement, et qui ont été à portée de voir l'étendue de son esprit et la grandeur de son âme.

Il eût été heureux pour ses amis qu'elle n'eût pas entrepris cet ouvrage dont les savants vont jouir : on peut dire d'elle, en déplorant sa destinée : *Periit..... arte sua.*

Elle se crut frappée à mort longtemps avant le coup qui nous l'a enlevée : dès lors elle ne songea plus qu'à employer le peu de temps qu'elle prévoyait lui rester à finir ce qu'elle avait entrepris, et à dérober à la mort ce qu'elle regardait comme la plus belle partie d'elle-même. L'ardeur et l'opiniâtreté du travail, des veilles continuelles dans un temps où le repos l'aurait sauvée, amenèrent enfin cette mort qu'elle avait prévue. Elle sentit sa fin approcher; et, par un mélange singulier de sentiments qui semblaient se combattre, on la vit regretter la vie et regarder la mort avec intrépidité. La douleur d'une séparation éternelle affligeait sensiblement son âme; et la philosophie dont cette âme était remplie lui laissait tout son courage. Un homme qui s'arrache tristement à sa famille désolée, et qui fait tranquillement les préparatifs d'un long voyage, n'est que le faible portrait de sa douleur et de sa fermeté; de sorte que ceux qui furent les témoins de ses derniers moments sentaient doublement sa perte par leur propre affliction et par ses regrets, et admiraient en même temps la force de son esprit, qui mêlait à des regrets si touchants une constance si inébranlable.

Elle est morte au palais de Lunéville, le 10 septembre 1749, à l'âge de quarante-trois ans et demi, et a été inhumée dans la chapelle voisine.

PENSÉES SUR LE GOUVERNEMENT[1].

(1752.)

I. Puffendorf, et ceux qui écrivent comme lui sur les intérêts des princes, font des almanachs défectueux pour l'année courante, et qui ne valent absolument rien pour l'année d'après.

II. Qui eût dit, à la paix de Nimègue, qu'un jour l'Espagne, le

1. En 1756 l'auteur retrancha sept articles que voici :

I. « J'ai eu bien raison d'avancer, il y a vingt ans, qu'il faut dire d'un peuple, non pas quelle est la nature de son gouvernement et de ses intérêts, mais ce que sont ses intérêts et son gouvernement en telle année. Machiavel prétendait que la force des rois de France était dans leurs parlements. S'il vivait de nos

Digitized by Google

Mexique, le Pérou, Naples, Sicile, Parme, appartiendraient à la maison de France?

III. Prévoyait-on, lorsque Charles XII gouvernait despotiquement la Suède, que ses successeurs n'auraient pas plus d'autorité que les rois n'en ont en Pologne[1]?

IV. Les rois de Danemark étaient des doges il y a un siècle; ils sont à présent absolus.

V. Autrefois les Russes se vendaient eux-mêmes comme les nègres : à présent ils s'estiment assez pour ne pas recevoir dans leurs troupes des soldats étrangers, et ils ont pour point d'honneur de ne déserter jamais; mais il faut encore des officiers étrangers, parce que la nation n'a pas acquis autant d'habileté que de courage, et qu'elle ne sait encore qu'obéir.

VI. Les animaux accoutumés au joug s'y présentent eux-mêmes. Je ne sais quel compilateur des *Lettres de la reine Christine* a fait au genre humain l'outrage de justifier le meurtre de Monaldeschi, assassiné à Fontainebleau par l'ordre d'une Suédoise, sous prétexte que cette Suédoise avait été reine. Il n'y avait au monde que les assassins employés par elle qui pussent prétendre qu'il était permis à cette princesse de faire à Fontainebleau ce qui aurait été un crime dans Stockholm.

VII. La liberté consiste à ne dépendre que des lois. Sur ce pied, chaque homme est libre aujourd'hui en Suède, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, à Genève, à Hambourg; on l'est même à Venise et à Gênes, quoique ce qui n'est pas du corps des souverains y soit avili. Mais il y a encore des provinces et de vastes royaumes chrétiens où la plus grande partie des hommes est esclave.

VIII. Un temps viendra dans ces pays où quelque prince plus habile que les autres fera comprendre aux cultivateurs des terres, qu'il n'est pas tout à fait à leur avantage qu'un homme qui a un cheval ou plu-

jours, il dirait : « La force des rois de France est dans une armée de deux cent « mille hommes. »

II. « Ceux qui ont écrit, il y a cinquante ans, que la maison de Prusse devait être toujours attachée à celle d'Autriche, seraient aujourd'hui un peu confondus.

III. « Qui eût dit dans le siècle passé que les Russes feraient trembler l'empire ottoman, et qu'ils enverraient une armée de quarante mille hommes contre la France? Ils étaient soumis aux Tartares, il y a trois siècles; et si jamais l'empire de Constantinople tombe, ce sera par leurs mains. Les Russes disciplinés vaincront les janissaires indisciplinables, qui les méprisent.

IV. « Lorsqu'en Russie des czars effrayaient la nature par tant de supplices épouvantables, dont ils étaient autrefois les exécuteurs, prévoyait-on qu'il viendrait une impératrice qui ferait vœu de ne condamner personne à la mort, et qui serait fidèle à ce serment?

X. « Tout ce qu'on a écrit pour et contre (quel est le gouvernement préférable) se réduit à ceci : que dans les Etats mixtes, la confusion est à craindre; dans les Etats monarchiques, l'abus du pouvoir.

XXIII. « Le gouvernement républicain subsistera-t-il en Suède? Oui, oui, jusqu'à ce qu'il naisse un Gustave-Adolphe.

XXIV. « La religion luthérienne y subsistera plus longtemps, parce que personne n'a intérêt à la changer. »

1. Ils sont revenus depuis à peu près au même point que les princes de la maison de Vasa. (*Ed. de Kehl.*)

Digitized by Google

sieurs chevaux, c'est-à-dire un noble, ait le droit de tuer un paysan en mettant dix écus sur sa fosse. Il est vrai que dix écus sont beaucoup pour un homme né dans un certain climat; mais ils démêleront dans la suite des siècles que c'est fort peu pour un mort. Alors il pourra se faire que les communes aient part au gouvernement, et que l'administration anglaise et suédoise s'établisse dans le voisinage de la Turquie.

IX. Un citoyen d'Amsterdam est un homme; un citoyen à quelques degrés de longitude par delà est un animal de service.

X. Tous les hommes sont nés égaux; mais un bourgeois de Maroc ne soupçonne pas que cette vérité existe.

XI. Cette égalité n'est pas l'anéantissement de la subordination : nous sommes tous également hommes, mais non membres égaux de la société. Tous les droits naturels appartiennent également au sultan et au bostangi : l'un et l'autre doivent disposer avec le même pouvoir de leurs personnes, de leurs familles, de leurs biens. Les hommes sont donc égaux dans l'essentiel, quoiqu'ils jouent sur la scène des rôles différents.

XII. On demande toujours quel gouvernement est préférable. Si on fait cette question à un ministre ou à son commis, ils seront sans doute pour le pouvoir absolu; si c'est à un baron, il voudra que le baronnage partage le pouvoir législatif. Les évêques en diront autant; le citoyen voudra, comme de raison, être consulté, et le cultivateur ne voudra pas être oublié. Le meilleur gouvernement semble être celui où toutes les conditions sont également protégées par les lois.

XIII. Un républicain est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître.

XIV. Qu'est-ce que l'amour de la patrie? Un composé d'amour-propre et de préjugés, dont le bien de la société fait la plus grande des vertus. Il importe que ce mot vague, *le public*, fasse une impression profonde.

XV. Quand le seigneur d'un château ou l'habitant d'une ville accusent le pouvoir absolu, et plaignent le paysan accablé, ne les croyez pas. On ne plaint guère les maux qu'on ne sent point. Les citoyens, les gentilshommes, haïssent encore très-rarement la personne du souverain, à moins que ce ne soit dans les guerres civiles. Ce qu'on hait, c'est le pouvoir absolu dans la quatrième ou cinquième main; c'est l'antichambre d'un commis ou d'un secrétaire d'un intendant qui cause les murmures; c'est parce qu'on a reçu dans un palais la rebuffade d'un valet insolent qu'on gémit sur les campagnes désolées.

XVI. Les Anglais reprochent aux Français de servir leurs maîtres gaiement. Voici ce qu'on a écrit en Angleterre de plus beau sur cette matière :

A nation here I pity and admire[1],
Whom noblest sentiments of glory fire ;

1. Vers de Middleton. (ÉD.)

Digitized by Google

Yet taught by custom's force, and bigot fear,
To serve with pride, and boast the yoke they bear :
Whose nobles born to cringe and to command,
In courts a mean, in camps a gen'rous band,
From priests and stock-jobbers content receive
Those laws their dreaded arms to Europe give :
Whose people vain in want, in bondage blest;
Tho' plunder'd, gay; industrious, tho' opprest;
With happy follies rise above their fate;
The jest and envy of a wiser state.

On pourrait rendre ainsi le sens de ces vers :

Tel est l'esprit français; je l'admire et le plains.
Dans son abaissement quel excès de courage!
La tête sous le joug, les lauriers dans les mains,
Il chérit à la fois la gloire et l'esclavage.
Ses exploits et sa honte ont rempli l'univers :
Vainqueur dans les combats, enchaîné par ses maîtres,
Pillé par des traitants, aveuglé par des prêtres;
Dans la disette il chante : il danse avec ses fers.
Fier dans la servitude, heureux dans sa folie,
De l'Anglais libre et sage il est encor l'envie.

Voici la réponse à toutes ces déclamations dont les poésies anglaises, les brochures et les sermons sont remplis : il est très-naturel d'aimer une maison qui règne depuis près de huit cents années. Plusieurs étrangers et même des Anglais sont venus s'établir en France uniquement pour y vivre heureux.

XVII. Un roi qui n'est point contredit ne peut guère être méchant.

XVIII. Quelques Anglais de province, qui n'ont voyagé qu'à Londres, s'imaginent que le roi de France, quand il est de loisir, envoie chercher un président, et, pour s'amuser, donne son bien à un valet de garde-robe.

XIX. Il n'y a guère de pays au monde où les fortunes des particuliers soient plus assurées qu'en France. Le comte Maurice de Nassau, en partant de la Haye pour aller commander l'infanterie hollandaise, me demanda si on lui confisquerait les rentes qu'il avait sur l'hôtel de ville de Paris. « On vous payera, lui dis-je, précisément le même jour que le comte Maurice de Saxe[1] qui commande l'armée française; » et cela était vrai à la lettre[2].

1. Les rentes se payaient suivant l'ordre alphabétique des prénoms ou noms de baptême. (*Note de M. Beuchot.*)

2. Les Anglais instruits avouent que la France est celui des grands États de l'Europe, après l'Angleterre, où les propriétés sont le plus assurées; et c'est par cette raison qu'elle est, après l'Angleterre, le pays le plus florissant. Ils pouvaient ajouter que c'est beaucoup moins à la constitution de l'Angleterre qu'ils doivent l'avantage d'une sûreté plus grande dans les propriétés, qu'à la vigueur avec laquelle les lois y sont exécutées. Si les propriétés sont moins assurées en France, ce n'est point parce que le gouvernement y est absolu; c'est parce qu'il

Digitized by Google

XX. Louis XI, pendant son règne, fit passer par la main du bourreau environ quatre mille citoyens ; c'est qu'il n'était pas absolu et qu'il voulait l'être. Louis XIV, depuis l'aventure du duc de Lauzun, n'exerça aucune rigueur contre personne de sa cour; c'est qu'il était absolu. Sous Charles II il y eut plus de cinquante têtes considérables coupées à Londres.

XXI. Du temps de Louis XIII, il n'y eut pas une année sans faction. Louis le Juste était cruel. Il avait commencé à seize ans par faire assassiner son premier ministre. Il souffrit que le cardinal de Richelieu, plus cruel que lui, fît couler le sang sur les échafauds.

Le cardinal Mazarin, dans les mêmes circonstances, ne fit périr personne. Étranger qu'il était, il n'eût pu se soutenir par la cruauté. Il était fourbe, et non méchant. Si Richelieu n'eût pas eu de factions à combattre, il eût mis le royaume au plus haut point de splendeur, parce que sa cruauté, qui tenait à la hauteur de son caractère, n'ayant pas de quoi s'exercer, eût laissé agir la noblesse de son génie dans toute son étendue.

XXII. Dans un livre[1] rempli d'idées profondes et de saillies ingénieuses, on a compté le despotisme parmi les formes naturelles de gouvernement. L'auteur, qui est fort bon plaisant, a voulu railler.

Il n'y a point d'État despotique par sa nature. Il n'y a point de pays où une nation ait dit à un homme : « Sire, nous donnons à Votre gracieuse Majesté le pouvoir de prendre nos femmes, nos enfants, nos biens et nos vies, et de nous faire empaler selon votre bon plaisir et votre adorable caprice. »

Le Grand-Seigneur jure sur l'*Alcoran* d'observer les lois. Il ne peut faire mourir personne sans un arrêt du divan et un fetfa du muphti. Il est si peu despotique, qu'il ne peut changer ni le prix des monnaies, ni casser les janissaires. Il est faux qu'il soit le maître du bien de ses sujets. Il donne des terres qu'on appelle des *timariots*, comme on donnait anciennement des fiefs.

XXIII. Le despotisme est l'abus de la royauté, comme l'anarchie est l'abus de la république. Un prince qui, sans forme de justice et sans justice, emprisonne ou fait périr des citoyens, est un voleur de grand chemin qu'on appelle *Votre Majesté*

XXIV. Un auteur moderne[2] a dit qu'il y a plus de vertu dans les républiques et plus d'honneur dans les monarchies.

L'honneur est le désir d'être honoré ; avoir de l'honneur, c'est ne rien faire qui soit indigne des honneurs. On ne dira point qu'un solitaire a de l'honneur. Cela est réservé pour ce degré d'estime que dans la société chacun veut attacher à sa personne. Il est bon de convenir des termes, sans quoi bientôt on ne s'entendra plus.

Or, du temps de la république romaine, ce désir d'être honoré par

n'a pas toujours veillé avec exactitude au maintien des lois, qu'il ne les a pas défendues toujours avec assez de vigueur contre les prétentions ou les entreprises des corps puissants, qu'il ne s'est point assez occupé de perfectionner les lois. (*Éd. de Kehl.*)

1. L'*Esprit des Lois*. (ÉD.) — 2. *Ibid.*

Digitized by Google

des statues, des couronnes de laurier et des triomphes, rendit les Romains vainqueurs d'une grande partie du monde. L'honneur subsistait d'une cérémonie ou d'une feuille de laurier ou de persil.

Dès qu'il n'y eut plus de république, il n'y eut plus de cette espèce d'honneur.

XXV. Une république n'est point fondée sur la vertu; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen qui contient l'ambition des autres, sur l'orgueil qui réprime l'orgueil, sur le désir de dominer qui ne souffre pas qu'un autre domine. De là se forment des lois qui conservent l'égalité autant qu'il est possible : c'est une société où des convives, d'un appétit égal, mangent à la même table, jusqu'à ce qu'il vienne un homme vorace et vigoureux qui prenne tout pour lui et leur laisse les miettes.

XXVI. Les petites machines ne réussissent point en grand, parce que les frottements les dérangent : il en est de même des États; la Chine ne peut se gouverner comme la république de Lucques.

XXVII. Le calvinisme et le luthéranisme sont en danger dans l'Allemagne : ce pays est plein de grands évêchés, d'abbayes souveraines, de canonicats, tous propres à faire des conversions. Un prince protestant se fait catholique pour être évêque ou roi d'un certain pays, comme une princesse pour se marier.

XXVIII. Si la religion romaine reprend le dessus, ce sera par l'appât des gros bénéfices, et par le moyen des moines. Les moines sont des troupes qui combattent sans cesse; les protestants n'ont point de troupes.

XXIX. On a prétendu[1] que les religions sont faites pour les climats; mais le christianisme a régné longtemps dans l'Asie. Il commença dans la Palestine, et il est venu en Norvége. L'Anglais qui a dit que les religions étaient nées en Asie, et trouvaient leur tombeau en Angleterre, a mieux rencontré.

XXX. Il faut avouer qu'il y a des cérémonies, des mystères qui ne peuvent avoir lieu que dans certains climats. On se baigne dans le Gange aux nouvelles lunes : s'il fallait se baigner en janvier dans la Vistule, cet acte de religion ne serait pas longtemps en vigueur, etc.

XXXI. On a prétendu[2] que la loi de Mahomet qui défend de boire du vin est la loi du climat d'Arabie, parce que le vin y coagulerait le sang, et que l'eau est rafraîchissante. J'aimerais autant qu'on eût fait un onzième commandement en Espagne et en Italie de boire à la glace.

Mahomet ne défendit pas le vin parce que les Arabes aiment l'eau : il est dit dans la *Sonna* qu'il le défendit parce qu'il fut témoin des excès que l'ivrognerie fait commettre.

XXXII. Toutes les lois religieuses ne sont pas une suite de la nature du climat.

Manger debout un agneau cuit avec des laitues, jeter ce qui en reste dans le feu; ne point manger de lièvre, parce qu'il est dit qu'il n'a

1. *Esprit des Lois*, XXIV, XXV. (ÉD.) — 2. *Ibid.*, XIV, X. (ÉD.)

Digitized by Google

pas le pied fendu, et qu'il rumine; se mettre du sang d'un animal à l'oreille gauche; toutes ces cérémonies n'ont guère de rapport avec la température d'un pays.

XXXIII. Si Léon X avait donné des indulgences à vendre aux moines augustins, qui étaient en possession du débit de cette marchandise, il n'y aurait point de protestants. Si Anne de Boulen n'avait pas été belle, l'Angleterre serait romaine. A quoi a-t-il tenu que l'Espagne n'ait été tout arienne, et ensuite toute mahométane? A quoi a-t-il tenu que Carthage n'ait détruit Rome?

XXXIV. D'un événement donné déduire tous les événements de l'univers, est un beau problème à résoudre; mais c'est au maître de l'univers qu'il appartient de le faire.

EXTRAIT

DE LA BIBLIOTHÈQUE RAISONNÉE[1].

Les Œuvres de M. de Maupertuis, à Dresde, 1752, in-4° de quatre cent quatre pages; une Épître dédicatoire, et une Préface, qui en font vingt-deux. C'est un recueil de plusieurs dissertations dont quelques-unes avaient déjà été reçues favorablement. La première est un *Essai de Cosmologie.*

Il y a au devant de ce petit Traité de cosmologie un correctif qui a paru nécessaire à l'auteur. Le traité roule principalement sur deux points. Le premier infirme les preuves de l'existence de Dieu les plus naturelles; et dans le second on cherche la preuve de cet Être suprême dans une loi de la réfraction. Il est clair qu'il y a plus de lecteurs capables de sentir cette foule d'arguments, par lesquels la nature démontre son maître à tous les sens, qu'il n'y en a qui puissent le reconnaître dans une formule d'algèbre. C'eût été rendre problématique une vérité si importante et si nécessaire aux hommes, que d'ébranler la force des témoignages les plus reçus, et de ne réserver la certitude d'un Être souverain qu'à un problème. L'auteur a donc fait sagement de prévenir les reproches que quelques lecteurs pouvaient lui faire.

Il est difficile d'être de son avis, quand il combat les preuves de l'existence de Dieu, qui ont paru si fortes à Newton et à tant d'autres philosophes. Newton voyait, ainsi que Platon, dans toute la nature un but et des moyens : moyens uniformes dans les êtres de même espèce; moyens variés dans les autres genres; moyens infinis dans l'étendue immense des choses.

On est étonné qu'un philosophe comme l'auteur se serve du terme de *hasard*, que la saine philosophie a proscrit il y a longtemps.

On n'est pas moins surpris qu'il cherche à avilir cette divine industrie, qui préside à la formation des insectes. « Tout cela, dit-il,

1. Mois de juillet, août et septembre 1752. (ÉD.)

Digitized by Google

aboutit à produire un insecte incommode, que le premier oiseau dévore, ou qui tombe dans les filets d'une araignée. » Il n'a pas pensé que ces animaux destinés en partie à la pâture des autres, sont certainement un moyen de conserver l'espèce qui s'en nourrit; un moyen qui prouve un choix, qui par conséquent annonce la puissante intelligence qui a fait ce choix; et ce moyen ne peut être l'effet du hasard, le *hasard* n'étant qu'un mot vide de sens.

L'auteur, après avoir plaint les mouches d'être mangées par les araignées, plaint ensuite les hommes de ce que « les mers couvrent la moitié de la terre, et qu'on y voit des rochers escarpés, etc. » Il aurait dû se souvenir qu'il est démontré que ces mers servent à fournir toute l'eau qui s'en évapore, et qui retombe ensuite sur cette chaîne de rochers, réservoirs perpétuels de toutes les sources de rivières qui arrosent et fertilisent la terre. « Examinez, dit-il ensuite, les mœurs de ceux qui l'habitent; vous trouverez le mensonge, le meurtre, le vol, et partout les vices plus communs que la vertu. »

Cette ancienne objection tant rebattue n'a pas tant de force que plusieurs personnes l'ont cru. Il est très-faux qu'il soit plus commun d'être volé et assassiné que de jouir en liberté de son bien et de sa vie. Parcourez mille villages, vous ne trouverez pas dix meurtres et dix vols dans un siècle. Il ne se commet pas à Londres, à Rome, à Constantinople, à Paris, dix meurtres par an. Il y a des années où il ne s'en commet point du tout. Les guerres sont ce qu'il y a de plus fatal après les grandes pestes; mais sur cent millions d'habitants au moins, dont l'Europe est peuplée, la guerre ne fait pas périr en un siècle, parmi les mâles, la trentième partie des cent millions, qui chaque année se renouvellent. Quand on examine ces lieux communs avec des yeux attentifs, on voit qu'en effet il y a beaucoup plus de bien que de mal sur la terre. On voit évidemment que ces reproches, faits de tout temps à la Providence, ne viennent que du plaisir secret que les hommes ont de se plaindre, et qu'ils sont plus frappés des maux qu'ils éprouvent que des avantages dont ils jouissent. L'histoire, qui est pleine d'événements tragiques, contribue d'ordinaire beaucoup à favoriser l'idée qu'il y a incomparablement plus de mal que de bien; mais on ne fait pas réflexion que l'histoire n'est que le tableau des grands événements, des querelles des rois et des nations. Elle ne tient point compte de l'état ordinaire des hommes. Cet état ordinaire est l'ordre et la sûreté dans la société. Il n'y a point de ville au monde qui n'ait été vingt fois plus longtemps tranquille que troublée de séditions. Il y a plus de cent ans qu'il n'y a eu de sédition à Paris. Depuis Charles-Quint, Rome n'a point souffert. Le vaste empire de la Chine est entièrement paisible depuis plus d'un siècle. L'intérieur de Venise a été mille ans tranquille.

Cette ancienne question épuisée du mal moral et du mal physique ne devrait être traitée qu'en cas qu'on eût des choses nouvelles à dire. Mais remarquons qu'elle n'attaque point l'Intelligence suprême : elle attaque l'idée que nous nous faisons de sa bonté. L'auteur, en examinant succinctement les opinions qui justifient la bonté du Créa-

Digitized by Google

teur, omet la plus digne observation, et la plus philosophique. La voici : c'est que dans l'ordre et dans la chaîne infinie des êtres créés, il faut qu'il se trouve un être tel que l'homme : or, si dans cette chaîne infinie l'homme doit être tel qu'il est aujourd'hui, quel reproche peut-on faire à la Divinité ?

Enfin l'auteur, après avoir trop sommairement jeté des doutes sur les preuves les plus palpables de la Providence, traite la cosmologie plus sommairement encore en un seul chapitre. Il vient ensuite au choc des corps, et à l'action par laquelle la lumière passe d'un milieu dans un autre. Il se sert de la découverte de Newton, qui le premier a vu cette inflexion singulière des rayons[1]. Il n'est pas assurément démontré, et Newton n'a jamais cru que ces rayons s'infléchissent, parce que la nature y emploie la moindre action possible. Le fait tient à une autre cause qui allonge le temps et le chemin de la lumière. Cependant l'auteur prétend qu'on trouve évidemment dans ce phénomène le principe de la moindre action possible; et il prétend que cette moindre action possible est une loi mathématique générale de son invention. C'est sur cette loi générale mathématique qu'il fonde l'existence de Dieu.

Il est difficile de concilier cette prétendue loi avec la profusion qu'on remarque dans toutes les opérations de la nature. Cette loi paraît même directement opposée à l'effet qui arrive dans le chemin, et le temps allongé que prend un rayon de lumière dans la réfraction. Enfin si cette loi a quelque vraisemblance. elle ne serait que l'ancien axiome, que *la nature agit toujours par les voies les plus simples.*

Mais ce qu'il est très-important d'observer, c'est que rien ne serait

1. L'auteur de cet *Extrait* ne paraît pas s'être donné la peine d'examiner les matières auxquelles il touche dans l'endroit cité. M. de Maupertuis ne se sert point de la découverte de Newton pour déterminer la loi de la réfraction des rayons de lumière, et dans toute cette matière il n'est pas question de l'inflexion des rayons, qui est tout autre chose. Il aurait donc dû tourner sa critique tout autrement, et dire, par exemple :

« Il se sert de la découverte de Leibnitz, qui, le premier, a appliqué le calcul des plus grandes et des moindres quantités, et la considération de la cause finale pour déterminer la loi de la réfraction. » (Voyez son mémoire *De unico opticæ, catoptricæ et dioptricæ principio*, dans les *Actes de Leipzig*, de l'année 1682, page 185.)

On ne peut pas même voir en quoi le calcul de M. de Maupertuis diffère de celui de M. de Leibnitz, tant la conformité est grande. M. de Maupertuis aurait donc mieux fait de convenir franchement des obligations qu'il avait à ce grand homme, que de s'amuser à le réfuter mal à propos, comme il l'a fait dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences de l'an* 1744, où il a publié pour la première fois cette *Dissertation sur la loi de la réfraction*, etc. Je dis mal à propos, parce que M. de Maupertuis lui-même paraît avoir reconnu son tort, en ce qu'il a changé ou ôté dans cette nouvelle édition tous les passages qui roulaient sur les prétendues bévues de M. Leibnitz, comme on peut s'en convaincre en comparant ce qui se trouve dans les *Mémoires de* 1744 avec ce qui se trouve, sur la même matière, dans l'ouvrage que nous annonçons. S'il est bon de corriger ses fautes, il vaudrait encore mieux de n'en point commettre. Mais le grand point consiste en ceci. L'auteur prétend tirer de la *moindre action* les lois de la nature; il veut en démontrer l'existence d'un Dieu. Il faudrait donc, non-seulement nous expliquer ce qu'il faut entendre par l'*action*, et nous en donner une certaine estimation mathématique; mais il faudrait encore démontrer

Digitized by Google

plus capable de jeter des doutes sur le dogme si vrai et si nécessaire de l'existence d'un Dieu infiniment sage et infiniment juste, que de réduire toutes les preuves morales et physiques de cette vérité à une formule algébrique. Un théorème géométrique est une vérité nécessaire. Les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, parce que la chose ne peut être autrement. Or la nécessité des choses est précisément l'opposé d'un Dieu infiniment puissant et infiniment libre. Ce qui est nécessaire exclut un choix. C'est dans ce choix des moyens que le grand géomètre Newton trouvait une des convictions les plus frappantes de l'existence de l'Être créateur et gouverneur. Il serait à souhaiter que l'auteur eût plus corrigé qu'il n'a fait cet *Essai de cosmologie*, trop superficiel d'ailleurs pour instruire, et dans lequel il y a trop de vérités combattues, des assertions hasardées, et pas assez de clarté.

Cet *Essai* est suivi d'un Discours sur les différentes figures des astres, qui avait déjà paru, et dont l'auteur a sagement retranché des propositions trop peu vraisemblables sur l'idée qu'il s'était faite de quelques étoiles qu'il faisait ressembler à des meules de moulin. Ce petit traité, purgé de ces singularités qui l'avaient décrié, est plein de connaissances physiques. On voit que l'auteur est très-instruit. Nous n'entrerons point dans le détail de cet ouvrage, parce que toutes ces choses sont connues, et enseignées dans toutes les académies de l'Europe.

Le *Voyage au cercle polaire* vient après le *Discours sur les astres*. C'est un ouvrage bien fait, curieux, et instructif, dont on a déjà rendu compte plusieurs fois; et nous pouvons avancer que ce voyage est le meilleur traité de ce recueil.

que cette estimation est légitime, qu'elle est conforme aux principes incontestables de la raison. M. de Maupertuis nous dit, dans ce *Mémoire*, que l'action d'un corps en mouvement doit être estimée par l'espace parcouru, et la vitesse avec laquelle cet espace a été parcouru. Mais qui autorise M. de Maupertuis à estimer l'action de la sorte? Le P. Malebranche l'estimait par l'espace tout seul; d'autres pourraient vouloir l'estimer par l'espace et le temps; d'autres encore autrement. Il faut donc que l'estimation, qui doit passer pour vraie, et sur laquelle on veut bâtir les preuves de l'existence d'un Dieu, soit premièrement démontrée des principes de la dynamique reçus de tous les philosophes; sans cela, c'est bâtir en l'air un pompeux édifice que le souffle d'un *negatur assumptum* renverse incontinent. L'estimation de M. de Maupertuis peut être vraie; mais cette vérité n'est assurément pas connue. Les plus grands géomètres en sont surpris; ils n'ont jamais ouï parler de cette estimation de l'action. Il y en a eu dans l'Académie royale des sciences de Paris qui ont demandé à M. de Maupertuis la démonstration de ce paradoxe; mais il n'a jamais pu les satisfaire.

En admettant l'estimation de l'action supposée par M. de Maupertuis, c'est encore une grande question si les lois du mouvement et de l'équilibre sont une suite de son *minimum*, ou de sa moindre quantité possible. *Adhuc sub judice lis est*. Il y a des savants qui le nient. On saura à quoi s'en tenir quand la controverse engagée sur cette matière entre MM. de Maupertuis et Koënig sera finie. Quoi qu'il en puisse être, il est indubitable qu'en tout cas cette loi de l'épargne ne serait qu'un corollaire de cette loi générale, que Dieu et la nature donnent toujours la préférence au meilleur et au plus convenable dans leurs opérations. — (Cette note est dans la *Bibliothèque raisonnée*, et peut-être de son rédacteur. Ed.)

Digitized by Google

Les *Éléments de géographie* sont bien inférieurs à ce voyage. Ils paraissent mal intitulés, *Éléments de géographie;* ce sont des *Éléments de la sphère*. On désirerait qu'ils fussent plus approfondis, et que l'auteur eût plus profité de Keill et de Grégori. Cependant, comme ces *Éléments* ont rapport à la figure de la terre, il y a des chapitres intéressants. On a écrit tant de livres sur ces matières, qu'il est bon d'avertir en général les auteurs, que ce n'est pas assez de dire ce que le public sait déjà, et qu'il n'est utile d'écrire que des choses neuves. Un homme est instruit des principes de la géométrie : mais à quoi bon apprendre au public qu'il en est instruit? Nous ne faisons pas cette réflexion pour l'auteur des *Éléments*, mais en général pour tous ceux qui font imprimer ce qu'on a déjà dans tant de volumes.

La *Lettre sur la Comète* serait peut-être dans ce cas d'inutilité, si ce n'était pas un ouvrage où l'auteur a cherché à répandre des agréments. Ce n'est ni une histoire, ni une explication des comètes. L'auteur se sert, dans ce petit ouvrage, du privilége qu'on a dans ces lettres, de ne dire que ce qu'on veut, et d'effleurer les sujets. Il a cru être en droit d'imiter le style de M. de Fontenelle : « Une comète pourrait nous voler notre lune; les comètes pourraient porter leurs attentats jusqu'au soleil; un tempérament mal à propos robuste, » et d'autres expressions pareilles, sont de ce style familier que le genre épistolaire admet, mais dont on doit se garder dans les lettres qu'on écrit au public.

La *Vénus physique*, qui suit, est plus extraordinaire encore que le système des astres changés en meules de moulin. C'est par l'attraction, selon lui, que l'homme se forme dans le ventre de la mère. Un pied gauche attire un pied droit, qui vient se placer au bout de la jambe. L'œil droit attire l'œil qui vient se mettre à gauche. A ces imaginations singulières l'auteur joint des questions qui ne le sont pas moins. Il demande si ce n'est pas un certain instinct, une certaine harmonie préétablie, qui préside à l'union des petites parties du fœtus; si cet instinct n'appartient pas dans le fœtus à un seul atome à l'exclusion de tous les autres.

Cette brochure est d'ailleurs écrite dans un style qui tantôt imite celui de M. de Fontenelle, tantôt celui de l'auteur du *Temple de Gnide*. « J'aimerais mieux, dit-il en parlant des nègres, m'occuper du réveil d'Iris; mille plaisirs précèdent le dernier plaisir. Celle qui l'a charmé s'enflamme du même feu dont il brûle. L'amant heureux parcourt avec rapidité les beautés dont il est ébloui. Il est déjà parvenu à l'endroit le plus délicieux. » Enfin c'est souvent ce qu'a dit Venette dans le *Tableau de l'amour considéré dans l'état du mariage*. Mais ce que personne n'avait jamais imaginé, c'est d'envier en amour le sort des crapauds et des colimaçons. On s'en était tenu jusqu'ici aux moineaux et aux tourterelles. L'auteur a voulu apparemment prévenir par ces images dégoûtantes les effets de ses idées licencieuses.

Il y a une remarque à faire sur ce petit écrit; c'est que l'auteur semble y douter du système qu'il a avancé dans sa cosmologie. « Il ne sait pas, dit-il, lequel fait le plus d'honneur à la nature, d'une écono-

Digitized by Google

mie précise ou d'une profusion superflue. » Peut-être ces systèmes qui se contredisent, ce mélange du style de roman avec la physique, ces peintures plus grossières que voluptueuses, feraient peu d'honneur à la philosophie, si tout cela n'était pas regardé avec juste raison comme un délassement d'esprit plutôt que comme des ouvrages sérieux.

L'auteur fait succéder à cette *Vénus* trop peu *physique* et trop indécente, des *Discours académiques*, qui sont des espèces de compliments, lesquels ne sont pas susceptibles d'extraits. Nous dirons seulement qu'on retrouve toujours un esprit philosophique dans ces discours.

Après cela vient une *Relation d'un voyage dans la Laponie*. Il rapporte une inscription indéchiffrable trouvée sur une pierre. Il dit que cette inscription a probablement l'avantage d'être la plus ancienne de l'univers. Nous ne voyons pas sur quel fondement. L'auteur soupçonne que la Laponie a pu être autrefois sous un autre climat, par les grands changements qui ont pu arriver à la terre. Quand cela serait, pourquoi cette inscription serait-elle la plus ancienne de toutes? Il n'y a d'ailleurs dans ce voyage rien qui pique la curiosité.

On lit ensuite une *Lettre sur les Progrès des Sciences*. Le projet est bien louable, les moyens sont un peu difficiles. Il veut qu'on envoie des vaisseaux précisément sous le pôle; le voyage est hasardeux. Il propose qu'on fasse des cavités dans la terre plus profondes que les pyramides ne sont hautes; qu'on établisse une ville où tout le monde parle latin; qu'on tâche de former des espèces nouvelles : il révoque en doute l'existence des jumarts, quoiqu'on ait vu plusieurs de ces animaux. Il voudrait qu'on accouplât des taureaux et des ânesses; mais c'est un âne dont il s'agit, et qui produit le jumart avec la vache, comme il produit le mulet avec la jument.

Après avoir proposé ces expériences sur les corps, il en propose sur les esprits. Il a recours aux songes pour mieux connaître la nature de l'âme, et il pense qu'avec de l'opium on peut parvenir à mieux démêler la manière dont se forment les idées. Ce projet est rare. L'âme ressemblerait-elle à ces poissons qu'on endort pour les prendre? De là il veut qu'on examine les cerveaux des Patagons, qui ont, dit-il, douze pieds de haut. Il nous semble que d'habiles anatomistes-géomètres ont fait voir que des hommes de cette taille ne pourraient exécuter les mouvements de nos corps. Connaître l'âme avec de l'opium, et disséquer des têtes de géants, sont assurément des moyens nouveaux pour l'avancement des sciences. On pourrait mettre ces projets à côté de ceux de M. Caritidès, et ce serait encore à Caritidès qu'on ferait tort.

Ce projet est suivi de *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues*. L'auteur aurait dû dire plutôt sur *l'origine des idées;* car il n'est point parlé dans cet écrit de la manière dont les divers temps des verbes, les conjugaisons, les déclinaisons, les substantifs, les adjectifs, qui font le fondement de toutes les langues, se sont établis. L'ouvrage est obscur; et nous n'avons pu découvrir ni l'ordre, ni le but, ni l'utilité de cette dissertation.

L'auteur introduit des signes à la place des mots, et une espèce

Digitized by Google

d'algèbre à la place des phrases. Il suppose, par exemple, qu'un homme qui verrait la mer pour la première fois, exprimerait cette idée par une R, et la vue d'un arbre par un A, et celle d'un cheval par un B; et qu'ensuite lorsqu'il se souviendrait d'avoir vu un cheval, un arbre, et la mer, il se servît d'autres signes.

On ne voit pas ce qu'on gagnerait à cette étrange manière de s'exprimer; et il n'est ni dans la nature, ni dans la raison, de changer le signe de la chose qu'on a vue, pour dire qu'on se souvient de l'avoir vue. Ce serait un moyen sûr de n'être entendu de personne, et de ne s'entendre pas soi-même.

On peut dire hardiment que de telles hypothèses sont l'abus de la philosophie. C'est vouloir inutilement embrouiller les idées les plus simples et les plus communes.

Tout le monde sait assez ce que c'est que la mémoire et le ressouvenir. L'auteur les appelle des « perceptions, qui, au lieu de différer par leurs parties, ne diffèrent que par une espèce d'affaiblissement dans le tout. » Quel est l'homme qui reconnaîtrait la mémoire à une définition si bizarre? En vérité il est permis de dire que le précepteur du bourgeois gentilhomme, qui lui enseigne qu'on fait la moue en prononçant un U, dit quelque chose de plus raisonnable et de plus intelligible.

La formation des langues tient sans doute à une logique et a une métaphysique naturelle, dont les premiers principes sont dans tous les hommes. C'est par cette raison qu'ils ont tous distingué les temps, les cas, les choses générales, les particulières, les positives, les abstraites. Si on veut s'instruire sur cette matière, il faut lire ce que Locke en dit dans son *Essai sur l'entendement humain*.

L'auteur de la petite dissertation dont nous rendons compte, sur l'*Origine des langues*, aurait dû s'exprimer dans la sienne avec plus d'exactitude et de clarté. Il se sert toujours du mot de *verdeur* pour exprimer le *vert*, mais la *verdeur* n'est jamais employée en ce sens; de même qu'on ne dit point *rougeur* pour exprimer la couleur *rouge*, ni *grisaille* pour exprimer la couleur *grise*. Il y a plusieurs autres fautes de langage auxquelles nous ne nous arrêtons pas.

Le dernier des ouvrages que contient ce recueil, est un *Essai de Philosophie morale*. Nous craignons qu'il n'y ait encore plus de bizarrerie que de morale et de philosophie.

Il s'agit du bonheur et du malheur. Le sujet est intéressant; mais il cesse de l'être, dès qu'on veut le traiter en lemmes et théorèmes. On courrait risque de faire mauvaise chère, si on recommandait à son cuisinier de faire rôtir une poularde en raison composée des tours de broche et de l'intensité du feu. La géométrie est faite pour mesurer des espaces, et non pour évaluer des sentiments. Il n'en est pas des affections de notre âme comme d'un compte d'arithmétique. L'auteur se trompe bien étrangement quand il dit : « Si la somme des biens et des maux sont égales, on ne peut appeler celui auquel est tombé un tel partage, heureux ni malheureux. Le néant vaut son être. » Cette proposition est vraie en algèbre; et il est certain que le bien d'un

Digitized by Google

homme qui doit autant qu'il a, est égal à zéro; mais il n'en est pas de même d'un homme qui a senti également le plaisir et la peine. Son âme n'en existe pas moins, au lieu que la fortune de l'autre n'existe pas. Ce n'est point à de pareils calculs que le cœur humain est soumis. Ce n'est pas assez de mettre dans la balance des portions égales de plaisirs et de peines (s'il en est); il faut y joindre l'attachement naturel à la vie, et surtout l'espérance. Il faut songer qu'un plaisir présent l'emporte sur toutes les peines passées. Il faut songer que le bonheur et le malheur n'est point une somme de sentiments qu'on a éprouvés, mais le sentiment que l'on éprouve dans le moment présent.

La vraie philosophie consiste à regarder l'homme comme une machine animée, que Dieu conduit à son but par l'attrait du plaisir, et par la crainte de la douleur. C'est être déclamateur, et non philosophe, que de regarder l'homme en général comme plus sujet à la douleur qu'au plaisir. Si on voulait être juste, on conviendrait que les sensations agréables font une partie de notre nature, qu'elles sont attachées à l'usage continuel de nos sens, et que la douleur n'est jamais qu'un accident. Il est vrai que ces accidents sont très-communs, et c'est surtout notre faute. Par exemple, la nature a attaché un plaisir très-réel à prendre la nourriture nécessaire pour le soutien de notre vie; et c'est presque toujours notre faute, quand ce plaisir nous cause des maladies. L'usage de nos yeux est un plaisir continuel : en un mot, toutes les fonctions de nos sens sont autant de bienfaits du Créateur. Il n'entre naturellement aucune sensation de douleur dans l'exercice de nos facultés. Nous sommes donc universellement heureux par notre nature, et uniquement malheureux par accident.

Quelque grands, quelque innombrables que soient ces accidents, la nature leur fournit un contre-poids, qui est l'espérance; voilà pourquoi, sur cent mille personnes, il n'y en a pas deux qui désirent sérieusement sortir de la vie.

Il semble que l'auteur cherche à confondre les idées les plus connues. Il regarde l'ambition comme un plaisir du corps, et dans les plaisirs de l'âme il ne compte pas l'amitié.

Après avoir proposé de se tuer, pour éviter les accidents de cette vie, l'auteur propose aussi le christianisme. Il examine la vérité de la religion chrétienne; mais après avoir prouvé Dieu par l'algèbre, il croit que la religion n'est pas rigoureusement démontrable. Il dit aussi que les dogmes de cette religion ne sont pas impossibles, et il finit par souhaiter le bonheur éternel.

Digitized by Google

DÉFENSE
DE MILORD BOLINGBROKE,

PAR LE DOCTEUR GOODNATUR'D WELLWISHER,
CHAPELAIN DU COMTE DE CHESTERFIELD.

(1752.)

C'est un devoir de défendre la mémoire des morts illustres; on prendra donc ici en main la cause de feu milord Bolingbroke, insulté dans quelques journaux à l'occasion de ses excellentes lettres qu'on a publiées.

Il est dit dans ces journaux que son nom ne doit point avoir d'autorité en matière de religion et de morale. Quant à la morale, celui qui a fourni à l'admirable Pope tous les principes de son *Essai sur l'homme* est sans doute le plus grand maître de sagesse et de mœurs qui ait jamais été : quant à la religion, il n'en a parlé qu'en homme consommé dans l'histoire et dans la philosophie. Il a eu la modestie de se renfermer dans la partie historique, soumise à l'examen de tous les savants; et l'on doit croire que si ceux qui ont écrit contre lui avec tant d'amertume avaient bien examiné ce que l'illustre Anglais a dit, ce qu'il pouvait dire, et ce qu'il n'a point dit, ils auraient plus ménagé sa mémoire.

Milord Bolingbroke n'entrait point dans des discussions théologiques à l'égard de Moïse; nous suivrons son exemple ici en prenant sa défense.

Nous nous contenterons de remarquer que la foi est le plus sûr appui des chrétiens, et que c'est par la foi seule que l'on doit croire les histoires rapportées dans le *Pentateuque*. S'il fallait citer ces livres au tribunal seul de la raison, comment pourrait-on jamais terminer les disputes qu'ils ont excitées? La raison n'est-elle pas impuissante à expliquer comment le serpent parlait autrefois; comment il séduisit la mère des hommes; comment l'ânesse de Balaam parlait à son maître, et tant d'autres choses sur lesquelles nos faibles connaissances n'ont aucune prise? La foule prodigieuse de miracles qui se succèdent rapidement les uns aux autres n'épouvante-t-elle pas la raison humaine? Pourra-t-elle comprendre, quand elle sera abandonnée à ses propres lumières, que les prêtres des dieux d'Égypte aient opéré les mêmes prodiges que Moïse envoyé du vrai Dieu; qu'ils aient, par exemple, changé toutes les eaux d'Égypte en sang, après que Moïse eut fait ce changement prodigieux? Et quelle physique, quelle philosophie suffirait à expliquer comment ces prêtres égyptiens purent trouver encore des eaux à métamorphoser en sang, lorsque Moïse avait déjà fait cette métamorphose?

Certes, si nous n'avions pour guide que la lumière faible et trem-

Digitized by Google

blante de l'entendement humain, il y a peu de pages dans le *Pentateuque* que nous puissions admettre, suivant les règles établies par les hommes pour juger des choses humaines. D'ailleurs tout le monde avoue qu'il est impossible de concilier la chronologie confuse qui règne dans ce livre; tout le monde avoue que la géographie n'y est pas exacte en beaucoup d'endroits : les noms des villes qu'on y trouve, lesquelles ne furent pourtant appelées de ces noms que longtemps après, font encore beaucoup de peine, malgré la torture qu'on s'est donnée pour expliquer des passages si difficiles.

Quand milord Bolingbroke a appliqué les règles de sa critique au livre du *Pentateuque*, il n'a point prétendu ébranler les fondements de la religion; et c'est dans cette vue qu'il a séparé le dogmatique d'avec l'historique, avec une circonspection qui devrait lui tenir lieu d'un très-grand mérite auprès de ceux qui l'ont voulu décrier. Ce puissant génie a prévenu ses adversaires en séparant la foi de la raison, ce qui est la seule manière de terminer toutes ces disputes. Beaucoup de savants hommes avant lui, et surtout le P. Simon, ont été de son sentiment; ils ont dit qu'il importait peu que Moïse lui-même eût écrit la *Genèse* et l'*Exode*, ou que des prêtres eussent recueilli, dans des temps postérieurs, les traditions que Moïse avait laissées. Il suffit qu'on croie en ces livres avec une foi humble et soumise, sans qu'on sache précisément quel est l'auteur à qui Dieu seul les a visiblement inspirés pour confondre la raison.

Les adversaires du grand homme dont nous prenons ici la défense disent « qu'il est aussi bien prouvé que Moïse est l'auteur du *Penta-* « *teuque*, qu'il l'est qu'Homère a fait l'*Iliade*. » Ils permettront qu'on leur réponde que la comparaison n'est pas juste. Homère ne cite dans l'*Iliade* aucun fait qui se soit passé longtemps après lui. Homère ne donne point à des villes, à des provinces, des noms qu'elles n'avaient pas de son temps. Il est donc clair que si on ne s'attachait qu'aux règles de la critique profane, on serait en droit de présumer qu'Homère est l'auteur de l'*Iliade*, et non pas que Moïse est l'auteur du *Pentateuque*. La soumission seule à la religion tranche toutes ces difficultés; et je ne vois pas pourquoi milord Bolingbroke, soumis à cette religion comme un autre, a été si vivement attaqué.

On affecte de le plaindre de n'avoir point lu Abbadie. A qui fait-on ce reproche? A un homme qui avait presque tout lu; à un homme qui le cite[1]. Il méprisait beaucoup Abbadie, j'en conviens; et j'avouerai qu'Abbadie n'était pas un génie à mettre en parallèle avec le vicomte de Bolingbroke. Il défend quelquefois la vérité avec les armes du mensonge; il a eu sur la Trinité des sentiments que nous avons jugés erronés, et enfin il est mort en démence à Dublin.

On reproche au lord Bolingbroke de n'avoir point lu le livre de l'abbé Houteville, intitulé : *La vérité de la Religion chrétienne prouvée par les faits*. Nous avons connu l'abbé Houteville. Il vécut longtemps chez un fermier général qui avait un fort joli sérail; il fut en-

1. Page 94 du tome Ier de ses *Lettres*; à Londres, chez Miller.

Digitized by Google

suite secrétaire de ce fameux cardinal Dubois, qui ne voulut jamais recevoir les sacrements à la mort, et dont la vie a été publique. Il dédia son livre au cardinal d'Auvergne, abbé de Cluni, *propter Clunes*. On rit beaucoup à Paris, où j'étais alors (en 1722), et du livre et de la dédicace; et on sait que les objections qui sont dans ce livre, contre la religion chrétienne, étant malheureusement beaucoup plus fortes que les réponses, ont fait une impression funeste, dont nous voyons tous les jours les effets avec douleur.

Milord Bolingbroke avance que depuis longtemps le christianisme tombe en décadence. Ses adversaires ne l'avouent-ils pas aussi? ne s'en plaignent-ils pas tous les jours? Nous prendrons ici la liberté de leur dire, pour le bien de la cause commune, et pour le leur propre, que ce ne sera jamais par des invectives, par des manières de parler méprisantes, jointes à de très-mauvaises raisons, qu'on ramènera l'esprit de ceux qui ont le malheur d'être incrédules. Les injures révoltent tout le monde, et ne persuadent personne. On fait trop légèrement des reproches de débauche et de mauvaise conduite à des philosophes qu'on devrait seulement plaindre de s'être égarés dans leurs opinions.

Par exemple les adversaires de milord Bolingbroke le traitent de débauché, parce qu'il communique à milord Cornsbury ses pensées sur l'histoire.

On ne voit pas quel rapport cette accusation peut avoir avec son livre. Un homme qui du fond d'un sérail écrirait en faveur du concubinage, un usurier qui ferait un livre en faveur de l'usure, un Apicius qui écrirait sur la bonne chère, un tyran ou un rebelle qui écrirait contre les lois; de pareils hommes mériteraient sans doute qu'on accusât leurs mœurs d'avoir dicté leurs écrits. Mais un homme d'État tel que milord Bolingbroke, vivant dans une retraite philosophique, et faisant servir son immense littérature à cultiver l'esprit d'un seigneur digne d'être instruit par lui, ne méritait certainement pas que des hommes qui doivent se piquer de décence imputassent à ses débauches passées des ouvrages qui n'étaient que le fruit d'une raison éclairée par des études profondes.

Dans quel cas est-il permis de reprocher à un homme les désordres de sa vie? C'est dans ce seul cas-ci peut-être, quand ses mœurs démentent ce qu'il enseigne. On aurait pu comparer les sermons d'un fameux prédicateur de notre temps avec les vols qu'il avait faits à milord Galloway [1], et avec ses intrigues galantes. On aurait pu comparer les sermons du célèbre curé des Invalides [2], et de Fantin, curé de Versailles, avec les procès qu'on leur fit pour avoir séduit et volé leurs pénitentes. On aurait pu comparer les mœurs de tant de papes et d'évêques avec la religion qu'ils soutenaient par le fer et par le feu; on aurait pu mettre d'un côté leurs rapines, leurs bâtards, leurs assassinats, et de l'autre leurs bulles et leurs mandements. C'est dans de pareilles

1. Milord Galloway, autrefois comte de Ruvigny, était né Français, et devint pair d'Angleterre. (Éd.)
2. Il s'appelait La Chetardie. (Éd.)

Digitized by Google

occasions qu'on est excusable de manquer à la charité, qui nous ordonne de cacher les fautes de nos frères. Mais qui a dit au détracteur de milord Bolingbroke qu'il aimait le vin et les filles? Et quand il les aurait aimées, quand il aurait eu autant de concubines que David, que Salomon, ou le Grand-Turc, en connaîtrait-on davantage le véritable auteur du *Pentateuque?*

Nous convenons qu'il n'y a que trop de déistes. Nous gémissons de voir que l'Europe en est remplie. Ils sont dans la magistrature, dans les armées, dans l'Église, auprès du trône et sur le trône même. La littérature en est surtout inondée; les académies en sont pleines. Peut-on dire que ce soit l'esprit de débauche, de licence, d'abandonnement à leurs passions qui les réunit? Oserons-nous parler d'eux avec un mépris affecté? Si on les méprisait tant, on écrirait contre eux avec moins de fiel; mais nous craignons beaucoup que ce fiel qui est trop réel, et ces airs de mépris qui sont si faux, ne fassent un effet tout contraire à celui qu'un zèle doux et charitable, soutenu d'une doctrine saine et d'une vraie philosophie, pourrait produire.

Pourquoi traiterons-nous plus durement les déistes, qui ne sont point idolâtres, que les papistes, à qui nous avons tant reproché l'idolâtrie? On sifflerait un jésuite qui dirait aujourd'hui que c'est le libertinage qui fait des protestants. On rirait d'un protestant qui dirait que c'est la dépravation des mœurs qui fait aller à la messe. De quel droit pouvons-nous donc dire à des philosophes adorateurs d'un dieu, qui ne vont ni à la messe ni au prêche, que ce sont des hommes perdus de vices?

Il arrive quelquefois que l'on ose attaquer avec des invectives indécentes des personnes qui, à la vérité, sont assez malheureuses pour se tromper, mais dont la vie pourrait servir d'exemple à ceux qui les attaquent. On a vu des journalistes qui ont même porté l'impudence jusqu'à désigner injurieusement les personnes les plus respectables de l'Europe et les plus puissantes. Il n'y a pas longtemps que, dans un papier public, un homme emporté par un zèle indiscret [1] ou par quelque autre motif, fit une étrange sortie sur ceux qui pensent « que de sages lois, la discipline militaire, un gouvernement équitable, et des exemples vertueux, peuvent suffire pour gouverner les hommes, en laissant à Dieu le soin de gouverner les consciences. »

Un très-grand homme [2] était désigné dans cet écrit périodique en termes bien peu mesurés. Il pouvait se venger comme homme; il pouvait punir comme prince; il répondit en philosophe : « Il faut que ces misérables soient bien persuadés de nos vertus, et surtout de notre indulgence, puisqu'ils nous outragent sans crainte avec tant de brutalité. »

Une telle réponse doit bien confondre l'auteur, quel qu'il soit, qui,

1. Il s'agit de Formey, qui, tome XI de la *Nouvelle Bibliothèque germanique*, page 78, dans un article sur les *Œuvres de Zimmermann*, avait fait une sortie indécente contre l'incrédulité et les incrédules. (*Note de M. Beuchot.*)

2. Le roi de Prusse Frédéric le Grand. (ED.)

Digitized by Google

en combattant pour la cause du christianisme, a employé des armes si odieuses. Nous conjurons nos frères de se faire aimer pour faire aimer notre religion.

Que peuvent penser en effet un prince appliqué, un magistrat chargé d'années, un philosophe qui aura passé ses jours dans son cabinet, en un mot tous ceux qui auront eu le malheur d'embrasser le déisme par les illusions d'une sagesse trompeuse, quand ils voient tant d'écrits où on les traite de cerveaux évaporés, de petits-maîtres, de gens à bons mots et à mauvaises mœurs? Prenons garde que le mépris et l'indignation que de pareils écrits leur inspirent ne les affermissent dans leurs sentiments.

Ajoutons un nouveau motif à ces considérations, c'est que cette foule de déistes qui couvre l'Europe est bien plus près de recevoir nos vérités que d'adopter les dogmes de la communion romaine. Ils avouent tous que notre religion est plus sensée que celle des papistes. Ne les éloignons donc pas, nous qui sommes les seuls capables de les ramener; ils adorent un dieu, et nous aussi; ils enseignent la vertu, et nous aussi. Ils veulent qu'on soit soumis aux puissances, qu'on traite tous les hommes comme des frères; nous pensons de même, nous partons des mêmes principes. Agissons donc avec eux comme des parents qui ont entre les mains les titres de la famille, et qui les montrent à ceux qui, descendus de la même origine, savent seulement qu'ils ont le même père, mais qui n'ont point les papiers de la maison.

Un déiste est un homme qui est de la religion d'Adam, de Sem, de Noé. Jusque-là il est d'accord avec nous. Disons-lui : « Vous n'avez qu'un pas à faire de la religion de Noé aux préceptes donnés à Abraham. Après la religion d'Abraham, passez à celle de Moïse, à celle du Messie; et, quand vous aurez vu que la religion du Messie a été corrompue, vous choisirez entre Wiclef, Luther, Jean Hus, Calvin, Mélanchthon, Œcolampade, Zuingle, Storck, Parker, Servet, Socin, Fox, et d'autres réformateurs : ainsi vous aurez un fil qui vous conduira dans ce grand labyrinthe depuis la création de la terre jusqu'à l'année 1752. » S'il nous répond qu'il a lu tous ces grands hommes, et qu'il aime mieux être de la religion de Socrate, de Platon, de Trajan, de Marc-Aurèle, de Cicéron, de Pline, etc., nous le plaindrons, nous prierons Dieu qu'il l'illumine, et nous ne lui dirons point d'injures. Nous n'en disons point aux musulmans, aux disciples de Confucius. Nous n'en disons point aux Juifs mêmes, qui ont fait mourir notre dieu par le dernier supplice; au contraire, nous commerçons avec eux, nous leur accordons les plus grands priviléges. Nous n'avons donc aucune raison pour crier avec tant de fureur contre ceux qui adorent un dieu avec les musulmans, les Chinois, les Juifs, et nous, et qui ne reçoivent pas plus notre théologie que toutes ces nations ne la reçoivent.

Nous concevons bien qu'on ait poussé des cris terribles dans le temps que d'un côté on vendait les indulgences et les bénéfices, et que de l'autre on dépossédait des évêques, et qu'on forçait les portes des cloîtres. Le fiel coulait alors avec le sang; il s'agissait de conserver ou de

Digitized by Google

détruire des usurpations : mais nous ne voyons pas que ni milord Bolingbroke, ni milord Shaftesbury, ni l'illustre Pope, qui a immortalisé les principes de l'un et de l'autre, aient voulu toucher à la pension d'aucun ministre du saint Évangile. Jurieu fit bien ôter une pension à Bayle; mais jamais l'illustre Bayle ne songea à faire diminuer les appointements de Jurieu. Demeurons donc en repos. Prêchons une morale aussi pure que celle des philosophes, adorateurs d'un dieu, qui, d'accord avec nous dans ce grand principe, enseignent les mêmes vertus que nous, sur lesquelles personne ne dispute; mais qui n'enseignent pas les mêmes dogmes, sur lesquels on dispute depuis dix-sept cents ans, et sur lesquels on disputera encore.

AVERTISSEMENT

SUR LA

NOUVELLE HISTOIRE DE LOUIS XIV.

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* prépare une nouvelle édition de cet ouvrage qui était la suite d'une histoire universelle depuis Charlemagne, de laquelle il a paru quelques fragments dans le *Mercure* et dans d'autres papiers publics. L'objet de ce travail était de joindre aux révolutions des empires celles des mœurs et de l'esprit humain, plutôt que de donner une suite d'époques et de dates sur lesquelles on a assez de secours. Toute la partie qui regarde les arts depuis Charlemagne, et celle de l'histoire publique depuis François Ier, ont été perdues [1]. Si quelqu'un est en possession de ce manuscrit encore imparfait, et qui ne peut guère servir qu'à son auteur, il est prié très-instamment de vouloir bien le lui remettre.

A l'égard du *Siècle de Louis XIV*, l'édition qu'on en a donnée à Berlin n'est qu'un essai qui ne peut être conduit à quelque perfection que par le secours des personnes instruites qui ont la bonté de communiquer leurs lumières à l'auteur. Il a déjà reçu beaucoup de remarques importantes tant de France que des pays étrangers. Le grand nombre de vérités dont cet essai est plein, et l'impartialité assez connue avec laquelle elles sont énoncées, semblent inviter les lecteurs à faire part à l'auteur des connaissances particulières qu'ils peuvent avoir. L'histoire du siècle de Louis XIV doit être en quelque façon l'ouvrage du public.

On sent assez combien pénible et délicate est l'entreprise d'écrire l'histoire de son temps. Celui qui parle d'Alexandre n'a qu'à suivre tranquillement Quinte-Curce; mais ici il faut s'écarter de presque tous ceux qui ont composé l'histoire de Louis XIV; aucun d'eux n'a écrit à Paris; aucun n'a été à portée de consulter les courtisans, les

1. Un manuscrit donné par Voltaire à Frédéric avait été pris par les hussards autrichiens en 1745. (ED.)

Digitized by Google

généraux et les ministres de ce monarque; aucun n'a puisé dans les sources; c'est un avantage que l'auteur de cet essai a eu. Il faut qu'il y joigne celui d'être éclairé sur quelques méprises où il est tombé en suivant des opinions reçues.

Ces secours le mettront à portée de laisser au public un monument devenu nécessaire. Les chapitres qui regardent les arts peuvent aisément recevoir des accroissements. On a ajouté à la liste raisonnée des écrivains de ce siècle plus de trente articles. On a fait une liste semblable des maréchaux de France, et le corps de l'ouvrage est réformé et augmenté dans des endroits importants. On y verra les véritables causes de la paix de Riswick, et de la condescendance qu'eut Louis XIV de reconnaître Jacques III, après la mort de Jacques II; le noble regret qu'il témoigna de la mort de Ruyter; enfin un grand nombre de traits qui, en caractérisant les hommes et les temps, sont ce que l'histoire a de plus précieux.

Il est inutile de dire qu'on a rétabli l'orthographe des noms; qu'on a rendu le titre de pensionnaire d'Amsterdam à un homme qu'on avait cru bourgmestre; qu'on spécifie le temps où le parlement complimenta le cardinal Mazarin par députés. Plusieurs petites fautes de cette nature, qui sont proprement la matière d'un *errata*, sont exactement corrigées.

L'auteur de cet essai s'intéresse trop à la littérature pour ne pas saisir cette occasion d'avertir le public que M. le comte Algaroti a fait réimprimer à Berlin ses *Dialoghi sopra la luce, i colori e l'attrazione.* On va donner à Venise une nouvelle édition de cet ouvrage avec un recueil de lettres de la même main, On ne se tromperait pas, si on mettait à la tête de pareils livres :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.
(Horace, *Art poét.*, 343.)

TAYLOR INST. OXFORD

AVERTISSEMENT.

(EXTRAIT DU MERCURE, NOVEMBRE 1752.)

On mettra en vente incessamment à Leipzig une nouvelle édition du siècle de Louis XIV, augmentée de près d'un tiers, et qui ne contiendra pourtant que deux volumes portatifs. La première édition de Berlin, incomplète et remplie de fautes, comme le sont presque toutes les premières éditions, a du moins servi à faire parvenir à l'auteur beaucoup de remarques, d'anecdotes et d'instructions très-importantes en tout genre, dont il a fait usage dans la nouvelle édition, qu'il revoit avec soin. Les libraires qui se sont hâtés d'imprimer suivant la première de Berlin, auraient dû au moins le consulter. Il leur aurait fourni volontiers toutes les additions et les changements; et la magnifique édition d'Angleterre ne serait pas, comme elle l'est, une entreprise inutile.

Digitized by Google

C'est un abus intolérable que des libraires impriment un auteur sans sa permission. Voilà comme on a donné depuis peu une partie d'une histoire universelle du même écrivain, tronquée, défigurée, et remplie de fautes absurdes. C'est avec la même infidélité qu'on s'est empressé d'imprimer la tragédie de *Rome sauvée* ou *Catilina*, que des éditeurs clandestins avaient transcrite à la hâte aux représentations. Ils ont vendu ce manuscrit à un malheureux libraire, et y ont inséré plus de cinquante vers de leur façon, après avoir défiguré le reste de l'ouvrage. Si le libraire avait eu seulement le bon sens d'avertir l'auteur, il lui aurait envoyé la véritable pièce pour l'empêcher de tromper le public : mais presque tous ses ouvrages ont été ainsi traités.

Il tâche au moins de remédier à cet abus par l'édition exacte qu'on fait à Leipzig du *Siècle de Louis XIV*.

Toutes les fautes typographiques y sont corrigées, et les noms propres rétablis. Quelques erreurs dans lesquelles on était tombé y sont réformées. Par exemple, on lit dans quelques éditions contrefaites à la hâte, sur les premiers exemplaires sortis de Berlin, qu'il y a des esclaves à la base de la statue de la place de Vendôme;

Que le président Périgni était sous-précepteur de Louis XIV;

Que le parlement complimenta le cardinal Mazarin en 1653;

Que le marquis de Marivaux se plaignit au roi, et qu'un détachement du régiment de la marine fut battu par les fanatiques des Cévennes.

Il n'y a point d'esclaves au pied de la statue de la place de Vendôme. Ce fut au retour de l'île des Faisans que le parlement députa au cardinal Mazarin. Le président Périgni fut précepteur de *Monseigneur*, fils unique de Louis XIV. Ce ne fut point M. de Marivaux à qui Louis XIV fit la réponse dont il est parlé. Ce n'est point le régiment de la marine, mais des troupes de la marine, c'est-à-dire destinées à servir sur des vaisseaux, qui eurent affaire aux fanatiques.

Ce serait peu de chose que la réformation de ces fautes légères, corrigées même dans un grand nombre des exemplaires de Berlin; mais il importe d'être détrompé des erreurs capitales dont toutes les histoires volumineuses de Louis XIV fourmillent à chaque page : il importe de connaître les véritables motifs de la paix de Riswick, les circonstances glorieuses de celle de Nimègue; les services que le maréchal d'Harcourt rendit en Espagne, et jusqu'à quel point il disposa les esprits; les nouvelles recherches qu'on a faites sur le prisonnier au masque de fer; enfin des pièces originales écrites de la main de Louis XIV, qui servent à faire connaître son caractère et à le rendre bien respectable.

Outre ces particularités intéressantes, les chapitres concernant les arts et les progrès de l'esprit humain, principal objet de cet ouvrage, sont augmentés d'articles également curieux et utiles.

On n'attendra pas longtemps cette édition. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'avertir les libraires, qui voudront la contrefaire, de s'y conformer, et de demander à l'auteur ses instructions, en cas que par la suite il ait quelque chose à réformer à cet ouvrage.

Digitized by Google

HISTOIRE
DU DOCTEUR AKAKIA
ET
DU NATIF DE SAINT-MALO[1].

(1752-1753.)

Le natif de Saint-Malo ayant été attaqué longtemps d'une maladie chronique appelée en grec *philotimie*, et par d'aucuns *philocratie*, elle lui porta si violemment au cerveau, et il eut de tels accès qu'il écrivit contre les médecins et contre les preuves de l'existence de Dieu. Tantôt il s'imaginait qu'il perçait la terre jusqu'au centre, tantôt qu'il bâtissait une ville latine. Quelquefois même il avait des révélations sur la connaissance de l'âme en disséquant des singes. Enfin il en vint au point de se croire une fois plus grand qu'un géant du siècle passé, nommé Leibnitz, quoiqu'il n'eût pas tout à fait cinq pieds de haut. Un de ses anciens camarades, Suisse de nation[2], professeur à la Haye, touché de son triste état, alla le voir pour lui montrer sa juste mesure. Le natif de Saint-Malo, au lieu de reconnaître l'important service du Suisse, le déclara faussaire, et perturbateur de la *Morotimie*.

Le médecin Akakia, voyant que le natif de Saint-Malo était parvenu à son dernier période, composa pour sa guérison le petit remède anodin suivant, qu'il lui fit présenter *secundum artem*, avec toute la discrétion imaginable, pour ne pas effaroucher les humeurs peccantes.

Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape. — Rien n'est plus commun aujourd'hui que de jeunes auteurs ignorés, qui mettent sous des noms connus des ouvrages peu dignes de l'être. Il y a des charlatans de toute espèce. En voici un qui a pris le nom d'un président d'une très-illustre académie, pour débiter des drogues assez singulières. Il est démontré que ce n'est pas le respectable président qui est l'auteur des livres qu'on lui attribue; car cet admirable philosophe qui a découvert que la nature agit toujours par les lois les plus simples, et qui ajoute si sagement qu'elle va toujours à l'épargne, aurait certainement épargné au petit nombre de lecteurs capables de le lire, la peine de lire deux fois la même chose dans le livre intitulé ses *OEuvres*, et dans celui qu'on appelle ses *Lettres*. Le tiers au moins de ce volume est copié mot pour mot dans l'autre. Ce grand homme, si éloigné du charlatanisme, n'aurait point donné au public des lettres qui n'ont été

1. Maupertuis, né à Saint-Malo en 1698. (ÉD.)
2. Kœnig (Samuel), né en 1712 à quatre lieues de Francfort. (ÉD.)

Digitized by Google

écrites à personne, et surtout ne serait point tombé dans certaines petites fautes qui ne sont pardonnables qu'à un jeune homme.

Je crois, autant qu'il est possible, que ce n'est point l'intérêt de ma profession qui me fait parler ici; mais on me pardonnera de trouver un peu fâcheux que cet écrivain traite les médecins comme ses libraires. Il prétend nous faire mourir de faim. Il ne veut pas qu'on paye les médecins, quand malheureusement le malade ne guérit point. « On ne paye point, dit-il[1], un peintre qui a fait un mauvais tableau. » O jeune homme! que vous êtes dur et injuste! Le duc d'Orléans, régent de France, ne paya-t-il pas magnifiquement le barbouillage dont Coypel orna la galerie du Palais-Royal? Un client prive-t-il d'un juste salaire son avocat, parce qu'il a perdu sa cause? Un médecin promet ses soins, et non la guérison. Il fait ses efforts, et on les lui paye. Quoi! seriez-vous jaloux, même des médecins?

Que dirait, je vous prie, un homme qui aurait, par exemple, douze cents ducats de pension pour avoir parlé de mathématique et de métaphysique, pour avoir disséqué deux crapauds, et s'être fait peindre avec un bonnet fourré, si le trésorier venait lui tenir ce langage : « Monsieur, on vous retranche cent ducats pour avoir écrit qu'il y a des astres faits comme des meules de moulin; cent autres ducats pour avoir écrit qu'une comète viendra *voler* notre lune, et porter ses *attentats jusqu'au soleil* même; cent autres ducats pour avoir imaginé que des comètes *toutes d'or et de diamant* tomberont sur la terre : vous êtes taxé à trois cents ducats pour avoir affirmé que les enfants se forment par attraction dans le ventre de la mère[2], que l'œil gauche attire la jambe droite[3], etc.? On ne peut vous retrancher moins de quatre cents ducats, pour avoir imaginé de connaître la nature de l'âme par le moyen de l'opium, et en disséquant des têtes de géants, etc., etc. » Il est clair que le pauvre philosophe perdrait de compte fait toute sa pension. Serait-il bien aise après cela que nous autres médecins, nous nous moquassions de lui, et que nous assurassions que les récompenses ne sont faites que pour ceux qui écrivent des choses utiles, et non pas pour ceux qui ne sont connus dans le monde que par l'envie de se faire connaître?

Ce jeune homme inconsidéré reproche à mes confrères les médecins de n'être pas assez hardis. Il dit que c'est au hasard et aux nations sauvages qu'on doit les seuls spécifiques connus, et que les médecins n'en ont pas trouvé un. Il faut lui apprendre que c'est la seule expérience qui a pu enseigner aux hommes les remèdes que fournissent les plantes. Hippocrate, Boerhaave, Chirac et Senac n'auraient jamais certainement deviné, en voyant l'arbre du quinquina, qu'il doit guérir la fièvre, ni en voyant la rhubarbe, qu'elle doit purger, ni en voyant des pavots, qu'ils doivent assoupir. Ce qu'on appelle *hasard* peut seul conduire à la découverte des propriétés des plantes, et les médecins ne peuvent faire autre chose que de conseiller ces remèdes suivant les

1. Page 124. — 2. Dans les *Œuvres* et les *Lettres* de M. de Maupertuis.
3. Voy. la *Vénus physique*.

Digitized by Google

occasions. Ils en inventent beaucoup avec le secours de la chimie. Ils ne se vantent pas de guérir toujours; mais ils se vantent de faire tout ce qu'ils peuvent pour soulager les hommes. Le jeune plaisant qui les traite si mal a-t-il rendu autant de services au genre humain que celui qui tira, contre toute apparence, des portes du tombeau le maréchal de Saxe après la victoire de Fontenoy?

Notre jeune raisonneur prétend qu'il faut que les médecins ne soient plus qu'empiriques[1], et leur conseille de bannir la théorie. Que diriez-vous d'un homme qui voudrait qu'on ne se servît plus d'architectes pour bâtir des maisons, mais seulement de maçons qui tailleraient des pierres au hasard?

Il donne aussi le sage conseil de négliger l'anatomie[2]. Nous aurons cette fois-ci les chirurgiens pour nous. Nous sommes seulement étonnés que l'auteur qui a eu quelques petites obligations aux chirurgiens de Montpellier, dans des maladies qui demandaient une grande connaissance de l'intérieur de la tête et de quelques autres parties du ressort de l'anatomie, en ait si peu de reconnaissance.

Le même auteur, peu savant apparemment dans l'histoire, en parlant de rendre les supplices des criminels utiles, et de faire sur leurs corps des expériences, dit que cette proposition n'a jamais été exécutée[3] : il ignore ce que tout le monde sait, que du temps de Louis XI on fit pour la première fois en France, sur un homme condamné à mort, l'épreuve de la taille; que la feue reine d'Angleterre fit essayer l'inoculation de la petite vérole sur quatre criminels, et qu'il y a d'autres exemples pareils.

Mais si notre auteur est ignorant, on est obligé d'avouer qu'il a en récompense une imagination singulière. Il veut, en qualité de physicien, que nous nous servions de la force centrifuge pour guérir une apoplexie[4], et qu'on fasse pirouetter le malade. L'idée, à la vérité, n'est pas de lui; mais il lui donne un air fort neuf.

Il nous conseille[5] d'enduire un malade de poix résine, ou de percer sa peau avec des aiguilles. S'il exerce jamais la médecine, et qu'il propose de tels remèdes, il y a grande apparence que ses malades suivront l'avis qu'il leur donne de ne point payer le médecin.

Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que ce cruel ennemi de la Faculté, qui veut qu'on nous retranche notre salaire si impitoyablement, propose[6], pour nous adoucir, de ruiner les malades. Il ordonne (car il est despotique) que chaque médecin ne traite qu'une seule infirmité; de sorte que si un homme a la goutte, la fièvre, le dévoiement, mal aux yeux, et mal à l'oreille, il lui faudra payer cinq médecins au lieu d'un; mais peut-être aussi que son intention est que nous n'ayons chacun que la cinquième partie de la rétribution ordinaire : je reconnais bien là sa malice. Bientôt on conseillera aux dévots d'avoir des directeurs pour chaque vice, un pour l'ambition sérieuse des petites choses, un pour la jalousie cachée sous un air dur et impérieux, un

1. Page 119. — 2. Page 120. — 3. Page 198. — 4. Page 206. — 5. *Ibid.*
6. Page 203.

Digitized by Google

pour la rage de cabaler beaucoup pour des riens, un pour d'autres misères. Mais ne nous égarons point, et revenons à nos confrères.

Le meilleur médecin, dit-il, *est celui qui raisonne le moins*. Il paraît être en philosophie aussi fidèle à cet axiome que le P. Canaye l'était en théologie : cependant, malgré sa haine contre le raisonnement, on voit qu'il a fait de profondes méditations sur l'art de prolonger la vie. Premièrement, il convient avec tous les gens sensés, et c'est de quoi nous le félicitons, que nos pères vivaient huit à neuf cents ans.

Ensuite, ayant trouvé tout seul, et indépendamment de Leibnitz, que « la maturité n'est point l'âge de la force, l'âge viril, mais que c'est la mort, » il propose de reculer ce point de maturité, « comme on conserve des œufs en les empêchant d'éclore. » C'est un beau secret, et nous lui conseillons de se faire bien assurer l'honneur de cette découverte dans quelque poulailler, ou par sentence criminelle de quelque académie.

On voit, par le compte que nous venons de rendre, que si ces lettres imaginaires étaient d'un président, elles ne pourraient être que d'un président de Bedlam[1], et qu'elles sont incontestablement, comme nous l'avons dit, d'un jeune homme qui s'est voulu parer du nom d'un sage, respecté, comme on sait, dans toute l'Europe, et qui a consenti d'être déclaré *grand homme*. Nous avons vu quelquefois au carnaval, en Italie, Arlequin déguisé en archevêque; mais on démêlait bien vite Arlequin à la manière dont il donnait la bénédiction. Tôt ou tard on est reconnu; cela rappelle une fable de La Fontaine (livre V, fable 21) :

Un petit bout d'oreille échappé par malheur
Découvrit la fourbe et l'erreur.

Ici l'on voit des oreilles tout entières.

[2]Tout considéré, nous déférons à la sainte inquisition le livre imputé au président, et nous nous en rapportons aux lumières infaillibles de ce docte tribunal, auquel on sait que les médecins ont tant de foi.

Décret de l'inquisition de Rome. — Nous, P. Pancrace, etc., inquisiteur pour la foi, avons lu la Diatribe de monsignor Akakia, médecin ordinaire du pape, sans savoir ce que veut dire *Diatribe*, et n'y avons rien trouvé de contraire à la foi ni aux décrétales. Il n'en est pas de même des *Œuvres* et *Lettres* du jeune inconnu déguisé sous le nom d'un président.

Nous avons, après avoir invoqué le Saint-Esprit, trouvé dans les œuvres, c'est-à-dire dans l'in-4° de l'inconnu, force propositions téméraires, malsonnantes, hérétiques et sentant l'hérésie. Nous les condamnons collectivement, séparément, et respectivement.

Nous anathématisons spécialement et particulièrement l'*Essai de*

1. Les Petites-Maisons à Londres.
2. Cet alinea ne fut ajouté qu'en 1756. (ÉD.)

Digitized by Google

Cosmologie, où l'inconnu, aveuglé par les principes des enfants de Bélial, et accoutumé à trouver tout mauvais, insinue, contre la parole de l'Écriture [1], que c'est un défaut de providence que les araignées prennent les mouches, et dans laquelle *Cosmologie* l'auteur fait ensuite entendre qu'il n'y a d'autre preuve de l'existence de Dieu, que dans Z égal à BC, divisé par A plus B [2]. Or ces caractères étant tirés du Grimoire, et visiblement diaboliques, nous les déclarons attentatoires à l'autorité du saint-siége.

Et comme, selon l'usage, nous n'entendons pas un mot aux matières qu'on nomme de *physique*, *mathématique*, *dynamique*, *métaphysique*, etc., nous avons enjoint aux révérends professeurs de philosophie du collége de la Sapience d'examiner les *OEuvres* et les *Lettres* du jeune inconnu, et de nous en rendre un compte fidèle. Ainsi Dieu leur soit en aide.

Jugement des professeurs du collége de la Sapience. — 1° Nous déclarons que les lois sur le choc des corps parfaitement durs sont puériles et imaginaires, attendu [3] qu'il n'y a aucun corps connu parfaitement dur, mais bien des esprits durs sur lesquels nous avons en vain tâché d'opérer.

2° L'assertion que « le produit de l'espace par la vitesse est toujours un *minimum* [4] » nous a semblé fausse; car ce produit est quelquefois un *maximum*, comme Leibnitz le pensait, et comme il est prouvé. Il paraît que le jeune auteur n'a pris que la moitié de l'idée de Leibnitz; et en cela nous le justifions de n'avoir eu jamais une idée de Leibnitz tout entière.

3° Nous adhérons en outre à la censure que monsignor Akakia, médecin du pape, et tant d'autres, ont faite des œuvres du jeune pseudonyme, et surtout de la *Vénus physique* [5]. Nous conseillons au jeune auteur, quand il procédera avec sa femme (s'il en a une) à l'œuvre de la génération, de ne plus penser que l'enfant se forme dans l'utérus par le moyen de l'attraction; et nous l'exhortons, s'il commet le péché de la chair, à ne pas envier le sort des colimaçons en amour, ni celui des crapauds, et à imiter moins le style de Fontenelle, quand la maturité de l'âge aura formé le sien.

Nous venons à l'examen des *Lettres*, que nous avons jugées contenir, par un double emploi vicieux, presque tout ce qui est dans les *OEuvres;* et nous l'exhortons à ne plus débiter deux fois la même marchandise sous des noms différents, parce que cela n'est pas d'un honnête négociant comme il devrait l'être.

Examen des Lettres d'un jeune auteur déguisé sous le nom d'un président. — 1° Il faut d'abord que le jeune auteur apprenne que la *prévoyance* [6] n'est point appelée dans l'homme *prévision;* que ce mot *prévision* est uniquement consacré à la connaissance par laquelle Dieu

1. *OEuvres*, p. 9. — 2. Page 45. — 3. Page 44. — 4. Page 4. — 5. Page 248.
6. Page 3, *Lettres* du natif de Saint-Malo.

Digitized by Google

voit l'avenir. Il est bon qu'il sache la force des termes avant de se mettre à écrire. Il faut qu'il sache que l'âme ne *s'aperçoit* point elle-même : elle voit des objets, et ne se voit point; c'est là sa condition. Le jeune écrivain peut aisément réformer ces petites erreurs.

2° Il est faux que « la mémoire nous fasse plus perdre que gagner [1]. » Le candidat doit apprendre que la *mémoire* est la faculté de retenir des idées, et que sans cette faculté on ne pourrait pas seulement faire un mauvais livre, ni même presque rien connaître, ni se conduire sur rien, qu'on serait absolument imbécile : il faut que ce jeune homme cultive sa mémoire.

3° Nous sommes obligés de déclarer ridicule cette idée[2], que « l'âme est comme un corps qui se remet dans son état après avoir été agité, et qu'ainsi l'âme revient à son état de contentement ou de détresse, qui est son état naturel. » Le candidat s'est mal exprimé. Il voulait dire apparemment que chacun revient à son caractère; qu'un homme, par exemple, après s'être efforcé de faire le philosophe, revient aux petitesses ordinaires, etc. Mais des vérités si triviales ne doivent pas être redites : c'est le défaut de la jeunesse de croire que des choses communes peuvent recevoir un caractère de nouveauté par des expressions obscures.

4° Le candidat se trompe quand il dit que l'étendue n'est qu'une perception[3] de notre âme. S'il fait jamais de bonnes études, il verra que l'étendue n'est pas comme le son et les couleurs qui n'existent que dans nos sensations, comme le sait tout écolier.

5° A l'égard de la nation allemande, qu'il vilipende[4] et qu'il traite d'imbécile en termes équivalents, cela nous paraît ingrat et injuste; ce n'est pas tout de se tromper, il faut être poli : il se peut faire que le candidat ait cru inventer quelque chose après Leibnitz; mais nous dirons à ce jeune homme que ce n'est pas lui qui a inventé la poudre.

6° Nous craignons que l'auteur n'inspire à ses camarades quelques petites tentations de chercher la pierre philosophale[5] : « car, dit-il, sous quelque aspect qu'on la considère, on ne peut en prouver l'impossibilité. » Il est vrai qu'il avoue qu'il y a de la folie à employer son bien à la chercher; mais comme, en parlant de la *somme du bonheur*, il dit qu'on ne peut démontrer la religion chrétienne, et que cependant bien des gens la suivent, il se pourrait, à plus forte raison, que quelques personnes se ruinassent à la recherche du grand œuvre, puisqu'il est possible, selon lui, de le trouver.

7° Nous passons plusieurs choses qui fatigueraient la patience du lecteur et l'intelligence de M. l'inquisiteur; mais nous croyons qu'il sera fort surpris d'apprendre que le jeune étudiant[6] veuille absolument disséquer des cerveaux de géants hauts de douze pieds, et des hommes velus portant queue, pour sonder la nature de l'intelligence humaine; qu'avec de l'opium et des rêves il modifie l'âme; qu'il fasse naître des anguilles *grosses* d'autres anguilles, avec de la farine délayée, et des

1. Page 5. — 2. Page 8. — 3. Page 15. — 4. Pages 50 et 52. — 5. Page 85.
6. Pages 232 et 233.

Digitized by Google

poissons avec des grains de blé[1]. Nous prenons cette occasion de divertir M. l'inquisiteur.

8° Mais M. l'inquisiteur ne rira plus quand il verra que tout le monde peut devenir prophète; car l'auteur ne trouve pas plus de difficulté à voir l'avenir que le passé. Il avoue[2] que les raisons en faveur de l'astrologie judiciaire sont aussi fortes que les raisons contre elle. Ensuite il assure[3] que les perceptions du passé, du présent et de l'avenir ne diffèrent[4] que par le degré de l'activité de l'âme. Il espère qu'un peu plus de chaleur et d'*exaltation* dans l'imagination pourra servir à montrer l'avenir, comme la mémoire montre le passé.

Nous jugeons unanimement que sa cervelle est fort exaltée, et qu'il va bientôt prophétiser. Nous ne savons pas encore s'il sera des grands ou des petits prophètes; mais nous craignons fort qu'il ne soit prophète de malheur, puisque dans son traité du *bonheur* même il ne parle que d'affliction : il dit surtout que tous les fous sont malheureux[5]. Nous faisons à tous ceux qui le sont un compliment de condoléance; mais si son âme exaltée a vu l'avenir, n'y a-t-elle pas vu un peu de ridicule?

9° Il nous paraît avoir quelque envie d'aller aux terres Australes[6], quoique en lisant son livre on soit tenté de croire qu'il en revient; cependant il semble ignorer qu'on connaît il y a longtemps la terre de Frédéric-Henri, située par delà le quarantième degré de latitude méridionale; mais nous l'avertissons que si, au lieu d'aller aux terres Australes, il prétend[7] naviguer tout droit directement sous le pôle arctique, personne ne s'embarquera avec lui.

10° Il doit encore être assuré qu'il lui sera difficile de faire, comme il le prétend[8], un trou qui aille jusqu'au centre de la terre (où il veut apparemment se cacher de honte d'avoir avancé de telles choses). Ce trou exigerait qu'on excavât au moins trois ou quatre cents lieues de pays, ce qui pourrait déranger le système de la balance de l'Europe. On ne le suivra pas dans un trou, non plus que sous le pôle. Quant à la ville latine qu'il veut bâtir, nous sommes d'avis qu'on la mette au bord de ce trou.

Pour conclusion, nous prions M. le docteur Akakia de lui prescrire des tisanes rafraîchissantes; nous l'exhortons à étudier dans quelque université, et à y être modeste.

Si jamais on envoie quelques physiciens vers la Finlande pour vérifier, s'il se peut, par quelques mesures, ce que Newton a découvert par la sublime théorie de la gravitation et des forces centrifuges; s'il est nommé de ce voyage, qu'il ne cherche point continuellement à s'élever au-dessus de ses compagnons; qu'il ne se fasse point peindre seul aplatissant la terre, ainsi qu'on peint Atlas portant le ciel, comme si l'on avait changé la face de l'univers, pour avoir été se réjouir dans une ville où il y a garnison suédoise; qu'il ne cite pas à tout propos le cercle polaire.

Si quelque compagnon d'étude vient lui proposer avec amitié un

1. Page 143. — 2. Page 147. — 3. Page 151. — 4. Page 154. — 5. Page 9.
6. Page 172. — 7. Page 174. — 8. Page 186.

Digitized by Google

avis différent du sien; s'il lui fait confidence qu'il s'appuie sur l'autorité de Leibnitz et de plusieurs autres philosophes; s'il lui montre en particulier une lettre de Leibnitz qui contredise formellement notre candidat, que ledit candidat n'aille pas s'imaginer sans réflexion, et crier partout qu'on a forgé une lettre de Leibnitz pour lui ravir la gloire d'être un original.

Qu'il ne prenne pas l'erreur où il est tombé sur un point de dynamique, absolument inutile dans l'usage, pour une découverte admirable.

Si ce camarade, après lui avoir communiqué plusieurs fois son ouvrage, dans lequel il le combat avec la discrétion la plus polie, et avec éloge, l'imprime de son consentement, qu'il se garde bien de vouloir faire passer cet ouvrage de son adversaire pour un crime de lèse-majesté académique.

Si ce camarade lui a avoué plusieurs fois qu'il tient la lettre de Leibnitz, ainsi que plusieurs autres, d'un homme[1] mort il y a quelques années, que le candidat n'en tire pas avantage avec malignité, qu'il ne se serve pas à peu près des mêmes artifices dont quelqu'un[2] s'est servi contre les Mairan, les Cassini, et d'autres vrais philosophes; qu'il n'exige jamais, dans une dispute frivole, qu'un mort ressuscite pour rapporter la minute inutile d'une lettre de Leibnitz, et qu'il réserve ce miracle pour le temps où il prophétisera; qu'il ne compromette personne dans une querelle de néant, que la vanité veut rendre importante; et qu'il ne fasse point intervenir les dieux dans la guerre des rats et des grenouilles. Qu'il n'écrive point lettres sur lettres à une grande princesse, pour forcer au silence son adversaire, et pour lui lier les mains, afin de l'assassiner à loisir[3].

Que dans une misérable dispute sur la dynamique il ne fasse point sommer, par un exploit académique, un professeur de comparaître dans un mois; qu'il ne le fasse point condamner par contumace, comme ayant attenté à sa gloire, comme forgeur de lettres et faussaire, surtout quand il est évident que les lettres de Leibnitz sont de Leibnitz, et qu'il est prouvé que les lettres sous le nom d'un président n'ont pas été plus reçues de ses correspondants que lues du public.

Qu'il ne cherche point à interdire à personne la liberté d'une juste défense; qu'il pense qu'un homme qui a tort, et qui veut déshonorer celui qui a raison, se déshonore soi-même.

Qu'il croie que tous les gens de lettres sont égaux, et il gagnera à cette égalité.

Qu'il ne s'avise jamais de demander qu'on n'imprime rien sans son ordre.

Nous finissons par l'exhorter à être docile, à faire des études sérieuses, et non des cabales vaines; car ce qu'un savant gagne en in-

1. Henzy, décapité à Berne. (Éd.)
2. L'homme en question avait fort tourmenté à Paris MM. de Mairan et Cassini.
3. Il écrivit deux lettres à Mme la princesse d'Orange, pour la supplier d'imposer silence à son adversaire M. Kœnig, bibliothécaire de cette princesse, lequel il avait fait condamner comme faussaire.

Digitized by Google

trigues, il le perd en génie, de même que dans la mécanique ce qu'on gagne en temps on le perd en forces. On n'a vu que trop souvent des jeunes gens qui ont commencé par donner de grandes espérances et de bons ouvrages, finir enfin par n'écrire que des sottises, parce qu'ils ont voulu être des courtisans habiles, au lieu d'être d'habiles écrivains; parce qu'ils ont substitué la vanité à l'étude, et la dissipation qui affaiblit l'esprit au recueillement qui le fortifie; on les a loués, et ils ont cessé d'être louables; on les a récompensés, et ils ont cessé de mériter des récompenses; ils ont voulu paraître, et ils ont cessé d'être : car lorsque, dans un auteur, une *somme* d'erreurs est égale à une *somme* de ridicules, *le néant vaut son existence*[1].

N. B. Ce remède bénin fit un effet contraire à celui que toutes les facultés espéraient, comme il arrive assez souvent. La bile du natif de Saint-Malo en fut exaltée encore plus que son âme; il fit brûler impitoyablement l'ordonnance du médecin, et le mal empira : il persista dans le dessein de faire ses expériences, et tint à cet effet la mémorable séance dont nous allons donner un récit fidèle.

Séance mémorable. — Le premier des calendes d'octobre 1751, s'assemblèrent extraordinairement les sages, sous la direction du très-sage président. Chacun ayant pris place, le président prononça l'éloge d'un membre de la compagnie *mûri*[2] depuis peu, parce qu'on n'avait pas eu la précaution de lui boucher les pores, et de le conserver comme un œuf frais, selon la nouvelle méthode; il prouva que son médecin l'avait tué pour avoir aussi négligé de le traiter suivant les lois de la force centrifuge; et il conclut que le médecin serait réprimandé et point payé. Il finit en glissant, selon sa coutume modeste, quelques mots sur lui-même; ensuite on procéda avec grand appareil à la vérification des expériences par lui proposées à tous les savants de l'Europe étonnée.

[3] En premier lieu, deux médecins produisirent chacun un malade enduit de poix résine, et deux chirurgiens leur percèrent les cuisses et les bras avec de longues aiguilles. Aussitôt les patients, qui à peine pouvaient remuer auparavant, se mirent à courir et à crier de toutes leurs forces; et le secrétaire en chargea ses registres.

[4] L'apothicaire approcha avec un grand pot d'opium, et le plaça sur un volume de la composition du président pour en redoubler la force, et on en fit prendre une dose à un jeune homme vigoureux. Et voici, au grand étonnement de tout le monde, qu'il s'endormit, et dans son sommeil il eut un rêve heureux qui fit peur aux dames accourues à cette solennité; et la nature de l'âme fut parfaitement connue, comme M. le président l'avait très-bien deviné.

Ensuite se présentèrent tous les manœuvres de la ville pour faire vite un trou qui allât jusqu'au centre de la terre, selon les ordres

1. L'auteur en question avait écrit que, supposé qu'un homme ait éprouvé autant de mal que de bien, *le néant vaut son être.*
2. Page 76. Voy. les *Lettres* de M. le président.
3. Page 206. — 4. Page 223.

Digitized by Google

précis de M. le président[1]. Sa vue portait jusque-là; mais comme l'opération était un peu longue, on la remit à une autre fois, et M. le secrétaire perpétuel donna rendez-vous aux ouvriers avec les maçons de la tour de Babel.

Aussitôt après, le président ordonna qu'on frétât un vaisseau pour disséquer des géants et des hommes velus à longue queue aux terres Australes[2]; il déclara qu'il serait lui-même du voyage, et qu'il irait respirer son air natal; sur quoi toute l'assemblée battit des mains.

On procéda ensuite par son ordre, et selon ses principes, à l'accouplement d'un coq d'Inde et d'une mule dans la cour de l'académie; et tandis que le poëte du corps composait leur épithalame, le président, qui est galant, fit servir aux dames une superbe collation, composée de pâtés d'anguilles[3], toutes les unes dans les autres, et nées subitement par un mélange de farine délayée. Il y avait de grands plats de poissons qui se formaient sur-le-champ de grains de blé germé, à quoi les dames prirent un singulier plaisir. Le président ayant bu un verre de rogomme, démontra à l'assemblée qu'il était aussi aisé à l'âme de voir l'avenir que le passé; et alors il se frotta les lèvres avec sa langue, remua longtemps la tête, exalta son imagination, et prophétisa. On ne donne point ici sa prophétie, qui se trouvera tout entière dans l'almanach de l'académie.

La séance se termina par un discours très-éloquent que prononça le secrétaire perpétuel[4]. « Il n'y a qu'un Érasme[5], lui dit-il, qui dût faire votre éloge. » Ensuite il éleva la monade du président jusqu'aux nues, ou du moins jusqu'aux brouillards. Il le mit hardiment à côté de Cyrano de Bergerac. On lui érigea un trône de vessies, et il partit le lendemain pour la lune, où Astolphe retrouva, dit-on, ce que le président a perdu.

N. B. Le natif de Saint-Malo ne partit point pour la lune, comme il le croyait; il se contenta d'y aboyer. Le bon docteur Akakia, voyant que le mal empirait, imagina, avec quelques-uns de ses confrères, d'adoucir l'âcreté des humeurs, en réconciliant le président avec le docteur helvétien qui lui avait tant déplu en lui montrant sa mesure. Le médecin, croyant que l'antipathie était un mal qu'on pouvait guérir, proposa donc le traité suivant :

Traité de paix conclu entre M. le président et M. le professeur[6], *le* 1er *janvier* 1753. — Toute l'Europe ayant été en alarmes dans la dangereuse querelle sur une formule d'algèbre, etc., les deux parties principalement intéressées dans cette guerre, voulant prévenir une effusion d'encre insupportable à la longue à tous les lecteurs, sont enfin convenues d'une paix philosophique en la manière qui suit :

Le président s'est transporté au lieu de sa présidence, et a dit devant ses pairs :

1° Ayant eu le temps de reconnaître notre méprise, nous prions

1. Page 174. — 2. Page 172. — 3. Pages 143 et 180. — 4. Formey. (Éd.)
5. Érasme a fait l'*Eloge de la Folie*. (Éd.)
6. M. Kœnig, professeur à la Haye. (Éd.)

Digitized by Google

M. le professeur d'oublier tout le passé. Nous sommes très-fâché d'avoir fait beaucoup de bruit pour peu de chose, et d'avoir déclaré faussaire un grave professeur qui n'a jamais rien supposé que des monades et l'harmonie préétablie.

2° Nous avons signé des lettres patentes, scellées de notre grand sceau, par lesquelles nous rendons à la république des lettres la liberté; et nous déclarons qu'il sera désormais permis d'écrire contre notre sentiment, sans être réputé malhonnête homme.

3° Nous demandons pardon à Dieu d'avoir prétendu qu'il n'y a de preuves de son existence que dans A plus B, divisé par Z, etc. Et si, contre toute apparence, un raisonnement de cette espèce avait séduit quelqu'un de nos lecteurs, nous lui donnons un bon conseil, en l'invitant à s'occuper plus utilement, et à revenir des idées qu'il aurait pu prendre sur cette matière à laquelle nous n'entendons rien. MM. les inquisiteurs, qui ne l'entendent pas plus que nous, voudront bien à cet égard ne pas nous juger à toute rigueur.

4° Nous permettons dorénavant à tous les malades de payer leurs médecins, et aux médecins de traiter de plusieurs maladies; attendu que si un malade attaqué de la colique envoyait chercher le médecin de la pierre, il se pourrait faire que celui-ci taillât son homme, au lieu de lui donner un lavement : ainsi les choses resteront comme elles l'étaient.

5° Nous déclarons que quand nous avons proposé d'établir une ville latine, nous avons prévu, à la vérité, qu'il faudrait que les cuisiniers, les blanchisseuses et les balayeurs des rues sussent préalablement le latin, et qu'il se pourrait faire alors que ces personnes voulussent enseigner la grammaire, au lieu de faire la cuisine et de blanchir les chemises, ce qui pourrait causer quelques cabales dangereuses; mais aussi nous avons considéré que les écoliers et les régents pourraient se passer de chemises comme les anciens Romains, et même de cuisinières; et c'est ce que nous examinerons plus à loisir quand nous aurons appris le latin à fond.

6° Si jamais nous traitons de l'accouplement et du fœtus, nous promettons d'étudier auparavant l'anatomie, de ne plus recommander l'ignorance aux médecins, de ne plus envier le sort des colimaçons, et de ne plus leur dire ces douces paroles : « Innocents colimaçons, recevez et rendez mille fois les coups de ces dards dont la nature vous a armés. Ceux qu'elle a réservés pour nous sont des soins et des regards; » attendu que cette phrase est fort mauvaise, et qu'un soin réservé n'est pas un dard, et que ces expressions ne sont point académiques.

7° Nous ne porterons plus envie aux crapauds, et nous n'en parlerons plus en style de bergerie; vu que Fontenelle, que nous avons cru imiter, n'a point chanté les crapauds dans ses églogues.

8° Nous laissons à Dieu le soin de créer les hommes comme bon lui semble, sans jamais nous en mêler; et chacun sera libre de ne pas croire que dans l'utérus l'orteil droit attire l'orteil gauche, ni que la main se mette au bout du bras par attraction.

Digitized by Google

9° Si nous allons aux terres Australes, nous promettons à l'académie de lui amener quatre géants hauts de douze pieds, et quatre hommes velus avec de longues queues; nous les ferons disséquer tout vivants, sans prétendre pour cela connaître mieux la nature de l'âme que nous ne la connaissons aujourd'hui; mais il est toujours bon, pour le progrès des sciences, d'avoir de grands hommes à disséquer.

10° Si nous allons tout droit par mer au pôle arctique, nous ne forcerons personne à être du voyage, excepté M. de....[1], qui nous a déjà suivis dans des pays à lui inconnus.

11° A l'égard du trou que nous voulions percer jusqu'au noyau de la terre, nous nous désistons formellement de cette entreprise; car, quoique la vérité soit au fond d'un puits, ce puits serait trop difficile à faire. Les ouvriers de la tour de Babel sont morts. Aucun souverain ne veut se charger de notre trou, parce que l'ouverture serait un peu trop grande, et qu'il faudrait excaver au moins toute l'Allemagne, ce qui porterait un notable préjudice à la balance de l'Europe. Ainsi, nous laisserons la face du monde telle qu'elle est; nous nous défierons de nous-même toutes les fois que nous voudrons creuser, et nous nous arrêterons constamment à la superficie des choses.

12° Nous reconnaissons qu'il est un peu plus difficile de prédire l'avenir que de savoir lire Tite Live et Thucydide. Nous réglerons notre âme, et nous ne l'exalterons plus; nous avouons que nous n'avons pas encore le don de prophétie, quoique nous y ayons beaucoup de disposition, si la perspicacité peut servir à prédire; et quand nous avons dit que c'est la même chose de savoir l'avenir et le passé, nous avons seulement donné à entendre que nous ne savons ni l'un ni l'autre.

13° Nous trouvons toujours bon qu'on vive huit à neuf cents ans en se bouchant les pores et les conduits de la respiration; mais nous ne ferons cette expérience sur personne, de peur que le patient ne parvienne tout d'un coup à l'âge de la maturité, qui est la mort.

14° Nous nous engageons à ne plus écrire tristement sur le bonheur, laissant d'ailleurs à chacun la liberté que nous avons déjà accordée de se tuer, ou d'être chrétien, etc.

15° Nous ne rabaisserons plus tant les Allemands, et nous avouerons que les Copernic, les Kepler, les Leibnitz, les Wolf, les Haller, les Gotsched, sont quelque chose, et que nous avons étudié sous les Bernouilli, et nous étudierons encore; et qu'enfin M. le professeur Euler, qui a bien voulu nous servir de lieutenant, est un très-grand géomètre qui a soutenu notre principe par des formules auxquelles nous n'avons rien pu comprendre, mais que ceux qui les entendent nous ont assuré être pleines de génie comme tous les autres ouvrages dudit professeur, notre lieutenant.

16° Et, comme nous avons à cœur de faire une paix stable et perpétuelle, nous promettons solennellement de faire notre possible pour ne plus violer, soit dans nos raisonnements, soit dans nos actions,

1. Peut-être Mérian, que l'on appelait quelquefois de Mérian. Il fut rapporteur à l'académie de Berlin dans la querelle entre Kœnig et Maupertuis sur un point de mathématiques, *pays à lui inconnus*. (ED.)

Digitized by Google

les trois grands principes de la philosophie germanique, à savoir les principes de contradiction, de raison suffisante, et de continuité; en conséquence de cet engagement, nous ne nous permettrons plus les contradictions[1] dans nos écrits, et nous tâcherons de mettre de la raison et de la suite dans notre conduite.

17° Pour ce qui est de M. Wolf, notre grand émule, comme ses ouvrages sont volumineux, et que nous ne lisons rien, nous ne saurions prendre la résolution d'en examiner le contenu, pour nous autoriser à pouvoir en décider. Ainsi, nous nous réservons toujours la prérogative que nous croyons due à un président d'académie, de pouvoir statuer librement du mérite des livres de science, sans se donner la peine de les étudier.

18° Néanmoins, pour donner encore en ceci une marque de notre condescendance, nous exhorterons les jeunes gens qui dépendent de nous, à lire les livres de M. Wolf, avant que de les mépriser; et pour leur en donner l'exemple, nous entreprendrons nous-mêmes d'étudier la petite logique de cet Allemand, d'autant qu'au régiment où nous servions en France dans notre jeunesse, nous n'avons point eu d'occasion d'entendre parler de ces choses-là.

19° Enfin, pour donner la plus grande preuve possible du désir sincère que nous avons de rendre le repos à l'Europe littéraire, nous consentons que notre ennemi capital, M. de Voltaire, soit compris dans le présent traité de paix, nonobstant les puissantes raisons que nous aurions pour l'en excepter. Pourvu donc qu'il s'engage de ne plus nous mettre ni dans sa prose ni dans ses vers, nous promettons de ne plus cabaler contre lui; de ne plus nous servir de l'exécuteur de la haute justice pour nous venger de ses plaisanteries; de ne plus le menacer de notre bras plutôt que de notre esprit; de ne plus prétendre qu'il tremble tant qu'il n'aura pas la fièvre, et enfin d'abandonner La Beaumelle à sa justice.

De plus, pour ne laisser aucun sujet de mécontentement à M. Kœnig et à ceux qui se sont rangés de son parti, notre lieutenant général, Léonard Euler[2], déclare par notre bouche ce qui suit :

I. Qu'il confesse ingénument de n'avoir jamais appris la philosophie et qu'il se repent sincèrement de s'être laissé persuader par nous qu'on pouvait la savoir sans l'avoir étudiée. Que désormais il se contentera de la gloire d'être, de tous les mathématiciens de l'Europe, celui qui dans un temps donné peut jeter sur le papier le plus long calcul.

II. Nonobstant cette supériorité dans l'art de computer, ce grand homme promet encore, par notre bouche, d'étudier plus soigneusement qu'il n'a fait par le passé les principes de cet art, et la connexion de ces principes avec les éléments les plus évidents; afin de ne plus

1. *Je m'affranchis d'une gêne à laquelle je n'aurais pu me soumettre;* je ne suivrai aucun ordre, *je parcourrai les sujets comme ils se présenteront à mon esprit:* je me permettrai peut-être jusques aux contradictions. *Lettres de Maupertuis*, page 1.

2. Léonard Euler, né en 1707, mort le 7 septembre 1783, écrivit en faveur de Maupertuis dans la querelle avec Kœnig. (*Note de M. Beuchot.*)

Digitized by Google

contredire Euclide, comme il reconnaît que malheureusement cela lui est arrivé quelquefois.

III. Que quoiqu'il soit le phénix des algébristes, il rougit et rougira toujours d'avoir révolté le sens commun et les notions les plus vulgaires, en concluant de ses formules qu'*un corps attiré vers un centre par des forces qui accélèrent continuellement son mouvement, s'arrêtera au plus fort de sa volée*[1]; que quelquefois il *retournera immédiatement en arrière, sans aucune cause;* et, ce qui serait encore plus miraculeux que tout cela, que dans un certain cas *ce corps s'évanouira subitement sans qu'on puisse dire ce qu'il est devenu*[2]. Notre lieutenant général est très-fâché d'avoir tiré ces conclusions, dont M. Robins[3] lui a fait connaître le ridicule; et nous-même nous nous repentons de les avoir admirées autrefois, au grand scandale des géomètres.

IV. Qu'afin de radoucir un peu les philosophes allemands, il fera son possible pour ne plus captiver sa raison sous la foi d'une formule erronée. Il demande pardon à genoux à tous les logiciens d'avoir écrit à l'occasion d'un résultat contradictoire de son calcul : *Hoc quidem veritati videtur minus consentaneum. Quidquid vero sit huic calculo potius quam nostro judicio est fidendum*[4]. « Cela ne paraît pas pouvoir être vrai. Mais quoi qu'il en puisse être, il faut plutôt en croire le calcul que notre propre jugement. »

V. Que pour rentrer en grâce auprès des géomètres, il tâchera de mettre à l'avenir un peu d'élégance dans l'analyse qu'il leur offrira; qu'il n'emploiera plus soixante pages de calcul pour arriver à une conclusion qu'on peut établir par un raisonnement de dix lignes; *item*, que toutes les fois qu'il retroussera ses bras pour calculer trois jours et trois nuits de suite, il se donnera la patience de raisonner auparavant un quart d'heure sur le choix des principes qu'il conviendra d'employer. Et s'il trouve, comme on l'en assure, qu'il pourra se passer d'une bonne partie de son calcul, il nous gratifiera de ce qu'il a de trop, et dont il sait bien que nous avons besoin.

VI. Ce grand homme ne veut point que nous dissimulions qu'il est très-affligé d'avoir écrit que, dans le théorème de M. s'Gravesande, la quantité de la force vive différait de la quantité de l'action, et que la vitesse respective n'est point prise pour invariable dans la solution de notre problème : et nous-mêmes enfonçons la tête dans notre *lapmude*[5], honteux d'avoir approuvé de si insignes sottises. Nous demandons pardon au professeur de la Haye d'avoir voulu les soutenir contre ses démonstrations, dont nous avions mal lu et mal rapporté les ter-

1. Voy. *Euleri Mechanica*, t. I, p. 268.
2. « Ex quo sequitur postquam corpus in centrum pervenerit nusquam amplius reperiri, sed quasi annihilari. Item.... Corpus statim ac in centrum pervenerit ibi evanescet, neque ultra centrum progredietur neque revertetur. » Voy. p. 276, item, p. 305.
3. *Remarks on M. Euler treatise of motion*, by Benjamin Robins.
4. Voy. *Euleri mechanica*, t. I, p. 208.
5. Ce mot, usité dans le Nord, signifie une robe de peau de renne. Voltaire s'est moque plusieurs fois de l'accoutrement de Maupertuis, qui, à son retour de Torneo, s'était fait peindre enveloppé de fourrures dans un traîneau. (Ed.)

Digitized by Google

mes. M. Euler promet de lire une autre fois plus correctement les écrits qu'il voudra réfuter; et nous ne manquerons jamais de mettre nos lunettes pour voir par nous-mêmes comment il aura lu, lorsqu'il sera question de souscrire à ses réfutations.

VII. Quant au jeune auteur des pièces singulières, qui s'est distingué par un zèle tout à fait particulier pour notre cause, quoiqu'il soit entièrement dégoûté des hautes réputations, nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire mention de lui dans le présent traité. Nous voulons qu'il jouisse des avantages de cette paix aussi bien que nous; et nous promettons qu'il ne la troublera plus par ses excursions dans la métaphysique. Il n'écrira plus sur le *cogito, ergo sum*. Il ne prendra plus d'opium pour découvrir la nature de l'âme, selon notre méthode : mais il essayera l'usage de l'ellébore, dont la dose sera réglée par M. Lieberkuhn, médecin de notre académie; ce qu'il perdra par là en gloire, lui sera restitué en argent comptant de la caisse de cette académie.

Ce beau et sage discours fini, M. le secrétaire perpétuel lut à haute voix la déclaration de M. le professeur Kœnig, laquelle contenait en substance :

1° Qu'ayant travaillé toute sa vie à soumettre son imagination à l'empire de la raison, il se confessait incapable de concevoir des idées aussi brillantes que l'étaient celles que le génie de M. le président avait enfantées dans ses lettres; qu'il lui cédait la palme, et qu'il se reconnaîtrait toujours son inférieur à cet égard.

2° Mais que pour épargner dorénavant à M. le président des soupçons désagréables, il serait plus circonspect dans ses citations; qu'il n'avancerait aucun fait relatif aux sciences, sans pouvoir le prouver par la signature d'un notaire juré et quatre témoins, gens de bonne vie; que dans les dissertations sur le minimum de l'action, il ne rapporterait plus des fragments de lettres sans en avoir en main les originaux; qu'aussi, pour faciliter le présent accommodement, il passerait à M. le président le principe qu'*un écrit dont on ne peut pas produire l'original est un écrit forgé*, sans le soupçonner pour cela de manquer de foi aux livres de notre sainte religion.

3° Que pour le bien de la paix, et comme un équivalent de l'honneur d'être de l'académie de Berlin (auquel ce professeur s'était vu obligé de renoncer), il accepterait une profession de philosophie dans la ville latine que M. le président voulait fonder, dès qu'il saurait qu'on y aurait commencé à prêcher, à plaider, et à jouer la comédie en latin[1]; et qu'en ce cas, il s'appliquerait de toutes ses forces à parler et à écrire dans le style des *Epistolæ obscurorum virorum*[2], afin d'y établir autant qu'il sera possible une latinité que M. le président puisse entendre.

4° Qu'en attendant, il mettrait une monade ou être simple à côté de

1. Voy. *Lettres de Maupertuis*, p. 187.
2. Voy., sur les *Epistolæ*, la seconde des *Lettres à Son Altesse monseigneur le prince de***. (Ed.)

Digitized by Google

chaque géant que M. le président apporterait à l'académie; qu'on disséquerait les uns et les autres pour voir si c'est dans ceux-ci ou dans celles-là que l'on peut découvrir le plus facilement la nature de l'âme.

5° Qu'au surplus, il consentait de grand cœur que tout le reste fût déclaré comme non avenu; que les combattants des deux partis, sans exception, avouassent de bonne foi que chacun a été trop loin des deux côtés, et qu'ils auraient dû commencer par où le public finit, c'est-à-dire par rire.

— L'académie ayant entendu avec admiration le présent traité, elle a applaudi à tous ses articles, et en a garanti l'exécution : et afin que les fruits de cette heureuse réunion se fissent sentir par toute l'Europe, elle a voulu qu'il fût stipulé que tous les gens de lettres vivraient désormais en frères, à compter du jour où toutes les femmes qui prétendent à la beauté seraient sans jalousie.

Le tout ayant été ratifié convenablement, on devait chanter un *Te Deum*, mis en musique par un Français, et exécuté par des Italiens; et célébrer une grand'messe où un jésuite officierait, ayant un calviniste pour diacre et un janséniste pour sous-diacre; et la paix eût été générale dans toute la chrétienté.

— Qui aurait cru qu'un projet de paix si raisonnable n'eût pas été accepté par M. le président? Mais sur le point de signer et d'en remplir tous les articles, sa mélancolie et sa philocratie redoublèrent avec des symptômes violents. Il s'emporta contre son bon médecin Akakia, qui était alors malade[1] lui-même dans la cité de Leipsick en Germanie, et il lui écrivit une lettre fulminante, par laquelle il le menaçait de venir le tuer.

Lettre de M. le président à son médecin Akakia. — Je vous déclare que ma santé est assez bonne pour vous venir trouver partout où vous serez, pour tirer de vous la vengeance la plus complète. Rendez grâce au respect et à l'obéissance qui ont jusqu'ici retenu mon bras. Tremblez.

Signé MAUPERTUIS.

Depuis feu M. de Pourceaugnac, qui voulait voir son médecin, l'épée à la main, il ne s'était jamais trouvé de si méchant malade. Le docteur Akakia, tout épouvanté, eut recours à l'université de Leipsick, et lui présenta la requête ci-jointe :

« Le docteur Akakia, réfugié dans l'université de Leipsick, où il a cherché un asile contre les attentats d'un Lapon natif de Saint-Malo, qui veut absolument le venir assassiner dans les bras de ladite université, supplie instamment messieurs les docteurs et écoliers de s'armer contre ce barbare de leurs écritoires et canifs. Il s'adresse particulièrement à ses confrères; il espère qu'ils purgeront ledit sauvage dès qu'il paraîtra, qu'ils évacueront toutes ses humeurs peccantes, et qu'ils conserveront, par leur art, ce qui peut rester de raison à ce cruel Lapon, et de vie à leur confrère le bon Akakia, qui se recommande à

1. Voy., dans la *Correspondance*, la lettre de Voltaire à M. Roques, d'avril 1753. (ÉD.)

Digitized by Google

leurs soins. Il prie messieurs les apothicaires de ne le pas oublier en cette occasion. »

En vertu de cette requête, l'université donna un décret, par lequel le natif de Saint-Malo devait être arrêté aux portes de la ville, lorsqu'il viendrait pour exécuter son dessein parricide contre le bon Akakia, qui lui avait servi de père.

Voici les ordres précis de l'université, tels qu'on les trouvera dans les *Acta eruditorum*.

Extrait du journal de Leipsick, intitulé : DER HOFMEISTER[1]. — UN quidam ayant écrit une lettre à un habitant de Leipsick, par laquelle il menace ledit habitant de l'assassiner, et les assassinats étant visiblement contraires aux priviléges de la Foire, on prie tous et un chacun de donner connaissance dudit quidam, quand il se présentera aux portes de Leipsick. C'est un philosophe qui marche en raison composée de l'air distrait et de l'air précipité, l'œil rond et petit, et la perruque de même, le nez écrasé, la physionomie mauvaise; ayant le visage plein et l'esprit plein de lui-même, portant toujours scalpel en poche pour disséquer les gens de haute taille. Ceux qui en donneront connaissance auront mille ducats de récompense assignés sur les fonds de la ville latine que ledit quidam fait bâtir, ou sur la première comète d'or et de diamant qui doit tomber incessamment sur la terre, selon les prédictions dudit quidam philosophe et assassin.

Cependant le médecin Akakia ne différa pas à faire réponse à son malade, et il tâcha encore de lui remettre l'esprit par cette lettre amiable.

Lettre du docteur Akakia au natif de Saint-Malo. — Monsieur le président, j'ai reçu la lettre dont vous m'honorez. Vous m'apprenez que vous vous portez bien, que vos forces sont entièrement revenues, et vous me menacez de venir m'assassiner si je publie la lettre de La Beaumelle. Quelle ingratitude envers votre pauvre médecin Akakia! Vous ne vous contentez pas d'ordonner qu'on ne paye point son médecin, vous voulez le tuer! Ce procédé n'est ni d'un président d'académie ni d'un bon chrétien, tel que vous êtes. Je vous fais mon compliment sur votre bonne santé; mais je n'ai pas tant de forces que vous. Je suis au lit depuis quinze jours, et je vous prie de différer la petite expérience de physique que vous voulez faire. Vous voulez peut-être me disséquer? mais songez que je ne suis pas un géant des terres Australes, et que mon cerveau est si petit, que la découverte de ses fibres ne vous donnera aucune nouvelle notion de l'âme. De plus, si vous me tuez, ayez la bonté de vous souvenir que M. de La Beaumelle m'a promis de *me poursuivre jusqu'aux enfers;* il ne manquera pas de m'y aller chercher : quoique le trou qu'on doit creuser par votre ordre jusqu'au centre de la terre, et qui doit mener tout droit en enfer, ne soit pas encore commencé, il y a d'autres moyens d'y aller, et il se trou-

1. *Le Gouverneur.* (ÉD.)

Digitized by Google

vera que je serai malmené dans l'autre monde, comme vous m'avez persécuté dans celui-ci. Voudriez-vous, monsieur, pousser l'animosité si loin ?

Ayez encore la bonté de faire une petite attention : pour peu que vous vouliez exalter votre âme pour voir clairement l'avenir, vous verrez que si vous venez m'assassiner à Leipsick, où vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs, et où votre lettre est déposée, vous courez quelque risque d'être pendu, ce qui avancerait trop le moment de votre maturité, et serait peu convenable à un président d'académie. Je vous conseille de faire d'abord déclarer la lettre de La Beaumelle forgée et attentatoire à votre gloire, dans une de vos assemblées; après quoi il vous sera plus permis, peut-être, de me tuer comme perturbateur de votre amour-propre.

Au reste, je suis encore bien faible, vous me trouverez au lit, et je ne pourrai que vous jeter à la tête ma seringue et mon pot de chambre; mais dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere pyrio*[1]; et en multipliant la masse par le carré de la vitesse jusqu'à ce que l'action et vous soyez réduits à zéro, je vous mettrai du plomb dans la cervelle; elle paraît en avoir besoin.

Il sera triste pour vous que les Allemands que vous avez tant vilipendés aient inventé la poudre, comme vous devez vous plaindre qu'ils aient inventé l'imprimerie.

Adieu, mon cher président. AKAKIA.

Post-Scriptum. Comme il y a ici cinquante à soixante personnes qui ont pris la liberté de se moquer prodigieusement de vous, elles demandent quel jour vous prétendez les assassiner.

— On avait espéré que ce dernier cordial pourrait enfin opérer sur l'esprit revêche du natif de Saint-Malo; qu'il se désisterait de ses expériences cruelles; qu'il ne persécuterait plus les Suisses ni les Akakia; qu'il laisserait les Allemands en repos, et qu'il pourrait même un jour, quand il serait parfaitement rétabli, rire des symptômes de sa maladie.

Mais le médecin Akakia, en homme prudent, voulut ménager encore la délicatesse du natif de Saint-Malo; et en s'adressant humblement au secrétaire éternel de l'académie dudit Malouin, il lui écrivit ainsi :

« Monsieur le Secrétaire éternel[2], je vous envoie l'arrêt de mort que le président a prononcé contre moi, avec mon appel au public et les témoignages de protection que m'ont donnés tous les médecins et tous les apothicaires de Leipsick. Vous voyez que M. le président ne se borne pas aux expériences qu'il projette dans les terres Australes, et qu'il veut absolument séparer dans le Nord mon âme d'avec mon corps.

1. *Pulvis pyrius* est la poudre à canon. (ÉD.)
2. Le secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin était Formey; il fut presque *éternel*, car il ne mourut qu'en 1797, à quatre-vingt-six ans. (*Note de M. Beuchot.*)

Digitized by Google

C'est la première fois qu'un président a voulu tuer un de ses conseillers. Est-ce là « le principe de la moindre action? » Quel terrible homme que ce président! il déclare faussaire à gauche, il assassine à droite, et il prouve Dieu par A plus B, divisé par Z; franchement on n'a rien vu de pareil. J'ai fait, monsieur, une petite réflexion; c'est que, quand le président m'aura tué, disséqué et enterré, il faudra faire mon éloge à l'académie, selon la louable coutume. Si c'est lui qui s'en charge, il ne sera pas peu embarrassé. On sait comme il l'a été avec feu M. le maréchal Schmettau, auquel il avait fait quelque peine pendant sa vie. Si c'est vous, monsieur, qui faites mon oraison funèbre, vous y serez tout aussi empêché qu'un autre. Vous êtes prêtre, et je suis profane; vous êtes calviniste, et je suis papiste; vous êtes auteur, et je le suis aussi; vous vous portez bien, et je suis médecin. Ainsi, monsieur, pour esquiver l'oraison funèbre, et pour mettre tout le monde à son aise, laissez-moi mourir de la main cruelle du président, et rayez-moi du nombre de vos élus. Vous sentez bien d'ailleurs qu'étant condamné à mort par son arrêt, je dois être préalablement dégradé. Retranchez-moi donc, monsieur, de votre liste; mettez-moi avec le faussaire Kœnig, qui a eu le malheur d'avoir raison. J'attendrai patiemment la mort avec ce coupable.

. . . . . *Pariterque jacentes*
Ignovere diis.

(*Phars.*, II, 92-93.)

« Je suis métaphysiquement, monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« AKAKIA. »

AVIS

A L'AUTEUR DU JOURNAL DE GOTTINGUE.

(1753.)

Quand un journaliste veut rendre compte d'un ouvrage, il doit d'abord en saisir l'esprit. Quand il le critique, il doit avoir raison. Le journaliste de Gottingue a oublié entièrement ces deux devoirs, et il se trompe sans exception sur tout ce qu'il dit.

Il se trompe quand il dit que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* devait parler de Tillotson en parlant de Bourdaloue; il ne songe pas qu'il ne s'agit que des écrivains de France.

Il se trompe quand il dit que le baron des Coutures ne méritait pas d'être cité. Sa traduction de Lucrèce est la meilleure qu'on ait en France[1].

1. On a eu depuis une traduction en prose par Lagrange, et une traduction en vers par M. de Pongerville. (ED.)

Digitized by Google

Il se trompe quand il dit que Desmarets n'était qu'un traducteur. L'abbé Régnier-Desmarets a traduit à la vérité Anacréon en vers italiens, avec succès, ce qui est un très-grand mérite; mais il a fait des vers français qu'on sait par cœur, et il était excellent grammairien.

Il se trompe quand il dit que Bernier n'était pas médecin du Grand-Mogol, et qu'il le croit précepteur du fils d'un aga. Un mahométan indien ne donne point pour précepteur à son fils un chrétien de France, qui parle mal indien; mais on ne demande guère à un médecin de quelle religion il est. Bernier était médecin de l'empereur Sha-Géan [1], comme on peut le voir dès la page 9 de ses voyages, édition d'Amsterdam. Voilà pourtant ce que le journaliste appelle *une faute grossière.*

Il se trompe quand il dit que le *Journal des Savants* de Paris n'est pas le premier qu'on ait fait en Europe.

Il se trompe en opposant les *Transactions philosophiques.* Ces *Transactions* ne sont point un examen des ouvrages nouveaux de tous les auteurs, comme le *Journal des Savants;* c'est une entreprise toute différente.

Il se trompe quand il croit qu'il y a eu une bonne pharmacopée universelle avant celle de Lémery.

Il se trompe quand il dit que le *Moréri* n'est pas le premier dictionnaire français historique qui concerne les faits : c'est même le premier en toute langue; ceux des Estienne n'étant qu'une courte nomenclature pour l'intelligence des anciens auteurs.

Il se trompe, et fait pis que se tromper, quand il traite de menteur le P. Daniel, qui ne passe pas pour un historien assez profond et assez hardi, mais qui passe pour un historien très-véridique. Le P. Daniel a erré quelquefois; mais il n'est pas permis de l'appeler *un menteur.*

Il se trompe quand il croit les *Contes* badins de La Fontaine plus dangereux que la seconde églogue de Virgile, ou que certaines satires d'Horace, ou qu'Ovide, ou que Pétrone. Il n'a pas senti que la gaieté n'est pas ce qui inspire la volupté. La Fontaine est plaisant; Ovide est voluptueux; Pétrone est débauché.

Il se trompe quand il reproche à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* d'avoir dit qu'il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que d'exciter des divisions. Voici le passage du *Siècle :* « Il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que de mettre cent villes en cendres. » Quiconque aura une maison dans une de ces cent villes pensera ainsi; permis à ceux qui n'ont point de maison de brûler celles des autres pour une bulle.

Il se trompe quand il croit que dans le *Siècle* on immole les jansénistes aux jésuites. On n'a certainement point pris de parti entre ces messieurs. On y dit que Quesnel était un opiniâtre, que le jésuite Le Tellier, confesseur de Louis XIV, était un méchant homme. L'auteur du *Siècle* n'est ni janséniste ni moliniste.

Il se trompe quand il dit que les Français firent des campagnes

1. Père d'Aureng-Zeb. (ÉD.)

Digitized by Google

malheureuses en Bohême, lorsque Louis XV fut à la tête de ses armées. Louis XV, depuis la fin de 1743, n'envoya pas en Bohême un seul régiment.

Il se trompe quand il reproche à l'auteur du *Siècle* d'avoir dit que les Allemands ne se mettaient jamais en campagne qu'au mois d'août. Jamais l'auteur du *Siècle* n'a répété cette ancienne sottise.

Il se trompe quand il avance que les papes n'ont jamais rendu Castro et Ronciglione. Ils en sont possesseurs, oui; mais cela prouve-t-il qu'ils ne les aient jamais cédés? Alexandre VII fut forcé de les rendre pour cent mille écus romains, en 1664.

Il se trompe quand il dit que l'*Encyclopédie* n'est pas un ouvrage très-utile, et quand il conclut qu'il ne vaut rien, de ce qu'il a été critiqué et persécuté dans sa naissance par des ennemis intéressés. Il devait conclure tout le contraire.

Il faudrait tâcher de ne pas se tromper sur tous les points quand on critique un ouvrage.

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a vu aucune des éditions qui ont été faites en France, en Angleterre, et en Hollande. Il lui est tombé entre les mains une petite feuille volante, dans laquelle on relève plusieurs fautes de l'édition de la Haye, et on en rend l'auteur responsable. Il y a, ce me semble, un peu d'injustice dans ce procédé. Ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre si on a imprimé *Pigeri* pour *Gigeri*, *Burignac* pour *Daubignac*, et si les éditeurs sont tombés dans d'autres méprises. On ne trouvera pas ces fautes dans l'édition de Genève, corrigée par l'auteur même. Ceux qui se hâtent de faire ces critiques devraient y apporter plus d'équité et plus d'attention. Par exemple, on reproche à l'auteur d'avoir dit que le grand Condé mourut à Chantilly en 1680. Cela n'est pas vrai : l'auteur place cette mort en 1686, non pas à Chantilly, mais à Fontainebleau.

On lui reproche d'avoir mis en 1700 la mort de Jacques II, roi d'Angleterre : cela n'est pas vrai : il dit que c'est en 1701. On lui reproche d'avoir placé la mort de Madame, la première femme du frère de Louis XIV, en 1672. Cela n'est pas vrai : il la place au mois de juin 1670.

On lui reproche d'avoir fait naître Mme Dacier en 1615. Cela n'est pas vrai : il a placé sa naissance en 1651.

Au reste, il est difficile que, dans un catalogue de plus de trois cents artistes, on ne se soit trompé sur quelques noms obscurs, et sur quelques dates. Un *errata* suffit pour ces bagatelles. Il ne faut pas juger d'un grand bâtiment par quelques pavés qu'un maçon subalterne aura mal arrangés dans la cour.

Digitized by Google

EXAMEN

DU TESTAMENT POLITIQUE

DU CARDINAL ALBÉRONI.

(1753[1].)

Après tant de testaments cassés par le public, celui du cardinal Albéroni vient de paraître. Je souhaite à l'éditeur qu'en effet le cardinal Albéroni l'ait mis sur son testament. Cet éditeur, ou cet auteur, connaît sans doute assez les hommes, les affaires, et le train du monde, pour ne pas ignorer qu'un bon legs, qui procure une vie heureuse, vaut mieux que toutes les spéculations politiques. Un écrivain fait un beau livre plein de profonds raisonnements sur le commerce ruineux de l'Europe avec les Grandes-Indes : un négociant d'un trait de plume y envoie, sans raisonner, des effets; il s'enrichit, et ne lit point le livre. Il en est de même dans la politique : l'homme d'esprit oisif fait des projets pour changer la face de l'Europe; ceux qui gouvernent suivent leur routine, et ne s'informent pas seulement si on fait des projets.

L'abbé de Bourzeys, dans la crainte de n'être point lu, prit sans façon le nom du cardinal de Richelieu. D'autres ont pris le nom de Mazarin, de Colbert, de Louvois, du duc de Lorraine. Tous ces testaments sont faits dans le goût de celui de Crispin, qui prend la robe de chambre et le nom de Géronte dans le *Légataire universel*. On voit bien que ce n'est pas Géronte qui a fait ce testament-là; on y reconnaît bien vite Crispin.

Ce n'est pas un Crispin à la vérité qui a composé le testament du cardinal Albéroni; c'est un homme passablement instruit : mais il faut qu'il se détrompe de la vanité de faire accroire que ce testament soit effectivement l'ouvrage du cardinal. Il a beau, dans sa préface, vouloir éluder la loi que j'ai fait valoir, que ce seul mot, *Testament d'un ministre*, impose le devoir indispensable de déposer dans des archives publiques l'original de l'ouvrage, ou d'en constater l'authenticité par des voies équivalentes; cette loi ne peut être violée sans que le public soit en droit de crier à la supposition. Il est absolument nécessaire de montrer au public qu'on ne le trompe pas, quand il s'agit d'ouvrages de cette importance. Lorsque je fis imprimer à la Haye l'*Anti-Machiavel*, j'en déposai l'original à l'hôtel de ville, et il y est encore. Aussi l'auteur ne prétend pas que le *Testament du cardinal Albéroni* soit l'ouvrage de ce ministre; il dit seulement que ce sont ses inten-

1. Le *Testament politique du cardinal Jules Albéroni*, 1753, in-12, fut composé par Durey de Morsan, revu et publié par Maubert de Gouvest. (Éd.)

Digitized by Google

tions; que c'est un recueil de quelques pensées du cardinal, auxquelles l'éditeur a joint les siennes; et par là c'est un ouvrage qui peut devenir doublement précieux. Qu'on l'appelle *Testament* ou non, il n'importe : les titres des livres sont comme ceux des hommes aux yeux du philosophe; il ne juge de rien par les titres.

Que ce soit le cardinal Albéroni, ou son truchement, qui propose au roi d'Espagne d'encourager l'agriculture, il est clair que c'est un très-bon avis, et qu'il faut le suivre, soit qu'il vienne d'un ministre ou d'un fermier. L'auteur propose de cultiver les terres espagnoles par des nègres. Pourquoi non? ces terres, qui manquent de laboureurs, accusent encore le malheureux roi qui les priva des mains des Maures, sous lesquelles elles étaient fertiles. Les déserts de la Prusse, cultivés par des étrangers, sont un reproche aux terres de la Castille.

Peu d'hommes connaissent mieux l'Espagne que l'auteur; on croirait presque que c'est le ministre de Philippe V, ou celui qui a été le compagnon de sa retraite et son malheureux ami, si l'on peut être l'ami d'un roi. Il compte toutes les causes de la dépopulation de l'Espagne : mais il me semble qu'il a tort de ne pas mettre parmi ces causes l'expulsion des Juifs et des Maures, et les transplantations en Amérique. L'émigration des protestants est insensible en France. Oui, parce que la France possède environ vingt-deux millions d'habitants industrieux; mais il n'y a guère plus de six millions d'âmes en Espagne, et la fière oisiveté y étouffe l'industrie. Otez beaucoup à celui qui a peu; que lui reste-t-il? et comment réparer ces pertes dans un pays où les pères transmettent aux enfants la maladie qui attaque le genre humain dans sa source, et où la superstition ensevelit la nature dans les cloîtres? Je me sers ici du mot de *superstition*, que le cardinal emploie : je me ferais un scrupule de changer ses paroles. D'ailleurs l'auteur fait bien voir que l'Espagne est le pays de la grandeur et des abus. Il fait plus; il montre les ressources. L'ouvrage n'a pas été revu par les inquisiteurs : il y a tel pays qui exige qu'on soit à six cents milles de lui pour lui dire des vérités utiles.

Dans le chapitre VII, on voit une partie de ce plan immense conçu autrefois par le cardinal Albéroni. Cet homme, en 1707, n'avait été connu dans Anet (dont il refusa la cure) que sur le pied d'un *uomo faceto e piacevole*, qui faisait des soupes à l'oignon excellentes. Campistron le protégeait alors; et, en 1718, il allait bouleverser la terre. J'en parlai dans l'*Histoire de Charles XII*. Je lui rendis justice, et il me remercia avec d'autant plus de sensibilité qu'il était alors malheureux. Ce projet, prêt à éclore, était d'armer l'empire ottoman contre l'Autriche, Charles XII et le czar contre l'Angleterre; d'établir le prétendant à Londres par les mains du vainqueur de Narva; d'arracher la régence de la France au duc d'Orléans; de rendre pour jamais l'Italie indépendante de l'Allemagne, après sept cents ans de sujétion, ou d'esclavage, ou de soumission. Suivant ce dessein, un corps italique s'établissait, à l'exemple à peu près du corps germanique. Don Carlos devait posséder Naples et Sicile; son frère don Philippe avait la Toscane. La Lombardie faisait le partage des ducs de Savoie. Mantoue

Digitized by Google

était ajoutée aux États de Venise. Le domaine du duc de Modène s'accroissait de plus de moitié par celui de Parme.

Les vues du commerce le plus étendu venaient à l'appui de ces arrangements ou de ces dérangements politiques. Le coup de fauconneau qui tua Charles XII renversa tout le projet : mais cette machine brisée fut encore assez forte, quelque temps après, pour porter don Carlos sur le trône des Deux-Siciles par de nouveaux efforts.

L'auteur voudrait que le prétendant se fût fait roi en Corse, au lieu de tenter inutilement d'être roi d'Angleterre; ensuite il lui propose la vice-royauté de Majorque : est-ce bien le cardinal Albéroni qui fait ces propositions ?

Est-ce bien lui qui s'acharne contre la mémoire du cardinal de Fleury, et qui dit qu'on n'a entendu que les plaintes et les gémissements des peuples pendant son ministère ? Si c'est le cardinal Albéroni qui parle ainsi, ou il est bien prévenu, ou il ne connaissait pas la France comme il connaissait l'Espagne. Il s'attache à décrier en tout le cardinal de Fleury. Il l'abaisse au-dessous du médiocre. Mais, quand on voyage de Saint-Dizier à Moyenvic, on dit : « C'est le cardinal de Fleury qui a donné toutes ces terres à la France : qu'aurait fait de mieux alors un grand homme ? » Le cardinal Albéroni est devenu un censeur bien impitoyable depuis sa mort : son testament est une satire.

Il blâme le cardinal de Fleury d'avoir voulu la guerre de 1741, et on sait qu'il ne la voulait pas, et qu'il s'y opposa autant qu'il put.

Il blâme l'empereur Charles VI d'avoir fait sa pragmatique sanction. Sa fille ne sera pas de cet avis. Il veut changer la constitution de l'Allemagne : c'est un homme qui a perdu son bien au jeu, et qui, se plaisant encore à regarder jouer, dit tout haut les fautes qu'il croit apercevoir.

Est-ce donc le cardinal Albéroni qui juge ainsi les vivants et les morts ? On connaît dans l'Europe un maréchal de France qui s'est fait un nom célèbre par ses grandes vues, par son esprit d'ordre et de détail, par son génie, et par son activité[1]. Le prétendu testateur le traite bien durement. Je ne crois pas qu'il soit permis à l'histoire de parler des vivants : elle doit imiter les jugements de l'Égypte, qui ne décidaient du mérite des citoyens que lorsqu'ils n'étaient plus. Les portraits des hommes publics sont toujours dans un faux jour pendant leur vie. Mais, si quelqu'un voulait répondre aux reproches amers que fait le cardinal Albéroni à cet illustre Français, ne pourrait-il pas lui dire : « Cessez de reprocher à ce maréchal l'épuisement des trésors de la France dans la magnifique ambassade de Francfort, où Charles VII fut élu empereur. Cessez de représenter l'Allemagne en défiance de cette profusion prétendue. L'ambassadeur d'Espagne y faisait une aussi grande figure que celui de France. Le duc de Riperda avait paru avec plus d'éclat encore à Vienne; et jamais on n'a vu les nations prendre l'alarme sur le nombre des domestiques et sur la vaisselle d'un pléni-

1. Le maréchal de Belle-Isle.

Digitized by Google

potentiaire. Vous étiez malade apparemment quand vous dictâtes cet article de votre testament; et vous donnez en mourant votre malédiction pour bien peu de chose. Votre Éminence était de mauvaise humeur quand elle a dicté l'article par lequel elle réprouve en politique le projet de ce général. Ce n'est pas à elle à juger par l'événement. Des hommes qui auront plus de réputation que vous dans la postérité, parce que avec un génie égal au vôtre ils ont eu plus de bonheur, ont dit que ce plan, qui vous paraît chimérique, était le comble de la vraisemblance. En effet, quel était ce plan? c'était d'unir la France, l'Espagne, la Prusse, la Saxe, la Bavière, pour juger, les armes à la main, le procès de la succession de l'Autriche. Un jeune roi victorieux avait d'un côté cent mille hommes en armes et les mieux disciplinés de l'Europe; la Saxe en avait près de cinquante mille; deux armées françaises, d'environ quarante mille hommes chacune, étaient toutes deux au milieu de l'Allemagne. On était aux portes de Vienne. L'Espagne allait fondre dans l'Italie, et à peine paraissait-il alors qu'il y eût un ennemi à combattre. On avait proposé encore de faire agir d'autres ressorts que l'histoire découvrira un jour. On demande, après cela, si jamais entreprise eut de plus belles apparences? on demande si ce projet n'était pas cent fois plus plausible que les vôtres? On a vu quelquefois de petites armées renverser de grands empires. Ici deux cent cinquante mille hommes attaquent une femme sans défense, et elle se soutient. Avouez-le, monsieur le cardinal, il y a quelque chose là-haut qui confond les desseins des hommes.

« Vous êtes bien mal instruit pour un grand ministre, quand vous dites que ce général que vous condamnez demanda cent mille hommes au cardinal de Fleury. Je peux assurer Votre Éminence qu'il n'en demanda que cinquante mille pour aller à Vienne, et dans cette armée il voulait vingt mille hommes de cavalerie. On ne lui donna que trente-deux mille hommes complets, parmi lesquels il n'y avait que huit mille cavaliers; mais cela composait, avec les troupes des alliés, une force à laquelle il paraissait que rien ne devait résister, puisque ceux qu'on attaquait n'avaient pas encore une armée rassemblée. Je pourrais sur ce point d'histoire apprendre à feu Votre Éminence bien des choses qu'elle ignore, et qui lui feraient connaître que celui qu'elle feint de mépriser est très-digne de son estime.

« Comme je suis encore en vie, il ne m'est pas permis d'être aussi libre que vous, qui êtes mort, et qui pouvez tout dire impunément; mais je pourrais vous donner au moins des lumières sur le siége de Prague, qui vous feraient changer de pensée. Vous ne pourriez nier que les sorties n'aient été de véritables batailles, et que la retraite n'ait été glorieuse.

« Je ne sais pas ce que le cardinal de Fleury et le général dont vous parlez vous ont fait; mais il me semble, monseigneur, qu'un bon chrétien comme vous, qu'un cardinal devait en mourant se réconcilier avec ses ennemis. Il semble que votre testament ait été fait *ab irato:* cela seul suffirait pour l'invalider. »

Ce testament sera plus utile aux politiques qu'aux historiens. Le

Digitized by Google

testateur est loin de tomber dans la faute absurde du faussaire qui prit le nom du cardinal de Richelieu. Ce faussaire malhabile, en faisant parler le plus grand ministre de l'Europe dans la crise de la guerre avec l'empereur et le roi d'Espagne, ne dit pas un mot de la manière dont la France devait se conduire avec ses alliés et avec ses ennemis. C'était un étrange contraste de voir le cardinal de Richelieu passer sous silence les négociations, les intérêts de tous les princes, pour parler de l'Université et de la gabelle. C'est ici tout le contraire. L'auteur entre dans les intérêts de tous les potentats; il fait à chacun leur part; il arrange le monde à son gré, et se met à la place de la Providence. Il parle de tout ce qu'on aurait pu faire, de tout ce qui pourrait arriver; c'est le recueil des futurs contingents.

On ne voit dans cet écrit aucune notion simple et commune. Il y est dit que lorsque l'empereur Charles VII était sans États et sans armée, il aurait dû mettre la reine de Hongrie au ban de l'empire. Il paraît cependant que quand on rend un pareil arrêt, il faut avoir cent mille huissiers aguerris pour le signifier.

Au reste, jamais testament ne contint des legs plus considérables. Le cardinal donne et lègue la Bohême à l'électeur de Saxe; le duché de Zell, au duc de Cumberland; le Tyrol et la Carinthie, à l'électeur de Bavière; le Brisgau, avec les villes forestières, au duc des Deux-Ponts; et le duché des Deux-Ponts, à l'électeur palatin. Cela ressemble au testament que Cérisantes le Gascon fit à Naples du temps du duc de Guise. Il légua à ce prince ses pierreries et sa vaisselle d'or, cent mille écus aux jésuites, autant à un hôpital; il fonda un collége et une bibliothèque publique. Il n'avait pas de quoi se faire enterrer.

LE TOMBEAU DE LA SORBONNE[1].

Lorsque la Sorbonne était occupée à censurer des livres de physique, de philosophie et de jurisprudence, et qu'on croyait que ses disparates étaient au comble, un nouvel orage porta son vaisseau sans gouvernail d'un autre côté, et le fit donner dans un écueil qui l'a fracassé sans ressource.

Pour être reçu docteur en la faculté de théologie de Paris, il faut soutenir une thèse pendant dix heures de suite. Un jeune bachelier de beaucoup d'esprit, fort instruit, et qui fait grand usage des bons auteurs, se proposa de soutenir cette thèse à son tour; c'était l'abbé de Prades, homme de condition, neveu de M. de La Valette, maréchal de camp, assez connu par les services qu'il a rendus dans la dernière guerre[2].

1. M. de Voltaire a désavoué constamment le *Tombeau de la Sorbonne*, qu'on lui a constamment attribué. On n'y reconnaît ni sa manière, ni son style : s'il y a eu quelque part, c'est d'avoir corrigé l'ouvrage, et tout au plus d'y avoir ajouté quelques traits. (*Ed. de Kehl.*)

2. La guerre de 1741. (ED.)

Digitized by Google

Ce jeune homme, qui n'avait d'autre intention que de percer dans le monde, et de faire son chemin dans l'Église, comme les autres, porta d'abord, selon l'usage, sa thèse manuscrite à examiner au professeur Hock, qui devait être son président; au syndic Dugard, chanoine de Notre-Dame; au chanoine de Saint-Benoît, Langlé, grand maître des études, qui l'examinèrent scrupuleusement, l'approuvèrent, la munirent de leur seing, selon les formalités d'usage; après quoi elle fut imprimée, et le candidat en distribua quatre cent cinquante exemplaires aux autres docteurs plusieurs jours avant l'action. Outre les examinateurs, il y a encore des censeurs au nombre de douze; le bachelier leur porta sa thèse imprimée; aucun d'eux n'y trouva le moindre objet de censure; il la soutint enfin, le 18 novembre 1751, avec l'approbation universelle; les censeurs signèrent avec éloge; les docteurs reçurent l'argent que les répondants donnent en pareil cas. M. l'abbé de Prades allait être reçu licencié, et même obtenir le premier lieu, comme celui de toute la licence qui s'était le plus distingué. Il n'avait qu'un seul reproche à se faire, c'était de s'être laissé emporter au zèle aveugle de la Sorbonne contre quelques opinions de MM. de Buffon et de Montesquieu, qu'il qualifia trop durement : il s'exposait par là à déplaire aux plus honnêtes gens du royaume; mais il ne s'attendait pas que la Sorbonne dût le punir d'avoir pris sa défense avec trop de vigueur, ni qu'elle eût jamais l'audace et la bassesse de proscrire une thèse qu'elle avait adoptée avec solennité, dont elle seule devait répondre, et qui était devenue son propre ouvrage, selon ses statuts.

Pour connaître le principe de cette étonnante contrariété, il est nécessaire d'expliquer ce qui se passait alors.

Une société de vrais savants entreprit, il y a quelques années, le *Dictionnaire de l'Encyclopédie.* Tout le public, et en particulier les libraires, étaient imbus de l'idée que cet ouvrage devait faire tomber le *Dictionnaire de Trévoux*, qu'on achetait faute d'autres, quoiqu'on en connût l'insuffisance et les fautes grossières.

Malheureusement ce sont les pères jésuites qui sont en grande partie les auteurs de ce *Dictionnaire de Trévoux*, qui ne laisse pas de leur rapporter quelque émolument : dès qu'ils entendirent parler de l'*Encyclopédie*, ils la décrièrent; mais sitôt qu'ils virent le crédit qu'elle prenait, ils voulurent y travailler; ils se proposèrent pour la théologie et pour la morale; on ne voulut ni d'une théologie ni d'une morale de jésuites. Les libraires sentirent très-bien que cela seul décréditerait leur livre, qui les constitue en des frais immenses. Quel est le libraire qui voudra sacrifier cent mille écus aux jésuites? Ceux-ci, étant éconduits, font jouer tous les ressorts pour supprimer l'*Encyclopédie*, et pour ruiner par là les libraires qui en ont entrepris l'impression. Ils soulevèrent les puissances, en se servant de leur cri de guerre : *A l'impiété!* Ce cri n'aurait fait qu'attirer contre eux celui du public, si on avait eu affaire à des supérieurs instruits; mais on avait affaire à l'ancien évêque de Mirepoix : on est obligé d'avouer ici, avec toute la France, combien il est triste et honteux que cet homme si borné ait

Digitized by Google

succédé aux Fénelon et aux Bossuet. Il a la feuille des bénéfices : c'est un ministre : le clergé de France est à ses ordres; il l'a avili et bouleversé; c'est lui qui est l'auteur de cette entreprise des *billets de confession*, qui a tant fait rire l'Europe; lui seul a empêché le bien que le roi voulait faire au royaume, en rendant l'ordre de Saint-Louis susceptible de bénéfices. Le roi ne pouvait faire un plus grand bien, ni l'évêque de Mirepoix un plus grand mal; il est continuellement entouré de délateurs.

Un prêtre de cette espèce, nommé Millet, connu pour tel dans Paris, homme qui réunit la duplicité et l'infamie de l'espionnage sous les apparences de la douceur et de la dévotion, fut l'organe dont on se servit pour persuader à l'ancien évêque de Mirepoix que l'*Encyclopédie* était un livre contre la religion chrétienne. Le fanatisme fut poussé au point qu'on obtint un arrêt du Conseil pour supprimer l'ouvrage. Enfin, grâce aux soins des plus dignes ministres et des plus éclairés magistrats, la France ne fut point privée de l'ouvrage utile qui lui fait déjà tant d'honneur dans toute l'Europe; il n'en coûta que quelques changements de peu de conséquence. Le livre continue à s'imprimer avec succès, malgré toutes les chicanes qu'on n'a cessé de lui faire. Les jésuites furent confondus, et n'en furent, comme on le croira aisément, que plus implacables. Il s'agissait de leur intérêt, et de ce qu'ils imaginaient être leur gloire, quoiqu'il n'y ait en effet que de la honte à être les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*.

Il faut savoir que, parmi les principaux associés qui travaillaient à l'*Encyclopédie*, il y en a très-peu qui soient théologiens : ils avaient prié l'abbé de Prades de leur fournir quelques articles qui regardent cette étude : il en donna en effet plusieurs, tels que celui de *Certitude*, dans lequel la philosophie la plus sage sert de base à la théologie la plus exacte. Que font alors les jésuites? la thèse de cet abbé tombe entre leurs mains : il est aisé de trouver partout des hérésies; on en trouverait dans l'Oraison dominicale; et si quelqu'un disait aujourd'hui pour la première fois : *Ne nous induisez point en tentation*, il suffirait d'une cabale pour faire condamner au feu cette prière. Les jésuites répandent le bruit, par leurs fidèles émissaires, que la thèse de l'abbé de Prades est impie; que c'est l'ouvrage de tous les auteurs de l'*Encyclopédie;* que c'est un complot pour ruiner la religion chrétienne.

Les pères, exclus de la faculté, y entretiennent toujours des intelligences, comme on fait dans une ville ennemie qu'on veut surprendre : ils s'adressent à un vieux docteur nommé Lerouge, ancien syndic et approbateur de leur *Journal de Trévoux*, et leur créature. Le P. Dupré lui dit : « Il faut dénoncer à la Sorbonne la thèse qu'on y a soutenue. » Lerouge représente au P. Dupré et aux autres quelle honte ce serait pour lui, et quel affront à la Sorbonne, d'accuser d'impiété une thèse devenue celle de tout le corps par ses statuts. Les jésuites insistent; ils tronquent et tordent des propositions; ils donnent par écrit à Lerouge ce qui regarde les guérisons opérées par Jésus-Christ. « Vous voyez, disent-ils, qu'on les compare à celles d'Esculape. — Hélas!

Digitized by Google

mes pères, répond l'abbé Lerouge, on ne dit là que ce que j'ai dit moi-même dans mon *Traité dogmatique sur les miracles*, et ce qu'a soutenu le docteur dom Lataste, bénédictin, évêque de Bethléem, et cent autres docteurs : ils prétendent que tout ce qui distingue les guérisons opérées par Jésus-Christ, c'est qu'elles ont été prédites; que c'est ce qui discerne seul les opérations de Dieu d'avec celles qu'on impute à d'autres puissances; que toute l'antiquité et la Bible même attestent les miracles des enchanteurs et des démons; qu'on a cru aux miracles d'Esculape, de Vespasien, d'Apollonius de Tyane, ainsi qu'aux oracles. Il n'y a donc point d'autre moyen d'assurer la mission de Jésus-Christ et de distinguer ses miracles que de recourir aux prophéties ; c'est la seule manière même dont la Sorbonne et vous avez réfuté les miracles de saint Médard. »

Les jésuites ne se rendirent point à ces arguments *ad hominem*. Le P. Dupré dit à Lerouge : « Vous devez savoir qu'on peut aisément condamner dans un homme ce qu'on a approuvé dans un autre. Ne songeons qu'aux mots, et point aux choses; voilà les mots d'Esculape et de Jésus-Christ. La thèse, dans un autre endroit, fait des difficultés sur la chronologie des Hébreux : vous m'allez encore dire que tous les savants de l'Europe font ces difficultés; il n'importe. Il est dit dans la thèse que la loi de Moïse n'admet que des récompenses et des peines temporelles; on sait que rien n'est plus vrai; mais on peut en inférer que Moïse ne connaissait pas l'immortalité de l'âme. — Mais, mon père, remarquez qu'il dit un peu plus bas, dans sa thèse, que Moïse connaissait l'immortalité de l'âme et même les plus idiots d'entre les Hébreux. — Cela est embarrassant, répondit le P. Dupré; mais ne mettez pas cela dans l'extrait.

« Il est dit surtout, continue le jésuite, que le droit d'inégalité est un droit barbare qui n'est que le droit du plus fort; voilà qui intéresse les puissances séculières : l'abbé de Prades doit être condamné en parlement comme en Sorbonne, et passer sa vie entre quatre murailles. — Ah! c'est trop, mes pères; vous portez trop loin l'emportement et la vengeance. Comment peut-on prendre pour le système de l'auteur ce qu'il ne cite que pour le réfuter? Quoi! vous n'avez pas lu la thèse? ne la lira-t-on pas? Le licencié ne dit-il pas en termes exprès que c'est le système damnable et horrible de Hobbes? ne le réduit-il pas en poudre? — N'importe, encore une fois, dirent les jésuites; personne ne lit une thèse, et tout le monde lira les propositions qui seront condamnées; et on mettra l'abbé de Prades dans un lieu d'où il ne pourra nous répondre. » L'abbé Lerouge frémit d'horreur. Il voulut répliquer, mais on lui ferma la bouche en lui disant : « Monseigneur l'ancien évêque de Mirepoix le veut : obéissez. » Lerouge s'en alla, incertain encore de ce qu'il devait faire; mais en peu de temps les jésuites surent le déterminer.

Cependant les jésuites, dans leur collége, font soutenir une thèse dans laquelle ils traitent l'abbé de Prades, docteur de Sorbonne, d'impie et de perturbateur du repos public. Ils se répandent dans tout Paris, ils minent sous terre, et font une guerre offensive publique-

Digitized by Google

ment. Ils parviennent enfin à leur grand but, qui est que la Sorbonne se divise. Quelques jansénistes intéressés à soutenir les miracles de M. Pâris, sachant bien que ces miracles n'ont pas été prédits, se joignent aux jésuites mêmes. On parle aux magistrats, aux évêques, à l'archevêque de Paris; et tout cela, parce que le *Dictionnaire de l'Encyclopédie* vaut mieux que le *Dictionnaire de Trévoux*. Le délateur Millet assure l'évêque de Mirepoix que l'abbé de Prades n'est que l'organe des auteurs de ce dictionnaire : c'est ainsi qu'une indigne jalousie d'auteurs détruit sans ressource la fortune d'un homme de qualité, et le couvre de flétrissures. L'évêque de Mirepoix fait dire à la Sorbonne qu'il faut absolument qu'elle condamne la thèse.

Depuis le 2 décembre 1751 jusqu'au 15, on s'assemble en Sorbonne. Les émissaires des jésuites, Lerouge en chancelant encore, Gaillande en homme furieux, demandent vengeance, de quoi? d'une thèse que la Sorbonne doit avouer pour sienne. Ils demandent que ce corps se déshonore à jamais. Il faut que cette Sorbonne déclare qu'elle n'a pas entendu un seul mot de la thèse, laquelle elle a examinée pendant quatre jours, laquelle elle a fait soutenir, laquelle elle a approuvée, et qui est son propre ouvrage; ou qu'elle avoue qu'elle-même en corps a soutenu un système complet contre la religion chrétienne. Il n'y a pas de milieu, c'est dans ce cul-de-sac que la cabale des jésuites et un théatin on poussé la Sorbonne, qui s'en aperçoit bien aujourd'hui, et qui en gémit, mais trop tard.

Un docteur des plus vertueux et des plus éclairés, l'abbé Legros, chanoine de la Sainte-Chapelle, excellent théologien, alla pendant ce temps représenter à l'ancien évêque de Mirepoix l'énormité et le scandale de cette conduite, qu'on allait couvrir la Sorbonne d'un opprobre éternel, qu'on perdait un jeune homme innocent, que sa thèse était très-raisonnable, et qu'il se croyait, lui, obligé, en conscience et en honneur, de prendre le parti de l'abbé de Prades; que c'était en effet secourir la Sorbonne, qui s'allait perdre, en se condamnant elle-même. L'évêque de Mirepoix lui défend d'aller en Sorbonne, et le menace, s'il y va, d'une lettre de cachet. Voilà sur quel ton il parle, et comment il use de son crédit. M. Legros eut pourtant le courage d'aller à ces assemblées tumultueuses; il y parla avec sagesse, et fut secondé d'environ quarante docteurs qui savent le latin, qui avaient lu la thèse, et qui l'approuvèrent toujours. *Voilà la troupe des déistes!* s'écria l'insensé Gaillande. On l'obligea à demander pardon, en pleine assemblée, de ces paroles, qui auraient dû le faire exclure. Mais on avait eu soin de faire venir plus de cent moines qui n'avaient jamais lu la thèse, et qui opinaient contre elle de toutes leurs forces.

Pendant ces rumeurs, l'abbé de Prades demandait d'être admis et et entendu. Cinquante docteurs furent d'avis de l'entendre en ses défenses, attendu que cela est de droit commun; mais la foule des moines envoyés par l'évêque de Mirepoix et par les jésuites fit passer l'avis contraire, ce qui n'est pas sans exemple. Il court alors chez l'évêque de Mirepoix : il lui offre de se rétracter s'il s'est servi d'expressions qui puissent souffrir un sens odieux. C'est assurément la démarche de

Digitized by Google

l'innocence. L'évêque de Mirepoix lui promet sa grâce, en cas qu'il dise que ce sont les auteurs de l'*Encyclopédie* qui ont fait sa thèse.

L'abbé de Prades répondit à l'évêque de Mirepoix : « Comment voulez-vous que je me rende coupable d'une imposture si lâche? Il y a huit ans que j'étudie la théologie. Ma thèse, vous le savez, n'est que le précis d'un ouvrage que j'ai fait en faveur de la religion chrétienne : les auteurs de l'*Encyclopédie* ne savent point la théologie ; ils n'ont vu ni mon ouvrage ni ma thèse : pouvez-vous vous livrer à la fureur de leurs ennemis, au point de me proposer, sans rougir, la manœuvre indigne que vous exigez? » Que répond Mirepoix à ces paroles? Il répond par la menace d'une lettre de cachet. Il envoie ensuite des émissaires chez l'abbé de Prades pour lui conseiller de s'enfuir. Enfin il ose demander au roi une lettre de cachet contre lui ; mais comment s'y prend-il pour l'obtenir? par une calomnie horrible. Il fait entendre au roi que l'abbé de Prades a soutenu en Sorbonne une autre thèse que celle qui avait été approuvée. Les lettres que l'abbé de Prades avait écrites à l'ancien évêque de Mirepoix et à l'archevêque de Paris firent ouvrir les yeux à toute la cour; on fut surpris, en les lisant, d'apprendre que la thèse qui faisait tant de bruit était la même que celle qui avait été approuvée en Sorbonne, et soutenue dix heures de suite en sa présence. On fut indigné en même temps qu'on eût osé porter la calomnie jusqu'à vouloir persuader au roi que l'abbé de Prades avait substitué une mauvaise thèse à celle qui avait été approuvée. Le roi, instruit de la vérité, fit perdre à l'ancien évêque de Mirepoix le pouvoir d'immoler ce jeune homme en abusant de son autorité. Ainsi, par cet odieux artifice, si ces lettres n'avaient point été envoyées à la cour, un théatin calomniateur réduisait un roi aimé de son peuple à être le persécuteur d'un innocent.

Enfin la Sorbonne s'assemble pour la quatorzième fois : un nommé Grageon, vicaire de Saint-Roch, docteur de Navarre, s'entretenant avec le docteur Foucher dans la salle avant l'assemblée, Foucher dit à Grageon ces propres mots : « Je vous avoue que je suis bien embarrassé; cette thèse est d'un latin extraordinaire que je n'entends pas; elle roule sur des points historiques que je n'ai jamais étudiés. Comment puis-je la condammer? — Je ne l'entends pas plus que vous, lui dit Grageon; je ne l'ai lue ni ne la lirai; il faut bien que je la condamne : je vous conseille d'en faire autant. »

Enfin la salle se garnit; on opine; le docteur Tamponnet élève sa voix, et commence par décider que la thèse est impie d'un bout à l'autre, et que la religion chrétienne est renversée.

M. Digotrets, le plus savant homme de la faculté et le meilleur logicien, dit : « Messieurs, permettez-moi de vous dire que, pour bien entendre cette thèse, il faut un peu de connaissances et de réflexion; c'est le système de religion depuis la création du monde jusqu'à nos jours; système où les raisonnements sont partout enchaînés aux faits. J'ai lu cinq fois cette savante thèse, et il s'en faut que j'y aie rien trouvé de répréhensible. Il faut revenir aux voix et motiver son avis, sans quoi nous allons nous déshonorer. » Grageon prit alors la parole,

Digitized by Google

et dit : « Vous avez lu cinq fois la thèse, et vous n'y avez point trouvé d'erreurs? Moi je ne l'ai lue qu'une fois, et j'y ai trouvé cent impiétés. »

Foucher, qui une heure auparavant avait entendu l'aveu contraire de Grageon, ne put s'empêcher de dire avec indignation : « Monsieur, comment pouvez-vous affirmer devant la Sorbonne que vous avez lu la thèse, vous qui m'avez dit, il n'y a qu'une heure, que vous ne l'avez jamais lue? — Eh! comment pouvez-vous, répliqua Grageon à Foucher, abuser publiquement de la confidence que je vous ai faite en particulier? vous êtes un traître. — Vous êtes un menteur, » dit Foucher. Grageon fend la presse, et prend Foucher par le collet; ils se donnent plusieurs coups de poing en pleine Sorbonne; on se met entre deux. Le docteur Gervaise, grand maître de la maison de Navarre, les sépare avec peine; cette scène ne peut se passer sans un grand bruit. Les clameurs de tant de gens qui couraient çà et là dans la salle firent venir les voisins; le concours de ceux-ci alarma le peuple; ils disent qu'on s'égorge; les autres, que le feu a pris dans la Sorbonne : plus de deux mille hommes assiégent la porte en moins d'un quart d'heure.

Les docteurs, honteux de cette scène, reprennent à la fin leurs esprits. On fait faire silence, on procède avec plus de règles; on va aux voix. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois arrive alors à travers la presse du peuple; il se fait ouvrir : « Messieurs, dit-il, j'ai affaire; je viens seulement donner ma voix : je suis de l'avis de Tamponnet. » Ayant dit ces mots, il se retire. L'assemblée, auparavant prête d'en venir aux coups, éclata de rire.

A peine le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois a-t-il fait rire la Sorbonne, qu'un autre docteur vient diversifier la scène par une absurdité que les savants de l'Europe ne croiront pas. Mais, s'il est permis d'attester Dieu dans une affaire aussi contemptible, on prend ici Dieu à témoin que, dans toute cette relation, on n'avance pas un fait qui ne soit dans la plus exacte vérité.

Duport d'Auville, supérieur de la communauté des philosophes de Saint-Sulpice, arrive avec une traduction de Locke dans sa poche; il montre ce livre : « Voilà l'athée, dit-il, dans lequel l'abbé de Prades a pris sa thèse impie. Le précis du chapitre de Locke sur les idées innées est dans la thèse; et on sait assez que s'il n'y a point d'idées innées, il n'y a point de religion chrétienne. »

« Qu'est-ce que les idées innées? » se disaient plusieurs docteurs les uns aux autres. Les plus instruits expliquèrent la chose. Ils firent souvenir que les idées innées étaient du système de Descartes; que ces idées innées avaient été condamnées par la Sorbonne entière, dès que ce système avait paru; et qu'alors elles passèrent en Sorbonne comme tendantes à détruire la religion chrétienne, dont on veut aujourd'hui qu'elles soient devenues la pierre angulaire. Ils ajoutèrent que Locke a démontré l'absurdité de ce système des idées innées par les meilleures raisons, et qu'enfin Locke n'était point un athée. Malgré les raisonnements invincibles que firent ces docteurs, il fut décidé, à la pluralité des voix, qu'il était impie (ce qu'on avait autrefois déclaré orthodoxe) de dire qui nos idées nous viennent des sens.

Digitized by Google

Au milieu de tous ces orages, l'abbé de Prades est conseillé de s'adresser à des membres du parlement, et d'implorer leur justice. Il demanda audience au procureur-général. Ce magistrat lui proposa de le faire entendre dans le parquet de la grand'chambre. M. Le Fèvre d'Ormesson, avocat général, l'interrogeait et rendait ses réponses à la grand'chambre. On ne peut concevoir comment dès ce moment l'abbé de Prades eut un nouvel ennemi dans cet avocat général. Il faillit à tomber de son haut quand ce magistrat lui soutint dans le parquet que c'est une impiété de combattre les idées innées. Il était auparavant son ami; mais cette fois-là il lui parla durement et en maître; soit qu'il fût prévenu par le bruit public que les jésuites avaient excité, soit par quelque autre raison qu'on ne peut pas pénétrer. Il fit longtemps le théologien avec l'abbé de Prades, et l'accusa toujours d'avoir fait un complot contre la religion chrétienne. Mais il ne put empêcher que la grand'chambre, convaincue que la thèse approuvée par la Sorbonne est devenue l'affaire de ce corps, ne renvoyât l'abbé de Prades absous.

Ce jugement de la grand'chambre attira à l'abbé de Prades l'inimitié du sieur d'Ormesson. Celui-ci attendait, pour l'accabler, que la Sorbonne eût achevé l'ouvrage que les jésuites et l'ancien évêque de Mirepoix lui avaient prescrit.

La Sorbonne, le 15 décembre, consomma sa honte. Elle proscrivit sa thèse, son propre ouvrage, malgré l'avis de plus de quarante docteurs. Elle condamna dix propositions, qu'il fallut tronquer, et par conséquent falsifier. Elle attribua à l'auteur ce qu'il avait expressément réfuté. Le décret fut dressé comme on put.

Le docteur Tamponnet fit la préface de la censure; et comme elle était en latin, il y fit quelques solécismes. Il eut d'ailleurs la prudence d'appeler ouvrage de ténèbres la thèse qui avait été soutenue en pleine Sorbonne, en présence de près de mille personnes. Une chose embarrassa Tamponnet et ses confrères : ce fut de se disculper d'avoir approuvé auparavant, avec unanimité, une thèse qu'il fallait condamner. Pour cet effet, Millet imagina de dire que la thèse avait été imprimée en trop petits caractères et que les docteurs n'avaient pu la lire. Cette belle évasion fut applaudie. On oubliait que la thèse avait été examinée en manuscrit par les députés. Mais lorsqu'il fut question d'exprimer en latin que ladite thèse avait été imprimée trop menu, la faculté ne put se tirer de ce pas : ils dirent tous qu'ils ne pouvaient exprimer en latin *une thèse imprimée menu;* et ils députèrent vers le sieur Le Beau, professeur de rhétorique, pour lui demander comment cette phrase pouvait être rendue en latin. Celui-ci envoya par écrit : *Thesim fusilium litterarum tenuitate digestam;* alors il n'y eut plus d'empêchement.

On exigea bientôt que l'archevêque de Paris donnât un mandement conforme au décret de la Sorbonne. Ses théologiens dressèrent le mandement, et ils y furent si embarrassés, ils sentirent si bien la difficulté, qu'ils réformèrent onze fois les planches imprimées.

Ce mandement fut lu au prône par tous les curés. L'abbé de Prades

Digitized by Google

fut traité d'impie dans toutes les chaires. On prêcha publiquement que la thèse était un complot tramé contre la religion par tous les auteurs de l'*Encyclopédie*. On le dit tant, que tout Paris le crut, quoiqu'il fût très-certain qu'aucun de ces auteurs n'avait vu la thèse. Alors l'avocat général d'Ormesson eut la cruauté de demander à la tournelle ce qu'il n'avait pu obtenir de la grand'chambre; il obtint un décret de prise de corps contre l'abbé de Prades, décret rendu sans aucune formalité contre un homme déjà convaincu par la Sorbonne.

Cet abbé entièrement innocent, dont la thèse était celle de la Sorbonne, qui ne pouvait être coupable, puisqu'il avait offert cent fois de se rétracter s'il était besoin; lui qui est d'une famille qui a si bien servi l'État; lui que la grand'chambre n'avait pu condamner, et contre qui le roi équitable n'avait point voulu sévir, fut obligé de s'enfuir avec un de ses amis que les jésuites voulaient perdre aussi. Ils étaient tous deux tombés malades, et se trouvaient sans aucun secours; ils ont souffert toutes les calamités attachées à une fuite précipitée.

Tout lecteur impartial sera assurément touché de commisération en lisant cette suite de procédés affreux.

Il n'est pas étonnant qu'un vrai philosophe tel que le roi de Prusse, instruit de tous les maux qu'ont faits au monde les querelles théologiques, et convaincu de l'innocence d'un gentilhomme si indignement persécuté par les cabales des jésuites, l'ait pris sous sa protection. L'univers sait combien ce grand homme est le protecteur de la raison et de l'innocence opprimée. Le public commence déjà à penser comme lui sur cette affaire; tôt ou tard les tyrans particuliers trouvent dans le public un écueil contre lequel ils se brisent.

Nous en avons vu plus d'un exemple. En vain le docteur Lange avait fait persécuter le respectable docteur Wolf en qualité d'athée; ce même roi de Prusse, écoutant le public et sa propre raison, l'a fait chancelier de l'université de Hall, avec une pension de trois mille écus. En vain un tyran de Strasbourg avait fait condamner un innocent; le public a parlé, et après plusieurs années ce tyran même a été puni.

En vain dans nos provinces libres a-t-on voulu ôter à M. Kœnig la liberté de se défendre, dans une affaire purement littéraire, contre un despote littéraire [1] aussi orgueilleux que mauvais écrivain; nous avons vu M. Kœnig accabler son adversaire par le poids de ses raisons. C'est une mauvaise voie que celle de l'autorité quand il s'agit de science, et la vérité triomphe toujours avec le temps.

1. Maupertuis. (ÉD.)

Digitized by Google

A M. DE***,

PROFESSEUR EN HISTOIRE.

Décembre 1753.

Vous avez dû vous apercevoir, monsieur, que cette prétendue *Histoire universelle* imprimée à la Haye, annoncée jusqu'au temps de Charles-Quint, et qui contient cent années de moins que le titre ne promet, n'était point faite pour voir le jour. Ce sont des recueils informes d'anciennes études auxquelles je m'occupais, il y a environ quinze années, avec une personne respectable, au-dessus de son sexe et de son siècle, dont l'esprit embrassait tous les genres d'érudition, et qui savait y joindre le goût, sans quoi cette érudition n'eût pas été un mérite.

Je préparais uniquement ce canevas pour son usage et pour le mien, comme il est aisé de le voir par l'inspection même du commencement. C'est un compte que je me rends librement à moi-même de mes lectures, seule manière de bien apprendre et de se faire des idées nettes: car, lorsqu'on se borne à lire, on n'a presque jamais dans la tête qu'un tableau confus.

Mon principal but avait été de suivre les révolutions de l'esprit humain dans celles des gouvernements.

Je cherchais comment tant de méchants hommes, conduits par de plus méchants princes, ont pourtant à la longue établi des sociétés où les arts, les sciences, les vertus même ont été cultivées.

Je cherchais les routes du commerce, qui répare en secret les ruines que les sauvages conquérants laissent après eux; et je m'étudiais à examiner, par le prix des denrées, les richesses ou la pauvreté d'un peuple. J'examinais surtout comment les arts ont pu renaître et se soutenir parmi tant de ravages.

L'éloquence et la poésie marquent le caractère des nations. J'avais traduit des morceaux de quelques anciens poëtes orientaux. Je me souviens encore d'un passage du Persan Sadi sur la puissance de l'Être suprême. On y voit ce même génie qui anima les écrivains arabes et hébreux, et tous ceux de l'Orient. Plus d'imagination que de choix; plus d'enflure que de grandeur. Ils peignent avec la parole; mais ce sont souvent des figures mal assemblées. Les élancements de leur imagination n'ont jamais admis d'idée fine et approfondie. L'art des transitions leur est inconnu.

Voici ce passage de Sadi en vers blancs :

Il sait distinctement ce qui ne fut jamais.
De ce qu'on n'entend point son oreille est remplie.
Prince, il n'a pas besoin qu'on le serve à genoux;
Juge, il n'a pas besoin que sa loi soit écrite.
De l'éternel burin de sa prévision
Il a tracé nos traits dans le sein de nos mères;
De l'aurore au couchant il porte le soleil;

Digitized by Google

Il sème de rubis les masses des montagnes.
Il prend deux gouttes d'eau; de l'une il fait un homme,
De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'être, au son de sa voix, fut tiré du néant.
Qu'il parle, et dans l'instant l'univers va rentrer
Dans les immensités de l'espace et du vide;
Qu'il parle, et l'univers repasse en un clin d'œil
Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

Ce Sadi, né dans la Bactriane, était contemporain du Dante, né à Florence en 1265. Les vers du Dante faisaient déjà la gloire de l'Italie, quand il n'y avait aucun bon auteur prosaïque chez nos nations modernes. Il était né dans un temps où les querelles de l'empire et du sacerdoce avaient laissé dans les États et dans les esprits des plaies profondes. Il était gibelin et persécuté par les guelfes; ainsi il ne faut pas s'étonner s'il exhale à peu près ainsi ses chagrins dans son poëme en cette manière :

Jadis on vit, dans une paix profonde,
De deux soleils les flambeaux luire au monde,
Qui, sans se nuire, éclairant les humains,
Du vrai devoir enseignaient les chemins,
Et nous montraient de l'aigle impériale
Et de l'agneau les droits et l'intervalle.
Ce temps n'est plus, et nos cieux ont changé.
L'un des soleils, de vapeurs surchargé,
En s'échappant de sa sainte carrière,
Voulut de l'autre absorber la lumière.
La règle alors devint confusion,
Et l'humble agneau parut un fier lion
Qui, tout brillant de la pourpre usurpée,
Voulut porter la houlette et l'épée.

J'avais traduit plus de vingt passages assez longs du Dante, de Pétrarque, et de l'Arioste; et, comparant toujours l'esprit d'une nation inventrice et celui des nations imitatrices, je mettais en parallèle plusieurs morceaux de Spenser que j'avais tâché de rendre avec beaucoup d'exactitude. C'est ainsi que je suivais les arts dans leur carrière.

Je n'entrais point dans le vaste labyrinthe des absurdités philosophiques qu'on honora si longtemps du nom de *science*. Je remarquais seulement les plus grandes erreurs qu'on avait prises pour les vérités les plus incontestables; et, m'attachant uniquement aux arts utiles, je mettais devant mes yeux l'histoire des découvertes en tout genre, depuis l'Arabe Geber, inventeur de l'algèbre, jusqu'aux derniers miracles de nos jours.

Cette partie de l'histoire était sans doute mon plus cher objet; et les révolutions des États n'étaient qu'un accessoire à celles des arts et des sciences. Tout ce grand morceau, qui m'avait coûté tant de peines, m'ayant été dérobé il y a quelques années, je fus d'autant plus décou-

Digitized by Google

ragé que je me sentais absolument incapable de recommencer un si pénible ouvrage.

La partie purement historique resta informe entre mes mains; elle est poussée jusqu'au règne de Philippe II, et elle devait se lier au siècle de Louis XIV.

Cette suite d'histoire, débarrassée de tous les détails qui obscurcissent d'ordinaire le fond, et de toutes les minuties de la guerre, si intéressantes dans le moment et si ennuyeuses après, et de tous les petits faits qui font tort aux grands, devait composer un vaste tableau qui pouvait aider la mémoire en frappant l'imagination.

Plusieurs personnes voulurent avoir le manuscrit, tout imparfait qu'il était; et il y en a plus de trente copies. Je les donnai d'autant plus volontiers, que, ne pouvant plus travailler à cet ouvrage, c'était autant de matériaux que je mettais entre les mains de ceux qui pouvaient l'achever.

Lorsque M. de La Bruère eut le privilége du *Mercure de France*, vers l'année 1747, il me pria de lui abandonner quelques-unes de ces feuilles, qui parurent dans son journal. On les a recueillies depuis, en 1751, parce qu'on recueille tout. Le morceau sur les croisades, qui fait une partie de l'ouvrage, fut donné dans ce recueil comme un morceau détaché; et le tout fut imprimé très-incorrectement avec ce titre peu convenable : *Plan de l'histoire de l'esprit humain*. Ce prétendu plan de l'histoire de l'esprit humain contient seulement quelques chapitres historiques touchant les IXe et Xe siècles.

Un libraire de la Haye ayant trouvé un manuscrit plus complet vient de l'imprimer avec le titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint;* et cependant il ne va pas seulement jusqu'au roi de France Louis XI; apparemment qu'il n'en avait pas davantage, ou qu'il a voulu attendre, pour donner son troisième volume, que ses deux premiers fussent débités.

Il dit qu'il a acheté ce manuscrit d'un homme qui demeure à Bruxelles. J'ai ouï dire, en effet, qu'un domestique de monseigneur le prince Charles de Lorraine en possédait depuis longtemps une copie, et qu'elle était tombée entre les mains de ce domestique par une aventure assez singulière. L'exemplaire fut pris dans une cassette, parmi l'équipage d'un prince pillé par des housards dans une bataille donnée en Bohême [1]. Ainsi on a eu cet ouvrage par le droit de la guerre, et il est de bonne prise. Mais apparemment que les mêmes housards en ont conduit l'impression. Tout y est étrangement défiguré; il y manque les chapitres les plus intéressants. Presque toutes les dates y sont fausses, presque tous les noms déguisés. Il y a beaucoup de phrases qui ne forment aucun sens, d'autres qui forment un sens ridicule ou indécent. Les transitions, les conjonctions, sont déplacées. On m'y fait dire très-souvent tout le contraire de ce que j'ai dit; et je ne conçois pas comment on a pu lire cet ouvrage dans l'état où il est livré au public. Je suis très-aise que le libraire qui s'en est chargé y ait trouvé

1. La bataille de Sorr. (ÉD.)

Digitized by Google

son compte, et l'ait si bien vendu; mais, s'il avait voulu me consulter, je l'aurais mis en état de donner au moins au public un ouvrage moins défectueux; et, voyant qu'il m'était impossible d'arrêter l'impression, j'aurais donné tous mes soins à l'arrangement de cet informe assemblage, qui, dans l'état où il est, ne mérite pas les regards d'un homme un peu instruit.

Comme je ne croyais pas, monsieur, que jamais aucun libraire voulût risquer de donner quelque chose de si imparfait, je vous avoue que je m'étais servi de quelques-uns de ces matériaux pour bâtir un édifice plus régulier et plus solide. Une des plus respectables princesses d'Allemagne[1], à qui je ne veux rien refuser, m'ayant fait l'honneur de me demander les *Annales de l'Empire*, je n'ai point fait difficulté d'insérer un petit nombre de pages de cette prétendue histoire universelle dans l'ouvrage qu'elle m'a ordonné de composer.

Dans le temps que je donnais à S. A. S. cette marque de mon obéissance, et que ces Annales de l'Empire étaient déjà presque entièrement imprimées, j'ai appris qu'un Allemand, qui était l'année passée à Paris, avait travaillé sur le même sujet, et que son ouvrage était prêt à paraître. Si je l'avais su plus tôt, j'aurais assurément interrompu l'impression du mien. Je sais qu'il est beaucoup plus capable que moi d'une telle entreprise, et je suis très-éloigné de prétendre lutter contre lui; mais le libraire à qui j'ai fait présent de mon manuscrit, a pris trop de peine et m'a trop bien servi pour que je puisse supprimer le fruit de son travail. Peut-être même que le goût dans lequel j'ai écrit ces *Annales de l'Empire* étant différent de la méthode observée par l'habile homme dont j'ai l'honneur de vous parler, les savants ne seront pas fâchés de voir les mêmes vérités sous des faces différentes. Il est vrai que mon ouvrage est imprimé en pays étranger, à Bâle en Suisse, chez Jean-Henri Decker, et qu'on peut présumer que les livres français ne sont pas imprimés chez les étrangers avec toute la correction nécessaire. Notre langue s'y corrompt tous les jours depuis la mort des grands hommes que la révolution de 1685 y transplanta; et la multitude même des livres qu'on y imprime nuit à l'exactitude qu'on y doit apporter. Mais cette édition a été revue par des hommes intelligents. Et je peux répondre du moins qu'elle est assez correcte, etc.

DOUTES

SUR QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE.

(1753.)

1. MUNDUM TRADIDIT DISPUTATIONI EORUM. *Dieu abandonna la terre à leurs querelles.* (*Eccles.* III, 11.) N'est-ce pas là l'origine de toutes les

1. La duchesse de Saxe-Gotha. (ÉD.)

Digitized by Google

dominations et de toutes les lois? Quel était le droit de Pepin sur la France? quel était celui de Charlemagne sur les Saxons et sur la Lombardie? celui du plus fort.

On demande si Pepin donna l'exarchat de Ravenne aux papes. Qu'importe aujourd'hui qu'ils tiennent ces terres de Pepin ou d'un autre, ou de leur habileté, ou de la conjoncture des temps? Quel droit avaient des ultramontains d'aller prendre et donner des couronnes dans l'Italie? Il est très-vraisemblable que la donation de Pepin est une fable, comme la donation de Constantin.

Le pape Étienne III mande à Charlemagne, dans une de ses lettres, que le roi lombard Didier, qu'il avait auparavant appelé un abominable et un lépreux, lui a restitué les justices de saint Pierre, et qu'il est un très-excellent prince : or les justices de saint Pierre ne sont point l'exarchat de Ravenne. Et comment cet infidèle lépreux ou cet excellent prince aurait-il donné cette belle province, quand il n'y avait point d'armée en Italie qui le forçât à restituer au pape ce que ses pères avaient ravi aux empereurs?

La donation de Charlemagne n'est guère moins suspecte, puisque ni Andelme, ni Aimoin, ni même Éginhard, secrétaire de ce monarque, n'en parlent pas. Éginhard fait un détail très-circonstancié des legs pieux que laissa Charlemagne par son testament à toutes les églises de son royaume. « On sait, dit-il, qu'il y a vingt et une villes métropolitaines dans les États de l'empereur. » Il met Rome la première, et Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes?

II. Quel fut précisément le pouvoir de Charlemagne dans Rome? C'est sur quoi on a tant écrit, qu'on l'ignore. Y laissa-t-il un gouverneur? imposait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice reine de Hongrie [1] gouverne Milan et Bruxelles? C'est de quoi il ne reste aucun vestige.

III. Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur Léon l'Isaurien, comme une ville libre, protégée par les Francs, ensuite par les Germains, qui se gouverna tant qu'elle put en république, plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs; dans laquelle le souverain pontife eut toujours le premier crédit, et qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

IV. Les prêtres ne se mariaient pas dans ce temps-là : je le veux croire. Tous les canons leur défendent le mariage. On craignit que les gros bénéfices ne devinssent héréditaires. Et les curés (surtout les curés de campagne), qui consument leurs jours dans les travaux pénibles, furent privés de cette consolation.

L'État y perdit de bons citoyens : on ne voit guère de meilleure éducation que celle des enfants des pasteurs en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Danemark, en Hollande. Des vues supérieures ont astreint l'Église romaine à des lois plus austères. Mais d'où vient

1. Marie-Thérèse, femme de l'empereur François Ier. (Ed.)

Digitized by Google

qu'il est dit que le chantre de Saint-Jean de Latran et son fils étaient dans Rome à la tête d'un parti, du temps du pape Étienne III? D'où vient que le pape Formose était fils d'un prêtre? D'où vient qu'Étienne VII, Jean XV, étaient fils d'un prêtre? Rien ne nous apprend que leurs pères avaient quitté ou perdu leurs femmes avant d'entrer dans les ordres.

V. On regarde le xe siècle comme un temps affreux : on l'appelle le siècle de fer. En quoi donc était-il plus horrible que le siècle du grand schisme d'Occident, et que celui d'Alexandre VI?

Théodora et Marozie gouvernèrent Rome : on installa des papes de douze ans, de dix-huit ans : Marozie donna le saint-siége au jeune Jean XI, qu'elle avait eu de son adultère avec le pape Sergius III. Mais je ne vois pas pourquoi tant d'historiens se sont déchaînés contre cet infortuné Jean XI. Il fut l'instrument de l'ambition de sa mère, et la victime de son frère. Il vécut, il mourut en prison. Il me paraît bien plus à plaindre que condamnable.

VI. Il est bien peu important que ce soit ce Jean XI, fils de Marozie, ou son petit-fils Jean XII qui, le premier, ait changé de nom à son avénement au pontificat; mais j'oserai disculper un peu la mémoire de ce Jean XII contre ceux qui l'ont tant diffamé pour s'être opposé à Othon le Grand. Il n'a certainement entrepris que ce qu'ont tenté tous les pontifes de Rome, quand ils l'ont pu, de soustraire Rome à une puissance étrangère.

Je paraîtrai hardi en disant qu'il avait plus de droit sur Rome que l'empereur Othon. Ce duc de Saxe n'était point du sang de Charlemagne. Jean XII était patrice. S'il avait pu chasser à la fois les Bérenger et les Othon, on lui eût érigé des statues dans sa patrie. On l'accuse d'avoir eu des maîtresses : étrange crime pour un jeune prince! La plupart des autres chefs d'accusation intentés contre lui devant l'empereur et le peuple romain, sont dignes de la superstitieuse ignorance de ces temps-là. On lui fait son procès pour avoir bu à la santé du diable : cette accusation ressemble à celles dont Grégoire IX et Innocent IV chargèrent Frédéric II.

VII. Doit-on compter parmi les empereurs ceux qui régnèrent depuis Arnoud, bâtard de la maison de Charlemagne? Jusqu'à Othon Ier, ils ne furent que rois de Germanie. Il semble que les historiens ne les aient mis au catalogue des empereurs que pour avoir une suite complète.

VIII. Louis IV, surnommé l'*Enfant*, était-il bâtard comme son père? On convient que ses frères n'étaient pas légitimes. Hubner le met au même rang que ses frères, sans aucune distinction. Il est dit dans les Annales de Fulde que la femme d'Arnoud vécut mal avec son mari, qu'elle fut accusée d'adultère. Il est rapporté que, dans l'assemblée de Forcheim, les seigneurs statuèrent qu'un de ces frères de Louis l'Enfant serait roi, s'il ne se trouvait point d'enfant né d'un mariage légitime.

Ces mêmes seigneurs, à la mort d'Arnoud, produisirent Louis, âgé de sept ans. Il faut donc le regarder comme légitime; il faut donc dire

Digitized by Google

dans les vers techniques : « Louis, le fils d'Arnoud, » et non pas : « Louis, bâtard d'Arnoud. »

IX. L'histoire moderne, et surtout celle du moyen âge, est devenue une mer immense, pleine d'écueils, où les plus habiles se brisent. Le très-savant auteur[1] de la *Méthode pour étudier l'histoire* répète encore la fable de l'adultère et du supplice de Marie d'Aragon, et du miracle opéré par une comtesse de Modène, tandis que cette fable est traitée d'absurde par Struvius, et qu'elle est si bien réfutée par Muratori.

Est-il possible qu'on trouve encore dans ses *Tablettes chronologiques* un archevêque de Mayence mangé par des rats! Mais ce ne sont pas là aujourd'hui les plus dangereux écueils de l'histoire.

Les Grecs et les Romains écrivaient tout ce qu'ils voulaient : on n'a aucun document qui les justifie, aucun qui les réfute; on les croit sur leur parole. Mais il faut à présent s'appuyer toujours sur des pièces originales. Il est plus difficile aujourd'hui d'écrire l'histoire d'une province que de compiler toute l'histoire ancienne.

X. C'est dans le choix de ces monuments que consiste le plus grand travail. Il n'y a que trop de matériaux à examiner, à employer, à rejeter.

Combien de fois nous a-t-on répété que le concile de Francfort, sous Charlemagne, avait mal interprété l'adoration des images, ordonnée par le second concile de Nicée! Cependant ce concile de Francfort condamne, au chapitre II, non-seulement l'adoration, qui est un terme équivoque, mais SERVITIUM, le *service*, le *culte*; ce qui est la chose du monde la plus claire.

Que ce concile de Francfort ait été réformé depuis, qu'on ait introduit dans le nord de l'empire de Charlemagne une discipline différente, des usages plus conformes à la piété éclairée; ce n'est pas ce dont il s'agit. Il n'est question que de faire voir ici que c'est un point de fait, une vérité constante que le concile de Francfort rejeta le culte des images.

XI. Je trouve un diplôme d'Othon III, de l'an 998, dans lequel il condamne comme un mensonge la donation de Constantin et celle de Charles le Chauve, sans daigner dire seulement un mot des donations de Pepin, de Charlemagne, et de Louis Ier. Que doit-on en conclure?

XII. Je vois dans le Goldast une constitution de Frédéric Barberousse en faveur d'Aix-la-Chapelle : cette constitution rapporte tout au long une charte de Charlemagne.

Charlemagne s'y exprime ainsi : « Vous savez que, chassant un jour auprès de cette ville, je trouvai les thermes et le palais que Granus, frère de Néron et d'Agrippa, avait autrefois bâtis. » Voilà, dit-on, pourquoi Aix est appelée *Aquisgrana*.

Ce diplôme de Charlemagne ressemble au discours de Trimalcion dans Pétrone sur la guerre de Troie.

1. L'abbé Lenglet Dufresnoy. (ÉD.)

Digitized by Google

Le diplôme est-il faux, ou doit-on seulement accuser celui qui fit parler Charlemagne?

Combien d'anciennes pièces non moins fausses! combien de suspectes! et qu'il est pardonnable de se tromper!

PRÉFACE[1].

(1754.)

La manière dont j'ai étudié l'histoire était pour moi, et non pour le public; mes études n'étaient point faites pour être imprimées. Une personne très-rare dans son siècle et dans tous les siècles[2], dont l'esprit s'étendait à tout, voulut enfin apprendre avec moi l'histoire, pour laquelle elle avait eu d'abord autant de dégoût que le P. Malebranche, parce qu'elle avait comme lui de très-grands talents pour la métaphysique et la géométrie. « Que m'importe, disait-elle, à moi Française, vivant dans ma terre, de savoir qu'Égil succéda au roi Haquin en Suède? et qu'Ottoman était fils d'Ortogul? J'ai lu avec plaisir les histoires des Grecs et des Romains. Elles présentaient à mon esprit de grands tableaux qui m'attachaient. Mais je n'ai pu encore achever aucune grande histoire de nos nations modernes; je n'y vois guère que de la confusion, une foule de petits événements sans liaison et sans suite, mille batailles qui n'ont décidé de rien, et dans lesquelles je n'apprenais pas seulement de quelles armes on se servait pour se détruire. J'ai renoncé à une étude aussi sèche qu'immense, qui accable l'esprit sans l'éclairer.

— Mais, lui dis-je, si, parmi tant de matériaux brutes et informes, vous choisissiez de quoi vous faire un édifice à votre usage; si, en retranchant tous les détails des guerres aussi ennuyeux qu'infidèles, toutes les petites négociations qui n'ont été que des fourberies inutiles, toutes les aventures particulières, qui étouffent les grands événements; si, en conservant celles qui peignent les mœurs, vous faisiez de ce chaos un tableau général et bien articulé; si vous cherchiez à démêler dans les événements l'histoire de l'esprit humain, croiriez-vous avoir perdu votre temps? »

Cette idée la détermina; et c'est sur ce plan que je travaillai. Je fus d'abord étonné du peu de secours que je trouvai dans la multitude immense des livres.

Je me souviens que quand nous commençâmes à ouvrir Puffendorf, qui avait écrit dans Stockholm, et à qui les archives de l'État furent ouvertes, nous nous assurions d'y trouver quelles étaient les forces de ce pays, combien il nourrissait d'habitants, comment les peuples de

1. Cette *Préface* était en tête du volume publié par Voltaire en 1754, sous le titre d'*Essai sur l'histoire universelle, tome troisième.* (ED.)
2. Mme la marquise du Châtelet. (ED.)

Digitized by Google

la province de Gothie s'étaient joints à ceux qui ravagèrent l'empire romain, comment les arts s'introduisirent en Suède dans la suite des temps, quelles étaient ses lois principales, ses richesses, ou plutôt sa pauvreté : nous ne trouvâmes pas un mot de ce que nous cherchions.

Lorsque nous voulûmes nous instruire des prétentions des empereurs de Rome, et de celles des papes contre les empereurs, nous ne trouvâmes que confusion et obscurité; de sorte que dans tout ce que j'écrivais, je mettais toujours à la marge, *vide*, *quære*, *dubita* [1]. C'est ce qui est encore en gros caractères en cent endroits de mon ancien manuscrit de l'année 1740, surtout quand il s'agit des donations de Pepin et de Charlemagne, et des disputes de l'Église romaine et de l'Église grecque.

Presque rien de ce que les Occidentaux ont écrit sur les peuples d'Orient avant les derniers siècles, ne nous paraissait vraisemblable; et nous savions combien, en fait d'histoire, tout ce qui est contre la vraisemblance est presque toujours contre la vérité.

La seule chose qui me soutenait dans des recherches si ingrates, était ce que nous rencontrions de temps en temps sur les arts et sur les sciences. Cette partie devint notre principal objet. Il était aisé de s'apercevoir que dans nos siècles de barbarie et d'ignorance, qui suivirent la décadence et le déchirement de l'empire romain, nous reçûmes presque tout des Arabes, astronomie, chimie, médecine, et surtout des remèdes plus doux et plus salutaires que ceux qui avaient été connus des Grecs et des Romains. L'algèbre est de l'invention de ces Arabes; notre arithmétique même nous fut apportée par eux. Ce furent deux Arabes, Haran et Bensaid, qui travaillèrent aux Tables Alphonsines. Le shérif Ben-Mohamed, qu'on appelle le *Géographe de Nubie*, chassé de ses États, porta en Sicile, au roi Roger II, un globe d'argent de huit cents marcs, sur lequel il avait gravé la terre connue, et corrigé Ptolémée.

Il fallut donc rendre justice aux Arabes, quoiqu'ils fussent mahométans, et avouer que nos peuples occidentaux étaient très-ignorants dans les arts, dans les sciences, ainsi que dans la police des États, quoique éclairés des lumières de la vérité sur des choses plus importantes. Si quelques personnes ont eu la mauvaise foi de blâmer cette équité, et de vouloir la rendre odieuse, elles sont bien à plaindre d'être si indignes du siècle où elles vivent.

Plusieurs morceaux de la poésie et de l'éloquence arabe me parurent sublimes, et je les traduisis; ensuite, quand nous vîmes tous les arts renaître en Europe par le génie des Toscans, et que nous lûmes leurs ouvrages, nous fûmes aussi enchantés que nous l'étions quand nous lisions les beaux morceaux de Milton, d'Addison, de Dryden et de Pope. Je fis, autant que je le pus, des traductions exactes en vers des meilleurs endroits des poëtes des nations savantes; je tâchai d'en conserver l'esprit. En un mot, l'histoire des arts eut la préférence sur l'histoire des faits.

1. Vois, cherche, doute. (ÉD.)

Digitized by Google

Tous ces matériaux concernant les arts ayant été perdus après la mort de cette personne si respectable, ni mon âge, ni l'éloignement des grandes bibliothèques, ni l'affaiblissement des talents, qui est la suite des longues maladies, ne m'ont pas permis de recommencer ce travail pénible. Il se trouve heureusement exécuté par des mains plus habiles, manié avec profondeur, et rédigé avec ordre dans l'immortel ouvrage de l'*Encyclopédie*. Je ne peux regretter que les traductions en vers des meilleurs morceaux de tous les grands poëtes depuis le Dante; car on ne les connaît point du tout dans les traductions en prose.

Il est public que plusieurs personnes eurent des copies de mon manuscrit historique; il y en eut même plusieurs chapitres imprimés dans le *Mercure de France;* on les recueillit ensuite sous différents titres. Enfin en 1753, un libraire de la Haye s'avisa d'acheter quelques chapitres très-informes de ce manuscrit, qu'un homme peu scrupuleux ne fit point difficulté de lui vendre. Le libraire crut que ces chapitres contenaient une suite complète, depuis Charlemagne jusqu'au règne de Charles VII, roi de France; et il imprima ce recueil tronqué et imparfait, sous le titre trompeur d'*Abrégé de l'histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint*. Je faisais alors imprimer le premier tome des *Annales de l'Empire*, et j'avais pris dans un de mes manuscrits de mon *Histoire universelle*, que j'avais trouvé à Gotha, de quoi m'aider dans ces *Annales*.

Surpris de voir, dans les gazettes, cette prétendue histoire universelle annoncée sous mon nom, et n'ayant point encore reçu ce livre, qui se vendait publiquement en Hollande et à Paris, tout ce que je pus faire, ce fut de rendre compte, dans la préface[1] des *Annales de l'Empire*, de la plupart des choses dont je viens de parler.

Bientôt après, cette prétendue *Histoire universelle* imprimée à la Haye parvint entre mes mains, et j'y trouvai plus de fautes que de pages. C'est *Amédée de Genève*, pour *Robert fils d'Amédée;* c'est *Louis aîné de Charlemagne*, pour *Louis aîné de la maison de Charlemagne*. On voit un *évêque d'Italie*, au lieu d'un *évêque en Italie;* un *évêque de Palestine*, au lieu d'un *évêque de Ptolémaïde en Palestine; Clément IV*, pour *Innocent IV; Abougrafar*, au lieu d'*Abougiafar; Darius fils d'Hidaspes*, pour *fils d'Histaspe;* c'est la *précision des équinoxes*, c'est la *valeur du climat*, au lieu de la *chaleur*. On y trouve le *minime* Aldobrandin, au lieu du *moine* Aldobrandin, quatre cents ans avant qu'on eût des minimes. On réimprima ce livre à Paris, sous le nom de *Jean Nourse*, avec toutes les mêmes erreurs. On s'empressa de le réimprimer à Genève et à Leipsick. J'envoyai un *errata* tel que je pus le faire à la hâte, n'ayant pas le manuscrit original sous mes yeux.

Ayant fait enfin venir cet ancien manuscrit original de Paris, je fus indigné de voir combien le livre donné au public était différent du

1. Ce que Voltaire appelle ici préface des *Annales de l'Empire*, est la lettre *A M. de***, professeur en histoire*. (ED.)

Digitized by Google

mien. Ce n'est qu'un extrait défectueux de mon ouvrage. Les titres des chapitres ne se ressemblent seulement pas. Interpolations, omissions, fausses dates, noms défigurés, calculs erronés, tout me révolta. Non-seulement on ne me faisait pas dire ce que j'avais dit, mais on me faisait dire positivement le contraire.

Je fis une confrontation juridique de mon ancien manuscrit avec le livre imprimé [1]. Je constatai et je condamnai l'abus qu'on avait fait de mes travaux et de mon nom. On vient encore de donner tout récemment une nouvelle édition de cet ouvrage informe, sous le faux titre *de Colmar*. Tant d'efforts réitérés pour tromper le public, tant d'empressement à acheter un livre tout défiguré, sont des avertissements que le fond de l'ouvrage n'est pas sans utilité, et m'imposent le devoir de le publier un jour moi-même. Mais comment surcharger encore le public d'une nouvelle édition, lorsque l'Europe est inondée de tant de fausses? Il faut attendre; il faut du temps pour remanier ces deux premiers volumes, dont quelques feuilles se retrouvent dans les *Annales de l'Empire*. Ces deux premiers tomes concernent d'ailleurs des temps obscurs, qui demandent des recherches pénibles. Il est plus difficile qu'on ne pense de trouver, dans les décombres de la barbarie, de quoi construire un bâtiment qui plaise.

Je ne puis donc faire autre chose aujourd'hui que de donner la suite jusqu'au commencement du règne de Charles-Quint; après quoi viendra le reste qui se rejoindra au *Siècle de Louis XIV*.

Je suis forcé de hasarder moi-même ce troisième volume, dont je fais présent au libraire Conrad Walther de Dresde, qui a, dit-on, donné une édition des deux premiers tomes, moins fautive que les autres; et je hasarde ce troisième volume, parce que j'apprends que les manuscrits s'étant multipliés, des libraires sont prêts à publier cette suite d'une manière aussi fautive que le commencement.

Ce n'est point ici un livre de chronologie et de généalogie. Il y en a assez. C'est le tableau des siècles : c'est la manière dont une dame d'un esprit supérieur étudiait l'histoire avec moi, et celle dont toutes les personnes de son rang veulent l'étudier.

Il est vrai que, dans ce volume que je donne malgré moi, je laisse toujours voir l'effet qu'ont fait sur mon esprit les objets que je considère. Mais ce compte que je me rendais de mes lectures, avec une naïveté qu'on n'a presque jamais quand on écrit pour le public, est précisément ce qui pourra être utile. Chaque lecteur en est bien plus à portée d'asseoir son jugement en rectifiant le mien; et quiconque pense, fait penser.

Par exemple, lorsque Louis XI, au lieu de tâcher de reprendre Calais sur Édouard IV, qui devait avoir en Angleterre assez d'embarras, achète la paix de lui, et se fait son tributaire, cette conduite me paraît peu glorieuse; mais elle peut paraître très-politique à un homme

1. *Procès-verbal concernant un livre intitulé :* Abrégé de l'Histoire universelle, *attribué à M. de Voltaire*, in-12 de neuf pages, réimprimé dans *Mon séjour auprès de Voltaire, par Colini*, 1807, in-8°, pages 121-124. (Ed.)

Digitized by Google

qui considérera que le duc de Bourgogne aurait pu prendre le parti du roi d'Angleterre contre la France. Un autre se représentera que le grand François de Guise prit Calais sur la reine Marie d'Angleterre dans le temps que Philippe II, mari de cette reine, était bien plus à craindre qu'un duc de Bourgogne. Un autre cherchera dans le caractère même de Louis XI le motif de sa conduite. Voilà comme l'histoire peut être utile; et ce faible ouvrage peut l'être en faisant naître des réflexions meilleures que les miennes.

Savoir que François Ier fut prisonnier de Charles-Quint en 1525, c'est ne mettre qu'un fait dans sa mémoire : mais rechercher pourquoi Charles profita si peu de son bonheur, cela est d'un lecteur judicieux. Non-seulement il verra la fortune de Charles-Quint balancée par la jalousie des nations, mais les conquêtes en Europe de Soliman, son ennemi, arrêtées par ses guerres avec les Persans; et il découvrira tous ces contre-poids, qui empêchent une puissance d'écraser les autres.

Réduit ainsi très à regret, par une infidélité que je n'attendais pas, à publier mes anciennes études, je me console dans l'espérance qu'elles pourront en produire de plus solides. Cette manière de s'instruire est déjà fort goûtée par plusieurs personnes, qui n'ayant pas le temps de consulter la foule des livres et des détails, sont bien aises de se former un tableau général du monde.

C'est dans cet esprit que j'ai crayonné le *Siècle de Louis XIV*. Les lois, les arts, les mœurs ont été mon principal objet. Les petits faits ne doivent entrer dans ce plan que lorsqu'ils ont produit des événements considérables. Il est fort indifférent que la ville de Creutznach ait été prise le 21 septembre, ou le 22, en 1688; que l'épouse d'un neveu de Mme de Maintenon soit nommée sa nièce[1]; mais il est important de savoir que jamais Louis XIV n'eut la moindre part au testament du roi d'Espagne Charles II, lequel changea la face de l'Europe; et que la paix de Ryswick ne fut point faite dans la vue de faire tomber la monarchie d'Espagne à un fils de France, comme on l'avait toujours cru, et comme l'a pensé milord Bolingbroke lui-même, qui en cela s'est trompé. Les querelles domestiques de la reine Anne d'Angleterre ne sont pas par elles-mêmes un objet d'attention; mais elles le deviennent parce qu'elles sont en effet l'origine d'une paix sans laquelle la France courait risque d'être démembrée.

Les détails qui ne mènent à rien sont, dans l'histoire, ce que sont les bagages dans une armée, *impedimenta*. Il faut voir les choses en grand, par cela même que l'esprit humain est petit, et qu'il s'affaisse sous le poids des minuties : elles doivent être recueillies par les annalistes, et dans des espèces de dictionnaires où on les trouve au besoin.

Quand on étudie ainsi l'histoire, on peut se mettre sans confusion les siècles devant les yeux. Il est aisé alors d'apercevoir le caractère des temps de Louis XIV, de Charles-Quint, d'Alexandre VI, de saint

1. Mme de Villette. (ÉD.)

Digitized by Google

Louis, de Charlemagne. C'est à la peinture des siècles qu'il faut s'attacher.

Les portraits des hommes sont presque tous faits de fantaisie. C'est une grande chariatanerie de vouloir peindre un personnage avec qui on n'a point vécu. Salluste a peint Catilina; mais il avait connu sa personne. Le cardinal de Retz fait des portraits de tous ses contemporains qui ont joué de grands rôles : il est en droit de peindre ce qu'il a vu et connu. Mais que souvent la passion a tenu le pinceau! Les hommes publics des temps passés ne peuvent être caractérisés que par les faits.

Je ne sais pourquoi le traducteur estimable des *Lettres* du lord Bolingbroke [1] me reproche d'avoir jugé le cardinal Mazarin *sur des vaudevilles*. Je ne l'ai point jugé; j'ai exposé sa conduite, et je ne crois pas aux vaudevilles. Ce traducteur me permettra de lui dire que c'est lui qui se trompe sur les faits en jugeant le cardinal Mazarin. *Ce ministre*, dit-il, *avait trouvé la France dans le plus grand embarras*. Le contraire est exactement vrai. Quand le cardinal Mazarin vint au ministère, la France était tranquille au dedans, et victorieuse au dehors, par les batailles de Rocroi et de Nordlingue, et par les grands succès des Suédois dans l'Empire.

Il laissa au roi, dit-il, *des finances en meilleur ordre que l'on n'eût jamais vu*. Quelle erreur! ne sait-on pas que Charles le Sage, François Ier, laissèrent des trésors? que le grand Henri avait quarante millions de livres numéraires dans ses coffres, et que le royaume fleurissait par la régie la plus sage, lorsque sa mort funeste fit place à l'administration d'une régence prodigue et tumultueuse? Les finances du cardinal Mazarin étaient en très-bon ordre à la vérité; mais celles de l'État étaient si dérangées, que le surintendant avait dit souvent à Louis XIV : *Il n'y a point d'argent dans les coffres de Votre Majesté, mais M. le cardinal vous en prêtera*. Les revenus de l'État étaient si mal administrés, qu'on fut obligé d'ériger une chambre de justice. On voit, par les *Mémoires de Gourville*, quel avait été le brigandage : l'ordre ne fut mis que par le grand Colbert.

Les plus belles années de Louis XIV, dit-il, *sont celles qui ont suivi immédiatement la mort de Mazarin, où son esprit régnait encore*. Comment l'esprit du cardinal Mazarin régnait-il donc dans la conquête de la Franche-Comté, et de la moitié de la Flandre dont il avait rendu tant de villes? dans l'établissement d'une marine, que le cardinal avait laissé dépérir entièrement? dans la réforme des lois qu'il ignorait? dans l'encouragement des arts qu'il méprisa?

*M. de V*** entreprend de démontrer que le prince d'Orange n'était aucunement redouté en France, etc.* On ne démontre qu'une proposition de mathématique; mais il est très-vrai que, quand on crut en France que le prince d'Orange, ou plutôt le roi Guillaume, avait été tué à la bataille de la Boyne, les feux de joie que le peuple de Paris fit si indécemment étaient l'effet de la haine, et non de la crainte. Il est très-vrai qu'on ne craignait point à Paris l'invasion d'un prince qui

1. Barbeu du Bourg. (ÉD.)

Digitized by Google

avait assez d'affaires en Irlande, et qui avait toujours été vaincu en Flandre. Les hommes d'État et de guerre pouvaient estimer le roi Guillaume; mais le peuple de Paris ne pouvait certainement le redouter. On a pu craindre dans Paris le prince Eugène et le duc de Marlborough, quand ils ravageaient la Champagne; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'on tremble dans une capitale au nom d'un ennemi qui n'a jamais entamé les frontières d'un royaume alors toujours victorieux.

Le duc de Berri, à toute force, peut avoir dit aux princes ses frères : *Vous serez, l'un roi de France, et l'autre roi d'Espagne, et moi je serai le prince d'Orange : je vous ferai enrager tous deux.* Mais le traducteur de milord Bolingbroke doit observer qu'on peut faire *enrager*, et être battu; il doit observer qu'un critique peut se tromper aussi bien qu'un historien, et il aurait dû tâcher de n'avoir pas tort dans toutes ses critiques.

Il dit à la tête des *Mémoires secrets* du même Bolingbroke, *que je veux proscrire les faits.* Je voudrais, au contraire, qu'il y eût des faits dans ces *Mémoires*, qui en sont absolument destitués; et je voudrais, pour l'honneur de milord Bolingbroke, que ces *Mémoires* eussent toujours été *secrets.*

Je crois devoir ici dire un mot de l'édition qu'un critique d'un autre genre a faite du *Siècle de Louis XIV.* Il a jugé à propos d'imprimer mon ouvrage avec ses notes; et il a trouvé le secret de faire un libelle, d'un monument élevé à la gloire de la nation par les mains de la vérité. C'est un exemple rare de ce que peuvent hasarder l'ignorance et la calomnie en démence.

La littérature est un terrain qui produit des poisons comme des plantes salutaires. Il se trouve des misérables qui, parce qu'ils savent lire et écrire, croient se faire un état dans le monde en vendant des scandales à des libraires, au lieu de prendre un métier honnête, ne sachant pas que la profession d'un copiste, ou même celle d'un laquais fidèle, est très-préférable à la leur. Celui dont je parle vend et fait imprimer ce tissu de sottises, sous le titre de *Siècle de Louis XIV, en trois volumes avec des notes, par M. L. B.*[1], *à Francfort :* et après

1. Le personnage que M. de Voltaire dédaigne ici de nommer, est un nommé Angliviel de La Baumelle. Nous ne savons de quel pays il est. Il a été élevé à Genève pour être ministre du saint Évangile; ayant depuis été renvoyé de Copenhague, nous savons, avec tout le pays, qu'il passa à Gotha, d'où il s'enfuit avec une femme de chambre qui avait volé sa maîtresse. Réfugié à Francfort, il y fit imprimer un misérable libelle, intitulé le *Qu'en dira-t-on, ou Mes pensées,* dans lequel il outrage impudemment S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha, en le nommant par son nom. Il vomit des injures abominables contre la cour de Dresde, contre nos ministres, et contre les personnes sacrées de nos augustes souverains : il désigne indignement, par leurs propres et privés noms, les personnages les plus respectables de la Suisse, MM. D'Orlac, de Sinner, de Vatteville, de Diesbach, et toute la régence de Berne. Il injurie milord Bath, et attaque, par des grossièretés, une infinité d'honnêtes gens qu'il n'a jamais connus. Ce polisson, dans le même livre, pousse la folie jusqu'à dire « qu'une république fondée par un voleur comme Cartouche serait une excellente république, » et que « l'âme de Cartouche ressemblait à celle du grand Condé. »

La même extravagance atroce règne dans les notes ignorantes qu'il a vendues

Digitized by Google

avoir été si justement puni pour cette infamie, il composa vite un autre libelle diffamatoire, pour subsister pendant quelques semaines. Un autre, voyant que le *Siècle de Louis XIV* se débite dans l'Europe avec succès, et que les libraires que j'en ai gratifiés y ont trouvé leur compte, se hâte d'y ajouter un nouveau volume qui n'y a aucun rapport. Il ramasse quelques lettres de Bolingbroke sur l'histoire générale; il y mêle quelques pièces obscures qu'il a ramassées dans la fange; il intitule cette rapsodie : *Troisième volume du Siècle de Louis XIV;* les ignorants l'achètent, et l'éditeur jouit quelques mois du fruit de sa prévarication.

Un autre avait, je ne sais comment, entre les mains un manuscrit informe et pitoyable d'une petite partie de mon *Histoire universelle;* il le vend quelques florins, comme on l'a déjà dit, à un libraire de la Haye, qui se hâte de l'imprimer sans m'en avertir.

Dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des écrivains, dont plusieurs ont honoré ces temps célèbres, et dont d'autres ont été si indignes, j'ai dit que la Hollande a été infectée de vils auteurs, qui ont fait des libelles contre leur patrie, contre des souverains qui dédaignent de se venger, contre des citoyens qui ne le peuvent. J'ai dit que leurs imitateurs s'attirent l'exécration publique; cette juste remarque soulève ces imitateurs, et, au lieu de se corriger, ils entassent petits libelles sur petits libelles, qui restent comme eux dans la poussière et dans l'oubli. Ces vers de terre qui se mettent dans la littérature et qui la rongent, mais qu'on secoue et qu'on écrase, ne peuvent ni ternir le lustre, ni diminuer la solidité des sciences.

INTRODUCTION

DE L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

(1753.)

Plusieurs esprits infatigables ayant débrouillé autant qu'on le peut le chaos de l'antiquité, et quelques génies éloquents ayant écrit l'histoire universelle jusqu'à Charlemagne, j'ai regretté qu'ils n'aient pas fourni une carrière plus longue; j'ai voulu, pour m'instruire de ce qu'ils ne disent pas, mettre sous mes yeux un précis de l'histoire, laquelle nous intéresse à mesure qu'elle devient plus moderne.

Ma principale idée est de connaître, autant que je pourrai, les mœurs des peuples, et d'étudier l'esprit humain; je regarderai l'ordre

pour quinze ducats au libraire Eslinger, de Francfort. Il y vomit des calomnies horribles contre les plus grands hommes, et surtout contre la maison d'Orléans; c'est pour cela qu'il a été enfermé. Il est bon de faire connaître de pareilles canailles, comme on donne, dans les gazettes, le renseignement des voleurs de grands chemins. (*Note de l'éditeur.*) — Cette note ne se trouve que dans l'édition de Dresde, 1754-58. ED.

Digitized by Google

des successions des rois et la chronologie comme mes guides, mais non comme le but de mon travail. Ce travail serait bien ingrat, si je me bornais à vouloir apprendre seulement en quelle année un prince indigne d'être connu succéda à un prince barbare.

Il semble, en lisant les histoires, que la terre n'ait été faite que pour quelques souverains, et pour ceux qui ont servi leurs passions; tout le reste est négligé. Les historiens imitent en cela quelques tyrans dont ils parlent; ils sacrifient le genre humain à un seul homme. N'y a-t-il donc eu sur la terre que des princes? et faut-il que presque tous les inventeurs des arts soient inconnus, tandis qu'on a des suites chronologiques de tant d'hommes qui n'ont fait aucun bien ou qui ont fait beaucoup de mal? Autant il faut connaître les grandes actions des souverains qui ont changé la face de la terre, et surtout de ceux qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux; autant on doit ignorer le vulgaire des rois qui ne servirait qu'à charger la mémoire.

Je me propose de diviser mon étude par siècles; mais je sens qu'en ne présentant à mon esprit que ce qui se fait précisément dans le siècle que j'aurai sous les yeux, je serai obligé de trop partager mon attention, de séparer en trop de parties les idées suivies que je veux me faire, d'abandonner la recherche d'une nation, ou d'un art, ou d'une révolution, pour ne la reprendre que longtemps après. Je remonterai donc quelquefois à la source éloignée d'un art, d'une coutume importante, d'une loi, d'une révolution. J'anticiperai quelquefois, mais le moins que je pourrai, et en évitant, autant que ma faiblesse me le permettra, la confusion et la dispersion des idées. Je tâcherai de présenter à mon esprit une peinture fidèle de ce qui mérite d'être connu dans l'univers.

Avant de considérer l'état où était l'Europe vers le temps de Charlemagne, et les débris de l'empire romain, j'examine d'abord s'il n'y a rien qui soit digne de mon attention dans le reste de notre hémisphère. Ce reste est douze fois plus étendu que la domination romaine, et m'apprend d'abord que ces monuments des empereurs de Rome, chargés des titres de maîtres et de restaurateurs de l'univers, sont des témoignages immortels de vanité et d'ignorance, non moins que de grandeur.

Frappés de l'éclat de cet empire, de ses accroissements et de sa chute, nous avons, dans la plupart de nos histoires universelles, traité les autres hommes comme s'ils n'existaient pas. La province de la Judée, la Grèce, les Romains se sont emparés de toute notre attention; et quand le célèbre Bossuet dit un mot des mahométans, il n'en parle que comme d'un déluge de barbares. Cependant beaucoup de ces nations possédaient des arts utiles que nous tenons d'elles; leurs pays nous fournissaient des commodités et des choses précieuses que la nature nous a refusées; et vêtus de leurs étoffes, nourris des productions de leurs terres, instruits par leurs inventions, amusés même par les jeux qui sont le fruit de leur industrie, nous nous sommes fait avec trop d'injustice une loi de les ignorer.

Digitized by Google

DIALOGUE

ENTRE UN BRACHMANE ET UN JÉSUITE,

SUR LA NÉCESSITÉ ET L'ENCHAÎNEMENT DES CHOSES.

(1756.)

LE JÉSUITE. — C'est apparemment par les prières de saint François Xavier que vous êtes parvenu à une si heureuse et si longue vieillesse? Cent quatre-vingts ans! cela est digne du temps des patriarches.

LE BRACHMANE. — Mon maître Fonfouca en a vécu trois cents; c'est le cours ordinaire de notre vie. J'ai une grande estime pour François Xavier; mais ses prières n'auraient jamais pu déranger l'ordre de l'univers : et s'il avait eu seulement le don de faire vivre une mouche un instant de plus que ne le portait l'enchaînement des destinées, ce globe-ci serait tout autre chose que ce que vous voyez aujourd'hui.

LE JÉSUITE. — Vous avez une étrange opinion des futurs contingents. Vous ne savez donc pas que l'homme est libre, que notre volonté dispose à notre gré de tout ce qui se passe sur la terre? Je vous assure que les seuls jésuites y ont fait pour leur part des changements considérables.

LE BRACHMANE. — Je ne doute pas de la science et du pouvoir des révérends pères jésuites; ils sont une partie fort estimable de ce monde, mais je ne les en crois pas les souverains. Chaque homme, chaque être, tant jésuite que brachmane, est un ressort de l'univers; il obéit à la destinée, et ne lui commande pas. A quoi tenait-il que Gengis-kan conquît l'Asie? à l'heure à laquelle son père s'éveilla un jour en couchant avec sa femme, à un mot qu'un Tartare avait prononcé quelques années auparavant. Je suis, par exemple, tel que vous me voyez, une des causes principales de la mort déplorable de votre bon roi Henri IV, et vous m'en voyez encore affligé.

LE JÉSUITE. — Votre Révérence veut rire apparemment. Vous la cause de l'assassinat de Henri IV!

LE BRACHMANE. — Hélas! oui. C'était l'an neuf cent quatre-vingt-trois mille de la révolution de Saturne, qui revient à l'an mil cinq cent cinquante de votre ère. J'étais jeune et étourdi. Je m'avisai de commencer une petite promenade du pied gauche, au lieu du pied droit, sur la côte de Malabar, et de là suivit évidemment la mort de Henri IV.

LE JÉSUITE. — Comment cela, je vous supplie? Car nous qu'on accusait de nous être tournés de tous les côtés dans cette affaire, nous n'y avons aucune part.

LE BRACHMANE. — Voici comme la destinée arrangea la chose. En avançant le pied gauche, comme j'ai l'honneur de vous dire, je fis tomber malheureusement dans l'eau mon ami Ériban, marchand per-

Digitized by Google

san, qui se noya. Il avait une fort jolie femme qui convola avec un marchand arménien; elle eut une fille qui épousa un Grec; la fille de ce Grec s'établit en France, et épousa le père de Ravaillac. Si tout cela n'était pas arrivé, vous sentez que les affaires des maisons de France et d'Autriche auraient tourné différemment. Le système de l'Europe aurait changé. Les guerres entre l'Allemagne et la Turquie auraient eu d'autres suites; ces suites auraient influé sur la Perse, la Perse sur les Indes. Vous voyez que tout tenait à mon pied gauche, lequel était lié à tous les autres événements de l'univers, passés, présents et futurs.

LE JÉSUITE. — Je veux proposer cet argument à quelqu'un de nos pères théologiens, et je vous apporterai la solution.

LE BRACHMANE. — En attendant, je vous dirai encore que la servante du grand-père du fondateur des feuillants (car j'ai lu vos histoires) était aussi une des causes nécessaires de la mort de Henri IV, et de tous les accidents que cette mort entraîna.

LE JÉSUITE. — Cette servante-là était une maîtresse femme.

LE BRACHMANE. — Point du tout : c'était une idiote à qui son maître fit un enfant. Mme de La Barrière en mourut de chagrin. Celle qui lui succéda fut, comme disent vos chroniques, la grand'mère du bienheureux Jean de La Barrière, qui fonda l'ordre des feuillants. Ravaillac fut moine dans cet ordre. Il puisa chez eux certaine doctrine fort à la mode alors, comme vous savez. Cette doctrine lui persuada que c'était une bonne œuvre d'assassiner le meilleur roi du monde. Le reste est connu.

LE JÉSUITE. — Malgré votre pied gauche et la servante du grand-père du fondateur des feuillants, je croirai toujours que l'action horrible de Ravaillac était un futur contingent, qui pouvait fort bien ne pas arriver; car enfin la volonté de l'homme est libre.

LE BRACHMANE. — Je ne sais pas ce que vous entendez par une volonté libre; je n'attache point d'idée à ces paroles. Être libre, c'est faire ce qu'on veut, et non pas vouloir ce qu'on veut. Tout ce que je sais, c'est que Ravaillac commit volontairement le crime qu'il était destiné à faire par des lois immuables. Ce crime était un chaînon de la grande chaîne des destinées.

LE JÉSUITE. — Vous avez beau dire, les choses de ce monde ne sont point si liées ensemble que vous pensez. Que fait, par exemple, au reste de la machine la conversation inutile que nous avons ensemble sur le rivage des Indes?

LE BRACHMANE. — Ce que nous disons vous et moi est peu de chose, sans doute; mais si vous n'étiez pas ici, toute la machine du monde serait autre chose qu'elle n'est.

LE JÉSUITE. — Votre Révérence *bramine* avance là un furieux paradoxe.

LE BRACHMANE. — Votre Paternité *ignacienne* en croira ce qu'elle voudra : mais certainement nous n'aurions pas cette conversation, si vous n'étiez venu aux Indes; vous n'auriez pas fait ce voyage, si votre saint Ignace de Loyola n'avait pas été blessé au siége de Pampelune,

Digitized by Google

et si un roi de Portugal[1] ne s'était obstiné à faire doubler le cap de Bonne-Espérance. Ce roi de Portugal n'a-t-il pas, avec le secours de la boussole, changé la face du monde? Mais il fallait qu'un Napolitain[2] eût inventé la boussole. Et puis dites que tout n'est pas éternellement asservi à un ordre constant, qui unit par des liens invisibles et indissolubles tout ce qui naît, tout ce qui agit, tout ce qui souffre, tout ce qui meurt sur notre globe.

LE JÉSUITE. — Hé! que deviendront les futurs contingents?

LE BRACHMANE. — Ils deviendront ce qu'ils pourront : mais l'ordre établi par une main éternelle et toute-puissante doit subsister à jamais.

LE JÉSUITE. — A vous entendre, il ne faudrait donc point prier Dieu?

LE BRACHMANE. — Il faut l'adorer. Mais qu'entendez-vous par le prier?

LE JÉSUITE. — Ce que tout le monde entend, qu'il favorise nos désirs, qu'il satisfasse à nos besoins.

LE BRACHMANE. — Je vous comprends. Vous voulez qu'un jardinier obtienne du soleil à l'heure que Dieu a destinée de toute éternité pour la pluie, et qu'un pilote ait un vent d'est lorsqu'il faut qu'un vent d'occident rafraîchisse la terre et les mers. Mon père, prier c'est se soumettre. Bonsoir. La destinée m'appelle à présent auprès de ma bramine.

LE JÉSUITE. — Ma volonté libre me presse d'aller donner leçon à un jeune écolier.

DIALOGUES

ENTRE LUCRÈCE ET POSIDONIUS.

(1756.)

PREMIER ENTRETIEN.

POSIDONIUS. — Votre poésie est quelquefois admirable; mais la physique d'Épicure me paraît bien mauvaise.

LUCRÈCE. — Quoi! vous ne voulez pas convenir que les atomes se sont arrangés d'eux-mêmes de façon qu'ils ont produit cet univers?

POSIDONIUS. — Nous autres mathématiciens, nous ne pouvons convenir que des choses qui sont prouvées évidemment par des principes incontestables.

LUCRÈCE. — Mes principes le sont.

Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti[3];
Tangere enim et tangi nisi corpus nulla potest res[4].

Que rien ne vient de rien, rien ne retourne à rien;
Et qu'un corps n'est touché que par un autre corps.

1. Emmanuel. (ÉD.) — 2. Gioia. (ÉD.)
3. Vers de Perse, sat. III, v. 84. (ÉD.)
4. Vers de Lucrèce, liv. I, v. 305. (ÉD.)

Digitized by Google

POSIDONIUS. — Quand je vous aurais accordé ces principes, et même les atomes et le vide, vous ne me persuaderiez pas plus que l'univers s'est arrangé de lui-même dans l'ordre admirable où nous le voyons, que si vous disiez aux Romains que la sphère armillaire composée par Posidonius s'est faite toute seule.

LUCRÈCE. — Mais qui donc aura fait le monde?

POSIDONIUS. — Un être intelligent, plus supérieur au monde et à moi que je ne le suis au cuivre dont j'ai composé ma sphère.

LUCRÈCE. — Vous qui n'admettez que des choses évidentes, comment pouvez-vous reconnaître un principe dont vous n'avez d'ailleurs aucune notion?

POSIDONIUS. — Comme, avant de vous avoir connu, j'ai jugé que votre livre était d'un homme d'esprit.

LUCRÈCE. — Vous avouez que la matière est éternelle, qu'elle existe parce qu'elle existe; or, si elle existe par sa nature, pourquoi ne peut-elle pas former par sa nature des soleils, des mondes, des plantes, des animaux, des hommes?

POSIDONIUS. — Tous les philosophes qui nous ont précédés ont cru la matière éternelle, mais ils ne l'ont pas démontré; et quand elle serait éternelle, il ne s'ensuit point du tout qu'elle puisse former des ouvrages dans lesquels éclatent tant de sublimes desseins. Cette pierre aurait beau être éternelle, vous ne me persuaderez point qu'elle puisse produire l'*Iliade* d'Homère.

LUCRÈCE. — Non; une pierre ne composera point l'*Iliade*, non plus qu'elle ne produira un cheval; mais la matière, organisée avec le temps, et devenue un mélange d'os, de chair et de sang, produira un cheval, et organisée plus finement, composera l'*Iliade*.

POSIDONIUS. — Vous le supposez sans aucune preuve, et je ne dois rien admettre sans preuve. Je vais vous donner des os, du sang, de la chair tout faits; je vous laisserai travailler, vous et tous les épicuriens du monde : consentiriez-vous à faire le marché de posséder l'empire romain si vous venez à bout de faire un cheval avec les ingrédients tout préparés, ou à être pendu si vous n'en pouvez venir à bout?

LUCRÈCE. — Non; cela passe mes forces, mais non pas celles de la nature. Il faut des millions de siècles pour que la nature, ayant passé par toutes les formes possibles, arrive enfin à la seule qui puisse produire des êtres vivants.

POSIDONIUS. — Vous aurez beau remuer dans un tonneau, pendant toute votre vie, tous les matériaux de la terre mêlés ensemble, vous n'en tirerez pas seulement une figure régulière; vous ne produirez rien. Si le temps de votre vie ne peut suffire à produire seulement un champignon, le temps de la vie d'un autre homme y suffira-t-il? Ce qu'un siècle n'a pas fait, pourquoi plusieurs siècles pourraient-ils le faire? Il faudrait avoir vu naître des hommes et des animaux du sein de la terre, et des blés sans germe, etc., etc., pour oser affirmer que la matière toute seule se donne de telles formes : personne, que je sache, n'a vu cette opération : personne ne doit donc y croire.

Digitized by Google

LUCRÈCE. — Eh bien! les hommes, les animaux, les arbres auront toujours été. Tous les philosophes conviennent que la matière est éternelle; ils conviendront que les générations le sont aussi. C'est la nature de la matière qu'il y ait des astres qui tournent, des oiseaux qui volent, des chevaux qui courent, et des hommes qui fassent des *Iliades*.

POSIDONIUS. — Dans cette supposition nouvelle, vous changez de sentiment : mais vous supposez toujours ce qui est en question; vous admettez une chose dont vous n'avez pas la plus légère preuve.

LUCRÈCE. — Il m'est permis de croire que ce qui est aujourd'hui était hier, était il y a un siècle, il y a cent siècles, et ainsi en remontant sans fin. Je me sers de votre argument : personne n'a jamais vu le soleil et les astres commencer leur carrière, les premiers animaux se former et recevoir la vie; on peut donc penser que tout a été éternellement comme il est.

POSIDONIUS. — Il y a une grande différence. Je vois un dessein admirable, et je dois croire qu'un être intelligent a formé ce dessein.

LUCRÈCE. — Vous ne devez pas admettre un être dont vous n'avez aucune connaissance.

POSIDONIUS. — C'est comme si vous me disiez que je ne dois pas croire qu'un architecte a bâti le Capitole, parce que je n'ai pu voir cet architecte.

LUCRÈCE. — Votre comparaison n'est pas juste. Vous avez vu bâtir des maisons, vous avez vu des architectes; ainsi vous devez penser que c'est un homme semblable aux architectes d'aujourd'hui qui a bâti le Capitole. Mais ici les choses ne vont pas de même : le Capitole n'existe point par sa nature, et la matière existe par sa nature. Il est impossible qu'elle n'ait pas une certaine forme. Or pourquoi ne voulez-vous pas qu'elle possède par sa nature la forme qu'elle a aujourd'hui? Ne vous est-il pas beaucoup plus aisé de reconnaître la nature qui se modifie elle-même, que de reconnaître un être invisible qui la modifie? dans le premier cas vous n'avez qu'une difficulté, qui est de comprendre comment la nature agit; dans le second cas, vous avez deux difficultés, qui sont de comprendre et cette même nature, et un être inconnu qui agit sur elle.

POSIDONIUS. — C'est tout le contraire. Je vois non-seulement de la difficulté, mais de l'impossibilité à comprendre que la matière puisse avoir des desseins infinis, et je ne vois aucune difficulté à admettre un être intelligent qui gouverne cette matière par ses desseins infinis et par sa volonté toute-puissante.

LUCRÈCE. — Quoi! c'est donc parce que votre esprit ne peut comprendre une chose qu'il en suppose une autre? C'est donc parce que vous ne pouvez saisir l'artifice et les ressorts nécessaires par lesquels la nature s'est arrangée en planètes, en soleil, en animaux, que vous recourez à un autre être?

POSIDONIUS. — Non; je n'ai pas recours à un Dieu parce que je ne puis comprendre la nature; mais je comprends évidemment que la nature a besoin d'une intelligence suprême; et cette seule raison me prouverait un Dieu, si je n'avais pas d'ailleurs d'autres preuves.

Digitized by Google

LUCRÈCE. — Et si cette matière avait par elle-même l'intelligence?

POSIDONIUS. — Il m'est évident qu'elle ne la possède point.

LUCRÈCE. — Et à moi il est évident qu'elle la possède, puisque je vois des corps comme vous et moi qui raisonnent.

POSIDONIUS. — Si la matière possédait par elle-même la pensée, il faudrait que vous dissiez qu'elle la possède nécessairement. Or, si cette propriété lui était nécessaire, elle l'aurait en tout temps et en tous lieux : car ce qui est *nécessaire* à une chose ne peut jamais en être séparé. Un morceau de boue, le plus vil excrément penserait; or certainement vous ne diriez pas que du fumier pense : la pensée n'est donc pas un attribut nécessaire à la matière.

LUCRÈCE. — Votre raisonnement est un sophisme. Je tiens le mouvement *nécessaire* à la matière; cependant ce fumier, ce tas de boue, ne sont pas actuellement en mouvement; ils y seront quand quelque corps les poussera. De même la pensée ne sera l'attribut d'un corps que quand ce corps sera organisé pour penser.

POSIDONIUS. — Votre erreur vient de ce que vous supposez toujours ce qui est en question. Vous ne voyez pas que pour organiser un corps, le faire homme, le rendre pensant, il faut déjà de la pensée, il faut un dessein arrêté. Or vous ne pouvez admettre des desseins avant que les seuls êtres qui ont ici-bas des desseins soient formés; vous ne pouvez admettre des pensées avant que les êtres qui ont des pensées existent. Vous supposez encore ce qui est en question quand vous dites que le mouvement est nécessaire à la matière : car ce qui est absolument nécessaire existe toujours, comme l'étendue existe toujours dans toute matière; or le mouvement n'existe pas toujours. Les pyramides d'Égypte ne sont certainement pas en mouvement : une matière subtile aurait beau passer entre les pierres des pyramides d'Égypte, la masse de la pyramide est immobile. Le mouvement n'est donc pas absolument nécessaire à la matière; il lui vient d'ailleurs, ainsi que la pensée vient d'ailleurs aux hommes. Il y a donc un être intelligent et puissant qui donne le mouvement, la vie et la pensée.

LUCRÈCE. — Je peux vous répondre en disant qu'il y a toujours eu du mouvement et de l'intelligence dans le monde : ce mouvement et cette intelligence se sont distribués de tout temps, suivant les lois de la nature. La matière étant éternelle, il était impossible que son existence ne fût pas dans quelque ordre; elle ne pouvait être dans aucun ordre sans le mouvement et sans la pensée : il fallait donc que l'intelligence et le mouvement fussent en elle.

POSIDONIUS. — Quelque chose que vous fassiez, vous ne pouvez jamais que faire des suppositions. Vous supposez un ordre; il faut donc qu'il y ait une intelligence qui ait arrangé cet ordre. Vous supposez le mouvement et la pensée avant que la matière fût en mouvement et qu'il y eût des hommes et des pensées. Vous ne pouvez nier que la pensée n'est pas essentielle à la matière, puisque vous n'osez pas dire qu'un caillou pense. Vous ne pouvez opposer que des *peut-être* à la vérité qui vous presse; vous sentez l'impuissance de la matière, et vous êtes forcé d'admettre un être suprême, intelligent, tout-puissant,

Digitized by Google

qui a organisé la matière et les êtres pensants. Les desseins de cette intelligence supérieure éclatent de toutes parts, et vous devez les apercevoir dans un brin d'herbe comme dans le cours des astres. On voit que tout est dirigé à une fin certaine.

LUCRÈCE. — Ne prenez-vous point pour un dessein ce qui n'est qu'une existence nécessaire? ne prenez-vous point pour une fin ce qui n'est qu'un usage que nous faisons des choses qui existent? Les Argonautes ont bâti un vaisseau pour aller à Colchos; direz-vous que les arbres ont été créés pour que les Argonautes bâtissent un vaisseau, et que la mer a été faite pour que les Argonautes entreprissent leur navigation? Les hommes portent des chaussures; direz-vous que les jambes ont été faites par un Être suprême pour être chaussées? non, sans doute : mais les Argonautes ayant vu du bois en ont bâti un navire, et ayant connu que l'eau pouvait porter ce navire, ils ont entrepris leur voyage. De même, après une infinité de formes et de combinaisons que la matière avait prises, il s'est trouvé que les humeurs et la corne transparente qui composent l'œil, séparées autrefois dans différentes parties du corps humain, ont été réunies dans la tête, et les animaux ont commencé à voir. Les organes de la génération qui étaient épars se sont rassemblés, et ont pris la forme qu'ils ont : alors les générations ont été produites avec régularité. La matière du soleil, longtemps répandue et écartée dans l'espace, s'est conglobée et a fait l'astre qui nous éclaire. Y a-t-il à tout cela de l'impossibilité?

POSIDONIUS. — En vérité vous ne pouvez pas avoir sérieusement recours à un tel système. Premièrement, en adoptant cette hypothèse vous abandonneriez les générations éternelles dont vous parliez tout à l'heure. Secondement, vous vous trompez sur les causes finales. Il y a des usages volontaires que nous faisons des présents de la nature : il y a des effets indispensables. Les Argonautes pouvaient ne point employer les arbres des forêts pour en faire un vaisseau; mais ces arbres étaient visiblement destinés à croître sur la terre, à donner des fruits et des feuilles. On peut ne point couvrir ses jambes d'une chaussure; mais la jambe est visiblement faite pour porter le corps et pour marcher, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre, les parties de la génération pour perpétuer l'espèce. Si vous considérez que d'une étoile placée à quatre ou cinq cents millions de lieues de nous, il part des traits de lumière qui viennent faire le même angle déterminé dans les yeux de chaque animal, et que tous les animaux ont à l'instant la sensation de la lumière, vous m'avouerez qu'il y a là une mécanique, un dessein admirable. Or n'est-il pas déraisonnable d'admettre une mécanique sans artisan, un dessein sans intelligence, et de tels desseins sans un Être suprême?

LUCRÈCE. — Si j'admets cet Être suprême, quelle forme aura-t-il? Sera-t-il en un lieu? sera-t-il hors de tout lieu? sera-t-il dans le temps, hors du temps? remplira-t-il tout l'espace, ou non? Pourquoi aurait-il fait ce monde? quel est son but? Pourquoi former des êtres sensibles t malheureux? Pourquoi le mal moral et le mal physique? De quelque côté que je tourne mon esprit, je ne vois que l'incompréhensible.

Digitized by Google

POSIDONIUS. — C'est précisément parce que cet Être suprême existe, que sa nature doit être incompréhensible : car s'il existe, il doit y avoir l'infini entre lui et nous. Nous devons admettre qu'il est, sans savoir ce qu'il est, et comment il opère. N'êtes-vous pas forcé d'admettre les asymptotes en géométrie, sans comprendre comment ces lignes peuvent s'approcher toujours et ne se toucher jamais? N'y a-t-il pas des choses aussi incompréhensibles que démontrées dans les propriétés du cercle? Concevez donc qu'on doit admettre l'incompréhensible, quand l'existence de cet incompréhensible est prouvée.

LUCRÈCE. — Quoi! il me faudrait renoncer aux dogmes d'Épicure?

POSIDONIUS. — Il vaut mieux renoncer à Épicure qu'à la raison.

SECOND ENTRETIEN.

LUCRÈCE. — Je commence à reconnaître un Être suprême inaccessible à nos sens, et prouvé par notre raison, qui a fait le monde, et qui le conserve : mais pour tout ce que je dis de l'âme dans mon troisième livre, admiré de tous les savants de Rome, je ne crois pas que vous puissiez m'obliger à y renoncer.

POSIDONIUS. — Vous dites d'abord :

Idque situm media regione in pectoris hæret.

L'esprit est au milieu de la poitrine.

Liv. III, v. 141.

Mais quand vous avez composé vos beaux vers, n'avez-vous jamais fait quelque effort de tête? Quand vous parlez de l'esprit de Cicéron ou de l'orateur Marc-Antoine, ne dites-vous pas que c'est une bonne tête? et si vous disiez qu'il a une bonne poitrine, ne croirait-on pas que vous parlez de sa voix et de ses poumons?

LUCRÈCE. — Mais ne sentez-vous pas que c'est autour du cœur que se forment les sentiments de joie, de douleur, et de crainte?

Hic exultat enim pavor ac metus; hæc loca circum
Lætitiæ mulcent.

Liv. III, v. 142.

Ne sentez-vous pas votre cœur se dilater ou se resserrer à une bonne ou mauvaise nouvelle? N'y a-t-il pas là des ressorts secrets qui se détendent ou qui prennent de l'élasticité? C'est donc là qu'est le siége de l'âme.

POSIDONIUS. — Il y a une paire de nerfs qui part du cerveau, qui passe à l'estomac et au cœur, qui descend aux parties de la génération, et qui leur imprime des mouvements; direz-vous que c'est dans les parties de la génération que réside l'entendement humain?

LUCRÈCE. — Non, je n'oserais le dire; mais, quand je placerai l'âme dans la tête, au lieu de la mettre dans la poitrine, mes principes subsisteront toujours : l'âme sera toujours une matière infiniment déliée, semblable au feu élémentaire qui anime toute la machine.

Digitized by Google

POSIDONIUS. — Et comment concevez-vous qu'une matière déliée puisse avoir des pensées, des sentiments par elle-même?

LUCRÈCE. — Parce que je l'éprouve, parce que toutes les parties de mon corps étant touchées en ont le sentiment; parce que ce sentiment est répandu dans toute ma machine, parce qu'il ne peut y être répandu que par une matière extrêmement subtile et rapide; parce que je suis un corps; parce qu'un corps ne peut être agité que par un corps; parce que l'intérieur de mon corps ne peut être pénétré que par des corpuscules très-déliés, et que par conséquent mon âme ne peut être que l'assemblage de ces corpuscules.

POSIDONIUS. — Nous sommes déjà convenus dans notre premier entretien qu'il n'y a pas d'apparence qu'un rocher puisse composer l'*Iliade*. Un rayon de soleil en sera-t-il plus capable? Imaginez ce rayon de soleil cent mille fois plus subtil et plus rapide; cette clarté, cette ténuité, feront-elles des sentiments et des pensées?

LUCRÈCE. — Peut-être en feront-elles quand elles seront dans des organes préparés.

POSIDONIUS. — Vous voilà toujours réduit à des *peut-être*. Du feu ne peut penser par lui-même plus que de la glace. Quand je supposerais que c'est du feu qui pense en vous, qui sent, qui a une volonté, vous seriez donc forcé d'avouer que ce n'est pas par lui-même qu'il a une volonté, du sentiment, et des pensées.

LUCRÈCE. — Non, ce ne sera pas par lui-même; ce sera par l'assemblage de ce feu et de mes organes.

POSIDONIUS. — Comment pouvez-vous imaginer que de deux corps qui ne pensent point chacun séparément, il résulte la pensée quand ils sont unis ensemble?

LUCRÈCE. — Comme un arbre et de la terre pris séparément ne portent point de fruit, et qu'ils en portent quand on a mis l'arbre dans la terre.

POSIDONIUS. — La comparaison n'est qu'éblouissante. Cet arbre a en soi le germe des fruits, on le voit à l'œil dans ses boutons; et le suc de la terre développe la substance de ces fruits. Il faudrait donc que le feu eût déjà en soi le germe de la pensée, et que les organes du corps développassent ce germe.

LUCRÈCE. — Que trouvez-vous à cela d'impossible?

POSIDONIUS. — Je trouve que ce feu, cette matière quintessenciée n'a pas en elle plus de droit à la pensée que la pierre. La production d'un être doit avoir quelque chose de semblable à ce qui la produit : or une pensée, une volonté, un sentiment, n'ont rien de semblable à de la matière ígnée.

LUCRÈCE. — Deux corps qui se heurtent produisent du mouvement; et cependant ce mouvement n'a rien de semblable à ces deux corps, il n'a rien de leurs trois dimensions, il n'a point comme eux de figure; donc un être peut n'avoir rien de semblable à l'être qui le produit : donc la pensée peut naître de l'assemblage de deux corps qui n'auront point la pensée.

POSIDONIUS. — Cette comparaison est encore plus éblouissante que

Digitized by Google

juste. Je ne vois que matière dans deux corps en mouvement; je ne vois là que des corps passant d'un lieu dans un autre. Mais quand nous raisonnons ensemble, je ne vois aucune matière dans vos idées et dans les miennes. Je vous dirai seulement que je ne conçois pas plus comment un corps a le pouvoir d'en remuer un autre, que je ne conçois comment j'ai des idées. Ce sont pour moi deux choses également inexplicables, et toutes deux me prouvent également l'existence et la puissance d'un Être suprême auteur du mouvement et de la pensée.

LUCRÈCE. — Si notre âme n'est pas un feu subtil, une quintessence éthérée, qu'est-elle donc?

POSIDONIUS. — Vous et moi n'en savons rien : je vous dirai bien ce qu'elle n'est pas; mais je ne puis vous dire ce qu'elle est. Je vois que c'est une puissance qui est en moi, que je ne me suis pas donné cette puissance, et que par conséquent elle vient d'un être supérieur à moi.

LUCRÈCE. — Vous ne vous êtes pas donné la vie, vous l'avez reçue de votre père; vous avez reçu de lui la pensée avec la vie, comme il l'avait reçue de son père, et ainsi en remontant à l'infini. Vous ne savez pas plus au fond ce que c'est que le principe de la vie, que vous ne connaissez le principe de la pensée. Cette succession d'êtres vivants et pensants a toujours existé de tout temps.

POSIDONIUS. — Je vois toujours que vous êtes forcé d'abandonner le système d'Épicure, et que vous n'osez plus dire que la déclinaison des atomes produit la pensée : mais j'ai déjà réfuté dans notre dernier entretien la succession éternelle des êtres sensibles et pensants; je vous ai dit que s'il y avait eu des êtres matériels pensants par eux-mêmes, il faudrait que la pensée fût un attribut nécessaire essentiel à toute matière; que si la matière pensait nécessairement par elle-même, toute matière serait pensante : or cela n'est pas; donc il est insoutenable d'admettre une succession d'êtres matériels pensant par eux-mêmes.

LUCRÈCE. — Ce raisonnement que vous répétez n'empêche pas qu'un père ne communique une âme à son fils en formant son corps. Cette âme et ce corps croissent ensemble; ils se fortifient, ils sont assujettis aux maladies, aux infirmités de la vieillesse. La décadence de nos forces entraîne celle de notre jugement; l'effet cesse enfin avec la cause, et l'âme se dissout comme la fumée dans les airs.

Præterea, gigni pariter cum corpore, et una
Crescere sentimus, pariterque senescere mentem :
Nam velut infirmo pueri teneroque vagantur
Corpore, sic animi sequitur sententia tenuis.
Inde, ubi robustis adolevit viribus ætas,
Consilium quoque majus, et auctior est animi vis
Post, ubi jam validis quassatum est viribus ævi
Corpus, et obtusis ceciderunt viribus artus,
Claudicat ingenium, delirat linguaque mensque;
Omnia deficiunt, atque uno tempore desunt.

Digitized by Google

Ergo dissolvi quoque convenit omnem animai
Naturam, ceu fumus in altas aeris auras :
Quandoquidem gigni pariter, pariterque videtur
Crescere; et, ut docui, simul ævo fessa fatiscit.
Liv. III, v. 446.

POSIDONIUS. — Voilà de très-beaux vers; mais m'apprenez-vous par là quelle est la nature de l'âme?

LUCRÈCE. — Non, je vous fais son histoire, et je raisonne avec quelque vraisemblance.

POSIDONIUS. — Où est la vraisemblance qu'un père communique à son fils la faculté de penser?

LUCRÈCE. — Ne voyez-vous pas tous les jours que les enfants ont des inclinations de leurs pères, comme ils en ont les traits?

POSIDONIUS. — Mais un père en formant son fils n'a-t-il pas agi comme un instrument aveugle? A-t-il prétendu faire une âme, faire des pensées, en jouissant de sa femme? L'un et l'autre savent-ils comment un enfant se forme dans le sein maternel? Ne faut-il pas recourir à quelque cause supérieure, ainsi que dans les autres opérations de la nature que nous avons examinées? Ne sentez-vous pas, si vous êtes de bonne foi, que les hommes ne se donnent rien, et qu'ils sont sous la main d'un maître absolu?

LUCRÈCE. — Si vous en savez plus que moi, dites-moi donc ce que c'est que l'âme.

POSIDONIUS. — Je ne prétends pas en savoir plus que vous. Éclairons-nous l'un l'autre. Dites-moi d'abord ce que c'est que la végétation.

LUCRÈCE. — C'est un mouvement interne qui porte les sucs de la terre dans une plante, la fait croître, développe ses fruits, étend ses feuilles, etc.

POSIDONIUS. — Vous ne pensez pas, sans doute, qu'il y ait un être appelé *végétation* qui opère ces merveilles?

LUCRÈCE. — Qui l'a jamais pensé?

POSIDONIUS. — Vous devez conclure de notre précédent entretien que l'arbre ne s'est point donné la végétation lui-même.

LUCRÈCE. — Je suis forcé d'en convenir.

POSIDONIUS. — Et la vie? vous me direz bien ce que c'est.

LUCRÈCE. — C'est la végétation avec le sentiment dans un corps organisé.

POSIDONIUS. — Et il n'y a pas un être appelé *la vie* qui donne ce sentiment à un corps organisé.

LUCRÈCE. — Sans doute. La végétation et la vie sont des mots qui signifient des choses végétantes et vivantes.

POSIDONIUS. — Si l'arbre et l'animal ne peuvent se donner la végétation et la vie, pouvez-vous vous donner vos pensées?

LUCRÈCE. — Je crois que je le peux, car je pense à ce que je veux. Ma volonté était de vous parler de métaphysique, et je vous en parle.

POSIDONIUS. — Vous croyez être le maître de vos idées? Vous savez

Digitized by Google

donc quelles pensées vous aurez dans une heure, dans un quart d'heure?

LUCRÈCE. — J'avoue que je n'en sais rien.

POSIDONIUS. — Vous avez souvent des idées en dormant; vous faites des vers en rêve; César prend des villes; je résous des problèmes; les chiens de chasse poursuivent un cerf dans leurs songes. Les idées nous viennent donc indépendamment de notre volonté; elles nous sont donc données par une cause supérieure.

LUCRÈCE. — Comment l'entendez-vous? Prétendez-vous que l'Être suprême est occupé continuellement à donner des idées, ou qu'il a créé des substances incorporelles, qui ont ensuite des idées par elles-mêmes, tantôt avec le secours des sens, tantôt sans ce secours? Ces substances sont-elles formées au moment de la conception de l'animal? sont-elles formées auparavant, et attendent-elles des corps pour aller s'y insinuer, ou ne s'y logent-elles que quand l'animal est capable de les recevoir? ou enfin est-ce dans l'Être suprême que chaque être animé voit les idées des choses? Quelle est votre opinion?

POSIDONIUS. — Quand vous m'aurez dit comment notre volonté opère sur-le-champ un mouvement dans nos corps, comment votre bras obéit à votre volonté, comment nous recevons la vie, comment nos aliments se digèrent, comment du blé se transforme en sang, je vous dirai comment nous avons des idées. J'avoue sur tout cela mon ignorance. Le monde pourra avoir un jour de nouvelles lumières, mais depuis Thalès jusqu'à nos jours nous n'en avons point. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de sentir notre impuissance, de reconnaître un être tout-puissant, et de nous garder de ces systèmes.

JUSQU'A QUEL POINT

ON DOIT TROMPER LE PEUPLE.

(1756.)

C'est une très-grande question, mais peu agitée, de savoir jusqu'à quel degré le peuple, c'est-à-dire neuf parts du genre humain sur dix, doit être traité comme des singes. La partie trompante n'a jamais bien examiné ce problème délicat; et de peur de se méprendre au calcul, elle a accumulé tout le plus de visions qu'elle a pu dans les têtes de la partie trompée.

Les honnêtes gens qui lisent quelquefois Virgile, ou les *Lettres provinciales*, ne savent pas qu'on tire vingt fois plus d'exemplaires de l'*Almanach de Liége* et du *Courrier boiteux*, que de tous les bons livres anciens et modernes. Personne assurément n'a une vénération plus sincère que moi pour les illustres auteurs de ces almanachs et pour leurs confrères. Je sais que depuis le temps des anciens Chaldéens il y a des jours et des moments marqués pour prendre médecine, pour

Digitized by Google

se couper les ongles, pour donner bataille et pour fendre du bois. Je sais que le plus fort revenu, par exemple, d'une illustre académie consiste dans la vente des almanachs de cette espèce. Oserai-je, avec toute la soumission possible, et toute la défiance que j'ai de mon avis, demander quel mal il arriverait au genre humain, si quelque puissant astrologue apprenait aux paysans et aux bons bourgeois des petites villes, qu'on peut, sans rien risquer, se couper les ongles quand on veut, pourvu que ce soit dans une bonne intention? Le peuple, me répondra-t-on, ne prendrait point des almanachs de ce nouveau venu. J'ose présumer au contraire qu'il se trouverait parmi le peuple de grands génies qui se feraient un mérite de suivre cette nouveauté. Si on me réplique que ces grands génies feraient des factions et allumeraient une guerre civile, je n'ai plus rien à dire, et j'abandonne pour le bien de la paix mon opinion hasardée.

Tout le monde connaît le roi de Boutan. C'est un des plus grands princes du monde. Il foule à ses pieds les trônes de la terre; et ses souliers, s'il en a, ont des sceptres pour agrafes. Il adore le diable, comme on sait, et lui est fort dévot, aussi bien que sa cour. Il fit venir un jour un fameux sculpteur de mon pays pour lui faire une belle statue de Belzébuth. Le sculpteur réussit parfaitement; jamais le diable n'a été si beau : mais malheureusement notre Praxitèle n'avait donné que cinq griffes à son animal, et les Boutaniers lui en donnaient toujours six. Cette énorme faute du sculpteur fut relevée par le grand maître des cérémonies du diable, avec tout le zèle d'un homme justement jaloux des droits de son patron et de l'usage immémorial et sacré du royaume de Boutan. Il demanda la tête du sculpteur. Celui-ci répondit que ces cinq griffes pesaient tout juste le poids des six griffes ordinaires; et le roi de Boutan, qui est fort indulgent, lui fit grâce. Depuis ce temps, le peuple de Boutan fut détrompé sur les six griffes du diable.

Le même jour, Sa Majesté eut besoin d'être saignée : un chirurgien gascon, qui était venu à sa cour dans un vaisseau de notre compagnie des Indes, fut nommé pour tirer cinq onces de ce sang précieux. L'astrologue de quartier cria que la vie du roi était en danger, si on le saignait dans l'état où était le ciel. Le Gascon pouvait lui répondre qu'il ne s'agissait que de l'état où était le roi de Boutan; mais il attendit prudemment quelques minutes; et prenant son almanach : « Vous avez raison, grand homme, dit-il à l'aumônier de quartier, le roi serait mort si on l'avait saigné dans l'instant où vous parliez; le ciel a changé depuis ce temps-là, et voici le moment favorable. » L'aumônier en convint. Le roi fut guéri; et petit à petit on s'accoutuma à saigner les rois quand ils en avaient besoin.

Un brave dominicain disait dans Rome à un philosophe anglais : « Vous êtes un chien; vous enseignez que c'est la terre qui tourne, et vous ne songez pas que Josué arrêta le soleil. — Eh! mon révérend père, répondit l'autre, c'est aussi depuis ce temps-là que le soleil est immobile. » Le dominicain et le chien s'embrassèrent, et on osa croire enfin, même en Italie, que la terre tourne.

Digitized by Google

Un augure se lamentait, du temps de César, avec un sénateur sur la décadence de la république. « Il est vrai que les temps sont bien funestes, disait le sénateur; il faut trembler pour la liberté romaine. — Ah! ce n'est pas là le plus grand mal, disait l'augure; on commence à n'avoir plus pour nous ce respect qu'on avait autrefois; il semble qu'on nous tolère, nous cessons d'être nécessaires. Il y a des généraux qui osent donner bataille sans nous consulter; et, pour comble de malheur, ceux qui nous vendent des poulets sacrés commencent à raisonner. — Eh bien! que ne raisonnez-vous aussi? répliqua le sénateur; et puisque les vendeurs de poulets du temps de César en savent plus que ceux du temps de Numa, ne faut-il pas que vous autres augures d'aujourd'hui, vous soyez plus philosophes que ceux d'autrefois? »

GALIMATIAS DRAMATIQUE

(1757.)

UN JÉSUITE, *prêchant aux Chinois.*—Je vous le dis, mes chers frères, Notre Seigneur veut faire de tous les hommes des vases d'élection; il ne tient qu'à vous d'être vases; vous n'avez qu'à croire sur-le-champ tout ce que je vous annonce; vous êtes les maîtres de votre esprit, de votre cœur, de vos pensées, de vos sentiments. Jésus-Christ est mort pour tous, comme on sait, la grâce est donnée à tous. Si vous n'avez pas la contrition, vous avez l'attrition; si l'attrition vous manque, vous avez vos propres forces et les miennes.

UN JANSÉNISTE, *arrivant.* — Vous en avez menti, enfant d'Escobar et de perdition; vous prêchez ici l'erreur et le mensonge. Non, Jésus n'est mort que pour plusieurs; la grâce est donnée à peu; l'attrition est une sottise; les forces des Chinois sont nulles, et vos prières sont des blasphèmes; car Augustin et Paul....

LE JÉSUITE.—Taisez-vous, hérétique : sortez, ennemi de saint Pierre. Mes frères, n'écoutez point ce novateur qui cite Augustin et Paul; et venez tous que je vous baptise.

LE JANSÉNISTE. — Gardez-vous-en bien, mes frères; ne vous faites point baptiser par la main d'un moliniste; vous seriez damnés à tous les diables. Je vous baptiserai dans un an au plus tôt, quand je vous aurai appris ce que c'est que la grâce.

LE QUAKER. — Ah! mes frères, ne soyez baptisés ni par la patte de ce renard, ni par la griffe de ce tigre. Croyez-moi, il vaut mieux n'être point baptisé du tout; c'est ainsi que nous en usons. Le baptême peut avoir son mérite; mais on peut très-bien s'en passer. Tout ce qui est nécessaire, c'est d'être animé de l'Esprit; vous n'avez qu'à l'attendre, il viendra, et vous en saurez plus en un moment que ces charlatans n'en pourraient dire dans toute leur vie.

L'ANGLICAN. — Ah! mes ouailles, quels monstres viennent ici vous dévorer! Mes chères brebis, ne savez-vous pas que l'Église anglicane

Digitized by Google

est la seule Église pure? nos chapelains qui sont venus boire du punch à Kanton ne vous l'ont-ils pas dit?

LE JÉSUITE. — Les anglicans sont des déserteurs; ils ont renoncé à notre pape, et le pape est infaillible.

LE LUTHÉRIEN. — Votre pape est un âne, comme l'a prononcé Luther. Mes chers Chinois, moquez-vous du pape, et des anglicans, et des molinistes, et des jansénistes, et des quakers, et ne croyez que les luthériens : prononcez seulement ces mots, *in*, *cum*, *sub;* et buvez du meilleur.

LE PURITAIN. — Nous déplorons, mes frères, l'aveuglement de tous ces gens-ci, et le vôtre. Mais, Dieu merci, l'Éternel a ordonné que je viendrais à Pékin, au jour marqué, confondre ces bavards; que vous m'écouteriez, et que nous ferions le souper ensemble le matin, car vous saurez que dans le IVe siècle de l'ère de Denys le Petit....

LE MUSULMAN. — Eh! mort de Mahomet, voilà bien des discours! Si quelqu'un de ces chiens-là s'avise encore d'aboyer, je leur coupe à tous les deux oreilles; pour leur prépuce, je ne m'en donnerai pas la peine; ce sera vous, mes chers Chinois, que je circoncirai : je vous donne huit jours pour vous y préparer; et si quelqu'un de vous autres, après cela, s'avise de boire du vin, il aura affaire à moi.

LE JUIF. — Ah! mes enfants, si vous voulez être circoncis, donnez-moi la préférence; je vous ferai boire du vin tant que vous voudrez; mais si vous êtes assez impies pour manger du lièvre qui, comme vous savez, rumine, et n'a pas le pied fendu[1], je vous ferai passer au fil de l'épée quand je serai le plus fort, ou, si vous l'aimez mieux, je vous lapiderai; car....

LES CHINOIS. — Ah! par Confucius et les *cinq Kings*, tous ces gens-là ont-ils perdu l'esprit? Monsieur le geôlier des Petites-Maisons de la Chine, allez renfermer tous ces pauvres fous chacun dans leur loge.

RÉFUTATION D'UN ÉCRIT ANONYME,

CONTRE LA MÉMOIRE

DE FEU M. JOSEPH SAURIN,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, EXAMINATEUR DES LIVRES, ET PRÉPOSÉ AU JOURNAL DES SAVANTS.

(1757.)

Si celui qui poursuit feu M. Saurin jusque dans le tombeau savait que cet académicien a laissé une famille nombreuse, il serait sans doute affligé d'avoir porté le poignard dans le cœur des enfants, en remuant les cendres du père.

1. *Deutéronome*, chap. XIV, v. 7 : « De his autem quæ ruminant et ungulam « non findunt, comedere non debetis, ut camelum, leporem, etc. »

Digitized by Google

S'il savait que le fils, aussi rempli de probité et de mérite que dénué de fortune, peut se voir arracher toutes ses espérances par les calomnies dont on noircit la mémoire de son père; s'il apprenait que ces calomnies peuvent priver d'établissement cinq filles vertueuses, il effacerait par ses larmes ce que sa coupable imprudence lui a fait écrire.

Jusqu'à quand verra-t-on non-seulement les gens de lettres, qui doivent être humains, mais encore ceux dont la profession est d'être charitables, infecter les journaux et les dictionnaires de médisances, d'offenses personnelles, de scandales, que la religion réprouve et que le monde abhorre?

On imprima, il y a quelques années, dans les *Suppléments de Moréri* et du célèbre Bayle, des anecdotes concernant feu M. Joseph Saurin. On l'accuse dans ces articles des actions les plus odieuses, parce qu'il avait quitté une secte pour une autre, ou plutôt parce qu'il avait mieux aimé vivre à Paris dans le sein des lettres, que de se consumer ailleurs dans le fatras des disputes théologiques. Je fus indigné de l'insolence du compilateur nommé Chaufepié, qui croyait avoir continué le dictionnaire de Bayle.

Les dictionnaires sont faits pour être les dépôts des sciences, et non les greffes d'une chambre criminelle. Cependant ce scandale imprimé faisait quelque effet dans les esprits faibles, et avides de la honte d'autrui.

J'avais passé trois années de ma jeunesse avec M. Joseph Saurin, dans l'étude de la géométrie et de la métaphysique; et ne l'ayant pu connaître dans le temps de ses malheurs et des faiblesses qu'on lui objectait (faiblesses dont je le crus très-incapable), je fus intimement lié avec lui dans le temps de sa vie heureuse, c'est-à-dire ignorée, retirée, occupée, frugale, austère. Je le vis mourir avec une résignation courageuse, adorant Dieu en sage, se repentant de ses fautes, pardonnant celles des autres, méprisant tant de faux systèmes que des hommes vains ont ajoutés à la parole de Dieu, et pénétré d'une religion pure, dont tout bon esprit sent la force et chérit les consolations.

C'est de quoi je rendis compte dans la liste des écrivains du siècle de Louis XIV. Je n'ai cherché dans l'histoire de ce beau siècle, le modèle du siècle présent, qu'à rendre justice à tous les génies, à tous les savants, à tous les artistes qui le décorèrent. J'ai voulu, en louant les morts, exciter les vivants à leur ressembler. J'ai célébré les travaux des Fénelon, des Bossuet, des Pascal, des Bourdaloue, des Massillon, avec la même candeur que j'ai peint Louis XIV unissant les deux mers, fondant la marine et le commerce, établissant la discipline militaire et la police, prévenant par ses bienfaits les hommes de génie et les savants dans toute l'Europe, méritant enfin, malgré ses défauts et ses fautes, le titre d'*homme prodigieux* que lui donne l'homme d'État Ustariz, dans son excellent livre de l'Administration du royaume d'Espagne[1].

1. *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, par D. H. Ustariz, traduit de l'espagnol en francais par Forbonnais, 1753, in-4°. (ED.)

Digitized by Google

Les honnêtes gens de toutes les nations ont souscrit à ces vérités, excepté, peut-être, quelques ennemis invétérés, qui dans le fond de leur cœur admirent ce qu'ils haïssent. Il en a été de même de tous les grands hommes du siècle de Louis XIV : l'équité du public leur a rendu justice, et l'esprit de parti a murmuré.

C'est ce qui arrive à l'occasion de Joseph Saurin, l'un des plus beaux génies du siècle des grandes choses. De très-savants hommes éclairèrent alors le monde, et aujourd'hui on s'occupe à disséquer leurs cadavres.

Si ce philosophe était tombé dans des fautes graves, il faudrait les couvrir du manteau de la charité [1]; c'est l'intérêt de la société, c'est celui de la religion. Que peut gagner un homme revêtu d'un ministère qu'il dit saint, quand il s'acharne à prouver que son confrère a mérité d'être repris de justice?

Il parle de prudence : y a-t-il de la prudence à déshonorer son état? Il parle de religion : y a-t-il de la religion à souiller la cendre d'un homme enseveli depuis plus de trente années, et à vouloir prouver qu'il a fini ses jours en criminel? Quelle religion de s'acharner contre les vivants et contre les morts! quel fruit en reviendra-t-il à la société, à la morale, à l'édification publique, quand on aura tristement combattu des témoignages respectables rendus en faveur d'une famille vertueuse?

Touché de l'affliction que l'imposture préparait à cette famille, et pressé par les devoirs de l'humanité, je vais trouver un gentilhomme, un ancien officier, seigneur de la terre dans laquelle Joseph Saurin avait été ce qu'on appelle ministre ou pasteur. « Avez-vous jamais vu, lui dis-je, une lettre dans laquelle Saurin est supposé s'accuser lui-même des fautes dont on le charge, et qu'on a fait imprimer depuis peu? — Non, répond cet officier plein de franchise et de bonté, je ne l'ai jamais vue; et je ne puis approuver l'usage qu'on en fait. » Toute sa famille répond la même chose. Trois pasteurs respectables, animés des mêmes principes d'honneur, signent la même déclaration; et voilà qu'un homme qui n'ose pas signer son nom s'élève contre tous ces témoignages [2]. « Je ne veux pas, dit-il, que vous rendiez la paix à des cœurs affligés : en vain tous vos témoignages sont authentiques; je veux, par un libelle sans nom, déchirer pieusement ceux que vous avez généreusement consolés. »

N'est-on pas en droit de dire à ce fanatique menteur : « Par quelle cruauté inouïe venez-vous sans mission, sans titre, sans raison, persécuter la mémoire d'un sage que vous n'avez point connu, et du fond de votre petit pays, encore barbare, poursuivre ses enfants que vous

1. C'est ce qu'a fait M. de Voltaire par commisération pour le fils respectable et les filles de Joseph Saurin. Voy. la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet. M. de Voltaire était bien instruit de la vérité.... Saurin avait été pasteur du lieu de ma naissance; et c'était avec un de mes grands-oncles qu'il avait eu une de ses aventures cruelles. (*Note de Wagnière.*)

2. Ces pasteurs se sont attiré une affaire très-grave pour avoir signé suivant leur conscience : tant le célèbre anatomiste Haller avait mis l'intolérance à la mode dans le canton de Berne! (*Éd. de Kehl.*)

Digitized by Google

ne connaissez pas? Montrez des preuves, ou faites amende honorable. Un accusateur doit avoir ses preuves en main; et quand il les a, il est odieux. S'il ne les a pas, il est calomniateur, et mérite d'être puni par la justice, quand il y en a une.

Par quel excès incompréhensible avez-vous pu vous laisser emporter jusqu'à taxer de déisme et d'athéisme le service charitable rendu à la mémoire d'un mort, et à la réputation d'un fils qui donne déjà les plus grandes espérances d'être très-supérieur à son père dans la littérature?

Misérable aboyeur de village, vous appelez déiste et athée celui qui défend l'innocence! et qui êtes-vous, vous qui l'outragez?

On sait que ce cloaque de turpitudes n'est que l'écoulement du bourbier dans lequel fut plongé le poëte Jean-Baptiste Rousseau, après l'aventure de ses couplets, pour lesquels il fut condamné au bannissement perpétuel par le Châtelet et par le parlement de Paris. Il avait été assez fou pour avouer qu'il était l'auteur des cinq premiers couplets, et assez criminel pour oser accuser un vieux géomètre d'avoir fait les autres. Convaincu de calomnie et de subornation de témoins, il fut justement puni. Réfugié en Suisse parmi les domestiques du comte du Luc, ambassadeur de France, il y ourdit toutes ces impostures contre Joseph Saurin.

Il m'importe fort peu que Rousseau soit ou ne soit pas au nombre des artistes de paroles qui ont illustré la France, qu'il ait fait de passables ou de très-ennuyeuses comédies, quelques odes harmonieuses et quelques-unes de détestables, quelques épigrammes sur la sodomie et sur la bestialité; il m'importe encore très-peu qu'un partisan intéressé de ces épigrammes l'appelle le grand Rousseau pour le distinguer des autres Rousseau. Je ne veux, dans ce petit écrit, que rendre gloire à la vérité sur des faits dont je suis parfaitement informé. Il y a deux monstres qui désolent la terre en pleine paix : l'un est la calomnie, et l'autre l'intolérance; je les combattrai jusqu'à ma mort.

MÉMOIRE[1]

SUR LE LIBELLE CLANDESTINEMENT IMPRIMÉ A LAUSANNE, SOUS LE TITRE DE

GUERRE DE M. DE VOLTAIRE.

1° La *Défense de milord Bolingbroke* est un écrit formel contre la religion, écrit très-dangereux, qu'on ne peut publier ni faussement imputer à qui que ce soit sans crime[2].

1. Ce *Mémoire* est relatif à la publication d'un volume intitulé : *Guerre littéraire, ou Choix de quelques pièces de M. de V***.* Il avait été imprimé à la suite d'une édition du *Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques*, Liége, 1759, in-8°. (ED.)

2. La *Défense de milord Bolingbroke* est de Voltaire. (ÉD.)

Digitized by Google

2° La *Lettre* de M. de Voltaire, *écrite* de Lausanne *à M. Thieriot*[1] à Paris, est une lettre presque entièrement supposée, comme il est aisé de le savoir de M. Thieriot à Paris, rue Saint-Honoré, chez M. le comte de Montmorency. C'est troubler la société que d'imprimer les lettres des particuliers : il est encore plus contre les bonnes mœurs de les falsifier.

3° La *Réponse*[2] à cette lettre par une société de Génevois, est un outrage à la ville de Génève, un libelle anonyme qui n'a jamais été imprimé à Genève, et qu'il n'est pas permis d'imprimer ni de débiter.

4° Une autre prétendue lettre[3] écrite de Genève est encore un écrit anonyme faussement imputé aux Génevois, et ne montre qu'une intention formelle, quoique très-infructueuse, de semer la discorde entre la ville de Genève et M. de Voltaire, seigneur de deux terres aux portes de cette ville dans l'ancien dénombrement.

5° La prétendue dispute de M. de Voltaire avec M. Vernet, professeur en théologie, n'a jamais existé. M. de Voltaire est seigneur de la terre où M. le professeur Vernet a une maison de campagne : et le brouillon qui a supposé un démêlé entre deux voisins et deux amis, ne peut être qu'un perturbateur du repos public.

6° Le dernier mémoire anonyme[4] sur la mémoire de feu M. Saurin ne tend qu'à désoler une famille innocente des fautes du père, s'il en a fait, et à renouveler un scandale affreux que la prudence et la bonté de Leurs Excellences a daigné vouloir étouffer.

Le seul nom de l'éditeur rend bien suspect tout le reste de cet ouvrage de ténèbres que je ne connais pas entièrement, et dont je n'ai vu que quelques fragments et quelques titres, tous faux et calomnieux. C'est un nommé Grasset, Génevois, convaincu d'avoir volé MM. Cramer. Je joins ici le certificat que Grasset a été décrété de prise de corps à Genève. Je me réserve le droit de le poursuivre en justice. C'est une vaine excuse de dire que son libelle est extrait d'autres libelles. Des personnalités calomnieuses sont punissables, et il est faux que toutes les pièces de ce recueil soient tirées d'autres brochures, puisque les dernières lettres sur Saurin sont nouvelles.

Je requiers que cette déclaration signée de ma main, ensemble le certificat des sieurs Cramer, et autres pièces probantes que je ferai tenir, soient produites devant les seigneurs curateurs de l'académie.

A Tournay, près de Genève. Par moi FRANÇOIS DE VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, comte de Tournay, le 12 février 1759.

Nota. Cette déclaration a été envoyée à l'académie de Lausanne, sans lettre, et dans une simple enveloppe, avec cette adresse : *A messieurs les recteurs et membres de l'académie de Lausanne.*

1. C'est la lettre du 26 mars 1757, datée de Monrion, près de Lausanne ; voyez la *Correspondance*, à cette date. (ED.)

2. Cette *Réponse*, datée du 30 mai 1757, avait été, dans le temps, imprimée à la suite de la lettre à Thieriot est dans la *Guerre littéraire*. (ED.)

3. C'est la lettre de Vernet. (ED.)

4. Voltaire désigne ainsi la *Lettre à l'occasion d'un article concernant Saurin*, du 23 septembre 1758, en réponse à laquelle il composa la *Réfutation d'un écrit anonyme*. (ED.)

Digitized by Google

REQUÊTE

AUX MAGNIFIQUES SEIGNEURS ET CURATEURS DE L'ACADÉMIE DE LAUSANNE.

Étant informé que les professeurs de Lausanne croient devoir favoriser le sieur Darnay leur concitoyen, et Grasset l'imprimeur, je présente cette requête aux magnifiques seigneurs curateurs, et les supplie de me pardonner si elle n'est pas dans les formes que j'ignore.

1° Je déclare et proteste que dans ce libelle infâme il n'y a, de toutes les choses qu'on m'impute, aucune pièce qui soit de moi, excepté ma déclaration en faveur de la famille Saurin, qui m'a prié de prendre sa défense, et qui conjure très-humblement Leurs Excellences de daigner empêcher qu'on la couvre d'opprobre; qu'on renouvelle encore dans des libelles anonymes des plaies faites depuis soixante et dix ans; qu'on fasse valoir contre leur père une lettre à lui imputée, que la famille jure n'avoir jamais été écrite.

2° Les cent douze premières pages de ce libelle sont tirées, à la vérité, de pièces anonymes ramassées dans d'anciens journaux de Hollande : je ne les avais jamais lues, et je suis aussi surpris qu'indigné qu'on m'impute dans ces fatras des opinions que je n'ai jamais professées. Ces cent douze pages sont pleines d'injures que je dois pardonner, mais que le bon ordre ne peut permettre. On imprime impunément en Hollande mille scandales que le sage gouvernement de Berne ne souffre pas.

3° La *Défense de milord Bolingbroke* n'est point de moi, mais d'un homme très-supérieur à moi, et à qui on doit du respect. Cet écrit n'est point l'ouvrage qu'on m'avait annoncé d'abord; et, quel qu'il soit, je me plains qu'on m'attribue ce que je déclare n'avoir point fait.

Il est dit, page 26 de la partie du libelle imprimée en petits caractères, que le roi de Prusse m'a chassé de ses États; cela est faux : j'en atteste Sa Majesté le roi de Prusse.

Je proteste, et je fais serment qu'une lettre à moi imputée, page 57, écrite à M. Thieriot à Paris, est falsifiée, et je m'en rapporte au témoignage du sieur Thieriot. J'ajoute qu'il est contre les mœurs d'imprimer les lettres des particuliers.

Je persiste à dire que la prétendue lettre d'une société de Genève est un libelle infâme, qu'il est défendu d'imprimer à Genève, et qui n'y a jamais paru.

Je pourrais demander justice des injures grossières qu'on vomit contre moi dans trente pages de ce libelle, des termes de déiste et d'athée dont on ose se servir; mais il ne m'appartient que de demander la suppression de cette infamie, et d'attendre le jugement avec confiance et respect.

VOLTAIRE.

N. B. Deux professeurs de Lausanne, liés avec le sieur Darnay et

Digitized by Google

Grasset, disent, dans leur rapport, qu'il n'y a rien dans le libelle contre l'État et la religion. Vraiment, on le croit bien : si le libelle était contre Dieu et l'État, l'auteur mériterait le dernier supplice; mais ce libelle diffame des particuliers qui implorent la justice et la bonté des magnifiques seigneurs curateurs.

LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

A Zastrou, le 1er avril 1759.

MESSIEURS,

Vous dites dans votre Journal du mois de mars qu'une espèce de petit roman, intitulé *Candide ou l'Optimisme*, est attribué à un nommé M. de V***. Je ne sais de quel M. de V*** vous voulez parler; mais je vous déclare que ce petit livre est de mon frère, M. Demad, actuellement capitaine dans le régiment de Brunsvick. A l'égard de la prétendue royauté des jésuites dans le Paraguai, que vous appelez une *misérable fable*, je vous déclare à la face de l'Europe que rien n'est plus certain; que j'ai servi sur un des vaisseaux espagnols envoyés à Buenos-Ayres en 1756, pour mettre à la raison la colonie voisine de la ville du Saint-Sacrement; que j'ai passé trois mois à celle de l'Assomption; que les jésuites ont, de ma connaissance, vingt-neuf provinces qu'ils appellent *Réductions*, et qu'ils y sont absolus, au moyen de huit réales par tête, qu'ils payent au gouvernement de Buenos-Ayres, pour chaque père de famille; et encore ne payent-ils que pour le tiers de leurs *Réductions*. Ils ne souffrent pas qu'aucun Espagnol y reste plus de trois jours, et n'ont jamais voulu que leurs sujets apprissent la langue castillane. Ce sont eux seuls qui font faire l'exercice des armes aux Paraguains; ce sont eux seuls qui les conduisent à la guerre. Le jésuite Thomas Vesle, natif de Bavière, fut tué à l'attaque de la ville du Saint-Sacrement, en montant à l'assaut, à la tête des Paraguains, en 1737, et non pas en 1735, comme le dit le jésuite Charlevoix, auteur aussi insipide que mal instruit. On sait comme ils soutinrent la guerre contre don Antiquera; on sait ce qu'ils ont tramé en dernier lieu contre la couronne de Portugal, et comme ils ont bravé les ordres du conseil de Madrid.

Ils sont si puissants, qu'ils obtinrent de Philippe V, en 1743, une confirmation de leur puissance qu'on ne pouvait leur ôter. Je sais bien, messieurs, qu'ils n'ont pas le titre de *roi;* et par là on peut excuser ce que vous dites de la *misérable fable* de la royauté du Paraguai; mais le dey d'Alger n'est pas roi, et n'en est pas moins maître absolu. Je ne conseillerais pas à mon frère le capitaine de faire le voyage du Paraguai sans être le plus fort.

Au reste, messieurs, j'ai l'honneur de vous informer que mon frère le capitaine, qui est le *loustig* du régiment, est un très-bon chrétien

Digitized by Google

qui, en s'amusant à composer le roman de *Candide*, dans son quartier d'hiver, a eu principalement en vue de convertir les sociniens. Ces hérétiques ne se contentent pas de nier hautement la Trinité et les peines éternelles; ils disent que Dieu a nécessairement fait de notre monde le meilleur des mondes possibles, et que *tout est bien*. Cette idée est manifestement contraire à la doctrine du péché originel. Ces novateurs oublient que le serpent, qui était le plus subtil des animaux, séduisit la femme tirée de la côte d'Adam; qu'Adam fut séduit à son tour, et que, pour les punir, Dieu maudit la terre qu'il avait bénie : *Maledicta terra in opere tuo; in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ*. Ignorent-ils que tous les Pères de l'Église, sans en excepter un seul, ont fondé la religion chrétienne sur cette malédiction prononcée par Dieu même, et dont nous ressentons continuellement les effets? Les sociniens affectent d'exalter la Providence, et ils ne voient pas que nous sommes des coupables tourmentés qui devons avouer nos fautes et notre punition. Que ces hérétiques se gardent de paraître devant mon frère le capitaine; il leur ferait voir si *tout est bien*.

Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, DEMAD.

P. S. Mon frère le capitaine est l'intime ami de M. Ralph, professeur assez connu dans l'académie de Francfort-sur-l'Oder, qui l'a beaucoup aidé à faire ce profond ouvrage de philosophie; et mon frère a eu la modestie de ne l'intituler que *Traduction* de M. Ralph, modestie bien rare chez les auteurs.

RELATION

DE LA MALADIE, DE LA CONFESSION, DE LA MORT, ET DE L'APPARITION

DU JÉSUITE BERTHIER;

AVEC LA RELATION DU VOYAGE DE FRÈRE GARASSISE,

ET CE QUI S'ENSUIT, EN ATTENDANT CE QUI S'ENSUIVRA[1].

(1759.)

Ce fut le 12 octobre 1759 que frère Berthier alla, pour son malheur, de Paris à Versailles avec frère Coutu, qui l'accompagne ordinairement. Berthier avait mis dans la voiture quelques exemplaires du *Journal de Trévoux*, pour les présenter à ses protecteurs et protectrices; comme à la femme de chambre de Mme la nourrice, à un officier de

1. Frère Berthier n'est mort qu'en décembre 1782; il s'était retiré à Bourges, et le clergé venait de lui donner une pension, pour le remercier d'avoir fait à la religion des ennemis de tous les Français qui se distinguaient dans les lettres par leurs connaissances et par leurs talents. (*Ed. de Kehl.*)

Digitized by Google

bouche, à un des garçons apothicaires du roi, et à plusieurs autres seigneurs qui font cas des talents. Berthier sentit en chemin quelques nausées; sa tête s'appesantit : il eut de fréquents bâillements. « Je ne sais ce que j'ai, dit-il à Coutu, je n'ai jamais tant bâillé. — Mon révérend père, répondit frère Coutu, ce n'est qu'un rendu. — Comment! que voulez-vous dire avec votre rendu? dit frère Berthier. — C'est, dit frère Coutu, que je bâille aussi, et je ne sais pourquoi, car je n'ai rien lu de la journée, et vous ne m'avez point parlé depuis que je suis en route avec vous. » Frère Coutu, en disant ces mots, bâilla plus que jamais. Berthier répliqua par des bâillements qui ne finissaient point. Le cocher se retourna, et les voyant ainsi bâiller, se mit à bâiller aussi : le mal gagna tous les passants; on bâilla dans toutes les maisons voisines : tant la seule présence d'un savant a quelquefois d'influence sur les hommes!

Cependant une petite sueur froide s'empara de Berthier. « Je ne sais ce que j'ai, dit-il, je me sens à la glace. — Je le crois bien, dit le frère compagnon. — Comment, vous le croyez bien! dit Berthier : qu'entendez-vous par là? — C'est que je suis gelé aussi, dit Coutu. — Je m'endors, dit Berthier. — Je n'en suis pas surpris, dit l'autre. — Pourquoi cela? dit Berthier. — C'est que je m'endors aussi, » dit le compagnon. Les voilà saisis tous deux d'une affection soporifique et léthargique, et en cet état ils s'arrêtèrent devant la porte des coches de Versailles. Le cocher, en leur ouvrant la portière, voulut les tirer de ce profond sommeil; il n'en put venir à bout : on appela du secours. Le compagnon, qui était plus robuste que frère Berthier, donna enfin quelques signes de vie; mais Berthier était plus froid que jamais. Quelques médecins de la cour, qui revenaient de dîner, passèrent auprès de la chaise : on les pria de donner un coup d'œil au malade : l'un d'eux lui ayant tâté le pouls s'en alla en disant qu'il ne se mêlait plus de médecine depuis qu'il était à la cour. Un autre, l'ayant considéré plus attentivement, déclara que le mal venait de la vésicule du fiel qui était toujours trop pleine : un troisième assura que le tout provenait de la cervelle qui était trop vide.

Pendant qu'ils raisonnaient, le patient empirait, les convulsions commençaient à donner des signes funestes, et déjà les trois doigts dont on tient la plume étaient tout retirés, lorsqu'un médecin principal qui avait étudié sous Mead[1] et sous Boerhaave, et qui en savait plus que les autres, ouvrit la bouche de Berthier avec un biberon, et ayant attentivement réfléchi sur l'odeur qui s'en exhalait, prononça qu'il était empoisonné.

A ce mot tout le monde se récria. « Oui, messieurs, continua-t-il, il est empoisonné; il n'y a qu'à tâter sa peau, pour voir que les exhalaisons d'un poison froid se sont insinuées par les pores; et je maintiens que ce poison est pire qu'un mélange de ciguë, d'ellébore noire, d'opium, de solanum, et de jusquiame. Cocher, n'auriez-vous point

1. Savant médecin anglais du XVIIIe siècle, célèbre par ses travaux sur les poisons et sur la peste. (ED.)

Digitized by Google

mis dans votre voiture quelque paquet pour nos apothicaires? — Non, monsieur, répondit le cocher; voilà l'unique ballot que j'y ai placé par ordre du révérend père. » Alors il fouilla dans le coffre, et en tira deux douzaines d'exemplaires du *Journal de Trévoux*. « Eh bien! messieurs, avais-je tort? » dit ce grand médecin.

Tous les assistants admirèrent sa prodigieuse sagacité; chacun reconnut l'origine du mal : on brûla sur-le-champ sous le nez du patient le paquet pernicieux; et les particules pesantes s'étant atténuées par l'action du feu, Berthier fut un peu soulagé; mais comme le mal avait fait de grands progrès, et que la tête était attaquée, le danger subsistait toujours. Le médecin imagina de lui faire avaler une page de l'*Encyclopédie* dans du vin blanc, pour remettre en mouvement les humeurs de la bile épaissie : il en résulta une évacuation copieuse; mais la tête était toujours horriblement pesante, les vertiges continuaient, le peu de paroles qu'il pouvait articuler n'avaient aucun sens : il resta deux heures dans cet état, après quoi on fut obligé de le faire confesser.

Deux prêtres se promenaient alors dans la rue des Récollets : on s'adressa à eux. Le premier refusa : « Je ne veux point, dit-il, me charger de l'âme d'un jésuite, cela est trop scabreux : je ne veux avoir affaire à ces gens-là, ni pour les affaires de ce monde, ni pour celles de l'autre : confessera un jésuite qui voudra, ce ne sera pas moi. » Le second ne fut pas si difficile. « J'entreprendrai cette opération, dit-il; on peut tirer parti de tout. »

Aussitôt il fut conduit dans la chambre où le malade venait d'être transporté; et comme Berthier ne pouvait encore parler distinctement, le confesseur prit le parti de l'interroger. « Mon révérend père, lui dit-il, croyez-vous en Dieu? — Voilà une étrange question, dit Berthier. — Pas si étrange, dit l'autre : il y a croire et croire : pour s'assurer de croire comme il faut, il est nécessaire d'aimer Dieu et son prochain : les aimez-vous sincèrement? — Je distingue, dit Berthier. — Point de distinction, s'il vous plaît, reprit le confessant; point d'absolution si vous ne commencez par ces deux devoirs. — Eh bien! oui, dit le confessé, puisque vous m'y forcez, j'aime Dieu, et le prochain comme je peux.

— N'avez-vous point lu souvent de mauvais livres? dit le confessant. — Qu'entendez-vous par mauvais livres? dit le confessé. — Je n'entends pas, dit le confessant, les livres simplement ennuyeux, comme l'*Histoire romaine* des frères Catrou et Rouillé, et vos tragédies de colléges et vos livres intitulés *des Belles-Lettres*, et *la Louisiade* de votre Le Moine, et les vers de votre Ducerceau sur la ravigote, et ses nobles stances sur le messager du Mans, et le remercîment au duc du Maine pour des pâtés, et votre *Pensez-y bien*, et toutes les finesses du bel esprit monacal; j'entends les imaginations du frère Bougeant, condamnées par le parlement et par l'archevêque de Paris; j'entends les gentillesses de frère Berruyer, qui a changé l'*Ancien* et le *Nouveau Testament* en un roman de ruelle dans le goût de *Clélie*, si justement flétri à Rome et en France; j'entends la théologie de frère Busenbaum et de frère

Digitized by Google

Lacroix[1], qui ont si hautement renchéri sur tout ce qu'avaient écrit frère Guignard, et frère Gueret, et frère Garnet, et frère Oldcorn, et tant d'autres; j'entends frère Jouvency, qui compare finement le président de Harlay à Pilate, le parlement aux Juifs, et frère Guignard à Jésus-Christ, parce qu'un citoyen trop emporté, mais pénétré d'une juste horreur contre un professeur du parricide, s'avisa de cracher au visage de frère Guignard, assassin de Henri IV, dans le temps que ce monstre impénitent refusait de demander pardon au roi et à la justice; j'entends enfin cette foule innombrable de vos casuistes, que l'éloquent Pascal a trop épargnés, et surtout votre Sanchez, qui, dans son livre *De matrimonio*, a fait un recueil de tout ce que *l'Arétin* et *le Portier des Chartreux* auraient tremblé de dire[2]. Pour peu que vous ayez fait de telles lectures, vous êtes en grand danger de votre salut.

— Je distingue, répondit l'interrogé. — Point de distinction, encore une fois, reprit l'interrogeant. Avez-vous lu tous ces livres? oui, ou non. — Monsieur, dit Berthier, je suis en droit de tout lire, attendu le poste éminent que j'occupe dans la Compagnie. — Eh! quel est donc ce grand poste? dit le confessant. — Eh bien! répondit Berthier, c'est moi, afin que vous le sachiez, qui suis l'auteur du *Journal de Trévoux*.

— Quoi! c'est vous qui êtes l'auteur de ce livre qui damne tant de monde? — Monsieur, monsieur, mon livre ne damne personne; dans quel péché pourrait-il faire tomber, s'il vous plaît? — Ah! frère, dit le confessant, ne savez-vous pas que quiconque appelle son frère Raca est coupable de la géhenne du feu[3]? Or vous avez le malheur de faire venir à quiconque vous lit la tentation prochaine de vous nommer Raca : combien ai-je vu d'honnêtes gens qui, ayant lu seulement deux ou trois pages de votre livre, le jetaient au feu, transportés de colère! « Quel impertinent auteur! disaient-ils; l'ignorant! le butor! le cuistre! le cheval! » Cela ne finissait point : l'esprit de charité était totalement éteint en eux, et ils étaient évidemment en risque de leur salut. Jugez de combien de maux vous avez été cause! Il y a peut-être près de cinquante personnes qui vous lisent, et ce sont cinquante âmes que vous mettez en péril tous les mois. Ce qui excite surtout la colère

1. Ces deux honnêtes jésuites disent, dans ce beau livre réimprimé depuis peu, qu'un citoyen, proscrit par un prince, ne peut être assassiné légitimement que dans le territoire du prince; mais qu'un prince, proscrit par le pape, peut être assassiné dans toute la terre, parce que le pape est souverain de la terre; qu'un homme chargé de tuer un excommunié peut donner cette commission à un autre; que c'est un acte de charité d'accepter cette commission, etc., pages 101, 102, 103.

2. Ce frère Sanchez examine « Utrum femina quæ nondum seminavit, possit, « virili membro extracto, se tactibus ad seminandum provocare? » Lib. IX, disp. XVII, n° 8. « Semen ubi femina effudit, an teneatur alter effundere, sive « inter uxores, sive inter fornicantes? Utrum liceat intra vas præposterum, aut « in os feminæ, membrum intromittere, animo consummandi intra vas legiti- « mum, etc. » Lib. IX, disp. XVII, depuis le n° 1, 2, 3, 4. Ce même Sanchez pousse l'abomination jusqu'à examiner sérieusement : « An Virgo Maria semen « emiserit in copulatione cum Spiritu Sancto? » Lib. II, disp. XXI, n° 11. Et il tient pour l'affirmative.

3. Matthieu, V, 22. (ÉD.)

Digitized by Google

parmi les fidèles, c'est cette confiance avec laquelle vous décidez de tout ce que vous n'entendez point. Ce vice prend visiblement sa source dans deux péchés mortels : l'un est l'orgueil, et l'autre l'avarice. N'est-il pas vrai que vous faites votre livre pour de l'argent, et que vous êtes atteint de la superbe, quand vous critiquez mal à propos l'abbé Velli, et l'abbé Coyer, et l'abbé d'Olivet, et tous nos bons auteurs? Je ne puis vous donner l'absolution, que vous n'ayez fait un ferme propos de ne travailler de votre vie au *Journal de Trévoux.* »

Frère Berthier ne savait que répondre; sa tête n'était pas bien libre, et il tenait furieusement à ses deux péchés favoris. « Eh quoi! vous hésitez, dit le confessant; songez que dans peu d'heures tout va finir pour vous : peut-on chérir encore ses passions, quand il faut renoncer pour jamais à les satisfaire? Vous demandera-t-on au jour du jugement si vous avez réussi ou non à faire le *Journal de Trévoux?* Est-ce pour cela que vous êtes né? est-ce pour nous ennuyer que vous avez fait vœu de chasteté, d'humilité et d'obéissance? Arbre séché, arbre rabougri, qui allez être réduit en cendres, profitez du moment qui vous reste; portez encore des fruits de pénitence; détestez surtout l'esprit de calomnie qui vous a possédé jusqu'à présent; tâchez d'avoir autant de religion que ceux que vous accusez d'être sans religion. Sachez, frère Berthier, que la piété et la vertu ne consistent pas à croire que votre François Xavier[1] ayant laissé tomber son crucifix dans la mer, un cancre vint humblement le lui rapporter. On peut être honnête homme, et douter que le même Xavier ait été en deux endroits à la fois; vos livres peuvent le dire; mais, mon frère, il est permis de ne rien croire de ce qui est dans vos livres.

« A propos, frère, n'auriez-vous point écrit à frère Malagrida et complices? Vraiment j'oubliais cette peccadille : vous croyez donc que parce qu'il n'en coûta autrefois qu'une dent à Henri IV, et qu'il n'en coûte aujourd'hui qu'un bras au roi de Portugal, vous pourrez vous sauver avec la direction d'intention? vous pensez que ce sont là des péchés véniels, et, pourvu que le *Journal de Trévoux* se débite, vous vous souciez peu du reste.

— Je distingue, monsieur, dit Berthier. — Encore des distinctions! dit le confessant : eh bien! moi, je ne distingue point, et je vous refuse net l'absolution. »

Comme il disait ces mots, arrive frère Coutu en hâte, tout courant, tout essoufflé, tout suant, tout haletant, tout puant; il s'était informé de celui qui avait l'honneur de confesser son révérend père. « Arrêtez, arrêtez, cria-t-il, point de sacrements, je vous en conjure, mon cher révérend père Berthier, mourez sans sacrements; c'est l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* avec qui vous êtes, c'est le renard qui se confesse au loup : vous êtes perdu si vous avez dit la vérité. »

L'étonnement, la honte, la douleur, la colère, la rage, ranimèrent alors un moment les esprits du patient. « Vous l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques!* s'écria-t-il; et vous avez attrapé un jésuite! — Oui, mon

1. Miracles rapportés dans la Vie de saint François Xavier.

Digitized by Google

ami, répondit le confessant avec un sourire amer. — Rends-moi ma confession, coquin, dit Berthier; rends-moi ma confession tout à l'heure. Ah! c'est donc toi, l'ennemi de Dieu, des rois et même des jésuites; c'est toi qui viens abuser de l'état où je suis! Traître, que n'es-tu en apoplexie, et que ne puis-je te donner l'extrême-onction! Tu crois donc être moins ennuyeux et moins fanatique que moi? Oui, j'ai écrit des sottises, j'en conviens : je me suis rendu méprisable et haïssable, je l'avoue : mais toi, n'es-tu pas le plus bas et le plus exécrable de tous les barbouilleurs de papier à qui la démence a mis la plume à la main? Dis-moi donc si ton histoire des convulsions ne vaut pas bien nos *Lettres édifiantes et curieuses?* Nous voulons dominer partout, je le confesse; et toi tu voudrais tout brouiller : nous voudrions séduire toutes les puissances; et toi tu voudrais exciter la sédition contre elles. La justice a fait brûler nos livres, d'accord; mais n'a-t-elle pas fait aussi brûler les tiens? Nous sommes tous en prison dans le Portugal, il est vrai; mais la police ne t'a-t-elle pas poursuivi cent fois, toi et tes complices? Si j'ai eu la bêtise d'écrire contre des hommes éclairés qui dédaignaient jusque-là de m'écraser, n'as-tu pas eu la même impertinence? ne nous tourne-t-on pas tous deux également en ridicule? et ne devons-nous pas avouer que dans ce siècle, l'égout des siècles, nous sommes tous deux les plus vils insectes de tous les insectes qui bourdonnent au milieu de la fange de ce bourbier? » Voilà ce que la force de la vérité arrachait de la bouche de frère Berthier; il parlait comme un inspiré; ses yeux, remplis d'un feu sombre, roulaient avec égarement; sa bouche se tordait, l'écume la couvrait, son corps se roidissait, son cœur palpitait : bientôt une défaillance générale succéda à ces convulsions; et dans cette défaillance il serra tendrement la main de frère Coutu. « J'avoue, dit-il, qu'il y a bien des pauvretés dans mon *Journal de Trévoux;* mais il faut excuser la faiblesse humaine. — Ah! mon révérend père, vous êtes un saint, dit frère Coutu; vous êtes le premier auteur qui ait jamais avoué qu'il était ennuyeux : allez, mourez en paix, moquez-vous des *Nouvelles ecclésiastiques;* mourez, mon révérend père, et soyez sûr que vous ferez des miracles. »

Ainsi passa de cette vie à l'autre frère Berthier, le 12 octobre, à cinq heures et demie du soir.

Apparition de frère Berthier à frère Garassise, continuateur du JOURNAL DE TRÉVOUX.

Le 14 octobre, moi frère Ignace Garassise, petit-neveu de frère Garasse, sur les deux heures après minuit, étant éveillé, j'eus une vision, et voici venir à moi le fantôme de frère Berthier, dont il me prit le plus long et le plus terrible bâillement que j'eusse jamais éprouvé. « Vous êtes donc mort, lui dis-je, mon révérend père? » Il me fit en bâillant un signe de tête qui voulait dire oui. « Tant mieux, lui dis-je, car sans doute Votre Révérence est au nombre des saints; vous devez occuper une des premières places. Quel plaisir de vous voir dans le ciel

Digitized by Google

avec tous nos frères, passés, présents, et futurs! N'est-il pas vrai que cela fait environ quatre millions de têtes à auréole depuis la fondation de notre Compagnie jusqu'à nos jours? Je ne crois pas qu'il s'en trouve autant chez les pères de l'Oratoire. Parlez, mon révérend père, ne bâillez plus, et dites-moi des nouvelles de vos joies.

— O mon fils! dit frère Berthier d'une voix lugubre, que vous êtes dans l'erreur! hélas! le *Paradis ouvert à Philagie* est fermé pour nos pères! — Est-il possible? fis-je. — Oui, fit-il, gardez-vous des vices pernicieux qui nous damnent; et surtout, quand vous travaillerez au *Journal de Trévoux*, ne m'imitez pas; ne soyez ni calomniateur, ni mauvais raisonneur, ni surtout ennuyeux, comme j'ai eu le malheur de l'être, ce qui est de tous les péchés le plus impardonnable. »

Je fus saisi d'une sainte horreur à ce terrible propos de frère Berthier. « Vous êtes donc damné? m'écriai-je. — Non, fit-il; je me suis heureusement repenti au dernier moment, je suis en purgatoire pour trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois ans, trois mois, trois semaines et trois jours, et je n'en serai tiré que quand il se trouvera quelqu'un de nos frères qui sera humble, pacifique, qui ne désirera point d'aller à la cour, qui ne calomniera personne auprès des princes, qui ne se mêlera point des affaires du monde; qui, lorsqu'il fera des livres, ne fera bâiller personne, et qui m'appliquera tous ses mérites.

— Ah! frère, lui dis-je, votre purgatoire durera longtemps. Eh! dites-moi, je vous prie, quelle est votre pénitence dans ce purgatoire? — Je suis obligé, dit-il, de faire tous les matins le chocolat d'un janséniste; on me fait lire pendant le dîner à haute voix une Lettre provinciale, et le reste du temps on m'occupe à raccommoder les chemises des religieuses de Port-Royal. — Vous me faites trembler! lui dis-je : que sont donc devenus nos pères pour qui j'avais une si grande vénération? où est le R. P. Letellier, ce chef, cet apôtre de l'Église gallicane? — Il est damné sans miséricorde, me répondit frère Berthier, et il le méritait bien : il avait trompé son roi, il avait allumé le flambeau de la discorde, supposé des lettres d'évêques, et persécuté de la manière la plus lâche et la plus emportée le plus digne archevêque que jamais ait eu la capitale de la France[1]; il a été condamné irrémissiblement comme faussaire, calomniateur et perturbateur du repos public : c'est lui surtout qui nous a perdus, c'est lui qui a redoublé en nous cette manie qui nous fait aller en enfer par centaines et par milliers. Nous crûmes, parce que frère Letellier avait du crédit, que nous devions tous en avoir; nous nous imaginâmes, parce qu'il avait trompé son pénitent, que nous devions tromper tous les nôtres; nous crûmes, parce qu'un de ses livres avait été condamné à Rome, que nous ne devions faire que des livres qui dussent aussi être condamnés; et enfin, nous avons fait le *Journal de Trévoux*. »

Tandis qu'il me parlait, je me tournais sur le côté gauche, puis sur le côté droit, puis je me mettais sur mon séant, puis je m'écriai : « O

1. Le cardinal de Noailles. (ÉD.)

Digitized by Google

mon cher purgatorien ! que faut-il faire pour éviter l'état où vous êtes? quel est le péché qui est le plus à craindre? »

Berthier alors ouvrit la bouche, et dit : « En passant auprès de l'enfer pour aller au purgatoire, on me fit entrer dans la caverne des sept péchés capitaux, qui est à gauche du vestibule : je m'adressai d'abord à la luxure; c'était une grosse dondon fraîche et appétissante; elle était couchée sur un lit de roses, ayant le livre de Sanchez à ses pieds, et un jeune abbé à ses côtés; je lui dis : « Madame, ce n'est « pas vous apparemment qui damnez nos jésuites? — Non, dit-elle, je « n'ai pas cet honneur; j'ai, à la vérité, un petit frère qui s'était em- « paré de l'abbé Desfontaines, et de quelques autres de son espèce, tan- « dis qu'ils portaient l'habit; mais, en général, je ne me mêle pas de « vos affaires : la volupté n'est pas faite pour tout le monde. »

« L'Avarice était dans un coin, pesant de l'herbe du Paraguai contre de l'or. « Est-ce vous, madame, qui avez le plus de crédit chez nous? « — Non, mon révérend père, je damne seulement quelques-uns de vos « pères procureurs. » « Serait-ce vous? dis-je à la Colère. — Adressez- « vous à d'autres; je suis passagère, j'entre dans tous les cœurs, mais « je n'y demeure pas; mes sœurs prennent bientôt la place. » Je me tournai alors vers la Gourmandise qui était à table. « Pour vous, ma- « dame, lui dis-je, je sais bien, grâce à notre frère cuisinier, que ce « n'est pas vous qui perdez nos âmes. » Elle avait la bouche pleine, et ne put me répondre; mais elle me fit signe, en branlant la tête, que nous n'étions pas dignes d'elle.

« La Paresse reposait sur un canapé, à moitié endormie; je ne voulus pas l'éveiller; je me doutais bien de l'aversion qu'elle a pour des gens qui, comme nous, courent par tout le monde.

« J'aperçus l'Envie dans un coin, qui rongeait les cœurs de trois ou quatre poëtes, de quelques prédicateurs, et de cent faiseurs de brochures. « Vous avez bien la mine, lui dis-je, d'avoir grande part à « nos péchés. — Ah ! dit-elle, mon révérend père, vous êtes trop bon : « comment des gens qui ont si bonne opinion d'eux-mêmes pourraient- « ils avoir recours à une pauvre malheureuse comme moi, qui n'ai que « la peau sur les os? Adressez-vous à monsieur mon père. »

« En effet, son père était auprès d'elle dans une chaise à bras, vêtu d'un habit fourré d'hermine, la tête haute, le regard dédaigneux, les joues rouges, pleines et pendantes; je reconnus l'Orgueil : je me prosternai; c'était le seul être à qui je pusse rendre ce devoir. « Pardon, « mon père, lui dis-je, si je ne me suis pas d'abord adressé à vous; je « vous ai toujours eu dans mon cœur : oui, c'est vous qui nous gouver- « nez tous. Le plus ridicule écrivain, fût-ce l'auteur de *l'Année litté-* « *raire*, est inspiré par vous : ô magnifique diable ! c'est vous qui régnez « sur le mandarin et sur le colporteur, sur le grand lama et sur le ca- « pucin, sur la sultane et sur la bourgeoise; mais nos pères sont vos « premiers favoris : votre divinité éclate en nous à travers les voiles de « la politique; j'ai toujours été le plus fier de vos disciples, et je sens « même que je vous aime encore. » Il répondit à mon hymne par un sourire de protection, et aussitôt je fus traduit en purgatoire. »

Digitized by Google

Ici finit la vision de frère Garassise; il renonça au *Journal de Trévoux*, passa à Lisbonne, où il eut de longues conférences avec frère Malagrida, et ensuite alla au Paraguai.

Relation du voyage de frère Garassise, neveu de frère Garasse, successeur de frère Berthier, et ce qui s'ensuit, en attendant ce qui s'ensuivra.

L'an de notre salut 1760, le 14 janvier, arriva de Lisbonne à Paris frère Garassise, en poste sur ses fesses, et mit pied à terre au collége de Clermont, dit, par abus, de Louis-le-Grand, et on sonna la cloche, et le R. P. provincial assembla son conseil, composé du R. P. spirituel, du R. P. recteur, du R. P. principal, de trois RR. PP. assistants, et du R. P. Croust, confesseur en cour.

Et frère Garassise rendit compte en ces termes du succès de son voyage devant cette vénérable assemblée :

« Au nom de saint Ignace. En arrivant de nuit à la ville de Lisbonne pour le service de la compagnie, voici que le ciel s'entr'ouvrit, et que deux saints de notre ordre en descendirent, lesquels saints je ne pus reconnaître, attendu l'énorme quantité que nous en possédons; et ils avaient les yeux plus perçants, et les oreilles plus longues, et les mains plus crochues que les autres hommes; et l'un d'eux me dit : « Garas- « sise, neveu de Garasse, cours à la prison des Lions, où est renfermé « frère Malagrida, et tu lui parleras, et il te dira les choses; » et je lui dis : « Comment voulez-vous que j'aille à la prison des Lions, et que « frère Malagrida me dise les choses, puisque je n'ai pas les clefs, et que « la prison des Lions est gardée par la sainte Hermandad ? » Et le saint me répondit : « Nous serons avec toi, et les portes s'ouvriront; » et je répondis aux deux saints : « Pourquoi n'y avez-vous pas été vous- » mêmes, et pourquoi n'avez-vous pas tiré frère Malagrida de la prison « des Lions? » Et l'un d'eux me dit : « Tu es bien curieux; ne sais-tu « pas que les saints ne peuvent pas tout faire? Obéis, et marche. »

« J'obéis, et je marchai; et voici les portes de la prison s'ouvrirent : je me prosternai devant frère Malagrida; je baisai ses chaînes; je lui dis : « Pourquoi êtes-vous ici? » Il me répondit : « Pour faire mon « salut. — Serez-vous pendu? fis-je. — Je n'en sais rien, fit-il. — Les « méchants ont prévalu contre vous, ajoutai-je. — Saint Ignace soit « béni, ajouta-t-il. Vous êtes venu ici pour accomplir l'œuvre; prenez « ce que je vais vous donner; portez-le à ceux qui vous ont envoyé, et « qu'il soit conservé soigneusement pour servir au besoin. »

« Alors il tira d'entre les plis de sa robe un coutelet que la sainte Hermandad n'avait jamais pu découvrir, et il le mit entre mes mains, et je lui dis : « Frère, d'où vous vient ce petit coutelet? »

« Puis, levant les yeux au ciel avec des soupirs, il dit : « Ce saint « instrument a toujours été dans notre ordre; je le tiens de frère Lacroix[1], « qui le tenait de frère Lessius, qui le tenait de frère Mariana, qui le « tenait de frère Busembaum, qui le tenait des frères Oldcorn et Garnet,

1. Frère Lacroix avait été éditeur de Busembaum. (ÉD.)

Digitized by Google

« qui le tenaient des frères Guignard et Gueret, qui le tenaient des « frères Créton et Campion, qui le tenaient de frère Matthieu, courrier « de la Ligue : c'est une des plus saintes reliques que nous ayons ; et « quiconque de nous aura le bonheur de le posséder court fortune d'être « pendu, et d'aller en paradis. »

« Je pris humblement la relique, et la mis dans ma culotte, et je m'écriai : « O frère ! comment se peut-il qu'avec une si puissante re- « lique vous ayez fait si peu de miracles ? » Et alors il me dit : « Voici « je te confie tous les secrets de la sainte entreprise, et ils sont dans ce « paquet cacheté, et tu porteras ce paquet cacheté au provincial de ta « province, afin que tout soit accompli. »

Et alors frère Garassise mit humblement sur la table le paquet cacheté, et on ouvrit ce paquet, et on y lut ces choses :

Comment les frères jésuites avaient fait révolter pour la cause de Dieu la horde du Saint-Sacrement contre leur roi légitime.

Comment les frères jésuites avaient excité une sédition dans le Brésil, pour rétablir l'union et la paix.

Comment les frères jésuites avaient pris leurs mesures pour envoyer le roi de Portugal rendre compte à Dieu de ses actions.

Comment les frères jésuites ont été chassés de Portugal par les lois humaines contre les lois divines.

Comment les frères Malagrida, Mathos, et Alexandre, n'ont pas encore reçu la couronne du martyre, que tout le monde leur souhaite.

Le R. P. provincial ayant fait lecture du contenu de tous ces articles, et l'assemblée ayant délibéré sur cette affaire, le R. P. procureur se leva et dit : « Voici s'amuser à chose de néant, et qui ne sont d'aucun rapport ; quand ce couteau, que je révère comme je le dois, ferait encore de nouveaux miracles, cela ne nous donnerait pas de quoi vivre ; quand on aura pendu frère Malagrida, frère Mathos, et frère Alexandre, nous n'y gagnerons pas un écu ; nous avons perdu la moitié de nos écoliers ; nos livres ne se débitent plus ; nous sommes haïs et méprisés ; le grand Berthier est mort ; les libraires ne nous donnent plus d'argent, et nous n'avons plus personne parmi nous capable de travailler au *Journal de Trévoux*. Berruyer en était digne ; mais la mort nous a privés de ce grand homme. Griffet pourrait nous aider ; mais il est occupé à rallonger l'Histoire de frère Daniel ; et quoiqu'il ne soit pas plus instruit que frère Daniel des lois du royaume, des droits des différents corps, des libertés de l'Église gallicane, de l'ancienne chevalerie, des états du royaume, et des anciens parlements, cependant il écrit toujours à bon compte, et ne peut se résoudre à continuer notre Journal. Quel parti prendrons-nous, mes révérends pères ? » Le R. P. spirituel se leva, et proféra ces paroles :

« Il nous faut de l'argent ; affermons le *Journal de Trévoux* à quelque serviteur de Dieu connu dans Paris. » Un des assistants dit : « Je propose le célèbre Abraham Chaumeix ; » mais on conclut à la pluralité des voix qu'on ne pouvait se fier à cet homme, attendu qu'il avait changé trop souvent de profession ; s'étant fait de vinaigrier voiturier, de voiturier colporteur, de colporteur jésuite, de jésuite maître d'école,

Digitized by Google

de maître d'école convulsionnaire, et qu'il avait fini par se faire crucifier, le 2 mars 1750, dans la rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Leu, au second étage; qu'enfin il n'y avait pas moyen de confier un fardeau aussi important que le *Journal de Trévoux* à un écrivain de cette trempe, quelque grand homme qu'il fût d'ailleurs.

Le R. P. Croust ouvrit son avis en ces termes : « *Pax Christi, shelm*[1]; puisque vous ne pouvez faire votre chien de *Journal de Trévoux* en français, je vous conseille de le faire en allemand; on ne vous entendra pas plus qu'on ne vous entendait auparavant; et en outre, la langue allemande est bien plus propre aux injures que votre fichue langue franque trop efféminée. » L'assemblée rit, et Croust jura Dieu en allemand.

Comme l'assemblée était en ces détresses, entra brusquement maître Aliboron, dit Fréron, de l'académie d'Angers. « Mes révérends pères, dit-il, je sais quelle est votre peine; j'ai été jésuite, et vous m'avez chassé; je ne suis qu'une cruche de votre poterie que vous avez cassée, mais *servabit odorem testa diu*, comme dit saint Matthieu; je suis plus ignorant, plus impudent, plus menteur que jamais; faites-moi fermier du *Journal de Trévoux*, et je vous payerai comme je pourrai. — Mon ami, dit Croust, vous avez, il est vrai, de grandes qualités; mais il est dit, dans Cicéron : « Ne donnez pas le pain des « enfants de la maison aux chiens[2]; » et dans un autre endroit, dont je ne me souviens pas, il dit : « Je suis venu pour sauver mes loups « de la dent de mes brebis. » Allez, maître, vous gagnez assez à hurler et à aboyer dans votre trou, tirez. »

Frère Garassise, qui n'avait point encore parlé, se leva et dit : « Mes révérends pères, il n'est pas juste en effet qu'un apostat soit préféré aux enfants de la maison; j'ai été choisi par frère Berthier, d'ennuyeuse mémoire; il m'a remis en bâillant l'emploi de journaliste : je ne l'ai quitté que pour m'acquitter de la commission sainte que j'avais auprès de frère Malagrida; je travaillerai au *Journal de Trévoux* jusqu'au temps où je pourrai aller exécuter vos ordres au Paraguai. Je vous ai apporté le coutelet de frère Malagrida; j'ai la plume de Berthier, je possède la fadeur de Catrou, les antithèses de Porée, la sécheresse de Daniel; je demande ce qui m'est dû pour prix de mes services. »

A ces mots, l'assemblée lui décerna le Journal tout d'une voix; il l'écrivit, et l'on bâilla plus que jamais dans Parjs.

N. B. On a mis sous presse le contenu du procès des frères Malagrida, Mathos, et Alexandre, et le journal de tout ce qui s'est passé au Paraguai depuis cinq ans, envoyé par le gouverneur du Brésil à la cour de Lisbonne; ce sont deux pièces authentiques, par lesquelles on finira ces relations, qui composeront un volume utile et édifiant; on pourra même y ajouter quelques remarques pour l'avantage du prochain.

1. *Schelm*, en allemand, signifie fripon, coquin. (ÉD.)
2. Matthieu. VII, 6; et XV, 26. (ED.)

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

(COMPOSÉS EN 1759, PUBLIÉS SEULEMENT EN 1784.)

J'étais las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilége du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit, loin du tumulte du monde : c'était Mme la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de Breteuil, lui avait fait apprendre le latin, qu'elle possédait comme Mme Dacier; elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile, et de Lucrèce; tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit et plus de goût avec plus d'ardeur de s'instruire; elle n'aimait pas moins le monde, et tous les amusements de son âge et de son sexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'ensevelir dans un château délabré sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très-ingrat et très-vilain. Elle embellit ce château[1], qu'elle orna de jardins assez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très-beau cabinet de physique. Nous eûmes une bibliothèque nombreuse. Quelques savants vinrent philosopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre Koënig, qui est mort professeur à la Haye, et bibliothécaire de Mme la princesse d'Orange. Maupertuis vint avec Jean Bernouilli; et dès lors Maupertuis, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette passion qui lui a été toujours très-chère.

J'enseignai l'anglais à Mme du Châtelet, qui au bout de trois mois le sut aussi bien que moi, et qui lisait également Locke, Newton, et Pope. Elle apprit l'italien aussi vite; nous lûmes ensemble tout le Tasse et tout l'Arioste. De sorte que quand Algarotti vint à Cirey, où il acheva son *Neutonianismo per le dame*, il la trouva assez savante dans sa langue pour lui donner de très-bons avis dont il profita. Algarotti était un Vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il

1. Cirey. (ÉD.)

Digitized by Google

voyageait dans toute l'Europe, savait un peu de tout, et donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous instruire dans cette délicieuse retraite, sans nous informer de ce qui se passait dans le reste du monde. Notre plus grande attention se tourna longtemps du côté de Leibnitz et de Newton. Mme du Châtelet s'attacha d'abord à Leibnitz, et développa une partie de son système dans un livre très-bien écrit, intitulé *Institutions de Physique*. Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornements étrangers : cette afféterie n'entrait point dans son caractère mâle et vrai. La clarté, la précision, et l'élégance, composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de Leibnitz, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que Leibnitz a pensé.

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes, et s'attacha aux découvertes du grand Newton. Elle traduisit en français tout le livre des principes mathématiques; et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre, que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique, qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. Clairaut, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai *Alzire*, *Mérope*, *l'Enfant prodigue*, *Mahomet*. Je travaillai pour elle à un *Essai sur l'Histoire générale* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours : je choisis cette époque de Charlemagne, parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme. Cependant elle n'était pas contente de l'*Histoire universelle* de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de Bossuet roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs.

Après avoir passé six années dans cette retraite, au milieu des sciences et des arts, il fallut que nous allassions à Bruxelles, où la maison du Châtelet avait depuis longtemps un procès considérable contre la maison de Honsbrouk. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre et infortuné grand pensionnaire de Witt, qui était premier président de la chambre des comptes. Il avait une des plus belles bibliothèques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'*Histoire générale;* mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare, et qui me fut plus sensible : j'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis du Châtelet deux cent vingt mille livres, argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse Frédéric-Guillaume, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblas-

Digitized by Google

sent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable Vandale, qui dans tout son règne n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré, et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges, de façon que quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille faisait-elle un enfant, il fallait que la mère, ou le père, ou les parents, donnassent de l'argent au roi pour la façon.

Mme la baronne de Knipausen, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage : le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor; elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.

Il avait un ministre à la Haye, nommé Luiscius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé; ce pauvre homme, pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hors-Lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointements. Luiscius désespéré se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis Son Excellence à la Haye, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la vieille Cour*, palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par Frédéric-Guillaume. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et pincettes, et jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des

Digitized by Google

cuisses; et quand il achetait un habit neuf, il faisait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que Sa Majesté, armée d'une grosse canne de sergent, faisait tous les jours la revue de son régiment de géants. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les faisait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi, son fils, qui aimait les beaux hommes, et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'heiduques. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauvau, qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi Frédéric-Guillaume, qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les heiduques, qui étaient aux portières pour le soutenir, en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener par la ville; tout le monde s'enfuyait au plus vite; s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : « Va-t'en chez toi, gueuse; une honnête femme doit être dans son ménage. » Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint Évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce Vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse, et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui faisait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu; le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait Son Altesse Royale comme il traitait les dames et les prédicants à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, Kat et Keith, devaient l'accompagner. Kat était le fils unique d'un brave officier général. Keith était gendre de cette même baronne de Knipausen à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfants. Le jour et l'heure étaient déterminés; le père fut informé de tout : on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse Guillelmine, sa fille, qui depuis a épousé le prince margrave de Bareith, était du complot; et, comme il était très-expéditif en fait de justice, il la jeta à coups de pied par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guillelmine allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion au-dessous du teton

Digitized by Google

gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentiments paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse[1], fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal, le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant, comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau, qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espèce de cachot; et, au bout de six mois, on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier[2]. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami Kat sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à Kat, et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à Keith, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne faisait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal, comme l'avait été le czarovitz, fils aîné du czar Pierre Ier.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas, son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles VI, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Seckendorff au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de Seckendorff, que j'ai vu depuis en Saxe, où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même Seckendorff qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de

1. Depuis Mme Shommers. (ÉD.) — 2. Il s'appelait Federsdoff. (ÉD.)

Digitized by Google

Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des *Mémoires de Brandebourg*[1]. Après cela, servez les princes, et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait Leibnitz, et même Wolf, qu'il appelait un compilateur de fatras, et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres en France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'était des lettres en vers; c'était des traités de métaphysique, d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme divin : je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres; et heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très-belle écritoire de Martin; il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent, avec horreur, que ma fortune était faite.

Un jeune Courlandais, nommé Kaiserling, qui faisait aussi des vers français, tant bien que mal, et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise : *L'espérance du genre humain*. Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit; car on m'écrivait *Mon cher ami*, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles[2], et il commença par envoyer en France, en ambassade extraordinaire, un manchot, nommé Camas, ci-devant Français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main[3], et que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Camas, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. « Courez vite, dit Mme du Châtelet; on vous envoie sûrement les diamants de la couronne. » Je courus, je trouvai l'ambassadeur, qui, pour toute valise, avait derrière sa chaise un quartaut de vin de

1. J'ai donné à l'électeur palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent.
2. 31 mai 1740. (ÉD.)
3. Il avait eu deux doigts de la main gauche emportés par un biscaïen au siége de Douai, en 1710. (ÉD.)

Digitized by Google

la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance sur les marques liquides des bontés de Sa Majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec Camas.

Mon Salomon était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits États qui allaient depuis Gueldres jusqu'à la mer Baltique, de voir *incognito* les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg, sous le nom du comte du Four, riche seigneur de Bohême. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre; et Algarotti, qui s'était déjà attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont et de Chapelle, c'est-à-dire autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore;

Car des hôtes intéressés,
De la faim nous voyant pressés,
D'une façon plus que frugale,
Dans une cuisine infernale,
En nous empoisonnant, nous volaient nos écus.
O siècle différent du temps de Lucullus !

« Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés; ce n'était pas tout : nous essuyâmes encore bien des accidents; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois;
D'autres, pour des filous courtois;
D'autres, pour gens de connaissance.
Parfois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait
En badauds curieux remplis d'impertinence.

« Le maître de la poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passe-port, et voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

« Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corsaire de la douane et le visiteur parurent contents de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient;
D'un œil le passe-port lisaient,
De l'autre lorgnaient notre bourse.
L'or, qui toujours fut de ressource,

Digitized by Google

Par lequel Jupin jouissait
De Danaé, qu'il caressait;
L'or, par qui César gouvernait
Le monde, heureux sous son empire;
L'or, plus dieu que Mars et l'Amour;
Ce même or sut nous introduire
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poëtes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses États de la basse Allemagne, et me manda qu'il viendrait *incognito* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison; mais étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. Maupertuis, qui avait déjà ses vues, et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, et logeait avec Algarotti et Kaiserling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambonet, ministre d'État, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entrait dans une de ses poches, et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'État importante, et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kaiserling, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des États-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté, et des androgynes de Platon.

Le conseiller Rambonet était, pendant ce temps-là, monté sur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de Liége, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Vesel mettaient la ville de Liége à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Digitized by Google

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des grâces, et, de plus, il était roi; ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé Desfontaines et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de Machiavel. Si Machiavel avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père ne lui faisait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice; et, dans son enthousiasme, il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles, pour le corriger et le faire imprimer; et j'en avais déjà fait présent à un libraire de Hollande, nommé Vanduren, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer *l'Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois, par la main du conseiller Rambonet. Je jugeai que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes; il les augmentait, et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service; mais le libraire demanda tant d'argent, que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aima mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande, occupé de cette besogne, l'empereur Charles VI mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie; et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que Frédéric II, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de Machiavel que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à Mme du Châtelet, et que, philosophe pour philosophe, j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de Fleury m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour *l'Anti-Machiavel*, et pour l'auteur; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de Beauvau, envoyé auprès de lui pour le

Digitized by Google

complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Charles VI; qu'il voulait appuyer l'élection à l'empire de François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait, non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattants, bien pourvus de tout, et bien disciplinés; il dit au marquis de Beauvau, en montant à cheval : « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. »

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête; il me l'a montrée tout entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique.

« Que l'on joigne à ces considérations, des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère; c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie. » Et quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots : « L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, l'emportèrent; et la guerre fut résolue. »

Depuis qu'il y a des conquérants ou des esprits ardents qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie et de déréglements d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité, et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poëtes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Silésie quand le baron de Gotter, son ministre à Vienne, fit à Marie-Thérèse la proposition incivile de céder de bonne grâce au roi électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus, et ferait son mari empereur.

Marie-Thèrèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit, et cependant elle fut inflexible. Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux assemblèrent à peine vingt mille hommes; son maréchal Neuperg,

Digitized by Google

qui les commandait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neiss, à Molwitz[1]. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne; et dès le premier choc, le roi, qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Opeleim, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. Maupertuis, qui avait cru faire une grande fortune, s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. Maupertuis acheta un âne deux ducats le jour de l'action, et se mit à suivre Sa Majesté sur son âne, du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir la course; il fut pris et dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désespéré, et se croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses États, lorsqu'un de ses chasseurs arriva du camp de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide de camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'Anhalt. Le maréchal de Schwerin, qui la commandait, était un élève de Charles XII; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis; car m'étant avisé d'écrire, longtemps auparavant, l'*Histoire de Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poëme épique, j'avais, comme de raison, pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et, comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots*, me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de Newton, en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'Aguesseau regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'État quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilége pour l'impression des *Éléments de la philosophie de Newton*.

J'étais grand admirateur de Locke : je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps, et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé *matière*.

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance on se déchaîna contre moi sur cet article. Le senti-

1. 10 avril 1741. (ÉD.)

Digitized by Google

ment de Locke n avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs lisaient saint Thomas et Quesnel, et que le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué Locke, on cria contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute ne savaient sûrement ni ce que c'est que la *matière*, ni ce que c'est que l'*esprit*. Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment; et la pensée, sans savoir comment; que les éléments de la matière sont aussi inconnus que le reste; que nous sommes des aveugles qui marchons et raisonnons à tâtons; et que Locke a été très-sage en avouant que ce n'est pas à nous à décider de ce que le Tout-Puissant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques succès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothèque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poëte athée, et fils d'un paysan.

On imprima l'histoire de ma vie, dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais existé.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de Richelieu qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné un beau carrosse, et quelque autre chose, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies; mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excréments de la littérature me faisaient ainsi la guerre, la France la faisait à la reine de Hongrie; et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste : car, après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique-sanction de l'empereur Charles VI, et la sanction et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de Fleury hors de ces mesures. Il ne pouvait pas dire, comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui faisait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, et tenait les rênes de l'État d'une main très-faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que Marie-Thérèse n'en avait point. L'une de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière, qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse, ayant, pendant ce temps-là, mûri son courage et

Digitized by Google

gagné des batailles, faisait sa paix avec les Autrichiens. Marie lui abandonna, à son très-grand regret, le comté de Glatz avec la Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins, et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine maison; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait; on commençait à y connaître les douceurs de la vie, que le feu roi avait très-négligées : quelques personnes avaient des meubles; la plupart même portaient des chemises : car, sous le règne précédent, on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en faisait pas moins de la musique et des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le Salomon du Nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet, qui lui demeura longtemps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes, son argent, sa gloire, son crédit, pour avoir fait Charles VII empereur; et cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le soutiendraient.

Le cardinal de Fleury mourut, le 29 de janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus longtemps. Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez Mme la maréchale de Villars, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques-unes de ses lettres. Fréjus était une très-laide femme qu'il avait répudiée le plus tôt qu'il avait pu. Le maréchal de Villeroi, qui ne savait pas que l'évêque avait été longtemps

Digitized by Google

l'amant de la maréchale sa femme, le fit nommer par Louis XIV précepteur de Louis XV; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme. Mais, comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse sa place à l'académie française. On demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'académie. Le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, le voulait; mais le comte de Maurepas, secrétaire d'État, ne le voulut point : il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécile, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé Boyer, se chargea, par principe de conscience, de seconder le caprice de M. de Maurepas. Ce Boyer avait la feuille des bénéfices; le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé : il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'était offenser Dieu qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de Maurepas le faisait agir; j'allai trouver ce ministre; je lui dis : « Une place à l'académie n'est pas une dignité bien importante; mais, après avoir été nommé, il est triste d'être exclu. Vous êtes brouillé avec Mme de Châteauroux, que le roi aime, et avec M. le duc de Richelieu, qui la gouverne; quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'académie française? Je vous conjure de me répondre franchement : en cas que Mme de Châteauroux l'emporte sur M. l'évêque de Mirepoix, vous y opposerez-vous?... » Il se recueillit un moment et me dit : » *Oui, et je vous écraserai.* »

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse; et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après avoir tombé sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes, dans l'occasion, pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de Mme de Châteauroux. Le roi l'adopta; et M. Amelot, ministre des affaires étrangères, mais ministre très-subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évê-

Digitized by Google

que de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours, l'*anc. évêq. de Mirepoix*, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte, on lisait, *L'ane de Mirepoix*, au lieu de l'*ancien :* ce fut un sujet de plaisanteries; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de Mirepoix, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre à Louis XV de ce que je le faisais passer, disait-il, pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

Cette réponse de Louis XV, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'académie, celui de faire un voyage très-agréable, et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'État. M. de Maurepas entrait même avec chaleur dans cette aventure, parce qu'alors il gouvernait M. Amelot, et qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre Mme du Châtelet de la confidence. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus, de M. de Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses États pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à la Haye. Je logeai dans le palais de la vieille cour, qui appartenait alors au roi de Prusse par ses partages avec la maison d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de Podewils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'État, attrapait par les bontés de cette dame des copies de toutes les résolutions secrètes de leurs hautes puissances très-malintentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; et mon service était très-agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédents voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avénement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été, et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand aumônier, de son grand chambellan, de son premier gentil-

Digitized by Google

homme de la chambre, de ses huissiers; je vous répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller, et le raser : encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle; une riche balustrade d'argent, ornée de petits amours très-bien sculptés, semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothèque : et quant au lit du roi, c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent. Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand Sa Majesté était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques moments à la secte d'Épicure : il faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenants de son régiment, soit pages, soit heiduques, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade, et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle : il fallait se contenter des seconds.

Ces amusements d'écoliers étant finis, les affaires d'État prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé, avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait au second étage dans la maison de Federsdoff, ce soldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Custrin. Les secrétaires d'État envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi faisait mettre les réponses à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'État, les ministres en charge, l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi, en bottes, faisait dans son jardin la revue de son régiment des gardes; et, à la même heure, tous les colonels en faisaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade et du dîner, les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et faisait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé Darget, ci-devant secrétaire de Valori, envoyé de France, qui faisait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertants exécutaient souvent de ses compositions; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut Épaminondas d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

Digitized by Google

On soupait dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à Pesne, son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des amours qui jouaient au jeu des Encolpes et des Gitons, quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres, et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris. Dieu était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot, Frédéric vivait sans cour, sans conseil et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse : on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très-humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays; Frédéric écrivit au bas de la sentence qu'il donnait dans ses États *liberté de conscience et de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très-scandalisé de cette indulgence, glissa, dans un sermon sur Hérode, quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître : il fit venir ce ministre de village à Potsdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant; d'Argens, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de Pollnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit: on mit un tome du *Dictionnaire* de Bayle sur une table, en guise d'Évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère, lui dit le roi, je vous demande au nom de Dieu sur quel Hérode vous avez prêché... — Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfants, répondit le bonhomme. — Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. » Le prêtre de village ne sut que répondre. « Comment! dit le roi, vous osez prêcher sur un Hérode, et vous ignorez quelle était sa famille! vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons cette fois; mais sachez que nous vous excommunierons si jamais vous prêchez quelqu'un sans le connaître. » Alors on lui délivra sa sentence et son pardon. On signa trois noms ridicules, inventés à plaisir. « Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi; nous demanderons grâce pour vous à nos frères : ne manquez pas de nous venir parler. » Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres : on se moqua de lui; et le roi, qui était plus plaisant que libéral, ne se soucia pas de payer son voyage.

Digitized by Google

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'État. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'ancien Testament, au sujet d'un de ces divorces : « Moïse, lui dit-il, menait ses Juifs comme il voulait, et moi je gouverne mes Prussiens comme je l'entends. »

Ce gouvernement singulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraste de stoïcisme et d'épicuréisme, de sévérité dans la discipline militaire et de mollesse dans l'intérieur du palais, des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet, et des soldats qu'on faisait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque qui les regardait, des discours de morale et une licence effrénée, tout cela composait un tableau bizarre que peu de personnes connaissaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table et celle de ses officiers et de ses domestiques étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet de chambre Federsdoff qui était à la fois son grand maître d'hôtel, son grand échanson et son grand panetier.

Soit économie, soit politique, il n'accordait pas la moindre grâce à ses anciens favoris, et surtout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors : et comme Louis XII ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse, qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée, à Berlin, au commis du bureau des fiacres; car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin; et son amant lui faisait une pension de soixante et dix écus qui lui a toujours été très-bien payée. Elle s'appelait Mme Shommers, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sibylle, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant, quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très-beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire pour presque tout le monde, de le voir à table, entouré de vingt princes de l'empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente beaux pages, et autant de jeunes heiduques superbement parés, portant de grands plats d'or massif. Les grands officiers paraissaient alors; mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'Opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long, qu'un de ses chambellans, nommé Knobersdorf, avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danseurs, étaient à ses gages. La Barbarini dansait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats, qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parce qu'elle avait

Digitized by Google

les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointements.

Son poëte italien, à qui il faisait mettre en vers les opéras dont lui-même faisait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid, et qu'il ne dansait pas. En un mot, la Barbarini touchait à elle seule plus que trois ministres d'État ensemble. Pour le poëte italien, il se paya un jour par ses mains. Il décousit, dans une chapelle du premier roi de Prusse, de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une Dissertation en faveur des voleurs, qui est imprimée dans les recueils de son académie : et il ne jugea pas à propos, cette fois-là, de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandau un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades; il fut saisi et ramené devant le roi, auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa, pour réponse, le nez et les oreilles; il passa par les baguettes trente-six fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de Valori, notre envoyé, me pressa de demander sa grâce au très-clément fils du très-dur Frédéric-Guillaume. Sa Majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il faisait jouer la *Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés, du célèbre Metastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez, et je lui détachai cette semonce.

Génie universel, âme sensible et ferme,
Quoi! lorsque vous régnez, il est des malheureux!
Aux tourments d'un coupable il vous faut mettre un terme,
Et n'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du repentir, maîtresses des grands cœurs,
S'étonner d'arroser de larmes impuissantes
Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce spectacle étonnant où triomphe Titus?
Pour achever la fête, égalez sa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement; et même, plusieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour. Il avait refusé cette grâce à la reine sa mère, qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Digitized by Google

Au milieu des fêtes, des opéras, des soupers, ma négociation secrète avançait. Le roi trouva bon que je lui parlasse de tout; et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Autriche à propos de l'*Énéide* et de *Tite Live*. La conversation s'animait quelquefois; le roi s'échauffait, et me disait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement mes réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais : « Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie à la première occasion? » Voici sa réponse en marge :

« Ils seront reçus, biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami. »

Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses moments de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait : « George est l'oncle de Frédéric, mais George ne l'est pas du roi de Prusse. » Enfin il me dit : « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. »

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vite à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse : et le printemps suivant le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon Parisien mon aventure, et le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense.

La duchesse de Châteauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle; il lui avait pris envie de chasser M. Amelot, parce qu'il était bègue, et que ce petit défaut lui déplaisait : elle haïssait de plus cet Amelot, parce qu'il était gouverné par M. de Maurepas; il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrâce.

Il arriva, quelque temps après, que Louis XV fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz : M. de Maurepas et sa cabale prirent ce temps pour perdre Mme de Châteauroux. L'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du bâtard de Jacques II, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse et sa sœur la duchesse de Lauraguais, et leurs amis. Les deux sœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*. Un polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse. Ils s'ai-

Digitized by Google

mèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue et d'un paysan de la Ferté-sous-Jouare, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Étiole, neveu du fermier-général Le Normand de Tournehem, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage ,aimable, remplie de grâces et de talents, née avec du bon sens et un bon cœur Je la connaissais assez : je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui.

Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que faisait le roi dans la forêt de Sénars. Tournehem, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait Mme d'Étiole dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, et lui envoyait souvent des chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que Mme de Châteauroux, et le bonhomme Tournehem s'écriait souvent : « Il faut avouer que la fille de Mme Poisson est un morceau de roi. » Enfin, quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée; et elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Étiole, pendant que le roi faisait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie. Je fus nommé historiographe de France; et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous mes confrères les beaux esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude. Nous demeurions ensemble à Paris et à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine : le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse : c'était Mme la marquise de Boufflers. Il partageait son âme entre elle et un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut em-

Digitized by Google

ployée à bâtir une magnifique maison pour lui et quelques jésuites, dans la ville de Nancy. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menou, et douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes; et cependant le jésuite enviait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

Enfin notre jésuite ayant entendu parler de Mme du Châtelet, qui était très-bien faite, et encore assez belle, imagina de la substituer à Mme de Boufflers. Stanislas se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages : Menou crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame : il cajole Mme du Châtelet, et nous dit que le roi Stanislas sera enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour : Stanislas recommande à Mme de Boufflers de nous amener.

Et en effet, nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à Mme de Boufflers; et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracasseries. Poncet, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut sur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracasseries : quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres et de ses sermons. Il obtint, par nos dames, d'être grand aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, et à de très-petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être amoureux de Mme de Boufflers, et fut chassé. Sa colère retomba sur Louis XV, gendre de Stanislas; car, étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont; il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes; mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Mme du Châtelet mourut[1] dans le palais de Stanislas, après deux jours de maladie. Nous étions tous si troublés, que personne de nous ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrement. Elle n'eut point les horreurs de la mort : il n'y eut que nous qui les sentîmes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi Stanislas vint dans ma chambre me consoler, et pleurer avec moi. Peu de ses con-

1. Le 10 septembre 1749. (Ed.)

Digitized by Google

frères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut me retenir : je ne pouvais plus supporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais Mme du Châtelet pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays et de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers, quant au fond des choses; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poëte, musicien, et philosophe, et qui faisait semblant de m'aimer! Je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine. Être logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de Saxe, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi, et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me faisait. Les soupers étaient très-agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit; le roi en avait et en faisait avoir; et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec Sa Majesté; je corrigeais tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout, ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout à fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère : elle portait ces mots singuliers :

« Comment pourrais-je jamais causer l'infortune d'un homme que j'estime, que j'aime, et qui me sacrifie sa patrie, et tout ce que l'humanité a de plus cher?... Je vous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur reconnaissant? J'ai respecté l'amitié qui vous liait à Mme du Châtelet; mais, après elle, j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous serez heureux ici autant que je vivrai. »

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche furent encore

Digitized by Google

plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginai pas qu'on fût choqué à Versailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui est l'espèce la plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très-piqué; et on ne me le pardonna point. Je déplus fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de pension. Maupertuis en fut malade, et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé La Métrie, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe; homme d'ailleurs gai, plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères, et, sans contredit, le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique : aussi, grâces à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. La Métrie s'était donc retiré à Berlin, où il amusait assez par sa gaieté; écrivant d'ailleurs, et faisant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi, qui le fit, non pas son médecin, mais son lecteur.

Un jour, après la lecture, La Métrie, qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune. « Laissez faire, lui dit le roi, on presse l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus. » La Métrie ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de Denys de Syracuse.

Je résolus dès lors de mettre en sûreté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les États de mon Alcine; je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de Virtemberg possède en France. Le roi, qui ouvrait toutes mes lettres, se douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme Denys. Il fallait que je rabotasse continuellement, et que je revisse encore son *Histoire de Brandebourg*, et tout ce qu'il composait.

La Métrie mourut après avoir mangé chez milord Tyrconel, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un très-long dîner. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir; le roi en fut indigné : il s'informa exactement si la chose était vraie; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La Métrie était mort comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins. Sa Majesté, satisfaite, composa sur-

Digitized by Google

le-champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'académie par Darget, son secrétaire; et il donna six cents livres de pension à une fille de joie que La Métrie avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfants.

Maupertuis, qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais; on me donnait moins de vers à corriger, ma disgrâce était complète.

Algarotti, Darget, et un autre Français nommé Chazot, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que Maupertuis venait d'imprimer. L'occasion était belle; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bonhomme proposait sérieusemsnt de faire un voyage droit aux deux pôles; de disséquer des têtes de géants, pour connaître la nature de l'âme par leurs cervelles; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin; de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre; de guérir les maladies en enduisant les malades de poix résine; et enfin de prédire l'avenir en exaltant son âme.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse, à propos de je ne sais quelle fadaise de mathématique que Maupertuis voulait ériger en découverte. Un géomètre plus savant, nommé Koenig, bibliothécaire de la princesse d'Orange, à la Haye, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et que Leibnitz, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fausseté dans plusieurs de ses lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis, président de l'académie de Berlin, indigné qu'un associé étranger lui prouvât ses bévues, persuada d'abord au roi que Koenig, en qualité d'homme établi en Hollande, était son ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la prose et de la poésie de Sa Majesté à la princesse d'Orange.

Cette première précaution prise, il aposta quelques pauvres pensionnaires de l'académie qui dépendaient de lui, et fit condamner Koenig, comme faussaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre de Hollande avait pris les devants, et avait renvoyé sa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent aussi indignés des manœuvres de Maupertuis qu'ennuyés de son livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui se piquaient de philosophie, et de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à Berlin de lever les épaules, car le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler; je fus le seul qui élevai la voix. Koenig était mon ami; j'avais à la fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à

Digitized by Google

Berlin; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres; la pauvreté énerve le courage; et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le Grand-Turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait Maupertuis, et se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui, et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé Marvits; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix résine, le voyage au pôle austral, la ville latine, et la lâcheté de son académie, qui avait souffert la tyrannie exercée sur le pauvre Koenig. Mais comme sa devise était : *point de bruit, si je ne le fais*, il fit brûler[1] tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage.

Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan, ses pensions; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je soupasse avec lui; je fis donc encore un souper de Damoclès; après quoi je partis avec promesse de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu temps, Chazot, Darget, Algarotti, et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois; mais Frédéric abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. Frédéric manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan Pollnitz s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptant pour sa conversion. « Eh, mon Dieu! mon cher Pollnitz, lui disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à la Haye, en lui vendant de l'argent faux pour du fin; aidez un peu ma mémoire, je vous prie. » Il traitait à peu près de même le pauvre d'Argens. Cependant ces deux victimes restèrent. Pollnitz, ayant mangé tout son bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre; il n'avait pas d'autre pain; et d'Argens n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives*, et sa femme, nommée Cochois, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fît plusieurs. Pour Maupertuis, qui avait été assez malavisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'Alcine, j'allai passer un mois auprès de Mme la duchesse de Saxe-Gotha, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne faisait

1. Le 24 décembre 1752. (Éd.)

Digitized by Google

point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de Gotha. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très-bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort; une de mes nièces[1], veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très-aimable, remplie de talents, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé Freytag, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passants.

Cet ambassadeur et un marchand nommé Smith, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent, de la part de S. M. le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort, jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à Sa Majesté. « Hélas! messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez? — C'être, monsir, répondit Freytag, l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître. — Oh! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. » Alors Freytag me proposa de rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé; et il me signa ce beau billet :

« Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, où est l'œuvre de *poëshie* du roi mon maître, que Sa Majesté demande; et l'œuvre de *poëshie* rendu à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort, 1er de juin 1753. FREYTAG, résident du roi mon maître. » J'écrivis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître :* de quoi le résident fut très-satisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de *poëshie.* Je remis fidèlement ce sacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée : mais, dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire, et mes gens; on arrête ma nièce; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Smith, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien : il commandait douze soldats de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un passe-port du roi de France, et, de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre; mais le

1. Louise Mignot, successivement Mme Denis et Mme Duvivier, morte en 1790. (ED.)

Digitized by Google

conseiller Smith et le résident Freytag, en agissant pour Frédéric, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur de la paille. Ma nièce avait, à la vérité, un petit lit; mais ses quatre soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femme de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appelions à César, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était Florentin [1], et sujet de Sa Majesté Impériale, que ma nièce et moi nous étions sujets du roi très-chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg : on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand Smith s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement *l'œuvre de poëshie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui, et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain Van Duren, libraire à la Haye, fripon de profession, et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de *l'Anti-Machiavel* de Frédéric. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que Sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt, et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Fichard, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva, en qualité de bourgmestre, le compte très-juste, et, en qualité de régnant, il me fit débourser trente ducats, en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'Ostrogoths et de Vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus surtout celles du Léthé, bien persuadé que les malheurs, de quelque espèce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma nièce, Mme Denis, qui faisait la consolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres, et par la plus tendre amitié, m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce Law ou Lass, auteur du Système qui bouleversa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de Law

1 Colini. (Ed.)

Digitized by Google

avait commencée. Le Système le rendit si riche, qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'État; et, en qualité de ministre, il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dînais jamais, et qu'à l'égard des rois, j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti, aussi bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève : le fameux médecin Tronchin, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons suisses protestants. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai par un marché singulier, et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien[1] d'environ soixante arpents, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris : mais le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie et commode; l'aspect en est charmant; il étonne et ne lasse point. C'est d'un côté le lac de Genève; c'est la ville de l'autre; le Rhône en sort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins riants, ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison[2], et une vue plus étendue à Lausanne; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, et que je ne tiens pas d'eux; je mets en pratique ce que j'ai dit dans *le Mondain :*

Oh! le bon temps que ce siècle de fer!

Toutes les commodités de la vie en ameublements, en équipages, en bonne chère, se trouvent dans mes deux maisons; une société douce et de gens d'esprit remplit les moments que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres : cependant je ne suis pas né riche, il s'en faut de beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

1. *Les Délices.* (ÉD.)
2. Monriond, acheté en 1755, et revendu en 1757. (ÉD.)

Digitized by Google

Il faut être, en France, enclume ou marteau : j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'État. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne; et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même : le premier pas coûte quelques peines; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse; on se trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je jouis; et, après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi, malgré des pertes immenses.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible et dans la plus extrême indépendance, le roi de Prusse est revenu à moi; il m'envoya, en 1755, un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de *Mérope :* c'était sans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire; j'ai toujours été en commerce de lettres avec sa sœur la margrave de Bareith, qui m'a conservé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouissais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpents de neige, en 1756 : dans le même temps l'impératrice, reine de Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe, car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France, de son côté, voulait se venger sur les États de Hanovre du mal que l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, lui faisait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de la France, et s'unit avec la maison de Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne; il se trompa dans ces deux idées : mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point; ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice, reine de Hongrie, avec l'argent qu'il pilla chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France, voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme d'esprit, et qui faisait de très-jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poëte semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le

Digitized by Google

jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin; joua très-poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poëte.

C'était alors le privilége de la poésie de gouverner les États. Il y avait un autre poëte à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très-aimable, en un mot l'abbé de Bernis, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien; mais il était devenu celui de Mme de Pompadour, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise; il était alors à Paris avec un très-grand crédit.

Le roi de Prusse, dans ce beau livre de *poëshies*, que ce M. Freytag redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de Bernis :

Évitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé : mais, comme Dieu est juste, Dieu se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut[1] un traité offensif et défensif avec M. de Staremberg, ambassadeur d'Autriche, en dépit de Rouillé, alors ministre des affaires étrangères. Mme de Pompadour présida à cette négociation : Rouillé fut obligé de signer le traité conjointement avec l'abbé de Bernis, ce qui était sans exemple. Ce ministre Rouillé, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire d'État que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit; mais, dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, et l'abbé de Bernis eut sa place.

Mlle Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour, était réellement premier ministre d'État. Certains termes outrageants, lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poëtes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait prétendu, en 1741, écraser l'Autriche, la soutint en 1756; et enfin l'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, et le fiscal de l'empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins, et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout; mais enfin il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. Frédéric prit la Saxe, la France prit les États de Frédéric depuis la ville de Gueldres jusqu'à Minden, sur le Veser, et s'empara pour un temps de tout l'électorat de Hanovre et

1. Le 1er mai 1757. (Éd.)

Digitized by Google

de la Hesse, alliée de Frédéric; l'impératrice de Russie prit toute la Prusse; ce roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et ensuite en fut battu dans la Bohême, le 18 de juin 1757[1].

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque; pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens, et par la France, lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches-Caudines. Leur armée ne devait plus servir; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était secondé de l'armée des Cercles de l'empire; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat, et étaient déjà dans Breslau; un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution : le trésor du roi de Prusse était presque épuisé, et bientôt il ne devait plus lui rester un village; on allait le mettre au ban de l'empire; son procès était commencé; il était déclaré rebelle; et, s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, Mme la margrave de Bareith, qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers; la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui faisait part de sa résolution, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici tout entière, tant il y a de répétitions; mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du Nord; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté,
Las de plier dans l'infortune,
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature notre mère
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort,
Sans timidité, sans effort.
Adieu, grandeurs, adieu, chimères;
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.
Si votre faux éclat de ma naissante aurore
Fit trop imprudemment éclore
Des désirs indiscrets, longtemps évanouis,

1. A Kollin. (ÉD.)

Digitized by Google

Au sein de la philosophie,
École de la vérité,
Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie....
Adieu, divine volupté,
Adieu, plaisirs charmants, qui flattez la mollesse,
Et dont la troupe enchanteresse
Par des liens de fleurs enchaîne la gaieté....
Mais que fais-je, grand Dieu! courbé sous la tristesse,
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'allégresse?
Et sous la griffe du vautour
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou respirer l'amour?
Depuis longtemps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par mes maux;
Depuis longtemps Morphée, avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.
Je disais ce matin, les yeux couverts de pleurs :
« Le jour, qui dans peu va paraître,
M'annonce de nouveaux malheurs; »
Je disais à la nuit : « Tu vas bientôt renaître
Pour éterniser mes douleurs.... »
Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton! ô mânes de Brutus!
Votre illustre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus;
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin, peu connu du vulgaire,
Que nous avaient tracé vos antiques vertus....
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ses flancs la Superstition;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous sommes,
Je ne m'adresse point à la Religion.
J'apprends de mon maître Épicure
Que du temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés;
Que ce souffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organisés,
N'est point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfants,
Souffre de la douleur cruelle;
Il s'égare, il s'éclipse, il baisse avec les ans;
Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Viendra nous arracher du nombre des vivants....
Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,

Digitized by Google

Je souffre, en ma douleur profonde,
Plus de maux dans cet univers
Que, dans les fictions de la fable féconde,
N'en a jamais souffert Prométhée aux enfers.
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel, et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes;
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop longtemps attacha mon âme.
Tu vois, dans ce cruel tableau,
De mon trépas la juste cause.
Au moins ne pense pas du néant du caveau
Que j'aspire à l'apothéose.....
Mais lorsque le printemps, paraissant de nouveau,
De son sein abondant t'offre des fleurs écloses,
Chaque fois d'un bouquet de myrtes et de roses
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de sa main. Il y a plusieurs hémistiches pillés de l'abbé de Chaulieu et de moi. Les idées sont incohérentes, les vers en général mal faits, mais il y en a de bons; et c'est beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît qu'il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes sentiments; mais il y avait moins de myrtes et de roses, et d'Ixion et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu'il disait avoir prise de mourir; et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conseillai d'entamer une négociation avec le maréchal de Richelieu, d'imiter le duc de Cumberland; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poëte désespéré, qui était tout prêt de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de Richelieu; mais, n'ayant pas de réponse, il résolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de Soubise; sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit.

Quand on est voisin du naufrage,
Il faut, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à Mme la margrave de Bareith, sa sœur, qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée française et impériale dans un poste assez avan-

Digitized by Google

tageux, à Rosbach, sur les frontières de la Saxe; et, comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frère le prince Henri acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroierait, et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet le prince Henri fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil; et ce fut, je crois, le seul Prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouïe et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera longtemps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincourt, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres États; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens; on avait même changé les manœuvres en France presque à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, et tous différents les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens, tout fuit en déroute, et la fortune fit passer Frédéric, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très-passager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher Louis XV de Marie-Thérèse.

La funeste journée de Rosbach faisait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de Bernis avec la cour de Vienne. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'État, et une correspondance particulière avec le roi de France; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait : cependant l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans sa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à se lier avec moi, pour engager Mme la margrave de Barejth à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter Mme de Bareith et le roi son frère à cette négociation; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaisir que je voyais très-bien qu'elle ne réussirait pas.

Mme la margrave de Bareith écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse et du cardi-

Digitized by Google

nal : j'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît assez sèchement que le secrétaire d'État des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet l'abbé de Bernis dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire : cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de Bernis; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout; et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours[1].

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'âme si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort par un petit dégoût : mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche; ces vertus furent longtemps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunswickois, les Hessois, furent moins fidèles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de Richelieu qu'ils ne serviraient plus contre nous; qu'ils repasseraient l'Elbe, au delà duquel on les avait renvoyés; ils rompirent leur marché des Fourches-Caudines, dès qu'ils surent que nous avions été battus à Rosbach. L'indiscipline, la désertion, les maladies, détruisirent notre armée, et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour Marie-Thérèse, comme nous avions fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse, qui avait battu notre armée dans la Thuringe, à Rosbach[2], s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs; rien n'aurait arrêté les Français; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leurs canons, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. Frédéric, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslau[3]; il reprend Breslau, il y fait quinze mille prisonniers; le reste de la Silésie rentre sous ses lois : Gustave-Adolphe n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

1. Le 2 mars 1758. (ÉD.) — 2. Le 5 novembre 1757. (ÉD.)
3. Le 5 décembre fut remportée la victoire de Lissa. (ÉD.)

Digitized by Google

Aux Délices, 6 de novembre 1759.

J'avais laissé là mes *Mémoires*, les croyant aussi inutiles que les *Lettres* de Bayle à Mme sa chère mère, et que la *Vie de Saint-Évremond* écrite par Desmaiseaux, et que celle de l'abbé de Montgon écrite par lui-même : mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin, le Picard, dit Calvin, et la place où il fit brûler Servet pour le bien de son âme. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme Servet, et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout Jésus-Christ Dieu; et ces messieurs, qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux âmes qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que Thésée ne sera pas toujours dans son fauteuil, que Sisyphe ne roulera pas toujours son rocher : ainsi de l'enfer, auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire, auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthélemy; cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicants en ait dit, parce que j'avais osé avancer que le Picard Calvin était un esprit dur qui avait fait brûler Servet fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde : voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de Servet, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que Calvin l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts!

Ils ont voulu me prouver en forme que Calvin était un bon homme; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de Servet : le conseil, plus sage qu'eux, les a refusées; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Lausanne. Quelques ministres s'étaient avisés dans ce pays-là de compiler je ne sais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, disaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires, et de les supprimer par autorité du magistrat : c'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire, et à respecter un philosophe[1]. Jugez si je ne dois pas aimer passionnément ce pays-ci. Êtres pensants, je vous avertis

1. Cela était cependant arrivé une fois en France, et sous le règne de François Ier. Voici un extrait d'une lettre qu'il écrivit au parlement de Paris, en date du 9 avril 1526 :

« Et parce que nous sommes duement acertenés qu'indifféremment ladite faculté (la Sorbonne) et ses suppôts écrivent contre un chacun en dénigrant leur honneur, état, et renommée, comme ont fait contre Erasme, et pourraient s'efforcer à faire le semblable contre autres, nous vous commandons qu'ils n'aient en général rien particulier à écrire, ni composer, et imprimer choses

Digitized by Google

qu'il est très-agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : « Venez dîner demain chez moi. » Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre; et ce qui est, à mon gré, digne de quelque attention, c'est que, pour l'être parfaitement, j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienséance, à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les priviléges de cette ville. J'ai eu le bonneur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces priviléges me sont conservés. Enfin j'ai tellement arrangé ma destinée, que je me trouve indépendant à la fois en Suisse, sur le territoire de Genève et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puériles que du temps de la Fronde; il n'y manquait que la guerre civile; mais, comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de Beaufort, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles : elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme je l'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris, Beaumont, homme opiniâtre, faisant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbéry. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Église. Tout Paris prit parti; les petites factions janséniste et moliniste ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois des gens qui se battent dans la rue; on leur jette des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison; mais ils n'en furent que plus envenimés : il exila l'archevêque, il exila le parlement; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre nommée royale, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une

quelconques qu'elles n'aient été premièrement revues et approuvées par vous ou vos commis, et en pleine chambre délivrées. » François Ier ne conserva pas longtemps cette sage politique, et son intolérance prépara les malheurs qui désolèrent la France sous le règne de ses petits-fils, et causèrent la ruine et la destruction de sa famille. Cet ordre donné au parlement ne renfermait rien de contraire à la loi naturelle; la Sorbonne jouissant en France d'un privilége exclusif pour le commerce de théologie, le gouvernement était en droit de soumettre ce privilége à toutes les restrictions qu'il jugeait convenables. (*Éd. de Kehl.*)

Digitized by Google

autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, *que cela était de mauvais exemple.* Enfin ils en firent tant, que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres, et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand'chambre; les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au Palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais, nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collége des Jésuites, collége où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa le roi au milieu de ses gardes et de ses courtisans, avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes[1].

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites, qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre du P. Griffet, dans laquelle il disait : « Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour de messieurs. » C'était naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'assassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes : il n'y avait qu'à laisser subsister cette accusation, et exécuter le criminel; par là le roi rendait le parlement à jamais odieux, et se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'Argenson porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire : il en fut bien récompensé, car huit jours après, il fut dépossédé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de Damiens, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle; ils se crurent des personnages importants; et leurs chimères de représenter la nation et d'être les tuteurs des rois se réveillèrent : cette scène passée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleury, avocat général du parlement de Paris, étala, devant les chambres assemblées, le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi, et l'hypocrisie, aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très-estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain : c'était un très-grand objet de commerce pour la librairie de France : le chancelier, les ministres, encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais; et ce trésor, ouvert à toutes les nations par les Français, pouvait être regardé comme ce qui nous faisait alors le plus

1. Le 5 janvier 1757. (ÉD.)

Digitized by Google

d'honneur, tant les excellents articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage, que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage; mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà Omer Joly de Fleury qui, le 23 de février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, etc. Omer, pour prouver ces accusations, cite saint Paul, le procès de Théophile, et Abraham Chaumeix[1]. Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla; ou, s'il l'avait lu, Omer était un étrange imbécile. Il demande justice à la cour contre l'article *Ame*, qui, selon lui, est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *Ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de Sorbonne[2], qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'Omer Joly de Fleury fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu; et tout le parlement, sur la réquisition d'Omer, condamne l'ouvrage, non-seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de Bridoye, car au moins Bridoye pouvait rencontrer juste[3].

Les éditeurs avaient un privilége du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les priviléges accordés par Sa Majesté; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie : cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très-incompétent : le chancelier de Lamoignon se contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du P. Garasse, et des arrêts contre l'émétique; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé qu'ait eu la France : tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que, dans de telles circonstances, Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'Aristote fut très-sage de se retirer à Chalcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un bateleur : l'état de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, que le roi m'avait conservé, n'est pas

1. Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. Omer Fleury le cita comme un père de l'Eglise. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moscou. (*Ed. de Kehl.*)

2. L'abbé Yvon. (ÉD.)

1. Bridoye est un juge qui, dans Rabelais (*Pantagruel*, livre III, chap. XXXVII et suiv.), « sentenciait les procès au sort des dés. » (ÉD.)

Digitized by Google

grand'chose. Les hommes sont bien sots, et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie, et y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme Helvétius[1], par les gens tenant la cour du parlement, et par les gens tenant l'écurie de la Sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes, battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en aillent mieux; le roi de Portugal assassiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays, et cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire : *Ce n'est pas nous*. Ils avaient conservé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient saintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguai, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poëtes sur la terre : Frédéric ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable, s'y est ennuyé, et, pour passer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, son ode signée Frédéric, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose. J'ouvre le paquet, et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert : il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes :

O nation folle et vaine,
Quoi! sont-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg, sous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers;
Qui, vrais amants de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas?
Je vois leur vil assemblage
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.
Quoi! votre faible monarque,
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour,
Lui qui, détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois,

1. Arrêt du 6 février 1759. (Éd.)

Digitized by Google

Cet esclave parle en maître!
Ce Céladon sous un hêtre
Croit dicter le sort des rois!

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi lesquels il y en a de très-bons, ou du moins qui passeront pour tels. J'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les vers du roi de Prusse. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers transpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-majesté, et, qui pis est, coupable envers Mme de Pompadour.

Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi; je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de Choiseul, ministre en France : en toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine; je faisais connaître à la cour tout le fond du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de Choiseul n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de Choiseul ne se borna pas là; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des vers, il a des amis qui en font; il paya le roi de Prusse en même monnaie, et m'envoya une ode contre Frédéric, aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de Frédéric contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie
Devait allumer le flambeau;
Époux, fils, et frère coupable,
C'est celui qu'un père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'est lui dont l'audace
Des neuf Sœurs et du dieu de Thrace
Croit réunir les attributs,
Lui qui, chez Mars comme au Parnasse,
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle et Mévius.

Vois, malgré la garde romaine,
Néron poursuivi sur la scène
Par les mépris des légions;
Vois l'oppresseur de Syracuse
Sans fruit prostituant sa muse
Aux insultes des nations.

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la Nature et des Amours.

Digitized by Google

Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours?

Le duc de Choiseul, en me faisant parvenir cette réponse, m'assura qu'il allait la faire imprimer, si le roi de Prusse publiait son ouvrage, et qu'on battrait Frédéric à coups de plume comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, si j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi de Prusse faire la guerre en vers : c'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir, celui d'être plus sage que Frédéric : je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas besoin de cette gloire, qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir sans retour, et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le duc de Choiseul, de son côté, tint parole, et fut discret.

Pour rendre la plaisanterie complète, j'imaginai de poser les premiers fondements de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que Frédéric fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de Choiseul me fit naître cette idée; elle me parut si ridicule, si digne de tout ce qui se passait alors, que je l'embrassai; et je me donnai la satisfaction de prouver par moi-même sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de Choiseul m'écrivit plusieurs lettres ostensibles tellement conçues, que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix, sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France; et Frédéric m'en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très-délicat dure encore; il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours, et des griffes de l'autre. Le roi de Prusse, battu par les Russes, et ayant perdu Dresde, a besoin de la paix; la France, battue sur terre par les Hanovriens, et sur mer par les Anglais, ayant perdu son argent très-mal à propos, est forcée de finir cette guerre ruineuse.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.
Cinna, I, III.

Aux Délices, ce 27 de novembre 1759.

Je continue, et ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrivit du 17 de décembre[1] : « Je vous en manderai davantage de Dresde, où je serai dans trois jours; » et le troisième jour il est battu par le maréchal Daun, et il perd dix-huit mille hommes[2]. Il me semble que tout ce que je vois est la fable du *Pot au lait*. Notre

1. Lisez : du 17 novembre. (ÉD.)
2. La victoire de Daun sur les Prussiens, à Maxen en Saxe, est du 20 novembre 1759. (ÉD.)

Digitized by Google

grand marin Berrier, ci-devant lieutenant de police à Paris, et qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'État et de ministre des mers, sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiote de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre; notre Berrier, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest, qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents, ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur général des finances un Silhouette que nous ne connaissions que pour avoir traduit en prose quelques vers de Pope : il passait pour un aigle; mais, en moins de quatre mois, l'aigle s'est changé en oison. Il a trouvé le secret d'anéantir le crédit, au point que l'État a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaisselle à la Monnaie : une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

12 février 1760.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Prusse, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu semer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très-permises à un grand roi, surtout en temps de guerre, je reçois des propositions de paix de la main du roi de Prusse, non sans quelques vers; il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles; je doute qu'on les accepte : il ne veut rien céder, et il propose, pour dédommager l'électeur de Saxe, qu'on lui donne Erfurth, qui appartient à l'électeur de Mayence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un; c'est sa façon. Nous verrons ce qui résultera de ces idées, et surtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie est toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *Poëshies du roi mon maître*, comme disait Freytag; il y a une épître au maréchal Keith, dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'âme et des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contents, les prêtres calvinistes murmurent; ces pédants le regardaient comme le soutien de la bonne cause; ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipsick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est avisé de traduire quelques passages de Sénèque, de Lucrèce, et de Cicéron, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient Cartouche dévot.

REMARQUE

AU SUJET D'UNE OMISSION QUI SE TROUVE DANS LE JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE. (1er JANVIER 1760).

Messieurs les auteurs du *Journal encyclopédique* sont priés de vouloir bien corriger la petite inadvertance où l'on est tombé dans leur journal, où (page 79, mois de janvier) il est dit que, dans l'*Essai sur*

Digitized by Google

l'histoire générale, *sur les mœurs et l'esprit des nations*, *depuis Charlemagne*, l'auteur a oublié Ottman, troisième calife, et que cette omission est considérable; elle le serait en effet, quoique le but de l'auteur de cet *Essai sur l'histoire* n'ait point du tout été de faire des mémoires chronologiques, mais de peindre les mœurs des hommes; mais il s'en faut beaucoup que cette omission soit vraie; il n'y a qu'à jeter les yeux sur la page 47, on y trouvera ces mots : « Omar est assassiné par un esclave perse en 603; Ottman, son successeur, l'est en 655, dans une émeute; Ali, ce fameux gendre de Mahomet, n'est élu et ne règne qu'au milieu des troubles, etc. »

Les auteurs n'avaient point apparemment le livre devant les yeux, quand ils ont fait l'extrait de la prétendue critique de cet essai sur l'*Histoire générale*[1]; ils se sont fiés à ce censeur téméraire; ils n'ont pas cru qu'un auteur qui critique un livre connu de tout le monde, pût avancer une imputation si fausse, et se tromper si grossièrement.

Au reste, on ne peut que remercier messieurs les auteurs du *Journal encyclopédique* de la candeur et de l'équité qui caractérisent leur excellent journal, approuvé de toutes les sociétés de gens de lettres et de toutes les religions de l'Europe; tous ceux qui lisent ce journal doivent des remercîments à M. le duc de Bouillon des instructions utiles et agréables que sa protection leur a procurées.

Au château de Tournay, pays de Gex, ce 31 mars 1760.

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

LES QUAND,

NOTES UTILES SUR UN DISCOURS PRONONCÉ[2] DEVANT L'ACADÉMIE FRANÇAISE LE 10 MARS 1760.

Quand on a l'honneur d'être reçu dans une compagnie respectable d'hommes de lettres, il ne faut pas que la harangue de réception soit une satire contre les gens de lettres; c'est insulter la compagnie et le public.

Quand par hasard on est riche, il ne faut pas avoir la basse cruauté de reprocher aux gens de lettres leur pauvreté dans un discours académique, et dire avec orgueil qu'ils déclament contre les richesses,

1. Nous n'avons fait l'extrait qu'avec l'ouvrage de M. de Voltaire sous les yeux; et l'omission dont se plaint cet illustre auteur se trouve dans l'édition que nous avons de ses œuvres. A la vérité, elle est furtive, ou c'est plutôt une contrefaction; et cette faute y existe réellement, ce qui nous détermine d'autant plus à publier cette lettre, afin qu'elle serve de correctif à cet endroit défiguré. (Note des rédacteurs du *Journal encyclopédique*.) — Dans leurs embarras, dont j'ai parlé en ma note précédente, les rédacteurs ont mis cette note pour ménager et l'auteur de la *Critique*, et Voltaire. Je n'ai pu trouver la *contrefaction* contenant la faute. (*Note de M. Beuchot.*)

2. Par Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, qui remplaçait Maupertuis. (ÉD.)

Digitized by Google

et qu'ils portent envie en secret aux riches : 1° parce que le récipiendaire ne peut savoir ce que ses confrères moins opulents que lui pensent en secret; 2° parce que aucun d'eux ne porte envie au récipiendaire.

Quand on ne fait pas honneur à son siècle par ses ouvrages, c'est une étrange témérité de décrier son siècle.

Quand on est à peine homme de lettres, et nullement philosophe, il ne sied pas de dire que notre nation n'a qu'une fausse littérature et une vaine philosophie.

Quand on a traduit et outré même la *Prière du déiste*, composée par Pope; *quand* on a été privé six mois entiers de sa charge en province, pour avoir traduit et envenimé cette formule du déisme; *quand* enfin on a été redevable à des philosophes de la jouissance de cette charge, c'est manquer à la fois à la reconnaissance, à la vérité, à la justice, que d'accuser les philosophes d'impiété; et c'est insulter à toutes les bienséances, de se donner les airs de parler de religion dans un discours public, devant une académie qui a pour maxime et pour loi de n'en jamais parler dans ses assemblées.

Quand on prononce devant une académie un de ces discours dont on parle un jour ou deux, et que même quelquefois on porte au pied du trône, c'est être coupable envers ses concitoyens, d'oser dire, dans ce discours, que la philosophie de nos jours sape les fondements du trône et de l'autel. C'est jouer le rôle d'un délateur, d'oser avancer que la haine de l'autorité est le caractère dominant de nos productions; et c'est être délateur avec une imposture bien odieuse, puisque non-seulement les gens de lettres sont les sujets les plus soumis, mais qu'ils n'ont même aucun privilége, aucune prérogative qui puisse jamais leur donner le moindre prétexte de n'être pas soumis. Rien n'est plus criminel que de vouloir donner aux princes et aux ministres des idées si injustes sur des sujets fidèles, dont les études font honneur à la nation : mais heureusement les princes et les ministres ne lisent point ces discours, et ceux qui les ont lus une fois ne les lisent plus.

Quand on succède à un homme bizarre, qui a eu le malheur de nier dans un mauvais livre les preuves évidentes de l'existence d'un Dieu, tirées des desseins, des rapports et des fins de tous les ouvrages de la création, seules preuves admises par les philosophes, et seules preuves consacrées par les pères de l'Église; *quand* cet homme bizarre a fait tout ce qu'il a pu pour infirmer ces témoignages éclatants de la nature entière; *quand* à ces preuves frappantes, qui éclairent tous les yeux, il a substitué ridiculement une équation d'algèbre, il ne faut pas dire, à la vérité, que ce raisonneur était un athée, parce qu'il ne faut accuser personne d'athéisme, et encore moins l'homme à qui l'on succède; mais aussi ne faut-il pas le proposer comme le modèle des écrivains religieux : il faut se taire, ou du moins parler avec plus d'art et de retenue.

Quand on harangue en France une académie, il ne faut pas s'emporter contre les philosophes qu'a produits l'Angleterre; il faudrait plutôt les étudier.

Digitized by Google

Quand on est admis dans un corps respectable, il faut dans sa harangue cacher sous le voile de la modestie l'insolent orgueil qui est le partage des têtes chaudes et des talents médiocres.

PLAIDOYER DE RAMPONEAU,

PRONONCÉ PAR LUI-MÊME DEVANT SES JUGES [1].

Maître Beaumont [2], dans ce siècle de perversité, pense-t-il que les grâces de son style séduiront ses juges, que ses plaisanteries les égayeront, que les tours insidieux de son éloquence les convaincront?

Remarquez d'abord, messieurs, avec quelle adresse maître Beaumont supprime mon nom de baptême : il m'appelle Ramponeau tout court; voulant vous insinuer par cette réticence que je ne suis pas baptisé, et qu'ainsi n'ayant pas renoncé aux pompes du démon, je peux me montrer sur le théâtre sans avoir rien à risquer; que je suis un enfant de perdition qu'on peut abandonner aux plaisirs de la multitude, sans crainte de perdre une âme déjà perdue.

Je suis baptisé, messieurs, et mon nom est Genest de Ramponeau, cabaretier de la Courtille.

Vous avez tremblé, ô Gaudon ma partie! et vous, son éloquent protecteur, vous tremblez à ce nom de saint Genest, qui, ayant paru sur le théâtre de Rome, comme vous voulez me produire sur celui du Boulevart [3], ou Boulevert, fut miraculeusement converti en jouant la comédie. Il convertit même une partie de la cour de l'empereur, si on m'a dit vrai; il reçut la couronne du martyre, si je ne me trompe. Vous me préparez, maître Beaumont, un martyre bien plus cruel; vous me criez d'une voix triomphante : *Ramponeau, montrez-vous, ou payez.*

Je ne payerai point, messieurs, et je ne me montrerai point sur le théâtre. J'ai fait un marché, il est vrai; mais, comme dit le fameux

1. Ramponeau, cabaretier de la Courtille, vendait, en 1760, de très-mauvais vin à très-bon marché. La canaille y courait en foule; cette affluence extraordinaire excita la curiosité des oisifs de la bonne compagnie. Ramponeau devint célèbre. Il avait la complaisance de se laisser voir chez lui aux grandes dames et aux seigneurs que la curiosité y attirait. Gaudon, entrepreneur de spectacles, s'imagina qu'il ferait fortune s'il pouvait montrer Ramponeau sur son théâtre; le marché se conclut : mais Ramponeau, s'apercevant qu'il lui était désavantageux, refusa de tenir ses engagements. Ce procès produisit quelques facéties, ne fut point jugé, et Ramponeau fut oublié pour jamais avant la fin de l'année. (*Éd. de Kehl.*)

2. Elie de Beaumont. (Éd.)

3. On devrait dire *Boulevert*, parce que autrefois le rempart était couvert de gazon, sur lequel on jouait à la boule; on appelait le gazon *le vert*; de là le mot *boule-vert*, terme que les Anglais ont rendu exactement par *Bowling-green*. Les Parisiens croient bien prononcer en disant *Boulevart*; le pauvre peuple dit *Boulevart*. (*Éd. de Kehl.*)

Digitized by Google

Grec dont j'ai entendu parler à la Courtille : « Si ce que j'ai promis est injuste, je n'ai rien promis. »

Maître Beaumont prétend que si Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, s'est fait voir marchant à quatre pattes sur le théâtre des Fossés-Saint-Germain[1], Genest de Ramponeau, citoyen de la Courtille, ne doit point rougir de se montrer sur ses deux pieds; mais la Cour verra aisément le faux de ce sophisme.

Jean-Jacques est un hérétique, et je suis catholique; Jean-Jacques n'a comparu que par procureur, et on veut me faire comparaître en personne; Jean-Jacques a comparu en dépit des lois, et c'est en vertu des lois qu'on veut me montrer au peuple; Jean-Jacques a été faiseur de comédies, et moi je suis un honnête cabaretier. On sait ce qu'on doit à la dignité des professions. Néron voulut avilir les chevaliers romains jusqu'à les faire monter sur le théâtre; mais il n'osa y contraindre les cabaretiers.

Si la Cour avait pu lire un petit livre que Jean-Jacques, indigné de sa gloire, et honteux d'avoir travaillé pour les spectacles, a lâché contre les spectacles mêmes, elle verrait que ce Rousseau préfère hautement les marchands de vin aux histrions[2]. Il ne veut pas que dans sa patrie il y ait des comédies, mais il y veut des cabarets; il regrette ce beau jour de son enfance, où il vit tous les Génevois ivres; il souhaite que les filles dansent toutes nues au cabaret[3].

Nous espérons que les mœurs se perfectionneront bientôt jusqu'à parvenir à ce dernier degré de la politesse. Alors maître Beaumont lui-même sera très-assidu chez moi, à la Courtille. Il ne songera plus à me produire sur le rempart; il sentira ce qu'on doit à un cabaretier.

Feu Mgr le cardinal de Fleury disait que les fermiers généraux étaient les colonnes de l'État : si cela est, nous sommes la base de ces colonnes; car, sans nous, plus de produit dans les aides; et, sans les aides, comment l'État pourrait-il aider ses alliés, et s'aider lui-même contre ses ennemis? M. Silhouette, qui a tenu le tonneau des finances[4] moins de temps que je n'ai tenu ceux de mes vins de Brie, a voulu faire quelque peine au corps des fermiers; mais il a respecté le nôtre.

Si nous sommes nécessaires à la puissance temporelle, nous le sommes encore plus à la spirituelle, qui est si au-dessus de l'autre. C'est chez nous que le peuple célèbre les fêtes : c'est pour nous qu'on abandonne souvent, trois jours de suite, dans les campagnes, les travaux

1. Dans les *Philosophes*, comédie de Palissot, jouée le 2 mai 1760. (ÉD.)
2. Dans sa lettre à d'Alembert contre les spectacles, il fait l'éloge des *cercles*, où « chacun, se livrant sans gêne aux amusements de son goût, joue, cause, lit, *boit*, ou fume. » (ÉD.)
3. J. J. Rousseau, dans sa même lettre, dit qu'il « voudrait bien nous (aux Génevois) croire les yeux et les cœurs assez chastes pour supporter un tel spectacle, et que de jeunes personnes dans cet état fussent à Genève, comme à Sparte, couvertes de l'honnêteté publique. » (ÉD.)
4. Huit mois et demi. (ÉD.)

Digitized by Google

nécessaires, mais profanes, de la charrue, pour venir chez nous sanctifier les jours de salut et de miséricorde; c'est là qu'on perd heureusement cette raison frivole, orgueilleuse, inquiète, curieuse, si contraire à la simplicité du chrétien, comme maître Beaumont lui-même est forcé d'en convenir; c'est là qu'en ruinant sa santé on fournit aux médecins de nouvelles découvertes; c'est là que tant de filles, qui peut-être auraient langui dans la stérilité, acquièrent une fécondité heureuse qui produit tant d'enfants bien élevés, utiles à l'Église et au royaume, et qu'on voit peupler les grands chemins pour remplir le vide de nos villes dépeuplées.

Que dira maître Beaumont si je lui montre les saints rituels, où sont excommuniés les fauteurs du théâtre, c'est-à-dire les rois, les princes, les Sophocle et les Corneille? Un cabaretier, au contraire, est essentiellement de la communion des fidèles, puisque c'est chez lui que les fidèles boivent et mangent.

Les fermiers généraux eux-mêmes, quoiqu'ils fussent tous chevaliers dans la république romaine, quoiqu'ils soient colonnes chez nous, sont maudits dans l'Écriture : « S'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit regardé comme un païen et comme un fermier général, *sicut ethnicus et publicanus*[1]. » L'apôtre ne dit point qu'il soit regardé comme un cabaretier de la Courtille; il s'en donne bien de garde.

Au contraire, c'est par un cabaret, et même une cabaretière, que les premiers triomphes du saint peuple juif commencèrent. La belle Rahab, vous le savez, messieurs, tenait un cabaret à Jéricho, dans le vaste pays de Setim. Elle était zonah, du mot hébreu *zun*, qui signifie cabaret, et rien de plus. (Et c'est ce que je tiens de M. Tellès qui vient souvent chez moi.) Elle reçut les espions du saint peuple; elle trahit pour lui sa patrie; elle fut l'heureuse cause que les murailles de Jéricho étant tombées au bruit de la trompette et des voix des Juifs, la nation chérie tua les hommes, les femmes, les filles, les enfants, les bœufs, les brebis et les ânes.

Quelques interprètes soutiennent que Rahab était non-seulement cabaretière, mais fille de joie. A Dieu ne plaise que je contredise ces grands hommes; mais si elle avait été une simple fille de joie, une fille de rempart, Salomon, prince de Juda, aurait-il daigné l'épouser? Je laisse le reste à vos sublimes réflexions.

Vous voyez, juges augustes du Boulevart et de la Courtille, quelle prééminence eut de tous les temps le cabaret sur le théâtre. Vous frémissez de l'indigne proposition de maître Beaumont, qui prétend me faire quitter la Courtille pour le rempart. J'ose plaider ma cause moi-même, parce que là où la raison est évidente l'éloquence est inutile. Si elle succombait cette raison, quelquefois mal accueillie chez les hommes, je mettrais alors ma cause entre les mains de maître Mannori, célèbre dans l'univers, qui a fait imprimer des plaidoyers lus de l'univers, et l'univers entier jugerait entre Gaudon et Ramponeau.

1. Matth., XVIII, 17. (ÉD.)

Digitized by Google

Je vois d'ici maître Beaumont sourire; je l'entends répéter ces mots d'Horace, ce poëte du Pont-Neuf que j'ai ouï souvent citer :

Perfidus hic caupo.
Livre I, sat. I, 29.

..... *cauponibus atque malignis.*
Id., I, IV, 4.

Ce fripon de cabaretier, ces cabaretiers malins.

Il aura recours même à l'*Encyclopédie*, ouvrage d'un siècle que j'ai entendu nommer de Trajan; car à quoi n'a-t-on point recours dans une mauvaise cause? L'*Encyclopédie*, à l'article *Cabaret*, prétend que les lois de la police ne sont pas toujours rigoureusement observées dans nos maisons. Je demande justice à la cour de cette calomnie : je me joins à maître Palissot, maître Le Franc de Pompignan et maître Fréron, contre ce livre abominable. Je savais déjà par leurs émissaires, mes camarades ou mes pratiques, combien ce livre et leurs semblables sont pernicieux.

Une foule de citoyens de tout ordre et de tout âge les lit, au lieu d'aller au cabaret : les auteurs et les lecteurs passent dans leurs cabinets une vie retirée, qui est la source de tant d'attroupements scandaleux. On étudie la géométrie, la morale, la métaphysique et l'histoire; de là ces billets de confession qui ont troublé la France, ces convulsions qui l'ont également déshonorée, ces cris contre des contributions nécessaires au soutien de la patrie, tandis que les comédiens recueillent plus d'argent par jour aux représentations de la pièce charitable contre les *Philosophes*, que le souverain n'en retire pour le soutien du royaume. Ces détestables livres enseignent visiblement à couper la bourse et la gorge sur le grand chemin; ce qui certes n'arrive pas à la Courtille, où nous abreuvons les gorges, et vidons les bourses loyalement.

Je conclus donc à ce qu'il plaise à la cour me faire donner beaucoup d'argent par Gaudon, qui a la mauvaise foi de m'en demander en vertu de son marché; faire brûler le factum de maître Beaumont, comme attentatoire aux lois du royaume et à la religion; *item*, faire brûler pareillement tous les livres qui pourront, soit directement, soit indirectement, empêcher les citoyens d'aller à la Courtille, et leur procurer le plaisir honteux de la lecture.

RÉFLEXIONS POUR LES SOTS.

(1760.)

Si le grand nombre gouverné était composé de bœufs, et le petit nombre gouvernant, de bouviers, le petit nombre ferait très-bien de tenir le grand nombre dans l'ignorance.

Digitized by Google

Mais il n'en est pas ainsi. Plusieurs nations qui longtemps n'ont eu que des cornes, et qui ont ruminé, commencent à penser.

Quand une fois ce temps de penser est venu, il est impossible d'ôter aux esprits la force qu'ils ont acquise; il faut traiter en êtres pensants ceux qui pensent, comme on traite les brutes en brutes.

Il serait impossible aux chevaliers de la Jarretière, assemblés à l'hôtel de ville de Londres, de faire croire aujourd'hui que saint George leur patron les regarde du haut du ciel, une lance à la main, monté sur un grand cheval de bataille.

Le roi Guillaume, la reine Anne, George Ier, George II, n'ont guéri personne des écrouelles. Autrefois un roi qui aurait refusé de se servir de ce saint privilége eût révolté la nation; aujourd'hui un roi qui en voudrait user ferait rire la nation entière[1].

Le fils du grand Racine, dans un poëme intitulé la *Grâce*[2], s'exprime ainsi sur l'Angleterre :

L'Angleterre, où jadis brilla tant de lumière,
Recevant aujourd'hui toutes religions,
N'est plus qu'un triste amas de folles visions.

M. Racine se trompe; l'Angleterre fut plongée dans l'ignorance et le mauvais goût jusqu'au temps du chancelier Bacon. C'est la liberté de penser qui a fait éclore chez les Anglais tant d'excellents livres; c'est parce que les esprits ont été éclairés, qu'ils ont été hardis; c'est parce qu'ils ont été hardis, qu'on a donné des prix à ceux qui feraient passer les mers à leurs blés; c'est cette liberté qui a fait fleurir tous les arts, et qui a couvert l'Océan de vaisseaux.

A l'égard des folles visions que leur reproche l'auteur du poëme sur la *Grâce*, il est vrai qu'ils ont abandonné la dispute sur la grâce efficace et suffisante et concomitante; mais en récompense ils ont donné les logarithmes, la position de trois mille étoiles, l'aberration de la lumière, la connaissance physique de cette lumière même, le calcul qu'on appelle *de l'infini*, et la loi mathématique par laquelle tous les globes du monde gravitent les uns sur les autres. Il faut avouer que la Sorbonne, quoique très-supérieure, n'a pas encore fait de telles découvertes.

Cette petite envie de se faire valoir en invectivant contre son siècle, en voulant ramener les hommes de la nourriture du pain à celle du gland, en répétant sans cesse et hors de propos de misérables lieux communs, ne fera pas fortune dorénavant.

Il est ridicule de penser qu'une nation éclairée ne soit pas plus heureuse qu'une nation ignorante.

Il est affreux d'insinuer que la tolérance est dangereuse, quand nous voyons à nos portes l'Angleterre et la Hollande peuplées et enrichies par cette tolérance, et de beaux royaumes dépeuplés et incultes par l'opinion contraire.

La persécution contre les hommes qui pensent librement ne vient

1. Cependant, en 1774, Louis XVI les toucha. (ÉD.)
2. Chant VI, vers 130-32. (ÉD.)

Digitized by Google

pas de ce qu'on croit ces hommes dangereux; car assurément aucun d'eux n'a jamais ameuté quatre gredins dans la place Maubert, ni dans la grand'salle. Aucun philosophe n'a jamais parlé ni à Jacques Clément, ni à Barrière, ni à Chastel, ni à Ravaillac, ni à Damiens.

Aucun philosophe n'a empêché qu'on payât les impôts nécessaires à la défense de l'État; et lorsque autrefois on promenait la châsse de sainte Geneviève par les rues de Paris, pour avoir de la pluie ou du beau temps, aucun philosophe n'a troublé la procession; et quand les convulsionnaires ont demandé les saints secours, aucun philosophe ne leur a donné des coups de bûche.

Quand les jésuites ont employé la calomnie, les confessions et les lettres de cachet, contre tous ceux qu'ils accusaient d'être jansénistes, c'est-à-dire d'être leurs ennemis; quand les jansénistes se sont vengés ensuite comme ils ont pu des insolentes persécutions des jésuites, les philosophes ne se sont mêlés en aucune façon de ces querelles; ils les ont rendues méprisables, et par là ils ont rendu à la nation un service éternel.

Si une bulle écrite en mauvais latin, et scellée de l'anneau du pêcheur, ne décide plus du destin d'un État; si un légat *du côté*[1] ne vient plus donner des ordres à nos rois et lever des décimes sur nos peuples, à qui en a-t-on l'obligation? aux maximes du chancelier de L'Hospital, qui était philosophe; aux écrits de Gerson, qui était aussi philosophe; aux lumières de l'avocat-général Cugnières, qui passa pour un philosophe, et surtout aux solides écrits de nos jours, qui ont jeté un si énorme ridicule sur la sottise de nos pères, qu'il est désormais impossible à leurs enfants d'être aussi sots qu'eux.

Les vrais gens de lettres et les vrais philosophes ont beaucoup plus mérité du genre humain que les Orphée, les Hercule et les Thésée; car il est plus beau et plus difficile d'arracher des hommes civilisés à leurs préjugés que de civiliser des hommes grossiers, plus rare de corriger que d'instituer.

D'où vient donc la rage de quelques bourgeois et de quelques petits écrivains subalternes contre les citoyens les plus estimables et les plus utiles? C'est que ces bourgeois et ces petits écrivains ont bien senti dans le fond de leur cœur qu'ils étaient méprisables aux yeux des hommes de génie; c'est qu'ils ont eu la hardiesse d'être jaloux : un homme accoutumé à être loué dans l'obscurité de son petit cercle devient furieux quand il est méprisé au grand jour.

Aman voulut faire pendre tous les Juifs, parce que Mardochée ne lui avait pas fait la révérence. Acanthos voudrait brûler tous les sages, parce qu'un sage a dit qu'un discours d'Acanthos[2] ne valait rien.

O Acanthos! fais relier en maroquin les *Méditations* du R. P. Croiset; et s'il paraît un bon livre, cours le dénoncer à ceux qui ne le liront pas; fais brûler un ouvrage utile, les étincelles t'en sauteront au visage.

1. Légat *a latere*. (ÉD.)
2. Mot grec qui signifie proprement *flos spinosus*, fleur épineuse. Voltaire désigne ainsi Omer Joly de Fleury, avocat-général au parlement. (ÉD.)

Digitized by Google

EXTRAIT

DES NOUVELLES A LA MAIN DE LA VILLE DE MONTAUBAN EN QUERCI (1er JUILLET 1760).

Le *Mémoire* de M. Le Franc de Montauban, *présenté au roi*, étant parvenu à Montauban, et chacun étant stupéfait, les parents du sieur auteur du mémoire s'assemblèrent; et ayant reconnu que ledit sieur instruisait familièrement Sa Majesté de ses gestes, dits et écrits; qu'il parlait au roi des entretiens amiables que lui sieur Le Franc avait eus avec M. d'Aguesseau; qu'il apprenait au roi qu'il avait eu une bibliothèque à Montauban, et de plus, qu'il faisait des vers; ayant remarqué dans ledit écrit plusieurs autres passages qui dénotaient une tête attaquée, ils députèrent en poste un avocat de ladite ville au sieur auteur, demeurant pour lors à Paris, et lui enjoignirent de s'informer exactement de sa santé, et d'en faire un rapport juridique. Ledit avocat, accompagné d'un témoin irréprochable, alla à Paris, et se transporta chez le malade : il le trouva debout, à la vérité, mais les yeux un peu égarés, et le pouls élevé. Le patient cria d'abord devant les deux députés : *Jeovah*, *Jupiter*, *Seigneur* [1].

« Je ne suis qu'un avocat, répondit le voyageur; je ne m'appelle point Jeovah. — Avez-vous vu le roi? dit le malade. — Non, monsieur, je viens vous voir. — Allez dire au roi de ma part, reprit le sieur malade, qu'il relise mon mémoire, et portez-lui le catalogue de ma bibliothèque. L'avocat lui conseilla de manger de bons potages, de se baigner et de se coucher de bonne heure. A ces mots le patient eut des convulsions, et dans l'accès il s'écria :

« Créateur de tous les êtres,
Dans ton amour paternel,
Pour nous former tu pénètres
L'ombre du sein maternel [2].

— Eh! monsieur, dit l'avocat, pourquoi me citez-vous ces détestables vers, quand je vous parle raison? Le malade écuma à ce propos, et grinçant les dents, il dit :

« Le cruel Amalec tombe [3]
Sous le fer de Josué;
L'orgueilleux Jabin succombe
Sous le fer d'Abinoé.
Issachar a pris les armes :
Zabulon court aux alarmes. »

L'avocat versa des larmes en voyant l'état lamentable du patient; il

1. Prière du déiste composée par ledit sieur.
2. *Poésies sacrées* dudit auteur, p. 61 (liv. I, ode x).
3. *Ibid.*, p. 87 (liv. II, cantique III).

Digitized by Google

retourna à Montauban faire son rapport juridique, et la famille étant certaine que le malade était *mentis non compos*, fit interdire le sieur Le Franc de Pompignan, jusqu'à ce qu'un bon régime pût rétablir la santé d'icelui.

PRÉFACE

DU RECUEIL DES FACÉTIES PARISIENNES [1].

(1760.)

Les sottises qu'on fait, qu'on dit et qu'on écrit, étant plus multipliées que la race de Jacob et que les sables de la mer, il est difficile de faire un choix. Toutes ces innombrables vessies, accumulées les unes sur les autres dans le gouffre de l'oubli, crèvent au moment qu'elles sont formées, et il en résulte un immense nuage, dans lequel on ne discerne plus rien. Les journaux et les mercures tâchent en vain de faire vivre un mois ou quinze jours les sottises nouvelles; mais, entraînés eux-mêmes dans l'abîme, ils s'y précipitent avec elles, comme les nageurs maladroits vont au fond de l'eau en voulant donner la main aux passagers qui se noient.

Dans ce vaste tourbillon de nos impertinences, nous avons choisi discrètement quelques-unes des plus légères, pour les faire surnager un jour ou deux : elles amuseront les oisifs et les oisives; après quoi elles iront trouver le *Journal de Trévoux*, l'*Année littéraire*, et autres efforts de l'esprit humain, consacrés à l'éternité : j'entends l'éternité du néant.

N. B. Je ne veux pas dire que les pièces que j'imprime soient des impertinences; je parle seulement des sujets de ces pièces : elles sont plaisantes, et les sujets sont ridicules. Voilà tout ce que j'ai prétendu, sans vouloir offenser personne.

DIALOGUES CHRÉTIENS,

OU

PRESERVATIF CONTRE L'ENCYCLOPÉDIE.

(1760.)

PREMIER DIALOGUE

ENTRE UN PRÊTRE ET UN ENCYCLOPÉDISTE.

LE PRÊTRE. — Eh bien! malheureux, jusqu'à quand voulez-vous donc outrager la religion et décrier ses ministres?

L'ENCYCLOPÉDISTE. — Je n'outrage point la religion que je professe

1. Recueil fait par Morellet. (ÉD.)

Digitized by Google

et que je respecte; je me tais sur ses ministres, et je ne comprends point ce qui peut allumer ainsi votre bile et m'attirer ces injures. De quel droit d'ailleurs me faites-vous ces questions? quelle est votre mission?

LE PRÊTRE. — Quelle est ma mission? la piété, le zèle, la charité chrétienne. Vous triompheriez bientôt, messieurs les athées, s'il ne se trouvait pas encore des hommes religieux qui ont le courage de s'opposer à vos pernicieux desseins. Je me suis ligué avec deux prêtres comme moi pour soutenir les autels que vous vouliez renverser. Tous trois pleins de l'amour de Dieu et de l'avancement de son règne, nous avons déclaré une guerre éternelle à tous ceux qui examinent, qui discutent, qui approfondissent, qui raisonnent, qui écrivent, et surtout aux encyclopédistes.

Nous faisons un *Journal chrétien*, dans lequel, après avoir premièrement critiqué leurs ouvrages, nous examinons ensuite leur conduite, que nous trouvons ordinairement vicieuse et criminelle; et lorsqu'elle nous paraît innocente, nous disons que la chose est impossible, puisqu'ils ont travaillé à l'*Encyclopédie*.

L'ENCYCLOPÉDISTE. — Voilà un projet qui me paraît bien raisonnable, et rien assurément ne sera plus chrétien que cet ouvrage. Mais dites-moi, je vous prie, ne craignez-vous point la police? croyez-vous qu'elle tolère une entreprise de cette nature? A quel titre osez-vous sonder les cœurs et faire la confession de foi des auteurs qui vous déplaisent? pensez-vous qu'abusant de votre caractère, et sous le prétexte trivial et spécieux de défendre la religion que personne ne songe à attaquer, dont les fondements sont inébranlables, et qui est sous la protection des lois et du gouvernement, vous puissiez établir une inquisition, et que l'on souffre une pareille témérité?

LE PRÊTRE. — Une inquisition! Ah! s'il y en avait une en France, vous seriez un peu plus contenus, vous autres impies! mais je n'en désespère pas; le pape[1] qui occupe si glorieusement la chaire de saint Pierre vient de se brouiller avec la cour de Portugal en protégeant les jésuites, auxquels elle voulait contester le droit de corriger les rois; il a envoyé un visiteur apostolique en Corse sans consulter la république de Gênes, et, depuis son arrivée dans ce pays-là, le zèle des mécontents s'est bien ranimé : tout cela me donne de grandes espérances, et si son prédécesseur[2] avait pensé comme lui, nous aurions la consolation de voir ce sage tribunal établi parmi nous.

Vous parlez de la police! ne s'est-elle pas déclarée assez hautement en proscrivant l'*Encyclopédie*, ce dépôt d'hérésies et de schismes, ce recueil d'impiétés et de blasphèmes, qui respire à chaque page la révolte contre la religion et contre l'autorité? ne vient-elle pas en dernier lieu de permettre qu'on exposât sur le théâtre toutes les horreurs de votre morale[3]? les conclusions du procureur général[4] contre

1. Clément XIII. (ÉD.) — 2. Benoît XIV. (ÉD.)
3. La comédie des *Philosophes*, par Palissot. (ÉD.)
4. Omer Joly de Fleury, qui, comme le dit Voltaire, n'était ni Homère, ni joli, ni fleuri. Son réquisitoire est du 23 janvier 1759. (ÉD.).

Digitized by Google

l'*Encyclopédie* n'ont-elles pas été plus fortes que le mandement de notre archevêque[1]? les discours académiques, qui sont lus du roi et de tout l'univers, ne sont-ils pas des déclamations contre vous? Et vous comptez encore sur la police! tremblez que sa main ne s'arme contre les auteurs, après avoir sévi contre l'ouvrage; tremblez qu'elle ne vous plonge dans des cachots, d'où vous ne sortirez que pour être traînés à la Grève, et précipités de là dans le feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges.

L'ENCYCLOPÉDISTE. — Voilà une terrible déclaration; et je ne m'attendais pas, en travaillant innocemment à cet ouvrage, où j'ai inséré quelques articles sur les arts, de travailler pour la Grève et pour l'enfer.

La police, en effet, a supprimé l'*Encyclopédie :* peut-être y avait-il des choses qui n'étaient pas de l'essence d'un dictionnaire, et qu'il aurait été plus convenable de ne pas y mettre; mais je réponds que les estimables auteurs de cet ouvrage n'ont eu que les intentions les plus pures, et n'ont cherché que la vérité : si quelquefois elle leur a échappé, c'est qu'il est dans la nature humaine de se tromper : la vérité ne s'effraye point des recherches, elle reste toujours debout, et triomphe toujours de l'erreur. Voyez les Anglais; cette nation sage et éclairée a livré les questions les plus délicates à la discussion et à l'examen. M. Hume, ce fameux sceptique, est aussi honoré parmi eux que l'homme le plus soumis à la foi; vous savez aussi bien que moi qu'elle est un don de Dieu, et qu'il ne faut pas s'emporter contre ceux qui, manquant de ce précieux flambeau, veulent y suppléer par la conviction qui résulte de l'examen. Nos magistrats, dont la religion surprise s'est alarmée trop légèrement, rendront justice aux vues utiles de ces hommes éclairés, qui travaillaient à la gloire de la nation en instruisant l'univers. L'Europe entière demande avec tant d'empressement la continuation de cet ouvrage, qu'ils seront forcés de se rendre à ce cri général[2].

LE PRÊTRE. — Vous nous citez sans cesse les Anglais, et c'est le mot de ralliement des philosophes; vous avez pris à tâche de louer cette nation féroce, impie et hérétique; vous voudriez avoir comme eux le privilége d'examiner, de penser par vous-mêmes, et arracher aux ecclésiastiques le droit immémorial de penser pour vous et de vous

1. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. (ÉD.)

2. Les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* avaient paru en 1751; un arrêt du conseil, du 7 février 1752, en suspendit l'impression. Ce ne fut qu'à la fin de 1753 qu'on leva la défense. Le tome III parut dès cette année; le tome IV, en 1754; le cinquième, en 1755; le sixième, en 1756; le septième, en 1757. (Le dernier mot de ce volume est GYTHIUM, ville du Péloponèse.) Ces volumes ayant été dénoncés au parlement, cette compagnie, par un arrêt du 23 janvier 1759, ordonna la nomination de commissaires pour les examiner, ainsi que d'autres ouvrages. Un nouvel arrêt du 6 février nomma des examinateurs. Le chancelier, jaloux de son autorité, fit alors rendre l'arrêt du conseil, du 8 mars 1759, qui révoque le privilége obtenu le 21 janvier 1746 pour l'impression de l'*Encyclopédie*. Le tome VIII ne vit le jour qu'en 1765, etc. Les déclamations du clergé ne cessèrent pas; mais grâce à MM. de Choiseul, de Malesherbes, etc., l'entreprise vint à sa fin. (*Note de M. Beuchot.*)

Digitized by Google

diriger. Vous voulez qu'on admire des gens qui sont nos ennemis de toute éternité, qui désolent nos colonies, et qui ruinent notre commerce; vous ne vous contentez donc pas d'être infidèles à la religion, vous l'êtes encore à l'État? Le ministère aura peut-être la faiblesse de fermer les yeux sur votre trahison, mais nous trouverons les moyens de vous punir.

On ne prononcera plus de discours à l'Académie qui ne soit une satire des philosophes anglais, et l'on n'adoptera dans le conseil de Versailles aucune des maximes de celui de Kensington[1].

L'ENCYCLOPÉDISTE. — Ce sera bien fait. Mais c'est assez parler des Anglais; et pour abréger notre conversation, dites-moi, je vous prie, d'où vient votre déchaînement contre les encyclopédistes? Avez-vous lu leur ouvrage avec attention?

LE PRÊTRE. — Non assurément; je ne suis pas assez scélérat pour avoir souillé mon esprit de la lecture d'un ouvrage aussi profane : je n'en ai pas lu un mot, je n'en lirai jamais rien; je me contenterai de le décrier dans mon journal, et de faire imprimer toutes les semaines que c'est le livre le plus dangereux qui ait jamais été composé.

L'ENCYCLOPÉDISTE. — Votre projet est très-sensé assurément; mais ne serait-il pas plus équitable de le juger après l'avoir lu, que de vous en fier à des rapports peut-être infidèles et peut-être intéressés?

A quel égard encore vous a-t-on dit qu'il fût dangereux?

LE PRÊTRE. — A tous égards : la théologie n'est point celle de la Sorbonne; la morale n'est point celle des jésuites; la médecine n'est point celle de la Faculté de Paris; l'art militaire est composé sur des mémoires prussiens; la marine et le commerce sur des mémoires anglais : en un mot, tout en est détestable.

L'ENCYCLOPÉDISTE. — Voilà qui est raisonner, à la fin; et si vous m'aviez dit tout cela d'abord, notre dispute aurait été plus tôt terminée.

LE PRÊTRE. — Je vois que si je disais encore un mot, vous abjureriez la philosophie pour afficher la dévotion; mais nous ne voulons plus de toutes ces palinodies qui font rire les incrédules, et qui vous raccommodent avec les bonnes gens de notre parti, qui sont dupes de vos simagrées : les ouvrages que vous avez faits contre la religion et ses ministres restent, et la rétractation périt. Il faut que vous soyez toute votre vie un objet de scandale, et que vous mouriez dans l'impénitence, et que vous soyez damné éternellement. Je ne veux plus de commerce avec vous, et je vous déclare que l'ouvrage est abominable d'un bout à l'autre; qu'il fallait non-seulement le supprimer, mais encore le brûler; qu'il fallait faire le procès à tous ceux qui y ont travaillé, à ceux qui l'ont imprimé, à ceux qui l'ont acheté, et que vous êtes tous des athées, des déistes, des sociniens, des ariens, des semi-pélagiens, des manichéens, etc., etc., etc.

N'avez-vous pas eu l'irréligieuse affectation de louer les anciens, qui étaient dans les ténèbres du paganisme, aux dépens des modernes,

1. Résidence du roi d'Angleterre. (ÉD.)

Digitized by Google

qui sont éclairés du flambeau de la révélation? N'avez-vous pas poussé l'impiété jusqu'à comparer le siècle idolâtre d'Auguste au siècle chrétien de Louis XIV?

L'ENCYCLOPÉDISTE. — Je me retire enchanté de votre érudition et de votre douceur, en vous exhortant à ne pas laisser refroidir le zèle dont je vous vois animé; voici un de vos adversaires, dont je vous recommande la conversion, puisque vous avez dédaigné la mienne.

SECOND DIALOGUE

ENTRE UN PRÊTRE ET UN MINISTRE PROTESTANT.

LE PRÊTRE. — Entrez, entrez, monsieur. Vous me trouvez ici bien échauffé; ne croyez pas, je vous prie, que ce soit en parlant de controverse que ma bile s'est allumée; je ne songe plus ni à Calvin ni à Luther; ce n'est plus contre les réformateurs que je veux écrire; ce ne sera plus le mot d'hérétique que je ferai résonner dans mes écrits et dans mes sermons. Je veux poursuivre les philosophes, les encyclopédistes; et voilà les vrais schismatiques. Il faut que nous oubliions tous nos démêlés, que nous nous passions mutuellement nos dogmes et notre doctrine, et que nous nous réunissions contre cette engeance pernicieuse qui a voulu nous détruire : car, ne vous y trompez pas, ils en veulent également à tous les ecclésiastiques, à toutes les religions; ils prétendent établir l'empire de la raison : et nous resterions tranquilles dans ce danger!

LE MINISTRE. — Monsieur, je loue infiniment le dessein où vous êtes de perdre ceux qui veulent nous décréditer, mais j'en blâme la manière; il faut s'y prendre plus doucement, et par là plus sûrement : presque toujours on se nuit à soi-même en poursuivant son ennemi avec trop de passion et d'acharnement. Je sais bien aussi qu'il ne faut pas trop raisonner, et que ces gens-là sont assez subtils pour en imposer à ceux qui examinent. Mais il faut décrier les auteurs, et alors l'ouvrage perd certainement son crédit; il faut adroitement empoisonner leur conduite; il faut les traduire devant le public comme des gens vicieux, en feignant de pleurer sur leurs vices; il faut présenter leurs actions sous un jour odieux, en feignant de les disculper; si les faits nous manquent, il faut en supposer, en feignant de taire une partie de leurs fautes. C'est par ces moyens-là que nous contribuerons à l'avancement de la religion et de la piété, et que nous préviendrons les maux et les scandales que les philosophes causeraient dans le monde s'ils y trouvaient quelque créance.

LE PRÊTRE. — Voilà qu'on vous surprend toujours dans ce malheureux défaut de la tolérance qui vous a séparés de nous, et qui s'oppose aux progrès de votre religion. Ah! si, comme nous, vous brûliez, vous envoyiez à la potence, aux galères, il y aurait un peu plus de foi parmi vous autres, et l'on ne vous reprocherait pas de tomber dans le relâchement.

Vous me direz peut-être que notre zèle s'est bien ralenti, et que si nous n'avions pas les billets de confession, on ne distinguerait plus

Digitized by Google

notre religion de la vôtre; mais laissez faire les jansénistes et les auteurs du *Journal chrétien*.

LE MINISTRE. — Il est vrai que nos idées sont différentes sur les moyens d'entendre la foi; mais nous avons eu quelques-uns de ces moments brillants que vous regrettez, et le supplice de Servet doit exciter votre admiration et votre envie. La corruption des mœurs met des entraves à notre zèle; mais je réponds de moi et de mes confrères; et si l'autorité séculière voulait seconder le zèle ecclésiastique, nous offririons de bon cœur sur le même bûcher un sacrifice à Dieu, dont l'odeur lui serait certainement bien agréable.

LE PRÊTRE. — Je suis enchanté de ce que vous me dites, et je vois que nous ne différons que par la conduite, et non par les intentions. Puisque nous pensons de même, exterminons donc les philosophes: tout est permis contre eux; supposons-leur des crimes, des blasphèmes; déférons-les au gouvernement comme ennemis de la religion et de l'autorité; excitons les magistrats à les punir, en y intéressant leur salut; et s'ils se refusent à nos pieux desseins, flétrissons les encyclopédistes dans nos écrits, anathématisons-les dans la chaire, et poursuivons-les sans relâche.

LE MINISTRE. — Je le veux bien, et je crois même que notre union secrète produira un très-bon effet; ce pieux syncrétisme ne sera point soupçonné du public, qui, voyant les deux partis acharnés contre ces gens-là, ne manquera pas de les croire très-criminels: mais cependant que gagnerons-nous à tout cela? Je vous avoue que j'aime bien à décrier ceux qui attaquent la religion et ses ministres; mais si l'on gagnait davantage à les louer, cela deviendrait embarrassant. Nous autres ministres protestants, nous sommes mariés, nos bénéfices sont des plus minces, et nous nous devons à notre famille: on n'a point de considération dans le monde sans argent, et on doit procurer de la considération à ses enfants. Si en disant du mal des philosophes et du bien de leurs ouvrages, ou du bien de leurs personnes et du mal de leurs ouvrages, ou même si en louant le tout on vendait mieux ses feuilles, il faudrait bien se soumettre à cette nécessité.

S'ils voulaient même acheter la paix, cela dépendrait des conditions: si, par exemple, on pouvait les engager à n'attaquer que les luthériens, ce serait un moyen d'accommodement, et ce serait les faire travailler pour nous; mais s'ils veulent absolument que cela soit plus général, ne pourrait-on pas, moyennant une petite redevance, leur abandonner la morale, qui dans le fond tient plus à la jurisprudence qu'à la religion, et les moines, que vous n'aimez pas mieux que nous? Par ce léger sacrifice nous sauverions les dogmes et les prêtres, ce qui est pourtant l'essentiel; nous occuperions les philosophes, et nous aurions la gloire de les rendre nos tributaires.

LE PRÊTRE. — Ah, fi donc! quoi! l'intérêt peut trouver place dans votre cœur, quand il s'agit de celui de la religion! vous pouvez balancer entre Dieu et Mammon! Il s'agit bien de vendre ses feuilles, il s'agit de les faire lire; je vendrais plutôt mon manteau pour acheter du papier et des plumes, et écrire contre eux. D'ailleurs que voulez-vous

Digitized by Google

qu'ils vous donnent? ce sont des gueux qui ne vivent que de ce qu'ils volent. Je suis si fort indigné de vos vues sordides, que je romprais pour jamais avec vous si j'avais moins à cœur l'écrasement de cette canaille; mais vous m'êtes nécessaire pour l'exécution de mon projet; et puisqu'il vous faut de l'argent, je vous ferai avoir une pension de mille écus sur la caisse des nouveaux convertis : j'exigerai seulement une petite condition, c'est que vous me fassiez quelques sermons dont j'ai besoin contre les encyclopédistes, pour les gens d'une certaine espèce; et vous m'en ferez bien aussi trois ou quatre sur la controverse pour le peuple.

LE MINISTRE. — Je le veux bien; je ferai le tout en conscience : je n'ai jamais prêché contre les encyclopédistes; il faudra des sermons tout neufs; ma santé est faible, et pourrait se ressentir de ce travail; ainsi je ne vous en ferai pas sur la controverse, mais je pourrai vous en retourner trois ou quatre des miens sur cette matière.

Vous vous êtes scandalisé de ce que je pensais à l'intérêt; mais vous cesserez bientôt de l'être, lorsque vous saurez que j'applique cet argent à de bonnes œuvres, et que je destine cette pension à l'entretien d'un pauvre homme auquel je m'intéresse très-particulièrement. Ne vous étonnez donc pas si je vous demande qu'elle soit payée régulièrement, et même d'avance si cela se peut.

LE PRÊTRE. — Je vous le promets, et l'usage que vous faites de cet argent vous rend toute mon estime; mais n'avez-vous jamais lu ce livre dont je ne saurais prononcer le nom sans frémir? Je ne l'ai pas vu, mais on dit qu'au mot *vie*, l'article de *vie heureuse* fait dresser les cheveux. Tolère-t-on cet ouvrage de Satan dans le pays où vous vivez?

LE MINISTRE. — J'en ai lu quelque chose, et en effet ce livre est plein de blasphèmes et d'impiétés. Le mot *vie* que vous citez n'est pas encore fait; mais sans doute qu'il serait affreux s'il était imprimé.

On a souffert cet ouvrage dans ma patrie, quoique j'aie bien fait quelques tentatives pour en faire saisir une cinquantaine d'exemplaires qui y sont répandus, et que je voulais faire confisquer au profit des ecclésiastiques, parce qu'ils sont à l'abri de la contagion, et que, l'ayant entre leurs mains, ils l'auraient mieux réfuté. La chose a souffert quelque difficulté; et, pour diminuer au moins la grandeur du mal, j'en ai emprunté sous main quelques exemplaires que je n'ai point rendus : j'ai imaginé, pour les retrancher de la société, de les envoyer en Espagne, où je les ait fait payer le double de leur valeur aux libertins qui les ont achetés; après quoi j'en ai donné avis au grand inquisiteur, qui a fait saisir et brûler les exemplaires, mettre à l'inquisition les gens qui en étaient possesseurs, et qui m'a envoyé cent pistoles d'or pour le service que j'ai rendu à la religion.

LE PRÊTRE. — Il y a bien quelque chose à dire contre la délicatesse dans ce que vous racontez là; mais la fin de l'action en sanctifie les moyens, et je vous absous pour toutes celles de la même nature passées, présentes, et à venir.

LE MINISTRE. — Puisque vous approuvez mon zèle, et que vous croyez

Digitized by Google

qu'on peut se permettre quelques négligences en morale lorsqu'il s'agit des intérêts de la religion, je vais vous narrer un petit fait que vous entendrez dans son vrai sens, et qui pourrait être mal interprété par le vulgaire, qui ne juge jamais que sur les apparences. J'avais vu, dans une bibliothèque qui m'était ouverte, un manuscrit dont la publication pouvait nuire à la cour de Rome, et qui inquiétait fort Sa Sainteté : un premier mouvement de zèle me porta à m'en saisir pour le faire imprimer et combattre nos ennemis; mais je pensai qu'il serait plus politique d'en faire un sacrifice au saint-père, qui m'en saurait gré, et respecterait une religion dont les ministres se conduisaient avec cette modération et ce désintéressement; car je le laissais absolument maître des conditions. Il fut en effet très-sensible à ma démarche, me fit remercier, et m'envoya mille écus en échange du manuscrit, dont j'ai gardé une copie à tout événement. Il ne s'en tint pas là; il donna un bénéfice de cinq cents écus à un prêtre de ma connaissance que je lui recommandai, et qui en a partagé le revenu avec moi jusqu'à sa mort.

LE PRÊTRE. — J'approuve infiniment votre conduite; mais, comme vous le dites, il faut avoir une piété bien éclairée pour démêler le mérite de cette action, et je ne serais pas surpris que les gens du monde s'y trompassent. Il y a cependant cette copie qui...

LE MINISTRE. — Puisque nous sommes sur le ton de la confiance, il faut que je vous fasse une confession entière, et que je vous montre jusqu'où j'ai poussé le zèle et la charité. J'écrivais contre les philosophes; et, voyant que mes ouvrages n'étaient pas un préservatif suffisant contre la malignité des leurs, je tentai une autre voie : je m'adressai au plus dangereux et au plus écouté d'entre eux[1]; je cherchai à gagner sa confiance, et après y avoir réussi, je lui proposai d'être l'éditeur de ses œuvres. Je pensai que le public, rassuré en voyant mon nom à côté de celui de l'auteur et à la tête de l'ouvrage (dans une préface composée avec cette pieuse adresse qu'inspire la vraie dévotion aux gens de notre état), le lirait non-seulement sans défiance, mais même avec édification : tant il faut peu de chose pour se rendre maître des opinions! Par là je parais le coup que l'on voulait porter à la religion, je sanctifiais les choses profanes, et je changeais en un baume salutaire le poison que nos ennemis avaient préparé. La chose était prête à réussir, l'auteur allait me faire présent d'un de ses manuscrits, le marché était fait avec un libraire, qui devait m'en donner un louis d'or par feuille, et deux cents exemplaires, que j'aurais vendus, tandis que j'aurais fait faire quelques changements aux siens, lorsqu'on m'a traversé; mais aussi j'ai bien dit du mal du livre, et ce n'est pas ma faute si je n'en ai pas fait à l'auteur.

LE PRÊTRE. — Cela est très-bien encore; mais je vois toujours de l'argent dans tout ce que vous faites, et j'aimerais mieux qu'il n'y en eût pas.

LE MINISTRE. — Vous avez donc oublié ce que je vous ai dit tout à

1. Voltaire lui-même. (ÉD.)

Digitized by Google

l'heure de l'usage que j'en fais : vous me forcez à vous répéter que je le consacre à de bonnes œuvres, et je puis vous assurer avec vérité que les petites sommes que j'ai reçues ont été remises fidèlement entre les mains de ce pauvre homme dont je vous ai parlé. J'aurais bien des choses à vous raconter encore, si je vous disais tout ce que j'ai fait pour lui; mais je craindrais d'abuser de votre complaisance, et ce sera pour la première entrevue.

LE PRÊTRE. — J'approuve tout ce que vous avez fait, les motifs en sont louables, et je vous estimerais fort si vous aviez un peu plus de chaleur contre nos ennemis. Chacun a sa manière : je vous avoue que je préfère les voies abrégées; j'aime mieux persécuter : travaillez tout doucement par la sape, tandis que j'irai avec le fer et le feu renverser et brûler tout ce qui m'opposera quelque résistance.

LE MINISTRE. — Bonjour, monsieur; j'avais oublié de vous dire que tout ceci doit être fort secret entre nous, et que tout ce que j'écrirai doit être anonyme : n'oubliez pas non plus la pension, et souvenez-vous qu'elle est destinée à un pauvre homme.

LE PRÊTRE. — Bonjour, monsieur; n'oubliez pas les sermons, et souvenez-vous qu'ils ne sauraient être trop forts.

LETTRE CIVILE ET HONNÊTE

A L'AUTEUR MALHONNÊTE DE LA CRITIQUE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE M. DE VOLTAIRE, QUI N'A JAMAIS FAIT D'HISTOIRE UNIVERSELLE :

LE TOUT AU SUJET DE MAHOMET.

(1760.)

I. Je ne sais s'il importe beaucoup pour la connaissance de la religion mahométane, et de la grande révolution commencée par Mahomet, que ce prophète soit né d'une branche aînée ou d'une branche cadette, et que cette branche ait été pauvre ou riche. Un homme curieux de ces profondes recherches pourrait montrer aisément qu'Achem, bisaïeul de Mahomet, forma deux branches, et que Mahomet descendait de la cadette. Il pourrait encore, s'il voulait ennuyer des Français, montrer savamment qu'Abdalla-Moutaleb, son grand-père, laissa douze fils, selon les auteurs suivis par M. le comte de Boulainvilliers [1]; et que le prophète fut fils du douzième enfant, ainsi très-cadet.

Mais en même temps, en fouillant dans la *Bibliothèque orientale* [2], on trouverait que Moutaleb n'eut que dix garçons, et partant qu'il est impossible que le prophète fût né du douzième. Mais en récompense le révérend docteur Prideaux [3] le fait naître de l'aîné; en quoi le révé-

1. Page 197, édition de 1731. — 2. Par d'Herbelot. (ÉD.)
3. Humphrey Prideaux a écrit en anglais la *Vie de Mahomet*. (ÉD.)

Digitized by Google

rend docteur s'est trompé, s'étant écarté en ce point de l'opinion authentique du révérend docteur Abulfeda, auteur très-canonique chez les Turcs.

Je pourrais citer M. Sale, moitié Anglais, moitié Arabe[1], qui nous a donné la seule bonne traduction que nous ayons du divin Koran ou Alcoran; mais pour cela je ne voudrais pas accuser mon critique d'un mensonge imprimé; car je me pique d'être poli. Je me bornerai seulement à remarquer qu'il est difficile de faire des généalogies. Ce n'est pas que je conteste à Mahomet sa noblesse; à Dieu ne plaise! Il descendait sans doute d'Ismael, Ismael d'Adam, et moi aussi. Mahomet, mon critique, et moi, nous sommes parents, et il faut en user civilement avec sa famille.

II. C'est une grande question de savoir si Mahomet avait deux mois ou trois mois quand il perdit son père; je suis persuadé dans le fond de l'âme qu'il n'avait que deux mois; mais je ne disputerai avec aucun iman sur cet article. De grands hommes remarquent que son bien et celui de sa mère consistaient en cinq petits chameaux; je ferais peut-être plus de cas d'un historien qui montrerait qu'il porta les armes à l'âge de quatorze ans, comme le disent Codabi et Zabbadi; car c'est quelque chose d'apprendre que le courage de ce prophète conquérant se soit déployé de bonne heure.

Ni moi, ni l'illustre savant qui me relève si bien, ne savons précisément combien de temps Mahomet fut facteur de la veuve Cadige, qu'il épousa depuis. Je veux croire avec lui que ce mariage se fit, comme il le dit, avec beaucoup de pompe et de magnificence, entre une marchande de chameaux et un homme qui n'avait rien, dans un pays où l'on manque de tout.

Il est dit dans les auteurs arabes qu'il eut de son oncle douze écus d'or en mariage; apparemment qu'il dépensa tout pour ses noces, si elles furent si pompeuses.

III. J'avais cru que Mahomet avait mené une vie assez obscure, jusqu'au temps où il jeta les fondements de la révolution d'une grande partie du monde; mais j'avoue que ses historiens n'ont pas manqué de rapporter qu'il donna, depuis son mariage, quarante moutons à sa nourrice : on infère de là, avec raison, qu'il était très-riche, et que par conséquent il fit de grandes choses. Si cela est, je me suis grossièrement trompé; et je vois que toute la terre avait les yeux sur Mahomet avant qu'il s'avisât de devenir prophète.

IV. J'ai dit que Mahomet enseignait aux Arabes, adorateurs des étoiles, qu'il ne fallait adorer que le dieu qui les a faites. Je suis fâché d'être obligé d'avouer ici que j'ai eu raison; car malheureusement le mot *Sabba* en arabe signifie l'*armée des cieux;* et c'est de là que le *Sabbisme* prit son nom, et que vient chez les Hébreux le mot *Sabbahot*, comme je crois l'avoir prouvé ci-dessus. Les Arabes adoraient *Misam*, le Soleil; *Mostari*, Jupiter; *Azad*, Mercure.

1. Sale, né en Angleterre, avait demeuré vingt-cinq ans en Arabie. (ÉD.)

Digitized by Google

Je n'ai dit nulle part qu'ils n'avaient point d'autres dieux; je suis même si savant, que j'affirme qu'ils avaient des déesses.

Je sais encore qu'ils adoraient un premier moteur, comme les Égyptiens, les Grecs, et les Romains, en reconnaissaient un, en adorant pourtant mille autres divinités. Mais j'ai dit que Mahomet leur enseigna à ne point rendre à la créature l'hommage qu'ils ne devaient qu'au créateur; j'ai eu très-grande raison, et j'en suis fort affligé pour l'Arabe savant et poli qui me critique, et que je reconnais pour mon maître.

V. Non, sans doute, il n'y a point de passage de l'Alcoran qui impose l'obligation de courir au martyre; mais tout l'Alcoran respire la nécessité de combattre pour la croyance musulmane; c'est là l'unique source des victoires de Mahomet; c'est cet enthousiasme qui fit de ses sectateurs un peuple de conquérants : il était perdu s'il n'avait pas fait à ses musulmans un devoir de verser leur sang pour sa religion.

Ainsi, dans une bataille contre l'armée d'Héraclius, lorsque les Arabes plièrent sur la nouvelle que leur général Dherrar avait été fait prisonnier, Rasi, un de leurs capitaines, courut à eux : « Qu'importe, leur dit-il, que Dherrar soit pris ou mort? Dieu est vivant et vous regarde. »

Un autre général s'écrie : « Voyez le ciel, combattez pour Dieu, et il vous donnera la terre. » Aujourd'hui même encore, chez les Turcs, on appelle *martyrs* tous ceux qui meurent en combattant contre les infidèles. Telle est la loi que Mahomet a gravée dans leurs cœurs, beaucoup mieux que s'il l'eût écrite.

La loi de la circoncision n'est pas moins solennelle, et n'est pas plus écrite. Mahomet fut circoncis; tous les Arabes l'étaient à l'âge de treize ans, comme l'avoue saint Jérôme sur Jérémie, chap. x. On faisait même une petite circoncision aux filles, en leur coupant un peu de la peau des nymphes; elles souffrent encore, dans plusieurs pays mahométans, cette sainte opération, lorsqu'elles atteignent l'âge de puberté.

Mais la circoncision des mâles est le sceau du mahométisme. Je n'ai point détaillé les autres observances de la loi mahométane. J'aurais pu remarquer qu'elle commande l'aumône; qu'elle défend les jeux de hasard : il y a mille détails dans lesquels je pourrais entrer dans une nouvelle édition d'un certain *Essai sur les mœurs*, etc., qui n'est point du tout une histoire universelle, qui n'est qu'un tableau des principales sottises de ce monde; mais il faut toujours craindre de perdre dans ces petits détails l'esprit des nations que j'ai voulu peindre.

VI. L'illustre savant, mon censeur, prend contre Mahomet le parti du vin. Je lui sais bon gré de vouloir convertir les musulmans sur cet article; mais s'il se fait Turc, comme l'abbé Mac-Carthi, je ne lui conseille pas d'en boire, surtout dans le ramadan, si le muphti est dévot, et s'il a du crédit.

Je l'avertis que Mahomet, dès son deuxième chapitre, déclare formellement que c'est un grand péché de boire du vin, et jouer aux dés; et je lui conseille de relire assidûment ces belles paroles du chapitre v :

Digitized by Google

« Dans les croyants et dans les justes, ce n'était point un péché de s'adonner au vin et au jeu avant qu'ils fussent défendus : » donc ils étaient défendus par Mahomet. Vous ne savez pas votre religion, monsieur le Turc : vous dites que vous vivez parmi les Turcs; instruisez-vous donc : profitez de leurs exemples, et connaissez mieux l'Alcoran avant d'en parler. Des sonnistes vous diront que le *jeu* signifie ici la *chasse*. Je soutiens qu'ils ont tort, comme je le prouverai ci-dessous : mais il résulte toujours que Mahomet a défendu le vin.

VII. Mon savant Turc a lu *Ismamisme* pour *Islamisme;* mon savant Turc a mal lu. Je lui conseille de recourir au troisième chapitre de son Koran ou de son Alcoran, où il est dit : « En vérité, l'Islam est aux yeux de Dieu la seule religion; dis, si on dispute avec toi : « Je me « suis résigné à Dieu. »

Qu'il consulte Albedavi, il verra qu'*Islam* veut dire *se résignant soi-même.* Il a beau dire qu'*Islam* signifie *salut*, parce que *salamalech* est la salutation des Turcs. Avec quels Turcs a-t-il donc vécu? Il faut que ce soit avec des Turcs de bien mauvaise compagnie. Quoi! de *salutation*, *révérence*, viendrait le salut éternel, l'islamisme! Cette fade équivoque n'est supportable que dans notre langue. L'Arabe n'admet point de tels jeux de mots; c'est une langue grave, sérieuse, énergique. Oh! la belle chose que la langue arabe!

VIII. Notre Scaliger turc m'intente un procès bien juste et bien intéressant, pour savoir s'il faut dire le *Koran* ou l'*Alcoran;* mais il sait que l'article *al* signifie *le*, et que ce n'est que l'ignorance de la langue arabe qui a fait confondre ce *le* avec son substantif : s'il consulte le chapitre XII, intitulé *Joseph*, il verra ces mots : « Nous te rapportons une excellente histoire dans ce Koran, » c'est-à-dire dans cette *lecture* que Mahomet faisait du chapitre XII. *Koran* signifiait donc *lecture;* et c'est ce que dit expressément Albedavi : ce mot vient de *karaa*, qui signifie *lire.* Mahomet ne dit pas *dans cet Alcoran*, il dit *dans ce Koran.* Je suis honteux d'être si fort en arabe; mais savez-vous l'arabe, vous qui parlez?

IX. Voici une grande dispute. Mon maître veut absolument que Mahomet ne sût ni lire ni écrire; je ne l'aurais pas choisi pour mon facteur en Syrie, s'il avait été si ignorant. Je sais bien qu'il s'appelle lui-même le *prophète non lettré* dans le chapitre VII; mais je prie mon critique d'observer que ce chapitre VII est plein d'érudition : qu'il le lise, il sera obligé de convenir, à sa honte, que Mahomet était un homme savant et modeste. Mais que dira-t-il, quand il apprendra que Mahomet était un poëte, et que son Koran ou son Alcoran est écrit en vers? Ne sait-il pas que les poëtes de la Mecque affichaient leurs poésies à la porte du temple de la Mecque; et que Labid, fils de Rabia, le meilleur poëte sans contredit des Mecquois, ayant vu le second chapitre du Koran ou Alcoran que Mahomet avait affiché, se jeta à ses genoux, et lui dit : « O Mahomet! ou Mohammed, fils d'Abdalla, fils de Moutaleb, fils d'Achem, vous êtes plus grand poëte que moi! vous êtes sans doute le prophète de Dieu. »

Je ne suis, je l'avoue, ni aussi savant, ni aussi bon poëte que Labid,

Digitized by Google

fils de Rabia; mais je me jette aux pieds de mon savant censeur, je lui dis : « Vous êtes plus savant que moi, mais soyez un peu honnête, et ne me traitez pas avec tant de cruauté, parce que j'ai dit qu'un poëte savait lire et écrire. »

Avez-vous oublié que ce poëte était astronome, et qu'il réforma le calendrier des Arabes? Que ne dites-vous que César, qui en fit autant chez les Romains, ne savait ni lire ni écrire?

Mahomet aurait-il, je vous prie, demandé une plume et de l'encre dans son agonie, s'il n'avait été accoutumé à s'en servir? Omar l'en empêcha, de peur qu'il ne fît un testament, ou qu'il n'écrivît des sottises. Mais, monsieur, quand vous avez pris la plume pour écrire contre moi tant d'injures, si quelqu'un vous avait ôté votre plume dans vos accès, aurait-on droit de dire, comme on le dit pourtant à la lecture de votre ouvrage, que vous ne savez point écrire?

Vous prétendez que le prophète devait demander un style de fer, et non pas une plume : je conçois, monsieur, qu'un style de fer est de votre goût; mais, en conscience, on écrivait alors sur du parchemin.

Au reste, je rends toute la justice que je dois, soit à votre style, soit à votre plume.

X. Maître, vous me dénoncez à l'empereur de Maroc, au Grand-Turc, et au Grand-Mogol, comme un perturbateur du repos public, qui ose avancer que l'intention de Mahomet était qu'Ali, mari de sa chère fille Fatime, fût en possession du califat. Vous ne voulez point qu'on songe à établir son gendre et son cousin germain. Pourvu que vous ne me défériez pas à l'inquisition, je me tiendrai très-heureux.

XI. M'y voilà déféré, maître : j'ai dit qu'on reconnut Mahomet pour un grand homme; rien n'est plus impie, dites-vous. Je vous répondrai que ce n'est pas ma faute, si ce petit homme a changé la face d'une partie du monde, s'il a gagné des batailles contre des armées dix fois plus nombreuses que les siennes, s'il a fait trembler l'empire romain, s'il a donné les premiers coups à ce colosse que ses successeurs ont écrasé, et s'il a été législateur de l'Asie, de l'Afrique, et d'une partie de l'Europe : je vous accorde qu'il est damné; mais César et Alexandre le sont aussi; Cicéron ne l'est-il pas? Et ne pourriez-vous point l'être, tout éloquent que vous êtes, pour vous être mis si fort en colère?

XII. Cette colère pourtant est en quelques endroits bien excusable; *irascimini et nolite peccare.* Vous condamnez comme hérétique, sentant l'hérésie, et malsonnante, cette proposition : « L'amour, qu'un tempérament ardent avait rendu nécessaire à Mahomet, et qui lui donna tant de femmes et de concubines, n'affaiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé. » Vous m'avouerez au moins, monsieur, qu'il avait du courage, quoiqu'il fît l'amour, puisqu'il donna tant de combats. A votre avis, le maréchal de Saxe, qui aimait tant les filles, était-il sans courage? Je connais encore plus d'un maréchal de France qui trouvera votre proposition plus malsonnante que vous ne trouvez la mienne. Vous serez forcé de convenir que Mahomet était appliqué, puisqu'il était législateur; et quand je vous dirai qu'il était médecin, vous ne douterez pas qu'il ne se portât très-bien.

Digitized by Google

Je ne prétends pas autoriser la pluralité des femmes, à Dieu ne plaise! Je crois qu'une seule suffit à la fois, pour le bonheur d'un galant homme. Mais, monsieur, considérez, de grâce, que Mahomet était Arabe, et qu'on pourrait bien vous montrer dans son voisinage de très-grands rois qui ayaient un peu plus de femmes que le petit-fils d'Abdalla-Moutaleb. Vous dites ici des injures aux dames. Que je vous suis obligé! Vous me donnez cette moitié du genre humain pour protectrice; et avec cette moitié je suis sûr de l'autre.

XIII. Vous ne voulez donc pas, monsieur, que *raschild* soit le plus beau des titres! Cependant, monsieur, *raschild* signifie *juste*. Voudriez-vous faire croire, par vos critiques, que l'équité n'est pas votre vertu favorite?

Non, en vérité, monsieur, elle ne l'est pas. Comme vous traitez M. le comte de Boulainvilliers! Vous l'appelez, sans façon, *mahométan français, déserteur du christianisme*. Je croyais d'abord que c'était à M. le comte de Bonneval que vous en vouliez; l'expression serait juste, puisqu'en effet M. de Bonneval s'est fait circoncire : mais pour M. de Boulainvilliers, je n'ai point ouï dire qu'il l'ait été; il regardait Mahomet comme un Numa Pompilius, un Thésée. Tout le monde dit du bien de ces gens-là; pourquoi ne voudriez-vous pas qu'on en dît aussi un peu de Mahomet, à quelques égards? Appelez-vous *païens* ceux qui louent Thésée? Non. Pourquoi donc appelez-vous *mahométan* M. le comte de Boulainvilliers? Ignorez-vous que sa famille est chrétienne? Et croyez-vous qu'elle soit assez bonne chrétienne pour vous pardonner un outrage si infâme et si grossier? Pour moi, monsieur, je vous pardonne, et de si bon cœur, que je vous promets de ne vous jamais lire.

XIV. Vous vous trompez, mon Turc; la religion dominante dans l'Inde est la vôtre. Est-il possible que vous soyez si mal instruit de vos affaires? Il y a, dites-vous, mille idolâtres pour un musulman. Mais, mon cher Turc, vous savez qu'en Grèce il y a aussi mille pauvres gens de la religion grecque, pour un brave osmanli, pour un Turc. On appelle la *religion dominante* celle qui domine. J'ai dans mes terres plus de domestiques huguenots que de catholiques; cependant ma religion est la dominante. Le calvinisme domine en Hollande, quoiqu'il y ait plus de catholiques que de protestants. Mais ce n'est pas tout; vous n'avez jamais lu le livre de M. Niecamp[1] sur la presqu'île de l'Inde. Je vous avertis que c'est la seule bonne relation qu'on ait de ce pays. Mais vous ne savez peut-être pas l'allemand : n'importe, lisez ce livre; vous y verrez que les musulmans ont converti dans la presqu'île des milliers d'idolâtres; que partout les musulmans sont en crédit dans la presqu'île; mais enfin apprenez que la religion du Grand-Mogol est dominante dans le Mogol.

XV. Que vous êtes ignorant, mon cher Turc! Apprenez que les bramins, ou bramines, ou bramènes d'aujourd'hui, sont les successeurs

1. *Histoire de la mission danoise dans les Indes orientales, traduite de l'allemand, de Jean-Lucas Niecamp*, 1745, trois parties in-8°. (*Note de M. Beuchot.*)

Digitized by Google

des brachmanes; qu'ils tiennent d'eux la métempsycose, et la belle coutume de faire brûler les veuves dévotes[1]; qu'ils se disent, ainsi que les anciens gymnosophistes, disciples du roi Brachman. C'était, comme tout le monde sait, un grand philosophe, qui vivait il y a cinq ou six mille ans. Il faut que vous n'ayez jamais été à l'université de Jaganat[2], puisque vous ignorez ces choses, que les moindres écoliers de cette savante université vous auraient dites. Ah! je vois bien que vous n'êtes qu'un Turc de Paris. Je vous reconnais, masque.

XVI. Non, mon ami, vous n'avez jamais été dans l'Inde; non, vous ne vivez point avec les fidèles musulmans, comme vous vous en vantez. Quoi! vous soutenez que la presqu'île deçà le Gange n'appartient pas de droit au Grand-Mogol, après les conquêtes d'Aurengzeb? Vous ignorez qu'il prétend un tribut de tous les nababs, de tous les raïas, qui sucent la presqu'île? Pauvre homme! vous ne savez pas que le souba de Décan prend l'investiture de Sa Majesté Impériale mogole; qu'il est maître, à la vérité, du gouvernement d'Arcate; qu'il donne ce gouvernement à son favori; mais que ce souba n'en dépend pas moins de l'empereur? Oui, monsieur, toute la presqu'île, toutes les Indes, à compter depuis Candahar jusqu'à Calicut, tout appartient de droit divin à Sa Majesté, attendu le droit de conquête et le droit de bienséance. Allez vous informer de tout cela au portier de M. Dupleix, qui a rendu pour peu de temps le nom français respectable et terrible dans l'Inde : il vous en dira cent fois plus que moi; il vous apprendra à parler.

C'est moi qui vous déférerai au Grand-Mogol. Vous abusez de sa faiblesse présente, vous prenez le parti des rebelles que vous appelez *rois;* sachez qu'ils ne sont que naïques.

Avez-vous jamais entendu parler du royaume Tondenmandalam, que possédait le roi Tonden, vaincu par Aurengzeb? Savez-vous que Visapour et Golconde sont regardés comme des provinces de l'empire? Savez-vous?... Mais, vraiment, je suis bien bon de vous parler. Adieu; je n'aime pas à perdre mon temps.

LETTRE

DE M. CUBSTORF, PASTEUR DE HELMSTADT,

A M. KIRKEF, PASTEUR DE LAUVTORP.

Du 10 octobre 1760.

Je gémis comme vous, mon cher confrère, des funestes progrès de la philosophie. Les magistrats, les princes pensent; nous sommes perdus. L'Angleterre surtout a corrompu l'Europe par ses malheureuses

1. Cette coutume a été abolie, par ordonnance du 4 décembre 1829, dans la partie de l'Inde soumise à la domination anglaise. (*Note de M. Beuchot.*)

2. Jaganat ou Jagrenat, sur le golfe de Bengale, est célèbre par sa pagode, où réside le grand prêtre des brames. (*Id.*)

Digitized by Google

découvertes sur la lumière, sur la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes. Les hommes parviennent insensiblement à cet excès de témérité, de ne rien croire que ce qui est raisonnable; et ils répondent à plusieurs de nos inventions :

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.
Hor., *de Art. poet.*, 183.

J'ai réfléchi, dans l'amertume de mon cœur, sur cette haine funeste que tant de personnes de tout rang, de tout âge, et de tout sexe, déploient si hautement contre nos semblables; peut-être nos divisions en sont-elles la source; peut-être aussi devons-nous l'attribuer au peu de circonspection de certaines personnes qui ont révolté les esprits au lieu de les gagner. Nous avons insulté les sages, comme les luthériens outragent les calvinistes, comme les calvinistes disent des injures aux anglicans, les anglicans aux puritains, ceux-ci aux primitifs, nommés *quakers*, tous à l'Église romaine, et l'Église romaine à tous.

Si nous avions été plus modérés, je suis persuadé qu'on ne se serait pas tant révolté contre nous. Pardonnons, mon cher confrère, à ceux qui attaquent injustement les fondements d'un édifice que nous démolissons nous-mêmes, et dont nous prenons toutes les pierres pour nous les jeter à la tête.

Je pense que le seul moyen de ramener nos ennemis serait de ne leur montrer que de la charité et de la modestie; mais nous commençons par prodiguer les noms de *petits esprits*, de *libertins*, de *cœurs corrompus*[1], nous forçons leur amour-propre à se mettre contre nous sous les armes. Ne serait-il pas plus sage et plus utile d'employer la douceur, qui vient à bout de tout ?

D'un côté, nous leur disons que nos opinions sont si claires qu'il faut être en démence pour les nier; de l'autre, nous leur crions qu'elles sont si obscures, « qu'il ne faut pas faire usage de sa raison avec elles. » Comment veut-on qu'ils ne soient pas embarrassés par ces deux expositions contradictoires ?

Chacune de nos sectes prétend le titre d'*universelle;* mais qu'avons-nous à répondre, quand nos adversaires prennent une mappemonde, et couvrent avec le doigt le petit coin de la terre où notre secte est confinée ?

Montrons-leur qu'elle mériterait d'être universelle, si nous étions sages; ne les révoltons point en leur disant qu'il n'y a de probité que chez nous : voilà ce qui a le plus soulevé les savants. Ils ne conviendront jamais que Confucius, Pythagore, Zaleucus, Socrate, Platon, Caton, Scipion, Cicéron, Trajan, les Antonins, Épictète, et tant d'autres, n'eussent pas de vertu; ils nous reprocheront de calomnier, par cette assertion odieuse, les hommes de tous les temps et de tous les

1. Expressions du discours de Lefranc de Pompignan, qui a donné lieu aux pièces intitulées : *les Si*, *les Quand*, etc. (Éd.)

Digitized by Google

lieux. Hélas! l'anabaptiste, les mains teintes de sang, aurait-il été bien reçu à dire, pendant le siége de Munster, qu'il n'y avait de probité que chez lui? le calviniste aurait-il pu le dire en assassinant le duc de Guise? le papiste, en sonnant les matines de la Saint-Barthélemy? Poltrot, Clément, Chastel, Ravaillac, le jésuite Le Tellier, étaient très-dévots; mais en bonne foi n'aimeriez-vous pas mieux la probité de La Mothe-Le-Vayer, de Gassendi, de Locke, de Bayle, de Descartes, de Middleton, et de cent autres grands hommes que je vous nommerais? Non, mon frère, ne nous servons jamais de ces malheureux arguments qu'on rétorque si aisément contre nous-mêmes. Le P. Canaye disait : *Point de raison;* et moi je dis : *Point de dispute, point d'insolence.*

On dit qu'autrefois nous nous sommes laissé emporter à l'ambition, à la haine, à l'avarice, à la vengeance; que nous avons disputé aux princes leur juridiction; que nous avons troublé les États, que nous avons répandu le sang : ne tombons plus dans ces horribles excès; convenons que l'Église est dans l'État, et non l'État dans l'Église. Obéissons aux princes comme tous les autres sujets. Ce sont nos scandales encore plus que nos dogmes qui nous ont fait tant d'ennemis. On ne s'élève contre les lois et contre les fonctions des magistrats dans aucun pays de la terre. Si on s'est élevé contre nous dans tous les temps et dans tous les lieux, à qui en est la faute?

L'humilité, le silence et la prière, doivent être nos seules armes.

Les savants ne croient pas certaines assertions (ni nous non plus). Eh bien! les croiront-ils davantage quand nous les outragerons? Les Chinois, les Japonais, les Siamois, les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Persans, les Africains, ne croient pas en nous; irons-nous pour cela les traiter tous les jours de perturbateurs du repos de l'État, de mauvais citoyens, d'ennemis de Dieu et des hommes? Pourquoi ne disons-nous point d'injures à toutes ces nations, et outrageons-nous un Allemand, un Anglais, qui ne pensent pas comme nous? Pourquoi tremblons-nous respectueusement devant un souverain qui nous méprise; et déclamons-nous si fièrement contre un particulier sans crédit, que nous soupçonnons de ne point nous estimer assez?

Cette rage de vouloir dominer sur les esprits doit être bien confondue. Je vois que chaque effort que nous faisons pour nous relever sert à nous abattre. Laissons en repos les puissants du monde et les hommes instruits, afin qu'ils nous y laissent; vivons en paix avec ceux que nous ne subjuguerons jamais, et qui peuvent nous décrier. Réprimons surtout la hauteur et l'emportement, qui conviennent si mal, et qui réussissent si peu.

Vous connaissez le pasteur Durnol; c'est un bon homme au fond, mais il est fort colérique. Il expliquait un jour le Pentateuque aux enfants, et il en était à l'article de l'âne de Balaam : un jeune garçon se mit à rire, M. Durnol fut indigné; il cria, il menaça, il prouva que les ânes pouvaient parler très-bien, surtout quand ils voyaient devant eux un ange armé d'une épée : le petit garçon se mit à rire davantage, M. Durnol s'emporta; il donna un grand coup de pied à l'enfant, qui

Digitized by Google

lui dit en pleurant : « Ah! je conviens que l'âne de Balaam parlait, mais il ne ruait pas. »

Cette naïveté a fait sur moi une grande impression, et j'ai conseillé depuis à tous mes amis de cesser de ruer et de braire.

FRAGMENT

D'UNE LETTRE DE LORD BOLINGBROKE.

Un très-grand prince me disait, il y a deux mois, aux eaux d'Aix-la-Chapelle, qu'il se ferait fort de gouverner très-heureusement une nation considérable sans le secours de la superstition. « Je le crois fermement, lui répondis-je; et une preuve évidente, c'est que moins notre Église anglicane a été superstitieuse, plus notre Angleterre a été florissante : encore quelques pas et nous en vaudrons mieux. Mais il faut du temps pour guérir le fond de la maladie, quand on a détruit les principaux symptômes.

— Les hommes, me dit ce prince, sont des espèces de singes qu'on peut dresser à la raison comme à la folie. On a pris longtemps ce dernier parti; on s'en est mal trouvé. Les chefs barbares qui conquirent nos nations barbares crurent d'abord emmuseler les peuples par le moyen des évêques. Ceux-ci, après avoir bien sellé et fessé les sujets, en firent autant aux monarques. Ils détrônèrent Louis le Débonnaire ou le Sot, car on ne détrône que les sots; il se forma un chaos d'absurdités, de fanatisme, de discordes intestines, de tyrannie et de sédition qui s'est étendu sur cent royaumes. Faisons précisément le contraire, et nous aurons un effet contraire. J'ai remarqué, ajouta-t-il, qu'un très-grand nombre de bons bourgeois, de prêtres, d'artisans même, ne croient pas plus aux superstitions que les confesseurs des princes, les ministres d'État et les médecins. Mais qu'arrive-t-il? ils ont assez de bon sens pour voir l'absurdité de nos dogmes, et ils ne sont ni assez instruits ni assez sages pour pénétrer au delà. Le Dieu qu'on nous annonce, disent-ils, est ridicule; donc il n'y a point de Dieu. Cette conclusion est aussi absurde que les dogmes qu'on leur prêche; et, sur cette conclusion précipitée, ils se jettent dans le crime, si un bon naturel ne les retient pas.

« Proposons-leur un Dieu qui ne soit pas ridicule, qui ne soit pas déshonoré par des contes de vieilles, ils l'adoreront sans rire et sans murmurer; ils craindront de trahir la conscience que Dieu leur a donnée. Ils ont un fonds de raison, et cette raison ne se révoltera pas. Car enfin, s'il y a de la folie à reconnaître un autre que le souverain de la nature, il n'y en a pas moins à nier l'existence de ce souverain. S'il y a quelques raisonneurs dont la vanité trompe leur intelligence jusqu'à lui nier l'intelligence universelle, le très-grand nombre, en voyant les astres et les animaux organisés, reconnaîtra toujours la puissance formatrice des astres et de l'homme. En un mot, l'honnête homme se plie

Digitized by Google

plus aisément à fléchir devant l'Être des êtres que sous un natif de la Mecque ou de Bethléem. Il sera véritablement religieux en écrasant la superstition. Son exemple influera sur la populace, et ni les prêtres ni les gueux ne seront à craindre.

« Alors je ne craindrai plus ni l'insolence d'un Grégoire VII, ni les poisons d'un Alexandre VI, ni le couteau des Clément, des Ravaillac, des Balthazar Gérard, et de tant d'autres coquins armés par le fanatisme. Croit-on qu'il me sera plus difficile de faire entendre raison aux Allemands qu'il ne l'a été aux princes chinois de faire fleurir chez eux une religion pure, établie chez tous les lettrés depuis plus de cinq mille ans? »

Je lui répondis que rien n'était plus raisonnable et plus facile, mais qu'il ne le ferait pas, parce qu'il serait entraîné par d'autres soins dès qu'il serait sur le trône, et que, s'il tentait de rendre son peuple raisonnable, les princes voisins ne manqueraient pas d'armer l'ancienne folie de son peuple contre lui-même.

« Les princes chinois, lui dis-je, n'avaient point de princes voisins à craindre quand ils instituèrent un culte digne de Dieu et de l'homme. Ils étaient séparés des autres dominations par des montagnes inaccessibles et par des déserts. Vous ne pourrez effectuer ce grand projet que quand vous aurez cent mille guerriers victorieux sous vos drapeaux, et alors je doute que vous l'entrepreniez. Il faudrait, pour un tel projet, de l'enthousiasme dans la philosophie, et le philosophe est rarement enthousiaste. Il faudrait aimer le genre humain, et j'ai peur que vous ne pensiez qu'il ne mérite pas d'être aimé. Vous vous contenterez de fouler l'erreur à vos pieds, et vous laisserez les imbéciles tomber à genoux devant elle. »

Ce que j'avais prédit est arrivé; le fruit n'est pas encore tout à fait assez mûr pour être cueilli.

AVIS.

(1761.)

Ayant vu dans plusieurs journaux l'*Ode* et les *Lettres de M. Le Brun*, secrétaire de Son Altesse Royale monseigneur le prince de Conti, avec mes réponses annoncées sous le titre de *Genève*, je suis obligé d'avertir que Duchesne les a imprimées à Paris; que je ne publie point mes Lettres, encore moins celles des autres, et qu'aucun des petits ouvrages qu'on débite à Paris sous le nom de *Genève* n'est connu dans cette ville.

C'est d'ailleurs outrager la France, que de faire accroire qu'on ait été obligé d imprimer en pays étranger l'ode de M. Le Brun, laquelle fait honneur à la patrie par les strophes admirables dont elle est pleine, et par le sujet qu'elle traite. Les Lettres dont M. Le Brun m'a honoré sont encore un monument très-précieux; c'est lui, et M. Titon du

Digitized by Google

Tillet, si connu par son zèle patriotique, qui seuls ont pris soin dans Paris de l'héritière du nom du grand Corneille, et qui m'ont procuré l'honneur inestimable d'avoir chez moi la descendante du premier Français qui ait fait respecter notre patrie des étrangers dans le premier des arts. C'est donc à Paris, et non à Genève, ni ailleurs, qu'on a dû imprimer, et qu'on a imprimé en effet ce qui regarde ce grand homme. Les petits billets que j'ai pu écrire sur cette affaire ne contiennent que des détails obscurs, qui assurément ne méritent pas de voir le jour.

Je dois avertir encore que je ne demeure, ni n'ai jamais demeuré à Genève, où plusieurs personnes mal informées m'écrivent; que si j'ai une maison de campagne dans le territoire de cette ville, ce n'est que pour être à portée des secours dans une vieillesse infirme; que je vis dans mes terres en France, honoré des bienfaits du roi, et des priviléges singuliers qu'il a daigné accorder à ces terres ; qu'en y méprisant du plus souverain mépris les insolents calomniateurs de la littérature, de la philosophie, je ne suis occupé que de mon zèle et de ma reconnaissance pour mon roi, du culte et de tous les exercices de ma religion et des soins de l'agriculture.

Je dois ajouter qu'il m'est revenu que plusieurs personnes se plaignent de ne recevoir point de réponses de moi; j'avertis que je ne reçois aucune lettre cachetée de cachets inconnus, et qu'elles restent toutes à la poste. Fait au château de Ferney, pays de Gex, province de Bourgogne, le 12 janvier 1761.

VOLTAIRE.

A MONSIEUR

LE LIEUTENANT CRIMINEL

DU PAYS DE GEX,

ET AUX JUGES QUI DOIVENT PRONONCER AVEC LUI EN PREMIÈRE INSTANCE [1].

MONSIEUR,

Je demande vengeance du sang de mon fils : toute la province crie qu'on fasse justice. J'ignore les formalités des lois; vous daignerez suppléer à mon ignorance. Mon fils unique est entre la vie et la mort;

1. Les éditeurs de Kehl ont imprimé cette requête, *rédigée probablement par M. de Voltaire*, disent-ils, à la suite de la lettre à l'avocat Arnoult, du 5 juin 1761.

Ancian, curé de Moëns, contre lequel Voltaire avait écrit à l'évêque d'Annecy, le 15 décembre 1759 (voy. la *Correspondance*), en fut, en 1761, quitte, grâce à Voltaire (voy. sa lettre à l'évêque d'Annecy, du 29 avril 1768), pour quinze cents francs de dommages-intérêts et les frais. Mais, en 1768, il eut un second procès criminel, et fut (voy. la note des éditeurs de Kehl sur la lettre à Arnoult du 6 juillet 1761) condamné aux galères, par arrêt du parlement de Bourgogne. (*Note de M. Beuchot.*)

Digitized by Google

il ne peut s'expliquer ; et je n'ai presque que mes larmes pour me plaindre à vous. Tout ce que je sais certainement, par les rapports unanimes qui m'ont été faits, c'est que mon fils a été assassiné, le 28 décembre dernier, entre les dix heures et demie et onze heures de nuit, par le curé de Moëns, nommé *Ancian*, au village de Magny ; que le curé porta lui-même les premiers coups, qu'il fut secondé par plusieurs paysans apostés par lui-même, et qu'on me rapporta mon fils tout sanglant, sans pouls, sans connaissance, sans parole, état où il est encore.

Que puis-je faire dans ma juste douleur (moi qui n'étais point présent à cet assassinat), que de vous supplier, monsieur, d'interroger sans délai tous les témoins, et de voir, avec un œil impartial, si ce qu'ils vous diront sera conforme à tout ce qu'ils m'ont dit?

Voici, monsieur, le rapport unanime qu'ils m'ont fait. Le sieur Collet, jeune homme du bourg de Sacconney, frontière de France, où nous demeurons, travaillant en horlogerie, va quelquefois dans le voisinage chez la veuve Burdet, bourgeoise de Magny, chez laquelle le curé de Moëns fréquente.

Le 26 de décembre, ce curé va rendre visite à la dame Burdet, à neuf heures du soir, et reste avec elle jusqu'à onze.

Le 27 de décembre, Collet va chez ladite dame, y trouve encore le curé, qui lui lance des regards de colère, et lui témoigne la plus grande impatience de le voir sortir; il sort, et les laisse tête à tête.

Le 28, la dame Burdet invite à souper chez elle le sieur Guyot, contrôleur du bureau de Sacconney; il y va. Il rencontre en chemin mon fils, et Collet son ami, qui étaient à la chasse vers Ferney; il leur propose d'être de la partie; ils vont ensemble à Magny chez cette dame.

Le curé Ancian avait mis un espion, nommé Dubi, à la porte de la maison. Dubi court l'avertir, à neuf heures trois quarts, que les conviés sont à table, et qu'ils parlent de lui. Le curé donnait à souper à trois curés ses voisins, l'un de Ferney, l'autre de Matignin, et le troisième de Prevezin. Le sieur Ancian les quitte sur-le-champ sans dire mot, prend avec lui plusieurs paysans, va jusque dans un cabaret où le nommé Brochu et autres l'attendaient, les arme lui-même de ces bâtons et massues avec lesquels on assomme des bœufs; il place deux de ses complices à la porte de la maison de la veuve Burdet, et entre, avec quatre ou cinq autres, dans la cuisine où les conviés achevaient de manger. « C'est donc ainsi, madame, lui dit-il, que vous vous plaisez à déchirer ma réputation! » Alors, trouvant sous sa main un chien de chasse de mon fils, il l'assomma d'un coup de bâton. Mon fils, qui s'était retiré, par déférence pour le caractère de ce prêtre, dans la chambre voisine, accourt, demande raison de cette violence; le curé lui répond par un soufflet : les gens apostés par lui tombent en ce moment par derrière sur mon fils et sur le sieur Collet, leur déchargent des coups de bâton sur la tête, et les étendent aux pieds du curé.

Le sieur Guyot, qui était dans la chambre voisine, en sort au bruit

Digitized by Google

et aux cris de la veuve Burdet; il voit ses deux amis tout sanglants sur le carreau, et tire son couteau de chasse : deux complices du curé prennent leur temps, le frappent sur la tête, et l'étourdissent.

Le curé lui-même, armé d'un bâton, frappe à droite et à gauche sur mon fils, sur Guyot et sur Collet, que ses complices avaient mis hors d'état de se défendre; il ordonne à ses gens de marcher sur le ventre de mon fils; ils le foulent longtemps aux pieds : Guyot s'évanouit du coup qu'il avait reçu sur la tête; ayant repris ses esprits, il s'écrie : « Faut-il que je meure sans confession ! — Meurs comme un chien, lui répond le curé, meurs comme les huguenots ! »

Dans ce tumulte horrible, la veuve Burdet se jette aux genoux du curé; ce prêtre la repousse, lui donne un soufflet, la jette par terre, la pousse à coups de pied sous le lit, tandis que ses complices donnent des coups de bâton à cette dame.

J'omets, monsieur, toutes les circonstances étrangères à ma douleur, et qui peuvent aggraver le crime sans me consoler.

Je vous prie d'interroger la dame Burdet, les sieurs Guyot et Collet, les chirurgiens qui les ont pansés, les sœurs grises de Sacconney, le chirurgien d'Ornex, les voisins, les seigneurs de paroisse du pays, les curés que le sieur Ancian quitta à dix heures du soir pour aller exécuter son assassinat prémédité.

C'est à l'évêque à savoir ce qu'il doit faire, quand il apprendra que ce prêtre eut l'audace, le lendemain, de célébrer la messe, et de tenir son Dieu entre ses mains meurtrières. C'est à vous, monsieur, à vous informer comment on a laissé en place un homme ci-devant convaincu d'avoir donné des soufflets dans son église à deux de ses paroissiens[1], et qui, en dernier lieu, ayant ruiné les communiers de Ferney par des procès, a traîné en prison à Gex deux de ces infortunés. Mon devoir est seulement de vous instruire du nom des complices parvenus à ma connaissance : Pierre Dubi', demeurant à Magny; Jean Gard, propre domestique du curé; François Tillet, granger du sieur Bellami; Benoît Brochu, du village d'Ornex; vous saurez aisément qui sont les autres.

J'apprends que le curé Ancian, étant informé de ma juste plainte, ose en faire une de son côté; qu'il joint à son crime cette artificieuse insolence : mais je requiers que le curé de Ferney soit interrogé, et qu'on sache de lui si le curé Ancian ne lui a pas avoué l'horreur de son délit; s'il ne lui a pas dit qu'il voudrait avoir donné deux mille livres pour étouffer cette malheureuse action. Enfin, monsieur, j'implore la justice divine et humaine, et j'arrose de mes pleurs ma requête.

J'ajoute encore un mot. Toute la province sait que M. le substitut de M. le procureur général au bailliage de Gex, ayant épousé la sœur du feu curé de Moëns, qui résigna sa cure au présent curé Ancian, a toujours accordé sa bienveillance audit Ancian; mais c'est une raison

1. Entre autres au sieur Vaillet, aujourd'hui secrétaire du maire et subdélégué de Gex, syndic de la province.

Digitized by Google

de plus pour espérer la justice qu'on demande : l'équité impartiale l'emporte sur toutes les considérations.

A Sacconney, le 3 de janvier 1761.

AMBROISE DECROZE.
VACHAT, procureur.

Addition. — Le 10 janvier, j'apprends que le juge a décrété de prise de corps tous les complices du curé Ancian. Ils ont pris la fuite: ils vont probablement changer de religion hors du royaume. A l'égard du curé, il n'est décrété que d'ajournement personnel. Cependant le bruit public de la province est qu'il a signé, le 28 de décembre, un billet à ses complices, par lequel il promettait les mettre à l'abri de toute recherche et de tout dommage. La veuve Burdet a dit à vingt personnes, et a dû déposer que le curé était venu boire chez elle la veille de l'assassinat, à dix heures du soir; qu'il lui avait dit en s'en allant en colère : « Adieu, la paille est trop près du feu. » Si jamais il y eut un assassinat prémédité, c'est sans doute celui-ci. Cependant les complices sont décrétés, et celui qui les a corrompus, qui les a armés, qui les a conduits, qui a frappé avec eux, n'est qu'ajourné, parce qu'il est prêtre, et qu'il a des protecteurs. Cependant mon fils, assassiné le 28 décembre, est à l'agonie le 10 de janvier.

LETTRES SUR LA NOUVELLE HÉLOISE,

OU ALOISIA,

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE.

(1761.)

A M. DE VOLTAIRE.

LETTRE I.

A qui pourrais-je adresser [1] mes doutes qu'à vous, monsieur, qui avez encore illustré par votre génie une nation que les Corneille et les Racine avaient rendue la première de l'Europe ?

Je ne sais plus de quels termes il faut se servir. Si je compare le langage des plus orgueilleux écrivains de notre siècle à celui des bons auteurs du siècle de Louis XIV ou au vôtre, je n'y trouve rien qui se ressemble. Je veux bien croire qu'on a aujourd'hui plus de goût, plus de talent, plus de lumières que du temps des Pascal, des Racine et des Boileau. Concevez donc ma juste affliction de ne pouvoir entendre les

1. Ces lettres, quoique signées du marquis de Ximenès, sont de Voltaire. Ximenès n'a fait que les premières lignes et les dernières de la première lettre (ED.)

Digitized by Google

nouveaux génies qu'il faut admirer. Je viens de parcourir une brochure où les choses dont l'auteur rend compte sont *au parfait :* j'ai cru d'abord qu'il voulait parler de quelques *verbes;* point du tout, c'est de peinture et de sculpture. Une princesse, dans un roman, *est bien éduquée :* cela veut dire qu'elle a reçu une éducation digne d'elle, qu'elle est bien élevée; on y voit une *pitié tendre à tous les maux d'autrui ;* une *oisiveté qui engendre des jeux;* des yeux qui deviennent *fixés en terre;* une héroïne de roman *affectée de pitié,* et qui *élève à son amant ses timides supplications.* Cette héroïne *remplit des soins,* au lieu de remplir des devoirs, et de rendre des soins. *Son extrême amour est exposé à des tragédies.* Son teint fleuri *outrage* son amant. Cette pénitente avait une si affreuse idée *du premier pas, qu'à peine voyait-elle au delà nul intervalle, jusqu'au dernier;* mais son amant y voyait la tendre *sollicitude* de l'amour.

Aussitôt Julie couvre ses regards *d'un voile,* et met une *entrave à son cœur. Une faveur! ah, c'est un tourment horrible!* lui dit son amant; *garde tes baisers, ils sont trop âcres.*

Après l'âcreté de ces baisers l'amant fait vingt lieues en trois jours; mais *chaque pas séparait son corps de son âme.* Daignerez-vous, monsieur, me dire en passant comment ce corps et cette âme, qui étaient séparés au premier pas, se séparèrent encore aux autres pas, et se retrouvèrent ensuite au dernier pas ?

Quand le corps de l'amant a retrouvé son âme, il écrit à sa maîtresse que « les lois les plus sévères ne peuvent leur imposer d'autre peine que le prix même de leur amour. » Il est à croire que sa maîtresse n'entendit rien à ce galimatias. Mais pour le payer en même monnaie, elle lui mande qu'elle « cultive l'espérance, » et qu'elle « la voit flétrir tous les jours; » l'autre lui répond, en renchérissant, que « leurs âmes, épuisées d'amour et de peine, se fondent, et coulent comme l'eau. »

Il peut être fort plaisant de voir couler une âme; mais pour l'eau, c'est d'ordinaire quand elle est épuisée qu'elle ne coule plus : je m'en rapporte à vous. Cependant, monsieur, ces deux âmes qui *coulent* ne peuvent *suffire à leur félicité infinie.* Nos deux amants, qui coulaient ainsi, se parlèrent à l'oreille; mais Julie trembla qu'on ne cherchât du mystère à cette *chuchoterie.*

Julie, rentrée chez elle, écrivit une lettre tendre au chuchoteur : « Baise cette lettre, et saute de joie, lui dit-elle. Ah ! tyran, tu veux en vain m'asservir; pardonne, ô mon doux ami, ces mouvements involontaires ! »

Cependant le doux ami était *affamé de transports,* et il attendait le moment *tardif* de voir sa maîtresse avec une douloureuse impatience. Pour apaiser *cette faim, l'impatient ami* s'en alla loin d'elle, entendre de la musique, non pas de la musique française : « Car, dit-il, la mélodie qui ne parle point chante toujours mal; et voici, continue-t-il, l'erreur des Français sur les forces de la musique; ils ne peuvent avoir

1. La *Nouvelle Héloïse* de J. J. Rousseau.

Digitized by Google

une mélodie à eux, sur une poésie maniérée qui ne connut jamais la nature. »

Mon doux ami, grand philosophe, qui connaît la nature, et qui d'ailleurs est assez ivrogne, s'avisa, étant ivre, de dire beaucoup d'ordures à sa respectable maîtresse : celle-ci écouta patiemment cette mélodie française qui n'était point maniérée; mais le lendemain elle lui en fit de doux reproches, en lui avouant qu'elle avait entendu souvent de « ces expressions-là, en passant son chemin, mais que l'amour est le plus chaste de tous les liens : que pour une femme qui aime, il n'y a point d'homme que son amant, et qu'un amant est un être bien plus sublime qu'un homme : » sur quoi l'auteur met en marge cette belle réflexion morale : « O Amour, si je regrette l'âge où l'on te goûte, ce n'est pas pour l'heure de la jouissance. »

Notre amant ayant ensuite rencontré un pair d'Angleterre en Suisse, causa avec lui jusqu'à l'heure du dîner, et *fit apporter un poulet.* La maîtresse ne manqua pas de parler aussi à ce pair : elle lui dit que « dans un moment où l'épreuve se prépare au dehors, le sage se portant partout avec lui, porte aussi partout son bonheur. » Cette légère ironie de la douce amie ne pouvait, dit-il, fâcher le pair; car, quoiqu'elle ne fît pas grand cas de la *philosophie parlière* (elle veut dire apparemment une philosophie qui n'est qu'en paroles), un honnête homme a *toujours quelque honte de changer de maxime du soir au matin.*

Vous saurez, monsieur, que le pair d'Angleterre avait un ami, qui *n'était pas de son vol;* car il n'avait pas le *penser mâle des âmes fortes.* La douce amie, qui avait le *penser* plus mâle, fit présent de quelques écus à son amant le philosophe, qui avait aussi le penser fort mâle, mais qui était un pauvre homme du pays. Elle dit que « son doux ami n'en a ni paru humilié, ni prétendu en faire une affaire. »

Le doux ami se trouva bientôt à son aise; il reçut une bonne pension du pair d'Angleterre à qui il avait donné un poulet. « Il s'en va, dit-il, faire figure à Paris; » ce noble philosophe va même dans un mauvais lieu, et il écrit à sa maîtresse. « Pour ici où nulle affaire ne m'attache, je continuerai à vivre à ma manière. » Comme il est extrêmement amoureux de sa Julie, il lui écrit de longues lettres, dans lesquelles il ne lui parle que de la bonne compagnie de Paris. « Il faut, dit-il, changer de principe comme d'assemblée, modifier son esprit à chaque pas, et mesurer ses maximes à la toise; quitter en entrant son âme, et en prendre une autre aux couleurs de la maison, comme un laquais. »

Vous sentez, monsieur, qu'on ne peut mieux connaître, ni peindre plus parfaitement les sociétés de Paris, ni s'exprimer avec plus de délicatesse. Il voit tout, il observe tout dans Paris; il ne parle que de ses belles observations à sa maîtresse, tant il est affamé de transports. « J'assignerai, dit-il, les différences à mesure que je parcourrai les autres pays, comme on décrit l'olivier sur un saule, ou le palmier sur un sapin. »

Remarquez surtout, monsieur, que tout ce qu'il craint dans Paris,

Digitized by Google

c'est d'avoir contribué pour sa part aux désordres qu'il y remarque. Il tremble de n'y être qu'un *bourgeois*, parce qu'il a l'honneur d'être *citoyen* de Genève; et il attend le moment où il pourra décrire en Angleterre l'olivier sur le saule, en soupirant de temps à autre pour les beaux yeux de sa Julie : car il est bien ennuyé de voir des Français *qui sont autant de marionnettes clouées sur la même planche.* La nécessité d'avoir un carrosse est surtout ce qui l'effraye; il prétend qu'*un carrosse n'est pas tant pour se conduire que pour exister;* il se conduit pourtant quelquefois en carrosse; mais il est très-indigné de la manière *intrépide et curieuse dont les femmes fixent les gens.* Il remarque surtout que *la gorge d'une femme n'est point à elle, qu'il a bien l'art de les observer, et que cet art n'est pas difficile vis-à-vis* des femmes de Paris.

Dans ses curieuses observations, il trouve que les airs de notre musique ressemblent tout à fait *à la course d'une oie grasse ou d'une vache qui galope.* Enfin il donne dans le *persiflage de ses amis.*

Voilà, monsieur, une partie des expressions sublimes qui m'ont frappé dans le premier et le second volume de la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau, ouvrage dans lequel cet homme se met si noblement au-dessus des règles de la langue et des bienséances, et daigne y marquer un profond mépris pour notre nation. C'est un service qu'il nous rend, puisqu'il nous corrigera. Mais, en attendant que nous lui en fassions de très-humbles remercîments, permettez-moi d'avoir l'honneur de vous dire dans ma première lettre ce que c'est que ce roman, et vous verrez si le fond est digne du style.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments de la plus tendre vénération,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le marquis DE XIMENÈS.

20e janvier 1761.

LETTRE II.

Monsieur, qui ne connaît les aventures d'Héloïse et d'Abélard? qui ne sait que cet homme illustre balança toujours la réputation de saint Bernard, et quelquefois son crédit? Il eut un mérite très-rare, des faiblesses communes, des malheurs singuliers. Les amours et les lettres d'Abélard et d'Héloïse vivront éternellement :

Vivuntqui commissi calores
Helosiæ calamis puellæ.

La vérité surtout met le sceau de l'immortalité aux lettres touchantes que ces deux amants s'écrivirent. Elles ont été traduites en vers et en prose dans toutes les langues. Jean-Jacques s'est mis à inventer cette ancienne histoire sous d'autres noms; mais, fâché qu'un homme aussi bien fait, et d'une figure aussi agréable qu'on nous peint Abélard, eût perdu dans le cours de ses amours le principal mérite de sa figure, il a retranché de son roman cette particularité de l'histoire :

Digitized by Google

et comme il est aussi grand, aussi noblement fait qu'Abélard; comme il est, ainsi que lui, l'objet des soupirs de toutes les dames de Paris, il s'est fait le héros de son roman. Ce sont les aventures et les opinions de Jean-Jacques qu'on lit dans la *Nouvelle Héloïse*, et que malheureusement vous n'avez pas lues.

Pour ennoblir les personnages et le lieu de la scène, Jean-Jacques a choisi pour son théâtre un petit pays sujet d'un canton suisse. Le principal personnage est une espèce de valet suisse, qui a un peu étudié, et qui enseigne ce qu'il sait à une *Julie, fille d'un baron du pays de Vaud.* Vous savez qu'il n'y a rien de plus grand que ces barons. Le petit valet, philosophe suisse, débite à Julie son écolière la morale d'Épictète, et lui parle d'amour. Julie, en présence de sa cousine Claire, donne à son maître un baiser très-long et très-*âcre* dont il se plaint beaucoup, et le lendemain le maître fait un enfant à l'écolière. Les dames pourraient croire que c'est là la conclusion du roman : mais voici, monsieur, par quelle intrigue délicate, par quels événements merveilleux ce roman philosophique dure encore cinq tomes entiers après la conclusion.

Il y avait en Suisse un pair d'Angleterre, qui vivait dans un village, pour se former et pour s'instruire. Milord Édouard, ayant entendu parler des *charmes*, *perfections*, et *commodités qu'en sa voisine on disait être*, ne manqua pas de la demander en mariage à son père. Cet Anglais était fier, un peu dur, un peu ivrogne, et croyait aimer la musique italienne, le tout en digne pair de la Grande-Bretagne. Le valet philosophe était assez ivrogne aussi; milord but du punch avec le valet, ils parlèrent de leur maîtresse : milord s'aperçut bien, tout ivre qu'il était, que le philosophe suisse avait les bonnes grâces de l'héroïne destinée à être pairesse d'Angleterre. Il y eut un démenti de donné. Le valet amoureux sauta noblement à son épée; milord Édouard, à la sienne : mais le bon génie de ces deux champions, ou plutôt le génie de l'auteur, les sauva d'une mort inévitable, par une des aventures les plus surprenantes qu'on ait jamais lues dans aucune histoire écrite en roman, ou dans aucun roman écrit en histoire.

Milord Édouard, en poussant sa première botte, se donna une entorse; cet incident ingénieux fit qu'on ne se battit point. Jean-Jacques sortit de la chambre, alla cuver son punch, et envoya ensuite un cartel à milord, comme il se pratique entre gens de qualité, le priant civilement de se couper la gorge avec lui, quand il pourrait s'aider de son pied. La belle Julie effrayée, tremblante pour les jours du précepteur dont elle était grosse, sachant qu'il n'y a rien de si commun que de voir des précepteurs se battre contre des membres de la chambre haute en Suisse, étant informée, de plus, que milord Édouard avait déjà tué cinq ou six hommes en faisant ses études, écrivit aussitôt une lettre raisonnée à son tendre amant contre la mode des duels, et lui prouva que rien n'était plus lâche que de se battre contre un pair d'Angleterre. Elle fit plus : comme elle était extrêmement prudente, très-réservée dans sa conduite et dans ses paroles, pleine de pudeur, n'osant s'avouer à elle-même son amour pour le précepteur, elle prit

Digitized by Google

le parti d'écrire à milord la lettre du monde la plus circonspecte, par laquelle elle lui avoua qu'elle était folle du philosophe, et lui fit entendre qu'elle pourrait même dans quelques mois accoucher d'un enfant de sa façon. C'était, comme on voit, de quoi désarmer milord. Il demanda aussitôt pardon au précepteur devant témoins, et lui dit : « Jean-Jacques, puisque vous avez fait un enfant à milady, vous aurez à jamais l'amitié de tous les pairs d'Angleterre, et particulièrement la mienne. » Le parlement d'Angleterre ne fait pas l'amour autrement. Il devint sur-le-champ son confident, son ami intime; ils causèrent quatre heures ensemble de leurs amours, et ce fut après cet entretien que le précepteur *fit apporter un poulet*, comme vous l'avez déjà pu voir dans ma précédente lettre, où il n'était question que de la noblesse du style.

Milord, après avoir mangé le poulet, ne s'en tint pas là; il courut sur-le-champ chez M. le baron du pays de Vaud, à qui il avait demandé sa fille en mariage, *et la lui demanda pour le précepteur Jean-Jacques*. Le baron fut assez malavisé et assez imprudent pour dire qu'on se moquait de lui, et que Jean-Jacques, quelque grand philosophe qu'il pût être, et quoiqu'il eût un père excellent garçon horloger, qui avait porté un mois le mousquet, n'était point pourtant fait pour épouser la fille d'un baron.

Milord trouva la réponse du père très-ridicule, et lui soutint qu'il n'y avait point de baron en Suisse qui ne dût être très-honoré de donner sa fille à un philosophe; qu'il savait bien que Jean-Jacques n'était qu'un gueux, mais qu'il lui donnait la moitié de son bien en mariage, attendu qu'une fois, en passant par Genève, il avait entendu parler ce grand homme *sur l'égalité des conditions*, et prouver démonstrativement qu'un garçon horloger qui sait lire et écrire est parfaitement égal aux grands d'Espagne, aux maréchaux de France, aux ducs et pairs d'Angleterre, aux princes de l'Empire, et aux syndics de Genève.

Le baron du pays de Vaud s'échauffa furieusement à ce discours; et, sans un tiers, il allait se battre, car milord n'était pas si endurant avec les barons qu'avec les Jean-Jacques.

Dès que la belle Julie eut appris la manière gracieuse dont son père avait reçu les agréables propositions de milord, elle ne manqua pas d'aller remontrer à M. son père tout le mérite du philosophe; elle lui fit voir combien ces gens-là étaient au-dessus des autres hommes, et à quel point ils étaient nécessaires dans les familles, et surtout auprès des demoiselles qui veulent lire Plutarque et apprendre l'orthographe. Le père, ennuyé de toute cette philosophie, donna un énorme soufflet à la belle Julie, laquelle du coup tomba sur une chaise de paille, meuble fort ordinaire dans le pays de Vaud; elle se blessa en tombant, et fit quelque temps après un faux germe, ce qui priva malheureusement la Suisse d'un petit Jean-Jacques, qui en eût fait les délices et l'admiration.

Cependant il faut avouer que le baron, quoiqu'il donnât des soufflets, était, dans le fond un assez bon homme. *Il fit danser sa fille sur*

Digitized by Google

ses genoux après l'avoir soufflettée, et il ne fut plus question de M. le précepteur.

Voilà encore le roman fini, à moins que Jean-Jacques ne répare la perte du faux germe, et ne fasse un second enfant à sa Suissesse. Mais un nouvel ordre de choses se présenta pour exercer toutes les vertus de ce tendre amant, et pour le rendre l'homme le plus accompli que nous ayons eu en Europe.

Il avait, comme nous l'avons dit, le cœur extrêmement haut, et n'était pas homme à recevoir des *gages*, parce que ce mot de *gage* pourrait détruire, dans l'esprit de ceux qui ne pensent point, l'idée de cette égalité parfaite que Dieu a mise entre toutes les les conditions. Jean-Jacques ne reçut donc point de gages, mais une douzaine d'écus que lui donna sa belle maîtresse; il daigna accepter aussi quelques guinées de milord avec une petite pension, moyennant quoi il alla briller à Paris dans le beau monde, de peur que M. le baron ne le fît jeter, en Suisse, par les fenêtres de sa chaumière, qu'il appelait château.

Dès qu'il fut à Paris, où il porta toujours dans son cœur l'image de sa chère Julie, il vit que la philosophie bien entendue admettait des consolations, et aussitôt il en alla chercher chez les filles de joie avec la meilleure compagnie de Paris, semblable à Don Quichotte, qui adorait Dulcinée du Toboso dans les bras de Maritorne. Il instruisit aussitôt sa belle Suissesse de cette petite infidélité, qui n'était au fond qu'un sacrifice fait sur un autel étranger à la vraie divinité qui régnait sur son âme.

Quelque temps après cet événement, Jean-Jacques eut la petite vérole; mais il ne nous dit pas tout.

Supprimit orator, quod rusticus edit inepte.

Sa maîtresse ne prit pas tout à fait les mêmes remèdes contre l'amour; mais elle épousa, pour se dépiquer, un gros Russe naturalisé dans le pays de Vaud, assez semblable au bon Suisse que Mme la duchesse du Maine donna à Mlle de Launay. Quand ce bonhomme fut en possession des charmes de la belle Julie, c'était bien là le cas pour Jean-Jacques de chercher ses consolations ordinaires; mais il aima mieux faire le tour du monde avec l'amiral Anson. Il assista à la prise du fameux vaisseau de Manille, et eut pour son droit de présence une part très-considérable du butin : nous ne savons pas ce que cet argent est devenu; mais il est à croire que Jean-Jacques est aujourd'hui un des plus riches marins du canton de Berne que nous ayons à Paris. C'est apparemment avec cet argent qu'il se fit faire un bon habit à son retour, acheta une chaise de poste pour aller rendre ses respects, dans le pays de Vaud, à Mme Julie et à M. le Russe son mari. Il s'appelait Volmar : c'était un homme de près de cinquante ans, encore assez frais, qui ne riait jamais, mais qui trouvait bon qu'on rît quelquefois, pourvu que ce ne fût pas de lui.

M. de Volmar le reçut à bras ouverts : « Monsieur, lui dit-il, comme vous avez été l'amant de ma femme, je me flatte que vous serez tou-

Digitized by Google

jours son bon ami, et que vous voudrez bien être le mien : nous vivrons tous trois familièrement en bons Suisses avec nos parents, comme si de rien n'était, et vous pouvez compter que cette petite vie sera le modèle de la philosophie et du bonheur. »

Le voyageur fut tout étonné de trouver M. de Volmar si savant; mais Julie, en personne discrète, avait avoué, dans une soirée d'hiver, à son mari, ne sachant que faire, qu'elle avait autrefois couché avec le philosophe; et elle toucha même quelque chose du faux germe. Son gros *Russe-Suisse* ne s'en embarrassa pas, *ayant peut-être en sa personne de quoi négliger ce point-là*. Il aimait aussi à boire, comme milord et Jean-Jacques, et disait, dans ses goguettes, qu'il *était très-content du tonneau, quoiqu'un autre l'eût percé;* propos, à la vérité, qui ne sent pas l'homme élevé à la cour, mais très-convenable à la noble simplicité du pays *dont il avait* (dit-il) *adopté les maximes.*

Jean-Jacques vécut depuis fort uniment entre son ancien cocu et son ancienne maîtresse. Il entra dans tous les détails des soins domestiques. Il avoue qu'à la vérité madame était un peu gourmande : mais aussi elle ne prenait jamais *du café, ou le café*, que dans son entresol. Enfin la belle Julie devint dévote, et mourut ensuite calviniste, trouvant notre religion très-ridicule et très-vénale.

Toutes ces grandes aventures sont ornées de magnifiques lieux communs sur la vertu. Jamais catin ne prêcha plus, et jamais valet suborneur de filles ne fut plus philosophe. Jean-Jacques a trouvé l'heureux secret de mettre dans ce beau roman de six tomes, trois ou quatre pages de faits, et environ mille de discours moraux. Ce n'est ni *Télémaque*, ni la *Princesse de Clèves*, ni *Zayde :* c'est JEAN-JACQUES tout pur.

LETTRE III.

MONSIEUR, en parcourant le roman de Jean-Jacques, nous avons bien vu qu'il n'avait nulle intention de faire un roman. Ce genre d'ouvrage, quelque frivole qu'il soit, demande du génie, et surtout l'art de préparer les événements, de les enchaîner les uns aux autres, de nouer une intrigue, et de la dénouer. Jean-Jacques a voulu seulement, sous le titre de la *Nouvelle Héloïse*, instruire notre nation, et la célébrer pour le prix des bontés qu'il a toujours reçues d'elle.

Ses instructions sont admirables. Il nous propose d'abord de nous tuer; et il prétend que saint Augustin est le premier qui ait jamais imaginé qu'il n'était pas bien de se donner la mort. Dès qu'on s'ennuie, selon lui, il faut mourir. Mais, maître Jean-Jacques, c'est bien pis quand on ennuie! Que faut-il faire alors? Réponds-moi.

Si on t'en croyait, tout le petit peuple de Paris prendrait vite congé de ce monde; ce n'est que dans le pays de Vaud qu'on doit avoir envie de vivre et de rire; mais à Paris, le riche, dit-il, « arrache un reste de pain noir à l'opprimé qu'il feint de plaindre en public. »

Il est étrange, monsieur, que Jean-Jacques ne sache pas que personne ne mange de pain bis à Paris, qu'il y est inconnu, et qu'il s'en faut beaucoup que M. Volmar, et son baron, et sa Julie, aient mangé du

Digitized by Google

pain aussi blanc qu'en mange le dernier des pauvres de Paris. C'est une des choses qui étonnent le plus les étrangers dans notre vaste et opulente ville. Le bon petit homme nous parle des cinquièmes étages : il y a été souvent; il dit que c'est là qu'on apprend à connaître les véritables mœurs de la ville; qu'il y retourne donc, et il verra si l'on y mange du pain noir, comme il nous le reproche.

Il n'est pas plus content de nos hôtels, et de ce qui s'y passe, que des réduits des artisans. « De quelque sens, dit-il, qu'on envisage les choses, tout n'est ici que jargon; l'honnête homme d'ici n'est point celui qui fait de bonnes actions, mais celui qui dit de belles choses. » Ah! mon doux ami, crois au moins que ceux qui ont donné le couvert, le vêtement, la nourriture à un seigneur étranger venu de Genève, pensaient au moins faire une bonne action.

Si tu méprises si fort les grands et les petits, un seigneur d'une figure aussi distinguée que la tienne, un homme couru de toutes les belles, devrait au moins épargner nos dames. Non; elles ne sont pas si maigres ni si tannées que tu le dis. Les dames du pays de Vaud leur sont infiniment supérieures, nous le savons; mais il reste encore quelques grâces à nos Parisiennes. Tes beaux yeux n'ont pas tourné sur elles de favorables regards. Quoi! illustre amant de Julie, tu leur trouves le *maintien soldatesque et le ton grenadier, depuis le faubourg Saint-Germain jusqu'aux halles!* O vous, charmantes et respectables beautés! qui peut-être portez dans vos cœurs les sentiments les plus tendres, mais qui portez sur vos visages enchanteurs les traits de la modestie; vous dont la voix est aussi douce que les regards de vos yeux; vous seriez-vous attendues que le plus brillant seigneur que nous ayons jamais eu à Paris ne trouverait, dans vos *maigres* visages, *que des faces de grenadiers?* Ah! si quelque véritable grenadier apprenait!.... mais non, il ne faut pas se fâcher contre Jean-Jacques.

Que dis-je? hélas! on ne va se fâcher que trop : cachez-vous vite, ou partez : pauvre malheureux! comment vous est-il échappé de dire qu'il y a vingt à parier contre un *qu'un gentilhomme descend d'un fripon?* Ne savez-vous pas qu'un Montmorency, qui a l'honneur de vous loger, est un assez bon gentilhomme?

Nous avouons que votre père *qui porta un mois le mousquet*, comme vous le dites, sous le général Saconnay, allait de pair avec les Montmorency, les Soubise, les Bouillon, les Châtillon, les Choiseul, les Tonnerre, les Beauvau, etc. Mais plus on est grand, mon ami, et plus il faut être modeste : ayant surtout quitté votre patrie où vous avez joué un si grand rôle, étant devenu si à la mode parmi nous, et nous faisant l'honneur d'être depuis si longtemps notre compatriote, vous auriez dû ne pas dire *que la noblesse d'Angleterre est la plus brave de l'Europe;* un gentilhomme tel que vous doit sentir que c'est là un point bien délicat. Vous savez que le roi a plus de noblesse dans ses armées, que l'Angleterre n'a de soldats en Allemagne : je serais fâché qu'il se trouvât quelque garde de Sa Majesté qui prît vos expressions à la lettre.

Si Jean-Jacques attaque la noblesse, il était de la prudence d'un phi-

Digitized by Google

losophe tel que lui, de ménager la robe; mais il s'en va mal à propos attaquer un arrêt du parlement de Paris. Il trouve mauvais qu'on ait cassé un mariage qui n'était point fait selon les lois. « Ce chaste nœud de la nature n'est soumis ni au pouvoir souverain, ni à l'autorité paternelle, mais à la seule autorité du père commun qui sait commander aux cœurs, et, leur ordonnant de s'unir, les peut contraindre à s'aimer. »

Telle est la décision de mon doux ami; cela peut mener loin. La fille d'un duc et pair pourra, quand elle voudra, épouser, à l'âge de quinze ans, le fils du relieur des livres de Jean-Jacques, pour peu qu'il soit joli et qu'il ait quelque teinture de philosophie, attendu l'égalité parfaite que mon doux ami admet entre les relieurs de livres et les pairs de France. Et lui-même qui est orné des dons les plus séduisants de la nature, et dont le premier abord enchante, tournera la tête à quelque princesse, et fera un mariage tel que M. de Lauzun, sans que le roi puisse y trouver à redire. Car remarquez que M. de Lauzun était un homme de qualité; qu'un simple conseiller approche de ce rang; qu'un conseiller se croit égal à un gentilhomme; qu'un officier municipal se croit égal à un gentilhomme; qu'un citoyen de Genève se croit égal à un officier municipal; que par conséquent il n'y a nulle différence entre Jean-Jacques et le comte de Lauzun qui épousa Mademoiselle; qu'ainsi il est clair que mon doux ami épousera une princesse du sang avant qu'il soit peu, et qu'il aura encore le plaisir de faire les vers et la musique de l'épithalame.

LETTRE IV.

Monsieur, je frémis pour notre ami Jean-Jacques, je tremble pour ses jours. Il est vrai que le clergé, la noblesse, le parlement, et les dames mêmes, n'ont fait que rire de ses injures et de ses systèmes : heureusement même pour lui, l'ennui que causent ses six volumes est si prodigieux que bien des gens, qui auraient remarqué ses petites témérités, ont mieux aimé laisser là le livre que de rechercher l'auteur. Mais hier il arriva du scandale.

Jean-Jacques, passant dans la rue près de l'Opéra, fut arrêté par cinq ou six virtuoses de l'orchestre, qui le traitèrent un peu rudement; il se sauva dans une maison dont la porte était ouverte, et grimpa à un de ces cinquièmes étages, où il dit qu'on apprend mieux qu'ailleurs à connaître les mœurs de la ville. Les violons montèrent après lui. Jean-Jacques se réfugia dans une chambre assez dérangée, où il trouva une dame penchée négligemment sur un canapé un peu déchiré.

C'était précisément la même dame chez laquelle il s'était consolé des tourments de l'absence, et de chez qui il avait rapporté en Suisse les principes secrets de ce qu'il appelle la petite vérole. La dame éperdue se jeta entre lui et les assaillants. « Eh! mon Dieu, leur dit-elle, messieurs, pourquoi battez-vous ce magnifique seigneur, qui soupe chez moi quelquefois avec des officiers étrangers?

Digitized by Google

— Ah! coquin, dit le premier violon, nous t'apprendrons si *l'ennuyeux et lamentable chant français ressemble aux cris de la colique*, comme tu l'écris. — Viens çà, viens çà, dit l'autre; celui que tu appelles le *bûcheron* va frapper sur toi la mesure. — Va, va, la *vache qui galope* t'attrapera, » disait un troisième. Un quatrième s'écriait : « Tu ne mangeras pas de l'*oie grasse.* »

— Pardon, messieurs, dit mon doux ami se jetant à genoux, je n'y retournerai plus; c'est une méprise de Suisse; je suis votre serviteur à tous, je fais moi-même de la musique française, j'en ai copié toute ma vie. « Tu en es plus coupable, » répliqua un des violons, en lui donnant un coup d'archet des plus forts sur le nez. La dame jetait les hauts cris. « Vous vous méprenez, messieurs, c'est un citoyen de Genève, vous dis-je. » Les violons n'entendaient point raison, les coups d'archet pleuvaient; Jean-Jacques fuyait dans tous les coins de la chambre; il se penchait à la fenêtre pour ne recevoir les coups que sur son derrière. En se penchant, il aperçut un grand homme vêtu de noir, sec, décharné, la face allongée, le nez pointu, le corps plié en deux, monté sur deux bâtons de cire noire, qu'on appelait ses jambes, une main dans la poche, et l'autre en l'air battant la mesure.

A cette figure, Jean-Jacques reconnut Rameau. « A mon secours! s'écria-t-il, mon bon monsieur Rameau, à mon secours! L'orchestre me tue, il a toujours fait mon supplice : à l'aide! au guet! au meurtre! faut-il avoir eu toute ma vie les oreilles écorchées par les filles de l'Opéra, pour expirer aujourd'hui sous les violons? »

Rameau monta paisiblement en fredonnant un air, et vint voir sur quel ton étaient les choses. Il trouva les archets brisés, une grosse dame en jupon sale, tout éplorée, et le nez du doux ami tout sanglant.

Rameau, en maître souverain de l'orchestre, fit ralentir la mesure; et, après avoir écouté patiemment, pour la première fois de sa vie, les violons de l'Opéra : « *Ne vous fâchez pas*, leur dit-il, *messieurs; c'est un pauvre fou, qui n'est pas si méchant qu'on le croit;* sa folie consiste dans les inconséquences, et dans une vanité dont aucun barbier n'approcha jamais. Il a fait une mauvaise comédie, et il a écrit contre la comédie; il a publié que le théâtre de Paris corrompait les mœurs, et il vient de donner au public un roman d'*Héloïse* ou d'*Aloïse*, dont plusieurs endroits feraient rougir madame que voilà, si elle savait lire. Il est allé à Genève abjurer la religion catholique pour vivre en France. Le pauvre homme a fait lui-même de la musique française, que j'ai eu la bonté de corriger. Il a imprimé, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, quelques âneries sur l'harmonie, qu'il m'a fallu encore relever; et pour récompense il écrit contre moi. Il ne lui manque plus que d'être peintre, et d'écrire contre Vanloo et contre Drouais; il faut pardonner à un pauvre homme qui a le cerveau blessé. Il s'est mis dans un tonneau, qu'il a cru être celui de Diogène, et pense de là être en droit de faire le cynique; il crie de son tonneau aux passants : *Admirez mes haillons.* La seule manière de le punir, est de ne

Digitized by Google

regarder ni sa personne ni son tonneau; il vaut mieux l'ignorer que de le battre. »

Ce discours sensé apaisa l'orchestre; mais il ne corrigea pas Jean-Jacques.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

ANECDOTES SUR FRÉRON,

ÉCRITES PAR UN HOMME DE LETTRES A UN MAGISTRAT QUI VOULAIT ÊTRE INSTRUIT DES MŒURS DE CET HOMME.

(1761.)

Élie Catherin Fréron est né à Quimper-Corentin[1]; son père était orfévre. Voici un fait qu'on m'a assuré, mais dont je n'ai pas la certitude : on prétend que le père de Fréron a été obligé, plusieurs années avant sa mort, de quitter sa profession, pour avoir mis de l'alliage plus que de raison dans l'or et l'argent.

Fréron commença ses études à Quimper, et fit sa rhétorique à Paris sous le P. Porée. Un oncle qu'il avait aux environs de la rue Saint-Jacques lui donna un asile dans sa maison, et s'en défit en faveur des jésuites, qui le mirent dans leur noviciat, rue Pot-de-fer. Ils le nommèrent ensuite régent en sixième au collége de Louis-le-Grand. Il y resta deux ans et demi, et sa conduite ayant trop éclaté, ils l'envoyèrent à Alençon, d'où il quitta tout à fait la société.

Je me souviens d'avoir entendu dire à Fréron, au café de Viseux, rue Mazarine, en présence de quatre ou cinq personnes, après un dîner où il avait beaucoup bu, qu'étant jésuite il avait été l'*agent* et le *patient*. Comme je ne veux dire que ce que je sais bien certainement, je ne rapporterai pas tout ce qu'on m'a raconté de ses friponneries, vols et sacriléges, lorsqu'il portait l'habit de jésuite.

Chassé de la société, Fréron se lia avec l'abbé Desfontaines, chassé des jésuites comme lui, qui l'employa à son journal, moyennant vingt-quatre livres la feuille d'impression : c'était toute sa ressource pour vivre. Il portait alors le petit collet; et un jour qu'il était au parterre de la Comédie-Française, il se prit de paroles avec un avocat; au sortir du parterre on en vint aux coups, et les deux champions se vautrèrent dans la boue en présence de six cents personnes.

M. d'Estouteville retira Fréron chez lui, pour l'aider à traduire le chant des *Plaisirs* du chevalier Marin. Ils le traduisirent ensemble; et après la mort de M. d'Estouteville, Fréron s'attribua l'ouvrage à lui seul. Notez que Fréron ne sait pas l'italien.

A peine l'abbé Desfontaines tomba malade de la maladie dont il est

1. Né en 1719, mort à Montrouge le 10 mars 1776. (ÉD.)

Digitized by Google

mort, que Fréron le quitta pour faire des feuilles en son nom. Il les intitula : *Lettres d'une comtesse.*

Dès le troisième ou quatrième cahier de ce nouveau journal, Fréron eut l'impudence d'attaquer M. l'abbé de Bernis, sur une pension de mille écus que lui faisait avoir Mme de Pompadour. Le fruit de cette insolente plaisanterie fut le séjour de quelques mois à Vincennes, d'autres disent à Bicêtre, et un exil de huit mois à Bar-sur-Seine.

Il revint à Paris, et je sais que pour vivre il s'était associé avec des fripons au jeu; qu'ils avaient des dés pipés, et qu'une nuit ils gagnèrent quarante louis au procureur Laujon, dans la rue des Cordeliers. Ce fait, ainsi qu'un autre de cette nature, est rapporté en termes couverts dans l'*Observateur littéraire* de l'abbé Laporte, année 1758, tome II, page 319.

En 1719[1], Fréron entreprit un nouveau journal satirique, sous le titre de *Lettres sur quelques écrits de ce temps.* Il s'associa, pour cet ouvrage, un nommé Dutertre, auteur de l'*Histoire des conjurations*, d'un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*, etc. Ce Dutertre est mort[2]. Il eut part avec Fréron aux dix premiers volumes des *Lettres sur quelques écrits de ce temps.*

Ces *Lettres* ont été interrompues et reprises plusieurs fois. La première cause qui les fit interdire est un article concernant la *Vie de Ninon de l'Enclos*[3]; et cet article de Ninon de l'Enclos fait le commencement du tome VI des *Lettres sur quelques écrits de ce temps.* Je ne parle point ici des querelles de Fréron et de son lâche procédé avec M. Marmontel : cette histoire est trop connue, et se trouve imprimée dans la *Bigarrure* en Hollande.

Six mois se passèrent sans que Fréron pût obtenir la permission de reprendre ses feuilles. Mais ayant fait beaucoup de bassesses auprès de Solignac, secrétaire du roi de Pologne et ex jésuite comme lui, ce Solignac persuada à Sa Majesté que Fréron était persécuté; qu'il mourait de faim; qu'il avait une femme et des enfants; et qu'enfin Sa Majesté *bienfaisante* ne pouvait pas mieux user de ses bontés qu'envers Fréron. Il l'engagea à se montrer son protecteur, et Fréron eut le droit de recommencer ses satires.

Dans ce temps-là l'abbé Laporte avait quitté ses feuilles, parce que ce métier lui paraissait infâme et indigne d'un littérateur. Fréron vint le trouver, lui proposa de s'associer avec lui; l'abbé Laporte y consentit à la fin, à condition qu'il ne mettrait point son nom, et qu'il ne paraîtrait pas y avoir part. « Je veux bien, dit Fréron, me charger de tout l'odieux de la besogne, mais je veux que ce sacrifice de mon honneur me tienne lieu de travail; ainsi, en faisant le quart de la feuille, je veux qu'elle me soit payée comme si j'en avais fait la moitié. » L'abbé Laporte accepta la proposition, et les voilà associés. Il était dit, dans le traité, que le libraire payerait à l'abbé Laporte le quart de la feuille, lorsqu'il

1. Il y a erreur dans la date. — Les *Lettres sur quelques écrits de ce temps* ont commencé en 1749, et fini en 1754; elles forment treize volumes in-12. (*Note de M. Beuchot.*)
2. En 1759. (Éd.) — 3. Par Bret. (Éd.)

Digitized by Google

en aurait fait la moitié, et qu'il payerait la moitié du prix toute la feuille faite. Comme c'était le libraire qui payait, l'abbé Laporte n'a point eu à se plaindre du payement.

Ils travaillèrent ainsi pendant quelques mois. Laporte fit l'extrait des *Lettres sur l'histoire par milord Bolingbroke;* Fréron ajouta à cet extrait des personnalités offensantes contre ce milord. Ceux qui s'intéressent encore à sa mémoire se plaignirent : voilà encore les feuilles de Fréron suspendues.

Fréron va crier famine chez le magistrat de la librairie, représente ses enfants et sa femme nus et mourants de faim; il écrit à son protecteur Solignac, et on lui rend ses feuilles. Il les continue jusqu'en 1754, sous le titre de *Lettres sur quelques écrits de ce temps*. Il avait fait un traité avec le libraire Lambert; et, sans se mettre en peine de son marché avec Duchesne, il ôta ces feuilles à ce dernier. Il y a un mémoire imprimé, où Duchesne se plaint de cette friponnerie de Fréron.

Laporte, qui n'avait fait aucun traité avec Duchesne[1], n'en fit aucun avec Lambert, et n'était pour rien dans le tripotage; il ne connaissait pas même Lambert, lorsque Fréron fit son traité avec ce libraire. Mais comme l'abbé Laporte devait avoir le quart du produit des feuilles, il était en droit de demander à voir le nouveau traité, afin d'exiger ce quart du produit. Fréron, qui voulait le friponner, fit deux traités avec son nouveau libraire, l'un secret, et l'autre ostensible. Le premier portait qu'il recevrait cinq cents livres par cahier; l'autre ne portait que quatre cents livres. On montra ce dernier traité à l'abbé Laporte, et par là on ne lui donnait que cent francs, tandis que réellement Fréron mettait dans sa poche vingt-cinq livres qui étaient destinées à son associé. Il y a eu quarante cahiers par an; c'est donc de cent pistoles dont Laporte était lésé. Il n'a su cela qu'à la fin de l'année; et ce fut la femme du libraire qui, quelque temps avant que de mourir, lui révéla cette friponnerie, pressée par un remords de conscience, disait-elle, qui l'empêchait de mourir tranquillement.

Dans les temps des brouilleries de Lambert avec Fréron, Lambert, qui avait intérêt de faire connaître les friponneries de Fréron, fit un mémoire présenté à M. de Malesherbes, dans lequel ce trait était rapporté tout au long.

Les feuilles de Fréron, en passant de la boutique de Duchesne dans celle de Lambert, prirent le titre d'*Année littéraire;* et comme le nombre des cahiers avait augmenté, Fréron s'associa d'autres gens de lettres pour travailler avec lui, parce qu'il n'était pas en état de faire la moitié de l'ouvrage qui lui était réservée; car Laporte avait déclaré qu'il s'en tiendrait à la moitié de la besogne. Ce fut alors que le nombre des croupiers de Fréron devint très-considérable.

A l'exception de quelques injures grossières dont Fréron lardait les extraits qu'on lui apportait, tout était de main étrangère; et voici les noms de ces nouveaux croupiers, avec les extraits qu'ils fournissaient au journaliste en chef. Je ne parlerai pas des extraits de l'abbé La-

1. On peut interroger l'abbé Laporte et Duchesne.

Digitized by Google

porte; il suffit de dire qu'il a fait exactement pendant sept ans la moitié de l'ouvrage. Quant à l'autre moitié, outre M. Dutertre dont j'ai parlé, MM. de Caux, de Resseguier, Palissot, Bret, Berland, de Bruix, Dorat, Louis, Bergier, d'Arnaud, Coste, Blondel, Patte, Poinsinet, Vandermonde, de Rivery, Leroi, Sedaine, Castillon, Colardeau, Déon de Beaumont, Gossard, etc., sont ceux qui y ont le plus contribué.

C'est M. de Caux qui a fait les extraits de toutes les tragédies [1] dont l'*Année littéraire* a fait mention, jusqu'à *Iphigénie en Tauride* exclusivement, temps auquel il s'est brouillé avec Fréron, parce que Fréron ne le payait pas. Il a fait aussi l'extrait des *Œuvres de M. de La Motte*, et de tous les poëtes latins et français dont il est parlé dans le même ouvrage, jusqu'au temps que je viens de dire. Le chevalier de Resseguier a pris sa place pour les poëtes français. Il a fait, entre autres extraits, celui des *Poésies de l'abbé de Lattaignant*, en forme de lettre attribuée à un Breton. J'ignore si le chevalier de Resseguier reçoit de l'argent. MM. Blondel et Patte faisaient les extraits des ouvrages d'architecture. Blondel a dirigé l'appartement de Fréron, qui lui doit encore et ses extraits et son travail comme architecte. Patte se contentait de quelques louanges fades pour tout payement. On peut voir dans les feuilles de cette année comment Patte et Fréron se sont déshonorés mutuellement au sujet des planches de l'*Encyclopédie*. Louis a donné quelques extraits de livres de chirurgie, non à cause de Fréron, qui lui a volé un couteau, mais pour faire plaisir à l'abbé Laporte, son ami, lorsqu'il travaillait avec Fréron. D'Arnaud a rendu compte du *Discours sur le maréchal de Saxe* [2], qui a remporté le prix à l'Académie française, en 1759, il a aussi fait quelques extraits de nos poëtes; Palissot a loué l'*Anacréon* de son beau-frère Poinsinet, et critiqué le *Jaloux*, comédie du sieur Bret; et celui-ci faisait de son côté l'éloge des *Tuteurs*, comédie de Palissot.

C'est ainsi que Fréron, qui mettait son nom à tous les extraits, faisait travailler ses croupiers les uns sur les autres. Il a un peu travaillé à la critique odieuse du livre *de l'Esprit* d'Helvétius. Bergier a fait celle de l'*Ami des hommes*, et des *Annales de l'abbé de Saint-Pierre*. Poinsinet a loué sa *Briséis*. Colardeau a déchiré Marmontel, et toujours sous le nom de Fréron. Berland a fait l'analyse de sa traduction du *Prædium rusticum* du P. Vannière; Bruix, celle de ses *Pensées et Réflexions*. Coste a parlé lui-même de son *Voyage d'Espagne* [3], et cet extrait a fait mettre Fréron à la Bastille. Ce [4] Coste est un mauvais sujet de Bayonne qui a fait cent lettres de change à Paris, où il n'ose plus paraître. Il couchait avec la femme de Fréron, et faisait mettre de l'argent de ce même Fréron sur des corsaires : c'est le seul ami qu'ait eu Fréron. En voilà assez; les autres actions de ce polisson sont assez publiques.

1. Il faut interroger M. de Caux et autres.
2. *Eloge du marechal de Saxe*, par Thomas. (ÉD.)
3. *Lettres sur le Voyage d'Espagne*, 1756, in-12. (ÉD.)
4. Il faut savoir si ce La Coste est celui qui a été depuis condamné aux galères. (Ce n'est pas le même.)

Digitized by Google

SUPPLÉMENT.

Les feuilles de Fréron furent encore suspendues, pour avoir injurié grossièrement quelques personnes.

Autre suspension, pour avoir fait paraître sa feuille sans qu'elle ait été vue par le censeur, lorsqu'il rendit compte du discours académique de M. d'Alembert. Il avait éludé le censeur, pour pouvoir plus librement exhaler sa rage contre cet académicien.

Autre suspension, à l'occasion des *Lettres* de son ami Coste dont j'ai parlé plus haut. Dans l'extrait que Fréron fit de ces *Lettres*, il parla, avec une indécence digne de Bicêtre, de la nation espagnole: il n'alla qu'à la Bastille.

Vous demandez ce que c'est que son mariage avec sa nièce, et son procès avec sa sœur. Sa nièce est de Quimper-Corentin comme lui; c'est la fille d'un huissier. Elle vint à Paris, il y a treize ou quatorze ans, et fut mise, en qualité de servante, chez la sœur de Fréron. Je l'ai vue balayer la rue devant la boutique de sa tante. Le mauvais traitement qu'elle recevait chez cette même tante engagea Fréron, qui demeurait avec sa sœur, à en sortir, et à prendre avec lui, dans une chambre garnie, rue de Buci, la petite fille avec laquelle il était en commerce; quelque temps après Fréron prit des meubles. Sa nièce devint sa gouvernante. Il lui fit deux enfants; pendant la grossesse du second, il se maria par dispense.

L'histoire du procès de Fréron avec sa sœur est très-longue et très-compliquée. Le libraire Lambert m'a fait lire un mémoire manuscrit, très-curieux et très-bien fait, où le procès est plaisamment raconté. Je sais que Lambert conserve très-soigneusement ce manuscrit; et l'abbé Laporte en a parlé dans l'*Observateur littéraire*, 1760, tome I, page 177; il rapporte le sujet de ce procès. La sœur de Fréron est fripière; son enseigne est : *Au riche Laboureur;* pour faire niche à son frère qu'elle déteste bien cordialement, elle m'a dit qu'elle allait mettre une enseigne d'habits et de meubles sur sa boutique, avec ces mots : A L'ANNÉE FRIPIÈRE FRÉRON.

Fréron a fait faire, il y a douze à quatorze ans, deux cents paires de souliers pour envoyer aux îles; l'envoi a été fait effectivement; il en a reçu l'argent, et il le doit encore au cordonnier.

J'ai ouï dire à un procureur du Châtelet qu'il n'y avait pas de semaine qu'on n'appelât à l'audience quelque procès de ce Fréron, etc., etc.

NOTE.

Celui qui a daigné faire imprimer cet écrit tombé entre ses mains, a voulu seulement faire rougir ceux qui ont protégé un coquin, et ceux qui ont fait quelque attention à ses feuilles. Si on parle dans l'histoire naturelle des aigles et des rossignols, on y parle aussi des crapauds.

Il est nécessaire que ces infamies soient constatées par le témoignage de tous ceux qui sont cités dans cet écrit; ils ne doivent pas le refuser à la vengeance publique.

Digitized by Google

Copie de la lettre de M. Royou, *avocat au parlement de Rennes, mardi matin, 6 mars* 1770.

« Fréron, auteur de *l'Année littéraire*, est mon cousin, et, malheureusement pour ma sœur, pour moi et pour toute la famille, mon beau-frère depuis trois ans.

« Mon père, subdélégué et sénéchal du Pont-l'abbé, à trois lieues de Quimper-Corentin, en Basse-Bretagne, quoique dans une situation aisée, n'étant pas riche, ne donna à sa fille que vingt mille livres de dot. Trois jours après les noces, M. Fréron jugea à propos d'aller à Brest, où il dissipa cette somme avec des bateleuses.

« Il revint chez son beau-père pour donner à ma sœur, sa femme, un très-mauvais présent, et demander en grâce de quoi se rendre à Paris. Mon père fut assez bon, ou plutôt assez faible pour donner encore mille écus. Il était alors à Lorient, et quoiqu'il reçût cette nouvelle somme par lettre de change, il ne put se rendre qu'à Alençon, et fit le reste de la route jusqu'à Paris comme les capucins, et ne donna pour toute voiture à sa femme qu'une place sur un peu de paille dans le panier de la voiture publique.

« Arrivé à Paris, il n'en agit pas mieux avec elle. Ma sœur, après deux ans de patience, se plaignit à mon père, qui m'ordonna de me rendre incessamment à Paris pour m'informer si ma sœur était aussi cruellement traitée qu'elle le lui marquait. Alors Fréron chercha et tenta tous les moyens de me perdre. Il sut que, pendant les troubles du parlement de Bretagne, où je militais depuis plusieurs années en qualité d'avocat, j'ai montré un zèle vraiment patriotique, et toute la fermeté d'un bon citoyen.

« Comme il faisait le métier d'espion, il ne négligea rien pour obtenir par le moyen de... une lettre de cachet pour me faire renfermer.

« Fréron, qui voulait être à la fois ma partie, mon témoin et mon bourreau, vint en personne, escorté d'un commissaire et de neuf à dix manants, m'arrêter dans mon appartement à Paris, rue des Noyers. Il me fit traiter de la manière la plus barbare, et conduire au petit Châtelet, où je passai, dans le fond d'un cachot, la nuit du dimanche au lundi de la Pentecôte. Le lundi, Fréron se rendit, environ les dix heures du matin, avec ses affiliés, au petit Châtelet. Il me fit charger de chaînes, et conduire à ma destination. Il était à côté de moi dans un fiacre, et tenait lui-même les chaînes, etc., etc. »

On nous a communiqué l'original de cette lettre signée Royou. Ce n'est pas à nous de discuter si le sieur Royou a été coupable ou non envers le gouvernement; mais quand même il eût été criminel, c'est toujours le procédé du plus lâche et du plus détestable coquin, de faire le métier d'archer pour arrêter et pour garrotter son beau-frère.

C'est pourtant ce misérable qui a contrefait l'homme de lettres, et qui a trouvé des protecteurs quand il a fallu déshonorer la littérature.

On lui a donné des examinateurs, qui tous se sont dégoûtés l'un

Digitized by Google

après l'autre d'être les complices des platitudes d'un homme digne d'ailleurs de toute la sévérité de la justice. Ce fut d'abord le chirurgien Morand qui, après l'avoir guéri d'un mal vénérien, cessa d'avoir commerce avec lui. A Morand succéda le sieur Coquelet de Chaussepierre, avocat, qui rougit bientôt de ce vil métier si peu fait pour lui. Il fut remplacé par le sieur Rémond Sainte-Albine, connu vulgairement sous un autre nom. On ne conçoit pas comment le sieur Rémond a pu donner son attache aux grossièretés que Fréron a vomies contre l'Académie dans je ne sais quelle satire contre l'*Éloge de Molière*, excellent ouvrage de M. de Chamfort. Fréron doit rendre grâce au mépris dont il est couvert s'il n'a pas été puni. L'Académie a ignoré ses impertinences : si la police l'avait su, il aurait pu faire un nouveau voyage à Bicêtre.

APPEL

A TOUTES LES NATIONS DE L'EUROPE,

DES JUGEMENTS D'UN ÉCRIVAIN ANGLAIS;

OU MANIFESTE AU SUJET DES HONNEURS DU PAVILLON ENTRE LES THÉATRES DE LONDRES ET DE PARIS.

(1761.)

Deux petits livres anglais, dont nous avons vu l'extrait dans le *Journal encyclopédique*, nous apprennent que cette nation, célèbre par tant de bons ouvrages et tant de grandes entreprises, possède de plus deux excellents poëtes tragiques. L'un est Shakspeare, qu'on assure laisser Corneille fort loin derrière lui; et l'autre le tendre Otwai, très-supérieur au tendre Racine.

Cette dispute étant une affaire de goût, il semble qu'il n'y ait rien à répliquer aux Anglais. Qui pourrait empêcher une nation entière d'aimer mieux un poëte de son pays que celui d'un autre? On ne peut prouver à tout un peuple qu'il a du plaisir mal à propos; mais on peut faire les autres nations juges entre le théâtre de Paris et celui de Londres. Nous nous adressons donc à tous les lecteurs depuis Pétersbourg jusqu'à Naples, et nous les prions de décider.

Il n'y a point d'homme de lettres, soit Russe, soit Italien, soit Allemand, ou Espagnol, point de Suisse ou de Hollandais qui ne connaisse, par exemple, *Cinna* ou *Phèdre;* et très-peu connaissent les Œuvres de Shakspeare et d'Otwai. C'est déjà un assez grand préjugé; mais ce n'est qu'un préjugé. Il faut mettre les pièces du procès sur le bureau. *Hamlet* est une des pièces les plus estimées de Shakspeare, et des plus courues. Nous allons fidèlement l'exposer aux yeux des juges.

Digitized by Google

Plan de la tragédie d'Hamlet. — Le sujet d'Hamlet, prince de Danemark, est à peu près celui d'Électre.

Hamlet, roi de Danemark, a été empoisonné par son frère Claudius, et par sa propre femme Gertrude, qui lui ont versé du poison dans l'oreille pendant qu'il dormait. Claudius a succédé au mort; et peu de jours après l'enterrement, la veuve a épousé son beau-frère.

Personne n'a eu le moindre soupçon de l'empoisonnement du feu roi Hamlet par l'oreille. Claudius règne tranquillement. Deux soldats étant en sentinelle à la porte du palais de Claudius, l'un dit à l'autre : « Comment s'est passée ton heure de garde? — Fort bien, je n'ai pas entendu une souris trotter. » Après quelques propos pareils, un spectre paraît vêtu à peu près comme le feu roi Hamlet; l'un des deux soldats dit à son camarade : « Parle à ce revenant, toi, car tu as étudié. — — Volontiers, dit l'autre. Arrête et parle, fantôme; je te l'ordonne, parle. » Le fantôme disparaît sans répondre. Les deux soldats étonnés raisonnent sur cette apparition. Le soldat docteur se ressouvient d'avoir ouï dire « que la même chose était arrivée à Rome du temps de la mort de César; les tombeaux s'ouvrirent, les morts dans leurs linceuls crièrent et sautèrent dans les rues de Rome. C'est sûrement un présage de quelque grand événement. »

A ces paroles le revenant reparaît encore. Une sentinelle lui crie : « Fantôme, que veux-tu? puis-je faire quelque chose pour toi? viens-tu pour quelque trésor caché? » *Alors le coq chante.* Le spectre s'en retourne à pas lents; les sentinelles se proposent de lui donner un coup de hallebarde pour l'arrêter; mais il s'enfuit, et ces soldats concluent que c'est l'usage que les esprits s'enfuient au chant du coq.

Car, disent-ils, dans le temps de l'Avent, la veille de Noël, « l'oiseau du point du jour chante toute la nuit, et alors les esprits n'osent plus courir. Les nuits sont saines, les planètes n'ont point de mauvaise influence, les fées et les sorcières sont sans pouvoir dans un temps si saint et si béni. »

Vous noterez que c'est là un des beaux endroits que Pope a marqués avec des guillemets, dans son édition de Shakspeare, pour en faire sentir la force.

Après cette apparition, le roi Claudius, Gertrude sa femme, et les courtisans, font conversation dans une salle du palais. Le jeune Hamlet, fils du monarque empoisonné, Hamlet, le héros de la pièce, reçoit avec une tristesse morne et sévère les marques d'amitié que lui donnent Claudius et Gertrude : ce prince était bien loin de soupçonner que son père eût été empoisonné par eux; mais il trouvait fort mauvais, dans le fond de son cœur, que sa mère se fût remariée si vite avec le frère de son premier mari. C'est en vain que Gertrude veut persuader à son fils de ne plus porter le deuil. « Ce n'est pas, dit-il, mon habit couleur d'encre; ce ne sont pas les apparences de la douleur qui font le deuil véritable : ce deuil est au fond de mon cœur; le reste n'est que vaine ostentation. » Il déclare qu'il veut quitter le Danemark, et aller à l'école à Vittemberg. « Cher Hamlet, ne va point à l'école à Vittemberg, reste avec nous. » Hamlet répond qu'il tâchera

Digitized by Google

d'obéir. Le roi Claudius en est charmé, et ordonne que tout le monde aille boire au bruit du canon, quoique la poudre ne fût point encore inventée.

Hamlet, demeuré seul, reste en proie à ses réflexions. « Quoi, dit-il, ma mère que mon père aimait tant, ma mère pour qui mon père sentait toujours renaître son appétit en mangeant, ma mère en épouse un autre au bout d'un mois! un autre qui n'approche pas plus de lui qu'un satyre n'approche du soleil, à peine le mois écoulé! un petit mois! que dis-je? avant qu'elle eût usé les souliers avec lesquels elle suivit le corps de mon pauvre père! Ah! la fragilité est le nom de la femme. Mon cœur se fend, car il faut que j'arrête ma langue. » Pope avertit encore les lecteurs d'admirer ce morceau.

Cependant les deux sentinelles viennent informer le prince Hamlet qu'il ont vu un spectre tout semblable au roi son père : cela donne une grande inquiétude au prince; il brûle de voir ce fantôme; il jure de lui parler, quand l'enfer ouvert lui commanderait de se taire, et il va chez lui attendre avec impatience que le jour finisse.

Tandis qu'il est dans sa chambre au palais, il y a une jeune personne, nommée Ophélie, fille de milord Polonius, grand chambellan, qui paraît dans la maison de son père avec son frère Laerte. Ce Laerte va voyager, cette Ophélie sent un peu de goût pour le prince Hamlet : Laerte lui donne de très-bons conseils.

« Voyez-vous, ma sœur, un prince, un héritier d'un royaume ne doit pas couper sa viande lui-même; il faut qu'on lui choisisse ses morceaux : prenez garde de perdre avec lui votre cœur, et de laisser votre chaste trésor ouvert à ses violentes importunités. Il est dangereux d'ôter son masque, même au clair de la lune. La putréfaction détruit souvent les enfants du printemps, avant que leurs boutons soient ouverts; et dans le matin et la rosée de la jeunesse, les vents contagieux sont fort à craindre. »

Ophélie répond : « Ah! mon cher frère, ne fais pas avec moi comme font tant de curés maugracieux, qui montrent le chemin roide et épineux du ciel, tandis qu'eux-mêmes sont de hardis libertins, qui font le contraire de ce qu'ils prêchent. »

Le frère et la sœur, ayant ainsi raisonné, laissent la place au prince Hamlet, qui revient avec un ami et les mêmes sentinelles qui avaient vu le revenant. Ce fantôme se présente encore devant eux. Le prince lui parle avec respect et avec courage. Le fantôme ne lui répond qu'en lui faisant signe de le suivre. « Ah! ne le suivez pas, lui dit son ami; quand on a suivi un esprit, on court risque de devenir fou. — N'importe, répond Hamlet, j'irai avec lui. » On veut l'en empêcher, on ne peut en venir à bout : « Mon destin me crie d'y aller, dit-il, et rend les plus petites de mes artères aussi fortes que le lion de Némée. Oui, je le suivrai, et je ferai un esprit de quiconque s'y opposera. »

Il s'en retourne donc avec le fantôme, et ils reviennent ensuite familièrement tous deux ensemble. Le revenant lui apprend « qu'il est en purgatoire, et qu'il va lui conter des choses qui lui feront dresser les cheveux comme les pointes d'un porc-épic. » « On croit, dit-il, que

Digitized by Google

je suis mort de la piqûre d'un serpent dans mon verger; mais le serpent, c'est celui qui porte ma couronne, c'est mon frère, et ce qu'il y a de plus horrible, c'est qu'il m'a fait mourir sans que je pusse recevoir l'extrême-onction; venge-moi. Adieu, mon fils, les vers luisants annoncent l'aurore; adieu, souviens-toi de moi. »

Les amis du prince Hamlet reviennent alors lui demander ce que lui a dit l'esprit. « C'est un très-honnête esprit, répond le prince; mais jurez-moi de ne rien révéler de ce qu'il m'a confié. » On entend aussitôt la voix du fantôme qui crie aux amis : « Jurez. — Il faut, leur dit le prince, jurer par mon épée. » Le fantôme crie sous terre : « Jurez par son épée. » Ils font le serment. Hamlet s'en va avec eux sans prendre aucune résolution.

Le lecteur qui lit cette histoire merveilleuse peut se souvenir que ce même prince Hamlet était amoureux de Mlle Ophélie, fille de milord Polonius, grand chambellan, et sœur du jeune Laerte, qui va en France pour se former *l'esprit et le cœur*. Le bonhomme Polonius recommande Laerte son fils à son gouverneur, et lui dit en propres termes que ce jeune homme va quelquefois au bordel, et qu'il faut le veiller de près. Tandis qu'il donne au gouverneur ses instructions, sa fille Ophélie arrive tout effarée : « Ah! milord, lui dit-elle, j'étais occupée à coudre dans mon cabinet; le prince Hamlet est arrivé le pourpoint déboutonné, sans chapeau, sans jarretières, les bas sur les talons, les genoux tremblants et se frappant l'un contre l'autre, pâle comme sa chemise. Il m'a longtemps manié le visage comme s'il voulait me peindre, m'a secoué le bras, a branlé la tête, a poussé de profonds soupirs, et s'en est allé comme un aveugle qui cherche son chemin à tâtons. »

Le bonhomme Polonius, qui ne sait pas que Hamlet a vu un esprit, et qu'il peut en être devenu fou, croit que ce prince a perdu la cervelle par l'excès de son amour pour Ophélie; et les choses en restent là. Le roi et la reine raisonnent beaucoup sur la folie du prince. Des ambassadeurs de Norvége[1] arrivent à la cour, et apprennent cet accident. Le bonhomme Polonius, qui est un vieux radoteur beaucoup plus fou que Hamlet, assure le roi qu'il aura grand soin du malade : « C'est mon devoir, dit-il; car qu'est-ce que le devoir? c'est le devoir, comme le jour est le jour, la nuit est la nuit, et le temps est le temps; ainsi, puisque la brièveté est l'âme de l'esprit, et que la loquacité en est le corps, je serai court : votre noble fils est fou; je l'appelle fou, car qu'est-ce que la folie, sinon d'être fou? Il est donc fou, madame. Cela est; c'est grand' pitié : mais c'est grand' pitié que cela soit vrai; il ne s'agit plus que de trouver la cause de l'effet. Or, la cause, c'est que j'ai une fille. » Pour prouver que c'est l'amour qui a ôté le sens commun au prince, il lit au roi et à la reine les lettres que Hamlet a écrites à Ophélie.

Tandis que le roi, la reine et toute la cour s'entretiennent ainsi du

1. En France, on s'avise d'imprimer Norwége, Wirtemberg, Westphalie; c'est que les imprimeurs français ne savent pas que le *w* tudesque vaut notre *v* consonne.

Digitized by Google

triste état du prince, il arrive tout en désordre, et confirme par ses discours l'opinion qu'on a de sa cervelle; cependant il fait quelquefois des réponses qui décèlent une âme profondément blessée, lesquelles ont beaucoup de sens. Les chambellans, qui ont ordre de le divertir, lui proposent d'entendre une troupe de comédiens nouvellement arrivés. Hamlet parle de la comédie avec beaucoup d'intelligence; les comédiens jouent une scène devant lui, il en dit fort bien son avis. Et ensuite, quand il est seul, il déclare qu'il n'est pas si fou qu'il le paraît. « Quoi, dit-il, un comédien vient de pleurer pour Hécube! Et qu'est-ce que lui est Hécube? Que ferait-il donc si son oncle et sa mère avaient empoisonné son père, comme Claudius et Gertrude ont empoisonné le mien? Ah! maudit empoisonneur, assassin, putassier! traître, débauché, indigne, vilain! Et moi, quel âne je suis! N'est-il pas vraiment brave à moi, moi le fils d'un roi empoisonné, moi à qui le ciel et l'enfer demandent vengeance, de me borner à exhaler ma douleur en paroles comme une putain? que je m'en tienne à des malédictions comme une vraie salope, comme une gueuse, un torchon de cuisine! »

Il prend alors la résolution de se servir de ces comédiens pour découvrir si en effet son oncle et sa mère ont empoisonné son père : « Car après tout, dit-il, le fantôme a pu me tromper; c'est peut-être le diable qui m'a parlé; il faut s'éclaircir. » Hamlet propose donc aux comédiens de jouer une pantomime, dans laquelle un homme dormira, et un autre lui versera du poison dans l'oreille. Il est bien sûr que si le roi Claudius est coupable, il sera fort étonné en voyant la pantomime; il pâlira, son crime sera sur son visage. Hamlet sera convaincu du crime, et aura le droit de se venger.

Ainsi dit, ainsi fait. La troupe vient jouer cette scène muette devant le roi, la reine et toute la cour. Et après la scène muette, il y en a une autre en vers. Le roi et la reine trouvent ces deux scènes fort impertinentes. Ils soupçonnent Hamlet d'avoir fait la pièce, et de n'être pas tout à fait aussi fou qu'il le paraît : cette idée les met dans une grande perplexité; ils tremblent d'être découverts. Quel parti prendre? Le roi Claudius se résout à envoyer Hamlet en Angleterre pour le guérir de sa folie, et écrit au roi d'Angleterre, son bon ami, pour le prier de faire pendre le jeune voyageur sitôt la présente reçue.

Mais avant de faire partir Hamlet, la reine est bien aise de l'interroger, de le sonder; et de peur qu'il ne fasse quelque folie dangereuse, le vieux chambellan Polonius se cache derrière une tapisserie, prêt à venir au secours en cas de besoin.

Le prince fou, ou prétendu fou, vient parler à Gertrude sa mère. Chemin faisant, il rencontre dans un coin le roi Claudius, à qui il a pris un petit remords; il craint d'être un jour damné pour avoir empoisonné son frère, épousé la veuve, et usurpé la couronne. Il se met à genoux et fait une courte prière, qui vaudra ce qu'elle pourra. Hamlet a d'abord envie de prendre ce temps-là pour le tuer; mais faisant réflexion que le roi Claudius est en état de grâce, puisqu'il prie Dieu, il se donne bien de garde de l'assassiner dans cette circonstance. « Que je serais sot! dit-il; je l'enverrais droit au ciel, au lieu qu'il a

Digitized by Google

envoyé mon père en purgatoire : allons, mon épée, attends, pour passer au travers de son corps, qu'il soit ivre, ou qu'il joue, et qu'il jure, ou qu'il soit couché avec quelque incestueuse, ou qu'il fasse quelque autre action qui n'ait pas l'air d'opérer son salut; alors tombe sur lui, qu'il donne du talon au ciel, que son âme soit damnée, et noire comme l'enfer où il descendra! » C'est encore là un morceau que les guillemets de Pope nous ordonnent d'admirer.

Hamlet ayant donc différé le meurtre du roi Claudius dans l'intention de le damner, vient parler à sa mère, et lui fait, au milieu de ses propos insensés, des reproches accablants, qu'elle ressent jusqu'au fond du cœur. Le vieux chambellan Polonius craint que les choses n'aillent trop loin; il crie au secours derrière la tapisserie. Hamlet ne doute pas que ce ne soit le roi qui s'est caché là pour l'entendre : « Ah! ma mère, s'écrie-t-il, il y a un gros rat derrière la tapisserie! » Il tire son épée, court au rat, et tue le bonhomme Polonius. « Ah! mon fils, que fais-tu? — Ma mère, est-ce le roi que j'ai tué? C'est une vilaine action de tuer un roi; et presque aussi vilaine, ma bonne mère, que de tuer un roi et de coucher avec son frère. » Cette conversation dure très-longtemps; et Hamlet, en s'en allant, marche sans y penser sur le corps du vieux chambellan, et est prêt de tomber.

Le bonhomme milord chambellan était un vieux fou, et donné pour tel, comme on l'a déjà vu. Sa fille Ophélie, qui apparemment avait des dispositions au même tour d'esprit, devient folle à lier, quand elle apprend la mort de son père : elle accourt avec des fleurs et de la paille sur sa tête, chante des vaudevilles, et va se noyer.

On la repêche, et on se dispose à l'enterrer. Cependant le roi Claudius a fait embarquer le prince pour l'Angleterre : déjà Hamlet était dans le vaisseau, et il se doutait qu'on l'envoyait à Londres pour lui jouer quelque mauvais tour; il prend dans la poche d'un des chambellans, ses conducteurs, la lettre du roi Claudius à son ami le roi d'Angleterre, scellée du grand sceau; il y trouve une instante prière de le dépêcher, et de le faire partir pour l'autre monde à son arrivée. Que fait-il? il avait heureusement le grand sceau de son père dans sa bourse; il jette la lettre dans la mer, et en écrit une autre, dans laquelle il signe *Claudius*, et prie le roi d'Angleterre de faire pendre sur-le-champ les porteurs de la dépêche; puis il replie le tout fort proprement, et y applique le sceau du royaume.

Cela fait, il trouve un prétexte de revenir à la cour. La première chose qu'il y voit, c'est une couple des fossoyeurs qui creusent une fosse pour enterrer Mlle Ophélie : ces deux manœuvres sont des réjouis assez plaisants; ils agitent la question si Ophélie doit être enterrée en terre sainte après s'être noyée, et ils concluent qu'elle doit être traitée en bonne chrétienne, parce qu'elle est fille de qualité. Ensuite ils prétendent que les manœuvres sont les plus anciens gentilshommes de la terre, parce qu'ils sont du métier d'Adam : « Mais Adam était-il gentilhomme? dit l'un des fossoyeurs. — Oui, répond l'autre, car il es, le premier qui ait porté les armes. — Lui, des armes! dit le premier. — Sans doute, dit le second; peut-on remuer la terre sans avoir des

Digitized by Google

pioches et des hoyaux? il avait donc des armes, il était donc gentilhomme. »

Au milieu de tous ces beaux discours, et des chansons galantes que ces messieurs chantent dans le cimetière de la paroisse du palais, arrive le prince Hamlet avec un de ses amis, et tous ensemble se mettent à considérer les têtes de morts qu'on trouve en creusant. Hamlet croit reconnaître le crâne d'un homme d'État, capable de tromper Dieu, puis celui d'un courtisan, d'une dame de la cour, d'un fripon d'homme de loi, et il n'épargne pas les railleries aux défunts possesseurs de ces têtes. Enfin on trouve l'étui qui renfermait la cervelle du fou du roi, et on conclut qu'il n'y a pas grande différence entre la cervelle des Alexandre, des César, et celle de ce fou; enfin, en raisonnant et en chantant, la fosse est faite. Les prêtres arrivent avec de l'eau bénite. On apporte le corps d'Ophélie. Le roi et la reine suivent la bière; Laerte, le frère d'Ophélie, accompagne sa sœur avec un long crêpe; et quand on a mis le corps en terre, Laerte, outré de douleur, se jette dans la fosse. Hamlet, qui se souvient d'avoir aimé Ophélie, s'y jette aussi. Laerte, indigné de voir avec lui dans la même fosse celui qui a tué le chambellan Polonius, son père, en le prenant pour un rat, lui saute à la face; ils se battent à coups de poing dans la fosse, et le roi les sépare pour maintenir la décence dans les cérémonies de l'Église.

Cependant le roi Claudius, qui est grand politique, voit bien qu'il se faut défaire d'un aussi dangereux fou que le prince Hamlet; et puisque ce jeune prince n'est pas pendu à Londres, il est bien convenable de le faire périr en Danemark.

Voici la façon dont l'adroit Claudius s'y prend; il était accoutumé à empoisonner. « Écoute, dit-il au jeune Laerte, le prince Hamlet a tué ton père, mon grand chambellan : je vais te proposer, pour te venger, un petit divertissement de chevalerie. Je gagerai contre toi que de douze passes tu n'en feras pas trois à Hamlet; tu combattras avec lui devant toute la cour. Tu prendras adroitement un fleuret aiguisé dont j'ai trempé la pointe dans un poison très-subtil. Si par malheur tu ne peux réussir à frapper le prince, j'aurai soin de mettre pour lui une bouteille de vin empoisonné sur la table. Il faut bien boire quand on s'escrime, Hamlet boira quelques coups, et de façon ou d'autre il est mort sans rémission. » Laerte trouve le divertissement et la vengeance de la meilleure invention du monde.

Hamlet accepte le défi. On met des bouteilles et des vidrecomes sur la table; les deux champions paraissent, le fleuret à la main, en présence de Claudius, de Mme Gertrude, et de la cour danoise; ils ferraillent; Laerte blesse Hamlet avec son fleuret empoisonné. Hamlet, se sentant blessé, crie trahison; tous les assistants crient trahison. Hamlet, furieux, arrache à Laerte son fleuret pointu, l'en frappe lui-même, et en frappe le roi : la reine Gertrude, épouvantée, veut boire un coup pour reprendre ses forces; la voilà aussi empoisonnée; et tous quatre, c'est-à-dire le roi Claudius, Gertrude, Laerte, et Hamlet, tombent morts.

Il est à remarquer qu'on reçoit alors la nouvelle que les deux cham-

Digitized by Google

bellans qui avaient fait voile pour l'Angleterre, avec le paquet scellé du grand sceau du Danemark, ont été dépêchés en arrivant. Ainsi, Dieu merci, il ne reste aucun des acteurs en vie : mais pour remplacer les défunts, il y a un certain Fort-en-bras, parent de la maison, qui a conquis la Pologne pendant qu'on jouait la pièce, et qui vient à la fin se proposer pour candidat au trône de Danemark.

Telle est exactement la fameuse tragédie d'*Hamlet*, le chef-d'œuvre du théâtre de Londres. Tel est l'ouvrage qu'on préfère à *Cinna*.

Il y a là deux grands problèmes à résoudre : le premier, comment tant de merveilles se sont accumulées dans une seule tête? car il faut avouer que toutes les pièces du divin Shakspeare sont dans ce goût; le second, comment on a pu élever son âme jusqu'à voir ces pièces avec transport, et comment elles sont encore suivies dans un siècle qui a produit le *Caton* d'Addison?

L'étonnement de la première merveille doit cesser quand on saura que Shakspeare a pris toutes ses tragédies de l'histoire ou des romans, et qu'il n'a fait que mettre en dialogues le roman de Claudius, de Gertrude et d'Hamlet, écrit tout entier par Saxon le grammairien, à qui gloire soit rendue.

La seconde partie du problème, c'est-à-dire le plaisir qu'on prend à ces tragédies, souffre un peu plus de difficulté; mais en voici la raison, selon les profondes réflexions de quelques philosophes.

Les porteurs de chaise, les matelots, les fiacres, les courtauds de boutique, les bouchers, les clercs même aiment beaucoup les spectacles; donnez-leur des combats de coqs, ou de taureaux, ou de gladiateurs, des enterrements, des duels, des gibets, des sortiléges, des revenants, ils y courent en foule; et il y a plus d'un seigneur aussi curieux que le peuple. Les bourgeois de Londres trouvèrent dans les tragédies de Shakspeare tout ce qui peut plaire à des curieux. Les gens de la cour furent obligés de suivre le torrent : comment ne pas admirer ce que la plus saine partie de la ville admirait? Il n'y eut rien de mieux pendant cent cinquante ans; l'admiration se fortifia, et devint une idolâtrie. Quelques traits de génie, quelques vers heureux, pleins de naturel et de force, et qu'on retient par cœur, malgré qu'on en ait, ont demandé grâce pour le reste, et bientôt toute la pièce a fait fortune, à l'aide de quelques beautés de détail.

Il y a, n'en doutons point, de ces beautés dans Shakspeare. M. de Voltaire est le premier qui les ait fait connaître en France; c'est lui qui nous apprit, il y a environ trente ans, les noms de Milton et de Shakspeare : mais les traductions qu'il a faites de quelques passages de ces auteurs sont-elles fidèles? Il nous avertit lui-même que non; il nous dit qu'il a plutôt imité que traduit. Voici comme il a rendu en vers le monologue d'Hamlet, qui commence la seconde scène du troisième acte :

Demeure, il faut choisir, et passer à l'instant
De la vie à la mort, et de l'être au néant.
Dieux justes, s'il en est, éclairez mon courage.

Digitized by Google

Faut-il vieillir courbé sous la main qui m'outrage,
Supporter ou finir mon malheur et mon sort?
Qui suis-je? qui m'arrête? et qu'est-ce que la mort?
C'est la fin de nos maux, c'est mon unique asile;
Après de longs transports, c'est un sommeil tranquille.
On s'endort, et tout meurt. Mais un affreux réveil
Doit succéder peut-être aux douceurs du sommeil.
On nous menace, on dit que cette courte vie
De tourments éternels est aussitôt suivie.
O mort! moment fatal! Affreuse éternité!
Tout cœur à ton seul nom se glace épouvanté.
Eh! qui pourrait, sans toi, supporter cette vie;
De nos fourbes puissants bénir l'hypocrisie;
D'une indigne maîtresse encenser les erreurs;
Ramper sous un ministre, adorer ses hauteurs;
Et montrer les langueurs de son âme abattue
A des amis ingrats, qui détournent la vue?
La mort serait trop douce en ces extrémités;
Mais le scrupule parle, et nous crie : « Arrêtez. »
Il défend à nos mains cet heureux homicide,
Et d'un héros guerrier fait un chrétien timide, etc.

Après ce morceau de poésie, les lecteurs sont priés de jeter les yeux sur la traduction littérale :

Être ou n'Être pas, c'est là la question,
S'il est plus noble dans l'esprit de souffrir
Les piqûres et les flèches de l'affreuse fortune,
Ou de prendre les armes contre une mer de trouble,
Et en s'opposant à eux, les finir? Mourir, dormir,
Rien de plus; et par ce sommeil, dire : « nous terminons
Les peines du cœur, et dix mille chocs naturels
Dont la chair est héritière; » c'est une consommation
Ardemment désirable. Mourir, dormir :
Dormir! peut-être rêver! Ah! voilà le mal.
Car, dans ce sommeil de la mort, quels rêves aura-t-on,
Quand on a dépouillé cette enveloppe mortelle?
C'est là ce qui fait penser : c'est là la raison
Qui donne à la calamité une vie si longue.
Car qui voudrait supporter les coups, et les injures du temps,
Les torts de l'oppresseur, les dédains de l'orgueilleux,
Les angoisses d'un amour méprisé, les délais de la justice,
L'insolence des grandes places, et les rebuts
Que le mérite patient essuie de l'homme indigne?
Quand il peut faire son *quietus*[1]
Avec une simple aiguille à la tête! Qui voudrait porter ces fardeaux,

1. Ce mot latin, qui signifie *tranquille*, est dans l'origina..

Digitized by Google

Sangloter, suer sous une fatigante vie?
Mais cette crainte de quelque chose après la mort,
Ce pays ignoré, des bornes duquel
Nul voyageur ne revient, embarrasse la volonté,
Et nous fait supporter les maux que nous avons,
Plutôt que de courir vers d'autres que nous ne connaissons pas;
Ainsi la conscience fait des poltrons de nous tous;
Ainsi la couleur naturelle de la résolution
Est ternie par les pâles teintes de la pensée;
Et les entreprises les plus importantes,
Par ce respect, tournent leur courant de travers,
Et perdent leur nom d'action.....

A travers les obscurités de cette traduction scrupuleuse, qui ne peut rendre le mot propre anglais par le propre français, on découvre pourtant très-aisément le génie de la langue anglaise; son naturel, qui ne craint pas les idées les plus basses, ni les plus gigantesques; son énergie, que d'autres nations croiraient dureté; ses hardiesses, que des esprits peu accoutumés aux tours étrangers prendraient pour du galimatias : mais sous ces voiles on découvrira de la vérité, de la profondeur, et je ne sais quoi qui attache, et qui remue beaucoup plus que ne ferait l'élégance; aussi il n'y a presque personne en Angleterre qui ne sache ce monologue par cœur. C'est un diamant brut qui a des taches : si on le polissait, il perdrait de son poids.

Il n'y a peut-être pas un plus grand exemple de la diversité des goûts des nations. Qu'on vienne après cela nous parler des règles d'Aristote, des trois unités, et des bienséances, et de la nécessité de ne laisser jamais la scène vide, et de faire ni sortir, ni entrer aucun personnage sans une raison sensible; de lier une intrigue avec art, de la dénouer naturellement, de s'exprimer en termes nobles et simples, de faire parler les princes avec la décence qu'ils ont toujours, ou qu'ils voudraient avoir; de ne jamais s'écarter des règles de la langue! Il est clair qu'on peut enchanter toute une nation sans se donner tant de peines.

Si Shakspeare l'emporte par ces raisons sur Corneille, nous avouerons que Racine est bien peu de chose en comparaison du tendre et élégant Otwai. Pour s'en convaincre, il ne faut que jeter les yeux sur ce petit précis de la tragédie intitulée l'*Orpheline*.

L'ORPHELINE, *tragédie*. — Un vieux gentilhomme bohême, nommé Acasto, est retiré dans son château avec ses deux fils, Castalio et Polidore. Il est vrai que ces noms-là ne sont pas plus bohêmes que celui de Claudius n'est danois. Serine, sa fille, demeure aussi dans la maison; de plus, il a chez lui une orpheline nommée Monime, qui n'est pas la Monime de Racine. Cette Monime lui a été confiée par le défunt père de la demoiselle. Il y a dans le château de Mgr Acasto un chapelain, un page, et deux valets de chambre. Voilà le train du bonhomme, du moins celui qu'on voit sur le théâtre. Joignez-y encore une servante de Serine; ajoutez à tout cela un frère de Monime,

Digitized by Google

homme un peu violent, qui arrive de Hongrie, et vous aurez tous les acteurs de cette tragédie.

Si celle d'*Hamlet* commence par deux sentinelles, celle de l'*Orpheline* commence par deux valets de chambre; car il faut bien imiter les grands hommes. Ces valets parlent de leur bon maître Acasto, qui a quitté le service, et de ses deux enfants Polidore et Castalio, qui passent leur temps à la chasse. Pour ne point amuser le lecteur, il faut lui dire que s'il se doute que les deux frères sont tous deux amoureux de Monime, comme dans Racine, il ne se trompe pas. Mais il sera peut-être un peu étonné d'apprendre que Castalio, l'un des deux frères, qui est aimé, permet à son cher Polidore de coucher, s'il peut, avec Monime; pourvu que lui, Castalio, puisse aussi avoir le même droit, il est content : car il jure qu'il ne veut pas l'épouser, *et qu'il se mariera quand il sera vieux, pour mortifier sa chair.*

Cependant, immédiatement après avoir parlé ainsi contre le mariage, il épouse secrètement Monime, et l'aumônier de la maison leur donne la bénédiction nuptiale. Sur ces entrefaites arrive de Hongrie M. Chamont, frère de Monime; c'est un homme bien étrange et bien difficile que ce M. Chamont. Il demande d'abord à sa sœur si elle a son pucelage. Monime lui jure qu'elle est une personne d'honneur. « Eh! pourquoi êtes-vous en doute de mon pucelage, mon frère? — Écoutez, ma sœur, il n'y a pas longtemps que j'eus un rêve en Hongrie; tout mon lit remua; je te vis entre deux gens qui te fêtoyaient tour à tour : je pris ma grande épée, je courus à eux; et, en m'éveillant, je vis que j'avais percé ma tapisserie à personnages, juste dans l'endroit qui représente Polynice et Étéocle, les deux frères Thébains se tuant l'un l'autre.

— Eh bien, mon frère, parce que vous avez été tourmenté en songe, il faut que vous me tourmentiez éveillée? — Oh! ce n'est pas tout, ma sœur, ne te justifie pas si vite. Comme je passais mon chemin l'autre jour en pensant à mon rêve, je rencontrai une vieille sans dent, toute racornie, tout en double; son dos voûté était couvert d'un vieux morceau de bergame, ses cuisses à peine cachées par des haillons de toutes couleurs (variété de gueuserie); elle ramassait quelques copeaux de bois; je lui donnai l'aumône; elle me demanda où j'allais, et me dit d'aller vite si je voulais sauver ma sœur. Enfin elle me parla de Castalio et de Polidore. »

Cette aventure étonne beaucoup Monime : elle lui avoue sur-le-champ qu'elle s'est promise à Castalio; mais elle jure qu'elle n'a pas encore couché avec lui.

Cet aveu ne satisfait point M. Chamont; c'est un rude homme, comme nous l'avons déjà insinué; il s'en va trouver le chapelain : « Or çà, lui dit-il, monsieur Gravité, n'êtes-vous pas l'aumônier de la maison? — Et vous, monsieur, n'êtes-vous pas officier? — Oui, l'ami. — Monsieur, j'ai été officier aussi; mais mes parents m'ont mis dans l'Église, et je suis pourtant honnête homme, quoique je sois vêtu de noir : je suis assez bienvenu dans la famille; je ne prétends pas en savoir plus que les autres, je ne me mêle que de mes affaires; je me lève matin,

Digitized by Google

j'étudie peu, je bois et mange gaiement; aussi tout le monde a de la considération pour moi.

— As-tu connu mon père, le vieux Chamont? — Oui, j'ai été très-affligé de sa mort. — Quoi! tu l'aimais! Je t'embrasserais volontiers... Dis-moi un peu, crois-tu que Castalio aime ma sœur? — S'il aime votre sœur? — Oui, oui, s'il aime ma sœur? — Ma foi, je ne le lui ai jamais demandé; et je m'étonne que vous me fassiez une pareille question.

— Ah! hypocrite! tu es comme tous tes pareils, tu ne vaux rien, tu n'as pas le courage de dire la vérité; et tu prétends l'enseigner!... Es-tu mêlé dans cette affaire? Quelle part y as-tu? La peste soit de la face sérieuse du vilain! tu roules les yeux tout juste comme les maquerelles : oui, les maquerelles; elles parlent du ciel, elles ont les yeux dévots, elles mentent; elles prêchent comme un prêtre, et tu es une maquerelle. »

Ce qu'il y a de bon, c'est que l'aumônier, gagné par ces douces paroles, lui avoue que, le matin, il a marié dans un grenier Castalio et Monime.

Le frère trouve la chose assez bien, et s'en va avec monsieur l'aumônier. Les deux mariés arrivent à leur place; il s'agit de consommer le mariage. Les gens peu instruits croiraient, par tout ce qui s'est passé, que cette cérémonie va se faire sur le théâtre. Mais la décente Monime se contente de dire au nouveau marié de venir frapper trois coups à la porte de son appartement, quand toute la maison sera bien endormie.

Le frère Polidore entend ce propos; et ne sachant pas que son frère Castalio est le mari de Monime, il prend son parti de le prévenir, et d'aller vite s'emparer des prémices de Monime. Il s'adresse au petit fripon de page, lui promet des sucreries et de l'argent, s'il veut amuser son frère Castalio une partie de la nuit : le page fait bien sa commission; il parle à Castalio de l'amour de Monime, de ses jarretières, de sa gorge; il veut lui chanter une chanson. Il lui fait perdre son temps.

Polidore n'a pas perdu le sien; il est allé à la porte de Monime, il a frappé les trois petits coups, la servante lui a ouvert, et le voilà couché avec la femme de son frère.

Enfin, Castalio arrive à cette porte, et frappe les trois coups; la servante, qui aurait dû le reconnaître à la voix, et reconnaître aussi l'autre, ne s'avise seulement pas de craindre de se méprendre; elle croit que le faux mari qui se présente est Polidore, et que c'est le vrai mari Castalio qui est au lit; elle le renvoie, lui dit qu'il est un extravagant; il a beau se nommer, on lui ferme la porte au nez; il est traité par la suivante comme Amphitryon par Sosie.

Polidore ayant joui à son aise du fruit de sa supercherie, apparemment sans dire mot, a laissé là sa conquête, et s'est allé reposer. Castalio, à qui on n'a point ouvert, se désespère, entre en fureur, se roule sur le plancher, dit des injures à tout le sexe, et conclut que depuis Ève, qui devint amoureuse du diable, et damna le genre humain, les femmes ont été la cause de tous les malheurs.

Digitized by Google

Monime, qui s'est levée en hâte pour retrouver son cher Castalio, avec qui elle croit avoir passé quelques doux moments, le rencontre, et veut l'embrasser; il la traite de scélérate, et la traîne par les cheveux hors du théâtre.

M. Chamont, se souvenant toujours de son rêve et de sa vieille sorcière, vient gravement demander à sa sœur des nouvelles de la consommation de son mariage. La pauvre femme lui avoue que son mari, après l'avoir bien caressée, l'a traînée par les cheveux sur le plancher.

Ce Chamont, qui n'entend pas raillerie, s'en va vite trouver le père (qui par parenthèse était tombé en faiblesse dans le courant de la tragédie par excès de vieillesse); il lui parle du même ton qu'il a parlé à l'aumônier : « Savez-vous, lui dit-il, que votre fils Castalio a épousé ma sœur? — J'en suis fâché, répond le bonhomme. — Comment, fâché? Pardieu! il n'y a point de grand seigneur qui ne s'enorgueillît d'avoir ma sœur, entendez-vous? Mais, morbleu, il l'a maltraitée; je veux que vous lui apprenniez à vivre, ou je mettrai le feu à la maison. — Eh bien, eh bien, je vous rendrai justice. Adieu, fier garçon. »

Ce pauvre père va donc parler à Castalio son fils, pour savoir quelle est cette aventure. Pendant qu'il lui parle, Polidore veut savoir de Monime comment elle se trouve de la nuit passée; il croit n'avoir joui que de la maîtresse de son frère, en vertu de la permission que son frère lui avait donnée. Monime, à ses discours, se doute de la méprise; enfin Polidore lui avoue qu'il a eu ses faveurs. Monime tombe évanouie; elle ne reprend ses sens que pour s'abandonner à l'excès de sa juste douleur. « Malheureux! sais-tu quel crime tu as commis, et tu m'as fait commettre? Je suis la femme de ton frère... — Qui? vous! Quoi! mariée... — Oui, mariée d'hier, et nous sommes coupables du plus horrible inceste. » Alors ce sont, de part et d'autre, des regrets, des pleurs, des cris; c'est le plus violent désespoir. « Je vais faire pénitence le reste de ma vie, dit Polidore. — Et moi aussi, dit Monime. — Je veux d'abord, dit Polidore, pour première pénitence, je veux, si tu es grosse, que ton fruit périsse... — Non, dit Monime, je veux qu'il vive, qu'il soit aussi malheureux que nous, qu'il porte la peine de notre crime.

— Allons, dit Polidore, dans quelque affreuse solitude; errons comme Adam et Ève chassés du Paradis; allons parmi les serpents qui boivent le sang des enfants; et quand je mourrai, puisses-tu me tenir dans tes bras! »

Voilà donc l'abomination de la désolation dans la famille; le père outragé par Chamont; son fils Castalio toujours au désespoir d'avoir été rebuté par sa femme; cette femme, criminelle malgré elle, en proie à la douleur et à la honte; Polidore dévoré de ses remords et de son désespoir. Il vient trouver son frère, il l'insulte exprès, il l'appelle menteur et poltron, pour l'engager à mettre l'épée à la main. Castalio tire en effet l'épée; Polidore se précipite lui-même au-devant du coup. « Voilà ce que je voulais; voilà ce que j'ai mérité; je t'avais outragé,

Digitized by Google

je meurs de ta main, tu es vengé. » Il tombe expirant entre son frère et Monime. Cette malheureuse femme s'est empoisonnée; elle tombe morte à côté de Polidore. Le vieux père arrive, il est témoin de cet horrible spectacle. Castalio recommande à Chamont sa sœur Serine, dont il a été peu question jusqu'à ce moment, et il se tue aux yeux de son vieux père, qui a déjà eu deux accès de faiblesse dans la pièce, et qui ne la fera pas longue.

Courtes réflexions. — Nous sentons combien la Monime de Racine, dans *Mithridate*, est au-dessous de la Monime de M. Thomas Otwai; c'est le même qui fit *Venise préservée.* Il est désagréable qu'on ne nous ait pas traduit fidèlement cette *Venise;* on nous a privés d'un sénateur qui mord les jambes de sa maîtresse, qui fait le chien, qui aboie, et qu'on chasse à coups de fouet; nous aurions encore eu le plaisir de voir un échafaud, une roue, un prêtre qui veut exhorter à la mort le capitaine Pierre, et qu'on renvoie comme un gueux; il y a mille autres traits de cette force, que le traducteur a épargnés à notre fausse délicatesse.

Nous ne pouvons trop nous plaindre que le traducteur nous ait privés, avec la même cruauté, des plus belles scènes de l'*Othello* de Shakspeare. Avec quel plaisir nous aurions vu la première scène à Venise, et la dernière en Chypre! Un Maure enlève d'abord la fille d'un sénateur. Jago, officier du Maure, court sous la fenêtre du père: le père paraît en chemise à cette fenêtre. « Tête-bleu, dit Jago, mettez votre robe; un bélier noir monte sur votre brebis blanche; allons, allons, debout, descendez, ou le diable va faire de vous un grand-père!

LE SÉNATEUR. — Quoi donc! que veux-tu? es-tu devenu fou?

JAGO. — Eh! mordieu, signor, êtes-vous de ceux qui n'oseraient servir Dieu si le diable le leur défendait? Nous venons vous rendre service, et vous nous prenez pour des ruffiens; je vous dis que votre fille va être couverte par un cheval de Barbarie; que vos petits-enfants henniront après vous, et que vous aurez pour cousins des roussins d'Afrique.

LE SÉNATEUR. — Quel profane coquin me parle ainsi?

JAGO. — Eh! ou;i sachez que votre fille Desdémona et le Maure Othello font à présent la bête à deux dos. »

Ce même Jago accompagne à Chypre le Maure Othello et la signora Desdémona, que le sénat a gracieusement accordée pour femme à ce Maure, gouverneur de Chypre, en dépit du père.

A peine sont-ils arrivés dans cette île, que ce Jago entreprend de rendre le Maure jaloux de sa femme, et de lui faire soupçonner sa fidélité. Le Maure commence déjà à sentir de l'inquiétude, il fait ses réflexions. « Après tout, dit-il, quelle sensation ai-je eue des plaisirs que d'autres ont pu lui donner et de sa luxure? Je ne l'ai point vu, cela ne m'a point blessé; j'ai dormi tout aussi bien. Quand on nous vole une chose dont nous n'avons pas besoin, si nous l'ignorons, on ne nous a rien volé..... J'aurais été fort heureux si toute l'armée, et jus-

Digitized by Google

qu'aux gougats, avaient tâté d'elle, et que je n'en eusse rien su..... Oh ! non..... Adieu tout contentement; adieu les troupes emplumées; adieu la fière guerre, qui fait une vertu de l'ambition; adieu les chevaux hennissants, et la trompette aiguë, et le fifre qui perce l'oreille, et le tambour qui anime le courage, et la bannière royale, et tous les grades, et l'orgueil, et la pompe, et les détails d'une guerre glorieuse; et vous, engins mortels, dont le rude gosier imite ceux de l'immortel Jupiter, adieu; Othello n'a plus d'occupation. »

C'est encore là un des endroits admirables enrichis par les guillemets de Pope.

JAGO. — Est-il possible, monseigneur!

OTHELLO. — Vilain, prouve-moi que ma femme est une putain, prouve-le-moi, donne-m'en une preuve oculaire, ou, par tout ce que vaut l'âme éternelle de l'homme, il vaudrait mieux pour toi que tu fusses né un chien.

JAGO. — Cette fonction ne me plaît guère; mais puisque je me suis si fort avancé, par pure honnêteté et par amitié pour vous, je poursuivrai. J'étais couché l'autre nuit avec votre lieutenant Cassio, et je ne pouvais dormir à cause d'une rage de dent : il y a des gens, comme vous savez, qui ont l'âme si relâchée, qu'ils parlent en dormant de leurs affaires; Cassio est un de ceux-là. Il disait dans son sommeil : « Ma chère Desdémona, soyons bien prudents, cachons bien nos amours; » en parlant ainsi, il me prenait les mains, il me tâtonnait, il s'écriait : « Ah ! charmante créature ! » et il me baisait avec ardeur, comme s'il eût arraché par la racine des baisers plantés sur mes lèvres; et il mettait ses cuisses sur mes jambes, et il soupirait, il haletait, il me baisait, il s'écriait : « Damné de destin qui t'a donnée à ce Maure ! »

Sur ces preuves si décemment énoncées, et sur un mouchoir de Desdémona que Cassio avait rencontré par hasard, le capitaine maure ne manque pas d'étrangler sa femme dans son lit; mais il lui donne un baiser avant de la faire mourir. « Allons, dit-il, meurs, putain !... — Ah ! monseigneur, renvoyez-moi, mais ne me tuez pas.... — Meurs, putain !... — Ah ! tuez-moi demain, laissez-moi vivre cette nuit.... — Gueuse, si tu branles !... — Une seule demi-heure.... — Non, quand cela sera fait il n'y aura plus de délai.... — Mais que je dise au moins mes prières.... — Non, il est trop tard.... » Il l'étrangle ; et Desdémona, après avoir été bien étranglée, s'écrie qu'elle est innocente. Quand Desdémona est morte, le sénat rappelle Othello; on vient le prendre pour le mener à Venise, où il doit être jugé. « Arrêtez, dit-il, un mot ou deux.... Vous direz au sénat qu'un jour, dans Alep, je trouvai un Turc à turban qui battait un Vénitien, et qui se moquait de la République; je pris par la barbe ce chien de circoncis, *et je le frappai ainsi.* » Il se frappe alors lui-même.

Un traducteur français[1] qui nous a donné des esquisses de plusieurs pièces anglaises, et entre autres du *Maure de Venise*, moitié en vers

1. La Place. (ÉD.)

Digitized by Google

moitié en prose, n'a traduit aucun des morceaux essentiels que nous avons mis sous les yeux des lecteurs; il fait parler ainsi Othello:

L'art n'est pas fait pour moi; c'est un fard que je hais.
Dites-leur qu'Othello, plus amoureux que sage,
Quoiqu'époux adoré, jaloux jusqu'à la rage,
Trompé par un esclave, aveuglé par l'erreur,
Immola son épouse, et se perça le cœur.

Il n'y a pas un mot de cela dans l'original. *L'art n'est pas fait pour moi*, est pris dans *Zaïre;* mais le reste n'en est pas.

Le lecteur est maintenant en état de juger le procès entre la tragédie de Londres et la tragédie de Paris.

Des divers changements arrivés à l'art tragique. — Qui croirait que l'art de la tragédie est dû en partie à Minos? Si un juge des enfers est l'inventeur de cette poésie, il n'est pas étonnant qu'elle soit un peu lugubre. On lui donne d'ordinaire une origine plus gaie. Thespis et d'autres ivrognes passent pour avoir introduit ce spectacle chez les Grecs au temps des vendanges; mais si nous en croyons Platon dans son dialogue de Minos, on jouait déjà des pièces de théâtre du temps de ce prince. Thespis promenait ses acteurs dans une charrette. Mais en Crète, et dans d'autres pays, longtemps avant Thespis, les acteurs ne jouaient que dans les temples. La tragédie fut dans son origine une chose sacrée; et de là vient que les hymnes des chœurs sont presque toujours les louanges des dieux dans les tragédies d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide. Il n'était pas permis à un poëte de donner une pièce avant quarante ans; ils s'appelaient Τραγῳδοδιδάσκαλοι, docteurs en tragédie. Ce n'était qu'aux grandes fêtes qu'on représentait leurs ouvrages; l'argent que le public employait à ces spectacles était un argent sacré.

Eubulus ou Eubolis, ou Ébylys, fit passer en loi qu'on mettrait à mort quiconque proposerait de détourner cette monnaie à des usages profanes. C'est pourquoi Démosthène, dans sa seconde Olynthienne, emploie tant de circonspection et tant de détours pour engager les Athéniens à employer cet argent à la guerre contre Philippe; c'est comme si on entreprenait en Italie de soudoyer des troupes avec le trésor de Notre-Dame-de-Lorette.

Les spectacles étaient donc liés aux cérémonies de la religion. On sait que, chez les Égyptiens, les danses, les chants, les représentations furent une partie essentielle des cérémonies réputées saintes. Les Juifs prirent ces usages des Égyptiens, comme tout peuple ignorant et grossier tâche d'imiter ses voisins savants et polis; de là ces fêtes juives, ces danses des prêtres devant l'arche, ces trompettes, ces hymnes, et tant d'autres cérémonies entièrement égyptiennes.

Il y a bien plus, les véritablement grandes tragédies, les représentations imposantes et terribles, étaient les mystères sacrés qu'on célébrait dans les plus vastes temples du monde, en présence des seuls

Digitized by Google

initiés; c'était là que les habits, les décorations, les machines étaient propres au sujet; et le sujet était la vie présente et la vie future.

C'était d'abord un grand chœur, à la tête duquel était l'hiérophante: « Préparez-vous, s'écriait-il, à voir par les yeux de l'âme l'arbitre de l'univers. Il est unique, il existe seul par lui-même, et tous les êtres doivent à lui seul leur existence; il étend partout son pouvoir et ses œuvres; il voit tout, et ne peut être vu des mortels. »

Le chœur répétait cette strophe; ensuite on gardait quelque temps le silence; c'était là un vrai prologue. La pièce commençait par une nuit répandue sur le théâtre; des acteurs paraissaient à la faible lueur d'une lampe; ils erraient sur des montagnes et descendaient dans des abîmes. Ils se heurtaient, ils marchaient comme égarés. Leurs discours, leurs gestes, exprimaient l'incertitude des démarches des hommes, toutes les erreurs de notre vie. La scène changeait, les enfers paraissaient dans toute leur horreur, les criminels avouaient leurs fautes et attestaient la vengeance céleste[1]. Enfin on voyait les Champs-Élysiens, la demeure des justes. Ils chantaient la bonté de Dieu, d'un seul Dieu, créateur du monde; ils enseignaient aux assistants tous leurs devoirs. C'est ainsi que Stobée parle de ces spectacles sublimes, dont on retrouve encore quelques faibles traces dans des fragments épars de l'antiquité.

Chez les Romains, la comédie fut admise après la première guerre punique pour accomplir un vœu, pour détourner la contagion, pour apaiser les dieux, comme le dit Tite Live au livre VII. Ce fut un acte très-solennel de religion. Les pièces de Livius Andronicus furent une partie de la cérémonie sainte des jeux séculaires. Jamais de théâtre sans simulacres des dieux et sans autels.

Les chrétiens eurent la même horreur que les Juifs pour les cérémonies païennes. Les premiers Pères de l'Église voulurent séparer en tout les chrétiens des gentils; ils crièrent contre les spectacles. Le théâtre, séjour des antiques divinités subalternes, leur parut l'empire du diable. Mais saint Grégoire de Nazianze institua un théâtre chrétien, comme nous l'apprend Sozomène; un saint Apollinaire en fit autant, c'est encore Sozomène qui nous en instruit dans l'*Histoire ecclésiastique*. L'*Ancien* et le *Nouveau Testament* furent les sujets de ces pièces; et il y a très-grande apparence que la tradition de ces ouvrages de théâtre fut l'origine des mystères qu'on joua quelque temps après dans presque toute l'Europe.

1. En faisant réimprimer cet opuscule, en 1764, à la suite des *Contes de Guillaume Vadé*, Voltaire ajouta ce qui suit :

« C'est ce que Virgile développe admirablement dans son sixième livre de l'*Enéide*, qui n'est autre chose qu'une description des mystères; et c'est ce qui montre qu'il n'a pas tant de torts de mettre ces paroles dans la bouche de Phlégias : *Soyez justes, mortels, et ne craignez qu'un Dieu.* Ce fou de Scarron se trompe donc quand il dit :

Cette sentence est bonne et belle,
Mais en enfer de quoi sert-elle?

Elle servait aux spectateurs. Enfin on voyait, etc. » (*Note de M. Beuchot.*)

Digitized by Google

Castelverro certifie, dans sa poétique, que la passion de Jésus-Christ était jouée de temps immémorial dans toute l'Italie. Nous imitâmes ces représentations des Italiens, de qui nous tenons tout, et nous les imitâmes assez tard, ainsi que nous avons fait dans presque tous les arts de l'esprit et de la main.

Nous ne commençâmes ces exercices qu'au XIVe siècle ; les bourgeois de Paris firent leurs premiers essais à Saint-Maur. On joua les mystères à l'entrée de Charles VI à Paris, l'an 1380; on les joua à l'entrée de la reine Isabelle de Bavière, en 1386; et le roi, en 1402, donna des lettres patentes à la confrérie de la Passion, par lesquelles « Elle leur accorde pour toujours, et perpétuellement, congé et licence de faire jouer quelque mystère que ce soit, ou de ladite passion, ou résurrection, ou autre quelconque des saints et saintes qu'ils voudront élire et mettre sus, soit devant le roi, soit devant commun, tant en records (c'est-à-dire musique) qu'autrement. »

Les confrères achetèrent depuis une place près de l'ancien palais des ducs de Bourgogne, et y firent bâtir un théâtre spacieux en 1548, théâtre subsistant aujourd'hui, occupé par les comédiens nommés Italiens[1]. Nous ne suivrons pas plus loin l'histoire de ce théâtre de l'hôtel de Bourgogne, laquelle se trouve dans plusieurs ouvrages. Voyons ce que c'était que ces comédiens ou tragédiens de la Passion.

On croit communément que ces pièces étaient des turpitudes, des plaisanteries indécentes sur les mystères de notre sainte religion, sur la naissance d'un dieu dans une étable, sur le bœuf et sur l'âne, sur l'étoile des trois rois, sur ces trois rois mêmes, sur la jalousie de Joseph, etc. On en juge par nos noëls, qui sont en effet des plaisanteries, aussi comiques que blâmables, sur tous ces événements ineffables; il n'y a presque personne qui n'ait entendu répéter les vers par lesquels on prétend qu'une de ces tragédies de la Passion commence :

« Matthieu ? — Plaît-il, Dieu ?
— Prends ton épieu.
— Prendrai-je aussi mon épée ?
— Oui, et suis-moi en Galilée. »

Il n'y pas un mot de tout cela dans les pièces des mystères qui sont venues jusqu'à nous. Ces ouvrages étaient la plupart très-graves; on n'y pouvait reprendre que la grossièreté de la langue qu'on parlait alors. C'était la sainte Écriture en dialogues et en action; c'étaient des chœurs qui chantaient les louanges de Dieu. Il y avait sur le théâtre beaucoup plus de pompe et d'appareil que nous n'en avons jamais vu; la troupe bourgeoise était composée de plus de cent acteurs, indépendamment des assistants, des gagistes, et des machinistes. Aussi on y courait en foule, et une seule loge était louée, à l'hôtel de Bourgogne, cinquante écus pour un carême, avant l'établissement de l'hôtel de

1. Il était situé rue Mauconseil; il a été abandonné en 1783. (ÉD.)

Digitized by Google

Bourgogne. C'est ce qui se voit dans les registres du parlement de Paris de l'an 1541.

Les prédicateurs se plaignirent que personne ne venait plus à leurs sermons, car le monologue fut en tout temps jaloux du dialogue : il s'en fallait beaucoup que les sermons fussent alors aussi décents que ces pièces de théâtre. Si on veut s'en convaincre, on n'a qu'à lire les sermons du R. P Codret, et surtout aux pages 60 et 61, édition in-4° de Paris, 1515.

« Certaine uxor rustici, voulant amandare son mari, pour introduire un prêtre quem amabat, après vêpres détourne un veau de stabulo, et in pascua relegavit, et incitat maritum, ut quæreret; et quand le bonhomme allait cherchant le veau, bonus adulter bis aut ter rustici uxorem subegit, et re patrata discessit. Le bouvier revenu avec son bœuf, adhæsit uxori, et toucha iter femineum, et reperit irroratum : admiratur. Rogat uxorem cur cunnus rorat, et illa respondit : « Amisso « de bove plorat. » Rusticus credidit; et subinde, quum coïret, viam sensit latiorem, et dixit : « Largior est solito; » et illa respondit : « Ri- « det de bove reperto. »

Les mystères ne sont point du tout dans ce goût; quoiqu'ils en aient la naïveté, on n'y trouve aucune obscénité. Cependant, en 1541, le procureur général, par son réquisitoire du 9 novembre, prétend (article second) « que prédications sont plus décentes que mystères, attendu qu'elles se font par théologiens, gens doctes et de savoir, que ne sont les actes que font gens indoctes. »

Sans entrer dans un plus long détail sur les mystères et sur les moralités qui leur succédèrent, il suffira de dire que les Italiens, qui les premiers donnèrent ces jeux, les quittèrent aussi les premiers : le cardinal Bibiena, le pape Léon X, l'archevêque Trissino[1], ressuscitèrent, autant qu'ils le purent, le théâtre des Grecs. La ville de Vicence, en 1514, fit des dépenses immenses pour la représentation de la première tragédie qu'on eût vue en Europe, depuis la décadence de l'empire. Elle fut jouée dans l'hôtel de ville, et on y accourut des extrémités de l'Italie; la pièce est de l'archevêque Trissino; elle est noble, elle est régulière, et purement écrite; il y a des chœurs, elle respire en tout le goût de l'antiquité; on ne peut lui reprocher que les déclamations, les défauts d'intrigue et la langueur; c'étaient les défauts des Grecs; il les imita trop dans leurs fautes, mais il atteignit à quelques-unes de leurs beautés. Deux ans après, le pape Léon X fit représenter à Florence la *Rosamonda* du Ruccelaï, avec une magnificence très-supérieure à celle de Vicence. L'Italie fut partagée entre le Ruccelaï et le Trissino.

Longtemps auparavant, la comédie sortait du tombeau par le génie du cardinal Bibiena, qui donna la *Calandra* en 1482 : après lui on eut les comédies de l'immortel Arioste, la fameuse *Mandragore* de Machiavel; enfin le goût de la pastorale prévalut. L'*Aminte* du Tasse eut le succès qu'elle méritait, et le *Pastor fido* un succès encore plus grand :

1. Trissino n'était pas archevêque. (Éd.)

Digitized by Google

toute l'Europe savait et sait encore par cœur cent morceaux du *Pastor fido;* ils passeront à la dernière postérité : il n'y a de véritablement beau que ce que toutes les nations reconnaissent pour tel. Malheur à un peuple, comme on l'a déjà dit, qui seul est content de sa musique, de ses peintures, de son éloquence, de sa poésie!

Tandis que le *Pastor fido* enchantait l'Europe, qu'on en récitait partout des scènes entières, qu'on le traduisait dans toutes les langues, en quel état étaient ailleurs les belles-lettres et les théâtres? Ils étaient dans l'état où nous étions tous, dans la barbarie. Les Espagnols avaient encore leurs *autos-sacramentales*, c'est-à-dire, leurs actes sacramentaux. Lope de Vega, qui était digne de corriger son siècle, fut subjugué par son siècle. Il dit lui-même qu'il est obligé, pour plaire, d'enfermer sous la clef les bons auteurs anciens, de peur qu'ils ne lui reprochent ses sottises. Dans l'une de ses meilleures pièces, intitulée *Don Raymond*, ce don Raymond, fils d'un roi de Navarre, est déguisé en paysan; l'infante de Léon, sa maîtresse, est déguisée en bûcheron; un prince de Léon, en pèlerin; une partie de la scène est chez un aubergiste.

Pour les Français, quels étaient leurs livres et leurs spectacles favoris? le chapitre des torche-culs de Gargantua, l'oracle de la dive bouteille, les pièces de Chrétien et de Hardy.

Soixante-douze ans s'écoulèrent depuis Jodelle, qui, sous Henri II, avait très-vainement tenté de faire revivre l'art des Grecs, sans que la France produisît rien de supportable. Enfin, Mairet, gentilhomme du duc de Montmorency, après avoir lutté longtemps contre le mauvais goût, donna sa tragédie de *Sophonisbe*, qui ne ressemble point à celle de l'archevêque Trissino. C'est une petite singularité que la renaissance du théâtre, et l'observation des règles, aient commencé en Italie et en France par une *Sophonisbe*. Cette pièce de Mairet est la première que nous ayons, dans laquelle les trois unités ne soient point violées; elle servit de modèle à la plupart des tragédies qu'on donna depuis. Elle fut jouée en 1629, quelque temps avant que Corneille travaillât pour la scène tragique; et elle fut si goûtée, malgré ses défauts, que lorsque Corneille lui-même voulut ensuite donner une *Sophonisbe*, elle tomba; et celle de Mairet se soutint encore longtemps. Mairet ouvrit donc la véritable carrière où Rotrou entra, et celui-ci alla plus loin que son maître. On joue encore sa tragédie de *Vencesias*, pièce très-défectueuse à la vérité, mais dont la première scène et presque tout le quatrième acte sont des chefs-d'œuvre.

Corneille parut ensuite; sa *Médée*, qui n'est qu'une déclamation, eut un peu de succès. Mais le *Cid* fut la première pièce qui franchit les bornes de la France, et qui obtint tous les suffrages, excepté ceux du cardinal de Richelieu et de Scudéri. On sait assez jusqu'à quel point ce grand homme s'éleva dans les belles scènes des *Horaces*, et dans son chef-d'œuvre de *Cinna*, dans les personnages de Cornélie [1], de Sévère [2], dans le cinquième acte de *Rodogune*. Si *Pertharite*, *Théo-*

1. De *Pompée*. (ÉD.) — 2. De *Polyeucte*. (ED.)

Digitized by Google

dore, *Œdipe*, *Bérénice*, *Suréna*, *Pulchérie*, *Agésilas*, *Attila*, *Don Sanche*, la *Toison d'or*, ont été indignes de lui et de tous les théâtres, ses belles pièces, et les morceaux admirables répandus dans les médiocres, le feront toujours regarder avec justice comme le père de la tragédie.

Il est inutile de parler ici de celui qui fut son émule et son vainqueur, quand ce grand homme commença à baisser. Il ne fut plus permis alors de négliger la langue et l'art des vers dans les tragédies, et tout ce qui ne fut pas écrit avec l'élégance de Racine fut méprisé.

Il est vrai qu'on nous reprocha, avec raison, que notre théâtre était une école continuelle d'une galanterie et d'une coquetterie qui n'a rien de tragique. On a justement condamné Corneille pour avoir fait parler d'amour Thésée et Dircé au milieu de la peste [1]; pour avoir mis des petites coquetteries sans passion dans la bouche de Cléopatre; et enfin, pour avoir presque toujours traité l'amour bourgeois dans tous ses ouvrages, sans jamais en faire une passion forte, excepté dans les fureurs de Camille [2], et dans les scènes attendrissantes du *Cid* qu'il avait prises dans Guillem de Castro, et qu'il avait embellies. On ne reprocha pas à l'élégant Racine l'amour insipide et les expressions bourgeoises; mais on s'aperçut bientôt que toutes ses pièces, et celles des auteurs suivants, contenaient une déclaration, une rupture, un raccommodement, une jalousie. On a prétendu que cette uniformité de petites intrigues aurait trop avili les pièces de cet aimable poëte, s'il n'avait pas su couvrir cette faiblesse de tous les charmes de la poésie, des grâces de sa diction, de la douceur de son éloquence sage, et de toutes les ressources de son art.

Dans les beautés frappantes de notre théâtre, il y avait un autre défaut caché, dont on ne s'était pas aperçu, parce que le public ne pouvait pas avoir par lui-même des idées plus fortes que celles de ces grands maîtres. Ce défaut ne fut relevé que par Saint-Évremond : il dit « que nos pièces ne font pas une impression assez forte; que ce qui doit former la pitié fait tout au plus de la tendresse; que l'émotion tient lieu de saisissement, l'étonnement de l'horreur; qu'il manque à nos sentiments quelque chose d'assez profond. »

Il faut avouer que Saint-Évremond a mis le doigt dans la plaie secrète du théâtre français; on dira tant qu'on voudra que Saint-Évremond est l'auteur de la pitoyable comédie de *Sirpolitik*, et de celle des *Opéras;* que ses petits vers de société sont ce que nous avons de plus plat en ce genre; que c'était un petit faiseur de phrases; mais on peut être totalement dépourvu de génie, et avoir beaucoup d'esprit et de goût. Certainement son goût était très-fin, quand il trouvait ainsi la raison de la langueur de la plupart de nos pièces.

Il nous a presque toujours manqué un degré de chaleur; nous avions tout le reste. L'origine de cette langueur, de cette faiblesse monotone, venait probablement de la construction de nos théâtres, de la mesquinerie du spectacle, et des acteurs qui achetaient les pièces des auteurs.

1. Dans *Œdipe*. (Éd.) — 2. Dans *Horace*. (Éd.)

Digitized by Google

Tout fut bas et servile : des comédiens avaient un privilége; ils achetaient un jeu de paume, un tripot; ils formaient une troupe comme des marchands forment une société. Ce n'était pas là le théâtre de Périclès. Que pouvait-on faire sur une vingtaine de planches chargées de spectateurs? Quelle pompe, quel appareil pouvait parler aux yeux? quelle liberté pouvait avoir l'imagination du poëte? Les pièces devaient être composées de longs récits; c'étaient de belles conversations plutôt qu'une action. Chaque comédien voulait briller par un long monologue; ils rebutaient une pièce qui n'en avait point; il fallut que Corneille, dans *Cinna*, débutât par l'inutile monologue d'Émilie, qu'on retranche aujourd'hui.

Cette forme, qui excluait toute action théâtrale, excluait aussi ces grandes expressions des passions, ces tableaux frappants des infortunes humaines, ces traits terribles et perçants qui arrachent le cœur; on le touchait, et il fallait le déchirer. La déclamation, qui fut, jusqu'à Mlle Lecouvreur, un récitatif mesuré, un chant presque noté, mettait encore un obstacle à ces emportements de la nature, qui se peignent par un mot, par une attitude, par un silence, par un cri qui échappe à la douleur.

Nous ne commencâmes à connaître ces traits que par Mlle Dumesnil, lorsque, dans *Mérope*[1], les yeux égarés, la voix entrecoupée, levant une main tremblante, elle allait immoler son propre fils; quand Narbas l'arrêta, quand, laissant tomber son poignard, on la vit s'évanouir entre les bras de ses femmes, et qu'elle sortit de cet état de mort avec les transports d'une mère; lorsque ensuite s'élançant aux yeux de Polyphonte, traversant en un clin d'œil tout le théâtre, les larmes dans les yeux, la pâleur sur le front, les sanglots à la bouche, les bras étendus, elle s'écria : « Barbare, il est mon fils[2]! » Nous avons vu Baron; il était noble et décent, mais c'était tout. Mlle Lecouvreur avait les grâces, la justesse, la simplicité, la vérité, la bienséance; mais pour le grand pathétique de l'action, nous le vîmes la première fois dans Mlle Dumesnil.

Quelque chose de supérieur encore, s'il est possible, a été l'action de Mlle Clairon, et de l'acteur qui joue Tancrède[3], au troisième acte de la pièce de ce nom, et à la fin du cinquième; jamais les âmes n'ont été transportées par des secousses si vives, jamais les larmes n'ont plus coulé. La perfection de l'art des acteurs s'est déployée en ces deux occasions dans une force dont jusque-là nous n'avions point d'idée, et Mlle Clairon est devenue sans contredit le plus grand peintre de la nation.

Si, dans le quatrième acte de *Mahomet*, on avait de jeunes acteurs qui prissent ces grands traits pour modèle, un Séide qui sût être à la fois enthousiaste et tendre, féroce par fanatisme, humain par nature, qui sût frémir et pleurer; une Palmire animée, attendrie, effrayée, tremblante du crime qu'on va commettre, sentant déjà l'horreur, le repentir, le désespoir, à l'instant que le crime est commis; un père

1. Jouée en 1743. (ÉD.) — 2. Acte IV, scène II. (ÉD.) — 3. C'était Lekain. (ÉD.)

Digitized by Google

vraiment père, qui en eût les entrailles, la voix, le maintien; un père qui reconnaît ses deux enfants dans ses deux meurtriers, qui les embrasse en versant ses larmes avec son sang, qui mêle ses pleurs avec ceux de ses enfants, qui se soulève pour les serrer entre ses bras, retombe, se penche sur eux; enfin, ce que la nature et la mort peuvent fournir à un tableau, cette situation serait encore au-dessus de celles dont nous venons de parler.

Ce n'est que depuis quelques années que les acteurs ont enfin hasardé d'être ce qu'ils doivent être, des peintures vivantes : auparavant ils déclamaient. Nous savons, et le public le sait mieux que nous, qu'il ne faut pas prodiguer ces actions terribles et déchirantes; que plus elles font d'impression, bien amenées, bien ménagées, plus elles sont impertinentes quand elles sont hors de propos. Une pièce mal écrite, mal débrouillée, obscure, chargée d'incidents incroyables, qui n'a de mérite que celui d'un pantomime et d'un décorateur, n'est qu'un monstre dégoûtant.

Placez un tombeau dans *Sémiramis*, osez faire paraître l'ombre de Ninus, que Nisias sorte de ce tombeau les bras teints du sang de sa mère, cela vous sera permis. Le respect pour l'antiquité, la mythologie, la majesté du sujet, la grandeur du crime, je ne sais quoi de sombre et de terrible répandu dans les premiers vers sur toute cette tragédie, transportent le spectateur hors de son siècle et de son pays : mais ne répétez pas ces hardiesses; qu'elles soient rares, qu'elles soient nécessaires; si elles sont inutilement prodiguées, elles feront rire.

L'abus de l'action théâtrale peut faire rentrer la tragédie dans la barbarie. Que faut-il donc faire? Craindre tous les écueils : mais comme il est plus aisé de faire une belle décoration qu'une belle scène, plus aisé d'indiquer des attitudes que de bien écrire, il est vraisemblable qu'on gâtera la tragédie en croyant la perfectionner.

PARALLÈLE

D'HORACE, DE BOILEAU ET DE POPE.

Le même *Journal encyclopédique*, l'un des plus curieux et des plus instructifs de l'Europe, nous instruit d'un parallèle entre Horace, Boileau et Pope, fait en Angleterre. Il nous rappelle des vers de M. de Voltaire au roi de Prusse, dans lesquels Pope a la préférence sur le Français et sur le Romain :

Quelques traits échappés d'une utile morale,
Dans leurs piquants écrits brillent par intervalle;
Mais Pope approfondit ce qu'ils ont effleuré :
D'un esprit plus hardi, d'un pas plus assuré,

Digitized by Google

Il porta le flambeau dans l'abîme de l'Être;
Et l'homme, avec lui seul, apprit à se connaître.

Ces vers se trouvent à la tête du poëme de M. de Voltaire sur la *Loi naturelle*, ouvrage philosophique et moral, dans lequel la poésie reprend son premier droit, celui d'enseigner la vertu, l'amour du prochain, l'indulgence, et où l'auteur développe les principes de la loi universelle que Dieu a mis dans tous les cœurs. Nous convenons, avec M. de Voltaire, que l'*Essai sur l'homme* de l'illustre Pope est un très-bon ouvrage, et que ni Horace, ni Boileau, ni aucun poëte, n'ont rien fait dans ce genre. Rousseau est le seul qui ait tenté quelque chose d'approchant, dans une pièce de vers intitulée, on ne sait pourquoi, *Allégorie*[1] : il fait ses efforts pour expliquer le système de Platon; mais que cet ouvrage est faible, languissant! Ce n'est ni de la poésie, ni de la philosophie; il ne prouve ni ne peint.

L'homme et les dieux de ton souffle animés,
Du même esprit diversement formés,
Furent doués, par ta bonté fertile,
D'une chaleur plus vive ou moins subtile,
Selon les corps ou plus vifs, ou plus lents,
Qui de leur feu retardent les élans;
Par ces degrés de lumière inégale,
Tu sus remplir le vide et l'intervalle
Qui se trouvait, ô magnifique roi!
De l'homme aux dieux, et des dieux jusqu'à toi,
Et dans cette œuvre éclatante, immortelle,
Ayant comblé ton idée éternelle,
Tu fis du ciel la demeure des dieux,
Et tu mis l'homme en ces terrestres lieux,
Comme le terme et l'équateur sensible
De l'univers invisible et visible.

Il n'est pas étonnant que cette pièce soit demeurée dans l'oubli; c'est, comme on voit, un galimatias de termes impropres, un tissu d'épithètes oiseuses, un vrai chaos.

Il n'en est pas ainsi de l'*Essai* de Pope; jamais vers ne formèrent tant de grandes idées en si peu de paroles. C'est le plan des lords Shaftesbury et Bolingbroke exécuté par le plus habile ouvrier; aussi est-il traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Nous n'examinerons pas si cet ouvrage, si fort et si plein, est orthodoxe; si même sa hardiesse n'a pas contribué à son prodigieux débit; s'il ne sape pas les fondements de la religion chrétienne, en tâchant de prouver que les choses sont dans l'état où elles devaient être originairement, et si ce système ne renverse pas le dogme de la chute de l'homme et les divines écritures : nous ne sommes pas théologiens; nous leur laissons le soin de confondre Pope, Shaftesbury, Bolingbroke, et Leibnitz; nous

1. C'est la première *Allégorie* du livre second, intitulée : *Sophronyme*. (ÉD.)

Digitized by Google

nous en tenons uniquement à la philosophie et à la poésie; nous osons, en cherchant à nous éclairer, demander comment il faut expliquer ce vers qui est le précis de tout l'ouvrage :

All partial evil a general good.

Tout mal particulier est le bien général.

Voilà un étrange bien général que celui qui serait composé des souffrances de chaque individu! Entendra cela qui pourra. Bolingbroke s'entendait-il bien lui-même, quand il digérait ce système? Que veut dire : *Tout est bien?* Est-ce pour nous? non, sans doute. Est-ce pour Dieu? il est clair que Dieu ne souffre pas de nos maux. Quelle est donc au fond cette idée platonicienne? un chaos, comme tous les autres systèmes; mais on l'a orné de diamants.

Quant aux autres *Épîtres* de Pope qui pourraient être comparées à celles d'Horace et de Boileau, je demanderai si ces deux auteurs, dans leurs *Satires*, se sont jamais servis des armes dont Pope se sert? Les gentillesses dont il régale milord Harvey, l'un des plus aimables hommes d'Angleterre, sont un peu singulières; les voici mot pour mot :

Que Harvey tremble! Qui, cette chose de soie!
Harvey, ce fromage mou fait de lait d'ânesse!
Hélas! il ne peut sentir ni satire ni raison.
Qui voudrait faire mourir un papillon sur la roue?
Pourtant je veux frapper cette punaise volante à ailes dorées,
Cet enfant de la boue qui se peint et qui pue,
Dont le bourdonnement fatigue les beaux esprits et les belles,
Qui ne peut tâter ni de l'esprit ni de la beauté :
Ainsi l'épagneul bien élevé se plaît civilement
A mordiller le gibier qu'il n'ose entamer.
Son sourire éternel trahit son vide.....
Comme les petits ruisseaux se rident dans leurs cours,
Soit qu'il parle avec son impuissance fleurie,
Soit que cette marionnette barbouille les mots que le compère lui souffle,
Soit que, crapaud familier à l'oreille d'Ève,
Moitié écume, moitié venin, il se crache lui-même en compagnie,
En quolibets, en politique, en contes, en mensonges;
Son esprit roule sur des ouï-dire, entre ceci et cela;
Tantôt haut, tantôt bas, petit-maître ou petite-maîtresse;
Et lui-même n'est qu'une vile antithèse,
Être amphibie, qui, en jouant les deux rôles,
La tête frivole, et le cœur gâté,
Fat à la toilette, flatteur chez le roi,
Tantôt trotte en lady, tantôt marche en milord.
Ainsi les rabbins ont peint le tentateur
Avec face de chérubin, et queue de serpent :
Sa beauté vous choque, vous vous défiez de son esprit,
Son esprit rampe, et sa vanité lèche la poussière.

Digitized by Google

Il est vrai que Pope a la discrétion de ne pas nommer le lord qu'il désigne; il l'appelle honnêtement *Sporus*, du nom d'un infâme prostitué à Néron.

Les lecteurs pourront demander si c'est Pope ou un de ses porteurs de chaise qui a fait ces vers. Ce n'est pas absolument le style de Despréaux. Ne conclura-t-on pas de ce petit écrit que la politesse d'une nation n'est pas la politesse d'une autre?

Pour mieux faire sentir encore, s'il se peut, cette différence que la nature et l'art mettent souvent entre des nations voisines, jetons les yeux sur une traduction fidèle d'un des plus délicats passages de la *Dunciade* de Pope; c'est au chant second. La Bêtise a proposé des prix pour celui de ses favoris qui sera vainqueur à la course. Deux libraires de Londres disputent le prix : l'un est Lintot, personnage un peu pesant; l'autre est Curl, homme plus délié : ils courent, et voici ce qui arrive :

Au milieu du chemin on trouve un bourbier
Que madame Curl avait produit le matin :
C'était sa coutume de se défaire, au lever de l'aurore,
Du marc de son souper, devant la porte de sa voisine.
Le malheureux Curl glisse; la troupe pousse un grand cri,
Le nom de Lintot résonne dans toute la rue;
Le mécréant Curl est couché dans la vilainie,
Couvert de l'ordure qu'il a lui-même fournie, etc.

Le portrait de la Mollesse, dans le *Lutrin*, est d'un autre genre; mais chaque nation a son goût.

Une autre conclusion que nous oserons tirer encore de la comparaison des petits poëmes détachés avec les grands poëmes, tels que l'épopée et la tragédie, c'est qu'il faut les mettre à leur place. Je ne vois pas comment on peut égaler une épître, une ode, à une bonne pièce de théâtre. Qu'une épître, ou ce qui est plus aisé à faire, une satire, ou ce qui est souvent assez insipide, une ode, soit aussi bien écrite qu'une tragédie, il y a cent fois plus de mérite à faire celle-ci, et plus de plaisir à la voir, que non pas à faire et à lire des lieux communs de morale : je dis lieux communs, car tout a été dit. Une bonne épître morale ne nous apprend rien; une bonne ode encore moins; elle peut au plus amuser un quart d'heure les gens du métier; mais créer un sujet, inventer un nœud et un dénoûment, donner à chaque personnage son caractère, le soutenir, le rendre intéressant, et augmenter cet intérêt de scène en scène; faire en sorte qu'aucun d'eux ne paraisse et ne sorte sans une raison sentie de tous les spectateurs; ne laisser jamais le théâtre vide; faire dire à chacun ce qu'il doit dire, avec noblesse et sans enflure, avec simplicité, sans bassesse; faire de beaux vers qui ne sentent point le poëte, et tels que le personnage aurait dû en faire s'il parlait en vers : c'est là une partie des devoirs que tout auteur d'une tragédie doit remplir, sous peine de ne point réussir parmi nous; et quand il s'est acquitté de tous ces devoirs, il n'a encore rien fait. *Esther* est une pièce qui remplit toutes ces condi-

Digitized by Google

tions; mais quand on l'a voulu jouer en public, on n'a pu en soutenir la représentation. Il faut tenir le cœur des hommes dans sa main; il faut arracher des larmes aux spectateurs les plus insensibles, il faut déchirer les âmes les plus dures. Sans la terreur et sans la pitié, point de tragédie, et quand vous auriez excité cette pitié et cette terreur, si avec ces avantages vous avez manqué aux autres lois, si vos vers ne sont pas excellents, vous n'êtes qu'un médiocre écrivain, qui avez traité selon les règles un sujet heureux.

Qu'une tragédie est difficile! et qu'une épître, une satire, sont aisées! Comment donc oser mettre dans le même rang un Racine et un Despréaux? Quoi! on estimerait autant un peintre de portrait qu'un Raphael? Quoi! une tête de Rembrandt sera égale au tableau de la transfiguration, ou à celui des noces de Cana?

Nous savons que les *Épîtres* de Despréaux sont belles, qu'elles posent sur le fondement de la vérité, sans laquelle rien n'est supportable; mais pour les *Épîtres* de Rousseau, quel faux dans les sujets et quelles contorsions dans le style! Qu'elles excitent souvent le dégoût et l'indignation! Que veut dire une *Épître à Marot*, dans laquelle il veut prouver qu'il n'y a que les sots qui soient méchants? Que ce paradoxe est ridicule!

Sylla, Catilina, César, Tibère, Néron même, étaient-ils des sots? Le fameux duc de Borgia était-il un sot? Et avons-nous besoin d'aller chercher des exemples dans l'histoire ancienne? Peut-on, d'ailleurs, souffrir la manière dure et contrainte dont cette idée fausse est exprimée?

Et si parfois on vous dit qu'un vaurien
A de l'esprit; examinez-le bien,
Vous trouverez qu'il n'en a que le casque,
Et qu'en effet c'est un sot sous le masque.

Le casque de l'esprit. Bon dieu! est-ce ainsi que Despréaux écrivait? Comment souffrir le langage de l'épître à M. le duc de Noailles, qu'il baptisa dans ses dernières éditions, d'*Épître à M. le comte de* ***?

Jaçoit qu'en vous gloire et haute naissance
Soit alliée à titres et puissance,
Que de splendeurs et d'honneurs mérités
Votre maison luise de tous côtés,
Si toutefois ne sont-ce ces bluettes
Qui vous ont mis en l'estime où vous êtes.

Ce malheureux burlesque, ce mélange impertinent du jargon du XVIe siècle et de notre langue, si frondé par un auteur assez connu, ne peut donner de prix à un sujet qui par lui-même n'apprend rien, ne dit rien, n'est ni utile, ni agréable.

Un des grands défauts de tous les ouvrages de cet auteur, c'est qu'on ne se retrouve jamais dans ses peintures; on ne voit rien *qui rende l'homme cher à lui-même*, comme dit Horace : point d'aménité, point de douceur. Jamais cet écrivain mélancolique n'a parlé au cœur. Pres-

Digitized by Google

que toutes ses épîtres roulent sur lui-même, sur ses querelles avec ses ennemis : le public ne prend aucune part à ces pauvretés; on ne se soucie pas plus de ses vers contre La Motte que de ses roches de Salisbury : qu'importe

.....Qu'entre ces roches nues,
Qui par magie en ces lieux sont venues,
S'en trouve sept, trois de chacune part,
Une au-dessus, le tout fait par tel art,
Qu'il représente une porte effective,
Porte vraiment bien faite et bien naïve,
Mais c'est le tout; car qui voudrait y voir
Tours ou châtel, doit ailleurs se pourvoir[1].

Ces détestables vers et ce malheureux sujet peuvent-ils être comparés à la plus mauvaise tragédie que nous ayons? Nous sommes rassasiés de vers : une denrée trop commune est avilie. Voilà le cas du *ne quid nimis*[2]. Le théâtre où la nation se rassemble est presque le seul genre de poésie qui nous intéresse aujourd'hui; encore ne faudrait-il pas avoir des poëmes dramatiques tous les jours :

Namque voluptates commendat rarior usus[3].

AVERTISSEMENT

AUX ÉDITEURS DE LA TRADUCTION ANGLAISE.

(1761.)

M. de Voltaire a l'honneur d'avertir messieurs les éditeurs de la traduction anglaise de ses ouvrages, qu'on fait actuellement à Genève une édition nouvelle, augmentée et très-corrigée. Que l'édition de l'*Essai sur l'histoire générale*[4] est imparfaite et fautive.

Que l'évaluation sur les monnaies est absurde, les copistes ayant mis des sous pour des livres, et ayant altéré les chiffres. Qu'il y manque un chapitre sur le *Védam* et l'*Ézour-Védam* des brachmanes; que l'auteur ayant eu, par la voie de Pondichéri, une traduction fidèle de l'*Ézour-Védam*, il en a fait un extrait, lequel est imprimé dans cette *histoire générale;* qu'il déposera dans la bibliothèque de S. M. T. C. le manuscrit de l'*Ézour-Védam* tout entier; manuscrit unique dans le monde.

Qu'il manque aussi à l'édition précédente les chapitres sur l'Alcoran, sur les Albigeois, sur le concile de Trente, sur la noblesse, les duels, les tournois, la chevalerie, les parlements, l'établissement des quakers et des jésuites en Amérique, les Colonies, etc.; que tout est resti-

1. Ces vers sont de la *Grotte de Merlin*, allégorie IV du livre Ier. (ÉD.)
2. Térence, *Andrienne*, I, I. (ÉD.) — 3. Juvénal, XI, 208. (ÉD.)
4. Intitulé depuis *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.* (ÉD.)

Digitized by Google

tué dans l'édition présente, commencée à Genève; que tous les chapitres sont très-augmentés; que cette histoire est poussée jusqu'au temps présent.

Qu'il est d'ailleurs prêt à faire à messieurs les éditeurs de Londres tous les plaisirs qui dependront de lui. Qu'il n'a eu d'autre but, en travaillant à cet ouvrage immense, que de s'instruire, et qu'il ne se flatte pas d'instruire les autres.

Au château de Ferney, en Bourgogne, 3 mars 1761.

RESCRIT

DE L'EMPEREUR DE LA CHINE,

A L'OCCASION DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE.

(1761.)

Nous, l'empereur de la Chine, nous sommes fait représenter, dans notre conseil d'État, les mille et une brochures qu'on débite journellement dans le renommé village de Paris, pour l'instruction de l'univers. Nous avons remarqué, avec une satisfaction impériale, qu'on imprime plus de pensées, ou façons de penser, ou expressions sans pensées, dans ledit village situé sur le petit ruisseau de la Seine, contenant environ cinq cent mille plaisants, ou gens voulant l'être, que l'on ne fabrique de porcelaines dans notre bourg de Kingtzin sur le fleuve Jâune, lequel bourg possède le double d'habitants, lesquels ne sont pas la moitié si plaisants que ceux de Paris.

Nous avons lu attentivement la brochure de notre amé Jean-Jacques, citoyen de Genève, lequel Jean-Jacques a extrait un *Projet de paix perpétuelle* du bonze Saint-Pierre; lequel bonze Saint-Pierre l'avait extrait d'un clerc du mandarin marquis de Rosni, duc de Sully, excellent économe, lequel l'avait extrait du creux de son cerveau.

Nous avons été sensiblement affligé de voir que dans ledit extrait rédigé par notre amé Jean-Jacques, où l'on expose les moyens faciles de donner à l'Europe une paix perpétuelle, on avait oublié le reste de l'*univers*, qu'il faut toujours avoir en vue dans toutes ses brochures. Nous avons connu que la monarchie de France, qui est la première des monarchies; l'anarchie d'Allemagne, qui est la première des anarchies; l'Espagne, l'Angleterre, la Pologne, la Suède, qui sont, suivant leurs historiens, chacune en son genre, la première puissance de l'*univers*, sont toutes requises d'accéder au traité de Jean-Jacques. Nous avons été édifié de voir que notre chère cousine l'impératrice de toute Russie était pareillement requise de fournir son contingent. Mais grande a été notre surprise impériale, quand nous avons en vain cherché notre nom dans la liste. Nous avons jugé qu'étant si proche voisin de notre chère cousine, nous devions être nommé avec elle; que le

Digitized by Google

Grand-Turc voisin de la Hongrie et de Naples, le roi de Perse voisin du Grand-Turc, le Grand-Mogol voisin du roi de Perse, ont pareillement les mêmes droits, et que ce serait faire au Japon une injustice criante de l'oublier dans la confédération générale.

Nous avons pensé de nous-même, après l'avis de notre conseil, que si le Grand-Turc attaquait la Hongrie, si la diète europaine, ou européenne, ou européane, ne se trouvait pas alors en argent comptant; si, tandis que la reine de Hongrie s'opposerait au Turc vers Belgrade, le roi de Prusse marchait à Vienne; si les Russes pendant ce temps-là attaquaient la Silésie; si les Français se jetaient alors sur les Pays-Bas, l'Angleterre sur la France, le roi de Sardaigne sur l'Italie, l'Espagne sur les Maures, ou les Maures sur l'Espagne, ces petites combinaisons pourraient déranger la paix perpétuelle.

Notre accession étant donc d'une nécessité absolue, nous avons résolu de coopérer de toutes nos forces au bien général, qui est évidemment le but de tout empereur, comme de tout faiseur de brochures.

A cet effet, ayant remarqué qu'on avait oublié de nommer la ville dans laquelle les plénipotentiaires de l'*univers* doivent s'assembler, nous avons résolu d'en bâtir une sans délai. Nous nous sommes fait représenter le plan d'un ingénieur de Sa Majesté le roi de Narsingue [1], lequel proposa, il y a quelques années, de creuser un trou jusqu'au centre de la terre pour y faire des expériences de physique; notre intention étant de perfectionner cette idée, nous ferons percer le globe de part en part. Et comme les philosophes les plus éminents du village de Paris sur le ruisseau dit la Seine croient que *le noyau du globe est de verre*, qu'ils l'ont écrit [2], et qu'ils ne l'auraient jamais écrit s'ils n'en avaient été sûrs, notre ville de la diète de l'*univers* sera toute de cristal, et recevra continuellement le jour par un bout ou par un autre; de sorte que la conduite des plénipotentiaires sera toujours éclairée.

Pour mieux affermir l'ouvrage de la paix perpétuelle, nous aboucherons ensemble, dans notre ville transparente, notre saint-père le grand lama, notre saint-père le grand daïri, notre saint-père le muphti, et notre saint-père le pape, qui seront tous aisément d'accord moyennant les exhortations de quelques jésuites portugais. Nous terminerons tout d'un temps les anciens procès de la justice ecclésiastique et de la séculière, du fisc et du peuple, des nobles et des roturiers, de l'épée et de la robe, des maîtres et des valets, des maris et des femmes, des auteurs et des lecteurs.

Nos plénipotentiaires enjoindront à tous les souverains de n'avoir jamais aucune querelle, sous peine d'une brochure de Jean-Jacques pour la première fois, et du ban de l'*univers* pour la seconde.

Nous prions la république de Genève et celle de Saint-Marin de nommer, conjointement avec nous, le sieur Jean-Jacques pour pre-

1. Le royaume de Narsingue est en Asie, dans la presqu'île en deçà du Gange; mais le prétendu ingénieur de Narsingue n'est autre que Maupertuis, mort depuis deux ans. (*Note de M. Beuchot.*)
2. Buffon. (ED.)

Digitized by Google

mier président de la diète, attendu que ledit sieur ayant déjà jugé les rois et les républiques sans en être prié, il les jugera tout aussi bien quand il sera à la tête de la chambre; et notre avis est qu'il soit payé régulièrement de ses honoraires sur le produit net des actions des fermes, des billets de loterie, et de ceux de la Compagnie des Indes de Paris, qui sont les meilleurs effets de l'*univers*. Priant le Tien qu'il ait en sa sainte garde ledit Jean-Jacques, comme aussi le sieur Volmar, la demoiselle Julie et son faux germe.

Donné à Pékin, le 1er du mois de Hi-han, l'an 1898436500 de la fondation de notre monarchie.

LETTRE

DE M. CLOCPICRE A M. ERATOU[1],

SUR LA QUESTION : SI LES JUIFS ONT MANGÉ DE LA CHAIR HUMAINE, ET COMMENT ILS L'APPRÊTAIENT.

Monsieur et cher ami, quoiqu'il y ait beaucoup de livres, croyez-moi, peu de gens lisent, et parmi ceux qui lisent il y en a beaucoup qui ne se servent que de leurs yeux. J'étais hier en conférence avec M. Pfaff, l'illustre professeur de Tubinge, si connu dans tout l'univers, et M. Crokius Dubius, l'un des plus savants hommes de notre temps. Ils ne savaient point que les Juifs eussent mangé souvent de la chair humaine. Dom Calmet lui-même, qui a copié tant d'anciens auteurs dans ses Commentaires, n'a jamais parlé de cette coutume des Juifs. Je dis à M. Pfaff et à M. Crokius qu'il y avait des passages qui prouvaient que les Juifs avaient autrefois beaucoup aimé la chair de cheval et la chair d'homme : Crokius me dit qu'il en doutait; et Pfaff m'assura crûment que je me trompais.

Je cherchai sur-le-champ un Ézéchiel, et je leur montrai au chapitre XXXIX[2] ces paroles :

« Je vous ferai boire le sang des princes et des animaux gras; vous mangerez de la chair grasse jusqu'à satiété; vous vous remplirez, à table, de la chair des chevaux et des cavaliers. »

M. Pfaff dit que cette invitation n'était faite qu'aux oiseaux : Crokius Dubius, après un long examen, crut qu'elle s'adressait aussi aux Juifs, attendu qu'il y est parlé de table; mais il prétendit que c'était une figure. Je les priai humblement de considérer qu'Ézéchiel vivait du temps de Cambyse; que Cambyse avait dans son armée beaucoup de Scythes et de Tartares qui mangeaient des chevaux et des hommes assez communément; que, si cette habitude répugne un peu à nos mœurs efféminées, elle était très-conforme à la vertu mâle et héroïque de l'illustre peuple juif. Je les fis souvenir que les lois de Moïse, parmi les menaces de tous les maux ordinaires dont il effraye les Juifs trans-

1. Anagramme d'Arouet. (ÉD.) — 2. Versets 18-20. (ÉD.)

Digitized by Google

gresseurs, après leur avoir dit qu'ils seront réduits à ne point prêter, mais à emprunter à usure[1], et qu'ils auront des ulcères aux jambes[2], ajoutent qu'ils mangeront leurs enfants[3]. « Eh bien! leur dis-je, ne voyez-vous pas qu'il était aussi ordinaire aux Juifs de faire cuire leurs enfants et de les manger, que d'avoir la rogne, puisque le législateur les menace de ces deux punitions? »

Plusieurs réflexions dont j'appuyai mes citations ébranlèrent MM. Pfaff et Crokius. « Les nations les plus polies, leur dis-je, ont toujours mangé des hommes, et surtout des petits garçons. Juvénal[4] vit les Égyptiens manger un homme tout cru. Il dit que les Gascons faisaient souvent de ces repas[5]. Les deux voyageurs arabes, dont l'abbé Renaudot a traduit la relation, disent qu'ils ont vu manger des hommes sur les côtes de la Chine et des Indes.

« Homère, parlant des repas des Cyclopes[6], n'a fait que peindre les mœurs de son temps. On sait que Candide fut sur le point d'être mangé par les Oreillons, parce qu'ils le prirent pour un jésuite; et que, malgré la mauvaise plaisanterie que les jésuites ne sont bons ni à rôtir ni à bouillir, les Oreillons aiment la chair des jésuites passionnément.

« Vous sentez bien, messieurs, leur dis-je, que nous ne devons pas juger des mœurs de l'antiquité par celles de l'université de Tubinge; vous savez que les Juifs immolaient des hommes; or on a toujours mangé des victimes immolées; et, à votre avis, quand Samuel coupa en petits morceaux le roi Agag, qui s'était rendu prisonnier, n'était-ce pas visiblement pour en faire un ragoût? A quoi bon sans cela couper un roi en morceaux?

— Les Juifs ne mangeaient point de ragoûts, dit Crokius. — Je conviens, répliquai-je, que leurs cuisiniers n'étaient pas si bons que ceux de France, et je crois qu'il est impossible de faire bonne chère sans lard; mais enfin ils avaient quelques ragoûts. Il est dit[7] que Rébecca prépara des chevreaux à Isaac, de la manière dont ce bonhomme aimait à les manger. » Pfaff ne fut pas content de ma réponse; il prétendit que probablement Isaac aimait les chevreaux à la broche, et que Rébecca les lui fit rôtir. Je lui soutins que ces chevreaux étaient en ragoût, et que c'était l'opinion de dom Calmet; il me répondit que ce bénédictin ne savait pas seulement ce que c'était qu'une broche; que les bénédictins n'en connaissaient point, et que le sentiment de dom Calmet est erroné. La dispute s'échauffa; nous perdîmes longtemps de vue le principal objet de la question; mais on y revient toujours avec ceux qui ont l'esprit juste.

Pfaff était encore tout étonné des chevaux et des cavaliers que les Juifs mangeaient; et enfin, la dispute roula sur la supériorité que doit avoir la chair humaine sur toute autre chair.

« L'homme, dit M. Crokius, est le plus parfait de tous les animaux; par conséquent il doit être le meilleur à manger. Je ne conviens pas de

1. *Deutéronome*, XXVIII, 44. (ÉD.) — 2. *Id.*, XXVIII, 35. (ÉD.)
3. *Id.*, *ibid.*, 53. (ED.) — 4. *Sat.* XV, vers 83. (ED.)
5. Juvénal, sat. XV, vers 93. (ED.) — 6. *Odyssée*, liv. IX. (ÉD.)
7. *Genèse*, chap. XXVII, verset 9. (ED.)

Digitized by Google

cette conclusion, dit M. Pfaff : de graves docteurs prétendent qu'il n'y a nulle analogie entre la pensée qui distingue l'homme, et une bonne pièce tremblante cuite à propos; je suis de plus très-bien fondé à croire que nous n'avons point la chair courte, et que nos fibres n'ont point la délicatesse de celles des perdrix et des grianneaux. — C'est de quoi je ne conviens pas, dit Crokius; vous n'avez mangé ni de grianneaux, ni de petits garçons; par conséquent vous ne devez pas juger. »

Nous étions très-embarrassés sur cette question, lorsqu'il arriva un housard qui nous certifia qu'il avait mangé d'un Cosaque pendant le siége de Colberg[1], et qu'il l'avait trouvé très-coriace. Pfaff triomphait; mais Crokius soutint qu'on ne devait jamais conclure du particulier au général; qu'il y avait Cosaque et Cosaque, et qu'on en trouverait peut-être de très-tendres.

Cependant nous sentîmes quelque horreur au récit de ce housard, et nous le trouvâmes un peu barbare. « Vraiment, messieurs, nous dit-il, vous êtes bien délicats : on tue deux ou trois cent mille hommes, tout le monde le trouve bien; on mange un Cosaque, et tout le monde crie. »

CONVERSATION

DE M. L'INTENDANT DES MENUS EN EXERCICE AVEC M. L'ABBÉ GRIZEL.

(1761.)

Il y a quelque temps qu'un jurisconsulte de l'*ordre* des avocats ayant été consulté par une personne de l'*ordre* des comédiens, pour savoir à quel point on doit flétrir ceux qui ont une belle voix, des gestes nobles, du sentiment, du goût et tous les talents nécessaires pour parler en public, l'avocat examina l'affaire dans l'*ordre* des lois[2]. L'*ordre* des convulsionnaires ayant déféré cet ouvrage à l'*ordre* de la grande chambre siégeante à Paris, icelle a décerné un *ordre* à son bourreau de brûler la consultation, comme un mandement d'évêque ou comme un livre de jésuite. Je me flatte qu'elle fera le même honneur à la petite *Conversation de M. l'intendant des menus en exercice et de M. l'abbé Grizel.* Je fus présent à cette conversation : je l'ai fidèlement recueillie, et en voici un petit précis que chaque lecteur de l'*ordre* de ceux qui ont le sens commun peut étendre à son gré.

« Je suppose, disait l'intendant des menus à l'abbé Grizel, que nous n'eussions jamais entendu parler de comédie avant Louis XIV; je suppose que ce prince eût été le premier qui eût donné des spectacles, qu'il eût fait composer *Cinna*, *Athalie* et le *Misanthrope*, qu'il les eût

1. Colberg fut assiégé en 1758 et en 1761 par les Russes. (ÉD.)
2. L'ouvrage de cet avocat, entrepris en faveur du théâtre, et où il était beaucoup question d'*ordre*, fut déféré par maître Ledain, et incendié au bas de l'escalier

Digitized by Google

fait représenter par des seigneurs et des dames devant tous les ambassadeurs de l'Europe; je demande s'il serait tombé dans l'esprit du curé La Chétardie, ou du curé Fantin, connus tous deux par les mêmes aventures, ou d'un seul curé, ou d'un seul habitué, ou d'un seul moine, d'excommunier ces seigneurs et ces dames, et Louis XIV lui-même; de leur refuser le sacrement de mariage et la sépulture? — Non, sans doute, dit l'abbé Grizel; une si absurde impertinence n'aurait passé par la tête de personne.

— Je vais plus loin, dit l'intendant *des Menus*. Quand Louis XIV et toute sa cour dansèrent sur le théâtre, quand Louis XV dansa avec tant de jeunes seigneurs de son âge dans la salle des Tuileries, pensez-vous qu'ils aient été excommuniés? — Vous vous moquez de moi, dit l'abbé Grizel : nous sommes bien bêtes, je l'avoue, mais nous ne le sommes pas assez pour imaginer une telle sottise.

— Mais, dit l'intendant, vous avez du moins excommunié le pieux abbé d'Aubignac, le P. Le Bossu, supérieur de Sainte-Geneviève, le P. Rapin, l'abbé Gravina, le P. Brumoy, le P. Porée, Mme Dacier, tous ceux qui ont, d'après Aristote, enseigné l'art de la tragédie et de l'épopée? — On n'est pas encore tombé dans cet excès de barbarie, repartit Grizel; il est vrai que l'abbé de La Coste, M. de La Solle, et l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, prétendent que la déclamation, la musique et la danse sont un péché mortel; qu'il n'a été permis à David de danser que devant l'arche, et que de plus David, Louis XIV et Louis XV n'ont point dansé pour de l'argent; que l'impératrice des Romains[1] n'a jamais chanté qu'en présence de quelques personnes de sa cour, et qu'on ne se donne le plaisir d'excommunier que ceux qui gagnent quelque chose à parler, ou à chanter, ou à danser en public.

— Il est donc clair, dit l'intendant, que s'il y avait eu un impôt sous le nom de *menus plaisirs du roi*, et que cet impôt eût servi à payer les frais des spectacles de Sa Majesté, le roi encourrait l'excommunication, selon le bon plaisir de tout prêtre qui voudrait lancer cette belle foudre sur la tête de Sa Majesté très-chrétienne.

— Vous nous embarrassez beaucoup, dit Grizel.

— Je veux vous pousser, dit *le Menu*. Non-seulement Louis XIV, mais le cardinal Mazarin, le cardinal de Richelieu, l'archevêque Trissino, le pape Léon X, dépensèrent beaucoup à faire jouer des tragédies, des comédies et des opéras. Les peuples contribuèrent à ces dépenses; je ne trouve pourtant pas, dans l'histoire de l'Église, qu'aucun vicaire de Saint-Sulpice ait excommunié pour cela le pape Léon X et ses cardinaux.

« Pourquoi donc Mlle Lecouvreur a-t-elle été portée dans un fiacre au coin de la rue de Bourgogne? pourquoi le sieur Romagnesi, acteur de notre troupe italienne, a-t-il été inhumé dans un grand chemin, comme un ancien Romain? pourquoi une actrice des chœurs discor-

1. Marie-Thérèse, née le 13 mai 1717, morte en 1780. Son père, Charles VI, lui fit chanter, à l'âge de cinq ans, une ariette au théâtre de la cour, à Vienne. A l'âge de vingt-deux ans, elle chanta à Florence un duo avec François Bernardi, surnommé Senesino. (*Note de M. Beuchot.*)

Digitized by Google

dants de l'Académie royale de musique a-t-elle été trois jours dans sa cave? pourquoi toutes ces personnes sont-elles brûlées à petit feu, sans avoir de corps, jusqu'au jour du jugement dernier, et seront-elles brûlées à tout jamais après ce jugement, quand elles auront retrouvé leurs corps? C'est uniquement, dites-vous, parce qu'on paye vingt sous au parterre.

« Cependant ces vingt sous ne changent point l'espèce : les choses ne sont ni meilleures ni pires, soit qu'on les paye, soit qu'on les ait gratis. Un *de profundis* tire également une âme du purgatoire, soit qu'on le chante pour dix écus en musique, soit qu'on vous le donne en faux-bourdon pour douze francs, soit qu'on vous le psalmodie par charité : donc *Cinna* et *Athalie* ne sont pas plus diaboliques quand ils sont représentés pour vingt sous, que quand le roi veut bien en gratifier sa cour : or, si on n'a pas excommunié Louis XIV quand il dansa pour son plaisir, ni l'impératrice quand elle a joué un opéra, il ne paraît pas juste qu'on excommunie ceux qui donnent ce plaisir pour quelque argent avec la permission du roi de France ou de l'impératrice. »

L'abbé Grizel sentit la force de cet argument; il répondit ainsi : « Il y a des tempéraments; tout dépend sagement de la volonté arbitraire d'un curé ou d'un vicaire. Nous sommes assez heureux et assez sages pour n'avoir en France aucune règle certaine. On n'osa pas enterrer l'illustre et inimitable Molière dans la paroisse de Saint-Eustache; mais il eut le bonheur d'être porté dans la chapelle de Saint-Joseph, selon notre belle et saine coutume de faire des charniers de nos temples. Il est vrai que saint Eustache est un si grand saint qu'il n'y avait pas moyen de faire porter chez lui, par quatre habitués, le corps de l'infâme auteur du *Misanthrope :* mais enfin Saint-Joseph est une consolation; c'est toujours de la terre sainte. Il y a une prodigieuse différence entre la terre sainte et la profane; la première est incomparablement plus légère; et puis, tant vaut l'homme, tant vaut sa terre : celle où est Molière y a gagné de la réputation. Or cet homme, ayant été inhumé dans une chapelle, ne peut être damné comme Mlle Lecouvreur et Romagnesi, qui sont sur les chemins : peut-être est-il en purgatoire pour avoir fait le *Tartufe;* je n'en voudrais pas jurer : mais je suis sûr du salut de Jean-Baptiste Lulli, violon de Mademoiselle, musicien du roi, surintendant de la musique du roi, secrétaire du roi, qui joua dans *Cariselli*[1] et dans *Pourceaugnac*, et qui de plus était Florentin; celui-là est monté au ciel comme j'y monterai; cela est clair, car il a un beau tombeau de marbre aux Petits-Pères. Il n'a pas tâté de la voirie : il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. » C'est ainsi que raisonna M. l'abbé Grizel, et c'est puissamment raisonner.

L'intendant *des Menus*, qui sait l'histoire, lui répliqua : « Vous avez entendu parler du R. P. Girard; il était sorcier, cela est de fait. Il est avéré qu'il ensorcela sa pénitente, en lui donnant le fouet tout doucement; de plus, il souffla sur elle comme font tous les sorciers : seize[2]

1. Titre d'un divertissement qui fait partie des *Fragments de Lulli*. (ÉD.)
2. Sur vingt-cinq juges qui siégeaient, en 1731, au parlement de Provence,

Digitized by Google

juges déclarèrent Girard magicien; cependant il fut enterré en terre sainte. Dites-moi pourquoi un homme qui est à la fois jésuite et sorcier a pourtant, malgré ces deux titres, les honneurs de la sépulture, et que Mlle Clairon ne les aurait pas, si elle avait le malheur de mourir immédiatement après avoir joué Pauline, laquelle Pauline[1] ne sort du théâtre que pour s'aller faire baptiser?

— Je vous ai déjà dit, répondit l'abbé Grizel, que cela est arbitraire. J'enterrerais de tout mon cœur Mlle Clairon, s'il y avait un gros honoraire à gagner; mais il se peut qu'il se trouve un curé qui fasse le difficile : alors on ne s'avisera pas de faire du fracas en sa faveur, et d'appeler comme d'abus au parlement. Les acteurs de Sa Majesté sont d'ordinaire des citoyens nés de familles pauvres; leurs parents n'ont ni assez d'argent ni assez de crédit pour gagner un procès; le public ne s'en soucie guère : il jouit des talents de Mlle Lecouvreur pendant sa vie, il la laissa traiter comme un chien après sa mort, et ne fit qu'en rire.

« L'exemple des sorciers est beaucoup plus sérieux. Il était certain autrefois qu'il y avait des sorciers; il est certain aujourd'hui qu'il n'y en a point, en dépit des seize Provençaux qui crurent Girard si habile; cependant l'excommunication subsiste toujours. Tant pis pour vous si manquez de sorciers, nous n'irons pas changer nos rituels parce que le monde a changé : nous sommes comme le médecin de *Pourceaugnac;* il nous faut un malade, et nous le prenons où nous pouvons.

« On excommunie aussi les sauterelles; il y en a, et j'avoue qu'il est triste qu'on continue à les flétrir, car elles s'en moquent. J'en ai vu des nuées en Picardie; il est très-dangereux d'offenser de grandes compagnies, et d'exposer les foudres de l'Église au mépris des personnes puissantes : mais pour trois ou quatre cents pauvres comédiens répandus dans la France, il n'y a rien à craindre en les traitant comme les sauterelles et comme ceux qui nouent l'aiguillette.

« Je vais vous dire quelque chose de plus fort, monsieur l'intendant. N'êtesvous pas fils d'un fermier général? — Non, monsieur, dit l'intendant; mon oncle avait cette place, mon père était receveur général des finances, et tous deux étaient secrétaires du roi, ainsi que mon grand-père. — Eh bien! répliqua Grizel, votre oncle, votre père, et votre grand-père, sont excommuniés, anathématisés, damnés à tout jamais; let quiconque en doute est un impie, un monstre, en un mot, un phiosophe. »

Le Menu, à ce discours, ne sut s'il devait rire ou battre l'abbé Grizel. Il prit le parti de rire. « Je voudrais bien, monsieur, dit-il au Grizel, que vous me montrassiez la bulle ou le concile qui damne les receveurs des finances du roi, et les adjudicataires des cinq grosses fermes du roi. — Je vous montrerai vingt conciles, dit le Grizel; je vous ferai voir plus, je vous ferai lire dans l'*Évangile* que tout receveur des

dans le procès du jésuite Girard, il y en eut treize pour l'absolution; il n'y en eut que douze pour la condamnation à être brûlé vif. (Éd.)

1. Nom d'un personnage de *Polyeucte*, tragédie de P. Corneille. (Éd.)

Digitized by Google

deniers royaux est mis au rang des païens, et vous apprendrez par les anciennes constitutions qu'il ne leur était pas permis d'entrer dans l'église aux premiers siècles. *Sicut ethnicus et publicanus*[1] est un passage assez connu : la loi de l'Église a été invariable sur cet article : l'anathème porté contre les fermiers, contre les receveurs des douanes, n'a jamais été révoqué; et vous voulez qu'on révoque celui qui a été lancé contre les acteurs qui jouaient encore dans les premiers siècles l'*OEdipe* de Sophocle, anathème qui subsiste contre ceux qui ne représentent plus l'*OEdipe* de Corneille[2] ! Commencez par tirer de l'enfer votre père, votre grand-père, et votre oncle, et puis nous composerons avec la troupe de Sa Majesté.

—Vous extravaguez, monsieur Grizel, dit l'intendant; mon père était seigneur de paroisse, il est enterré dans sa chapelle : mon oncle lui fit faire un mausolée de marbre aussi beau que celui de Lulli; et si son curé lui avait jamais parlé de l'*ethnicus* et du *publicanus*, il l'aurait fait mettre dans un cul de basse-fosse. Je veux bien croire que saint Matthieu a damné les employés des fermes après l'avoir été; et qu'ils se tenaient à la porte de l'église dans les premiers temps; mais vous m'avouerez que personne aujourd'hui n'ose nous le dire en face; et si nous sommes excommuniés, c'est *incognito*.

—Justement, dit Grizel, vous y êtes; on laisse l'*ethnicus* et le *publicanus* dans l'*Evangile;* on n'ouvre point les anciens rituels, et l'on vit paisiblement avec les fermiers généraux, pourvu qu'ils donnent beaucoup d'argent quand ils rendent le pain bénit. »

Monsieur l'intendant s'apaisa un peu; mais il ne pouvait digérer l'*ethnicus* et le *publicanus*. « Je vous prie, mon cher Grizel, de m'apprendre pourquoi on a inséré cette satire dans vos livres, et pourquoi on nous traitait si mal dans les premiers temps.

— Cela est tout simple, dit Grizel : ceux qui prononçaient cette excommunication étaient de pauvres gens dont les trois quarts étaient Juifs, parmi lesquels il se mêla un quart de pauvres Grecs. Les Romains étaient leurs maîtres; les receveurs des tributs étaient ou Romains ou choisis par les Romains; c'était un secret infaillible d'attirer à soi le petit peuple, que d'anathématiser les commis de la douane. On hait toujours des vainqueurs, des maîtres et des commis. La populace courait après des gens qui prêchaient l'égalité, et qui damnaient messieurs des fermes. Criez au nom de Dieu contre les puissances et contre les impôts, vous aurez infailliblement la canaille pour vous, si on vous laisse faire; et quand vous aurez un assez grand nombre de canailles à vos ordres, alors il se trouvera des gens d'esprit qui lui mettront une selle sur le dos, un mors à la bouche, et qui monteront dessus pour renverser les États et les trônes. Alors on bâtira un nouvel édifice; mais on conservera les premières pierres, quoique brutes et informes, parce qu'elles ont servi autrefois, et qu'elles sont chères aux

1. Saint Matthieu, chap. XVIII, v. 17. (ÉD.)
2. Depuis l'*OEdipe* de Voltaire, joué en 1718, on ne représente plus l'*OEdipe* de Corneille. (ÉD.)

Digitized by Google

peuples; on les encastrera proprement avec les nouveaux marbres, avec les pierreries et l'or qui seront prodigués, et il y aura même toujours de vieux antiquaires qui préféreront les anciens cailloux aux marbres nouveaux.

— C'est là, monsieur, l'histoire succincte de ce qui est arrivé parmi nous. La France a été longtemps barbare; et aujourd'hui qu'elle commence à se civiliser, il y a encore des gens attachés à l'ancienne barbarie. Nous avons, par exemple, un petit nombre de gens de bien qui voudraient priver les fermiers généraux de toutes leurs richesses, condamnées dans l'*Évangile*, et priver le public d'un art aussi noble qu'innocent, que l'*Évangile* n'a jamais proscrit, et dont aucun apôtre n'a jamais parlé. Mais la saine partie du clergé laisse les financiers se damner en paix, et permet seulement qu'on excommunie les comédiens pour la forme. — J'entends, dit l'intendant *des Menus;* vous ménagez les financiers, parce qu'ils vous donnent à dîner; vous tombez sur les comédiens qui ne vous en donnent pas. Monsieur, oubliez-vous que les comédiens sont gagés par le roi, et que vous ne pouvez pas excommunier un officier du roi faisant sa charge? donc il ne vous est pas permis d'excommunier un comédien du roi jouant *Cinna* et *Polyeucte* par ordre du roi.

— Et où avez-vous pris, dit Grizel, que nous ne pouvons damner un officier du roi? c'est apparemment dans vos libertés de l'Église gallicane? Mais ne savez-vous pas que nous excommunions les rois eux-mêmes? Nous avons proscrit le grand Henri IV et Henri III, et Louis XII, le père du peuple, tandis qu'il convoquait un concile à Pise, et Philippe le Bel, et Philippe-Auguste, et Louis VIII, et Philippe Ier, et le saint roi Robert, quoiqu'il brûlât des hérétiques. Sachez que nous sommes les maîtres d'anathématiser tous les princes, et de les faire mourir de mort subite; et après cela vous irez vous lamenter de ce que nous tombons sur quelques princes de théâtre. »

L'intendant *des Menus*, un peu fâché, lui coupa la parole, et lui dit : « Monsieur, excommuniez mes maîtres tant qu'il vous plaira, ils sauront bien vous punir; mais songez que c'est moi qui porte aux acteurs de Sa Majesté l'ordre de venir se damner devant elle. S'ils sont hors du giron, je suis aussi hors du giron; s'ils pèchent mortellement en faisant verser des larmes à des hommes vertueux dans des pièces vertueuses, c'est moi qui les fais pécher; s'ils vont à tous les diables, c'est moi qui les y mène. Je reçois l'ordre des premiers gentilshommes de la chambre, ils sont plus coupables que moi; le roi et la reine, qui ordonnent qu'on les amuse et qu'on les instruise, sont cent fois plus coupables encore. Si vous retranchez du corps de l'Église les soldats, il est sûr que vous retranchez aussi les officiers et les généraux; vous ne vous tirerez jamais de là. Voyez, s'il vous plaît, à quel point vous êtes absurde; vous souffrez que des citoyens au service de Sa Majesté soient jetés aux chiens, pendant qu'à Rome et dans tous les autres pays on les traite honnêtement pendant leur vie et après leur mort. »

Grizel répondit : « Ne voyez-vous pas que c'est parce que nous sommes un peuple grave, sérieux, conséquent, supérieur en tout aux autres

Digitized by Google

peuples? La moitié de Paris est convulsionnaire; il faut que ces gens-là en imposent à ces libertins qui se contentent d'obéir au roi, qui ne contrôlent point ses actions, qui aiment sa personne, qui lui payent avec allégresse de quoi soutenir la gloire de son trône, qui, après avoir satisfait à leur devoir, passent doucement leur vie à cultiver les arts, qui respectent Sophocle et Euripide, et qui se damnent à vivre en honnêtes gens.

« Ce monde-ci (il faut que j'en convienne) est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé, qu'on appelle *la bonne compagnie;* ce petit troupeau étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain; c'est pour lui que les plaisirs honnêtes sont faits; c'est pour lui plaire que les plus grands hommes ont travaillé; c'est lui qui donne la réputation; et, pour vous dire tout, c'est lui qui nous méprise, en nous faisant politesse quand il nous rencontre. Nous tâchons tous de trouver accès auprès de ce petit nombre d'hommes choisis; et depuis les jésuites jusqu'aux capucins, depuis le P. Quesnel jusqu'au maraud qui fait la *Gazette ecclésiastique*, nous nous plions en mille manières pour avoir quelque crédit sur ce petit nombre, dont nous ne pouvons jamais être. Si nous trouvons quelque dame qui nous écoute, nous lui persuadons qu'il est essentiel, pour aller au ciel, d'avoir les joues pâles, et que la couleur rouge déplaît mortellement aux saints du paradis. La dame quitte le rouge, et nous tirons de l'argent d'elle.

« Nous aimons à prêcher, parce qu'on loue les chaises; mais comment voulez-vous que les honnêtes gens écoutent un ennuyeux discours, divisé en trois points, quand ils ont l'esprit occupé des beaux morceaux de *Cinna*, de *Polyeucte*, des *Horaces*, de *Pompée*, de *Phèdre* et d'*Athalie?* C'est là ce qui nous désespère.

« Nous entrons chez une dame de qualité; nous demandons ce qu'on pense du dernier sermon du prédicateur de Saint-Roch; le fils de la maison nous répond par une tirade de Racine. Avez-vous lu l'*Œuvre des six jours*[1]? disons-nous. On nous réplique qu'il y a une tragédie nouvelle. Enfin le temps approche où nous ne gouvernerons plus que les disgraciés et la halle. Cela donne de l'humeur, et alors on excommunie qui l'on peut.

« Il n'en est pas ainsi à Rome et dans les autres États de l'Europe. Quand on a chanté à Saint-Jean de Latran, ou à Saint-Pierre, une belle messe à grands chœurs à quatre parties, et que vingt châtrés ont fredonné un motet, tout est dit; on va prendre le soir du chocolat à l'Opéra de Saint-Ambroise, et personne ne s'avise d'y trouver à redire. On se garde bien d'excommunier la signora Cazzoni[2], la signora Faustina[3], la signora Barbarini, encore moins le signor Farinelli, chevalier de Calatrava, et acteur de l'Opéra, qui a des diamants gros comme mon pouce.

1. Voltaire appelait alors l'*Œuvre de six jours* sa tragédie d'*Olympie*, qu'il avait faite en six jours. (Éd.)
2. Françoise Cazzoni, née à Parme vers 1700. (Éd.)
3. Faustine Bordoni, née à Venise en 1700. (Éd.)

Digitized by Google

« Les gens qui sont les maîtres chez eux ne sont jamais persécuteurs : voilà pourquoi un roi qui n'est point contredit est toujours un bon roi, pour peu qu'il ait le sens commun. Il n'y a de méchants que les petits qui cherchent à être les maîtres. Il n'y a que ceux-là qui persécutent pour se donner de la considération. Le pape est assez puissant en Italie pour n'avoir pas besoin d'excommunier d'honnêtes gens qui ont des talents estimables; mais il est des animaux dans Paris, aux cheveux plats, et à l'esprit de même, qui sont dans la nécessité de se faire valoir. S'ils ne cabalent pas, s'ils ne prêchent pas le rigorisme, s'ils ne crient pas contre les beaux-arts, ils se trouvent anéantis dans la foule. Les passants ne regardent les chiens que quand ils aboient, et on veut être regardé. Tout est jalousie de métier dans ce monde. Je vous dis notre secret; ne me décelez pas; et faites-moi le plaisir de me donner une loge grillée à la première tragédie de M. Colardeau.

— Je vous le promets, dit l'intendant *des Menus;* mais achevez de me révéler vos mystères. Pourquoi, de tous ceux à qui j'ai parlé de cette affaire, n'y en a-t-il pas un qui ne convienne que l'excommunication contre une société gagée par le roi est le comble de l'insolence et du ridicule? et pourquoi en même temps personne ne travaille-t-il à lever ce scandale?

— Je crois vous avoir déjà répondu, dit Grizel, en vous avouant que tout est contradiction chez nous. La France, à parler sérieusement, est le royaume de l'esprit et de la sottise, de l'industrie et de la paresse, de la philosophie et du fanatisme, de la gaieté et du pédantisme, des lois et des abus, du bon goût et de l'impertinence. La contradiction ridicule de la gloire de *Cinna*, et de l'infamie de ceux qui représentent *Cinna;* le droit qu'ont les évêques d'avoir un banc particulier aux représentations de *Cinna*, et le droit d'anathématiser les acteurs, l'auteur et les spectateurs, sont assurément une incompatibilité digne de la folie de ce peuple : mais trouvez-moi dans le monde un établissement qui ne soit pas contradictoire.

« Dites-moi pourquoi les apôtres ayant tous été circoncis, les quinze premiers évêques de Jérusalem ayant été circoncis, vous n'êtes pas circoncis? pourquoi la défense de manger du boudin n'ayant jamais été levée, vous mangez impunément du boudin? pourquoi les apôtres ayant gagné leur pain à travailler de leurs mains, leurs successeurs regorgent de richesses et d'honneurs? pourquoi saint Joseph ayant été charpentier, et son divin fils ayant daigné être élevé dans ce métier, son vicaire a chassé les empereurs, et s'est mis sans façon à leur place? Pourquoi a-t-on excommunié, anathématisé pendant des siècles, ceux qui disaient que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils? et pourquoi damne-t-on aujourd'hui ceux qui pensent le contraire?

« Pourquoi est-il expressément défendu dans l'*Évangile* de se remarier, quand on a fait casser son mariage [1], et que nous permettons qu'on se remarie? Dites-moi comment le même mariage est annulé à Paris et subsiste dans Avignon?

1. Saint Marc, chap. x, versets 11 et 12. (Éd.)

Digitized by Google

« Et pour vous parler du théâtre que vous aimez, expliquez-nous comment vous applaudissez à la brutale et factieuse insolence de Joad, qui fait couper la tête à Athalie, parce qu'elle voulait élever son petit-fils Joas chez elle; tandis que si un prêtre osait, parmi nous, attenter quelque chose de semblable contre les personnes du sang royal, il n'y a pas un citoyen parmi nous, excepté peut-être quelques jésuites, qui ne le condamnât au dernier supplice.

« Tout dépend de l'usage. La danse, par exemple, a été chez presque tous les peuples une fonction religieuse; les Juifs mêmes dansèrent par dévotion. Si l'archevêque de Paris s'avisait, à la grand'messe, de danser pieusement une loure ou une chaconne, on en rirait comme de ses billets de confession. On représente encore des actes sacramentaux à Madrid, les jours de fête : un comédien fait Jésus-Christ; un autre fait le diable; une actrice est la Sainte-Vierge; une autre Magdeleine à sa toilette; Arlequin dit *Ave Maria;* Judas dit son *Pater*.

« Pendant ce temps-là même on brûle quelquefois en cérémonie des descendants de notre bon père Abraham; et tandis qu'ils cuisent, on leur chante gravement les chansons pieuses d'un de leurs rois, traduites en mauvais latin. Malgré tout cela il y a à la cour de Madrid autant de sens commun, de politesse et d'esprit, qu'en aucune cour de l'Europe.

« On bénit à Rome des chevaux; si nous faisions bénir nos attelages à Sainte-Geneviève, la moitié de Paris crierait au scandale.

« Je ne veux point faire un tableau de toutes les contradictions de ce monde; il faudrait que je passasse ma vie à peindre. Non-seulement nous nous contredisons perpétuellement dans nos principes et dans nos actions, mais toutes les professions sont contraires les unes aux autres; c'est une guerre secrète qui ne finira jamais. L'homme d'Église est l'ennemi-né de l'homme de robe; celui-ci, du courtisan; le chanoine, du moine; certains comédiens, d'autres comédiens; et chacun donne à son voisin loyalement tous les dégoûts dont il peut s'aviser. La pire espèce de toutes, je l'avoue, est celle des prétendus réformateurs. Ce sont des malades qui sont fâchés que les autres se portent bien; ils défendent les ragoûts dont ils ne mangent pas.

— J'aime votre franchise, dit *le Menu*. Laissons paisiblement subsister de vieilles sottises; peut-être tomberont-elles d'elles-mêmes, et nos petits-enfants nous traiteront de bonnes gens, comme nous traitons nos pères d'imbéciles. Laissons les tartufes crier encore quelque temps; et dès demain je vous mène à la comédie du *Tartufe*. »

Après cette conversation, arrivèrent deux petits pédants à l'air empesé, à la marche grave et à la tête large et creuse, tout bouffis d'orgueil et de formalités, fous sérieux qui font des sottises de sang-froid, gens qui n'ont jamais lu ni Cicéron, ni Démosthène, ni Sophocle, ni Euripide, ni Térence, mais qui se croient fort supérieurs à eux. Nous dînâmes : on parla de la gloire de la France et de sa prééminence sur les autres nations; nous cherchâmes en quoi consistait cette supériorité. J'osai prendre alors la parole, et je dis : « Cette supériorité ne consiste pas dans nos lois; car à proprement parler, nous n'avons pu encore en avoir de fixes depuis 1400 : nous n'avons que des coutumes

Digitized by Google

très-contestées; ces coutumes changent de ville en ville, ainsi que les poids et mesures; et une nation chez laquelle ce qui est juste vers la la Seine est injuste vers le Rhône, ne peut guère se glorifier de ses lois. Est-ce par nos découvertes que nous l'emportons sur les autres peuples? Hélas! c'est un pilote gênois qui a découvert le Nouveau-Monde, c'est un Allemand qui a inventé l'imprimerie, c'est à un Italien à qui nous devons les lunettes; un Hollandais a inventé les pendules, un Italien a trouvé la pesanteur de l'air, un Anglais a découvert les lois de la nature[1]; et nous n'avons inventé que les convulsions. Brillons-nous par la marine, par le commerce, par l'agriculture? Plût à Dieu! Il faut espérer que nous profiterons quelque jour de l'exemple de nos voisins. Trouvez-moi un seul art, une seule science dans laquelle nous n'ayons pas des maîtres chez les nations étrangères. Avons-nous pu seulement traduire en vers les poëtes grecs et latins, que les Anglais et les Italiens ont si heureusement traduits? » Les convives se regardèrent; ils conclurent que nous sommes médiocres presque en tous genres, et que ce n'est que dans l'art dramatique que nous l'emportons sur toutes les nations du monde, de l'aveu de ces nations mêmes. « Eh bien! dis-je alors aux deux pédants, le seul art qui vous distingue, c'est donc le seul art que vous voulez avilir? » Ils rougirent; ce qui leur arrive rarement.

Ils n'étaient pas encore partis quand l'auteur de la tragédie de *Varon*[2] arriva chez l'intendant *des Menus*. C'est un homme d'une ancienne noblesse, un brave officier couvert de blessures : la famille royale avait redemandé sa pièce, les premiers gentilshommes de la chambre avaient ordonné qu'on la jouât, et il venait pour prendre quelque arrangement. Il trouva sur la cheminée le discours de maître Étienne Ledain, prononcé du côté du greffe; il tomba sur ces mots : *Si l'auteur et l'acteur sont infâmes dans l'ordre des lois*, etc... « Comment! mort de...., dit-il, l'auteur d'une tragédie est un homme infâme! Moi, infâme! le cardinal de Richelieu, infâme! Corneille, né gentilhomme, infâme! Où est le fat qui a dit cette sottise? Je veux le voir l'épée à la main. — Monsieur, lui dis-je, c'est un vieil avocat, nommé maître Ledain, auquel il faut pardonner. — Maître Ledain! où est-il? que je lui coupe le nez et les deux oreilles! Quel est donc ce M. Ledain? Il appartient bien à un vil praticien, à un suppôt de la chicane, à un roturier que je paye, d'oser traiter d'infâmes des gens de qualité qui cultivent un art respectable! Où a-t-il pris que je suis déclaré infâme, infâme dans l'ordre des lois? Qu'il sache qu'il n'y a rien de si infâme dans un État que des gens qui originairement étaient nos esclaves, et qui veulent être aujourd'hui nos maîtres, pour avoir très-mal étudié les différentes coutumes établies par nos ancêtres dans nos domaines. — Ne vous emportez pas, monsieur, lui dis-je; vous parlez comme du

1. Le pilote gênois est Christophe Colomb; l'Allemand est Guttemberg; l'Italien, inventeur des lunettes, est Alexandre Spina; le Hollandais est Huygens; c'est Torricelli qui a trouvé la pesanteur de l'air; c'est Newton qui a découvert les lois de la nature. (ÉD.)

2. *Varon*, tragédie du vicomte de Grave. (ÉD.)

Digitized by Google

temps du gouvernement féodal. Ce pauvre homme, d'ailleurs, est un imbécile; c'est M. Abraham Chaumeix et M. Gauchat qui ont fait son discours *prononcé du côté du greffe*. Il est bâtonnier; il n'a pas rempli le vœu de l'*Ordre des avocats*, comme il le dit; la plus saine partie de l'ordre des avocats s'est moquée de lui. — Bâtonnier! dit l'officier; ah! je le traiterai suivant toute l'étendue de sa charge; voilà un plaisant animal avec le vœu de son ordre! » Il s'emporta longtemps; nous lui dîmes, pour l'apaiser, que, quand un corps pousse le fanatisme aussi loin, il perd bientôt tout son crédit; que ceux qui abusent du malheur des temps pour faire un parti finissent par être écrasés, et que l'on perd toutes les prérogatives de son état pour avoir voulu s'élever au-dessus de son état. « Je me moque, reprit ce gentilhomme, de toutes leurs sottisses; j'assommerai le premier qui m'appellera infâme : je n'entends point raillerie. Maître Ledain et consorts auront affaire à moi. » Un des deux graves personnages qui avaient dîné avec nous lui dit : « Monsieur, les voies de fait sont défendues; pourvoyez-vous devant la cour. »

N. B. Je rendrai compte incessamment de la suite de cette aventure. En attendant, je supplie instamment maître Ledain et consorts de vouloir bien me faire l'amitié de déférer cette conversation, comme manifestement contraire aux sentiments du feu curé de Saint-Médard et de celui de Saint-Leu, comme tendante insidieusement à renouveler les anciennes opinions de Cicéron qui aima tant Roscius, de César et d'Auguste qui faisaient des tragédies, de Scipion qui travaillait aux pièces de Térence, de Périclès qui fit bâtir ce beau théâtre d'Athènes, et d'autres impies et bélîtres de l'antiquité, morts sans sacrements, comme le dit le R. P. Garasse.

Je me flatte que maître Ledain, maître Braillard, maître Griffonnier, maître Phrasier, assistés de maître Abraham Chaumeix, feront brûler incessamment les ouvrages de Corneille par la main du bourreau, au bas de l'escalier du May, s'il fait beau temps, et sur le perron d'en haut, si nous avons de la pluie.

N. B. Si maître l'exécuteur des hautes œuvres avait pour ses honoraires un exemplaire de chaque livre qu'il a brûlé, il aurait vraiment une jolie bibliothèque.

Fait à Paris, par moi Georges Avenger Dardelle, 20 mai 1761.

LETTRE

DE CHARLES GOUJU A SES FRÈRES.

(1761.)

Je conjure non-seulement mes chers compatriotes, mais aussi tous mes chers frères les Allemands, les Anglais, et même les Italiens, de vouloir bien considérer avec moi, pour leur édification, ce qui se passe aujourd'hui au sujet des révérends pères jésuites.

Digitized by Google

Je suis cousin de M. Cazotte, et allié de M. Lyonci, que le R. P. La Valette, préfet apostolique du commerce, a ruinés de fond en comble. Dieu fasse miséricorde à son préfet! mais je demande à tout homme, qui fait usage de sa raison, s'il est possible que le R. P. La Valette, ayant fait deux années de théologie, ait cru à la religion chrétienne, quand, après avoir fait vœu de pauvreté, et après avoir lu l'Évangile, il a fait un commerce de plus de six millions? Est-il dans la nature humaine qu'un théologien, qui croit la religion, se damne de gaieté de cœur en faisant ce que sa religion et ses vœux réprouvent à si haute voix?

Qu'un fidèle, entraîné par une passion violente, commette un crime passager, et qu'il s'en repente; c'est le propre de notre nature : mais quand les maîtres en Israël nous volent en nous prêchant et en nous confessant; quand ils persistent dans cette manœuvre des années entières, je vous demande, mes chers frères, s'il est possible qu'ils soient toujours persuadés, et toujours trompeurs; qu'ils pensent réellement tenir Dieu dans leurs mains à la messe, lorsqu'ils nous pillent au sortir de la sainte table.

Il est avéré, par les dépositions des conjurés de Lisbonne, que les jésuites leurs confesseurs les assurèrent qu'ils pouvaient en sûreté de conscience assassiner le roi. Je n'examine point quelle vengeance animait les conjurés; je demande simplement s'il est possible que ceux qui se servaient d'un sacrement pour inspirer le parricide crussent à ce sacrement.

Je passe de ces grands crimes à des iniquités d'un autre genre. Pensez-vous que le jésuite Le Tellier crût en Jésus-Christ? pensez-vous qu'il crût un Dieu juste, rémunérateur et vengeur, quand il abusait de l'ignorance de Louis XIV en matières théologiques, pour persécuter le vertueux cardinal de Noailles; et quand, faisant le métier de faussaire, il montrait à son pénitent des lettres de plusieurs évêques, que ces évêques n'avaient point écrites? Cette conduite, soutenue plusieurs années, ne démontre-t-elle pas que le confesseur ne croyait rien de ce qu'il faisait croire à son pénitent?

Les adversaires des jésuites, qui ont imaginé les convulsions, et tant d'autres miracles, et qui ont été convaincus de tant de fourberies, ont-ils été de meilleurs croyants que le jésuite Le Tellier?

Je vous le répète, un homme peut croire en Dieu, et tuer son père; mais il est impossible qu'il croie en Dieu, et qu'il passe sa vie dans des crimes réfléchis, et dans une suite non interrompue de fraudes et d'impostures : il s'en repent du moins à la mort; mais je vous défie de trouver dans l'histoire un seul théologien qui ait avoué ses crimes en mourant.

Nous voyons tous les jours, parmi les séculiers, des meurtriers et des incestueux faire des pénitences publiques : je me soumets à donner dix mille écus qui me restent de toute ma fortune, que le R. P. La Valette m'a enlevée, si vous me montrez un seul théologien pénitent.

Voulez-vous de plus grands exemples? prenez-les chez les premiers

Digitized by Google

pontifes : Jules II, le casque en tête et la cuirasse sur le dos; le voluptueux Léon X; Alexandre VI, souillé d'incestes et d'assassinats; tant de papes entourés de maîtresses et de bâtards, se jouant, dans le sein de la débauche, de la crédulité humaine, ont-ils levé à Dieu leurs mains pleines d'or et teintes de sang? un seul a-t-il fait pénitence dans la retraite? tandis que nous voyons Charles-Quint chanter à Saint-Just son *De profundis*.

Les véritables incrédules ont donc été de tout temps les théologiens, grands ou petits, tondus ou mitrés.

Si je ne me trompe, voici comme chacun d'eux a raisonné : « La religion chrétienne que j'enseigne n'est certainement pas celle des premiers siècles. Il est clair que la synaxe des premiers chrétiens n'était pas une messe privée; il est constant que les images que nous invoquons furent défendues pendant plus de deux cents années; que la confession auriculaire a été longtemps inconnue; que toutes les pratiques ont changé, sans en excepter une seule. Tous les dogmes ont visiblement changé de même; nous savons l'époque de l'addition au symbole des apôtres, touchant la procession du Saint-Esprit. De toutes les opinions qui ont excité tant de guerres, il n'y en a pas une qui soit nettement dans nos Évangiles. Tout est donc notre ouvrage, tout est donc arbitraire; nous ne pouvons donc croire ce que nous enseignons; nous devons donc profiter de la sottise des hommes; nous pouvons donc, sans rien craindre, les dépouiller et les confesser, les assassiner, et leur donner l'extrême-onction. »

Non-seulement ils ont fait ce raisonnement, mais il est impossible qu'ils ne l'aient pas fait; car, encore une fois, il n'est pas dans la nature qu'un homme dise : « Je crois fermement tout ce que j'enseigne, et vais faire le contraire pendant toute ma vie et à ma mort. »

Beaucoup de séculiers, et surtout parmi les grands, ont imité les théologiens dans toutes les religions. Mustapha a dit : « Mon muphti ne croit point à Mahomet; je ne dois donc pas y croire; je peux donc faire étrangler mes frères sans le moindre scrupule. »

Ce syllogisme abominable : « Ma religion est fausse, donc il n'y a point de Dieu, » est le plus commun que je connaisse, et la source la plus féconde de tous les crimes.

Quoi! mes frères, parce que Malagrida est un assassin, Le Tellier un faussaire, La Valette un banqueroutier, et le muphti un fripon, s'ensuit-il qu'il n'y ait pas un Être suprême, un créateur, un conservateur, un juge équitable, qui punit et qui récompense? J'ai connu un jacobin, docteur de Sorbonne, qui était devenu athée, parce que son prieur l'obligeait de soutenir dans son cloître la conception de la Vierge dans le péché, et qu'en Sorbonne il était obligé de soutenir le contraire. Il disait froidement : « Ma religion est fausse : or, puisque ma religion, qui est sans contredit la meilleure de toutes, n'a que des caractères de fausseté, il n'y a donc point de religion, il n'y a donc point de Dieu; j'ai donc fait une énorme sottise de me faire jacobin à l'âge de quinze ans. »

J'eus pitié de ce pauvre homme; je lui dis : « Il est vrai qu'en vous

Digitized by Google

faisant jacobin, vous avez été un grand fou; mais, mon ami, que Marie soit née maculée ou immaculée, Dieu en existe-t-il moins? Dieu en est-il moins le père et le juge de tous les hommes? n'ordonne-t-il pas également au premier colao de la Chine, et au dernier des jacobins, d'être juste, sincère, modéré, et de faire à autrui ce que tout jacobin voudrait qu'on lui fît à lui-même? Les dogmes changent, mon ami; mais Dieu ne change pas. Le cordelier saint Bonaventure et le jacobin saint Thomas ne sont presque jamais du même avis : eh bien! ne pensez ni comme Thomas ni comme Bonaventure. On a falsifié de certains livres, on en a supposé d'autres; cela vous fait de la peine : consolez-vous; on ne peut falsifier le grand livre de la nature, dans lequel il est écrit : « Adore un Dieu, et sois juste. » Je vis avec plaisir que mon sermon fit une grande impression sur mon jacobin.

Il faut, mes frères, épurer la religion; l'Europe entière le crie; et, pour l'épurer, ce n'est point par épurer la théologie qu'il faut commencer; il faut l'abolir entièrement. Il est trop honteux d'avoir fait une science de cette grave folie qui n'a servi qu'à renverser des milliers de cervelles, et qui a bouleversé tous les États les uns après les autres. Elle seule fait les athées. Le grand nombre des petits théologiens, qui est assez sensé pour voir tout le ridicule de cette science chimérique, n'en sait pas assez pour lui substituer une saine philosophie. Il conclut, comme le jeune jacobin, que la Divinité est une chimère, parce que la théologie est chimérique. C'est précisément dire qu'il ne faut prendre ni quinquina pour la fièvre, ni être saigné dans l'apoplexie, ni faire diète dans la pléthore, parce qu'il y a de mauvais médecins : c'est nier les effets évidents de la chimie, parce que des chimistes charlatans ont prétendu faire de l'or. Les gens du monde, encore plus ignorants que ces petits théologiens, disent : « Voilà des « bacheliers et des licenciés qui ne croient pas en Dieu; pourquoi y « croirions-nous? »

« Mes frères, une fausse science fait les athées; une vraie science prosterne l'homme devant la Divinité; elle rend juste et sage celui que la théologie a rendu inique et insensé.

« Voilà, mes chers frères, ma profession de foi; ce doit être la vôtre; car c'est celle de tous les honnêtes gens. *Amen.* »

LES CAR.

A M. LE FRANC DE POMPIGNAN.

(1761.)

Vous ne cessez point de calomnier la nation; *car* jusque dans l'*Éloge de feu monseigneur le duc de Bourgogne*, lorsqu'il ne s'agit que d'essuyer nos larmes, vous ne parlez à l'héritier du trône, au père affligé,

Digitized by Google

au prince sensible et juste, que de la fausse et aveugle philosophie qui règne en France, de la raison égarée, des cœurs corrompus, des mains suspectes, d'esprits gâtés par des opinions dangereuses; vous dites que dans ce siècle on ne regarde la mort que comme le retour au néant, etc.

Vous avez tort : *car* il est cruel de dire à la maison royale que la France est pleine d'esprits qui ont peu de respect pour la religion catholique, et d'insinuer qu'ils en auront peu pour le trône; il est barbare de peindre comme dangereux des gens de lettres qui sont presque tous sans appui; il est affreux de faire le métier de délateur, quand on s'érige en consolateur, et de vouloir irriter des cœurs dont vous prétendez adoucir les regrets par vos phrases.

On voit assez que vous cherchez à écarter les gens de lettres de l'éducation des enfants de France : *car* vous aspirez à en être chargé vous-même, vous et M. votre frère; *car*, pour paraître à la cour en maître, vous priâtes M. Dupré de Saint-Maur, qui vous recevait à l'Académie, de vous comparer à Moïse, dans son beau discours, et M. votre frère à Aaron; ce qu'il fit, et ce qu'il ne fera plus.

Ah, Moïse de Montauban! vous n'aviez pas pris dans les Tables de la loi votre *Prière du déiste, car* elle n'y est pas. Cessez donc d'imputer des sentiments d'impiété à la nation, *car* vous avez ouvertement professé l'impiété.

Ce n'était pas ce que professait le professeur en droit votre grand-père, professant à Cahors : c'était un homme sage que ce professeur; s'il vivait encore, il vous dirait : « Mon fils, soyez modeste; corrigez les vers de votre *Didon*, qui sont lâches, faibles, durs, secs, hérissés de solécismes. »

Récitez les psaumes pénitentiaux, et ne les translatez point en vers plus durs et plus chargés d'épithètes que votre *Didon*. Ne soyez point hypocrite après avoir été impie, *car* c'est là le mal. Demandez pardon à l'Académie de l'avoir insultée, et surtout ennuyée, la seule fois que vous avez osé paraître devant elle. Ne donnez point de *Mémoires au roi, car* il ne les lira pas; et n'imaginez point de les faire imprimer par ordre du roi, *car* le roi n'en donnera pas l'ordre; ne soyez point délateur, *car* c'est un vilain métier; ne faites point le grand seigneur, *car* vous êtes d'une bonne bourgeoisie; ne cabalez plus pour être intrus dans l'éducation de nos princes, *car*, comme vous dites dans votre Épître à monseigneur le dauphin, elle ne sera pas confiée aux esprits gâtés, aux auteurs de la *Prière du déiste*, ni aux têtes chaudes qui ont l'esprit froid; n'insultez point les gens de lettres, *car* ils vous diront des vérités.

Si vous présidez à la cour des aides de Cahors, ou à l'élection, ou au grenier à sel, n'imitez point ce juge de village dont parle Horace, qui portait le laticlave, et faisait parade de sa chaise curule; *car* on en rit.

Ne dites plus au roi, dans un libelle de supplique, qu'il *traite ses sujets comme des esclaves; car* alors ce n'est plus une supplique, et il ne reste que le libelle; et lorsqu'on est coupable d'un libelle si insensé,

Digitized by Google

on a beau faire sa cour au P. Desmarets jésuite [1], le P. Desmarets jésuite ne vous fera jamais entrer dans le conseil; *car* il n'y entrera pas lui-même.

LES AH! AH!

A MOISE LE FRANC DE POMPIGNAN.

(1761.)

Ah! ah! Moïse Le Franc de Pompignan, vous êtes donc un plagiaire, et vous nous faisiez accroire que vous étiez un génie!

Ah! ah! vous avez donc pillé le P. Villermet dans votre *Histoire de Mgr le duc de Bourgogne*, et vous vous portiez pour historiographe des enfants de France, écrivant de votre chef. Vous avez cru que les biens des jésuites étaient déjà confisqués, vous vous êtes pressé de vous emparer de leur style. Vous êtes traducteur de Villermet après avoir été traducteur de Métastase, et vous n'en disiez mot!

Ah! ah! vous vous donniez pour un *favori* que la famille royale a prié de vouloir bien écrire l'histoire des enfants de France. Vous nous induisiez en erreur, en disant dans votre *Épître dédicatoire à Mgr le dauphin et à Mme la dauphine* : « J'obéis à vos ordres; » et il se trouve que vous avez seulement usé de la permission qu'ils eut daigné vous donner de leur dédier votre petite translation, permission qu'on accorde à qui la demande.

Il semble, par votre Épître dédicatoire, que le roi et Mgr le dauphin vous aient dit : « Monsieur Le Franc de Pompignan, ayez la bonté d'apprendre à l'univers que nous ne confierons jamais nos enfants à des mains suspectes, à des cœurs corrompus, à des esprits gâtés. »

Mais, Moïse Le Franc, qui jamais a voulu faire élever ses enfants par des esprits gâtés, et des cœurs corrompus, qui ont des mains suspectes? Vos mains ont sans doute un bon cœur; mais ce n'est pas assez pour élever nos princes.

Ah! ah! Moïse Le Franc de Pompignan, vous vouliez donc faire trembler toute la littérature? Il y avait un jour un fanfaron qui donnait des coups de pied dans le cul à un pauvre diable, et celui-ci les recevait par respect; vint un brave qui donna des coups de pied au cul du fanfaron; le pauvre diable se retourne, et dit à son batteur : *Ah! ah!* monsieur, vous ne m'aviez pas dit que vous étiez un poltron; et il rossa le fanfaron à son tour, de quoi le prochain fut merveilleusement content : *Ah! ah!*

1. Confesseur du roi. (ÉD.)

Digitized by Google

ENTRETIENS

D'UN SAUVAGE ET D'UN BACHELIER.

PREMIER ENTRETIEN.

Un gouverneur de la Cayenne amena un jour un sauvage de la Guiane qui était né avec beaucoup de bon sens, et qui parlait assez bien le français. Un bachelier de Paris eut l'honneur d'avoir avec lui cette conversation.

LE BACHELIER. — Monsieur le sauvage, vous avez vu sans doute beaucoup de vos camarades qui passent leur vie tout seuls? car on dit que c'est là la véritable vie de l'homme, et que la société n'est qu'une dépravation artificielle.

LE SAUVAGE. — Jamais je n'ai vu de ces gens-là : l'homme me paraît né pour la société, comme plusieurs espèces d'animaux : chaque espèce suit son instinct : nous vivons tous en société chez nous.

LE BACHELIER. — Comment! en société! vous avez donc de belles villes murées, des rois qui tiennent une cour, des spectacles, des couvents, des universités, des bibliothèques, et des cabarets?

LE SAUVAGE. — Non : est-ce que je n'ai pas ouï dire que dans votre continent vous avez des Arabes, des Scythes, qui n'ont jamais rien eu de tout cela, et qui forment cependant des nations considérables? nous vivons comme ces gens-là. Les familles voisines se prêtent du secours. Nous habitons un pays chaud, où nous avons peu de besoins; nous nous procurons aisément la nourriture; nous nous marions, nous faisons des enfants, nous les élevons, nous mourons. C'est tout comme chez vous, à quelques cérémonies près.

LE BACHELIER. — Mais, monsieur, vous n'êtes donc pas sauvage?

LE SAUVAGE. — Je ne sais pas ce que vous entendez par ce mot.

LE BACHELIER. — En vérité, ni moi non plus; il faut que j'y rêve : nous appelons sauvage un homme de mauvaise humeur, qui fuit la compagnie.

LE SAUVAGE. — Je vous ai déjà dit que nous vivons ensemble dans nos familles.

LE BACHELIER. — Nous appelons encore sauvages les bêtes qui ne sont pas apprivoisées, et qui s'enfoncent dans les forêts; et de là nous avons donné le nom de *sauvage* à l'homme qui vit dans les bois.

LE SAUVAGE. — Je vais dans les bois, comme vous autres, quand vous chassez.

LE BACHELIER. — Pensez-vous quelquefois?

LE SAUVAGE. — On ne laisse pas d'avoir quelques idées.

LE BACHELIER. — Je serais curieux de savoir quelles sont vos idées : que pensez-vous de l'homme?

LE SAUVAGE. — Je pense que c'est un animal à deux pieds, qui a la

Digitized by Google

faculté de raisonner, de parler et de rire, et qui se sert de ses mains beaucoup plus adroitement que le singe. J'en ai vu de plusieurs espèces, des blancs comme vous, des rouges comme moi, des noirs comme ceux qui sont chez M. le gouverneur de la Cayenne. Vous avez de la barbe, nous n'en avons point : les nègres ont de la laine, et vous et moi portons des cheveux. On dit que dans votre Nord tous les cheveux sont blonds; ils sont tous noirs dans notre Amérique; je n'en sais guère davantage.

LE BACHELIER. — Mais votre âme, monsieur? votre âme? quelle notion en avez-vous? D'où vous vient-elle? qu'est-elle? que fait-elle? comment agit-elle? où va-t-elle?

LE SAUVAGE. — Je n'en sais rien; je ne l'ai jamais vue.

LE BACHELIER. — A propos, croyez-vous que les bêtes soient des machines?

LE SAUVAGE. — Elles me paraissent des machines organisées qui ont du sentiment et de la mémoire.

LE BACHELIER. — Et vous, et vous, monsieur le sauvage, qu'imaginez-vous avoir par-dessus les bêtes?

LE SAUVAGE. — Une mémoire infiniment supérieure, beaucoup plus d'idées, et, comme je vous l'ai déjà dit, une langue qui forme incomparablement plus de sons que la langue des bêtes, et des mains plus adroites, avec la faculté de rire qu'un grand raisonneur me fait exercer.

LE BACHELIER. — Et, s'il vous plaît, comment avez-vous tout cela? et de quelle nature est votre esprit? comment votre âme anime-t-elle votre corps? pensez-vous toujours? votre volonté est-elle libre?

LE SAUVAGE. — Voilà bien des questions. Vous me demandez comment je possède ce que Dieu a daigné donner à l'homme : c'est comme si vous me demandiez comment je suis né. Il faut bien, puisque je suis né homme, que j'aie les choses qui constituent l'homme, comme un arbre a de l'écorce, des racines et des feuilles. Vous voulez que je sache de quelle nature est mon esprit; je ne me le suis pas donné, je ne peux le savoir : comment mon âme anime mon corps; je n'en suis pas mieux instruit. Il me semble qu'il faut avoir vu le premier ressort de votre montre pour juger comment elle marque l'heure. Vous me demandez si je pense toujours : non; j'ai quelquefois des demi-idées, comme quand je vois des objets de loin confusément; quelquefois j'ai des idées plus fortes, comme lorsque je vois un objet de plus près je le distingue mieux; quelquefois je n'ai point d'idées du tout, comme lorsque je ferme les yeux je ne vois rien. Vous me demandez après cela si ma volonté est libre. Je ne vous entends point : ce sont des choses que vous savez, sans doute; vous me ferez plaisir de me les expliquer.

LE BACHELIER. — Oh! vraiment oui, j'ai étudié toutes ces matières; je pourrais vous en parler un mois de suite sans discontinuer, que vous n'y entendriez rien. Dites-moi un peu, connaissez-vous le bon et le mauvais, le juste et l'injuste? savez-vous quel est le meilleur des gouvernements, le meilleur culte, le droit des gens, le droit public,

Digitized by Google

le droit civil, le droit canon? comment se nommaient le premier homme et la première femme qui ont peuplé l'Amérique? Savez-vous à quel dessein il pleut dans la mer, et pourquoi vous n'avez point de barbe?

LE SAUVAGE. — En vérité, monsieur, vous abusez un peu de l'aveu que j'ai fait d'avoir plus de mémoire que les animaux : j'ai peine à retrouver les questions que vous me faites. Vous parlez du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste : il me paraît que tout ce qui nous fait plaisir sans faire tort à personne est très-bon et très-juste; que ce qui fait tort aux hommes sans nous faire de plaisir est abominable; et que ce qui nous fait plaisir en faisant du tort aux autres est bon pour nous dans le moment, très-dangereux pour nous-mêmes, et très-mauvais pour autrui.

LE BACHELIER. — Et avec ces maximes-là vous vivez en société?

LE SAUVAGE. — Oui, avec nos parents et nos voisins. Sans beaucoup de peines et de chagrins, nous attrapons doucement notre centaine d'années; plusieurs même vont à cent vingt; après quoi notre corps fertilise la terre dont il a été nourri.

LE BACHELIER. — Vous me paraissez avoir une bonne tête; je veux vous la renverser. Dînons ensemble : après quoi nous continuerons à philosopher avec méthode.

SECOND ENTRETIEN.

LE SAUVAGE. — J'ai avalé des aliments qui ne me paraissent pas faits pour moi, quoique j'aie un très-bon estomac; vous m'avez fait manger quand je n'avais plus faim, et boire quand je n'avais plus soif; mes jambes ne sont plus si fermes qu'elles l'étaient avant le dîner, ma tête est plus pesante, mes idées ne sont plus si nettes. Je n'ai jamais éprouvé cette diminution de moi-même dans mon pays. Plus on met ici dans son corps, et plus on perd de son être. Dites-moi, je vous prie, quelle est la cause de ce dommage.

LE BACHELIER. — Je vais vous le dire. Premièrement, à l'égard de ce qui se passe dans vos jambes, je n'en sais rien; mais les médecins le savent, et vous pouvez vous adresser à eux. A l'égard de ce qui se passe dans votre tête, je le sais très-bien; écoutez. L'âme, ne tenant aucune place, est placée dans la glande pinéale, ou dans le corps calleux, au milieu de la tête. Les esprits animaux qui s'élèvent de l'estomac montent à l'âme, qu'ils ne peuvent toucher, parce qu'ils sont matière et qu'elle ne l'est pas. Or, comme ils ne peuvent agir l'un sur l'autre, cela fait que l'âme reçoit leur impression; et comme elle est simple, et que par conséquent elle ne peut éprouver aucun changement, cela fait qu'elle change, qu'elle devient pesante, engourdie, quand on a trop mangé; de là vient que plusieurs grands hommes dorment après dîner.

LE SAUVAGE. — Ce que vous me dites me paraît bien ingénieux et bien profond; faites-moi la grâce de m'en donner quelque explication qui soit à ma portée.

Digitized by Google

LE BACHELIER. — Je vous ai dit tout ce qui peut se dire sur cette grande affaire, mais en votre faveur je vais un peu m'étendre : allons par degrés; savez-vous que ce monde-ci est le meilleur des mondes possibles ?

LE SAUVAGE. — Comment ! il est impossible à l'Être infini de faire quelque chose de mieux que ce que nous voyons?

LE BACHELIER. — Assurément, et ce que nous voyons est ce qu'il y a de mieux. Il est bien vrai que les hommes se pillent et s'égorgent; mais c'est toujours en faisant l'éloge de l'équité et de la douceur. On massacra autrefois une douzaine de millions de vous autres Américains; mais c'était pour rendre les autres raisonnables. Un calculateur a vérifié que depuis une certaine guerre de Troie, que vous ne connaissez pas, jusqu'à celle de l'Acadie, que vous connaissez, on a tué au moins, en batailles rangées, cinq cent cinquante-cinq millions six cent cinquante mille hommes, sans compter les petits enfants et les femmes écrasées dans des villes mises en cendres; mais c'est pour le bien public : quatre ou cinq mille maladies cruelles, auxquelles les hommes sont sujets, font connaître le prix de la santé; et les crimes dont la terre est couverte relèvent merveilleusement le mérite des hommes pieux; du nombre desquels je suis. Vous voyez que tout cela va le mieux du monde, du moins pour moi.

Or les choses ne pourraient être dans cette perfection, si l'âme n'était pas dans la glande pinéale. Car..... Mais allons pied à pied : quelle idée avez-vous des lois, et du juste et de l'injuste, et du beau, et du τὸ καλόν, comme dit Platon ?

LE SAUVAGE. — Mais, monsieur, en allant pied à pied, vous me parlez de cent choses à la fois.

LE BACHELIER. — On ne parle pas autrement en conversation. Çà, dites-moi, qui a fait les lois dans votre pays?

LE SAUVAGE. — L'intérêt public.

LE BACHELIER. — Ce mot dit beaucoup; nous n'en connaissons pas de plus énergique : comment l'entendez-vous, s'il vous plaît?

LE SAUVAGE. — J'entends que ceux qui avaient des cocotiers et du maïs ont défendu aux autres d'y toucher, et que ceux qui n'en avaient point ont été obligés de travailler pour avoir le droit d'en manger une partie. Tout ce que j'ai vu dans notre pays et dans le vôtre m'apprend qu'il n'y a pas d'autre *esprit des lois*.

LE BACHELIER. — Mais les femmes, monsieur le sauvage, les femmes ?

LE SAUVAGE. — Eh bien ! les femmes? elles me plaisent beaucoup quand elles sont belles et douces : elles sont fort supérieures à nos cocotiers; c'est un fruit où nous ne voulons pas que les autres touchent : on n'a pas plus le droit de me prendre ma femme que de me prendre mon enfant. Il y a, dit-on, des peuples qui le trouvent bon; ils sont bien les maîtres; chacun fait de son bien ce qu'il veut.

LE BACHELIER. — Mais les successions, les partages, les hoirs, les collatéraux ?

LE SAUVAGE. — Il faut bien succéder : je ne peux plus posséder mon

Digitized by Google

champ quand on m'y a enterré : je le laisse à mon fils : si j'en ai deux, ils le partagent. J'apprends que parmi vous autres, en beaucoup d'endroits, vos lois laissent tout à l'aîné, et rien aux cadets; c'est l'intérêt qui a dicté cette loi bizarre : apparemment les aînés l'ont faite, ou les pères ont voulu que les aînés dominassent.

LE BACHELIER. — Quelles sont, à votre avis, les meilleures lois?

LE SAUVAGE. — Celles où l'on a le plus consulté l'intérêt de tous les hommes mes semblables.

LE BACHELIER. — Et où trouve-t-on de pareilles lois?

LE SAUVAGE. — Nulle part, à ce que j'ai ouï dire.

LE BACHELIER. — Il faut que vous me disiez d'où sont venus chez vous les hommes. Qui croit-on qui ait peuplé l'Amérique?

LE SAUVAGE. — Mais nous croyons que c'est Dieu qui l'a peuplée.

LE BACHELIER. — Ce n'est pas répondre. Je vous demande de quel pays sont venus vos premiers hommes?

LE SAUVAGE. — Du pays d'où sont venus nos premiers arbres. Vous me paraissez plaisants, vous autres messieurs les habitants de l'Europe, de prétendre que nous ne pouvons rien avoir sans vous : nous sommes tout autant en droit de croire que nous sommes vos pères, que vous de vous imaginer que vous êtes les nôtres.

LE BACHELIER. — Voilà un sauvage bien têtu!

LE SAUVAGE. — Voilà un bachelier bien bavard!

LE BACHELIER. — Holà, hé! monsieur le sauvage, encore un petit mot; croyez-vous dans la Guiane qu'il faille tuer les gens qui ne sont pas de votre avis?

LE SAUVAGE. — Oui, pourvu qu'on les mange.

LE BACHELIER. — Vous faites le plaisant. Et la *Constitution*[1], qu'en pensez-vous?

LE SAUVAGE. — Adieu.

ENTRETIEN

D'ARISTE ET D'ACROTAL.

(1761.)

ACROTAL. — O le bon temps que c'était quand les écoliers de l'Université, qui avaient tous barbe au menton, assommèrent le vilain mathématicien Ramus, et traînèrent son corps nu et sanglant à la porte de tous les colléges pour faire amende honorable!

ARISTE. — Ce Ramus était donc un homme bien abominable? il avait fait des crimes bien énormes?

ACROTAL. — Assurément : il avait écrit contre Aristote, et on le soupçonnait de pis. C'est dommage qu'on n'ait pas assommé aussi ce Charron

1. La bulle *Unigenitus*. (ÉD.)

Digitized by Google

qui s'avisa d'écrire de la sagesse, et ce Montaigne qui osait raisonner et plaisanter. Tous les gens qui raisonnent sont la peste d'un État.

ARISTE. — Les gens qui raisonnent mal peuvent être insupportables; je ne vois pourtant pas qu'on doive pendre un pauvre homme pour quelques faux syllogismes; mais il me semble que les hommes dont vous me parlez raisonnaient assez bien.

ACROTAL. — Tant pis, c'est ce qui les rend plus dangereux.

ARISTE. — En quoi donc, s'il vous plaît? Avez-vous jamais vu des philosophes apporter dans un pays la guerre, la famine ou la peste? Bayle, par exemple, contre qui vous déclamez avec tant d'emportement, a-t-il jamais voulu crever les digues de la Hollande pour noyer les habitants, comme le voulait, dit-on, un grand ministre[1] qui n'était pas philosophe?

ACROTAL. — Plût à Dieu que ce Bayle se fût noyé, ainsi que ses Hollandais hérétiques! A-t-on jamais vu un plus abominable homme? Il expose les choses avec une fidélité si odieuse; il met sous les yeux le pour et le contre avec une impartialité si lâche; il est d'une clarté si intolérable, qu'il met les gens qui n'ont que le sens commun en état de juger et même de douter : on n'y peut pas tenir; et pour moi j'avoue que j'entre dans une sainte fureur quand on parle de cet homme-là et de ses semblables.

ARISTE. — Je ne crois pas qu'ils aient jamais prétendu vous mettre en colère.... Mais où courez-vous donc si vite?

ACROTAL. — Chez monsignor Bardo-Bardi. Il y a deux jours que je demande audience; mais il est tantôt avec son page, tantôt avec la signora Buona Roba; je n'ai pu encore avoir l'honneur de lui parler.

ARISTE. — Il est actuellement à l'Opéra. Qu'avez-vous donc de si pressé à lui dire?

ACROTAL.—Je voulais le prier d'interposer son crédit pour faire brûler un petit abbé qui insinue parmi nous les sentiments de Locke, d'un philosophe anglais! Figurez-vous quelle horreur!

ARISTE. — Hé! quels sont donc, s'il vous plaît, les sentiments horribles de cet Anglais?

ACROTAL. — Que sais-je! c'est, par exemple, que nous ne nous donnons point nos idées; que Dieu, qui est le maître de tout, peut accorder des sensations et des idées à tel être qu'il daignera choisir; que nous ne connaissons ni l'essence ni les éléments de la matière; que les hommes ne pensent pas toujours; qu'un homme bien ivre qui s'endort n'a pas des idées nettes dans son sommeil; et cent autres impertinences de cette force.

ARISTE. — Eh bien! si votre petit abbé, disciple de Locke, est assez malavisé pour ne pas croire qu'un ivrogne endormi pense beaucoup, faut-il pour cela le persécuter? quel mal a-t-il fait? a-t-il conspiré contre l'État? a-t-il prêché en chaire le vol, la calomnie, l'homicide? Entre nous, dites-moi si jamais un philosophe a causé le moindre trouble dans la société?

1. Louvois. (ÉD.)

Digitized by Google

ACROTAL. — Jamais, je l'avoue.

ARISTE. — Ne sont-ils pas pour la plupart des solitaires? ne sont-ils pas pauvres, sans protection, sans appui? et n'est-ce pas en partie pour ces raisons que vous les persécutez, parce que vous croyez pouvoir les opprimer facilement?

ACROTAL. — Il est vrai qu'autrefois il n'y avait guère dans cette secte que des citoyens sans crédit, des Socrate, des Pomponace, des Érasme, des Bayle, des Descartes; mais à présent la philosophie est montée sur les tribunaux et sur les trônes même; on se pique partout de raison, excepté dans certains pays où nous y avons mis bon ordre. C'est là ce qui est vraiment funeste; et c'est pourquoi nous tâchons d'exterminer au moins les philosophes qui n'ont ni fortune, ni puissance, ni honneurs dans ce monde, ne pouvant nous venger de ceux qui en ont.

ARISTE. — Vous venger! et de quoi, s'il vous plaît? ces pauvres gens-là vous ont-ils jamais disputé vos emplois, vos prérogatives, vos trésors?

ACROTAL. — Non; mais ils nous méprisent, puisqu'il faut tout dire; ils se moquent quelquefois de nous, et nous ne pardonnons jamais.

ARISTE. — S'ils se moquent de vous, cela n'est pas bien; il ne faut se moquer de personne; mais dites-moi, je vous prie, pourquoi n'a-t-on jamais raillé les lois et la magistrature dans aucun pays, tandis qu'on vous raille vous autres si impitoyablement, à ce que vous dites?

ACROTAL. — Vraiment c'est ce qui échauffe notre bile; car nous sommes bien au-dessus des lois.

ARISTE. — Et c'est justement ce qui fait que tant d'honnêtes gens vous ont tournés en ridicule. Vous vouliez que les lois fondées sur la raison universelle, et nommées par les Grecs les *Filles du ciel*, cédassent à je ne sais quelles opinions que le caprice enfante, et qu'il détruit de même. Ne sentez-vous pas que ce qui est juste, clair, évident, est éternellement respecté de tout le monde, et que des chimères ne peuvent pas toujours s'attirer la même vénération?

ACROTAL. — Laissons là les lois et les juges; ne songeons qu'aux philosophes : il est certain qu'ils ont dit autrefois autant de sottises que nous; ainsi nous devons nous élever contre eux, quand ce ne serait que par jalousie de métier.

ARISTE. — Plusieurs ont dit des sottises, sans doute, puisqu'ils sont hommes; mais leurs chimères n'ont jamais allumé de guerres civiles, et les vôtres en ont causé plus d'une.

ACROTAL. — Et c'est en quoi nous sommes admirables. Y a-t-il rien de plus beau que d'avoir troublé l'univers avec quelques arguments? Ne ressemblons-nous pas à ces anciens enchanteurs qui excitaient des tempêtes avec des paroles? Nous serions les maîtres du monde, sans ces coquins de gens d'esprit.

ARISTE. — Eh bien! dites-leur, si vous voulez, qu'ils n'en ont point; prouvez-leur qu'ils raisonnent mal : ils vous ont donné des ridicules, que ne leur en donnez-vous? Mais je vous demande grâce pour ce pauvre disciple de Locke que vous vouliez faire brûler; monsieur le docteur, ne voyez-vous pas que cela n'est plus à la mode?

Digitized by Google

ACROTAL. — Vous avez raison; il faut trouver quelque autre manière nouvelle d'imposer silence aux petits philosophes.

ARISTE. — Croyez-moi, gardez le silence vous-mêmes; ne vous mêlez plus de raisonner; soyez honnêtes gens, soyez compatissants; ne cherchez point à trouver le mal où il n'est pas, et il cessera d'être où il est.

SERMON DU RABBIN AKIB,

PRONONCÉ A SMYRNE LE 20 NOVEMBRE 1761.

TRADUIT DE L'HÉBREU.

[On le croit de la même main que la *Défense de milord Bolingbroke.*]

(1761.)

MES CHERS FRÈRES,

Nous avons appris le sacrifice de quarante-deux victimes humaines, que les sauvages de Lisbonne ont fait publiquement au mois d'*étanim*[1], l'an 1691 depuis la ruine de Jérusalem. Ces sauvages appellent de telles exécutions des *actes de foi*. Mes frères, ce ne sont pas des actes de charité. Élevons nos cœurs à l'Éternel[2]!

Il y a eu, dans cette épouvantable cérémonie, trois hommes brûlés, de ceux que les Européans appellent *moines*, et que nous nommons *kalenders*, deux musulmans, et trente-sept de nos frères condamnés.

Nous n'avons encore d'autres relations authentiques que l'*Accordao dos inquisidores contra o Padre Gabriel Malagrida jesuita.* Le reste ne nous est connu que par les lettres lamentables de nos frères d'Espagne.

Hélas! voyez d'abord par cet Accordao à quelle dépravation Dieu abandonne tant de peuples de l'Europe. On accusait Malagrida jesuita d'avoir été le complice de l'assassinat du roi de Portugal. Le conseil de justice suprême, établi par le roi, avait déclaré ce kalende atteint et convaincu d'avoir exhorté au nom de Dieu les assassins à se venger, par le meurtre de ce prince, d'une entreprise contre leur honneur; d'avoir encouragé les coupables par le moyen de la confession, selon l'usage trop ordinaire d'une partie de l'Europe, et de leur avoir dit expressément qu'il n'y avait pas même un péché véniel à tuer leur souverain.

Dans quel pays de la terre un homme accusé d'un tel crime n'eût-il pas été solennellement jugé par la justice ordinaire du prince, confronté avec ses complices, et exécuté à mort selon les lois?

Qui le croirait, mes frères? le roi de Portugal n'a pas le droit de faire condamner par ses juges un kalender accusé de parricide! il faut qu'il en demande la permission à un rabbin latin, établi dans la ville de

1. C'est le mois d'auguste des Hébreux, nommé août chez les Francs.
2. C'est un refrain usité dans les sermons des rabbins.

Digitized by Google

Rome; et ce rabbin latin [1] la lui a refusée! Ce roi a été obligé de remettre l'accusé à des kalenders portugais, qui ne jugent, disent-ils, que les crimes contre Dieu; comme si Dieu leur avait donné des patentes pour connaître souverainement de ce qui l'offense, et comme s'il y avait un plus grand crime contre Dieu même que d'assassiner un souverain, que nous regardons comme son image!

Sachez, mes frères, que les kalenders n'ont pas seulement interrogé Malagrida sur la complicité du parricide. C'est une petite faute mondaine, disent-ils, laquelle est absorbée dans l'immensité des crimes contre la majesté divine.

Malagrida a donc été convaincu d'avoir dit « qu'une femme, nommée Annah, avait été autrefois sanctifiée dans le ventre de sa mère, que sa fille lui parla avant de venir au monde, que Marie reçut plusieurs visions de l'ange-messager Gabriel, qu'il y aura trois antechrists, dont le dernier naîtra à Milan d'un kalender et d'une kalendresse, et que pour lui Malagrida est un Jean-B[2]..... »

Voilà pourquoi ce pauvre jésuite, âgé de soixante-quinze ans, a été brûlé publiquement à Lisbonne. Élevons nos cœurs à l'Éternel!

S'il n'y avait eu que Malagrida jesuita de condamné aux flammes, nous ne vous en parlerions pas dans cette sainte synagogue : peu nous importe que des kalenders aient ars un kalender jésuite. Nous savons assez que ces thérapeutes d'Europe ont souvent mérité ce supplice; c'est un des malheurs attachés aux sectes de ces barbares : leurs histoires sont remplies des crimes de leurs derviches; et nous savons assez combien leurs disputes fanatiques ont ensanglanté de trônes. Toutes les fois qu'on a vu des princes assassinés en Europe, la superstition de ces peuples a toujours aiguisé le poignard. Le savant aumônier de M. le consul de France à Smyrne compte quatre-vingt-quatorze rois, ou empereurs, ou princes mis à mort par les querelles de ces malheureux, ou par les propres mains des faquirs, ou par celles de leurs pénitents. Pour le nombre des seigneurs et des citoyens que ces superstitions ont fait massacrer, il est immense; et de tant d'assassinats horribles, il n'en est aucun qui n'ait été médité, encouragé, sanctifié dans le sacrement qu'ils appellent de confession.

Vous savez, mes frères, que les premiers chrétiens imitèrent d'abord notre louable coutume de nous accuser devant Dieu de nos fautes, de nous confesser pécheurs dans notre temple. Six siècles après la destruction de ce saint temple, les archimandrites d'Europe imaginèrent d'obliger leurs faquirs à se confesser à eux secrètement deux fois l'année. Quelques siècles après, on obligea des gens du monde à en faire autant. Figurez-vous quelle autorité dangereuse cette coutume donna à ceux qui voulurent en abuser. Les secrets des familles furent entre leurs mains, les femmes furent soustraites au pouvoir de leurs maris, les enfants à celui de leurs pères; le feu de la discorde fut allumé dans

1. Le pape Clément XIII. (Éd.)
2. Malagrida s'est dit Jean-Baptiste, comme plusieurs convulsionnaires à Paris et plusieurs prophètes à Londres se sont dits Elie.

Digitized by Google

les guerres civiles par les confesseurs qui étaient d'un parti, et qui refusaient ce qu'ils appellent l'absolution à ceux du parti contraire.

Enfin, ils persuadèrent à leurs pénitents que Dieu leur commandait d'aller tuer les princes qui mécontentaient leurs archimandrites. Hier, mes frères, l'aumônier de M. le consul nous montra dans l'histoire de la petite nation des Francs, qui vit dans un coin du monde, au bout de l'Occident, et qui n'est pas sans mérite; il nous montra, dis-je, un faquir, nommé Clément, qui reçut de son prieur, nommé Bourgoin, l'ordre exprès en confession d'aller assassiner son roi légitime, qui s'appelait, je crois, Henri. En vérité, dans le peu que j'ai lu moi-même des nations voisines, j'ai cru lire celle des anthropophages. Élevons nos cœurs à l'Éternel!

Mes frères, outre le moine Malagrida que les sauvages ont brûlé, il y a encore eu deux autres moines de brûlés, dont j'ignore le nom et les péchés. Dieu veuille avoir leur âme!

Puis on a brûlé deux musulmans. La charité nous ordonne de lever les épaules, d'être saisis d'horreur, et de prier pour eux. Vous savez que quand les musulmans eurent conquis toute l'Espagne par leur cimeterre, ils ne molestèrent personne, ne contraignirent personne à changer de religion, et qu'ils traitèrent les vaincus avec humanité aussi bien que nous autres israélites. Vos yeux sont témoins avec quelle bonté les Turcs en usent avec les chrétiens grecs, les chrétiens nestoriens, les chrétiens papistes, les disciples de Jean, les anciens parsis ignicoles, et nous humbles serviteurs de Moïse. Cet exemple d'humanité n'a pu attendrir les cœurs des sauvages qui habitent cette petite langue de terre du Portugal. Deux musulmans ont été livrés aux tourments les plus cruels, parce que leurs pères et leurs grands-pères avaient un peu moins de prépuce que les Portugais, qu'ils se lavaient trois fois par jour, tandis que les Portugais ne se lavent qu'une fois par semaine, qu'ils nomment *Allah* l'Être éternel, que les Portugais appellent *Dios*, et qu'ils mettent le pouce auprès de leurs oreilles quand ils récitent leurs prières! Ah! mes frères, quelle raison pour brûler des hommes!

L'aumônier de M. le consul m'a fait voir une pancarte d'un grand rabbin du pays des Francs, dont le nom finit en *ic*, et qui réside en un bourg ou ville appelé *Soissons*[1]. Ce bon rabbin dit dans sa pancarte, intitulée *Mandement*, qu'on doit regarder tous les hommes comme frères, et qu'un chrétien doit aimer un Turc. Vive ce bon rabbin!

Puissent tous les enfants d'Adam, blancs, rouges, noirs, gris, basanés, barbus ou sans barbe, entiers ou châtrés, penser à jamais comme lui! et que les fanatiques, les superstitieux, les persécuteurs deviennent hommes! Élevons nos cœurs à l'Éternel!

Mes frères, il est temps de répandre des larmes sur nos trente-sept israélites qu'on a brûlés dans l'acte de foi. Je ne dis pas qu'ils aient tous été brûlés à petit feu; on nous mande qu'il y en a eu trois de fouettés jusqu'à la mort, et deux de renvoyés en prison : reste à trente-deux consumés par les flammes dans ce sacrifice des sauvages.

1. Berwick-Fitz-James, évêque de Soissons. (ÉD.)

Digitized by Google

Quel était leur crime? point d'autre que celui d'être nés. Leurs pères les engendrèrent dans la religion que leurs aïeux ont professée depuis 5000 ans. Ils sont nés israélites; ils ont célébré le phasé dans leurs caves; et voilà l'unique raison pour laquelle les Portugais les ont brûlés. Nous n'apprenons pas que tous nos frères aient été mangés après avoir été jetés dans le bûcher; mais nous devons le présumer de deux jeunes garçons de quatorze ans qui étaient fort gras, et d'une fille de douze qui avait beaucoup d'embonpoint et qui était très-appétissante.

Croiriez-vous que tandis que les flammes dévoraient ces innocentes victimes, les inquisiteurs et les autres sauvages chantaient nos propres prières? le grand inquisiteur entonna lui-même le makib de notre bon roi David, qui commence par ces mots : « Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon votre grande miséricorde! »

C'est ainsi que ces monstres impitoyables invoquaient le Dieu de la clémence et de la bonté, le Dieu pardonneur, en commettant le crime le plus atroce et le plus barbare, exerçant une cruauté que les démons dans leur rage ne voudraient pas exercer contre les démons leurs confrères. C'est ainsi que, par une contradiction aussi absurde que leur fureur est abominable, ils offrent à Dieu nos makibs (nos psaumes), ils empruntent notre religion même, en nous punissant d'être élevés dans notre religion. Élevons nos cœurs à l'Éternel!

[Ce qui précède peut être regardé comme le premier point du sermon prononcé par le rabbin Akib; ce qui suit, comme le second.]

O tigres dévots! panthères fanatiques! qui avez un si grand mépris pour votre secte, que vous pensez ne la pouvoir soutenir que par des bourreaux, si vous étiez capables de raison, je vous interrogerais, je vous demanderais pourquoi vous nous immolez, nous qui sommes les pères de vos pères.

Que pourriez-vous répondre, si je vous disais : Votre Dieu était de notre religion? Il naquit Juif, il fut circoncis comme tous les autres Juifs; il reçut, de votre aveu, le baptême du Juif Jean, lequel était une antique cérémonie juive, une ablution en usage, une cérémonie à laquelle nous soumettons nos néophytes; il accomplit tous les devoirs de notre antique loi; il vécut Juif, mourut Juif, et vous nous brûlez parce que nous sommes Juifs.

J'en atteste vos livres mêmes : Jésus a-t-il dit dans un seul endroit que la loi de Moïse était ou mauvaise ou fausse? l'a-t-il abrogée? Ses premiers disciples ne furent-ils pas circoncis? Pierre ne s'abstenait-il pas des viandes défendues par notre loi, lorsqu'il mangeait avec les Israélites? Paul, étant apôtre, ne circoncit-il pas lui-même quelques-uns de ses disciples? ce Paul n'alla-t-il pas sacrifier dans notre temple, selon vos propres écrits? Qu'étiez-vous autre chose dans le commencement qu'une partie de nous-mêmes, qui s'en est séparée avec le temps?

Enfants dénaturés, nous sommes vos pères, nous sommes les pères des musulmans. Une mère respectable et malheureuse a eu deux filles, et ces deux filles l'ont chassée de la maison; et vous nous reprochez de ne plus habiter cette maison détruite! vous nous faites un crime de

Digitized by Google

notre infortune, vous nous en punissez! Mais ces parsis, ces mages, plus anciens que nous, ces premiers Persans, qui furent autrefois nos vainqueurs et nos maîtres, et qui nous apprirent à lire et à écrire, ne sont-ils pas dispersés comme nous sur la terre? Les banians, plus anciens que les parsis, ne sont-ils pas épars sur les frontières des Indes, de la Perse, de la Tartarie, sans jamais se confondre avec aucune nation, sans épouser jamais de femmes étrangères? Que dis-je? vos chrétiens, gens vivant paisiblement sous le joug du grand padicha des terres, épousent-ils jamais des musulmanes ou des filles du rite latin? Quels avantages prétendez-vous donc tirer de ce que nous vivons parmi les nations sans nous incorporer à elles?

Votre démence va jusqu'à dire que nous ne sommes dispersés que parce que nos pères condamnèrent au supplice celui que vous adorez. Ignorants que vous êtes! pouviez-vous ne pas voir qu'il ne fut condamné que par les Romains? nous n'avions point alors le droit de glaive; nous étions gouvernés alors par Quirinus, par Varus, par Pilatus; car, Dieu merci, nous avons presque toujours été esclaves. Le supplice de la croix était inusité chez nous. Vous ne trouverez pas dans nos histoires un seul exemple d'un homme crucifié, ni la moindre trace de ce châtiment. Cessez donc de persécuter une nation entière pour un événement dont elle ne peut être responsable.

Je ne veux que vos propres livres pour vous confondre. Vous avouez que Jésus appelait publiquement nos Pharisiens et nos prêtres, *races de vipères* [1], *sépulcres blanchis* [2]. Si quelqu'un parmi vous allait continuellement par les rues de Rome appeler le pape et les cardinaux vipères et sépulcres, le souffrirait-on? Les Pharisiens, il est vrai, dénoncèrent Jésus au gouverneur romain, qui le fit périr du supplice usité chez les Romains. Est-ce une raison pour brûler des négociants juifs et leurs filles dans Lisbonne?

Je sais que les barbares, pour colorer leur cruauté, nous accusent d'avoir pu connaître la divinité de Jésus-Christ, et de ne l'avoir pas connue. J'en appelle aux savants de l'Europe, car il y en a quelques-uns : Jésus, dans leur Évangile, s'appelle quelquefois fils de Dieu, fils de l'homme, mais jamais Dieu; jamais Paul ne lui a donné ce titre.

Fils de l'homme est une expression très-ordinaire dans notre langue. Fils de Dieu signifie homme juste, comme bélial signifie méchant. Pendant trois cents ans, Jésus fut bien reçu par les chrétiens comme médiateur envoyé de Dieu, comme la plus parfaite des créatures. Ce ne fut qu'au concile de Nicée que la majorité des évêques constata sa divinité, malgré les oppositions des trois quarts de l'empire. Si donc les chrétiens eux-mêmes ont nié si longtemps sa divinité, s'il y a même encore des sociétés chrétiennes qui la nient, par quel étrange renversement d'esprit peut-on nous punir de la méconnaître? Élevons nos cœurs à l'Éternel!

Nous ne récriminons point ici contre plusieurs sectes de chrétiens : nous laissons les reproches qu'elles se font les unes aux autres d'avoir

1 Matthieu. III, 7. (ÉD.) — 2. *Id.*, XXIII, 27. (ÉD.)

Digitized by Google

falsifié tant de livres et de passages, d'avoir supposé des oracles de sibylles, d'avoir forgé tant de miracles : leurs sectes se font sur toutes ces prévarications plus de reproches que nous ne pourrions leur en faire.

Je me borne à une seule question que je leur ferai. Si quelqu'un, sortant d'un *auto-da-fé*, me dit qu'il est chrétien, je lui demanderai en quoi il peut l'être. Jésus n'a jamais pratiqué ni fait pratiquer la confession auriculaire ; la Pâque n'est certainement point celle d'un Portugais. Trouve-t-on l'extrême-onction, l'ordre, etc., dans l'Évangile? Il n'institua ni cardinaux, ni pape, ni dominicains, ni curés, ni inquisiteurs; il ne fit brûler personne; il ne recommanda que l'observation de la loi, l'amour de Dieu et du prochain, à l'exemple de nos prophètes. S'il reparaissait aujourd'hui au monde, se reconnaîtrait-il dans un seul de ceux qui se nomment chrétiens?

Nos ennemis nous font aujourd'hui un crime d'avoir volé les Égyptiens, d'avoir égorgé plusieurs petites nations dans les bourgs dont nous nous emparâmes, d'avoir été d'infâmes usuriers, d'avoir aussi immolé des hommes, d'en avoir même mangé, comme dit Ézéchiel. Nous avons été un peuple barbare, superstitieux, ignorant, absurde, je l'avoue : mais serait-il juste d'aller aujourd'hui brûler le pape et tous les monsignori de Rome, parce que les premiers Romains enlevèrent les Sabines, et dépouillèrent les Samnites?

Que les prévaricateurs, qui dans leur propre loi ont besoin de tant d'indulgence, cessent donc de persécuter, d'exterminer ceux qui comme hommes sont leurs frères, et qui comme juifs sont leurs pères.

Que chacun serve Dieu dans la religion où il est né, sans vouloir arracher le cœur à son voisin par des disputes où personne ne s'entend.

Que chacun serve son prince et sa patrie, sans jamais employer le prétexte d'obéir à Dieu pour désobéir aux lois. *O Adonaï*, qui nous as créé tous, qui ne veux pas le malheur de tes créatures! Dieu, père commun, Dieu de miséricorde, fais qu'il n'y ait plus sur ce petit globe, sur ce moindre de tes mondes, ni fanatiques, ni persécuteurs! Élevons nos cœurs à l'Éternel! *Amen*.

L'ÉDUCATION DES FILLES.

(1761.)

MÉLINDE. — Éraste sort d'ici, et je vous vois plongée dans une rêverie profonde. Il est jeune, bien fait, spirituel, riche, aimable, et je vous pardonne de rêver.

SOPHRONIE. — Il est tout ce que vous dites, je l'avoue.

MÉLINDE. — Et de plus, il vous aime.

SOPHRONIE. — Je l'avoue encore.

MÉLINDE. — Je crois que vous n'êtes pas insensible pour lui.

SOPHRONIE. — C'est un troisième aveu que mon amitié ne craint point de vous faire.

Digitized by Google

MÉLINDE. — Ajoutez-y un quatrième; je vois que vous épouserez bientôt Éraste.

SOPHRONIE. — Je vous dirai, avec la même confiance, que je ne l'épouserai jamais.

MÉLINDE. — Quoi! votre mère s'oppose à un parti si sortable?

SOPHRONIE. — Non, elle me laisse la liberté du choix; j'aime Éraste, et je ne l'épouserai pas.

MÉLINDE. — Et quelle raison pouvez-vous avoir de vous tyranniser ainsi vous-même?

SOPHRONIE. — La crainte d'être tyrannisée. Éraste a de l'esprit, mais il l'a impérieux et mordant; il a des grâces, mais il en ferait bientôt usage pour d'autres que pour moi : je ne veux pas être la rivale d'une de ces personnes qui vendent leurs charmes, qui donnent malheureusement de l'éclat à celui qui les achète, qui révoltent la moitié d'une ville par leur faste, qui ruinent l'autre par l'exemple, et qui triomphent en public du malheur d'une honnête femme réduite à pleurer dans la solitude. J'ai une forte inclination pour Éraste, mais j'ai étudié son caractère; il a trop contredit mon inclination : je veux être heureuse; je ne le serais pas avec lui; j'épouserai Ariste que j'estime et que j'espère aimer.

MÉLINDE. — Vous êtes bien raisonnable pour votre âge. Il n'y a guère de filles que la crainte d'un avenir fâcheux empêche de jouir d'un présent agréable. Comment pouvez-vous avoir un tel empire sur vous-même?

SOPHRONIE. — Ce peu que j'ai de raison, je le dois à l'éducation que m'a donnée ma mère. Elle ne m'a point élevée dans un couvent, parce que ce n'était pas dans un couvent que j'étais destinée à vivre. Je plains les filles dont les mères ont confié la première jeunesse à des religieuses, comme elles ont laissé le soin de leur première enfance à des nourrices étrangères. J'entends dire que dans ces couvents, comme dans la plupart des colléges où les jeunes gens sont élevés, on n'apprend guère que ce qu'il faut oublier pour toute sa vie; on ensevelit dans la stupidité les premiers de vos beaux jours. Vous ne sortez guère de votre prison que pour être promise à un inconnu qui vient vous épier à la grille; quel qu'il soit, vous le regardez comme un libérateur; et, fût-il un singe, vous vous croyez trop heureuse : vous vous donnez à lui sans le connaître; vous vivez avec lui sans l'aimer : c'est un marché qu'on a fait sans vous; et bientôt après les deux parties se repentent.

Ma mère m'a crue digne de penser de moi-même, et de choisir un jour un époux moi-même. Si j'étais née pour gagner ma vie, elle m'aurait appris à réussir dans les ouvrages convenables à mon sexe; mais née pour vivre dans la société, elle m'a fait instruire de bonne heure dans tout ce qui regarde la société; elle a formé mon esprit, en me faisant craindre les écueils du bel esprit; elle m'a menée à tous les spectacles choisis qui peuvent inspirer le goût sans corrompre les mœurs, où l'on étale encore plus les dangers des passions que leurs charmes, où la bienséance règne, où l'on apprend à penser et à s'exprimer. La tragédie m'a paru souvent l'école de la grandeur d'âme; la comédie,

Digitized by Google

l'école des bienséances; et j'ose dire que ces instructions, qu'on ne regarde que comme des amusements, m'ont été plus utiles que les livres. Enfin, ma mère m'a toujours regardée comme un être pensant dont il fallait cultiver l'âme, et non comme une poupée qu'on ajuste, qu'on montre, et qu'on renferme le moment d'après.

AVERTISSEMENT DE M. DE VOLTAIRE.

(1762.)

Plusieurs personnes s'étant plaintes de n'avoir pas reçu de réponse à des paquets envoyés soit à Ferney, soit à Tournay, soit aux Délices, on est obligé d'avertir qu'attendu la multiplicité immense de ces paquets on a été obligé de renvoyer tous ceux qui n'étaient pas adressés par des personnes avec qui l'on a l'honneur d'être en relation.

EXTRAIT
DE LA GAZETTE DE LONDRES,

DU 20 FÉVRIER 1762.

Nous apprenons que nos voisins les Français sont animés autant que nous au moins de l'esprit patriotique. Plusieurs corps de ce royaume signalent leur zèle pour le roi et pour la patrie. Ils donnent leur nécessaire pour fournir des vaisseaux; et on nous apprend que les moines, qui doivent aussi aimer le roi et la patrie, donneront de leur superflu.

On assure que les bénédictins, qui possèdent environ neuf millions de livres tournois de rente dans le royaume de France, fourniront au moins neuf vaisseaux de haut bord.

Que l'abbé de Citeaux, homme très-important dans l'État, puisqu'il possède, sans contredit, les meilleures vignes de Bourgogne et la plus grosse tonne, augmentera la marine d'une partie de ses futailles. Il fait bâtir actuellement un palais dont le devis est d'un million sept cent mille livres tournois, et il a déjà dépensé quatre cent mille francs à cette maison pour la gloire de Dieu : il va faire construire des vaisseaux pour la gloire du roi.

On assure que Clairvaux suivra cet exemple, quoique les vignes de Clairvaux soient très-peu de chose; mais, possédant quarante mille arpents de bois, il est très en état de faire construire de bons navires.

Il sera imité par les chartreux, qui voulaient même le prévenir, attendu qu'ils mangent la meilleure marée, et qu'il est de leur intérêt que la mer soit libre. Ils ont trois millions de rente en France pour

Digitized by Google

faire venir des turbots et des soles. On dit qu'ils donneront trois beaux vaisseaux de ligne.

Les prémontrés et les carmes, qui sont aussi nécessaires dans un État que les chartreux, et qui sont aussi riches qu'eux, se proposent de fournir le même contingent. Les autres moines donneront à proportion. On est si assuré de cette oblation volontaire de tous les moines, qu'il est évident qu'il faudrait les regarder comme ennemis de la patrie s'ils ne s'acquittaient pas de ce devoir.

Les juifs de Bordeaux se sont cotisés : des moines, qui valent bien des juifs, seront jaloux, sans doute, de maintenir la supériorité de la nouvelle loi sur l'ancienne.

Pour les frères jésuites, on n'estime pas qu'ils doivent se saigner en cette occasion, attendu que la France va être incessamment purgée desdits frères.

Post-scriptum. — Comme la France manque un peu de gens de mer, le prieur des célestins a proposé aux abbés réguliers, prieurs, sous-prieurs, recteurs, supérieurs, qui fourniront les vaisseaux, d'envoyer leurs novices servir de mousses, et leurs profès servir de matelots. Ledit célestin a démontré, dans un beau discours, combien il est contraire à l'esprit de charité de ne songer qu'à faire son salut, quand on doit s'occuper de celui de l'État : ce discours a fait un grand effet, et tous les chapitres délibéraient encore au départ de la poste.

EXTRAIT

DES SENTIMENTS DE JEAN MESLIER,

ADRESSÉS A SES PAROISSIENS, SUR UNE PARTIE DES ABUS ET DES ERREURS EN GÉNÉRAL ET EN PARTICULIER.

(1762.)

ABRÉGÉ DE LA VIE DE JEAN MESLIER.

Jean Meslier, curé d'Étrepigni et de But en Champagne, natif du village de Mazerni, dépendant du duché de Mazarin, était le fils d'un ouvrier en serge; élevé à la campagne, il a néanmoins fait ses études, et est parvenu à la prêtrise.

Étant au séminaire, où il vécut avec beaucoup de régularité, il s'attacha au système de Descartes. Ses mœurs ont paru irréprochables, faisant souvent l'aumône, d'ailleurs très-sobre, tant sur sa bouche que sur les femmes.

MM. Voiri et Delavaux, l'un curé de Va, et l'autre curé de Boulzicourt, étaient ses confesseurs, et les seuls qu'il fréquentait.

Digitized by Google

Il était seulement rigide partisan de la justice, et poussait quelquefois ce zèle un peu trop loin. Le seigneur de son village, nommé le sieur de Touilli, ayant maltraité quelques paysans, il ne voulut pas le recommander nommément au prône : M. de Mailli, archevêque de Reims, devant qui la contestation fut portée, l'y condamna. Mais le dimanche qui suivit cette décision, ce curé monta en chaire, et se plaignit de la sentence du cardinal. « Voici, dit-il, le sort ordinaire des pauvres curés de campagne : les archevêques, qui sont de grands seigneurs, les méprisent, et ne les écoutent pas. Recommandons donc le seigneur de ce lieu. Nous prierons Dieu pour Antoine de Touilli, qu'il le convertisse, et lui fasse la grâce de ne point maltraiter le pauvre et dépouiller l'orphelin. »

Ce seigneur, présent à cette mortifiante recommandation, en porta de nouvelles plaintes au même archevêque, qui fit venir le sieur Meslier à Doncheri, où il le maltraita de paroles.

Il n'a guère eu depuis d'autres événements dans sa vie, ni d'autre bénéfice que celui d'Étrepigni.

Les principaux de ses livres étaient la *Bible*, un Moréri, un Montaigne, et quelques Pères; et ce n'est que dans la lecture de la *Bible* et des Pères qu'il puisa ses sentiments. Il en fit trois copies de sa main, l'une desquelles fut portée au garde des sceaux de France, sur laquelle on a tiré l'extrait suivant. Son MS. est adressé à M. Leroux, procureur et avocat en parlement, à Mézières.

Il est écrit à l'autre côté d'un gros papier gris qui sert d'enveloppe : « J'ai vu et reconnu les erreurs, les abus, les vanités, les folies, et les méchancetés des hommes; je les ai haïs et détestés; je ne l'ai osé dire pendant ma vie, mais je le dirai au moins en mourant et après ma mort; et c'est afin qu'on le sache, que je fais et écris le présent Mémoire, afin qu'il puisse servir de témoignage de vérité à tous ceux qui le verront et qui le liront, si bon leur semble. »

On a aussi trouvé parmi les livres de ce curé un imprimé des Traités de M. de Fénelon, archevêque de Cambrai (Édit. de 1718), sur l'existence de Dieu et sur ses attributs, et les *Réflexions* du P. Tournemine, jésuite, *sur l'athéisme*, auxquels Traités il a mis ses notes en marge, signées de sa main.

Il avait écrit deux lettres aux curés de son voisinage, pour leur faire part de ses sentiments, etc. Il leur dit qu'il a consigné au greffe[1] de la justice de la paroisse une copie de son écrit, en 366 feuillets in-8°; mais qu'il craint qu'on ne la supprime, suivant le mauvais usage établi d'empêcher que les simples ne soient instruits, et ne connaissent la vérité[2].

Il mourut en 1733, âgé de cinquante-cinq ans. On a cru que, dégoûté de la vie, il s'était exprès refusé les aliments nécessaires, parce qu'il ne voulut rien prendre, pas même un verre de vin

1. De Sainte-Menehould.
2. On dit que M. Lebègue, grand vicaire de Reims, s'est emparé de la troisième copie.

Digitized by Google

Par son testament il a donné tout ce qu'il possédait, qui n'était pas considérable, à ses paroissiens et il a prié qu'on l'enterrât dans son jardin.

AVANT-PROPOS.

« Vous connaissez, mes frères, mon désintéressement; je ne sacrifie point ma croyance à un vil intérêt. Si j'ai embrassé une profession si directement opposée à mes sentiments, ce n'est point par cupidité; j'ai obéi à mes parents. Je vous aurais plus tôt éclairés, si j'avais pu le faire impunément. Vous êtes témoins de ce que j'avance. Je n'ai point avili mon ministère en exigeant des rétributions qui y sont attachées.

« J'atteste le ciel que j'ai aussi souverainement méprisé ceux qui se riaient de la simplicité des peuples aveuglés, lesquels fournissaient pieusement des sommes considérables pour acheter des prières. Combien n'est pas horrible ce monopole! Je ne blâme pas le mépris que ceux qui s'engraissent de vos sueurs et de vos peines témoignent pour leurs mystères et leurs superstitions; mais je déteste leur insatiable cupidité et l'indigne plaisir que leurs pareils prennent à se railler de l'ignorance de ceux qu'ils ont soin d'entretenir dans cet état d'aveuglement.

« Qu'ils se contentent de rire de leur propre aisance, mais qu'ils ne multiplient pas du moins les erreurs, en abusant de l'aveugle piété de ceux qui par leur simplicité leur procurent une vie si commode. Vous me rendez, sans doute, mes frères, la justice qui m'est due. La sensibilité que j'ai témoignée pour vos peines me garantit du moindre de vos soupçons. Combien de fois ne me suis-je point acquitté gratuitement des fonctions de mon ministère! Combien de fois aussi ma tendresse n'a-t-elle pas été affligée de ne pouvoir vous secourir aussi souvent et aussi abondamment que je l'aurais souhaité! Ne vous ai-je pas toujours prouvé que je prenais plus de plaisir à donner qu'à recevoir? J'ai évité avec soin de vous exhorter à la bigoterie; et je ne vous ai parlé qu'aussi rarement qu'il m'a été possible de nos malheureux dogmes. Il fallait bien que je m'acquittasse, comme curé, de mon ministère. Mais aussi combien n'ai-je pas souffert en moi-même, lorsque j'ai été forcé de vous prêcher ces pieux mensonges que je détestais dans le cœur? Quel mépris n'avais-je pas pour mon ministère, et particulièrement pour cette superstitieuse messe, et ces ridicules administrations de sacrements, surtout lorsqu'il fallait les faire avec cette solennité qui attirait votre piété et toute votre bonne foi! Que de remords ne m'a point excités votre crédulité! Mille fois sur le point d'éclater publiquement, j'allais dessiller vos yeux; mais une crainte supérieure à mes forces me contenait soudain, et m'a forcé au silence jusqu'à ma mort. »

Digitized by Google

CHAP. I. — *Première preuve, tirée des motifs qui ont porté les hommes à établir une religion.*

Comme il n'y a aucune secte particulière de religion qui ne prétende être véritablement fondée sur l'autorité de Dieu, et entièrement exempte de toutes les erreurs et impostures qui se trouvent dans les autres, c'est à ceux qui prétendent établir la vérité de leur secte, à faire voir qu'elle est d'institution divine, par des preuves et des témoignages clairs et convaincants, faute de quoi il faudra tenir pour certain qu'elle n'est que d'invention humaine, pleine d'erreurs et de tromperies; car il n'est pas croyable qu'un Dieu tout-puissant, infiniment bon, aurait voulu donner des lois et des ordonnances aux hommes, et qu'il n'aurait pas voulu qu'elles portassent des marques plus sûres et plus authentiques de vérité, que celles des imposteurs qui sont en si grand nombre. Or, il n'y a aucun de nos christicoles, de quelque secte qu'il soit, qui puisse faire voir, par des preuves claires, que sa religion soit véritablement d'institution divine; et pour preuve de cela, c'est que depuis tant de siècles qu'ils sont en contestation sur ce sujet les uns contre les autres, même jusqu'à se persécuter à feu et à sang pour le maintien de leurs opinions, il n'y a eu cependant encore aucun parti d'entre eux qui ait pu convaincre et persuader les autres par de tels témoignages de vérité, ce qui ne serait certainement point, s'il y avait de part ou d'autre des raisons ou des preuves claires et sûres d'une institution divine; car comme personne d'aucune secte de religion, éclairé et de bonne foi, ne prétend tenir et favoriser l'erreur et le mensonge, et qu'au contraire chacun de son côté prétend soutenir la vérité, le véritable moyen de bannir toutes erreurs, et de réunir tous les hommes en paix dans les mêmes sentiments et dans une même forme de religion, serait de produire ces preuves et ces témoignages convaincants de la vérité, et de faire voir par là que telle religion est véritablement d'institution divine, et non pas aucune des autres. Alors chacun se rendrait à cette vérité, et personne n'oserait entreprendre de combattre ces témoignages, ni soutenir le parti de l'erreur et de l'imposture, qu'il ne fût en même temps confondu par des preuves contraires; mais comme ces preuves ne se trouvent dans aucune religion, cela donne lieu aux imposteurs d'inventer et de soutenir hardiment toutes sortes de mensonges.

Voici encore d'autres preuves qui ne feront pas moins clairement voir la fausseté des religions humaines, et surtout la fausseté de la nôtre.

Deuxième preuve, tirée des erreurs de la foi.

Toute religion qui pose pour fondement de ses mystères, et qui prend pour règle de sa doctrine et de sa morale un principe d'erreurs, et qui est même une source funeste de troubles et de divisions éternelles parmi les hommes, ne peut être une véritable religion, ni être d'institution divine. Or, les religions humaines, et principalement la catholique, pose pour fondement de sa doctrine et de sa morale un

Digitized by Google

principe d'erreurs. Donc, etc. Je ne vois pas qu'on puisse nier la première proposition de cet argument; elle est trop claire et trop évidente pour pouvoir en douter. Je passe à la preuve de la seconde proposition, qui est que la religion chrétienne prend pour règle de sa doctrine et de sa morale ce qu'ils appellent foi, c'est-à-dire une créance aveugle, mais cependant ferme et assurée, de quelques lois, ou de quelques révélations divines, et de quelque divinité. Il faut nécessairement qu'elle le suppose ainsi; car c'est cette créance de quelque divinité et de quelques révélations divines qui donne tout le crédit et toute l'autorité qu'elle a dans le monde, sans quoi on ne ferait aucun état de ce qu'elle prescrirait. C'est pourquoi il n'y a point de religion qui ne recommande expressément à ses sectateurs d'être fermes dans leur foi [1]. De là vient que tous les christicoles tiennent pour maximes que la foi est le commencement et le fondement du salut, et qu'elle est la racine de toute justice et de toute sanctification, comme il est marqué dans le concile de Trente, sess. 6, chap. VIII.

Or, il est évident qu'une créance aveugle de tout ce qui se propose sous le nom et l'autorité de Dieu, est un principe d'erreurs et de mensonges. Pour preuve, c'est que l'on voit qu'il n'y a aucun imposteur, en matière de religion, qui ne prétende se couvrir du nom de l'autorité de Dieu, et ne se dise particulièrement inspiré et envoyé de Dieu. Non-seulement cette foi et cette créance aveugle, qu'ils posent pour fondement de leur doctrine, est un principe d'erreurs, etc., mais elle est aussi une source funeste de troubles et de divisions parmi les hommes, pour le maintien de leur religion. Il n'y a point de méchancetés qu'ils n'exercent les uns contre les autres sous ce spécieux prétexte.

Or, il n'est pas croyable qu'un Dieu tout-puissant, infiniment bon et sage, voulût se servir d'un tel moyen ni d'une voie si trompeuse pour faire connaître ses volontés aux hommes; car ce serait manifestement vouloir les induire en erreur et leur tendre des piéges pour leur faire embrasser le parti du mensonge. Il n'est pareillement pas croyable qu'un Dieu qui aimerait l'union et la paix, le bien et le salut des hommes, eût jamais établi, pour fondement de sa religion, une source si fatale de troubles et de divisions éternelles parmi les hommes. Donc des religions pareilles ne peuvent être véritables, ni avoir été instituées de Dieu.

Mais je vois bien que nos christicoles ne manqueront pas de recourir à leurs prétendus motifs de crédibilité, et qu'ils diront que, quoique leur foi et leur créance soient aveugles en un sens, elles ne laissent pas néanmoins d'être appuyées par de si clairs et de si convaincants témoignages de vérité, que ce serait non-seulement une imprudence, mais une témérité et une grande folie, de ne pas vouloir s'y rendre. Ils réduisent ordinairement tous ces prétendus motifs à trois ou quatre chefs.

Le premier, ils le tirent de la prétendue sainteté de leur religion, qui condamne le vice, et qui recommande la pratique de la vertu. Sa

1. *Estote fortes in fide.* Saint-Paul, I *Cor.*, XVI, 13. (ED.)

Digitized by Google

doctrine est si pure, si simple, à ce qu'ils disent, qu'il est visible qu'elle ne peut venir que de la pureté et de la sainteté d'un Dieu infiniment bon et sage.

Le second motif de crédibilité, ils le tirent de l'innocence et de la sainteté de la vie de ceux qui l'ont embrassée avec amour, et défendue jusqu'à souffrir la mort, et les plus cruels tourments, plutôt que de l'abandonner, n'étant pas croyable que de si grands personnages se soient laissé tromper dans leur créance, qu'ils aient renoncé à tous les avantages de la vie, et se soient exposés à de si cruelles persécutions, pour ne maintenir que des erreurs et des impostures.

Ils tirent leur troisième motif de crédibilité des oracles et des prophéties qui ont été depuis si longtemps rendus en leur faveur, et qu'ils prétendent accomplis d'une façon à n'en point douter.

Enfin, leur quatrième motif de crédibilité, qui est comme le principal de tous, se tire de la grandeur et de la multitude des miracles faits en tout temps et en tous lieux en faveur de leur religion.

Mais il est facile de réfuter tous ces vains raisonnements, et de faire connaître la fausseté de tous ces témoignages. Car 1° les arguments que nos christicoles tirent de leurs prétendus motifs de crédibilité, peuvent également servir à établir et confirmer le mensonge comme la vérité : car l'on voit effectivement qu'il n'y a point de religion, si fausse qu'elle puisse être, qui ne prétende s'appuyer sur de semblables motifs de crédibilité; il n'y en a point qui ne prétende avoir une doctrine saine et véritable, et, au moins en sa manière, qui ne condamne tous les vices, et ne recommande la pratique de toutes les vertus. Il n'y en a point qui n'ait eu de doctes et de zélés défenseurs, qui ont souffert de rudes persécutions pour le maintien et la défense de leur religion; et enfin il n'y en a point qui ne prétende avoir des prodiges et des miracles qui ont été faits en sa faveur.

Les mahométans, les Indiens, les païens, en allèguent en faveur de leurs religions, aussi bien que les chrétiens. Si nos christicoles font état de leurs miracles et de leurs prophéties, il ne s'en trouve pas moins dans les religions païennes que dans la leur. Ainsi l'avantage que l'on pourrait tirer de tous ces prétendus motifs de crédibilité, se trouve à peu près également dans toutes sortes de religions.

Cela étant, comme toutes les histoires et la pratique de toutes les religions le démontrent, il s'ensuit évidemment que tous ces prétendus motifs de crédibilité dont nos christicoles veulent tant se prévaloir, se trouvent également dans toutes les religions, et par conséquent ne peuvent servir de preuves et de témoignages assurés de la vérité de leur religion, non plus que de la vérité d'aucune; la conséquence est claire.

2° Pour donner une idée du rapport des miracles du paganisme avec ceux du christianisme, ne pourrait-on pas dire, par exemple, qu'il y aurait plus de raison de croire Philostrate, en ce qu'il récite de la vie d'Apollonius, que de croire tous les évangélistes ensemble, dans ce qu'ils disent des miracles de Jésus-Christ, parce que l'on sait au moins que Philostrate était un homme d'esprit, éloquent et disert, qu'il était

Digitized by Google

secrétaire de l'impératrice Julie, femme de l'empereur Sévère, et que ç'a été à la sollicitation de cette impératrice qu'il écrivit la vie et les actions merveilleuses d'Apollonius? marque certaine que cet Apollonius s'était rendu fameux par de grandes et extraordinaires actions, puisqu'une impératrice était si curieuse d'avoir sa vie par écrit; ce que l'on ne peut nullement dire de Jésus-Christ, ni de ceux qui ont écrit sa vie; car ils n'étaient que des ignorants, gens de la lie du peuple; de pauvres mercenaires, des pêcheurs qui n'avaient pas seulement l'esprit de raconter de suite et par ordre les faits dont ils parlent, et qui se contredisent même très-souvent et très-grossièrement.

A l'égard de celui dont ils décrivent la vie et les actions, s'il avait véritablement fait les miracles qu'ils lui attribuent, il se serait infailliblement rendu très-recommandable par ses belles actions; chacun l'aurait admiré, et on lui aurait érigé des statues, comme on a fait en faveur des dieux : mais au lieu de cela on l'a regardé comme un homme de néant, un fanatique, etc.

Josèphe l'historien, après avoir parlé des plus grands miracles rapportés en faveur de sa nation et de sa religion, en diminue aussitôt la créance et la rend suspecte, en disant qu'il laisse à chacun la liberté d'en croire ce qu'il voudra; marque bien certaine qu'il n'y ajoutait pas beaucoup de foi. C'est aussi ce qui donne lieu aux plus judicieux de regarder les histoires qui parlent de ces sortes de choses, comme des narrations fabuleuses. Voyez Montaigne et l'auteur de l'*Apologie des grands hommes*[1]. On peut aussi voir la relation des missionnaires de l'île de Santorini : il y a trois chapitres de suite sur cette belle matière.

Tout ce que l'on peut dire à ce sujet nous fait clairement voir que les prétendus miracles se peuvent également imaginer en faveur du vice et du mensonge, comme en faveur de la justice et de la vérité.

Je le prouve par le témoignage de ce que nos christicoles mêmes appellent la parole de Dieu, et par le témoignage de celui qu'ils adorent; car leurs livres, qu'ils disent contenir la parole de Dieu, et le Christ lui-même qu'ils adorent comme un Dieu fait homme, nous marquent expressément qu'il y a non-seulement de faux prophètes, c'est-à-dire des imposteurs qui se disent envoyés de Dieu et qui parlent en son nom, mais nous marquent expressément encore qu'ils font et qu'ils feront de si grands et si prodigieux miracles, que peu s'en faudra que les justes n'en soient séduits. (Voyez Mathieu, XXIV, 5, 11, 24, et ailleurs.)

De plus, ces prétendus faiseurs de miracles veulent qu'on y ajoute foi, et non à ceux que font les autres d'un parti contraire au leur, se détruisant les uns les autres.

Un jour un de ces prétendus prophètes, nommé Sédécias, se voyant contredit par un autre appelé Michée, celui-là donna un soufflet à celui-ci, et lui dit plaisamment[2] : « Par quelle voie l'esprit de Dieu a-t-il passé de moi pour aller à toi? » (Voyez encore III *Reg.*, XVIII, 40 et autres.)

Mais comment ces prétendus miracles seraient-ils des témoignages de

1. Gabriel Naudé. (ÉD.) — 2. II *Paral.*, XVIII, 23.

Digitized by Google

vérité, puisqu'il est clair qu'ils n'ont pas été faits? Car il faudrait savoir 1° si ceux que l'on dit être les premiers auteurs de ces narrations le sont véritablement; 2° s'ils étaient gens de probité, dignes de foi, sages et éclairés, et s'ils n'étaient point prévenus en faveur de ceux dont ils parlent si avantageusement; 3° s'ils ont bien examiné toutes les circonstances des faits qu'ils rapportent, s'ils les ont bien connues, et s'ils les rapportent bien fidèlement; 4° si les livres ou les histoires anciennes qui rapportent tous ces grands miracles n'ont pas été falsifiés et corrompus dans la suite du temps, comme quantité d'autres l'ont été.

Que l'on consulte Tacite et quantité d'autres célèbres historiens au sujet de Moïse et de sa nation, on verra qu'ils sont regardés comme une troupe de voleurs et de bandits. La magie et l'astrologie étaient pour lors les seules sciences à la mode; et comme Moïse était, dit-on, instruit dans la sagesse des Égyptiens, il ne lui fut pas difficile d'inspirer de la vénération et de l'attachement pour sa personne aux enfants de Jacob, rustiques et ignorants, et de leur faire embrasser, dans la misère où ils étaient, la discipline qu'il voulut leur donner. Voilà qui est bien différent de ce que les Juifs et nos christicoles nous en veulent faire accroire. Par quelle règle certaine connaîtra-t-on qu'il faut ajouter foi à ceux-ci plutôt qu'aux autres? Il n'y en a certainement aucune raison vraisemblable.

Il y a aussi peu de certitude, et même de vraisemblance, sur les miracles du *Nouveau Testament* que sur ceux de l'*Ancien*, pour pouvoir remplir les conditions précédentes.

Il ne servirait de rien de dire que les histoires qui rapportent les faits contenus dans les *Évangiles* ont été regardées comme saintes et sacrées, qu'elles ont toujours été fidèlement conservées sans aucune altération des vérités qu'elles renferment, puisque c'est peut-être par là même qu'elles doivent être plus suspectes, et d'autant plus corrompues par ceux qui prétendent en tirer avantage, ou qui craignent qu'elles ne soient pas assez favorables; l'ordinaire des auteurs qui transcrivent ces sortes d'histoires étant d'y ajouter, d'y changer, ou d'en retrancher tout ce que bon leur semble pour servir à leur dessein.

C'est ce que nos christicoles mêmes ne sauraient nier, puisque, sans parler de plusieurs autres graves personnages qui ont reconnu les additions, les retranchements et les falsifications qui ont été faites en différents temps à ce qu'ils appellent leur Écriture sainte, leur saint Jérôme, fameux docteur parmi eux, dit formellement en plusieurs endroits de ses prologues, qu'elles ont été corrompues et falsifiées, étant déjà de son temps entre les mains de toutes sortes de personnes, qui y ajoutaient et en retranchaient tout ce que bon leur semblait; en sorte qu'il y avait, dit-il, autant d'exemplaires différents, qu'il y avait de différentes copies.

Voyez ses prologues à Paulin, sa préface sur Josué, son Épître à Galéate[1], sa préface sur Job, celle sur les *Évangiles* au pape Damase, celle sur les psaumes à Paul et à Eustachium, etc.

1. Saint Jérôme n'a point fait d'épître à Galéate, mais il a mis en tête de sa

Digitized by Google

Touchant les livres de l'*Ancien Testament* en particulier, Esdras, prêtre de la loi, enseigne lui-même avoir corrigé et remis dans leur entier les prétendus livres sacrés de sa loi, qui avaient été en partie perdus et en partie corrompus. Il les distribua en XXII livres, selon le nombre des lettres hébraïques, et composa plusieurs autres livres dont la doctrine ne devait se communiquer qu'aux seuls sages. Si ces livres ont été partie perdus, partie corrompus, comme le témoignent Esdras et le docteur saint Jérôme en tant d'endroits, il n'y a donc aucune certitude sur ce qu'ils contiennent; et quant à ce qu'Esdras dit les avoir corrigés et remis en leur entier par l'inspiration de Dieu même, il n'y a aucune certitude de cela, et il n'y a point d'imposteur qui n'en puisse dire autant.

Tous les livres de la loi de Moïse et des prophètes qu'on put trouver, furent brûlés du temps d'Antiochus. Le *Talmud*, regardé par les Juifs comme un livre saint et sacré, et qui contient toutes les lois divines, avec les sentences et dits notables des rabbins; leur exposition, tant sur les lois divines qu'humaines, et une quantité prodigieuse d'autres secrets et mystères de la langue hébraïque, est regardée par les chrétiens comme un livre farci de rêveries, de fables, d'impostures et d'impiétés. En l'année 1559, ils firent brûler à Rome, par le commandement des inquisiteurs de la foi, douze cents de ces *Talmuds* trouvés dans une bibliothèque de la ville de Crémone.

Les pharisiens, qui faisaient parmi les Juifs une fameuse secte, ne recevaient que les cinq livres de Moïse, et rejetaient tous les prophètes. Parmi les chrétiens, Marcion et ses sectateurs rejetaient les livres de Moïse et les prophètes, et introduisaient d'autres écritures à la mode; Carpocrate et ses sectateurs en faisaient de même, et rejetaient tout l'*Ancien Testament*, et maintenaient que Jésus-Christ n'était qu'un homme comme les autres. Les marcionites et les souverains réprouvaient aussi tout l'*Ancien Testament* comme mauvais, et rejetaient aussi la plus grande partie des quatre *Évangiles*, et les *Épîtres* de saint Paul.

Les ébionites n'admettaient que le seul *Évangile* de saint Matthieu, rejetant les trois autres, et les *Épîtres* de saint Paul. Les marcionites publiaient un *Évangile* sous le nom de saint Mathias pour confirmer leur doctrine. Les apostoliques introduisaient d'autres écritures pour maintenir leurs erreurs, et pour cet effet se servaient de certains actes, qu'ils attribuaient à saint André et à saint Thomas.

Les manichéens (Chron., page 287) écrivirent un *Évangile* à leur mode, et rejetaient les écrits des prophètes et des apôtres. Les etzaïtes débitaient un certain livre qu'ils disaient être venu du ciel; ils tronçonnaient les autres écritures à leur fantaisie. Origène même, avec tout son grand esprit, ne laissait pas que de corrompre les Écritures, et forgeait à tous coups des allégories hors de propos, et se détournait, par ce moyen, du sens des prophètes et des apôtres, et même avait

Bible un *Prologus Galeatus;* et c'est sans doute ce morceau qui, par une singulière inadvertance, est appelé ici *Epître à Galéate.* (*Note de M. Beuchot.*)

Digitized by Google

corrompu quelques-uns des principaux points de la doctrine. Ses livres sont maintenant mutilés et falsifiés : ce ne sont plus que pièces cousues et ramassées par d'autres qui sont venus depuis; aussi y rencontre-t-on des erreurs et des fautes manifestes.

Les allogiens attribuaient à l'hérétique Cérinthus l'*Évangile* et l'*Apocalypse* de saint Jean; c'est pourquoi ils les rejetaient. Les hérétiques de nos derniers siècles rejettent comme apocryphes plusieurs livres que les catholiques romains regardent comme saints et sacrés, comme les livres de *Tobie*, de *Judith*, d'*Esther*, de *Baruch*, le *Cantique des trois enfants dans la fournaise*, l'histoire de *Suzanne*, et celle de l'*Idole de Bel*, la *Sapience* de Salomon, l'*Ecclésiastique*, le premier et le second livre des *Machabées*, auxquels livres incertains et douteux on pourrait encore en ajouter plusieurs que l'on attribuait aux autres apôtres, comme sont, par exemple, les *Actes de saint Thomas*, ses *Circuits*, son *Évangile*, et son *Apocalypse;* l'*Évangile* de saint Barthélemy, celui de saint Mathias, celui de saint Jacques, celui de saint Pierre, et celui des apôtres; comme aussi les *Gestes de saint Pierre*, son livre de la *Prédication*, et celui de son *Apocalypse;* celui du *Jugement*, celui de l'*Enfance du Sauveur*, et plusieurs autres de semblable farine, qui sont tous rejetés comme apocryphes par les catholiques romains, même par le pape Gélase et par les SS. PP. de la communion romaine.

Ce qui confirme d'autant plus qu'il n'y a aucun fondement de certitude touchant l'autorité que l'on prétend donner à ces livres, c'est que ceux qui en maintiennent la divinité sont obligés d'avouer qu'ils n'auraient aucune certitude pour les fixer, si leur foi, disent-ils, ne les en assurait, et ne les obligeait absolument de le croire ainsi. Or, comme la foi n'est qu'un principe d'erreur et d'imposture, comment la foi, c'est-à-dire une créance aveugle, peut-elle rendre certains les livres qui sont eux-mêmes le fondement de cette créance aveugle? Quelle pitié et quelle démence!

Mais voyons si ces livres portent en eux-mêmes quelque caractère particulier de vérité, comme par exemple, d'érudition, de sagesse et de sainteté, ou de quelques autres perfections qui ne puissent convenir qu'à un Dieu, et si les miracles qui y sont cités s'accordent avec ce que l'on devrait penser de la grandeur, de la bonté, de la justice et de la sagesse infinie d'un Dieu tout-puissant.

Premièrement, on verra qu'il n'y a aucune érudition, aucune pensée sublime, ni aucune production qui passe les forces ordinaires de l'esprit humain. Au contraire on n'y verra, d'un côté, que des narrations fabuleuses, comme sont celles de la formation de la femme tirée d'une côte de l'homme, du prétendu paradis terrestre, d'un serpent qui parlait, qui raisonnait, et qui était même plus rusé que l'homme; d'une ânesse qui parlait, et qui reprenait son maître de ce qu'il la maltraitait mal à propos; d'un déluge universel, et d'une arche où des animaux de toute espèce étaient renfermés; de la confusion des langues et de la division des nations, sans parler de quantité d'autres vains récits particuliers sur des sujets bas et frivoles, et que des auteurs

Digitized by Google

graves mépriseraient de rapporter. Toutes ces narrations n'ont pas moins l'air de fables que celles que l'on a inventées sur l'industrie de Prométhée, sur la boîte de Pandore, ou sur la guerre des géants contre les dieux, et autres semblables que les poëtes ont inventées pour amuser les hommes de leur temps.

D'un autre côté, on n'y verra qu'un mélange de quantité de lois et d'ordonnances, ou de pratiques superstitieuses touchant les sacrifices, les purifications de l'ancienne loi, le vain discernement des animaux, dont elle suppose les uns purs et les autres impurs. Ces lois ne sont pas plus respectables que celles des nations les plus idolâtres.

On n'y verra encore que de simples histoires, vraies ou fausses, de plusieurs rois, de plusieurs princes ou particuliers qui auront bien ou mal vécu, ou qui auront fait quelques belles ou mauvaises actions, parmi d'autres actions basses et frivoles qui y sont rapportées aussi.

Pour faire tout cela, il est visible qu'il ne fallait pas avoir un grand génie, ni avoir des révélations divines. Ce n'est pas faire honneur à un Dieu.

Enfin, on ne voit, dans ces livres, que les discours, la conduite et les actions de ces renommés prophètes qui se disaient être tout particulièrement inspirés de Dieu. On verra leur manière d'agir et de parler, leurs songes, leurs illusions, leurs rêveries; et il sera facile de juger qu'ils ressemblaient beaucoup plus à des visionnaires et à des fanatiques qu'à des personnes sages et éclairées.

Il y a cependant dans quelques-uns de ces livres plusieurs bons enseignements et de belles maximes de morale, comme dans les *Proverbes* attribués à Salomon, dans le livre de la *Sagesse* et de l'*Ecclésiastique;* mais ce même Salomon, le plus sage de leurs écrivains, est aussi le plus incrédule. Il doute même de l'immortalité de l'âme, et il conclut ses ouvrages par dire qu'il n'y a rien de bon que de jouir en paix de son labeur, et de vivre avec ce que l'on aime[1].

D'ailleurs, combien les auteurs qu'on nomme profanes, Xénophon, Platon, Cicéron, l'empereur Antonin, l'empereur Julien, Virgile, etc., sont-ils au-dessus de ces livres qu'on nous dit inspirés de Dieu! Je crois pouvoir dire que quand il n'y aurait, par exemple, que les fables d'Ésope, elles sont certainement beaucoup plus ingénieuses et plus instructives que ne le sont toutes ces grossières et basses paraboles qui sont rapportées dans les *Évangiles*.

Mais ce qui fait encore voir que ces sortes de livres ne peuvent venir d'aucune inspiration divine, c'est qu'outre la bassesse et la grossièreté du style, et le défaut d'ordre dans la narration des faits particuliers qui y sont très-mal circonstanciés, on ne voit point que les auteurs s'accordent; ils se contredisent en plusieurs choses; ils n'avaient pas même assez de lumières et de talents naturels pour bien rédiger une histoire.

Voici quelques exemples des contradictions qui se trouvent entre eux. L'évangéliste Matthieu[2] fait descendre Jésus-Christ du roi David

1. *Ecclésiaste*, III, 19-20; IX, 5-6; IX, 9. (ÉD.) — 2. Chap. I, v. 1. (ÉD.)

Digitized by Google

par son fils Salomon, jusqu'à Joseph, père au moins putatif de Jésus-Christ; et Luc[1] le fait descendre du même David par son fils Nathan jusqu'à Joseph.

Matthieu dit, parlant de Jésus[2], que le bruit s'étant répandu dans Jérusalem qu'il était né un nouveau roi des Juifs, et que les mages étant venus le chercher pour l'adorer, le roi Hérode, craignant que ce prétendu roi nouveau-né lui ôtât quelque jour la couronne, fit égorger tous les enfants nouvellement nés depuis deux ans, dans tous les environs de Bethléem, où on lui avait dit que ce nouveau roi devait naître, et que Joseph et la mère de Jésus ayant été avertis en songe, par un ange, de ce mauvais dessein, ils s'enfuirent incontinent en Égypte, où ils demeurèrent jusqu'à la mort d'Hérode, qui n'arriva que plusieurs années après.

Au contraire, Luc[3] marque que Joseph et la mère de Jésus demeurèrent paisiblement durant six semaines dans l'endroit où leur enfant Jésus fut né; qu'il y fut circoncis suivant la loi des Juifs, huit jours après sa naissance, et que lorsque le temps prescrit par cette loi pour la purification de sa mère fut arrivé, elle et Joseph son mari le portèrent à Jérusalem pour le présenter à Dieu dans son temple, et pour offrir en même temps un sacrifice, ce qui était ordonné par la loi de Dieu; après quoi ils s'en retournèrent en Galilée dans leur ville de Nazareth, où leur enfant Jésus croissait tous les jours en grâce et en sagesse; et que son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem, aux jours solennels de leur fête de Pâques, si bien que Luc ne fait aucune mention de leur fuite en Égypte, ni de la cruauté d'Hérode envers les enfants de la province de Bethléem.

A l'égard de la cruauté d'Hérode, comme les historiens de ce temps-là n'en parlent point, non plus que Josèphe l'historien, qui a écrit la vie de cet Hérode, et que les autres évangélistes n'en font aucune mention, il est évident que le voyage de ces mages conduits par une étoile, ce massacre des petits enfants, et cette fuite en Égypte, ne sont qu'un mensonge absurde. Car il n'est pas croyable que Josèphe, qui a blâmé les vices de ce roi, eût passé sous silence une action si noire et si détestable, si ce que cet évangéliste dit eût été vrai.

Sur la durée du temps de la vie publique de Jésus-Christ, suivant ce que disent les trois premiers évangélistes, il ne pouvait y avoir eu guère plus de trois mois depuis son baptême jusqu'à sa mort, en supposant qu'il avait trente ans lorsqu'il fut baptisé par Jean, comme dit Luc, et qu'il fût né le 25 décembre. Car depuis ce baptême, qui fut l'an 15 de Tibère-César, et l'année qu'Anne et Caïphe étaient grands prêtres, jusqu'au premier Pâque suivant, qui était dans le mois de mars, il n'y avait qu'environ trois mois; suivant ce que disent les trois premiers évangélistes, il fut crucifié la veille du premier Pâque suivant après son baptême, et la première fois qu'il vint à Jérusalem avec ses disciples; car tout ce qu'ils disent de son baptême, de ses voyages,

1. III, 31. (ÉD.) — 2. II, 1-17. (ÉD.) — 3. II, 21-41. (ÉD.)

Digitized by Google

de ses miracles, de ses prédications, et de sa mort et passion, se doit rapporter nécessairement à la même année de son baptême, puisque ces évangélistes ne parlent d'aucune autre année suivante, et qu'il paraît même, par la narration qu'ils font de ses actions, qu'il les a toutes faites immédiatement après son baptême, consécutivement les unes après les autres, et en fort peu de temps, pendant lequel on ne voit qu'un seul intervalle de six jours avant sa transfiguration, pendant lesquels six jours on ne voit pas qu'il ait fait aucune chose.

On voit par là qu'il n'aurait vécu, après son baptême, qu'environ trois mois, desquels si l'on vient à ôter six semaines de quarante jours et quarante nuits qu'il passa dans le désert immédiatement après son baptême, il s'ensuivra que le temps de sa vie publique, depuis ses premières prédications jusqu'à sa mort, n'aura duré qu'environ six semaines; et suivant ce que Jean dit, il aurait au moins duré trois ans et trois mois, parce qu'il paraît, par l'Évangile de cet apôtre, qu'il aurait été, pendant le cours de sa vie publique, trois ou quatre fois à Jérusalem à la fête de Pâques, qui n'arrivait qu'une fois l'an.

Or, s'il est vrai qu'il y ait été trois ou quatre fois depuis son baptême, comme Jean le témoigne, il est faux qu'il n'ait vécu que trois mois après son baptême, et qu'il ait été crucifié la première fois qu'il alla à Jérusalem.

Si l'on dit que ces trois premiers évangélistes ne parlent effectivement que d'une seule année, mais qu'ils ne marquent pas distinctement les autres qui se sont écoulées depuis son baptême, ou que Jean n'entend parler que d'une seule Pâque, quoiqu'il semble qu'il parle de plusieurs, et que c'est par anticipation qu'il répète plusieurs fois que la fête de Pâque des Juifs était proche, et que Jésus alla à Jérusalem et par conséquent qu'il n'y a qu'une contrariété apparente sur ce sujet entre ces évangélistes, je le veux bien; mais il est constant que cette contrariété apparente ne viendrait que de ce qu'ils ne s'expliquent pas avec toutes les circonstances qui auraient été à remarquer dans le récit qu'ils font. Quoi qu'il en soit, il y a toujours lieu de tirer cette conséquence, qu'ils n'étaient donc pas inspirés de Dieu lorsqu'ils ont écrit leurs histoires.

Autre contradiction au sujet de la première chose que Jésus-Christ fit incontinent après son baptême; car les trois premiers évangélistes [1] disent qu'il fut aussitôt transporté par l'esprit dans un désert, où il jeûna quarante jours et quarante nuits, et où il fut plusieurs fois tenté par le diable; et, suivant ce que dit Jean [2], il partit deux jours après son baptême pour aller en Galilée, où il fit son premier miracle en y changeant l'eau en vin aux noces de Cana, où il se trouva trois jours après son arrivée en Galilée, à plus de trente lieues de l'endroit où il était.

A l'égard du lieu de sa première retraite après sa sortie du désert, Matthieu dit, ch. IV, vers. 13, qu'il s'en vint en Galilée, et que lais-

1. Matth., IV, 1; Marc, I, 12; Luc, IX, 1. (ÉD.) — 2. II, 1. (ÉD.)

Digitized by Google

sant la ville de Nazareth, il vint demeurer à Capharnaüm, ville maritime; et Luc, ch. IV, vers. 16 et 31, dit qu'il vint d'abord à Nazareth, et qu'ensuite il vint à Capharnaüm.

Ils se contredisent sur le temps et la manière dont les apôtres se mirent à sa suite; car les trois premiers[1] disent que Jésus passant sur le bord de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère, et qu'un peu plus loin il vit Jacques et Jean son frère avec leur père Zébédée. Jean[2], au contraire, dit que ce fut André, frère de Simon Pierre, qui se joignit premièrement à Jésus, avec un autre disciple de Jean-Baptiste, l'ayant vu passer devant eux, lorsqu'ils étaient avec leur maître sur les bords du Jourdain.

Au sujet de la cène, les trois premiers évangélistes[3] marquent que Jésus-Christ fit l'institution du sacrement de son corps et de son sang, sous les espèces et apparences du pain et du vin, comme parlent nos christicoles romains; et Jean ne fit aucune mention de ce mystérieux sacrement. Jean dit, ch. XIII, vers. 5, qu'après cette cène Jésus lava les pieds à ses apôtres, qu'il leur commanda expressément de se faire les uns aux autres la même chose, et rapporte un long discours qu'il leur fit dans ce même temps. Mais les autres évangélistes ne parlent aucunement de ce lavement de pieds, ni d'un long discours qu'il leur fit pour lors. Au contraire, ils témoignent qu'incontinent après cette cène, il s'en alla avec ses apôtres sur la montagne des Oliviers, où il abandonna son âme à la tristesse, et qu'enfin il tomba en agonie, pendant que ses apôtres dormirent un peu plus loin.

Ils se contredisent eux-mêmes sur le jour qu'ils disent qu'il fit cette cène; car d'un côté ils marquent qu'il la fit le soir de la veille de Pâques, c'est-à-dire le soir du premier jour des azymes, ou de l'usage des pains sans levain, comme il est marqué dans l'*Exode*, XII, 18; *Lévit.*, XXIII, 5; dans les *Nomb.*, XXVIII, 16; et d'un autre côté, ils disent qu'il fut crucifié le lendemain du jour qu'il fit cette cène, vers l'heure de midi, après que les Juifs lui eurent fait son procès pendant toute la nuit et le matin. Or, suivant leur dire, le lendemain qu'il fit cette cène n'aurait pas dû être la veille de Pâques. Donc, s'il est mort la veille de Pâques vers le midi, ce n'était point le soir de la veille de cette fête qu'il fit cette cène. Donc il y a erreur manifeste.

Ils se contredisent aussi sur ce qu'ils rapportent des femmes qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée; car les trois premiers évangélistes[4] disent que ces femmes, et tous ceux de sa connaissance, entre lesquelles étaient Marie-Magdeleine; et Marie, mère de Jacques et de Josès, et la mère des enfants de Zébédée, regardaient de loin ce qui se passait, lorsqu'il était pendu et attaché à la croix. Jean dit au contraire, XIX, 25, que la mère de Jésus, et la sœur de sa mère, et Marie-Magdeleine, étaient debout auprès de la croix, avec Jean son apôtre. La contrariété est manifeste; car si ces femmes et ce disciple étaient

1. Matth., IV, 18, 21; Marc, I, 16, 19; Luc, V, 3, 10. (ÉD.) — 2, I. 40. (ÉD.)
3. Matth., XXVI, 28; Marc, XIX, 22; Luc, XXVI, 19. (ÉD.)
4. Matth., XXVII, 55; Marc, XV, 40; Luc, XXIII, 49. (ÉD.)

Digitized by Google

près de lui, elles n'étaient donc pas éloignées, comme disent les autres.

Ils se contredisent sur les prétendues apparitions qu'ils rapportent que Jésus-Christ fit après sa prétendue résurrection; car Matthieu, ch. XXXVIII, v. 9 et 16, ne parle que de deux apparitions : l'une, lorsqu'il apparut à Marie-Magdeleine, et à une autre femme nommée aussi Marie, et lorsqu'il apparut à ses onze disciples, qui s'étaient rendus en Galilée sur la montagne qu'il leur avait marquée pour le voir. Marc [1] parle de trois apparitions : la première lorsqu'il apparut à Marie-Magdeleine; la seconde, lorsqu'il apparut à ses deux disciples, qui allaient à Emmaüs; et la troisième, lorsqu'il apparut à ses onze disciples, à qui il fit reproche de leur incrédulité. Luc [2] ne parle que des deux premières apparitions comme Matthieu; et Jean [3] l'évangéliste parle de quatre apparitions, et ajoute aux trois de Marc celle qu'il fit à sept ou huit de ses disciples, qui prêchaient sur la mer de Tibériade.

Ils se contredisent encore sur le lieu de ces apparitions; car Matthieu [4] dit que ce fut en Galilée, sur une montagne; Marc [5] dit que ce fut lorsqu'ils étaient à table; Luc [6] dit qu'il les mena hors de Jérusalem, et qu'il les mena jusqu'en Béthanie, où il les quitta en s'élevant au ciel; et Jean [7] dit que ce fut dans la ville de Jérusalem, dans une maison dont ils avaient fermé les portes; et une autre fois sur la mer de Tibériade.

Voilà bien de la contrariété dans le récit de ces prétendues apparitions. Ils se contredisent au sujet de sa prétendue ascension au ciel; car Luc [8] et Marc [9] disent positivement qu'il monta au ciel en présence de ses onze apôtres; mais ni Matthieu ni Jean ne font aucune mention de cette prétendue ascension. Bien plus, Matthieu témoigne assez clairement qu'il n'est point monté au ciel, puisqu'il dit positivement [10] que Jésus-Christ assura ses apôtres qu'il serait et qu'il demeurerait toujours avec eux jusqu'à la fin des siècles : « Allez donc, leur dit-il dans cette prétendue apparition, enseignez toutes les nations, et soyez assurés que je serai toujours avec vous jusqu'à la fin des siècles. »

Luc se contredit lui-même sur ce sujet; car dans son *Évangile*, ch. XXIV, v. 50, il dit que ce fut en Béthanie qu'il monta au ciel en présence de ses apôtres; et dans ses *Actes des Apôtres*, supposé qu'il en soit l'auteur, il dit [11] que ce fut sur la montagne des Oliviers. Il se contredit encore lui-même dans une autre circonstance de cette ascension; car il marque dans son *Évangile* [12] que ce fut le jour même de sa résurrection, ou la première nuit suivante, qu'il monta au ciel; et dans ses *Actes des Apôtres* [13], il dit que ce fut quarante jours après sa résurrection; ce qui ne s'accorde certainement pas.

Si tous les apôtres avaient véritablement vu leur maître monter glorieusement au ciel, comment Matthieu et Jean, qui l'auraient vu

1. XVI, 9, 12, 14. (ÉD.) — 2. XXIV, 4, 15. (ÉD.) — 3. XX, 12, 19, 26; XXI, 1. (ÉD.)
4. XXVIII, 16. (ÉD.) — 5. XVI, 14. (ÉD.) — 6. XXIV, 50. (ÉD.)
7. XX, 26; XXI, 1. (ÉD.) — 8. XXIV, 5. (ÉD.) — 9. XVI, 16. (ÉD.)
10. XXVIII, 20. (ÉD.) — 11. I, 12. (ÉD.) — 12. XXIV, 51. (ÉD.) — 13. I, 3. (ÉD.)

Digitized by Google

comme les autres, auraient-ils passé sous silence un si glorieux mystère, et si avantageux à leur maître, vu qu'ils rapportent quantité d'autres circonstances de sa vie et de ses actions, qui sont beaucoup moins considérables que celle-ci? Comment Matthieu ne fait-il pas mention expresse de cette ascension, et n'explique-t-il pas clairement de quelle manière il demeurerait toujours avec eux, quoiqu'il les quittât visiblement pour monter au ciel? Il n'est pas facile de comprendre par quel secret il pouvait demeurer avec ceux qu'il quittait.

Je passe sous silence quantité d'autres contradictions; ce que je viens de dire suffit pour faire voir que ces livres ne viennent d'aucune inspiration divine, ni même d'aucune sagesse humaine, et par conséquent qu'ils ne méritent pas qu'on y ajoute aucune foi.

Chap. II.

Mais par quel privilége ces quatre *Évangiles*, et quelques autres semblables livres, passent-ils pour saints et divins, plutôt que plusieurs autres qui ne portent pas moins le titre d'Évangile, et qui ont autrefois été, comme les premiers, publiés sous le nom de quelques autres apôtres? Si l'on dit que les *Évangiles* réfutés sont supposés et faussement attribués aux apôtres, on en peut dire autant des premiers; si l'on suppose les uns falsifiés et corrompus, on en peut supposer autant pour les autres. Ainsi il n'y a point de preuve assurée pour discerner les uns d'avec les autres, en dépit de l'Église qui veut en décider; elle n'est pas plus croyable.

Pour ce qui est des prétendus miracles rapportés dans le *Vieux Testament*, ils n'auraient été faits que pour marquer, de la part de Dieu, une injuste et odieuse acception de peuples et de personnes, et pour accabler de maux, de propos délibéré, les uns, pour favoriser tout particulièrement les autres. La vocation et le choix que Dieu fit des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, pour, de leur postérité, se faire un peuple qu'il sanctifierait et bénirait par-dessus tous les autres peuples de la terre, en est une preuve.

Mais, dira-t-on, Dieu est le maître absolu de ses grâces et de ses bienfaits, il peut les accorder à qui bon lui semble, sans qu'on ait droit de s'en plaindre ni de l'accuser d'injustice. Cette raison est vaine; car Dieu, l'auteur de la nature, le père de tous les hommes, doit également les aimer tous, comme ses propres ouvrages, et par conséquent il doit également être leur protecteur et leur bienfaiteur; car celui qui donne l'être doit donner les suites et les conséquences nécessaires pour le bien-être; si ce n'est que nos christicoles veuillent dire que leur Dieu voudrait faire exprès des créatures pour les rendre misérables, ce qu'il serait certainement indigne de penser d'un Être infiniment bon.

De plus, si tous les prétendus miracles tant du *Vieux* que du *Nouveau Testament* étaient véritables, on pourrait dire que Dieu aurait eu plus de soin de pourvoir au moindre bien des hommes qu'à leur plus grand et principal bien; qu'il aurait voulu plus sévèrement punir dans de cer-

Digitized by Google

taines personnes des fautes légères, qu'il n'aurait puni dans d'autres de très-grands crimes; et enfin qu'il n'aurait pas voulu se montrer si bienfaisant dans les plus pressants besoins que dans les moindres. C'est ce qu'il est facile de faire voir, tant par les miracles qu'on prétend qu'il a faits, que par ceux qu'il n'a pas faits, et qu'il aurait néanmoins plutôt faits qu'aucun autre, s'il était vrai qu'il en eût fait. Par exemple, dire que Dieu aurait eu la complaisance d'envoyer un ange pour consoler et secourir une simple servante, pendant qu'il aurait laissé et qu'il laisse encore tous les jours languir et mourir de misère une infinité d'innocents; qu'il aurait conservé miraculeusement, pendant quarante ans, les habillements et les chaussures d'un misérable peuple, pendant qu'il ne veut pas veiller à la conservation naturelle de tant de biens si utiles et nécessaires pour la subsistance des peuples, et qui se sont néanmoins perdus et se perdent encore tous les jours par différents accidents. Quoi! il aurait envoyé aux premiers chefs du genre humain, Adam et Ève, un démon, un diable, ou un simple serpent, pour les séduire, et pour perdre par ce moyen tous les hommes? cela n'est pas croyable. Quoi! il aurait voulu, par une grâce spéciale de sa Providence, empêcher que le roi de Géraris (Gérare), païen, ne tombât dans une faute légère avec une femme étrangère, faute cependant qui n'aurait eu aucune mauvaise suite; et il n'aurait pas voulu empêcher qu'Adam et Ève ne l'offensassent, et ne tombassent dans le péché de désobéissance, péché qui, selon nos christicoles, devait être fatal, et causer la perte de tout le genre humain? Cela n'est pas croyable.

Venons aux prétendus miracles du *Nouveau Testament*. Ils consistent, comme on le prétend, en ce que Jésus-Christ et ses apôtres guérissaient divinement toutes sortes de maladies et d'infirmités; en ce qu'ils rendaient, quand ils voulaient, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, qu'ils faisaient marcher droit les boiteux, qu'ils guérissaient les paralytiques, qu'ils chassaient les démons des corps des possédés, et qu'ils ressuscitaient les morts.

On voit plusieurs de ces miracles dans les *Évangiles;* mais on en voit beaucoup plus dans les livres que nos christicoles ont faits des vies admirables de leurs saints; car on y lit presque partout que ces prétendus bienheureux guérissaient les maladies et les infirmités, chassaient les démons presque en toute rencontre, et ce, au seul nom de Jésus, ou par le seul signe de la croix; qu'ils commandaient, pour ainsi dire, aux éléments; que Dieu les favorisait si fort, qu'il leur conservait, même après leur mort, son divin pouvoir, et que ce divin pouvoir se serait communiqué jusqu'au moindre de leurs habillements, et même jusqu'à l'ombre de leurs corps, et jusqu'aux instruments honteux de leur mort. Il est dit que la chaussette de saint Honoré ressuscita un mort au 6 de janvier; que les bâtons de saint Pierre, de saint Jacques et de saint Bernard, opéraient des miracles. On dit de même de la corde de saint François, du bâton de saint Jean de Dieu, et de la ceinture de sainte Mélanie. Il est dit de saint Gracilien qu'il fut divinement instruit de ce qu'il devait croire et enseigner, et qu'il fit, par le mérite de son oraison, reculer une montagne qui l'empêchait de bâtir une église. Que du

Digitized by Google

sépulcre de saint André il en coulait sans cesse une liqueur qui guérissait toutes sortes de maladies. Que l'âme de saint Benoît fut vue monter au ciel, revêtue d'un précieux manteau et environnée de lampes ardentes. Saint Dominique disait que Dieu ne l'avait jamais éconduit de choses qu'il lui eût demandées. Que saint François commandait aux hirondelles, aux cygnes et autres oiseaux, qu'ils lui obéissaient; et que souvent les poissons, les lapins et les lièvres, venaient se mettre entre ses mains et dans son giron. Que saint Paul et saint Pantaléon ayant eu la tête tranchée, il en sortit du lait au lieu de sang. Que le bienheureux Pierre de Luxembourg, dans les deux premières années d'après sa mort, 1388 et 1389, fit deux mille quatre cents miracles, entre lesquels il y eut quarante-deux morts ressuscités, non compris plus de trois mille autres miracles qu'il a faits depuis, sans ceux qu'il fait encore tous les jours. Que les cinquante philosophes que sainte Catherine convertit ayant tous été jetés dans un grand feu, leurs corps furent après trouvés entiers, et pas un seul de leurs cheveux brûlé. Que le corps de sainte Catherine fut enlevé par les anges après sa mort, et enterré par eux sur le mont Sinaï. Que le jour de la canonisation de saint Antoine de Padoue toutes les cloches de la ville de Lisbonne sonnèrent d'elles-mêmes sans que l'on sût d'où cela venait. Que ce saint étant un jour sur le bord de la mer, et ayant appelé les poissons pour les prêcher, ils vinrent devant lui en foule, et, mettant la tête hors de l'eau, ils l'écoutaient attentivement. On ne finirait point s'il fallait rapporter toutes ces balivernes; il n'y a sujet si vain et si frivole, et même si ridicule, où les auteurs de ces Vies de saints ne prennent plaisir d'entasser miracles sur miracles, tant ils sont habiles à forger de beaux mensonges. Voyez aussi le sentiment de Naudé sur cette matière, dans son *Apologie des grands hommes*, chap. 1er, page 13 [1].

Ce n'est pas sans raison, en effet, que l'on regarde ces choses comme de vains mensonges; car il est facile de voir que tous ces prétendus miracles n'ont été inventés qu'à l'imitation des fables des poëtes païens; c'est ce qui paraît assez visiblement par la conformité qu'il y a des uns aux autres.

Chap. III. — *Conformité des anciens et nouveaux miracles.*

Si nos christicoles disent que Dieu donnait véritablement pouvoir à ses saints de faire tous les miracles rapportés dans leurs Vies, de même aussi les païens disent que les filles d'Anius, grand prêtre d'Apollon, avaient véritablement reçu du dieu Bacchus la faveur et le pouvoir de changer tout ce qu'elles voudraient en blé, en vin, en huile, etc.; que Jupiter donna aux nymphes qui eurent soin de son éducation une corne de la chèvre qui l'avait allaité dans son enfance, avec cette propriété qu'elle leur fournissait abondamment tout ce qui leur venait à souhait.

Si nos christicoles disent que leurs saints avaient le pouvoir de res-

1. De l'édition de 1679. (Éd.)

Digitized by Google

susciter les morts, et qu'ils avaient des révélations divines; les païens avaient dit avant eux qu'Athalide, fils de Mercure, avait obtenu de son père le don de pouvoir vivre, mourir et ressusciter quand il voudrait; qu'il avait aussi la connaissance de tout ce qui se faisait au monde, et en l'autre vie; et qu'Esculape, fils d'Apollon, avait ressuscité des morts, et entre autres qu'il ressuscita Hippolyte, fils de Thésée, à la prière de Diane, et qu'Hercule ressuscita aussi Alceste, femme d'Admète, roi de Thessalie, pour la rendre à son mari.

Si nos christicoles disent que leur Christ est né miraculeusement d'une vierge, sans connaissance d'homme, les païens avaient déjà dit avant eux que Rémus et Romulus, fondateurs de Rome, étaient miraculeusement nés d'une vierge vestale nommée Ilia, ou Silvia, ou Rhéa Silvia; ils avaient déjà dit que Mars, Argé, Vulcain, et autres, avaient été engendrés de la déesse Junon, sans connaissance d'homme, et avaient déjà dit aussi que Minerve, déesse des sciences, avait été engendrée dans le cerveau de Jupiter, et qu'elle en sortit tout armée, par la force d'un coup de poing, dont ce dieu se frappa la tête.

Si nos christicoles disent que leurs saints faisaient sortir des fontaines d'eau des rochers: les païens disent de même que Minerve fit jaillir une fontaine d'huile en récompense d'un temple qu'on lui avait dédié.

Si nos christicoles se vantent d'avoir reçu miraculeusement des images du ciel, comme, par exemple, celles de Notre-Dame de Lorette et de Liesse, et plusieurs autres présents du ciel, comme la prétendue sainte ampoule de Reims, comme la chasuble blanche que saint Ildefonse reçut de la vierge Marie, et autres choses semblables; les païens se vantaient avant eux d'avoir reçu un bouclier sacré, pour marque de la conservation de leur ville de Rome; et les Troyens se vantaient avant eux d'avoir reçu miraculeusement du ciel leur Palladium, ou leur simulacre de Pallas, qui vint, disaient-ils, prendre sa place dans le temple qu'on avait édifié à l'honneur de cette déesse.

Si nos christicoles disent que leur Jésus-Christ fut vu par ses apôtres monter glorieusement au ciel, et que plusieurs âmes de leurs prétendus saints furent vues transférées glorieusement au ciel par les anges, les païens romains avaient déjà dit avant eux que Romulus, leur fondateur, fut vu tout glorieux après sa mort; que Ganymède, fils de Tros, roi de Troie, fut par Jupiter transporté au ciel pour lui servir d'échanson; que la chevelure de Bérénice, ayant été consacrée au temple de Vénus, fut après transportée au ciel : ils disent la même chose de Cassiopée et d'Andromède, et même de l'âne de Silène.

Si nos christicoles disent que plusieurs corps de leurs saints ont été miraculeusement préservés de corruption après leur mort, et qu'ils ont été retrouvés par des révélations divines, après avoir été un fort long temps perdus sans savoir où ils pouvaient être; les païens en disent de même du corps d'Oreste, qu'ils prétendent avoir été trouvé par l'avertissement de l'oracle, etc.

Si nos christicoles disent que les sept frères dormants dormirent miraculeusement pendant 177 ans qu'ils furent enfermés dans une ca-

Digitized by Google

verne; les païens disent qu'Épiménide le philosophe dormit pendant 57 ans dans une caverne où il s'était endormi.

Si nos christicoles disent que plusieurs de leurs saints parlaient encore miraculeusement après avoir eu la tête ou la langue coupée; les païens disent que la tête de Gabienus chanta un long poëme après avoir été séparée de son corps.

Si nos christicoles se glorifient de ce que leurs temples et églises sont ornés de plusieurs tableaux et riches présents, qui montrent les guérisons miraculeuses qui ont été faites par l'intercession de leurs saints; on voit aussi, ou du moins on voyait autrefois, dans le temple d'Esculape, en Épidaure, quantité de tableaux des cures et guérisons miraculeuses qu'il avait faites.

Si nos christicoles disent que plusieurs de leurs saints ont été miraculeusement conservés dans les flammes ardentes, sans y recevoir aucun dommage dans leurs corps ni dans leurs habits; les païens disaient que les religieuses du temple de Diane marchaient sur les charbons ardents pieds nus, sans se brûler et sans se blesser les pieds, et que les prêtres de la déesse Féronie et de Hirpicus marchaient de même sur des charbons ardents, dans les feux de joie que l'on faisait à l'honneur d'Apollon.

Si les anges bâtirent une chapelle à saint Clément au fond de la mer; la petite maison de Baucis et de Philémon fut miraculeusement changée en un superbe temple, en récompense de leur piété.

Si plusieurs de leurs saints, comme saint Jacques, saint Maurice, etc., ont plusieurs fois paru dans leurs armées, montés et équipés à l'avantage, combattre en leur faveur; Castor et Pollux ont paru plusieurs fois en bataille combattre pour les Romains contre leurs ennemis.

Si un bélier se trouva miraculeusement pour être offert en sacrifice à la place d'Isaac, lorsque son père Abraham le voulait sacrifier; la déesse Vesta envoya aussi une génisse pour lui être sacrifiée à la place de Métella, fille de Métellus; la déesse Diane envoya de même une biche à la place d'Iphigénie, lorsqu'elle était sur le bûcher pour lui être immolée, et par ce moyen Iphigénie fut délivrée.

Si saint Joseph fuit en Égypte sur l'avertissement de l'ange; Simonides, le poëte, évita plusieurs dangers mortels, sur un avertissement miraculeux qui lui en fut fait.

Si Moïse fit sortir une source d'eau vive d'un rocher en le frappant de son bâton; le cheval Pégase en fit autant, en frappant de son pied un rocher; il en sortit une fontaine.

Si saint Vincent Ferrier ressuscita un mort haché en pièces, et dont le corps était déjà moitié cuit et moitié rôti; Pélops, fils de Tantale roi de Phrygie, ayant été mis en pièces par son père, pour le faire manger aux dieux, ils en ramassèrent tous les membres, les réunirent, et lui rendirent la vie.

Si plusieurs crucifix et autres images ont miraculeusement parlé et rendu des réponses; les païens disent que leurs oracles ont divinement parlé et rendu des réponses à ceux qui les consultaient, et que la tête d'Orphée et celle de Polycrate rendaient des oracles après leur mort.

Digitized by Google

Si Dieu fit connaître par une voix du ciel que Jésus-Christ était son fils, comme le citent les évangélistes; Vulcain fit voir, par l'apparition d'une flamme miraculeuse, que Céculus était véritablement son fils.

Si Dieu a miraculeusement nourri quelques-uns de ses saints; les poëtes païens disent que Triptolème fut miraculeusement nourri d'un lait divin par Cérès, qui lui donna aussi un char attelé de deux dragons; et que Phénée, fils de Mars, étant sorti du ventre de sa mère déjà morte, fut néanmoins miraculeusement nourri de son lait.

Si plusieurs saints ont miraculeusement adouci la cruauté et la férocité des bêtes les plus cruelles; il est dit qu'Orphée attirait à lui, par la douceur de son chant et l'harmonie de ses instruments, les lions, les ours et les tigres, et adoucissait la férocité de leur nature; qu'il attirait à lui les rochers, les arbres; et même que les rivières arrêtaient leur cours pour l'entendre chanter.

Enfin, pour abréger, car on en pourrait rapporter bien d'autres, si nos christicoles disent que les murailles de la ville de Jéricho tombèrent par le son des trompettes; les païens disent que les murailles de la ville de Thèbes furent bâties par le son des instruments de musique d'Amphion, les pierres, disent les poëtes, s'étant agencées d'elles-mêmes par la douceur de son harmonie; ce qui serait encore bien plus miraculeux et plus admirable que de voir tomber des murailles par terre.

Voilà certainement une grande conformité de miracles de part et d'autre. Comme ce serait une grande sottise d'ajouter foi à ces prétendus miracles du paganisme, ce n'en est pas moins une d'en ajouter à ceux du christianisme, puisqu'ils ne viennent tous que d'un même principe d'erreur. C'était pour cela aussi que les manichéens et les ariens, qui étaient vers le commencement du christianisme, se moquaient de ces prétendus miracles, faits par l'invocation des saints, et blâmaient ceux qui les invoquaient après leur mort, et qui honoraient leurs reliques.

Revenons à présent à la principale fin que Dieu se serait proposée en envoyant son Fils au monde, qui se serait fait homme; ç'aurait été, comme il est dit, d'ôter les péchés du monde, et de détruire entièrement les œuvres du prétendu démon, etc.; c'est ce que nos christicoles soutiennent, comme aussi que Jésus-Christ aurait bien voulu mourir pour l'amour d'eux, suivant l'intention de Dieu son père, ce qui est clairement marqué dans tous les prétendus saints livres.

Quoi! un Dieu-tout puissant, et qui aurait voulu se faire homme mortel pour l'amour d'eux, et répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour les sauver tous, aurait voulu borner sa puissance à guérir seulement quelques maladies et quelques infirmités du corps, dans quelques infirmes qu'on lui aurait présentés, et il n'aurait pas voulu employer sa bonté divine à guérir toutes les infirmités de nos âmes, c'est-à-dire à guérir tous les hommes de leurs vices et de leurs déréglements, qui sont pires que les maladies du corps! Cela n'est pas croyable. Quoi! un Dieu si bon aurait voulu miraculeusement préserver des corps morts de pourriture et de corruption, et il n'aurait pas voulu

Digitized by Google

de même préserver de la contagion et de la corruption du vice et du péché les âmes d'une infinité de personnes qu'il serait venu racheter au prix de son sang, et qu'il devait sanctifier par sa grâce! Quelle pitoyable contradiction!

CHAP. IV. — *Troisième preuve de la fausseté de la religion, tirée des prétendues visions et révélations divines.*

Venons aux prétendues visions et révélations divines, sur lesquelles nos christicoles fondent et établissent la vérité et la certitude de leur religion.

Pour en donner une juste idée, je ne crois pas qu'on puisse mieux faire que de dire en général qu'elles sont telles, que si quelqu'un osait maintenant se vanter d'en avoir de semblables, et qu'il voulût s'en prévaloir, on le regarderait infailliblement comme un fou, un fanatique.

Voici quelles furent ces prétendues visions et révélations divines.

Dieu, disent les prétendus saints livres, s'étant pour la première fois apparu à Abraham, lui dit[1] : « Sortez de votre pays (il était alors en Chaldée), quittez la maison de votre père, et allez-vous-en au pays que je vous montrerai. » Cet Abraham y étant allé, Dieu, dit l'histoire, *Gen.*, XII, 7, s'apparut une seconde fois à lui, et lui dit : « Je donnerai tout ce pays-ci où vous êtes, à votre postérité. » En reconnaissance de cette gracieuse promesse, Abraham lui dressa un autel.

Après la mort d'Isaac, son fils Jacob, allant un jour en Mésopotamie, pour chercher une femme qui lui fût convenable, ayant marché tout le jour, se sentant fatigué du chemin, il voulut se reposer sur le soir; couché par terre, sa tête appuyée sur quelques pierres pour s'y reposer, il s'endormit, et pendant son sommeil, il vit en songe une échelle dressée de la terre à l'extrémité du ciel, et il lui semblait voir les anges monter et descendre par cette échelle, et qu'il voyait Dieu lui-même s'appuyer sur le plus haut bout, lui disant[2] : « Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac votre père, je vous donnerai, à vous et à votre postérité, tout le pays où vous dormez; elle sera aussi nombreuse que la poussière de la terre; elle s'étendra depuis l'orient jusqu'à l'occident, et depuis le midi jusqu'au septentrion; je serai votre protecteur partout où vous irez; je vous ramènerai sain et sauf de cette terre, et je ne vous abandonnerai point que je n'aie accompli tout ce que je vous ai promis. » Jacob[3], s'étant éveillé dans ce songe, fut saisi de crainte et dit : « Quoi! Dieu est vraiment ici, et je n'en savais rien! Ah! que ce lieu-ci est terrible, puisque ce n'est autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel! » Puis s'étant levé, il dressa une pierre, sur laquelle il répandit de l'huile en mémoire de ce qui venait de lui arriver, et fit en même temps vœu à Dieu que s'il revenait sain et sauf, il lui offrirait la dîme de tout ce qu'il aurait.

Voici encore une autre vision. Gardant les troupeaux de son beau-

1. *Genèse*, XII, 1. (ÉD.) — 2. *Id.*, XXVIII, 13, 14, 15. (ÉD.) — *Id.*, *ibid.*, 16. (ÉD.

Digitized by Google

père Laban, qui lui avait promis[1] que tous les agneaux de diverses couleurs que les brebis produiraient, seraient sa récompense, il songea[2] une nuit qu'il voyait les mâles sauter sur les femelles, et qu'elles lui produisaient toutes des agneaux de diverses couleurs. Dans ce beau songe Dieu lui apparut, et lui dit[3] : « Regardez et voyez comme les mâles montent sur les femelles, et comme ils sont de diverses couleurs; car j'ai vu la tromperie et l'injustice que vous fait Laban votre beau-père : levez-vous donc maintenant; sortez de ce pays-ci, et retournez dans le vôtre. » Comme il s'en retournait avec toute sa famille, et avec ce qu'il avait gagné chez son beau-père, il eut, dit l'histoire, en rencontre, pendant la nuit, un homme inconnu, contre lequel il lui fallut combattre toute la nuit jusqu'au point du jour; et cet homme ne l'ayant pu vaincre, il lui demanda qui il était; Jacob lui dit son nom. « Vous ne serez plus appelé Jacob, mais Israël; car puisque vous avez été fort en combattant contre Dieu, à plus forte raison serez-vous fort en combattant contre les hommes. » *Gen.*, XXXII, 25, 28.

Voilà quelles furent en partie les premières de ces prétendues visions et révélations divines. Il ne faut pas juger autrement des autres que de celles-ci. Or, quelle apparence de divinité y a-t-il dans des songes si grossiers et dans des illusions si vaines? Si quelques personnes venaient maintenant nous conter de pareilles sornettes, et les crussent pour de véritables révélations divines; comme, par exemple, si quelques étrangers, quelques Allemands venus dans notre France, et qui auraient vu toutes les belles provinces du royaume, venaient à dire que Dieu leur serait apparu dans leur pays, qu'il leur aurait dit de venir en France, et qu'il leur donnerait à eux et à leurs descendants toutes les belles terres, seigneuries et provinces de ce royaume, qui sont depuis les fleuves du Rhin et du Rhône jusqu'à la mer Océane; qu'il ferait une éternelle alliance avec eux, qu'il multiplierait leur race, qu'il rendrait leur postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que les grains de sable de la mer, etc.; qui ne rirait de telles sottises, et qui ne regarderait ces étrangers comme des fous? Il n'y a certainement personne qui ne les regardât comme tels, et qui ne se moquât de toutes ces belles visions et révélations divines.

Or, il n'y a aucune raison de juger ni penser autrement de tout ce qu'on fait dire à ces grands prétendus saints patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, sur les prétendues révélations divines qu'ils disaient avoir eues.

A l'égard de l'institution des sacrifices sanglants, les livres sacrés l'attribuent manifestement à Dieu. Comme il serait trop ennuyeux de faire les détails dégoûtants de ces sortes de sacrifices, je renvoie le lecteur à l'*Exode*, chap. XXV, 1; XXVII, 1 et 21; XXVIII, 3; XXIX, 1: *ibid.* V, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

Mais les hommes n'étaient-ils pas bien fous et bien aveuglés de croire faire honneur à Dieu de déchirer, tuer et brûler ses propres créatures, sous prétexte de lui en faire des sacrifices? Et maintenant

1. *Genèse*, XXX, 32-34. (ÉD.) — 2. *Id.*, XXXI, 10. (ÉD.)
3. *Id.*, *ibid.*, XXXI, 12.

Digitized by Google

encore comment est-ce que nos christicoles sont si extravagants que de croire faire un plaisir extrême à leur Dieu le Père, de lui offrir éternellement en sacrifice son divin Fils, en mémoire de ce qu'il aurait été honteusement et misérablement pendu à une croix où il serait expiré? Certainement cela ne peut venir que d'un opiniâtre aveuglement d'esprit.

A l'égard du détail des sacrifices d'animaux, il ne consiste qu'en des vêtements de couleurs, en sang, fressures, foies, jabots, rognons, ongles, peaux, fiente, fumée, gâteaux, certaines mesures d'huile et de vin; le tout offert et infecté de cérémonies sales et aussi pitoyables que des opérations de magie les plus extravagantes.

Ce qu'il y a de plus horrible, c'est que la loi de ce détestable peuple juif ordonnait aussi que l'on sacrifiât des hommes. Les barbares (tels qu'ils soient) qui avaient rédigé cette loi affreuse, ordonnaient (*Lévit.*, chap. XXVII[1]) que l'on fît mourir, sans miséricorde, tout homme qui avait été voué au Dieu des Juifs, qu'ils nommaient Adonaï; et c'est selon ce précepte exécrable que Jephté immola sa fille, que Saül voulut immoler son fils.

Mais voici encore une preuve de la fausseté de ces révélations dont nous avons parlé. C'est le défaut d'accomplissement des grandes et magnifiques promesses qui les accompagnaient; car il est constant que ces promesses n'ont jamais été accomplies.

La preuve de cela consiste en trois choses principales : 1° à rendre leur postérité plus nombreuse que tous les autres peuples de la terre, etc.; 2° à rendre le peuple qui viendrait de leur race le plus heureux, le plus saint et le plus triomphant de tous les peuples de la terre, etc.; 3° et aussi à rendre son alliance éternelle, et qu'ils posséderaient à jamais le pays qu'il leur donnerait. Or, il est constant que ces promesses n'ont jamais été accomplies.

Premièrement, il est certain que le peuple juif, ou le peuple d'Israël, qui est le seul qu'on puisse regarder comme descendant des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, et le seul dans lequel ces promesses auraient dû s'accomplir, n'a jamais été si nombreux pour qu'il puisse être comparable en nombre aux autres peuples de la terre, beaucoup moins, par conséquent, aux grains de sable, etc.; car l'on voit que dans le temps même qu'il a été le plus nombreux et le plus florissant, il n'a jamais occupé que les petites provinces stériles de la Palestine et des environs, qui ne sont presque rien en comparaison de la vaste étendue d'une multitude de royaumes florissants qui sont de tous côtés sur la terre.

Secondement, elles n'ont jamais été accomplies touchant les grandes bénédictions dont ils auraient dû être favorisés; car quoiqu'ils aient remporté quelques petites victoires sur de pauvres peuples qu'ils ont pillés, cela n'a pas empêché qu'ils n'aient été le plus souvent vaincus et réduits en servitude, leur royaume détruit, aussi bien que leur nation, par l'armée des Romains; et maintenant encore nous voyons que

1. Versets 28-29. (ÉD.)

Digitized by Google

le reste de cette malheureuse nation n'est regardé que comme le peuple le plus vil et le plus méprisable de toute la terre, n'ayant en aucun endroit ni domination ni supériorité.

Troisièmement, enfin ces promesses n'ont point été non plus accomplies à l'égard de cette alliance éternelle que Dieu aurait dû faire avec eux, puisque l'on ne voit maintenant, et que l'on n'a même jamais vu aucune marque de cette alliance; et qu'au contraire ils sont, depuis plusieurs siècles, exclus de la possession du petit pays qu'ils prétendent leur avoir été promis de la part de Dieu pour en jouir à tout jamais. Ainsi toutes ces prétendues promesses n'ayant point eu leur effet, c'est une marque assurée de leur fausseté. Ce qui prouve manifestement encore que ces prétendus saints et sacrés livres qui les contiennent, n'ont pas été faits par l'inspiration de Dieu. Donc c'est en vain que nos christicoles prétendent s'en servir comme d'un témoignage infaillible pour prouver la vérité de leur religion.

Chap. V. § I. *De l'Ancien Testament.*

Nos christicoles mettent encore au rang des motifs de crédibilité et des preuves certaines de la vérité de leur religion, les prophéties, qui sont, prétendent-ils, des témoignages assurés de la vérité des révélations ou inspirations de Dieu, n'y ayant que Dieu seul qui puisse certainement prédire les choses futures si longtemps avant qu'elles soient arrivées, comme sont celles qui ont été prédites par les prophètes.

Voyons donc ce que c'est que ces prétendus prophètes, et si l'on en doit faire tant d'état que nos christicoles le prétendent.

Ces hommes n'étaient que des visionnaires et des fanatiques, qui agissaient et parlaient suivant les impulsions ou les transports de leurs passions dominantes, et qui s'imaginaient cependant que c'était par l'esprit de Dieu qu'ils agissaient et qu'ils parlaient; ou bien c'était des imposteurs qui contrefaisaient les prophètes, et qui, pour tromper plus facilement les ignorants et les simples, se vantaient d'agir et de parler par l'esprit de Dieu.

Je voudrais bien savoir comment serait reçu un Ézéchiel qui dit (chap. III et IV) que Dieu lui a fait manger à son déjeuner un livre de parchemin[1]; lui a ordonné de se faire lier comme un fou[2]; lui a prescrit de se coucher trois cent quatre-vingt-dix jours[3] sur le côté droit et quarante sur le gauche; lui a commandé de manger de la merde sur son pain[4], et ensuite, par accommodement, de la fiente de bœuf[5]? Je demande comment un pareil extravagant serait reçu chez les plus imbéciles même de tous nos provinciaux?

Quelle plus grande preuve encore de la fausseté de ces prétendues prédictions, que les reproches violents que ces prophètes se faisaient les uns aux autres, de ce qu'ils parlaient faussement au nom de Dieu;

1. Chap. III, v. 3. (Éd.) — 2. III, 25. (Éd.) — 3. IV, 5, 6, 9. (Éd.)
4. IV, 12. (Éd.) — 5. IV, 15. (Éd.)

Digitized by Google

reproches même qu'ils se faisaient, disaient-ils, de la part de Dieu? (Voyez Ézéch., XIII, 3; Sophon., III, 4; et Jérém., II, 8.)

Ils disent tous : *Gardez-vous des faux prophètes*, comme les vendeurs de mithridate disent : *Gardez-vous des pilules contrefaites.*

Ces malheureux font parler Dieu d'une manière dont un crocheteur n'oserait parler. Dieu dit, au XXIIIe chap. d'Ézéchiel, que la jeune Oolla n'aime que ceux qui ont membre d'âne et sperme de cheval. Comment ces fourbes insensés auraient-ils connu l'avenir? Nulle prédiction en faveur de leur nation juive n'a été accomplie.

Le nombre des prophéties qui prédisent la félicité et la grandeur de Jérusalem est presque innombrable; aussi, dira-t-on, il est très-naturel qu'un peuple vaincu et captif se console dans ses maux réels par des espérances imaginaires; comme il ne s'est pas passé une année depuis la destitution du roi Jacques, que les Irlandais de son parti n'aient forgé plusieurs prophéties en sa faveur.

Mais si ces promesses faites aux Juifs se fussent effectivement trouvées véritables, il y aurait déjà longtemps que la nation juive aurait été et serait encore le peuple le plus nombreux, le plus puissant, le plus heureux, et le plus triomphant.

§ II. *Du Nouveau Testament.*

Il faut maintenant examiner les prétendues prophéties contenues dans les Évangiles.

Premièrement. Un ange s'étant apparu en songe à un nommé Joseph, père au moins putatif de Jésus fils de Marie, lui dit : « Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre chez vous Marie votre épouse; car ce qui est dans elle est l'ouvrage du Saint-Esprit [1]. Elle vous enfantera un fils que vous appellerez Jésus, parce que ce sera lui qui délivrera son peuple de ses péchés. »

Cet ange dit aussi à Marie : « Ne craignez point, parce que vous avez trouvé grâce devant Dieu. Je vous déclare que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus. Il sera grand, sera appelé le fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera à jamais dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. » *Matth.*, I, 20; et *Luc.*, I, 30.

Jésus commença à prêcher et à dire : « Faites pénitence, car le royaume du ciel approche (*Matth.*, IV, 17). Ne vous mettez pas en peine, et ne dites pas : « Que mangerons-nous ou boirons-nous? ou de « quoi serons-nous vêtus? » car votre père céleste sait que toutes ces choses vous sont nécessaires. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données pour surcroît. » (*Matth.*, VI, 31, 32, 33.)

Or, maintenant, que tout homme qui n'a pas perdu le sens commun

1. Combien, dit Montaigne, y a-t-il d'histoires de semblables cocuages procurés par les dieux contre les pauvres humains, etc.!

Digitized by Google

examine un peu si ce Jésus a été jamais roi, si ses disciples ont eu toutes choses en abondance.

Ce Jésus promet souvent qu'il délivrera le monde du péché. Y a-t-il une prophétie plus fausse? et notre siècle n'en est-il pas une preuve parlante?

Il est dit que Jésus est venu sauver son peuple. Quelle façon de le sauver! C'est la plus grande partie qui donne la dénomination à une chose : une douzaine ou deux, par exemple, d'Espagnols ou de Français, ne sont pas le peuple français ou le peuple espagnol; et si une armée de cent vingt mille hommes était faite prisonnière de guerre par une plus forte armée d'ennemis, et si le chef de cette armée rachetait seulement quelques hommes, comme dix à douze soldats ou officiers en payant leur rançon, on ne dirait pas pour cela qu'il aurait délivré ou racheté son armée. Qu'est-ce donc qu'un dieu qui vient se faire crucifier et mourir pour sauver tout le monde, et qui laisse tant de nations damnées? Quelle pitié et quelle horreur!

Jésus-Christ dit [1] qu'il n'y a qu'à demander et qu'on recevra, qu'à chercher et qu'on trouvera. Il assure que tout ce qu'on demandera à Dieu en son nom [2], on l'obtiendra; et que si l'on avait seulement la grosseur d'un grain de moutarde de foi [3], l'on ferait, par une seule parole, transporter des montagnes d'un endroit à un autre. Si cette promesse est véritable, rien ne paraîtrait impossible à nos christicoles qui ont la foi à leur Christ. Cependant tout le contraire arrive.

Si Mahomet eût fait de semblables promesses à ses sectateurs que le Christ en a fait aux siens sans aucun succès, que ne dirait-on pas? On crierait : « Ah, le fourbe! ah, l'imposteur! ah, les fous de croire un tel imposteur! » Les voilà, ces christicoles, eux-mêmes dans le cas; il y a longtemps qu'ils y sont sans revenir de leur aveuglement; au contraire, ils sont si ingénieux à se tromper, qu'ils prétendent que ces promesses ont eu leur accomplissement dès le commencement du christianisme; étant pour lors, disent-ils, nécessaire qu'il y eût des miracles, afin de convaincre les incrédules de la vérité de la religion; mais que cette religion étant suffisamment établie, les miracles n'ont plus été nécessaires : où est donc la certitude de cette proposition?

D'ailleurs celui qui a fait ces promesses ne les a pas restreintes seulement pour un certain temps, ni pour certains lieux, ni pour certaines personnes en particulier, mais il les a faites généralement à tout le monde. « La foi de ceux qui croiront, dit-il [4], sera suivie de ces miracles-ci : ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront diverses langues; ils toucheront les serpents, etc. »

A l'égard du transport des montagnes, il dit positivement que quiconque dira à une montagne [5] : « Ote-toi de là, et te jette dans la mer, » pourvu qu'il n'hésite pas en son cœur, mais qu'il croie, tout ce qu'il commandera sera fait. Ne sont-ce pas des promesses qui sont tout à fait générales, sans restriction de temps, de lieu, ni de personnes?

1. Matth., VII, 7, 8. (ÉD.) — 2. Jean, XVI, 23. (ÉD.) — 3. Matth., XVII, 19. (ÉD.)
4. Marc, XVI, 17-18. (ÉD.) — 5. Matth., XXI, 21. (ÉD.)

Digitized by Google

Il est dit que toutes les sectes d'erreurs et d'impostures prendront honteusement fin. Mais si Jésus-Christ entend seulement dire qu'il a fondé et établi une société de sectateurs qui ne tomberaient point dans le vice ni dans l'erreur, ces paroles sont absolument fausses, puisqu'il n'y a dans le christianisme aucune secte, ni société et Église qui ne soit pleine d'erreurs et de vices, principalement la secte ou société de l'Église romaine, quoiqu'elle se dise la plus pure et la plus sainte de toutes. Il y a longtemps qu'elle est tombée dans l'erreur; elle y est née; pour mieux dire, elle y a été engendrée et formée; et maintenant elle est même dans des erreurs qui sont contre l'intention, les sentiments et la doctrine de son fondateur, puisqu'elle a, contre son dessein, aboli les lois des Juifs qu'il approuvait, et qu'il était venu lui-même, disait-il, pour les accomplir et non pour les détruire, et qu'elle est tombée dans les erreurs et l'idolâtrie du paganisme, comme il se voit par le culte idolâtrique qu'elle rend à son Dieu de pâte, à ses saints, à leurs images, et à leurs reliques.

Je sais bien que nos christicoles regardent comme une grossièreté d'esprit, de vouloir prendre au pied de la lettre les promesses et prophéties comme elles sont exprimées; ils abandonnent le sens littéral et naturel des paroles, pour leur donner un sens qu'ils appellent mystique et spirituel, et qu'ils nomment allégorique et tropologique, disant, par exemple, que par le peuple d'Israël et de Juda, à qui ces promesses ont été faites, il faut entendre, non les Israélites selon la chair, mais les Israélites selon l'esprit, c'est-à-dire les chrétiens, qui sont l'Israël de Dieu, le vrai peuple choisi.

Que par la promesse faite à ce peuple esclave de le délivrer de la captivité, il faut entendre non une délivrance corporelle d'un seul peuple captif, mais la délivrance spirituelle de tous les hommes de la servitude du démon, qui se devait faire par leur divin Sauveur.

Que par l'abondance des richesses et toutes les félicités temporelles promises à ce peuple, il faut entendre l'abondance des grâces spirituelles; et qu'enfin, par la ville de Jérusalem, il faut entendre non la Jérusalem terrestre, mais la Jérusalem spirituelle, qui est l'Église chrétienne.

Mais il est facile de voir que ces sens spirituels et allégoriques n'étant qu'un sens étranger, imaginaire, un subterfuge des interprètes, il ne peut nullement servir à faire voir la vérité ni la fausseté d'une proposition, ni d'une promesse quelconque. Il est ridicule de forger ainsi des sens allégoriques, puisque ce n'est que par rapport au sens naturel et véritable que l'on peut juger de la vérité ou de la fausseté. Une proposition par exemple, une promesse qui se trouve véritable dans le sens propre et naturel des termes dans lesquels elle est conçue, ne deviendra pas fausse en elle-même, sous prétexte qu'on voudrait lui donner un sens étranger qu'elle n'aurait pas; de même que celles qui se trouvent manifestement fausses dans leur sens propre et naturel, ne deviendront pas véritables en elles-mêmes, sous prétexte qu'on voudrait leur donner un sens étranger qu'elles n'auraient pas.

On peut dire que les prophéties de l'*Ancien Testament*, ajoutées au

Digitized by Google

Nouveau, sont des choses bien absurdes et bien puériles. Par exemple, Abraham avait deux femmes, dont l'une, qui n'était que servante, figurait la synagogue, et l'autre, qui était épouse, figurait l'Église chrétienne; et sous prétexte encore que cet Abraham avait eu deux fils, dont l'un, qui était de la servante, figurait le *Vieux Testament*, et l'autre, qui était de son épouse, figurait le *Nouveau Testament*. Qui ne rirait d'une si ridicule doctrine [1]?

N'est-il pas encore plaisant qu'un morceau de drap rouge exposé par une putain [2] pour servir de signal à des espions, dans l'*Ancien Testament*, soit la figure du sang de Jésus-Christ répandu dans le *Nouveau*?

Si, suivant cette manière d'interpréter allégoriquement tout ce qui s'est dit, fait et pratiqué dans cette ancienne loi des Juifs, on voulait interpréter de même allégoriquement tous les discours, toutes les actions, et toutes les aventures du fameux don Quichotte de la Manche, on y trouverait certainement autant de mystères et de figures.

C'est néanmoins sur ce ridicule fondement que toute la religion chrétienne subsiste. C'est pourquoi il n'est presque rien dans cette ancienne loi, que les docteurs christicoles ne tâchent d'expliquer mystiquement.

La prophétie la plus fausse et la plus ridicule qu'on ait jamais faite est celle de Jésus dans Luc, chap. XXI [3]. Il est prédit qu'il y aura des signes dans le soleil et dans la lune, et que le Fils de l'homme viendra dans une nuée juger les hommes; et il prédit cela pour la génération présente. Cela est-il arrivé? Le Fils de l'homme est-il venu dans une nuée?

CHAP. VI. — *Quatrième preuve, tirée des erreurs de la doctrine et de la morale.*

La religion chrétienne, apostolique et romaine, enseigne et oblige de croire qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et en même temps qu'il y a trois personnes divines, chacune desquelles est véritablement Dieu. Ce qui est manifestement absurde; car s'il y en a trois qui soient véritablement Dieu, ce sont véritablement trois Dieux. Il est faux de dire qu'il n'y ait qu'un seul Dieu, ou s'il est vrai de le dire, il est faux de dire qu'il y en ait véritablement trois qui soient Dieu, puisqu'un et trois ne se peut véritablement dire d'une seule et même chose.

Il est aussi dit que la première de ces prétendues personnes divines, qu'on appelle le Père, a engendré la seconde personne qu'on appelle le Fils, et que ces deux premières personnes ensemble ont produit la troisième que l'on appelle Saint-Esprit, et néanmoins que ces trois prétendues divines personnes ne dépendent point l'une de l'autre, et ne sont pas même plus anciennes l'une que l'autre. Cela est encore manifestement absurde, puisqu'une chose ne peut recevoir son être d'une

1. « Spectatum admissi risum teneatis amici. »
Hor., *de Art poet.*, v. 5.

2. Rahab : voy. *Josué*, chap. II, 1, 18. (ÉD.) — 3. Versets 25, 27. (ÉD.)

Digitized by Google

autre sans quelque dépendance de cette autre, et qu'il faut nécessairement qu'une chose soit, pour qu'elle puisse donner l'être à une autre. Si donc la seconde et la troisième personne divine ont reçu leur être de la première, il faut nécessairement qu'elles dépendent, dans leur être, de cette première personne, qui leur aurait donné l'être, ou qui les aurait engendrées; et il faut nécessairement aussi que cette première, qui aurait donné l'être aux deux autres, ait été avant, puisque ce qui n'est point ne peut donner l'être à rien. D'ailleurs, il répugne et est absurde de dire qu'une chose qui aurait été engendrée ou produite n'aurait point eu de commencement. Or, selon nos christicoles, la seconde et la troisième personne ont été engendrées ou produites; donc elles ont eu un commencement; et si elles ont eu un commencement, et que la première personne n'en ait point eu, comme n'ayant point été engendrée, ni produite d'aucune autre, il s'ensuit de nécessité que l'une ait été avant l'autre.

Nos christicoles qui sentent ces absurdités, et qui ne peuvent s'en parer par aucune bonne raison, n'ont point d'autre ressource que de dire qu'il faut pieusement fermer les yeux de la raison humaine, et humblement adorer de si hauts mystères sans vouloir les comprendre; mais comme ce qu'ils appellent *foi* est ci-devant solidement réfuté, lorsqu'ils nous disent qu'il faut se soumettre, c'est comme s'ils disaient qu'il faut aveuglément croire ce qu'on ne croit pas.

Nos déichristicoles condamnent ouvertement l'aveuglement des anciens païens qui adoraient plusieurs dieux. Ils se raillent de la généalogie de leurs dieux, de leur naissance, de leurs mariages, et de la génération de leurs enfants, et ils ne prennent pas garde qu'ils disent des choses beaucoup plus ridicules et plus absurdes.

Si les païens ont cru qu'il y avait des déesses aussi bien que des dieux, que ces dieux et ces déesses se mariaient, et qu'ils engendraient des enfants, ils ne pensaient en cela rien que de naturel; car ils ne s'imaginaient pas encore que les dieux fussent sans corps ni sentiments; ils croyaient qu'ils en avaient aussi bien que les hommes. Pourquoi n'y en aurait-il point eu de mâle et de femelle? On ne voit point qu'il y ait plus de raison de nier ou de reconnaître plutôt l'un que l'autre; et, en supposant des dieux et des déesses, pourquoi n'engendreraient-ils pas en la manière ordinaire? Il n'y aurait certainement rien de ridicule ni d'absurde dans cette doctrine, s'il était vrai que leurs dieux existassent.

Mais, dans la doctrine de nos christicoles, il y a quelque chose de bien plus ridicule et de plus absurde : car, outre ce qu'ils disent d'un Dieu qui en fait trois, et de trois qui n'en font qu'un, ils disent que ce dieu triple et unique n'a ni corps, ni forme, ni figure; que la première personne de ce dieu triple et unique, qu'ils appellent le Père, a engendré toute seule une seconde personne qu'ils appellent le Fils, et qui est tout semblable à son père, étant comme lui sans corps, sans forme, et sans figure. Si cela est, qu'est-ce qui fait que la première s'appelle le père plutôt que la mère, et que la seconde se nomme plutôt le fils que la fille? Car si la première est véritablement plutôt père que mère,

Digitized by Google

et si la seconde est plutôt fils que fille, il faut nécessairement qu'il y ait quelque chose dans l'une et dans l'autre de ces deux personnes qui fasse que l'un soit père plutôt que mère, et l'autre plutôt fils que fille. Or qui pourrait faire cela, si ce n'est qu'ils seraient tous deux mâles et non femelles? Mais comment seront-elles plutôt mâles que femelles, puisqu'elles n'ont ni corps, ni forme, ni figure? Cela n'est pas imaginable, et se détruit de soi-même. N'importe, ils disent toujours que ces deux personnes sans corps, forme, ni figure, et par conséquent sans différence de sexe, sont néanmoins père et fils, et qu'ils ont produit par leur mutuel amour une troisième personne qu'ils appellent le Saint-Esprit, laquelle personne n'a, non plus que les deux autres, ni corps, ni forme, ni figure. Quel abominable galimatias!

Puisque nos christicoles bornent la puissance de Dieu le père à n'engendrer qu'un fils, pourquoi ne veulent-ils pas que cette seconde personne, aussi bien que la troisième, aient, comme la première, la puissance d'engendrer un fils qui soit semblable à elle? Si cette puissance d'engendrer un fils est une perfection dans la première personne, c'est donc une perfection et une puissance qui n'est point dans la seconde ni dans la troisième personne. Ainsi ces deux personnes manquant d'une perfection et d'une puissance qui se trouvent dans la première, elles ne seraient certainement pas égales entre elles; si au contraire ils disent que cette puissance d'engendrer un fils n'est pas une perfection, ils ne devraient donc pas l'attribuer à la première personne non plus qu'aux deux autres, parce qu'il ne faut attribuer que des perfections à un Être qui serait souverainement parfait.

D'ailleurs ils n'oseraient dire que la puissance d'engendrer une divine personne ne soit pas une perfection; et s'ils disent que cette première personne aurait bien pu engendrer plusieurs fils et plusieurs filles, mais qu'elle n'aurait voulu engendrer que ce seul fils, et que les deux autres personnes pareillement n'en auraient point voulu engendrer d'autres, on pourrait 1° leur demander d'où ils savent que cela est ainsi; car on ne voit point, dans leurs prétendues Écritures saintes, qu'aucune de ces divines personnes se soit positivement déclarée là-dessus. Comment donc nos christicoles peuvent-ils savoir ce qui en est? Ils n'en parlent donc que suivant leurs idées et leurs imaginations creuses.

2° On pourrait dire que, si ces prétendues divines personnes avaient la puissance d'engendrer plusieurs enfants, et qu'elles n'en voulussent cependant rien faire, il s'ensuivrait que cette divine puissance demeurerait en elles sans effet. Elle serait tout à fait sans effet dans la troisième personne, qui n'en engendrerait et n'en produirait aucune, et elle serait presque sans effet dans les deux autres, puisqu'elles voudraient la borner à si peu. Ainsi cette puissance qu'elles auraient d'engendrer et de produire quantité d'enfants, demeurerait en elles comme oisive et inutile, ce qu'il ne serait nullement convenable de dire de divines personnes.

Nos christicoles blâment et condamnent les païens de ce qu'ils attribuaient la divinité à des hommes mortels, et de ce qu'ils les adoraient

Digitized by Google

comme des dieux après leur mort : ils ont raison en cela; mais ces païens ne faisaient que ce que font encore nos christicoles, qui attribuent la divinité à leur Christ, en sorte qu'ils devraient eux-mêmes se condamner aussi, puisqu'ils sont dans la même erreur que ces païens, et qu'ils adorent un homme qui était mortel, et si bien mortel, qu'il mourut honteusement sur une croix.

Il ne servirait de rien à nos christicoles de dire qu'il y aurait une grande différence entre leur Jésus-Christ et les dieux des païens, sous prétexte que leur Christ serait, comme ils disent, vrai dieu et vrai homme tout ensemble, attendu que la Divinité se serait irrévocablement incarnée en lui; au moyen de quoi la nature divine se trouvant jointe et unie hypostatiquement, comme ils disent, avec la nature humaine, ces deux natures auraient fait dans Jésus-Christ un vrai Dieu et un vrai homme; ce qui ne s'était jamais fait, à ce qu'ils prétendent, dans les dieux des païens.

Mais il est facile de faire voir la faiblesse de cette réponse; car d'un côté, n'aurait-il pas été aussi facile aux païens qu'aux chrétiens de dire que la Divinité se serait incarnée dans les hommes qu'ils adoraient comme dieux? D'un autre côté, si la Divinité avait voulu s'incarner et s'unir hypostatiquement à la nature humaine dans leur Jésus-Christ, que savent-ils si cette même Divinité n'aurait pas bien voulu aussi s'incarner et s'unir hypostatiquement à la nature humaine dans ces grands hommes, et dans ces admirables femmes qui, par leur vertu, par leurs belles qualités, ou par leurs belles actions, ont excellé sur le commun des hommes, et se sont fait adorer comme dieux et déesses? Et si nos christicoles ne veulent pas croire que la Divinité se soit jamais incarnée dans ces grands personnages, pourquoi veulent-ils nous persuader qu'elle se soit incarnée dans leur Jésus? Où en est la preuve? leur foi et leur créance, qui étaient dans les païens comme dans eux. Ce qui fait voir qu'ils sont également dans l'erreur les uns comme les autres.

Mais ce qu'il y a en cela de plus ridicule dans le christianisme que dans le paganisme, c'est que les païens n'ont ordinairement attribué la divinité qu'à de grands hommes, auteurs des arts et des sciences, et qui avaient excellé dans des vertus utiles à leur patrie; mais nos déichristicoles, à qui attribuent-ils la divinité? A un homme de néant, vil et méprisable, qui n'avait ni talent, ni science, ni adresse, né de pauvres parents, et qui, depuis qu'il a voulu paraître dans le monde et faire parler de lui, n'a passé que pour un insensé et pour un séducteur, qui a été méprisé, moqué, persécuté, fouetté, et enfin qui a été pendu comme la plupart de ceux qui ont voulu jouer le même rôle, quand ils ont été sans courage et sans habileté.

De son temps il y eut encore plusieurs autres semblables imposteurs qui se disaient être le vrai messie promis par la loi; entre autres un certain Judas Galiléen, un Théodore, un Barchon, et autres, qui, sous un vain prétexte, abusaient les peuples, et tâchaient de les faire soulever pour les attirer à eux, mais qui sont tous péris.

Passons à ses discours et à quelques-unes de ses actions, qui sont des plus remarquables et des plus singulières dans leur espèce. « Faites

Digitized by Google

pénitence, disait-il aux peuples [1], car le royaume du ciel est proche; croyez cette bonne nouvelle. » Et il allait courir toute la Galilée, prêchant ainsi la prétendue venue prochaine du royaume du ciel. Comme personne n'a encore vu aucune apparence de la venue de ce royaume, c'est une preuve parlante qu'il n'était qu'imaginaire.

Mais voyons dans ses autres prédications l'éloge et la description de ce beau royaume.

Voici comme il parlait aux peuples [2] : « Le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ; mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi est venu qui a semé la zizanie parmi le bon grain. Il est semblable [3] à un trésor caché dans un champ; un homme ayant trouvé le trésor, le cache de nouveau, et il a eu tant de joie de l'avoir trouvé, qu'il a vendu tout son bien, et il a acheté ce champ. Il est semblable à un marchand qui cherche de belles perles, et qui, en ayant trouvé une d'un grand prix, va vendre tout ce qu'il a, et achète cette perle. Il est semblable à un filet qui a été jeté dans la mer [4], et qui renferme toutes sortes de poissons : étant plein, les pêcheurs l'ont retiré, et ont mis les bons poissons ensemble dans des vaisseaux, et jeté dehors les mauvais. Il est semblable à un grain de moutarde qu'un homme a semé dans son champ : il n'y a point de grain si petit que celui-là; néanmoins quand il est crû, il est plus grand que tous les légumes, etc. » Ne voilà-t-il pas des discours dignes d'un Dieu?

On fera encore le même jugement de lui, si l'on examine de près ses actions. Car 1° courir toute une province, prêchant la venue prochaine d'un prétendu royaume; 2° avoir été transporté par le diable sur une haute montagne, d'où il aurait cru voir tous les royaumes du monde, cela ne peut convenir qu'à un visionnaire; car il est certain qu'il n'y a point de montagne sur la terre d'où l'on puisse voir seulement un royaume entier, si ce n'est le petit royaume d'Yvetot, qui est en France : ce ne fut donc que par imagination qu'il vit tous ces royaumes, et qu'il fut transporté sur cette montagne, aussi bien que sur le pinacle du Temple; 3° lorsqu'il guérit le sourd et le muet, dont il est parlé dans saint Marc [5], il est dit qu'il le tira en particulier, qu'il lui mit ses doigts dans les oreilles, et qu'ayant craché, il lui tira la langue; puis jetant les yeux au ciel, il poussa un grand soupir et lui dit : *Epheta.* Enfin qu'on lise tout ce qu'on rapporte de lui, et qu'on juge s'il y a rien au monde de si ridicule.

Ayant mis sous les yeux une partie des pauvretés attribuées à Dieu par les christicoles, continuons à dire quelques mots de leurs mystères. Ils adorent un Dieu en trois personnes, ou trois personnes en un seul Dieu, et ils s'attribuent la puissance de faire des dieux de pâte et de farine, et même d'en faire tant qu'ils veulent. Car, suivant leurs principes, ils n'ont qu'à dire seulement quatre paroles sur telle quantité de verres de vin, ou de ces petites images de pâte, ils en feront autant

1. Marc, I, 15. (ÉD.) — 2. Matth., XIII, 24-25. (ÉD.) — 3. *Id.*, *ibid.*, 44-48. (ÉD.
4. *Id.*, *ibid.*, 31-32. (ÉD.) — 5. VII, 32-34. (ÉD.)

Digitized by Google

de dieux, y en eût-il des millions. Quelle folie! avec toute la prétendue puissance de leur Christ, ils ne sauraient faire la moindre mouche, et ils croient pouvoir faire des dieux à milliers. Il faut être frappé d'un étrange aveuglement pour soutenir des choses si pitoyables, et cela sur un si vain fondement que celui des paroles équivoques d'un fanatique.

Ne voient-ils pas, ces docteurs aveuglés, que c'est ouvrir une porte spacieuse à toutes sortes d'idolâtries, que de vouloir faire adorer ainsi des images de pâte, sous prétexte que des prêtres auraient le pouvoir de les consacrer et de les faire changer en dieux? Tous les prêtres des idoles n'auraient-ils pu et ne pourraient-ils pas maintenant se vanter d'avoir un pareil caractère?

Ne voient-ils pas aussi que les mêmes raisons qui démontrent la vanité des dieux ou des idoles de bois, de pierre, etc., que les païens adoraient, démontrent pareillement la vanité des dieux et des idoles de pâte et de farine que nos déichristicoles adorent? Par quel endroit se moquent-ils de la fausseté des dieux des païens? n'est-ce point parce que ce ne sont que des ouvrages de la main des hommes, des images muettes et insensibles? Et que sont donc nos dieux que nous tenons enfermés dans des boîtes, de peur des souris?

Quelles seront donc les vaines ressources des christicoles? Leur morale? elle est la même au fond que dans toutes les religions; mais des dogmes cruels en sont nés, et ont enseigné la persécution et le trouble. Leurs miracles? mais quel peuple n'a pas les siens, et quels sages ne méprisent pas ces fables? Leurs prophéties? n'en a-t-on pas démontré la fausseté? Leurs mœurs? ne sont-elles pas souvent infâmes? L'établissement de leur religion? mais le fanatisme n'a-t-il pas commencé, l'intrigue n'a-t-elle pas élevé, la force n'a-t-elle pas soutenu visiblement cet édifice? La doctrine? mais n'est-elle pas le comble de l'absurdité?

Je crois, mes chers amis, vous avoir donné un préservatif suffisant contre tant de folies. Votre raison fera plus encore que mes discours : et plût à Dieu que nous n'eussions à nous plaindre que d'être trompés! mais le sang humain coule depuis le temps de Constantin pour l'établissement de ces horribles impostures. L'Église romaine, la grecque, la protestante, tant de disputes vaines, et tant d'ambitieux hypocrites, ont ravagé l'Europe, l'Afrique, et l'Asie. Joignez, mes amis, aux hommes que ces querelles ont fait égorger, ces multitudes de moines et de nonnes devenus stériles par leur état. Voyez combien de créatures sont perdues, et vous verrez que la religion chrétienne a fait périr la moitié du genre humain.

Je finirai par supplier Dieu, si outragé par cette secte, de daigner nous rappeler à la religion naturelle, dont le christianisme est l'ennemi déclaré; à cette religion sainte que Dieu a mise dans le cœur de tous les hommes, qui nous apprend à ne rien faire à autrui que ce que nous voudrions être fait à nous-mêmes. Alors l'univers serait composé de bons citoyens, de pères justes, d'enfants soumis, d'amis tendres. Dieu nous a donné cette religion en nous donnant la raison. Puisse le

Digitized by Google

fanatisme ne la plus pervertir! Je vais mourir plus rempli de ces désirs que d'espérances.

Voilà le précis exact du *Testament* in-fol. *de Jean Meslier*. Qu'on juge de quel poids est le témoignage d'un prêtre mourant qui demande pardon à Dieu. *Ce* 15 *mars* 1742.

BALANCE ÉGALE.

(1762.)

On veut empêcher les frères nommés *jésuites* d'enseigner la jeunesse, et de remplir les vues de nos rois qui les ont admis à cette fonction. Les raisons qu'on apporte pour les exclure sont :

1° Que quelques-uns d'entre eux ont abusé de quelques beaux garçons.

2° Que plusieurs ont été d'ennuyeux écrivains.

3° Que les frères jésuites, depuis leur fondation, ont excité des troubles en Europe, en Asie, et en Amérique; et que s'ils n'ont pas fait de mal en Afrique, c'est qu'ils n'y ont pas été.

4° Que le recteur frère Varade, retiré chez les ennemis de l'État, fut condamné à être roué en effigie, pour avoir persuadé en confession le nommé Barrière d'assassiner le grand Henri IV.

5° Que frère Guignard fut pendu et brûlé pour avoir inspiré à Jean Chastel les sentiments exécrables qui lui mirent à la main le couteau dont il frappa Henri IV à la bouche.

6° Que frère Oldcorn et frère Garnet furent mis en quartiers à Londres pour la fameuse conspiration des poudres.

7° Que cinquante-deux de leurs auteurs ont enseigné le parricide.

8° Que frère Le Tellier trompa Louis XIV, en faisant signer à des évêques des mandements qu'ils n'avaient pas faits; que le confesseur de Louis XIV n'était en effet qu'un faussaire de Vire.

9° Que ledit Le Tellier, faussaire, rédigea, avec frère Doucin et frère Lallemand, cette malheureuse bulle, composée de cent trois propositions, dont la sacrée consulte ne retrancha que deux, et laquelle a troublé l'État, parce qu'on n'a pas eu encore en France assez de raison pour mépriser ces disputes ridicules, autant qu'elles sont méprisables.

10° Qu'en dernier lieu ils se sont déclarés eux-mêmes banqueroutiers, et qu'ils ont ruiné plusieurs familles.

11° Que leur institut est visiblement contraire aux lois de l'État, et que c'est trahir l'État que de souffrir dans son sein des gens qui font vœu d'obéir en certains cas à leur général plutôt qu'à leur prince.

12° Que l'exemple du Portugal doit inviter toutes les nations à l'imiter, et qu'une société convaincue d'avoir fait révolter une province du Paraguay, et d'avoir trempé dans l'assassinat de son souverain, doit être exterminée de la terre.

On conclut de ces raisons que les flammes qui ont fait justice des

Digitized by Google

frères Guignard et Malagrida doivent mettre en cendres les colléges où des frères jésuites ont enseigné ces parricides, lesquels d'autres frères jésuites ont commis dans les palais des rois. Nous ne dissimulons ni n'affaiblissons aucun de ces reproches, nous avouons même qu'ils sont tous fondés.

Toutes ces raisons dûment pesées, nous concluons à garder les jésuites :

1° Parce qu'il ne leur est pas enjoint, par leur règle, d'exercer le péché dont est question, et qu'ils chassent d'ordinaire ceux d'entre eux qui font un grand scandale, quand ils leur sont inutiles.

2° Parce qu'ils élèvent la jeunesse en concurrence avec les universités, et que l'émulation est une belle chose.

3° Parce qu'on peut les contenir quand on peut les soutenir, comme a dit un sage.

4° Parce que, s'ils ont été parricides en France, ils ne le sont plus, et qu'il n'y a pas aujourd'hui un seul jésuite qui ait proposé d'assassiner la famille royale.

5° Parce que, s'ils ont des constitutions impertinentes et dangereuses, on peut aisément les soustraire à un institut réprouvé par les lois, les rendre dépendants de supérieurs résidants en France et non à Rome, et faire des citoyens de gens qui n'étaient que jésuites.

6° Parce qu'on peut défendre à frère Lavalette de faire le commerce, et ordonner aux autres d'enseigner le latin, le grec, la géographie et les mathématiques, en cas qu'ils les sachent.

7° Parce que, s'ils contreviennent aux lois, on peut aisément les mettre au carcan, les envoyer aux galères, ou les pendre, selon l'exigence des cas.

Ayant humblement proposé ces conditions, je passe à la raison de la balance. On veut la tenir entre les nations; il faut la tenir entre les molinistes et les jansénistes.

Toute société veut s'étendre. Le conseil a été longtemps partagé entre les tailleurs et les boutonniers. Le procès des savetiers et des cordonniers a été sur le bureau plusieurs années. Il faut encourager et réprimer toutes les compagnies. L'Université est aussi modeste que fourrée, sans doute; mais elle s'éleva contre François Ier, et ordonna qu'on n'obéît point à l'édit qui établissait le concordat; mais elle déclara Henri III déchu de la couronne; mais elle empêcha qu'on ne priât Dieu pour Henri IV : c'est lui faire un très-grand bien que de lui opposer des ennemis qui la contiennent, comme c'est faire un très-grand bien aux frères jésuites de protéger l'Université, qui aura l'œil ouvert sur toutes les sottises qu'ils pourront faire.

Si vous donnez trop de pouvoir à un corps, soyez sûr qu'il en abusera. Que les moines de la Trappe soient répandus dans le monde, qu'ils confessent des princesses, qu'ils élèvent la jeunesse, qu'ils prêchent, qu'ils écrivent, ils seront, au bout de dix ans, semblables aux jésuites, et on sera obligé de les réprimer.

Lisez l'histoire, et nommez-moi la compagnie, la société, qui ne se soit pas écartée de son devoir dans les temps difficiles.

Digitized by Google

L'esprit convulsionnaire est-il aussi dangereux que l'esprit jésuitique? c'est un grand problème.

Celui-ci a toujours cherché à tromper l'autorité royale pour en abuser; celui-là s'élève contre l'autorité royale : l'un veut tyranniser avec souplesse; l'autre fouler aux pieds les petits et les grands avec dureté. Les jésuites sont armés de filets, d'hameçons, de piéges de toute espèce; ils s'ouvrent toutes les portes en minant sous terre : les convulsionnaires veulent renverser les portes à force ouverte. Les jésuites flattent les passions des hommes pour les gouverner par ces passions mêmes : les Saint-Médardiens s'élèvent contre les goûts les plus innocents, pour imposer le joug affreux du fanatisme.

Les jésuites cherchent à se rendre indépendants de la hiérarchie; les Saint-Médardiens à la détruire : les uns sont des serpents, et les autres des ours; mais tous peuvent devenir utiles : on fait de bon bouillon de vipère, et les ours fournissent des manchons.

La sagesse du gouvernement empêchera que nous ne soyons piqués par les uns, ni déchirés par les autres.

Mes frères, soyons de bons citoyens, de bon sujets du roi; fuyons les sots et les fripons, et, pour Dieu, ne soyons ni jansénistes ni molinistes.

PETIT AVIS A UN JÉSUITE[1].

(1762.)

Il vient de paraître une petite brochure édifiante d'un frère de la troupe de Jésus, intitulée : *Acceptation du défi hasardé par l'auteur des Répliques aux Apologies des jésuites*. A Avignon, aux dépens des libraires.

Il traite le respectable et savant auteur de ces Répliques de faiseur de libelles. Le prétendu libelle que le frère de la troupe de Jésus attaque est un ouvrage très-solide et très-lumineux d'un conseiller au parlement de Paris, et ce prétendu libelle ne contient rien dont la substance ne se retrouve dans les arrêts des parlements qui ont condamné les jésuites. On cherche d'ordinaire à fléchir ses juges; mais notre frère leur parle comme s'il étaient sur la sellette, et lui sur le grand banc.

Notre frère (page 5) appelle le conseiller *Médée*, *Don Quichotte*, *Goliath*, *Miphiboseth*, *Ésope*. Il est difficile qu'un conseiller au parlement soit tout cela ensemble; notre frère prodigue un peu les épithètes.

Il dit (page 6) : « Loin de moi ces grossièretés indécentes, ces injures audacieuses! » Notre frère n'a pas de mémoire.

1. Les jésuites, après s'être laissé chasser comme des capucins, écrivirent contre les parlements de gros volumes d'injures que personne ne put lire; ensuite ils se mirent à prêcher contre les philosophes, à écrire contre eux des mandements, des dictionnaires, des brochures, ce qui leur valut un peu d'argent, et l'honneur de diner à la table des valets de chambre de l'archevêque de Paris, Beaumont, qui, se souvenant qu'il était gentilhomme avant d'être prêtre, ne mangeait point avec des prêtres roturiers. (*Éd. de Kehl.*)

Digitized by Google

Il prend (page 8) le parti de Suarez, de Vasquez, de Lessius, etc., etc. Notre frère n'est pas adroit.

Il prétend (page 15) que ceux qui condamnent les jésuites détestent le ciel : « Oui, le ciel, dit-il, qui a signalé par des miracles la sainteté de quelques jésuites. » Je voudrais bien, mon cher frère, que tu nous disses quels sont ces miracles. Jésus a nourri une fois cinq mille hommes avec cinq pains, etc., comme il est rapporté; et frère Lavalette a ôté le pain à près de cinq mille personnes par sa banqueroute : sont-ce là les miracles dont tu veux parler?

Frère Bouhours, dans la première édition de la *Vie du bonhomme Ignace*, écrit que ce *grand homme*, après s'être fait fesser au collége de Sainte-Barbe, alla se confesser à un habitué de paroisse. Le confesseur, émerveillé de la sainteté du personnage, s'écria : « O mon Dieu, que ne puis-je écrire la vie de ce saint! » Ignace, qui entendit ces paroles, et qui était fort malade, craignit qu'en effet son confesseur ne trahît sa modestie après sa mort; il pria le bon Dieu de faire mourir l'habitué le plus tôt que faire se pourrait, et le pauvre diable mourut d'apoplexie.

Le même frère Bouhours assure, dans la *Vie de frère François Xavier*, qu'un jour son crucifix étant tombé dans la mer, un cancre vint le lui rapporter.

Le même Bouhours assure que frère Xavier était dans deux endroits à la fois : et comme cela n'appartient qu'à l'Eucharistie, le trait m'a paru gaillard.

De quoi t'avises-tu, frère, de parler (page 57) de frère Malagrida, et de dire que la marquise de Tavora lui apparut plusieurs fois après son exécution? Est-ce encore là un de tes miracles?

Tu conviens (page 71) que plusieurs jésuites ont enseigné la doctrine du parricide, et, pour les disculper, tu prouves qu'ils ont pris cette doctrine dans saint Thomas d'Aquin, quoique grands ennemis de Thomas, et que plus de vingt jacobins ont précédé les jésuites dans cette charitable doctrine : que veux-tu inférer de là? que la *Somme* de Thomas est un fort mauvais livre, et qu'il faut chasser les jacobins comme les jésuites? On pourra te répondre : *Très-volontiers;* lis attentivement l'excellent discours de M. le procureur général de Rennes[1], tu verras à quoi sont bons la plupart des moines dans un Etat policé.

Tu ne passes pas Jacques Clément et Bourgoin aux jacobins; mais songe que les jacobins ne te passeront pas frère Guignard, frère Varade, frère Garnet, frère Oldcorn, frère Girard, frère Malagrida, etc., etc. On disait que les jésuites étaient de grands politiques; mais tu ne me parais pas trop habile en attaquant à la fois les moines tes confrères et les parlements tes juges.

Quand nous aurons le bonheur de voir en France quelque nouveau Le Tellier qui fera une constitution, qui l'enverra signer à Rome, qui trompera son pénitent, qui recevra les évêques dans son anticham-

1. Louis-René de Caradeuc de La Chalotais, mort le 12 juillet 1785. (ED.)

Digitized by Google

bre, qui prodiguera les lettres de cachet, tu pourras alors écrire hardiment, et te livrer à ton beau génie : mais à présent les temps sont changés; ce n'est pas le tout d'être chassé, mon frère, il faut encore être modeste.

AVIS

CONCERNANT L'ÉDITION DES OEUVRES DE PIERRE CORNEILLE, PAR M. DE VOLTAIRE.

1762.)

On imprime avec la plus grande diligence le commentaire historique et critique sur la plupart des tragédies et des comédies de Pierre Corneille, avec quelques réflexions sur ses pièces qui ne sont plus représentées.

On joint à cet ouvrage la traduction de l'*Héraclius espagnol* avec des notes au bas des pages; la traduction littérale en vers du *Jules César* de Shakespeare; un commentaire sur la *Bérénice* de Racine, comparée à celle de Corneille; un commentaire sur les tragédies d'*Ariane* et du *Comte d'Essex* de Thomas Corneille, qui sont restées au théâtre. On joint à cette édition plusieurs écrits concernant les pièces de théâtre de Pierre Corneille, lesquelles (*sic*) n'ont été imprimées dans aucun recueil. Le tout est orné de très-belles estampes dont la plupart sont dessinées par M. Gravelot. Les souscripteurs pourront s'adresser à Paris chez la veuve Brunet, libraire, rue Saint-Jacques; Duchesne, rue Saint-Jacques; Brocas et Humblot, rue Saint-Jacques; et Pissot, quai de Conti.

ÉLOGE DE M. DE CRÉBILLON.

(1762.)

M. de Crébillon avait plus de génie que de littérature; il s'appliqua cependant assez tard à la poésie dramatique. Il fut, dans sa jeunesse, homme de plaisir et de bonne compagnie; et ce ne fut qu'à l'âge de trente ans qu'il composa sa première tragédie. Il était né, en 1674, à Dijon, ville qui a produit plus d'un homme d'esprit et de génie. Il donna, en 1705, son *Idoménée*.

IDOMÉNÉE. — Cette tragédie eut treize représentations. On jouait alors les pièces nouvelles plus longtemps qu'aujourd'hui, parce qu'alors le public n'était point partagé entre plusieurs spectacles, tels que la comédie italienne et la foire : il fallait environ vingt représentations pour constater le succès passager d'une nouveauté. Aujourd'hui on

Digitized by Google

regarde une douzaine de représentations comme un succès assez rare; soit que l'on commence à être rassasié de tragédies, dans lesquelles on a vu si souvent des déclarations d'amour, des jalousies et des meurtres; soit parce que nous n'avons plus de ces acteurs dont la voix noble comme celle de Baron, terrible comme celle de Baubourg, touchante comme celle de Dufresne, subjugue l'attention du public; soit qu'enfin la multitude des spectacles fasse tort au théâtre le plus estimé de l'Europe.

On trouva quelques beautés dans l'*Idoménée*, mais elle n'est point restée au théâtre; l'intrigue en était faible et commune, la diction lâche, et toute l'économie de la pièce trop moulée sur ce grand nombre de tragédies languissantes qui ont paru sur la scène, et qui ont disparu.

ATRÉE. — En 1707 il donna *Atrée*, qui eut beaucoup plus de succès. On la joua dix-huit fois. Elle avait un caractère plus fier et plus original. Le cinquième acte parut trop horrible. Il ne l'est cependant pas plus que le cinquième de *Rodogune;* car certainement Cléopatre, en assassinant un de ses fils, et en présentant du poison à l'autre, n'ayant à se plaindre d'aucun des deux, commet une action bien plus atroce que celle d'Atrée, à qui son frère a enlevé sa femme. Ce n'est donc point parce que la coupe pleine de sang est une chose horrible qu'on ne joue plus cette pièce; au contraire, cet excès de terreur frapperait beaucoup de spectateurs, et les remplirait de cette sombre et douloureuse attention qui fait le charme de la vraie tragédie; mais le grand défaut d'*Atrée*, c'est que la pièce n'est pas intéressante. On ne prend aucune part à une vengeance affreuse, méditée de sang-froid, sans aucune nécessité. Un outrage fait à Atrée, il y a vingt ans, ne touche personne; il faut qu'un grand crime soit nécessaire, et il faut qu'il soit commis dans la chaleur du ressentiment. Les anciens connurent bien mieux le cœur humain que ce moderne, quand ils représentèrent la vengeance d'Atrée suivant de près l'injure.

L'auteur tombe encore dans le défaut tant reproché aux modernes, celui d'un amour insipide. Ce qui a achevé de dégoûter à la longue de cette pièce, c'est l'incorrection du style. Il y a beaucoup de solécismes et de barbarismes, et encore plus d'expressions impropres. Dès les deux premiers vers il pèche contre la langue et contre la raison.

Avec l'éclat du jour je vois enfin paraître
L'espoir et la douceur de me venger d'un traître.

Comment voit-on paraître un espoir avec l'éclat du jour? comment voit-on paraître la douceur? Le plus grand défaut de son style consiste dans des vers boursouflés, dans des sentences qui sont toujours hors de la nature :

Je voudrais me venger, fût-ce même des dieux :
Du plus puissant de tous j'ai reçu la naissance;
Je le sens au plaisir que me fait la vengeance. (I, III.)

Digitized by Google

La Fontaine a dit aussi heureusement que plaisamment :

.....Je sais que la vengeance
Est un morceau de roi ; car vous vivez en dieux.

Mais une telle idée peut-elle entrer dans une tragédie ?

Thyeste y raconte un songe qui n'est au fond qu'un amas d'images incohérentes, une déclamation absolument inutile au nœud de la pièce : à quoi sert

Une ombre qui *perce la terre ?* (II, II.)

Un songe

Qui finit par un coup de tonnerre ?

Ce sont de grands mots qui étourdissent les oreilles. « Les songes de la nuit qui ne se dissipent que par le jour qui les suit, sont d'infortunés présages qui asservissent son âme à de tristes images. » Tout cela n'est ni bien écrit ni bien pensé.

On y voit une foule d'expressions vagues, rebattues, et sans objet déterminé, comme :

Athène éprouvera le sort le plus funeste. (I, III.)
Au milieu des horreurs du sort le plus funeste. (*Id.*)
.....Pour venger l'affront le plus funeste. (*Id.*)
Allez, que votre bras à l'Attique funeste. (I, IV.)
Ne comptez-vous pour rien un amour si funeste ? (I, VII.)
Quoi ! tu peux t'arrêter dans ce séjour funeste ! (II, II.)
..... Tes soupçons et ta haine funeste. (II, V.)
Puis-je encor m'étonner d'une ardeur si funeste ? (III, I.)
Ce billet seul contient un regret si funeste. (IV, V.)
.....Dans un jour si funeste. (*Id.*)

Cette rime oiseuse tant de fois répétée n'est pas la seule qui fatigue les oreilles délicates. Il y a trop de rimes en épithètes. En général, la pièce est écrite avec dureté. Les vers sont sans harmonie, la versification négligée comme la langue. La plupart de nos auteurs tragiques n'ont pas su toujours bien écrire, et faire dire aux personnages ce qu'ils devaient dire. Il est vrai que tous ces devoirs sont très-difficiles à remplir. Pour faire une tragédie en vers, il faut savoir faire des vers, il faut posséder parfaitement sa langue, ne se servir jamais que du mot propre, n'être ni ampoulé, ni faible, ni commun, ni trop singulier. Je ne parle ici que du style. Les autres conditions sont encore plus nécessaires et plus difficiles. Nous n'avons aucune tragédie parfaite, et peut-être n'est-il pas possible que l'esprit humain en produise jamais. L'art est trop vaste, les bornes du génie trop étroites, les règles trop gênantes, la langue trop stérile, et les rimes en trop petit nombre. C'est bien assez qu'il y ait dans une tragédie des beautés qui fassent pardonner les défauts.

ÉLECTRE. — *Électre*, jouée en 1708, eut autant de représentations qu'*Atrée ;* mais elle eut l'avantage de rester plus longtemps au théâtre. Le rôle de Palamède, qui fut le mieux joué, était aussi celui qui impo-

Digitized by Google

sait le plus. On s'aperçut depuis que ce rôle de Palamède est étranger à la pièce, et qu'un inconnu obscur, qui fait le personnage principal dans la famille d'Agamemnon, gâte absolument ce grand sujet, en avilissant Oreste et Électre. Ce roman, qui fait d'Oreste un homme fabuleux, sous le nom de Tydée, et qui le donne pour fils de Palamède, a paru trop peu vraisemblable. On ne peut concevoir comment Oreste, sous le nom de Tydée, ayant fait tant de belles actions à la cour d'Égisthe, ayant vaincu les deux rois de Corinthe et d'Athènes, comment ce héros, connu par ses victoires, est ignoré de Palamède.

On a surtout condamné la partie carrée d'Électre avec Itys, fils de Thyeste, et d'Iphianasse avec Tydée, qui est enfin reconnu pour Oreste. Ces amours sont d'autant plus condamnables, qu'ils ne servent en rien à la catastrophe. On ne parle d'amour dans cette pièce que pour en parler. C'est une grande faute, il faut l'avouer, d'avoir rendu amoureuse cette Électre, âgée de quarante ans, dont le nom même signifie *sans faiblesse*, et qui est représentée dans toute l'antiquité comme n'ayant jamais eu d'autre sentiment que celui de la vengeance de son père.

C'est le peu de connaissance des bons ouvrages anciens, ou plutôt l'impuissance de fournir cinq actes dans un sujet si noble et si simple, qui fait recourir un auteur à cette malheureuse ressource d'un amour trivial.

Il y a de belles tirades dans l'*Électre* de M. de Crébillon. On souhaiterait en général que la diction fût moins vicieuse, le dialogue mieux fait, les pensées plus vraies.

Électre commence à s'adresser à la Nuit comme dans un couplet d'opéra : elle l'appelle « insensible témoin de ses vives douleurs; elle ne vient plus lui confier ses pleurs, » et elle lui confie qu'elle aime Itys : elle lui dit qu'elle veut tuer Itys, parce qu'elle l'aime : « Immolons l'amant qui nous outrage; » et le moment d'après elle avoue à la Nuit que le vertueux « Itys n'en a pas moins trouvé le chemin de son cœur; mais Arcas ne vient pas, » dit-elle. Quel rapport cet Arcas a-t-il avec cet Itys et avec cette Nuit? Il n'y a là nulle suite d'idées, nul art, nulle connaissance de la manière dont on doit sentir et s'exprimer. Arcas lui dit (I, II) :

Loin de faire éclater le trouble de votre âme,
Flattez plutôt d'Itys l'audacieuse flamme;
Faites que votre hymen se diffère d'un jour :
Peut-être nous verrons Oreste de retour.

Ces vers et presque tous ceux de la pièce sont trop dépourvus d'élégance, d'harmonie, de liaison. Itys se présente à Électre, et lui dit (I, III) :

Ah! ne m'enviez pas mon amour, inhumaine;
Ma tendresse ne sert que trop bien votre haine.
Si l'amour cependant peut désarmer un cœur,
Quel amour fut jamais moins digne de rigueur?

Digitized by Google

. . . . . .

Au prix de tout mon sang je voudrais être à vous,
Si c'était votre aveu qui me fît votre époux :
Ah! par pitié pour vous, princesse infortunée,
Payez mon tendre amour par un tendre hyménée;
. . . . . .
Régnez donc avec moi, c'est trop vous en défendre.

Ce ne sont pas là les vers de Sophocle. L'auteur écrit mieux quand il imite les beaux morceaux du grec, quand Électre dit à sa mère (I, VI) :

Moi, l'esclave d'Égisthe! ah, fille infortunée!
Qui m'a fait son esclave? et de qui suis-je née?
Était-ce donc à vous de me le reprocher, etc.

C'était là le véritable sujet de la pièce; c'était là l'unique intérêt qu'il fallait faire paraître.

On ne peut souffrir, après ces mouvements de terreur et de pitié, qu'Oreste vienne faire une déclaration d'amour à Iphianasse, et qu'il dise (II, II) :

Peut-être à ce bonheur aurais-je pu prétendre
Avec quelque valeur et le cœur le plus tendre.
Quels efforts, quels travaux, quels illustres projets
N'a point tentés ce cœur charmé de vos attraits;
Qui, trop plein d'un amour qu'Iphianasse inspire,
En dit moins qu'il n'en sent et plus qu'il n'en doit dire!

Et l'autre lui répond :

Un amant comme vous, quelque feu qui l'inspire,
Doit soupirer du moins sans oser me le dire.

Ces discours de roman, mis en vers si lâches et si faibles, dépareraient trop une pièce qui serait d'ailleurs bien faite et bien écrite; mais quand on voit des vers tels que ceux-ci :

Ah! que les malheureux éprouvent de tourments! (III, II.)
D'Électre en ce moment, faible cœur, cours l'apprendre. (III, I.)
. . . . . .
Est-ce ainsi que des dieux la suprême sagesse
Doit braver des mortels la crédule faiblesse! (III, V.)
J'ai fait peu pour Égisthe, et de quelque succès
Sa bonté chaque jour s'acquitte avec excès. (III, IV.)
. . . . . .
Ne m'arrêtez donc plus sur l'espoir des bienfaits. (*Id.*)
Connaissez-vous enfin ce guerrier redoutable
Pour le tyran d'Argos, *rempart impénétrable*? (III, V.)
. . . . . .
Dans le sein d'un barbare éteindre mes transports. (*Id.*)

Quand on voit, dis-je, tant de vers, ou durs, ou dénués de sens, ou

Digitized by Google

languissants par des épithètes inutiles, ou défigurés par des termes impropres, on prononce avec Boileau :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain,

Que doit-on donc prononcer, quand une versification si vicieuse dans tous les points n'a guère d'autre mérite que de soutenir, par quelques descriptions ampoulées, un drame plus vicieux encore par la conduite ?

Malgré ces défauts, dont il faut convenir, il y avait assez de beautés pour faire réussir la pièce. Les rôles d'Électre et de Palamède ont des tirades très-imposantes. La reconnaissance d'Électre et d'Oreste faisait un grand effet, et si le style en général n'était pas châtié, il y avait des vers d'un grand tragique, qui méritaient des applaudissements.

Digression sur ce qui se passa entre les représentations d'Électre *et de* Rhadamiste. — Tandis qu'après le succès d'*Atrée* et d'*Électre*, il semblait que M. de Crébillon pût prétendre à l'Académie française, il en fut exclu par les deux brigues de La Motte et de Rousseau. Il fit contre La Motte et contre les amis de cet auteur, qui s'assemblaient souvent au café de la veuve Laurent, une satire dans laquelle chacun d'eux était désigné sous le nom de quelque animal. La Motte était la taupe, parce qu'il était déjà menacé de perdre la vue; l'abbé de Pons, disgracié de la nature par l'irrégularité de sa taille, était le singe; Danchet, d'une assez haute stature, était le chameau; Fontenelle, par allusion à sa conduite adroite, était le renard. Cette satire manquait de grâce et de sel. Il la récitait volontiers chez Oghières [1]; mais je ne crois pas qu'elle ait jamais été imprimée.

Il fit aussi cette épigramme contre Rousseau, qui sollicitait la place de l'Académie :

> Quand poil de Roux, faisant la quarantaine,
> De ses poisons le Louvre infectera,
> En tel mépris cettui corps tombera
> Que Pellegrin y entrera sans peine.

Ce Pellegrin avait fait plusieurs pièces de théâtre avec quelques succès passagers. Deux prix remportés à l'Académie semblaient le mettre à portée de prétendre à cette place.

Pour Rousseau, il n'était encore connu que par quelques odes approuvées par des connaisseurs, et par quelques épigrammes. La carrière du théâtre est infiniment plus difficile à remplir. Sa comédie du *Café* et celle du *Capricieux* avaient été très-mal reçues; celle du *Flatteur* était froide, et n'eut qu'un succès très-médiocre. Ses opéras étaient encore plus mauvais. D'ailleurs son caractère lui ayant fait beaucoup

1. Banquier. (Éd.)

Digitized by Google

d'ennemis, La Motte eut la place[1], et Rousseau n'eut que deux voix pour lui.

Tout cela excita la bile de Rousseau, qui fit une satire intitulée *Épître à Marot*, dans laquelle on trouve de très-jolis vers parmi beaucoup d'autres qui ne sont que bizarres, et qui sont remplis d'injures grossières et de termes hasardés et impropres. Il traite tous ceux qui allaient au café, de maroufles, et il parle ainsi de Crébillon :

Comment nommer ce froid énergumène,
Qui d'Hélicon chassé par Melpomène,
Me défigure en ses vers ostrogots,
Comme il a fait rois et princes d'Argos ?

Après cette satire, Rousseau n'osa plus remettre les pieds au café de la Laurent, où tous les gens de lettres qu'il avait outragés s'assemblaient. Chacun d'eux l'accabla d'épigrammes et de chansons. Toute cette guerre divertissait le public aux dépens des parties belligérantes, et c'était le seul fruit qu'on en pût retirer.

La chose devint sérieuse quand Rousseau eut fait cinq couplets atroces, sur un air d'opéra, contre la plupart de ses ennemis. Ces couplets, qu'il récita imprudemment, devinrent publics. Malheureusement pour lui, un nommé Debrie, qui était devenu son ami et son confident, lui conseilla de faire de nouveaux couplets, et de les envoyer par des inconnus aux intéressés mêmes. On ne pouvait donner un conseil plus détestable : il semblait même qu'il fût dicté par la haine; car Rousseau avait fait contre ce Debrie les épigrammes les plus violentes, dans lesquelles il l'avait traité de *fesse-Matthieu*. Cependant il est vrai que Debrie haïssant encore plus tous ceux qui lui avaient témoigné du mépris au café de la Laurent, et s'étant réconcilié avec Rousseau, auquel même je sais qu'il prêta quelque argent, non-seulement il lui conseilla de faire les couplets qui commencent ainsi :

Que de mille sots réunis
Pour jamais le café s'épure;
Que l'insipide Dionis
Porte ailleurs sa plate figure;

mais il en porta lui-même une copie chez Oghières, qui eut la discrétion de la jeter au feu. C'est ce qui m'a été confirmé par un parent de Debrie, qui fut témoin de tout ce scandale, et qui conjura le sieur Oghières de n'en parler jamais.

Enfin les derniers couplets parurent. M. de Crébillon y fut attaqué dans ses mœurs d'une manière affreuse, qui lui fit même assez de tort, et qui ne contribua pas peu à lui fermer encore longtemps les portes de l'Académie : tant les hommes sont injustes ! Il faut remarquer que Rousseau ayant su par Debrie que le Suisse Oghières, en jetant au feu

1. La place vacante était celle de Th. Corneille, mort le 8 décembre 1709. La Motte fut reçu à l'Académie française le 10 février 1710. (Ed.)

Digitized by Google

les premiers couplets, avait dit que l'auteur, quel qu'il fût, méritait le carcan et les galères, plaça Oghières lui-même dans les derniers qui firent tant de bruit. Tout cela est si vrai, que dans le procès criminel que Rousseau osa intenter au sieur Saurin, géomètre de l'Académie des sciences, au sujet de ces couplets infâmes, Debrie fut le seul qui accompagna Rousseau devant les juges. Ils poursuivirent ensemble l'affaire entamée pour perdre les sieurs Saurin et La Motte; et lorsque Rousseau fut condamné unanimement par le Châtelet et par le parlement, ce Debrie lui prêta de l'argent pour sortir du royaume.

Ce sont là des faits de la vérité la plus incontestable. Je n'ai jamais pu concevoir comment il s'est pu trouver quelques personnes assez dépourvues de raison et d'équité pour soutenir que La Motte, Saurin et un joaillier nommé Malafer, avaient fait ensemble tous ces infâmes couplets pour les imputer à Rousseau.

M. de Crébillon savait, à n'en pouvoir douter, que Rousseau était l'auteur de tout; Oghières lui avait enfin avoué que Debrie lui avait apporté les premiers.

Il est indubitable que non-seulement Rousseau fut coupable de cette infamie, mais encore du crime affreux d'en accuser un innocent. La haine l'aveuglait; c'était sa passion dominante. Il y joignit l'hypocrisie; car dans le cours du procès même il fit une retraite au noviciat des jésuites, sous le P. Sanadon; et retiré à Bruxelles, il fit un pèlerinage à pied à Notre-Dame de Hall, dans le temps qu'il trahissait et livrait à ses créanciers le sieur Médine, qui l'avait secouru dans ses plus pressants besoins. Ce sont encore des faits dont on a la preuve. Il ne cessa de faire à Bruxelles des épigrammes bonnes ou mauvaises contre les mêmes personnes qu'il avait outragées à Paris; il en fit contre Fontenelle, La Motte, La Faye, Saurin, et contre Crébillon, qu'il désigne sous le nom de *Lycophron*.

Il en fit contre l'abbé d'Olivet, qui n'avait pas approuvé ses *Adieux chimériques*, et contre l'abbé Dubos, secrétaire perpétuel de l'Académie. Tout cela est imprimé.

Il reste à savoir si de telles horreurs peuvent être pardonnées en faveur de deux ou trois odes qui ne sont que des déclamations de rhétorique, de quelques psaumes au-dessous des cantiques d'*Esther* et d'*Athalie*, et de quelques épigrammes dont le fond n'est jamais de lui, et dont presque tout le mérite consiste dans des turpitudes. Je voudrais seulement qu'on lui eût donné le rôle de Palamède et de Rhadamiste à traiter; il aurait été infiniment au-dessous de M. de Crébillon. Qu'on en juge par toutes ses pièces de théâtre, et en dernier lieu par *les Aïeux chimériques* et par *l'Hypocondre:* on voit un homme absolument sans invention et sans génie, qui n'avait guère d'autres talents que celui de la rime et du choix des mots. Il n'y a pas un vers dans tous ses ouvrages qui aille au cœur; et on peut conclure, par le froid qui règne dans tous ses drames, qu'il était incapable de faire une scène tragique.

Si M. de Crébillon avait plus châtié son style, je ne balancerais pas à le placer, malgré ses défauts, infiniment au-dessus de Rousseau;

Digitized by Google

car si on doit proportionner son estime aux difficultés vaincues, il est certainement plus difficile de faire une tragédie qu'une ode. Les cantiques d'*Athalie* et d'*Esther* sont ce que nous avons de meilleur en ce genre : mais approchent-ils d'une seule scène bien faite ?

RHADAMISTE. — *Rhadamiste* est la meilleure pièce de M. de Crébillon. L'intrigue est tirée tout entière du second tome d'un roman assez ignoré, intitulé *Bérénice*[1]. Cette pièce fut jouée, pour la première fois, en 1711, et eut trente représentations. Elle est pleine de grands traits de force et de pathétique. On trouva, il est vrai, l'exposition trop obscure, et l'amour d'Arsame trop faible; Pharasmane ressemblait trop à Mithridate amoureux d'une jeune personne dont ses deux fils sont amoureux aussi. C'était imiter un défaut de Racine; mais le rôle de Pharasmane est plus fier et plus tragique que celui de Mithridate, s'il n'est pas si bien écrit.

Ce que les esprits sages condamnèrent le plus dans cette pièce, ce fut une idée puérile de Rhadamiste, qui attribue aux Romains un ridicule dont ils étaient fort éloignés. Il suppose qu'il est choisi par eux pour aller, sous un nom étranger, en ambassade auprès de son propre père, pour semer la discorde dans sa famille. Comment la cour de l'empereur romain aurait-elle été assez imbécile pour imaginer que ce fils serait toujours inconnu à la cour de Pharasmane, et qu'étant une fois reconnu il ne se raccommoderait point avec lui ?

Une telle extravagance n'est jamais entrée dans la tête de personne, excepté dans celle de l'auteur du roman de *Bérénice*, pour lequel M. de Crébillon a poussé trop loin la complaisance. Il pallie autant qu'il le peut le vice de cette supposition, en disant :

Des Romains si vantés telle est la politique.

Mais cela même devint comique, parce que tout le monde sent assez l'absurdité d'une politique pareille.

C'est en partie ce vice capital, joint à l'obscurité de l'exposition et à la versification incorrecte de l'auteur, qui fit dire à Boileau dans sa dernière maladie, quand on lui apporta cette pièce : « Qu'on m'ôte ce galimatias; les Pradons étaient des aigles en comparaison de ces gens-ci; je crois que c'est la lecture de *Rhadamiste* qui a augmenté mon mal. »

La mauvaise humeur de Boileau était injuste. *Rhadamiste* valait mieux que les pièces des rivaux de Racine, et même que l'*Alexandre* de Racine, auquel Boileau avait prodigué autrefois des éloges bien peu mérités; ce qui aurait pu excuser la bilieuse critique de Boileau, c'était le commencement même de la pièce.

ZÉNOBIE.

Laisse-moi; ta pitié, tes conseils et la vie
Sont le comble des maux pour la triste Isménie.
Dieu juste ! ciel vengeur, effroi des malheureux, etc.

1. Par Segrais, 1651, 4 vol. in-8°. (ÉD.)

Digitized by Google

PHÉNICE.

Vous verrai-je *toujours* les yeux baignés de larmes,
Par d'éternels transports remplir mon cœur d'alarmes?
Le sommeil en ces lieux verse en vain ses pavots;
La nuit n'a plus pour vous ni douceur ni repos.
Cruelle, si l'amour vous éprouve inflexible, etc.

C'est ainsi que la pièce débute. Les connaisseurs devinent aisément combien un homme tel que Boileau devait être choqué de voir que « la pitié de Phénice est le comble des maux pour Zénobie. » Cela n'a pas de sens. Comment la pitié et les conseils d'une confidente, d'une amie, peuvent-ils être le comble des maux? comment les conseils et la vie sont-ils ensemble? pourquoi « le ciel est-il l'effroi des malheureux? » Il l'est des coupables, et ce sont les malheureux dont il est le consolateur.

Pourquoi Phénice appelle-t-elle sa maîtresse *cruelle?* Cela est bon dans Œnone, à qui Phèdre cache son secret; mais cette imitation est ridicule dans Phénice. Un amant de comédie peut appeler sa maîtresse qui le refuse, *cruelle;* mais une confidente tragique ne doit point lui reprocher en mauvais français que *l'amour l'éprouve inflexible.*

Boileau pouvait-il ne pas condamner une Zénobie « remplissant toujours d'alarmes, par d'éternels transports, » le cœur de sa suivante? Qu'est-ce « qu'une nuit qui n'a point de douceur? » Quel langage faible et barbare! Boileau pouvait-il supporter une femme qui s'écrie (I, v):

Puisque l'amour a fait le malheur de ma vie,
Quel autre que l'amour doit venger Zénobie?

De telles pointes sont-elles tolérables? Un homme de goût approuvera-t-il que Rhadamiste dise qu'il est

Criminel sans penchant, vertueux sans dessein?

Cela forme-t-il un sens? On voit bien que Rhadamiste veut dire qu'il est criminel malgré lui, qu'il aime la vertu sans la suivre; mais il faut savoir exprimer sa pensée. Tant d'expressions louches, obscures, impropres, vicieuses, peuvent rebuter un lecteur instruit et difficile.

Rhadamiste, prétendu ambassadeur de Rome auprès de son père, veut enlever une inconnue que le jeune Arsame lui recommande, et il dit (III, iv):

D'ailleurs, pour l'enlever, ne me suffit-il pas
Que mon père cruel brûle pour ses appas?

Quoi! il enlève une femme, uniquement parce que le roi son père en est amoureux! De plus, comment ne voit-il pas qu'on la reprendra aisément de ses mains? Quel ambassadeur a jamais fait une telle folie? Rhadamiste peut-il heurter ainsi les premiers principes de la raison, après avoir dit (II, i): « D'un ambassadeur empruntons la pru-

Digitized by Google

dence » ? Ce vers, tout comique qu'il est, n'est-il pas la condamnation de sa conduite? quelle prudence de violer le droit des gens pour s'exposer aux plus grands affronts!

Un grand défaut de conduite encore, c'est qu'à la fin de la pièce, Arsame voyant son frère Rhadamiste en péril, et pouvant le sauver d'un mot, ne révèle point à Pharasmane que Rhadamiste est son fils. Il n'a qu'à parler pour prévenir un parricide, nulle raison ne le retient; cependant il se tait. L'auteur le fait persister une scène entière dans un silence condamnable, uniquement pour ménager à la fin une surprise qui devient puérile, parce qu'elle n'est nullement vraisemblable.

C'est là une partie des défauts que tous les connaisseurs remarquent dans *Rhadamiste*. Cependant il y a dans cette pièce du tragique, de l'intérêt, des situations, des vers frappants. La reconnaissance de Rhadamiste et de Zénobie plaît beaucoup : le rôle de Zénobie est noble; elle est vertueuse et attendrissante. En un mot, c'est la seule de toutes les pièces de cet auteur qu'on croie devoir rester au théâtre.

XERXÈS. — La tragédie de *Xerxès*, donnée en 1715, ne fut jouée que deux fois. Il arriva à la première représentation une chose assez singulière : tout le monde se mit à rire à ces vers d'un scélérat nommé Artaban, qui va assassiner son maître :

Amour d'un vain renom, faiblesse scrupuleuse,
Cessez de tourmenter une âme généreuse,
Digne de s'affranchir de vos soins odieux.
Chacun a ses vertus, ainsi qu'il a ses dieux.
Dès que le sort nous garde un succès favorable,
Le sceptre absout toujours la main la plus coupable ;
Il fait du parricide un homme généreux :
Le crime n'est forfait que pour les malheureux.

Ce n'était pas seulement ce galimatias qui faisait rire, c'était l'atrocité insensée de ces détestables maximes trop ordinaires alors au théâtre, et que Cartouche n'aurait osé prononcer. Cette horreur était si outrée dans la tragédie de *Xerxès*, que le public prit le parti d'en rire au lieu de faire entendre des huées d'indignation. *Xerxès* est écrit et conduit comme les pièces de Cyrano de Bergerac. Cependant on l'a fait imprimer en 1750 au Louvre, aux dépens du roi : c'est un honneur que n'ont eu ni *Cinna* ni *Athalie*.

SÉMIRAMIS. — En 1717, M. de Crébillon fit représenter *Sémiramis ;* elle n'eut aucun succès, et ne sera jamais reprise. Le défaut le plus intolérable de cette pièce est que Sémiramis, après avoir reconnu Ninias pour son fils, en est encore amoureuse; et ce qu'il y a d'étrange, c'est que cet amour est sans terreur et sans intérêt. Les vers de cette pièce sont très-mal faits, la conduite insensée, et nulle beauté n'en rachète les défauts. Les maximes n'en sont pas moins abominables que celles de *Xerxès*. La diction et la conduite sont également mauvaises; cependant l'auteur eut la faiblesse de la faire imprimer.

Digitized by Google

Le sieur Danchet, examinateur des livres, fut chargé de rendre compte de la pièce; il donna son approbation en ces termes :

« J'ai lu *Sémiramis*, et j'ai cru que la mort de cette reine, au défaut de ses remords, pouvait faire tolérer l'impression de cette tragédie. »

Cette singulière approbation brouilla vivement Crébillon et Danchet. Celui-ci adoucit un peu les termes de son approbation; mais *la mort au défaut des remords* subsista, et Crébillon fut au désespoir. Il a fait retrancher les approbations dans l'édition qu'il a obtenu qu'on fît au Louvre.

PYRRHUS. — *Pyrrhus* eut quelque succès en 1729; mais ce succès baissa toujours depuis; et aujourd'hui cette tragédie est entièrement abandonnée. Elle vaut mieux que *Sémiramis;* mais le style en est si mauvais, il y a tant de longueurs et si peu de naturel et d'intérêt, qu'il n'est point à croire que jamais elle soit tirée de la foule des pièces qu'on ne représente plus.

CATILINA. — M. de Crébillon, ayant commencé la tragédie de *Cromwell*, abandonna ce projet, et refondit des endroits des deux premiers actes dans le sujet de *Catilina*. Ensuite, se livrant au dégoût que lui donnait le malheur attaché si souvent à la littérature, il renonça à toute société et à tout travail, jusqu'à ce qu'en 1747 une personne respectable, dont le nom doit être cher à tous les gens de lettres [1], l'engagea, par des bienfaits, à finir cet ouvrage, dont on parlait dans Paris avec les plus grands éloges.

M. de Crébillon, reçu enfin à l'Académie française, y avait récité plusieurs fois ses premiers actes de *Catilina*, qu'on avait applaudis avec transport. Il continua la pièce à l'âge de soixante et dix ans passés. La faveur du public ne se signala jamais avec plus d'indulgence. En vain ce petit nombre d'hommes qui va toujours aux représentations armé d'une critique sévère réprouva l'ouvrage; rien ne prévalut contre l'heureuse disposition du public, qui voulait ranimer un vieillard dont il plaignait la longue retraite, dont les talents avaient trouvé des partisans que le public aimait.

Il est vrai qu'on riait en voyant Catilina parler au sénat de Rome du ton dont on ne parlerait pas aux derniers des hommes; mais après avoir ri, on retournait à *Catilina*. On la joua dix-sept fois. Rien ne caractérise peut-être plus la nation que cet empressement singulier. Il y avait, dans cette faveur passagère, une autre raison qui contribua beaucoup à cet étrange succès, et qui ne venait pas d'un esprit de faveur [2].

Mais après que le torrent fut passé, on mit la pièce à sa véritable place; et quelque protection qu'elle eût obtenue, on ne put la faire reparaître sur la scène. Les yeux s'ouvrent tantôt plus tôt, tantôt plus tard. *Catilina* était trop barbarement écrit; la conduite de la pièce était trop

1. Mme de Pompadour. (*Éd. de Kehl.*)
2. La haine de quelques personnes puissantes contre M. de Voltaire, et l'envie des gens de lettres. (*Éd. de Kehl.*)

Digitized by Google

opposée au caractère des Romains, trop bizarre, trop peu raisonnable, et trop peu intéressante, pour que tous les lecteurs ne fussent pas mécontents. On fut surtout indigné de la manière dont Cicéron est avili. Ce grand homme, conseillant à sa fille de faire l'amour à Catilina[1], était couvert de ridicule d'un bout à l'autre de la pièce.

Lorsque l'auteur récita cet endroit à l'Académie dans une séance ordinaire et non publique, il s'aperçut que ses auditeurs, qui connaissaient Cicéron et l'histoire romaine, secouaient la tête. Il s'adressa à M. l'abbé d'Olivet : « Je vois bien, lui dit-il, que cela vous déplaît. — Point du tout, répondit ce savant et judicieux académicien; cet endroit est digne du reste, et j'ai beaucoup de plaisir à voir Cicéron le Mercure de sa fille ».

Une courtisane nommée Fulvie, déguisée en homme, était encore une étrange indécence. Les derniers actes froids et obscurs achèvent enfin de dégoûter les lecteurs.

Quant à la versification et au style, on sera peut-être étonné que l'Académie, à qui l'auteur avait lu l'ouvrage, y ait laissé subsister tant de défauts énormes; mais il faut savoir que l'Académie ne donne jamais de conseils que quand on les lui demande, et l'auteur était trop vieux pour en demander et en profiter. Ses vers ne furent applaudis dans les séances publiques que par des jeunes gens sur qui une déclamation ampoulée fait toujours quelque impression. Il arrive souvent la même chose au parterre, et ce n'est qu'avec le temps qu'on se détrompe d'une illusion, en quelque genre que ce puisse être.

S'il est de quelque utilité de faire voir les défauts de détail, en voici quelques-uns que nous tirerons des premières scènes :

> Dis-moi (si jusque-là ta fierté peut descendre),
> Pourquoi faire égorger *Nonnius cette nuit?* (I, I.)

La fierté de Catilina descend jusqu'à répondre à Lentulus qu'il a assassiné ce sénateur, l'un de ses partisans, pour se concilier les autres :

> Et l'art de les soumettre exige un art suprême,
> Plus difficile encor que la victoire même. (I, I.)

Un chef de parti, dit-il,

> ..... Doit tout rapporter à cet unique objet. (*Id.*)
> Vertueux ou méchant au gré de son projet; (*Id.*)
> Qu'il soit cru fourbe, ingrat, parjure, impitoyable,
> Il sera toujours grand s'il est impénétrable. (*Id.*)
> Tel on déteste avant, que l'on adore après....
> L'imprudence n'est pas dans la témérité. (III, V.)

Ensuite il dit qu'il aime la fille de Cicéron par tempérament.

> C'est l'ouvrage des sens, non le faible de l'âme. (I, I.)

1. Cicéron, dans le monologue qui termine le second acte, dit :

> Employons sur son cœur le pouvoir de Tullie. (ÉD.)

Digitized by Google

Deux vers après, il dit que cette passion

Est moins amour en lui qu'excès d'ambition.

Il avoue *qu'il a conquis ce bien.*

Il dit après :

. . . . Cette flamme où tout mon cœur s'applique
Est le fruit de ma haine et de ma politique.

Ainsi il aime Tullie par les sens, par ambition, et par haine

Il faut avouer qu'il est plaisant de voir après cela Tullie venir parler à Catilina dans un temple; d'entendre Catilina qui lui dit :

Qu'il est doux cependant de revoir vos beaux yeux,
Et de pouvoir ici rassembler tous ses dieux ! (I, III.)

A quoi Tullie répond que, « si ses yeux sont des dieux, la foudre deviendra le moindre de leurs coups. »

Et Catilina réplique :

Songez. . . . . .
. . . . . .
Que l'amour *est* déchu de son autorité,
Dès qu'il veut de l'honneur blesser la dignité.

C'est ainsi que presque toute la pièce est écrite.

Les étrangers nous ont reproché amèrement d'avoir applaudi cet ouvrage; mais ils devaient savoir que nous n'avons fait en cela que respecter la vieillesse et la mauvaise fortune, et que cette condescendance est peut-être une des choses qui fait le plus d'honneur à notre public.

LE TRIUMVIRAT. — Il est difficile qu'un auteur ne croie pas qu'on lui a rendu justice, quand on a applaudi son ouvrage. M. de Crébillon, encouragé par ce succès, fit *le Triumvirat* à l'âge de quatre-vingt-un ans; mais le temps de la compassion était passé. Ce temps est toujours très-court, et on ne peut obtenir grâce qu'une fois. *Le Triumvirat* se sentait trop de l'âge de l'auteur; on ne le siffla point; il n'y eut ni tumulte ni mauvaise volonté; on l'écouta avec patience, mais bientôt la salle fut déserte. M. de Crébillon eut encore la faiblesse de faire imprimer cette malheureuse pièce avec une épître chagrine, dans laquelle il se plaint de la plus horrible cabale. Il y a quelquefois des cabales en effet; mais quelle cabale peut empêcher le public de revenir entendre un ouvrage s'il en est content ?

C'est une chose assez plaisante que les préfaces des auteurs de pièces de théâtre; tantôt il y a eu une conspiration générale contre leur pièce, tantôt ils remercient le public d'avoir bien voulu avoir du plaisir; et lorsque cette préface, si remplie de remercîments, est imprimée, le public a déjà oublié la pièce et l'auteur.

Comme, de toutes les productions de l'esprit, les dramatiques sont

Digitized by Google

les plus exposées au grand jour, ce sont celles qui donnent le plus de gloire ou le plus de ridicule. Il n'en est pas d'une tragédie comme d'une épître, d'une ode. On ne récita point en public l'ode de Boileau sur *la Prise de Namur*, ni ses satires sur *l'Équivoque*, et sur *l'Amour de Dieu*, devant deux mille personnes assemblées pour approuver ou pour condamner.

Un ouvrage en vers, quel qu'il soit, n'est guère connu que d'un petit nombre d'amateurs; il est d'ordinaire mis au rang des choses frivoles dont la nation est inondée : mais les spectacles sont une partie de l'administration publique; ils se donnent par l'ordre du roi, sous l'inspection des officiers de la couronne et des magistrats; ils exigent des frais immenses. C'est à la fois un objet de commerce, de police, d'étude, de plaisir, d'instruction, et de gloire. Il rassemble les citoyens, il attire les étrangers, et par là il devient une chose importante. Tout cela fait que le succès est plus brillant en ce genre que dans tout autre; mais aussi la chute est plus ignominieuse, étant plus éclairée. C'est un triomphe ou une espèce d'esclavage. Il s'agit encore d'une rétribution assez honnête pour tirer un homme de la pauvreté; ainsi, un auteur dramatique flotte pour l'ordinaire entre la fortune et l'indigence, entre le mépris et la gloire.

Ce sont ces deux puissants motifs qui ont toujours produit des haines si vives entre tous ceux qui ont travaillé pour le théâtre, depuis Aristophane jusqu'à nous. Ce fut l'unique source de ces abominables couplets dans lesquels M. de Crébillon fut désigné si scandaleusement par Rousseau, qui ne pouvait digérer le succès d'*Idoménée*, d'*Atrée*, et d'*Électre*, tandis qu'il voyait tomber toutes ses comédies : *figulus figulo invidet*, est un proverbe de tous les temps et de toutes les nations.

Il est vrai que ce proverbe n'a pas eu lieu entre M. de Voltaire et M. de Crébillon; c'est même une chose assez singulière que M. de Voltaire ayant traité *Sémiramis*, *Électre*, et *Catilina*, et s'étant ainsi trouvé trois fois en concurrence avec lui[1], l'ait loué toujours publiquement, et lui ait même donné plusieurs marques d'amitié. Ils n'ont jamais eu aucun démêlé ensemble. Cela est rare entre des gens de lettres qui courent la même carrière.

1. Depuis la mort de Crébillon, Voltaire s'est mis une quatrième fois en concurrence avec lui : voy. *Les Pélopides*. (ED.)

Digitized by Google

PIÈCES ORIGINALES

CONCERNANT LA MORT DES SIEURS CALAS, ET LE JUGEMENT RENDU A TOULOUSE.

(1762.)

Extrait d'une lettre de la dame veuve Calas.

Du 15 juin 1762.

Non, monsieur, il n'y a rien que je ne fasse pour prouver notre innocence, préférant de mourir justifiée, à vivre et à être crue coupable. On continue d'opprimer l'innocence, et d'exercer sur nous et notre déplorable famille une cruelle persécution. On vient encore de me faire enlever, comme vous le savez, mes chères filles, seuls restes de ma consolation, pour les conduire dans deux différents couvents de Toulouse : on les mène dans le lieu qui a servi de théâtre à tous nos affreux malheurs : on les a même séparées. Mais si le roi daigne ordonner qu'on ait soin d'elles, je n'ai qu'à le bénir. Voici exactement le détail de notre malheureuse affaire, tout comme elle s'est passée au vrai.

Le 13 octobre 1761, jour infortuné pour nous, M. Gobert Lavaisse, arrivé de Bordeaux (où il avait resté quelque temps) pour voir ses parents, qui étaient pour lors à leur campagne, et cherchant un cheval de louage pour les y aller rejoindre sur les quatre à cinq heures du soir, vient à la maison; et mon mari lui dit que, puisqu'il ne partait pas, s'il voulait souper avec nous, il nous ferait plaisir; à quoi le jeune homme consentit; et il monta me voir dans ma chambre, d'où, contre mon ordinaire, je n'étais pas sortie. Le premier compliment fait, il me dit : « Je soupe avec vous, votre mari m'en a prié; » je lui en témoignai ma satisfaction, et le quittai quelques moments pour aller donner des ordres à ma servante. En conséquence je fus aussi trouver mon fils aîné, Marc-Antoine, que je trouvai assis tout seul dans la boutique, et fort rêveur, pour le prier d'aller acheter du fromage de Roquefort. Il était ordinairement le pourvoyeur pour cela, parce qu'il s'y connaissait mieux que les autres ; je lui dis donc : « Tiens, va acheter du fromage de Roquefort, voilà de l'argent pour cela, et tu rendras le reste à ton père; » et je retourne dans ma chambre joindre le jeune homme Lavaisse, que j'y avais laissé. Mais peu d'instants après il me quitta, disant qu'il voulait retourner chez les fenassiers[1] voir s'il y avait quelque cheval d'arrivé, voulant absolument partir le lendemain pour la campagne de son père; et il sortit.

Lorsque mon fils aîné eut fait l'emplette du fromage, l'heure du

1. Ce sont les loueurs de chevaux.

Digitized by Google

souper arrivée[1], tout le monde se rendit pour se mettre à table, et nous nous y plaçâmes. Durant le souper, qui ne fut pas fort long, on s'entretint de choses indifférentes, et entre autres des antiquités de l'hôtel de ville; et mon cadet, Pierre, voulut en citer quelques-unes, et son frère le reprit, parce qu'il ne les racontait pas bien ni juste.

Lorsque nous fûmes au dessert, ce malheureux enfant, je veux dire mon fils aîné, Marc-Antoine, se leva de table, comme c'était sa coutume, et passa à la cuisine[2]. La servante lui dit : « Avez-vous froid, monsieur l'aîné? chauffez-vous. » Il lui répondit : « Bien au contraire, je brûle, » et sortit. Nous restâmes encore quelques moments à table; après quoi nous passâmes dans cette chambre que vous connaissez, et où vous avez couché, M. Lavaisse, mon mari, mon fils, et moi; les deux premiers se mirent sur le sofa, mon cadet sur un fauteuil, et moi sur une chaise, et là nous fîmes la conversation tous ensemble. Mon fils cadet s'endormit; et environ sur les neuf heures trois quarts à dix heures, M. Lavaisse prit congé de nous, et nous réveillâmes mon cadet pour aller accompagner ledit Lavaisse, lui remettant le flambeau à la main pour lui faire lumière, et ils descendirent ensemble.

Mais lorsqu'ils furent en bas, l'instant d'après nous entendîmes de grands cris d'alarme, sans distinguer ce que l'on disait, auxquels mon mari accourut, et moi je demeurai tremblante sur la galerie, n'osant descendre, et ne sachant pas ce que ce pouvait être.

Cependant, ne voyant personne venir, je me déterminai de descendre; ce que je fis : mais je trouvai au bas de l'escalier M. Lavaisse à qui je demandai avec précipitation qu'est-ce qu'il y avait. Il me répondit qu'il me suppliait de remonter, que je le saurais; et il me fit tant d'instances que je remontai avec lui dans ma chambre. Sans doute que c'était pour m'épargner la douleur de voir mon fils dans cet état, et il redescendit; mais l'incertitude où j'étais était un état trop violent pour pouvoir y rester longtemps; j'appelle donc ma servante, et lui dis : « Jeannette, allez voir ce qu'il y a là-bas; je ne sais pas ce que c'est, je suis toute tremblante. » Et je lui mis la chandelle à la main, et elle descendit; mais ne la voyant pas remonter pour me rendre compte, je descendis moi-même. Mais, grand Dieu! quelle fut ma douleur et ma surprise, lorsque je vis ce cher fils étendu à terre! Cependant je ne le crus pas mort, et je courus chercher de l'eau de la reine d'Hongrie, croyant qu'il se trouvait mal; et comme l'espérance est ce qui nous quitte le dernier, je lui donnai tous les secours qu'il m'était possible pour le rappeler à la vie, ne pouvant me persuader qu'il fût mort. Nous nous en flattions tous, puisque l'on avait été chercher le chirurgien, et qu'il était auprès de moi, sans que je l'eusse vu ni aperçu, que lorsqu'il me dit qu'il était inutile de lui faire rien de plus, qu'il était mort. Je lui soutins alors que cela ne se pouvait pas, et je le priai de redoubler ses attentions et de l'examiner plus exactement, ce qu'il fit inutilement. Cela n'était que trop vrai; et pendant tout ce

1. Sur les sept heures.
2. La cuisine est auprès de la salle à manger, au premier étage.

Digitized by Google

temps-là mon mari était appuyé sur un comptoir à se désespérer; de sorte que mon cœur était déchiré entre le déplorable spectacle de mon fils mort, et la crainte de perdre ce cher mari, de la douleur à laquelle il se livrait tout entier sans entendre aucune consolation; et ce fut dans cet état que la justice nous trouva, lorsqu'elle nous arrêta dans notre chambre où l'on nous avait fait remonter.

Voilà l'affaire tout comme elle s'est passée, mot à mot; et je prie Dieu, qui connaît notre innocence, de me punir éternellement, si j'ai augmenté ni diminué d'un iota, et si je n'ai dit la pure vérité en toutes ses circonstances. Je suis prête à sceller de mon sang cette vérité, etc.

Lettre de Donat Calas fils à la dame veuve Calas, sa mère.

De Châtelaine, 22 juin 1762.

Ma chère, infortunée et respectable mère, j'ai vu votre lettre du 15 juin entre les mains d'un ami qui pleurait en la lisant; je l'ai mouillée de mes larmes. Je suis tombé à genoux; j'ai prié Dieu de m'exterminer, si aucun de ma famille était coupable de l'abominable parricide imputé à mon père, à mon frère, et dans lequel vous, la meilleure et la plus vertueuse des mères, avez été impliquée vous-même.

Obligé d'aller en Suisse depuis quelques mois pour mon petit commerce, c'est là que j'appris le désastre inconcevable de ma famille entière. Je sus d'abord que vous ma mère, mon père, mon frère Pierre Calas, M. Lavaisse, jeune homme connu pour sa probité et pour la douceur de ses mœurs, vous étiez tous aux fers à Toulouse; que mon frère aîné, Marc-Antoine Calas, était mort d'une mort affreuse, et que la haine, qui naît si souvent de la diversité des religions, vous accusait tous de ce meurtre. Je tombai malade dans l'excès de ma douleur, et j'aurais voulu être mort.

On m'apprit bientôt qu'une partie de la populace de Toulouse avait crié à notre porte, en voyant mon frère expiré : « C'est son père, c'est sa famille protestante qui l'a assassiné; il voulait se faire catholique [1], il devait abjurer le lendemain; son père l'a étranglé de ses mains, croyant faire une œuvre agréable à Dieu; il a été assisté dans ce sacrifice par son fils Pierre, par sa femme, par le jeune Lavaisse. »

On ajoutait que Lavaisse, âgé de vingt ans, arrivé de Bordeaux le jour même, avait été choisi, dans une assemblée de protestants, pour être le bourreau de la secte, et pour étrangler quiconque changerait de religion. On criait dans Toulouse que c'était la jurisprudence ordinaire des réformés.

L'extravagance absurde de ces calomnies me rassurait; plus elles manifestaient de démence, plus j'espérais de la sagesse de vos juges.

1. On a dit qu'on l'avait vu dans une église. Est-ce une preuve qu'il devait abjurer? Ne voit-on pas tous les jours des catholiques venir entendre les prédicateurs célèbres en Suisse, dans Amsterdam, à Genève, etc.? Enfin il est prouvé que Marc-Antoine Calas n'avait pris aucunes mesures pour changer de religion; ainsi nul motif de la colère prétendue de ses parents.

Digitized by Google

Je tremblai, il est vrai, quand toutes les nouvelles m'apprirent qu'on avait commencé par faire ensevelir mon frère Marc-Antoine dans une église catholique, sur cette seule supposition imaginaire qu'il devait changer de religion. On nous apprit que la confrérie des pénitents blancs lui avait fait un service solennel comme à un martyr, qu'on lui avait dressé un mausolée, et qu'on avait placé sur ce mausolée sa figure, tenant dans les mains une palme.

Je ne pressentis que trop les effets de cette précipitation et de ce fatal enthousiasme. Je connus que, puisqu'on regardait mon frère Marc-Antoine comme un martyr, on ne voyait dans mon père, dans vous, dans mon frère Pierre, dans le jeune Lavaisse, que des bourreaux. Je restai dans une horreur stupide un mois entier. J'avais beau me dire à moi-même : « Je connais mon malheureux frère, je sais qu'il n'avait point le dessein d'abjurer; je sais que, s'il avait voulu changer de religion, mon père et ma mère n'auraient jamais gêné sa conscience; ils ont trouvé bon que mon autre frère Louis se fît catholique; ils lui font une pension; rien n'est plus commun, dans les familles de ces provinces, que de voir des frères de religion différente; l'amitié fraternelle n'en est point refroidie; la tolérance heureuse, cette sainte et divine maxime dont nous faisons profession, ne nous laisse condamner personne; nous ne savons point prévenir les jugements de Dieu; nous suivons les mouvements de notre conscience sans inquiéter celle des autres.

« Il est incompréhensible, disais-je, que mon père et ma mère, qui n'ont jamais maltraité aucun de leurs enfants, en qui je n'ai jamais vu ni colère ni humeur, qui jamais en leur vie n'ont commis la plus légère violence, aient passé tout d'un coup d'une douceur habituelle de trente années à la fureur inouïe d'étrangler de leurs mains leur fils aîné, dans la crainte chimérique qu'il ne quittât une religion qu'il ne voulait point quitter. »

Voilà, ma mère, les idées qui me rassuraient; mais à chaque poste c'étaient de nouvelles alarmes. Je voulais venir me jeter à vos pieds et baiser vos chaînes. Vos amis, mes protecteurs, me retinrent par des considérations aussi puissantes que ma douleur.

Ayant passé près de deux mois dans cette incertitude effrayante, sans pouvoir ni recevoir de vos lettres, ni vous faire parvenir les miennes, je vis enfin les mémoires produits pour la justification de l'innocence. Je vis dans deux de ces factums précisément la même chose que vous dites aujourd'hui dans votre lettre du 15 juin, que mon malheureux frère Marc-Antoine avait soupé avec vous avant sa mort, et qu'aucun de ceux qui assistèrent à ce dernier repas de mon frère ne se sépara de la compagnie qu'au moment fatal où l'on s'aperçut de sa fin tragique [1].

1. Il est de la plus grande vraisemblance que Marc-Antoine Calas se défit lui-même : il était mécontent de sa situation; il était sombre, atrabilaire, et lisait souvent des ouvrages sur le suicide. Lavaisse, avant le souper, l'avait trouvé dans une profonde rêverie. Sa mère s'en était aussi aperçue. Ces mots : *Je brûle*, répondus à la servante, qui lui proposait d'approcher du feu, sont d'un grand

Digitized by Google

Pardonnez-moi si je vous rappelle toutes ces images horribles; il le faut bien. Nos malheurs nouveaux vous retracent continuellement les anciens, et vous ne me pardonneriez pas de ne point rouvrir vos blessures. Vous ne sauriez croire, ma mère, quel effet favorable fit sur tout le monde cette preuve que mon père et vous, et mon frère Pierre, et le sieur Lavaisse, vous ne vous étiez pas quittés un moment dans le temps qui s'écoula entre ce triste souper et votre emprisonnement.

Voici comme on a raisonné dans tous les endroits de l'Europe où notre calamité est parvenue; j'en suis bien informé, et il faut que vous le sachiez. On disait :

« Si Marc-Antoine Calas a été étranglé par quelqu'un de sa famille, il l'a été certainement par sa famille entière et par Lavaisse, et par la servante même; car il est prouvé que cette famille, et Lavaisse, et la servante[1], furent toujours tous ensemble; les juges en conviennent; rien n'est plus avéré. Ou tous les prisonniers sont coupables, ou aucun d'eux ne l'est; il n'y a pas de milieu. Or il n'est pas dans la nature qu'une famille jusque-là irréprochable, un père tendre, la meilleure des mères, un frère qui aimait son frère, un ami qui arrivait dans la ville, et qui par hasard avait soupé avec eux, aient pu prendre tous à la fois, et en un moment, sans aucune raison, sans le moindre motif, la résolution inouïe de commettre un parricide. Un tel complot dans de telles circonstances est impossible[2]; l'exécution en est plus impossible encore. Il est donc infiniment probable que les juges répareront l'affront fait à l'innocence. »

Ces discours me soutenaient un peu dans mon accablement.

Toutes ces idées de consolation ont été bien vaines. La nouvelle arriva, au mois de mars, du supplice de mon père. Une lettre qu'on voulait me cacher, et que j'arrachai, m'apprit ce que je n'ai pas la force d'exprimer, et ce qu'il vous a fallu si souvent entendre.

Soutenez-moi, ma mère, dans ce moment où je vous écris en tremblant, et donnez-moi votre courage : il est égal à votre horrible situation. Vos enfants dispersés, votre fils aîné mort à vos yeux, votre mari, mon père, expirant du plus cruel des supplices, votre dot perdue, l'indigence et l'opprobre succédant à la considération et à la fortune : voilà donc votre état! mais Dieu vous reste, il ne vous a pas abandonnée; l'honneur de mon père vous est cher; vous bravez les

poids. Il descend seul en bas après souper. Il exécute sa résolution funeste. Son frère, au bout de deux heures, en reconduisant Lavaisse, est témoin de ce spectacle. Tous deux s'écrient; le père vient : on dépend le cadavre : voilà la première cause du jugement porté contre cet infortuné père. Il ne veut pas d'abord dire aux voisins, aux chirurgiens : « Mon fils s'est pendu; il faut qu'on le traîne sur la claie, et qu'on déshonore ma famille. » Il n'avoue la vérité que lorsqu'on ne peut plus la celer. C'est sa piété paternelle qui l'a perdu : on a cru qu'il était coupable de la mort de son fils, parce qu'il n'avait pas voulu d'abord accuser son fils.

1. Cette servante est catholique et pieuse; elle était dans la maison depuis trente ans; elle avait beaucoup servi à la conversion d'un des enfants du sieur Calas. Son témoignage est du plus grand poids. Comment n'a-t-il pas prévalu sur les présomptions les plus trompeuses?

2. Dans quel temps le père aurait-il pu pendre son fils? Ce n'est pas avant le

Digitized by Google

horreurs de la pauvreté, de la maladie, de la honte même, pour venir de deux cents lieues implorer au pied du trône la justice du roi; si vous parvenez à vous faire entendre, vous l'obtiendrez sans doute.

Que pourrait-on opposer aux cris et aux larmes d'une mère et d'une veuve, et aux démonstrations de la raison? Il est prouvé que mon père ne vous a pas quittée, qu'il a été constamment avec vous et avec tous les accusés dans l'appartement d'en haut, tandis que mon malheureux frère était mort au bas de la maison. Cela suffit. On a condamné mon père au dernier et au plus affreux des supplices; mon frère est banni par un second jugement; et, malgré son bannissement, on le met dans un couvent de jacobins de la même ville. Vous êtes hors de cour, Lavaisse hors de cour. Personne n'a conçu ces jugements extraordinaires et contradictoires. Pourquoi mon frère n'est-il que banni, s'il est coupable du meurtre de son frère? Pourquoi, s'il est banni du Languedoc, est-il enfermé dans un couvent de Toulouse? On n'y comprend rien. Chacun cherche la raison de ces arrêts et de cette conduite, et personne ne la trouve.

Tout ce que je sais, c'est que les juges, sur des indices trompeurs, voulaient condamner tous les accusés au supplice, et qu'ils se contentèrent de faire périr mon père, dans l'idée où ils étaient que cet infortuné avouerait, en expirant, le crime de toute la famille. Ils furent étonnés, m'a-t-on dit, quand mon père, au milieu des tourments, prit Dieu à témoin de son innocence et de la vôtre, et mourut en priant ce Dieu de miséricorde de faire grâce à ces juges de rigueur que la calomnie avait trompés.

Ce fut alors qu'ils prononcèrent l'arrêt qui vous a rendu la liberté, mais qui ne vous a rendu ni vos biens dissipés, ni votre honneur indignement flétri, si pourtant l'honneur dépend de l'injustice des hommes.

Ce ne sont pas les juges que j'accuse : ils n'ont pas voulu sans doute assassiner juridiquement l'innocence; j'impute tout aux calomnies, aux indices faux, mal exposés, aux rapports de l'ignorance [1], aux méprises extravagantes de quelques déposants, aux cris d'une multitude insensée, et à ce zèle furieux qui veut que ceux qui ne pensent pas comme nous soient capables des plus grands crimes.

Il vous sera aisé sans doute de dissiper les illusions [2] qui ont surpris

souper, puisqu'ils soupèrent ensemble; ce n'est pas pendant le souper; ce n'est pas après le souper, puisque le père et la famille étaient en haut quand le fils était descendu. Comment le père, assisté même de main-forte, aurait-il pu pendre son fils aux deux battants d'une porte au rez-de-chaussée, sans un violent combat, sans un tumulte horrible? Enfin, pourquoi ce père aurait-il pendu son fils? Pour le dépendre? Quelle absurdité dans ces accusations!

1. Quand le père et la mère en larmes étaient, vers les dix heures du soir, auprès de leur fils Marc-Antoine, déjà mort et froid, ils s'écriaient, ils poussaient des cris pitoyables, ils éclataient en sanglots; ce sont ces sanglots, ces cris paternels, qu'on a imaginé être les cris mêmes de Marc-Antoine Calas, mort deux heures auparavant : et c'est sur cette méprise qu'on a cru qu'un père et une mère qui pleuraient leur fils mort assassinaient ce fils; et c'est sur cela qu'on a jugé.

2. Un témoin a prétendu qu'on avait entendu Calas père menacer son fils

Digitized by Google

des juges, d'ailleurs intègres et éclairés; car enfin, puisque mon père a été le seul condamné, il faut que mon père ait commis seul le parricide. Mais comment se peut-il faire qu'un vieillard de soixante et huit ans, que j'ai vu pendant deux ans attaqué d'un rhumatisme sur les jambes, ait seul pendu un jeune homme de vingt-huit ans, dont la force prodigieuse et l'adresse singulière étaient connues?

Si le mot de *ridicule* pouvait trouver place au milieu de tant d'horreurs, le ridicule excessif de cette supposition suffirait seul, sans autre examen, pour nous obtenir la réparation qui nous est due. Quels misérables indices, quels discours vagues, quels rapports populaires pourront tenir contre l'impossibilité physique démontrée?

Voilà où je m'en tiens. Il est impossible que mon père, que même deux personnes aient pu étrangler mon frère; il est impossible, encore une fois, que mon père soit seul coupable, quand tous les accusés ne l'ont pas quitté d'un moment. Il faut donc absolument, ou que les juges aient condamné un innocent, ou qu'ils aient prévariqué, en ne purgeant pas la terre de quatre monstres coupables du plus horrible crime.

Plus je vous aime et vous respecte, ma mère, moins j'épargne les termes. L'excès de l'horreur dont on vous a chargée ne sert qu'à mettre au jour l'excès de votre malheur et de votre vertu. Vous demandez à présent ou la mort, ou la justification de mon père; je me joins à vous, et je demande la mort avec vous, si mon père est coupable.

Obtenez seulement que les juges produisent le procès criminel; c'est tout ce que je veux, c'est ce que tout le monde désire, et ce qu'on ne peut refuser. Toutes les nations, toutes les religions y sont intéressées. La justice est peinte un bandeau sur les yeux, mais doit-elle être muette? Pourquoi, lorsque l'Europe demande compte d'un arrêt si étrange, ne s'empresse-t-on pas à le donner?

C'est pour le public que la punition des scélérats est décernée: les accusations sur lesquelles on les punit doivent donc être publiques. On ne peut retenir plus longtemps dans l'obscurité ce qui doit paraître au grand jour. Quand on veut donner quelque idée des tyrans de l'antiquité, on dit qu'ils décidaient arbitrairement de la vie des hommes. Les juges de Toulouse ne sont point des tyrans, ils sont les ministres des lois, ils jugent au nom d'un roi juste; s'ils ont été trompés, c'est qu'ils sont hommes: ils peuvent le reconnaître, et devenir eux-mêmes vos avocats auprès du trône.

Adressez-vous donc à monsieur le chancelier[1], à messieurs les mi-

quelques semaines auparavant. Quel rapport des menaces paternelles peuvent-elles avoir avec un parricide? Marc-Antoine Calas passait sa vie à la paume, au billard, dans les salles d'armes; le père le menaçait s'il ne changeait pas. Cette juste correction de l'amour paternel, et peut-être quelque vivacité, prouveront-elles le crime le plus atroce et le plus dénaturé?

1. Monsieur le chancelier se souviendra sans doute de ces paroles de M. d'Aguesseau, son prédécesseur, dans sa dix-septième mercuriale : « Qui croirait qu'une première impression pût décider quelquefois de la vie et de la mort? Un amas fatal de circonstances, qu'on dirait que la fortune a assemblées pour

Digitized by Google

nistres, avec confiance. Vous êtes timide, vous craignez de parler, mais votre cause parlera. Ne croyez point qu'à la cour on soit aussi insensible, aussi dur, aussi injuste que l'écrivent d'impudents raisonneurs, à qui les hommes de tous les états sont également inconnus. Le roi veut la justice; c'est la base de son gouvernement; son conseil n'a certainement nul intérêt que cette justice ne soit pas rendue. Croyez-moi, il y a dans les cœurs de la compassion et de l'équité: les passions turbulentes et les préjugés étouffent souvent en nous ces sentiments; et le conseil du roi n'a certainement ni passion dans cette affaire, ni préjugé qui puisse éteindre ses lumières.

Qu'arrivera-t-il enfin? Le procès criminel sera-t-il mis sous les yeux du public? Alors on verra si le rapport contradictoire[1] d'un chirurgien, et quelques méprises frivoles, doivent l'emporter sur les démonstrations les plus évidentes que l'innocence ait jamais produites. Alors on plaindra les juges de n'avoir point vu par leurs yeux dans une affaire si importante, et de s'en être rapportés à l'ignorance; alors les juges eux-mêmes[2] joindront leurs voix aux nôtres. Refuseront-ils de

faire périr un malheureux, une foule de témoins muets, et par là plus redoutables, semblent déposer contre l'innocence; le juge se prévient, son indignation s'allume, et son zèle même le séduit. Moins juge qu'accusateur, il ne voit plus que ce qui sert à condamner, et il sacrifie aux raisonnements de l'homme celui qu'il aurait sauvé s'il n'avait admis que les preuves de la loi. Un événement imprévu fait quelquefois éclater dans la suite l'innocence accablée sous le poids des conjectures, et dément ces indices trompeurs dont la fausse lumière avait ébloui l'esprit du magistrat. La vérité sort du nuage de la vraisemblance: mais elle en sort trop tard: le sang de l'innocent demande vengeance contre la prévention de son juge; et le magistrat est réduit à pleurer toute sa vie un malheur que son repentir ne peut plus réparer. »

1. De très-mauvais physiciens ont prétendu qu'il n'était pas possible que Marc-Antoine se fût pendu. Rien n'est pourtant si possible: ce qui ne l'est pas, c'est qu'un vieillard ait pendu, au bas de la maison, un jeune homme robuste, tandis que ce vieillard était en haut.

N. B. Le père, en arrivant sur le lieu où son fils était suspendu, avait voulu couper la corde; elle avait cédé d'elle-même; il crut l'avoir coupée: il se trompa sur ce fait inutile devant les juges, qui le crurent coupable.

On dit encore que ce père, accablé et hors de lui-même, avait dit dans son interrogatoire: « Tous les conviés passèrent, au sortir de table, dans la même chambre. » Pierre lui répliqua: « Eh, mon père, oubliez-vous que mon frère Marc-Antoine sortit avant nous, et descendit en bas? — Oui, vous avez raison, répondit le père. — Vous vous coupez, vous êtes coupable, » dirent les juges. Si cette anecdote est vraie, de quoi dépend la vie des hommes?

2. Qu'on oppose indices à indices, dépositions à dépositions, conjectures à conjectures; et les avocats qui ont défendu la cause des accusés sont prêts à faire voir l'innocence de celui qui a été sacrifié. S'il ne s'agit que de conviction, on s'en rapporte à l'Europe entière. S'il s'agit d'un examen juridique, on s'en rapporte à tous les magistrats, à ceux de Toulouse même, qui, avec le temps, se feront un honneur et un devoir de réparer, s'il est possible, un malheur dont plusieurs d'entre eux sont effrayés aujourd'hui. Qu'ils descendent dans eux-mêmes, qu'ils voient par quel raisonnement ils se sont dirigés. Ne se sont-ils pas dit: « Marc-Antoine Calas n'a pu se pendre lui-même; donc d'autres l'ont pendu: il a soupé avec sa famille et avec Lavaisse; donc il a été étranglé par sa famille et par Lavaisse: on l'a vu une ou deux fois, dit-on, dans une église; donc sa famille protestante l'a étranglé par principe de religion. » Voilà les présomptions qui les excusent.

Mais à présent les juges se disent: « Sans doute Marc-Antoine Calas a pu renoncer à la vie; il est physiquement impossible que son père seul l'ait étran-

Digitized by Google

tirer la vérité de leur greffe? cette vérité s'élèvera alors avec plus de force.

Persistez donc, ma mère, dans votre entreprise ; laissons là notre fortune; nous sommes cinq enfants sans pain, mais nous avons tous de l'honneur, et nous le préférons comme vous à la vie. Je me jette à vos pieds, je les baigne de mes pleurs; je vous demande votre bénédiction avec un respect que vos malheurs augmentent.

DONAT CALAS.

A MONSEIGNEUR LE CHANCELIER[1].

De Châtelaine, 7 juillet 1762.

MONSEIGNEUR,

S'il est permis à un sujet d'implorer son roi, s'il est permis à un fils, à un frère de parler pour son père, pour sa mère et pour son frère, je me jette à vos pieds avec confiance.

Toute ma famille et le fils d'un avocat célèbre, nommé Lavaisse, ont tous été accusés d'avoir étranglé et pendu un de mes frères, pour cause de religion, dans la ville de Toulouse. Le parlement a fait périr mon père par le supplice de la roue. C'était un vieillard de soixante-huit ans, que j'ai vu incommodé des jambes. Vous sentez, monseigneur, qu'il est impossible qu'il ait pendu seul un jeune homme de vingt-huit ans, dix fois plus fort que lui. Il a protesté devant Dieu de son innocence en expirant. Il est prouvé par le procès-verbal que mon père n'avait pas quitté un instant le reste de sa famille, ni le sieur Lavaisse, pendant qu'on suppose qu'il commettait ce parricide.

Mon frère Pierre Calas, accusé comme mon père, a été banni; ce qui est trop, s'il est innocent, et trop peu, s'il est coupable. Malgré son bannissement on le retient dans un couvent, à Toulouse.

Ma mère, sans autre appui que son innocence, ayant perdu tout son bien dans cette cruelle affaire, ne trouve encore personne qui la présente devant vous. J'ose, monseigneur, parler en son nom et au mien; on m'assure que les pièces ci-jointes feront impression sur votre esprit et sur votre cœur, si vous daignez les lire.

glé; donc son père seul ne devait pas périr; il nous est prouvé que la mère, et son fils Pierre, et Lavaisse, et la servante, qui seuls pouvaient être coupables avec le père, sont tous innocents, puisque nous les avons tous élargis; donc il nous est prouvé que Calas le père, qui ne les a point quittés un instant, est innocent comme eux.

« Il est reconnu que Marc-Antoine Calas ne devait pas abjurer; donc il est impossible que son père l'ait immolé à la fureur du fanatisme. Nous n'avons aucun témoin oculaire, et il ne peut en être. Il n'y a eu que des rapports d'après des ouï-dire : or, ces vains rapports ne peuvent balancer la déclaration de Calas sur la roue, et l'innocence avérée des autres accusés; donc Calas le père, que nous avons roué, était innocent; donc nous devons pleurer sur le jugement que nous avons rendu; et ce n'est pas là le premier exemple d'un si juste et si noble repentir. »

1. Lamoignon, père de Malesherbes. (ÉD.)

Digitized by Google

Réduit à l'état le plus déplorable, je ne demande autre chose, sinon que la vérité s'éclaire. Tous ceux qui, dans l'Europe entière, ont entendu parler de cette horrible aventure, joignent leurs voix à la mienne. Tant que le parlement de Toulouse, qui m'a ravi mon père et mon bien, ne manifestera pas les causes d'un tel malheur, on sera en droit de croire qu'il s'est trompé, et que l'esprit de parti seul a prévalu par les calomnies auprès des juges les plus intègres. Je serai surtout en droit de redemander le sang innocent de mon malheureux père.

Pour mon bien, qui est entièrement perdu, ce n'est pas un objet dont je me plaigne; je ne demande autre chose de votre justice, et de celle du conseil du roi, sinon que la procédure qui m'a ravi mon père, ma mère, mon frère, ma patrie, vous soit au moins communiquée.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

DONAT CALAS.

REQUÊTE AU ROI

EN SON CONSEIL.

Châtelaine, 7 juillet 1762.

Donat Calas, fils de Jean Calas, négociant de Toulouse, et d'Anne-Rose Cabibel, représente humblement :

Que, le 13 octobre 1761, son frère aîné Marc-Antoine Calas se trouva mort dans la maison de son père, vers les dix heures du soir, après souper;

Que la populace, animée par quelques ennemis de la famille, cria que le mort avait été étranglé par sa famille même, en haine de la religion catholique;

Que le père, la mère, et un des frères de l'exposant, le fils d'un avocat nommé Gobert Lavaisse, âgé de vingt ans, furent mis aux fers;

Qu'il fut prouvé que tous les accusés ne s'étaient pas quittés un seul instant pendant que l'on supposait qu'ils avaient commis ce meurtre;

Que Jean Calas, père du plaignant, a été condamné à expirer sur la roue, et qu'il a protesté, en mourant, de son innocence;

Que tous les autres accusés ont été élargis;

Qu'il est physiquement impossible que Jean Calas le père, âgé de soixante-huit ans, ait pu seul pendre Marc-Antoine Calas, son fils, âgé de vingt-huit ans, qui était l'homme le plus robuste de la province;

Qu'aucun des indices trompeurs sur lesquels il a été jugé ne peut balancer cette impossibilité physique;

Que Pierre Calas, frère de l'exposant, accusé de cet assassinat,

Digitized by Google

aussi bien que son père, a été condamné au bannissement; ce qui est évidemment trop, s'il est innocent, et trop peu, s'il est coupable;

Qu'on l'a fait sortir de la ville par une porte, et rentrer par une autre;

Qu'on l'a mis dans un couvent de jacobins;

Que tous les biens de la famille ont été dissipés;

Que l'exposant, qui pour lors était absent, est réduit à la dernière misère;

Que cette horrible aventure est, de part ou d'autre, l'effet du plus horrible fanatisme;

Qu'il importe à Sa Majesté de s'en faire rendre compte;

Que ledit exposant ne demande autre chose, sinon que Sa Majesté se fasse représenter la procédure sur laquelle tous les accusés étant ou également innocents, ou également coupables, on a roué le père, banni et rappelé le fils, ruiné la mère, mis Lavaisse hors de cour; et comment on a pu rendre des jugements si contradictoires.

Donat Calas se borne à demander que la vérité soit connue; et quand elle le sera, il ne demande que justice.

MÉMOIRE DE DONAT CALAS,

POUR

SON PÈRE, SA MÈRE ET SON FRÈRE.

(1762.)

Je commence par avouer que toute notre famille est née dans le sein d'une religion qui n'est pas la dominante. On sait assez combien il en coûte à la probité de changer. Mon père et ma mère ont persévéré dans la religion de leurs pères. On nous a trompés peut-être mes parents et moi, quand on nous a dit que cette religion est celle que professaient autrefois la France, la Germanie et l'Angleterre, lorsque le concile de Francfort, assemblé par Charlemagne, condamnait le culte des images; lorsque Ratram, sous Charles le Chauve, écrivait en cent endroits de son livre, en faisant parler Jésus-Christ même : « Ne croyez pas que ce soit corporellement que vous mangiez ma chair et buviez mon sang; » lorsqu'on chantait dans la plupart des Églises cette homélie conservée dans plusieurs bibliothèques : « Nous recevons le corps et le sang de Jésus-Christ, non corporellement, mais spirituellement. »

Quand on se fut fait, m'a-t-on dit, des notions plus relevées de ce mystère; quand on crut devoir changer l'économie de l'Église, plusieurs évêques ne changèrent point : surtout Claude, évêque de Turin, retint les dogmes et le culte que le concile de Francfort avait adoptés, et qu'il crut être ceux de l'Église primitive; il y eut toujours un trou-

Digitized by Google

peau attaché à ce culte. Le grand nombre prévalut, et prodigua à nos pères les noms de *manichéens*, de *bulgares*, de *patarins*, de *lollards*, de *vaudois*, d'*albigeois*, de *huguenots*, de *calvinistes*.

Telles sont les idées acquises par l'examen que ma jeunesse a pu me permettre : je ne les rapporte pas pour étaler une vaine érudition, mais pour tâcher d'adoucir dans l'esprit de nos frères catholiques la haine qui peut les armer contre leurs frères; mes notions peuvent être erronées, mais ma bonne foi n'est point criminelle.

Nous avons fait de grandes fautes, comme tous les autres hommes : nous avons imité les fureurs des Guises; mais nous avons combattu pour Henri IV, si cher à Louis XV. Les horreurs des Cévennes, commises par des paysans insensés, et que la licence des dragons avait fait naître, ont été mises en oubli, comme les horreurs de la Fronde. Nous sommes les enfants de Louis XV, ainsi que ses autres sujets; nous le vénérons; nous chérissons en lui notre père commun; nous obéissons à toutes ses lois; nous payons avec allégresse des impôts nécessaires pour le soutien de sa juste guerre[1]; nous respectons le clergé de France, qui fait gloire d'être soumis comme nous à son autorité royale et paternelle; nous révérons les parlements; nous les regardons comme les défenseurs du trône et de l'État contre les entreprises ultramontaines. C'est dans ces sentiments que j'ai été élevé, et c'est ainsi que pense parmi nous quiconque sait lire et écrire. Si nous avons quelques grâces à demander, nous les espérons en silence de la bonté du meilleur des rois.

Il n'appartient pas à un jeune homme, à un infortuné de décider laquelle des deux religions est la plus agréable à l'Être suprême; tout ce que je sais, c'est que le fond de la religion est entièrement semblable pour tous les cœurs bien nés; que tous aiment également Dieu, leur patrie, et leur roi.

L'horrible aventure dont je vais rendre compte pourra émouvoir la justice de ce roi bienfaisant et de son conseil, la charité du clergé, qui nous plaint en nous croyant dans l'erreur, et la compassion généreuse du parlement même qui nous a plongés dans la plus affreuse calamité où une famille honnête puisse être réduite.

Nous sommes actuellement cinq enfants orphelins; car notre père a péri par le plus grand des supplices, et notre mère poursuit loin de nous, sans secours et sans appui, la justice due à la mémoire de mon père. Notre cause est celle de toutes les familles; c'est celle de la nature : elle intéresse l'État, la religion, et les nations voisines.

Mon père, Jean Calas, était un négociant établi à Toulouse depuis quarante ans. Ma mère est Anglaise; mais elle est, par son aïeule, de la maison de La Garde-Montesquieu, et tient à la principale noblesse du Languedoc. Tous deux ont élevé leurs enfants avec tendresse; jamais aucun de nous n'a essuyé d'eux ni coups ni mauvaise humeur : il n'a peut-être jamais été de meilleurs parents.

1. La guerre de Sept ans, qui dura de 1756 à 1763. (ÉD.)

Digitized by Google

S'il fallait ajouter à mon témoignage des témoignages étrangers, j'en produirais plusieurs[1].

Tous ceux qui ont vécu avec nous savent que mon père ne nous a jamais gênés sur le choix d'une religion : il s'en est toujours rapporté à Dieu et à notre conscience. Il était si éloigné de ce zèle amer qui indispose les esprits, qu'il a toujours eu dans sa maison une servante catholique.

Cette servante très-pieuse contribua à la conversion d'un de mes frères, nommé Louis : elle resta auprès de nous après cette action; on ne lui fit aucuns reproches; il n'y a point de plus forte preuve de la bonté du cœur de mes parents.

Mon père déclara en présence de son fils Louis, devant M. de Lamotte, conseiller au parlement, que « pourvu que la conversion de son fils fût sincère, il ne pouvait la désapprouver, parce que de gêner les consciences ne sert qu'à faire des hypocrites. » Ce furent ses propres paroles, que mon frère Louis a consignées dans une déclaration publique, au temps de notre catastrophe.

Mon père lui fit une pension de quatre cents livres, et jamais aucun de nous ne lui a fait le moindre reproche de son changement. Tel était l'esprit de douceur et d'union que mon père et ma mère avaient établi dans notre famille. Dieu la bénissait; nous jouissions d'un bien honnête; nous avions des amis; et pendant quarante ans notre famille n'eut dans Toulouse ni procès ni querelle avec personne. Peut-être quelques marchands, jaloux de la prospérité d'une maison de commerce qui était d'une autre religion qu'eux, excitaient la populace contre nous; mais notre modération constante semblait devoir adoucir leur haine.

Voici comment nous sommes tombés de cet état heureux dans le plus épouvantable désastre. Notre frère aîné, Marc-Antoine Calas, la source de tous nos malheurs, était d'une humeur sombre et mélancolique; il avait quelques talents; mais n'ayant pu réussir ni à se faire recevoir licencié en droit, parce qu'il eût fallu faire des actes de catholique, ou acheter des certificats; ne pouvant être négociant, parce qu'il n'y était pas propre; se voyant repoussé dans tous les chemins de la fortune, il se livrait à une douleur profonde. Je le voyais souvent lire des morceaux de divers auteurs sur le suicide, tantôt de Plutarque ou de Sénèque, tantôt de Montaigne : il savait par cœur la traduction en vers du fameux monologue de *Hamlet*, si célèbre en Angleterre, et des passages d'une tragi-comédie française intitulée *Sidney*[2]. Je

1. J'atteste devant Dieu que j'ai demeuré pendant quatre ans à Toulouse, chez les sieur et dame Calas; que je n'ai jamais vu une famille plus unie, ni un père plus tendre, et que, dans l'espace de quatre années, il ne s'est pas mis une fois en colère; que si j'ai quelques sentiments d'honneur, de droiture et de modération, je les dois à l'éducation que j'ai reçue chez lui.

Genève, 5 juillet 1762.

Signé J. CALVET, *caissier des postes de Suisse, d'Allemagne et d'Italie.*

2. Par Gresset; la scène VI du second acte, et la Ire du troisième, contiennent des vers sur le suicide. (ÉD.)

Digitized by Google

ne croyais pas qu'il dût mettre un jour en pratique des leçons si funestes.

Enfin un jour, c'était le 13 octobre 1761 (je n'y étais pas; mais on peut bien croire que je ne suis que trop instruit); ce jour, dis-je, un fils de M. Lavaisse, fameux avocat de Toulouse, arrivé de Bordeaux, veut aller voir son père qui était à la campagne; il cherche partout des chevaux, il n'en trouve point : le hasard fait que mon père et mon frère Marc-Antoine, son ami, le rencontrent et le prient à souper; on se met à table à sept heures, selon l'usage simple de nos familles réglées et occupées, qui finissent leur journée de bonne heure pour se lever avant le soleil. Le père, la mère, les enfants, leur ami, font un repas frugal au premier étage. La cuisine était auprès de la salle à manger; la même servante catholique apportait les plats, entendait et voyait tout. Je ne peux que répéter ici ce qu'a dit ma malheureuse et respectable mère. Mon frère Marc-Antoine se lève de table un peu avant les autres; il passe dans la cuisine; la servante lui dit : « Approchez-vous du feu. — Ah! répondit-il, *je brûle.* » Après avoir proféré ces paroles, qui n'en disent que trop, il descend en bas, vers le magasin, d'un air sombre et profondément pensif. Ma famille, avec le jeune Lavaisse, continue une conversation paisible jusqu'à neuf heures trois quarts, sans se quitter un moment. M. Lavaisse se retire; ma mère dit à son second fils, Pierre, de prendre un flambeau, et de l'éclairer. Ils descendent; mais quel spectacle s'offre à eux! ils voient la porte du magasin ouverte, les deux battants rapprochés, un bâton, fait pour serrer et assujettir les ballots, passé au haut des deux battants, une corde à nœuds coulants, et mon malheureux frère suspendu en chemise, les cheveux arrangés, son habit plié sur le comptoir.

A cet objet ils poussent des cris: « Ah, mon Dieu! ah, mon Dieu! » Ils remontent l'escalier; ils appellent le père; la mère suit toute tremblante; ils l'arrêtent; ils la conjurent de rester; ils volent chez les chirurgiens, chez les magistrats. La mère effrayée descend avec la servante; les pleurs et les cris redoublent : que faire? laissera-t-on le corps de son fils sans secours? le père embrasse son fils mort, la corde cède au premier effort, parce qu'un des bouts du bâton glissait aisément sur les battants, et que le corps soulevé par le père n'assujettissait plus ce billot. La mère veut faire avaler à son fils des liqueurs spiritueuses; la servante multiplie en vain ses secours; mon frère était mort. Aux cris et aux sanglots de mes parents, la populace environnait déjà la maison : j'ignore quel fanatique imagina le premier que mon frère était un martyr, que sa famille l'avait étranglé pour prévenir son abjuration. Un autre ajoute que cette abjuration devait se faire le lendemain. Un troisième dit que la religion protestante ordonne aux pères et mères d'égorger ou d'étrangler leurs enfants, quand ils veulent se faire catholiques. Un quatrième dit que rien n'est plus vrai; que les protestants ont, dans leur dernière assemblée, nommé un bourreau de la secte; que le jeune Lavaisse, âgé de dix-neuf à vingt ans, est le bourreau; que ce jeune homme, la candeur et la douceur même, est venu de Bordeaux à Toulouse exprès pour pendre

Digitized by Google

son ami. Voilà bien le peuple! voilà un tableau trop fidèle de ses excès!

Ces rumeurs volaient de bouche en bouche; ceux qui avaient entendu les cris de mon frère Pierre et du sieur Lavaisse, et les gémissements de mon père et de ma mère, à neuf heures trois quarts, ne manquaient pas d'affirmer qu'ils avaient entendu les cris de mon frère étranglé, et qui était mort deux heures auparavant.

Pour comble de malheur, le capitoul, prévenu par ces clameurs, arrive sur le lieu avec ses assesseurs, et fait transporter le cadavre à l'hôtel de ville. Le procès-verbal se fait à cet hôtel, au lieu d'être dressé dans l'endroit même où l'on a trouvé le mort, comme on m'a dit que la loi l'ordonne [1]. Quelques témoins ont dit que ce procès-verbal, fait à l'hôtel de ville, était daté de la maison du mort; ce serait une grande preuve de l'animosité qui a perdu ma famille. Mais qu'importe que le juge en premier ressort ait commis cette faute? nous ne prétendons accuser personne; ce n'est pas cette irrégularité seule qui nous a été fatale.

Ces premiers juges ne balançaient pas entre un suicide, qui est rare en ce pays, et un parricide, qui est encore mille fois plus rare. Ils croyaient le parricide; ils le supposaient sur le changement prétendu de religion que le mort devait faire; et on va visiter ses papiers, ses livres, pour voir s'il n'y avait pas quelque preuve de ce changement; on n'en trouve aucune.

Enfin un chirurgien, nommé Lamarque, est nommé pour ouvrir l'estomac de mon frère, et pour faire rapport s'il y a trouvé des restes d'aliments. Son rapport dit que les aliments ont été pris quatre heures avant sa mort. Il se trompait évidemment de plus de deux. Il est clair qu'il voulait se faire valoir en prononçant quel temps il faut pour la digestion, que la diversité des tempéraments rend plus ou moins lente. Cette petite erreur d'un chirurgien devait-elle préparer le supplice de mon père? La vie des hommes dépend donc d'un mauvais raisonnement!

Il n'y avait point de preuve contre mes parents, et il ne pouvait y en avoir aucune : on eut incontinent recours à un monitoire. Je n'examine pas si ce monitoire était dans les règles; on y supposait le crime, et on demandait la révélation des preuves. On supposait Lavaisse mandé de Bordeaux pour être bourreau, et on supposait l'assemblée tenue pour élire ce bourreau le jour même de l'arrivée de Lavaisse, 13 octobre. On imaginait que quand on étrangle quelqu'un pour cause de religion on le fait mettre à genoux; et on demandait si l'on n'avait pas vu le malheureux Marc-Antoine Calas à genoux devant son père qui l'étranglait, pendant la nuit, dans un endroit où il n'y avait point de lumière.

On était sûr que mon frère était mort catholique, et l'on demandait des preuves de sa catholicité, quoiqu'il soit bien prouvé que mon frère n'avait point changé de religion, et n'en voulait point changer. On

1. Ordonnance de 1670, art. Ier, titre IV.

Digitized by Google

était surtout persuadé que la maxime de tous les protestants est d'étrangler leur fils, dès qu'ils ont le moindre soupçon que leur fils veut être catholique; et ce fanatisme fut porté au point que toute l'Église de Genève se crut obligée d'envoyer une attestation de son horreur pour des idées si abominables et si insensées, et de l'étonnement où elle était qu'un tel soupçon eût jamais pu entrer dans la tête des juges.

Avant que ce monitoire parût, il s'éleva une voix du peuple qui dit que mon frère Marc-Antoine devait entrer le lendemain dans la confrérie des pénitents blancs : aussitôt les capitouls ordonnèrent qu'on enterrât mon frère pompeusement au milieu de l'église de Saint-Étienne. Quarante prêtres et tous les pénitents blancs assistèrent au convoi [1].

Quatre jours après, les pénitents blancs lui firent un service solennel dans leur chapelle; l'église était tendue de blanc; on avait élevé au milieu un catafalque, au haut duquel on voyait un squelette humain qu'un chirurgien avait prêté : ce squelette tenait dans une main un papier où on lisait ces mots : *Abjuration contre l'hérésie;* et de l'autre, une palme, l'emblème de son martyre.

Le lendemain, les cordeliers lui firent un pareil service. On peut juger si un tel éclat acheva d'enflammer tous les esprits; les pénitents blancs et les cordeliers dictaient, sans le savoir, la mort de mon père.

Le parlement saisit bientôt cette affaire. Il cassa d'abord la procédure des capitouls, qui, étant vicieuse dans toutes ses formes, ne pouvait pas subsister; mais le préjugé subsista avec violence. Tous les zélés voulaient déposer; l'un avait vu dans l'obscurité, à travers le trou de la serrure de la porte, des hommes qui couraient; l'autre avait entendu, du fond d'une maison éloignée à l'autre bout de la rue, la voix de Calas, qui se plaignait d'avoir été étranglé.

Un peintre, nommé Matei, dit que sa femme lui avait *dit* qu'une nommée Mandrille lui avait *dit* qu'une inconnue lui avait *dit* avoir entendu les cris de Marc-Antoine Calas à une autre extrémité de la ville.

Mais pour tous les accusés, mon père, ma mère, mon frère Pierre, le jeune Lavaisse, et la servante, ils furent unanimement d'accord sur tous les points essentiels; tous aux fers, tous séparément interrogés, ils soutinrent la vérité, sans jamais varier ni au récolement, ni à la confrontation.

Leur trouble mortel put, à la vérité, faire chanceler leur mémoire sur quelques petites circonstances qu'ils n'avaient aperçues qu'avec des yeux égarés et offusqués par les larmes; mais aucun d'eux n'hésita un moment sur tout ce qui pouvait constater leur innocence. Les cris de la multitude, l'ignorante déposition du chirurgien Lamarque, des témoins auriculaires qui, ayant une fois débité des accusations absurdes, ne voulaient pas s'en dédire, l'emportèrent sur la vérité la plus évidente.

1. Il y a dans Toulouse quatre confréries de pénitents, blancs, bleus, gris, noirs : ils portent une longue capote, avec un masque de la même couleur, percé de deux trous pour les yeux.

Digitized by Google

Les juges avaient, d'un côté, ces accusations frivoles sous leurs yeux; de l'autre, l'impossibilité démontrée que mon père, âgé de soixante-huit ans, eût pu seul pendre un jeune homme de vingt-huit ans beaucoup plus robuste que lui, comme on l'a déjà dit ailleurs; ils convenaient bien que ce crime était difficile à commettre, mais ils prétendaient qu'il était encore plus difficile que mon frère Marc-Antoine Calas eût terminé lui-même sa vie.

Vainement Lavaisse et la servante prouvaient l'innocence de mon père, de ma mère et de mon frère Pierre; Lavaisse et la servante étaient eux-mêmes accusés; le secours de ces témoins nécessaires nous fut ravi, contre l'esprit de toutes les lois.

Il est clair, et tout le monde en convient, que si Marc-Antoine Calas avait été assassiné, il l'avait été par toute la famille, et par Lavaisse et la servante; qu'ils étaient ou tous innocents ou tous coupables, puisqu'il était prouvé qu'ils ne s'étaient pas quittés un moment, ni pendant le souper, ni après le souper.

J'ignore par quelle fatalité les juges crurent mon père criminel, et comment la forme l'emporta sur le fond. On m'a assuré que plusieurs d'entre eux soutinrent longtemps l'innocence de mon père, mais qu'ils cédèrent enfin à la pluralité. Cette pluralité croyait toute ma famille et le jeune Lavaisse également coupables. Il est certain qu'ils condamnèrent mon malheureux père au supplice de la roue, dans l'idée où ils étaient qu'il ne résisterait pas aux tourments, et qu'il avouerait les prétendus compagnons de son crime dans l'horreur du supplice.

Je l'ai déjà dit, et je ne peux trop le répéter, ils furent surpris de le voir mourir en prenant à témoin de son innocence le Dieu devant lequel il allait comparaître. Si la voix publique ne m'a pas trompé, les deux dominicains, nommés Bourges et Caldaguès, qu'on lui donna pour l'assister dans ces moments cruels, ont rendu témoignage de sa résignation; ils le virent pardonner à ses juges, et les plaindre; ils souhaitèrent enfin de mourir un jour avec des sentiments de piété aussi touchants.

Les juges furent obligés bientôt après d'élargir ma mère, le jeune Lavaisse et la servante; ils bannirent mon frère Pierre; et j'ai toujours dit avec le public : « Pourquoi le bannir, s'il est innocent? et pourquoi se borner au bannissement, s'il est coupable? »

J'ai toujours demandé pourquoi, ayant été conduit hors de la ville par une porte, on le laissa ou on le fit rentrer sur-le-champ par une autre; pourquoi il fut enfermé trois mois dans un couvent de dominicains. Voulait-on le convertir au lieu de le bannir? mettait-on son rappel au prix de son changement? punissait-on, faisait-on grâce arbitrairement? et le supplice affreux de son père était-il un moyen de persuasion?

Ma mère, après cette horrible catastrophe, a eu le courage d'abandonner sa dot et son bien; elle est allée à Paris, sans autre secours que sa vertu, implorer la justice du roi : elle ose espérer que le conseil de Sa Majesté se fera représenter la procédure faite à Toulouse. Qui sait même si les juges, touchés de la conduite généreuse de ma mère, n'en

Digitized by Google

verront pas plus évidemment l'innocence, déjà entrevue, de celui qu'ils ont condamné? N'apercevront-ils pas qu'une femme sans appui n'oserait assurément demander la révision du procès si son mari était criminel? Aurait-elle fait deux cents lieues pour aller chercher la mort qu'elle mériterait? cela n'est pas plus dans la nature humaine que le crime dont mon père a été accusé. Car, je le dis encore avec horreur, si mon père a été coupable de ce parricide, ma mère et mon frère Pierre Calas le sont aussi; Lavaisse et la servante ont eu, sans doute, part au crime. Ma mère aurait-elle entrepris ce voyage pour les exposer tous au supplice, et s'y exposer elle-même?

Je déclare que je pense comme elle, que je me soumets à la mort comme elle, si mon père a commis, contre Dieu, la nature, l'État, et la religion, le crime qu'on lui a imputé.

Je me joins donc à cette vertueuse mère par cet acte légal ou non, mais public et signé de moi. Les avocats qui prendront sa défense pourront mettre au jour les nullités de la procédure : c'est à eux qu'il appartient de montrer que Lavaisse et la servante, quoique accusés, étaient des témoins nécessaires, qui déposaient invinciblement en faveur de mon père. Ils exposeront la nécessité où les juges ont été réduits de supposer qu'un vieillard de soixante-huit ans, que j'ai vu incommodé des jambes, avait seul pendu son propre fils, le plus robuste des hommes, et l'impossibilité absolue d'une telle exécution.

Ils mettront dans la balance, d'un côté cette impossibilité physique, et de l'autre des rumeurs populaires. Ils pèseront les probabilités; ils discuteront les témoignages auriculaires.

Que ne diront-ils pas sur tous les soins que nous avons pris depuis trois mois pour nous faire communiquer la procédure, et sur les refus qu'on nous en a faits! Le public et le conseil ne seront-ils pas saisis d'indignation et de pitié, quand ils apprendront qu'un procureur nous a demandé deux cents louis d'or, à nous, à une famille devenue indigente, pour nous faire avoir cette procédure d'une manière illégale?

Je ne demande point pardon aux juges d'élever ma voix contre leur arrêt; ils le pardonnent sans doute à la piété filiale; ils me mépriseraient trop si j'avais une autre conduite; et peut-être quelques-uns d'eux mouilleront mon mémoire de leurs larmes.

Cette aventure épouvantable intéresse toutes les religions et toutes les nations; il importe à l'État de savoir de quel côté est le fanatisme le plus dangereux. Je frémis en y pensant, et plus d'un lecteur sensible frémira comme moi-même.

Seul dans un désert, dénué de conseil, d'appui, de consolation, je dis à Mgr le chancelier et à tout le conseil d'État : « Cette requête que je mets à vos pieds est extrajudiciaire; mais rendez-la judiciaire par votre autorité et par votre justice. N'ayez point pitié de ma famille, mais faites paraître la vérité. Que le parlement de Toulouse ait le courage de publier les procédures; l'Europe les demande, et s'il ne les produit pas, il voit ce que l'Europe décide. »

A Châteldaine, 22 juillet 1762.

Signé : DONAT CALAS.

Digitized by Google

DÉCLARATION DE PIERRE CALAS.

En arrivant chez mon frère Donat Calas pour pleurer avec lui, j'ai trouvé entre ses mains ce mémoire qu'il venait d'achever pour la justification de notre malheureuse famille. Je me joins à ma mère et à lui; je suis prêt d'attester la vérité de tout ce qu'il vient d'écrire; je ratifie tout ce qu'a dit ma mère; et, devenu plus courageux par son exemple, je demande avec elle à mourir si mon père a été criminel.

Je dépose et je promets de déposer juridiquement ce qui suit :

Le jeune Gobert Lavaisse, âgé de dix-neuf à vingt ans, jeune homme des mœurs les plus douces, élevé dans la vertu par son père, célèbre avocat, était l'ami de Marc-Antoine, mon frère; et ce frère était un homme de lettres, qui avait étudié aussi pour être avocat. Lavaisse soupa avec nous, le 13 octobre 1761, comme on l'a dit. Je m'étais un peu endormi après le souper, au temps que le sieur Lavaisse voulut prendre congé. Ma mère me réveilla, et me dit d'éclairer notre ami avec un flambeau.

On peut juger de mon horrible surprise, quand je vis mon frère suspendu, en chemise, aux deux battants de la porte de la boutique qui donne dans le magasin. Je poussai des cris affreux; j'appelai mon père; il descend éperdu; il prend à bras-le-corps son malheureux fils, en faisant glisser le bâton et la corde qui le soutenaient; il ôte la corde du cou, en élargissant le nœud; il tremblait, il pleurait, il s'écriait dans cette opération funeste : « Va, me dit-il, au nom de Dieu, chez le chirurgien Camoire, notre voisin; peut-être mon pauvre fils n'est pas tout à fait mort. »

Je vole chez le chirurgien; je ne trouve que le sieur Gorse, son garçon, et je l'amène avec moi. Mon père était entre ma mère et un de nos voisins nommé Delpech, fils d'un négociant catholique, qui pleurait avec eux. Ma mère tâchait en vain de faire avaler à mon frère des eaux spiritueuses, et lui frottait les tempes. Le chirurgien Gorse lui tâte le pouls et le cœur; il le trouve mort et déjà froid; il lui ôte son tour de cou qui était de taffetas noir; il voit l'impression d'une corde, et prononce qu'il est étranglé.

Sa chemise n'était pas seulement froissée, ses cheveux arrangés comme à l'ordinaire, et je vis son habit proprement plié sur le comptoir. Je sors pour aller partout demander conseil. Mon père, dans l'excès de sa douleur, me dit : « Ne va pas répandre le bruit que ton frère s'est défait lui-même; sauve au moins l'honneur de ta misérable famille. » Je cours, tout hors de moi, chez le sieur Caseing, ami de la maison, négociant qui demeurait à la Bourse; je l'amène au logis; il nous conseille d'avertir au plus vite la justice : je vole chez le sieur Clausade, homme de loi; Lavaisse court chez le greffier des capitouls, chez l'assesseur maître Monier. Je retourne en hâte me rendre auprès de mon père, tandis que Lavaisse et Clausade faisaient relever l'assesseur, qui était déjà couché, et qu'ils vont avertir le capitoul lui-même.

Le capitoul était déjà parti, sur la rumeur publique, pour se rendre

Digitized by Google

chez nous. Il entre avec quarante soldats; j'étais en bas pour le recevoir; il ordonne qu'on me garde.

Dans ce moment même, l'assesseur arrivait avec les sieurs Clausade et Lavaisse. Les gardes ne voulurent point laisser entrer Lavaisse, et le repoussèrent : ce ne fut qu'en faisant beaucoup de bruit, en insistant, et en disant qu'il avait soupé avec la famille, qu'il obtint du capitoul qu'on le laissât entrer.

Quiconque aura la moindre connaissance du cœur humain verra bien par toutes ces démarches quelle était notre innocence : comment pouvait-on la soupçonner? A-t-on quelque exemple, dans les annales du monde et des crimes, d'un pareil parricide, commis sans aucun dessein, sans aucun intérêt, sans aucune cause?

Le capitoul avait mandé le sieur Latour, médecin, et les sieurs Lamarque et Perronet, chirurgiens; ils visitèrent le cadavre en ma présence, cherchèrent des meurtrissures sur le corps, et n'en trouvèrent point. Ils ne visitèrent point la corde : ils firent un rapport secret, seulement de bouche, au capitoul; après quoi on nous mena tous à l'hôtel de ville, c'est-à-dire mon père, ma mère, le sieur Lavaisse, le sieur Caseing notre ami, la servante, et moi : on prit le cadavre et les habits, qui furent portés aussi à l'hôtel de ville.

Je voulus laisser un flambeau allumé dans le passage au bas de la maison, pour retrouver de la lumière à notre retour. Telle était ma sécurité et celle de mon père, que nous pensions être menés seulement à l'hôtel de ville pour rendre témoignage à la vérité, et que nous nous flattions de revenir coucher chez nous; mais le capitoul, souriant de ma simplicité, fit éteindre le flambeau, en disant que nous ne reviendrions pas si tôt. Mon père et moi nous fûmes mis dans un cachot noir; ma mère, daus un cachot éclairé, ainsi que Lavaisse, Caseing et la servante. Le procès-verbal du capitoul et celui des médecins et chirurgiens furent faits le lendemain à l'hôtel.

Caseing, qui n'avait point soupé avec nous, fut bientôt élargi; nous fûmes, tous les autres, condamnés à la question, et mis aux fers, le 18 novembre. Nous en appelâmes au parlement, qui cassa la sentence du capitoul, irrégulière en plusieurs points, et qui continua les procédures.

On m'interrogea plus de cinquante fois: on me demanda si mon frère Marc-Antoine devait se faire catholique. Je répondis que j'étais sûr du contraire; mais qu'étant homme de lettres et amateur de la musique, il allait quelquefois entendre les prédicateurs qu'il croyait éloquents, et la musique quand elle était bonne: et que m'eût importé, bon Dieu! que mon frère Marc-Antoine eût été catholique ou réformé? en ai-je moins vécu en intelligence avec mon frère Louis, parce qu'il allait à la messe? n'ai-je pas dîné avec lui? n'ai-je pas toujours fréquenté les catholiques dans Toulouse? aucun s'est-il jamais plaint de mon père et de moi? n'ai-je pas appris dans le célèbre mandement de M. l'évêque de Soissons[1] qu'il faut traiter les Turcs mêmes

1. Fitz-James. (ÉD.)

Digitized by Google

comme nos frères? pourquoi aurais-je traité mon frère comme une bête féroce? quelle idée! quelle démence!

Je fus confronté souvent avec mon père, qui en me voyant éclatait en sanglots, et fondait en larmes. L'excès de ses malheurs dérangeait quelquefois sa mémoire. « Aide-moi, » me disait-il; et je le remettais sur la voie concernant des points tout à fait indifférents; par exemple, il lui échappa de dire que nous sortîmes de table tous ensemble. « Eh! mon père, m'écriai-je, oubliez-vous que mon frère sortit quelque temps avant nous? — Tu as raison, me dit-il; pardonne, je suis troublé. »

Je fus confronté avec plus de cinquante témoins. Les cœurs se soulèveront de pitié quand ils verront quels étaient ces témoins et ces témoignages. C'était un nommé Popis, garçon passementier, qui, entendant d'une maison voisine les cris que je poussais à la vue de mon frère mort, s'était imaginé entendre les cris de mon frère même; c'était une bonne servante qui, lorsque je m'écriais: *Ah, mon Dieu!* crut que je criais *au voleur;* c'étaient des ouï-dire d'après des ouï-dire extravagants. Il ne s'agissait guère que de méprises pareilles.

La demoiselle Peyronet déposa qu'elle m'avait vu dans la rue, le 13 octobre, à dix heures du soir, « courant avec un mouchoir, essuyant mes larmes, disant que mon frère était mort d'un coup d'épée. » Non, je ne le dis pas, et si je l'avais dit, j'aurais bien fait de sauver l'honneur de mon cher frère. Les juges auraient-ils fait plus d'attention à la partie fausse de cette déposition qu'à la partie pleine de vérité qui parlait de mon trouble et de mes pleurs? et ces pleurs ne s'expliquaient-ils pas d'une manière invincible contre toutes les accusations frivoles sous lesquelles l'innocence la plus pure a succombé? Il se peut qu'un jour mon père, mécontent de mon frère aîné qui perdait son temps et son argent au billard, lui ait dit: « Si tu ne changes, je te punirai, ou je te chasserai, ou tu te perdras, tu périras; » mais fallait-il qu'un témoin, fanatique impétueux, donnât une interprétation dénaturée à ces paroles paternelles, et qu'il substituât méchamment aux mots: *Si tu ne changes de conduite*, ces mots cruels: *Si tu changes de religion?* Fallait-il que les juges, entre un témoin inique et un père accusé, décidassent en faveur de la calomnie contre la nature?

Il n'y eut contre nous aucun témoin valable; et on s'en apercevra bien à la lecture du procès-verbal, si on peut parvenir à tirer ce procès du greffier, qui a eu défense d'en donner communication.

Tout le reste est exactement conforme à ce que ma mère et mon frère Donat Calas ont écrit. Jamais innocence ne fut plus avérée. Des deux jacobins qui assistèrent au supplice de mon père, l'un, qui était venu de Castres, dit publiquement: *Il est mort un juste.* Sur quoi donc, me dira-t-on, votre père a-t-il été condamné? Je vais le dire, et on va être étonné.

Le capitoul, l'asssesseur M. Monier, le procureur du roi, l'avocat du roi, étaient venus, quelques jours après notre détention, avec un expert, dans la maison où mon frère Marc-Antoine était mort: quel était

Digitized by Google

cet expert? pourra-t-on le croire? c'était le bourreau. On lui demanda si un homme pouvait se pendre aux deux battants de la porte du magasin où j'avais trouvé mon frère. Ce misérable, qui ne connaissait que ses opérations, répondit que la chose n'était pas praticable. C'était donc une affaire de physique? Hélas! l'homme le moins instruit aurait vu que la chose n'était que trop aisée; et Lavaisse, qu'on peut interroger avec moi, en avait vu de ses yeux la preuve bien évidente.

Le chirurgien Lamarque, appelé pour visiter le cadavre, pouvait être indisposé contre moi, parce qu'un jour, dans un de ses rapports juridiques, ayant pris l'œil droit pour l'œil gauche, j'avais relevé sa méprise. Ainsi mon père fut sacrifié à l'ignorance autant qu'aux préjugés. Il s'en fallut bien que les juges fussent unanimes; mais la pluralité l'emporta.

Après cette horrible exécution, les juges me firent comparaître; l'un d'eux me dit ces mots: « Nous avons condamné votre père; si vous n'avouez pas, prenez garde à vous. » Grand Dieu! que pouvais-je avouer, sinon que des hommes trompés avaient répandu le sang innocent?

Quelques jours après, le P. Bourges, l'un des deux jacobins qu'on avait donnés à mon père, pour être les témoins de son supplice et de ses sentiments, vint me trouver dans mon cachot, et me menaça du même genre de mort si je n'abjurais pas. Peut-être qu'autrefois, dans les persécutions exagérées dont on nous parle, un proconsul romain, revêtu d'un pouvoir arbitraire, se serait expliqué ainsi. J'avoue que j'eus la faiblesse de céder à la crainte d'un supplice épouvantable.

Enfin on vint m'annoncer mon arrêt de bannissement; il était resté quatre jours sur le bureau sans être signé. Que d'irrégularités! que d'incertitudes! La main des juges devait trembler de signer quelque arrêt que ce fût, après avoir signé la mort de mon père. Le greffier de la geôle me lut seulement deux lignes du mien.

Quant à l'arrêt qui livra mon vertueux père au plus affreux supplice, je ne le vis jamais; il ne fut jamais connu; c'est un mystère impénétrable. Ces jugements sont faits pour le public; ils étaient autrefois envoyés au roi, et n'étaient point exécutés sans son approbation: c'est ainsi qu'on en use encore dans une grande partie de l'Europe. Mais pour le jugement qui a condamné mon père, on a pris, si j'ose m'exprimer ainsi, autant de soin de le dérober à la connaissance des hommes, que les criminels en prennent ordinairement de cacher leurs crimes.

Mon jugement me surprit, comme il a surpris tout le monde; car si mon malheureux frère avait pu être assassiné, il ne pouvait l'avoir été que par moi et par Lavaisse, et non par un vieillard faible. C'est à moi que le plus horrible supplice aurait été dû. On voit assez qu'il n'y avait point de milieu entre le parricide et l'innocence.

Je fus conduit incontinent à une porte de la ville; un abbé m'y accompagna, et me fit rentrer le moment d'après au couvent des jacobins: le P. Bourges m'attendait à la porte; il me dit qu'on ne ferait aucune attention à mon bannissement, si je professais la foi catho-

Digitized by Google

lique romaine; il me fit demeurer quatre mois dans ce monastère, où je fus gardé à vue

Je suis échappé enfin de cette prison, prêt à me remettre dans celle que le roi jugera à propos d'ordonner, et disposé à verser mon sang pour l'honneur de mon père et de ma mère.

Le préjugé aveugle nous a perdus; la raison éclairée nous plaint aujourd'hui; le public, juge de l'honneur et de la honte, réhabilite la mémoire de mon père; le conseil confirmera l'arrêt du public, s'il daigne seulement voir les pièces. Ce n'est point ici un de ces procès qu'on laisse dans la poudre d'un greffe, parce qu'il est inutile de les publier; je sens qu'il importe au genre humain qu'on soit instruit jusque dans les derniers détails de tout ce qu'a pu produire le fanatisme, cette peste exécrable du genre humain.

A Châtelaine, 23 juillet 1762.

Signé PIERRE CALAS.

HISTOIRE
D'ÉLISABETH CANNING ET DES CALAS.

(1762.)

D'ÉLISABETH CANNING.

J'étais à Londres, en 1753, quand l'aventure de la jeune Élisabeth Canning fit tant de bruit. Élisabeth avait disparu pendant un mois de la maison de ses parents; elle revint maigre, défaite, et n'ayant que des habits délabrés. « Hé, mon Dieu! dans quel état vous revenez! où avez-vous été? d'où venez-vous? que vous est-il arrivé? — Hélas! ma tante, je passais par Moorfields pour retourner à la maison, lorsque deux bandits vigoureux me jetèrent par terre, me volèrent, et m'emmenèrent dans une maison à dix milles de Londres. »

La tante et les voisines pleurèrent à ce récit. « Ah! ma chère enfant, n'est-ce pas chez cette infâme Mme Web que ces brigands vous ont menée? car c'est juste à dix milles d'ici qu'elle demeure.—*Oui, ma tante, chez madame Web.* — Dans cette grande maison à droite? — *Justement, ma tante.* » Les voisines dépeignirent alors Mme Web; et la jeune Canning convint que cette femme était faite précisément comme elles le disaient. L'une d'elles apprend à miss Canning qu'on joue toute la nuit chez cette femme, et que c'est un coupe-gorge où tous les jeunes gens vont perdre leur argent. « *Ah! un vrai coupe-gorge*, répondit Élisabeth Canning. — On y fait bien pis, dit une autre voisine: ces deux brigands, qui sont cousins de Mme Web, vont sur les grands chemins prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, et les font jeûner au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'elles soient obligées de s'abandonner aux joueurs qui se tiennent dans la maison.—Hélas! ne t'a-t-on

Digitized by Google

pas mise au pain et à l'eau, ma chère nièce? — *Oui, ma tante.* » On lui demande si ces deux brigands n'ont point abusé d'elle, et si on ne l'a pas prostituée. Elle répond qu'elle s'est défendue, qu'on l'a accablée de coups et que sa vie a été en péril. Alors la tante et les voisines recommencèrent à crier et à pleurer.

On mena aussitôt la petite Canning chez un M. Adamson, protecteur de la famille depuis longtemps: c'était un homme de bien qui avait un grand crédit dans sa paroisse. Il monte à cheval avec un de ses amis aussi zélé que lui; ils vont reconnaître la maison de Mme Web; ils ne doutent pas, en la voyant, que la petite n'y ait été renfermée; ils jugent même, en apercevant une petite grange où il y a du foin, que c'est dans cette grange qu'on a tenu Élisabeth en prison. La pitié du bon Adamson en augmente: il fait convenir Élisabeth, à son retour, qne c'est là qu'elle a été retenue; il anime tout le quartier: on fait une souscription pour la jeune demoiselle si cruellement traitée.

A mesure que la jeune Canning reprend son embonpoint et sa beauté, tous les esprits s'échauffent pour elle. M. Adamson fait présenter au shérif une plainte au nom de l'innocence outragée. Mme Web et tous ceux de sa maison, qui étaient tranquilles dans leur campagne, sont arrêtés et mis tous au cachot.

M. le shérif, pour mieux s'instruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui amicalement une jeune servante de Mme Web, et l'engage par de douces paroles à dire tout ce qu'elle sait. La servante, qui n'avait jamais vu en sa vie miss Canning, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénument qu'elle ne savait rien de ce qu'on lui demandait; mais quand le shérif lui eut dit qu'il faudrait répondre devant la justice, et qu'elle serait infailliblement pendue, si elle n'avouait pas, elle dit tout ce qu'on voulut: enfin les jurés s'assemblèrent, et neuf personnes furent condamnées à la corde.

Heureusement en Angleterre aucun procès n'est secret, parce que le châtiment des crimes est destiné à être une instruction publique aux hommes, et non pas une vengeance particulière. Tous les interrogatoires se font à portes ouvertes, et tous les procès intéressants sont imprimés dans les journaux.

Il y a plus; on a conservé en Angleterre une ancienne loi de France, qui ne permet pas qu'aucun criminel soit exécuté à mort, sans que le procès ait été présenté au roi, et qu'il en ait signé l'arrêt. Cette loi si sage, si humaine, si nécessaire, a été enfin mise en oubli en France, comme beaucoup d'autres; mais elle est observée dans presque toute l'Europe; elle l'est aujourd'hui en Russie, elle l'est à la Chine, cette ancienne patrie de la morale, qui a publié des lois divines avant que l'Europe eût des coutumes.

Le temps de l'exécution des neuf accusés approchait, lorsque le papier qu'on appelle *des sessions* tomba entre les mains d'un philosophe nommé M. Ramsay; il lut le procès, et le trouva absurde d'un bout à l'autre. Cette lecture l'indigna; il se mit à écrire une feuille, dans laquelle il pose pour principe que le premier devoir des jurés est d'avoir

Digitized by Google

le sens commun. Il fit voir que Mme Web, ses deux cousins, et tout le reste de la maison, étaient formés d'une autre pâte que les autres hommes, s'ils faisaient jeûner au pain et à l'eau des petites filles dans le dessein de les prostituer; qu'au contraire ils devaient les bien nourrir et les parer pour les rendre agréables; que des marchands ne salissent ni ne déchirent la marchandise qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais miss Canning n'avait été dans cette maison; qu'elle n'avait fait que répéter ce que la bêtise de sa tante lui avait suggéré; que le bonhomme Adamson avait, par excès de zèle, produit cet extravagant procès criminel; qu'enfin il en allait coûter la vie à neuf citoyens, parce que miss Canning était jolie, et qu'elle avait menti.

La servante, qui avait avoué amicalement au shérif tout ce qui n'était pas vrai, n'avait pu se dédire juridiquement. Quiconque a rendu un faux témoignage par enthousiasme ou par crainte, le soutient d'ordinaire, et ment de peur de passer pour un menteur.

« C'est en vain, dit M. Ramsay, que la loi veut que deux témoins fassent pendre un accusé. Si M. le chancelier et M. l'archevêque de Cantorbéry déposaient qu'ils m'ont vu assassiner mon père et ma mère, et les manger tout entiers à mon déjeuner en un demi-quart d'heure, il faudrait mettre à Bedlam M. le chancelier et M. l'archevêque, plutôt que de me brûler sur leur beau témoignage. Mettez d'un côté une chose absurde et impossible, et de l'autre mille témoins et mille raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages et les raisonnements. »

Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de M. le shérif et des jurés. Ils furent obligés de revoir le procès: il fut avéré que miss Canning était une petite friponne qui était allée accoucher, pendant qu'elle prétendait avoir été en prison chez Mme Web; et toute la ville de Londres, qui avait pris parti pour elle, fut aussi honteuse qu'elle l'avait été lorsqu'un charlatan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, et que deux mille personnes étant venues à ce spectacle, il emporta leur argent, et leur laissa sa bouteille.

Il se peut qu'on se soit trompé sur quelques circonstances de cet événement; mais les principales sont d'une vérité reconnue de toute l'Angleterre.

HISTOIRE DES CALAS.

Cette aventure ridicule serait devenue bien tragique, s'il ne s'était pas trouvé un philosophe qui lut par hasard les papiers publics. Plût à Dieu que dans un procès non moins absurde et mille fois plus horrible, il y eût eu dans Toulouse un philosophe au milieu de tant de pénitents blancs! on ne gémirait pas aujourd'hui sur le sang de l'innocence que le préjugé a fait répandre.

Il y eut pourtant à Toulouse un sage qui éleva sa voix contre les cris de la populace effrénée, et contre les préjugés des magistrats prévenus. Ce sage, qu'on ne peut trop bénir, était M. de Lasalle, conseiller au parlement, qui devait être un des juges.

Digitized by Google

Il s'expliqua d'abord sur l'irrégularité du monitoire: il condamna hautement la précipitation avec laquelle on avait fait trois services solennels à un homme qu'on devait probablement traîner sur la claie: il déclara qu'on ne devait pas ensevelir en catholique et canoniser en martyr un mort qui, selon toutes les apparences, s'était défait lui-même, et qui certainement n'était point catholique. On savait que maître Chalier, avocat au parlement, avait déposé que Marc-Antoine Calas (qu'on supposait devoir faire abjuration le lendemain) avait au contraire le dessein d'aller à Genève se proposer pour être reçu pasteur des Églises protestantes.

Le sieur Caseing avait entre les mains une lettre de ce même Marc-Antoine, dans laquelle il traitait de *déserteur* son frère Louis, devenu catholique: *Notre déserteur*, disait-il dans cette lettre, *nous tracasse.* Le curé de Saint-Étienne avait déclaré authentiquement que Marc-Antoine Calas était venu lui demander un certificat de catholicité, et qu'il n'avait pas voulu se charger de la prévarication de donner un certificat de catholicité à un protestant.

M. le conseiller de Lasalle pesait toutes ces raisons; il ajoutait surtout que, selon la disposition des ordonnances et celle du droit romain, suivi dans le Languedoc, « il n'y a ni indice ni présomption, fût-elle de droit, qui puisse faire regarder un père comme coupable de la mort de son fils, et balancer la présomption naturelle et sacrée qui met les pères à l'abri de tout soupçon du meurtre de leurs enfants. »

Enfin, ce digne magistrat trouvait que le jeune Lavaisse, étranger à toute cette horrible aventure, et la servante catholique, ne pouvant être accusés du meurtre prétendu de Marc-Antoine Calas, devaient être regardés comme témoins, et que leur témoignage nécessaire ne devait pas être ravi aux accusés.

Fondé sur tant de raisons invincibles, et pénétré d'une juste pitié, M. de Lasalle en parla avec le zèle que donnent la persuasion de l'esprit et la bonté du cœur. Un des juges lui dit : « Ah! monsieur, vous êtes tout Calas. — Ah! monsieur, vous êtes tout peuple, » répondit M. de Lasalle.

Il est bien triste que cette noble chaleur qu'il faisait paraître ait servi au malheur de la famille dont son équité prenait la défense; car, s'étant déclaré avec tant de hauteur et en public, il eut la délicatesse de se récuser, et les Calas perdirent un juge éclairé, qui probablement aurait éclairé les autres.

M. Laborde, au contraire, qui s'était déclaré pour les préjugés populaires, et qui ayant marqué un zèle que lui-même croyait outré; M. Laborde, qui avait renoncé aussi à juger cette affaire, qui s'était retiré à la campagne près d'Albi, en revint pourtant pour condamner un père de famille à la roue.

Il n'y avait, comme on l'a déjà dit, et comme on le dire toujours, aucune preuve contre cette famille infortunée : on ne s'appuyait que sur des indices; et quels indices encore! la raison humaine en rougit.

Le sieur David, capitoul de Toulouse, avait consulté le bourreau sur la manière dont Marc-Antoine Calas avait pu être pendu; et ce fut

Digitized by Google

l'avis du bourreau qui prépara l'arrêt, tandis qu'on négligeait les avis de tous les avocats.

Quand on alla aux opinions, le rapporteur ne délibéra que sur Calas père, et opina que ce père innocent « fût condamné à être d'abord appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir révélation de ses complices, être ensuite rompu vif, expirer sur la roue, après y avoir demeuré deux heures, et être ensuite brûlé. »

Cet avis fut suivi par six juges; trois autres opinèrent à la question seulement; deux autres furent d'avis qu'on vérifiât sur les lieux s'il était possible que Marc-Antoine Calas eût pu se pendre lui-même; un seul opina à mettre Jean Calas hors de cour.

Enfin, après de très-longs débats, la pluralité se trouva pour la question ordinaire et extraordinaire, et pour la roue.

Ce malheureux père de famille, qui n'avait jamais eu de querelle avec personne, qui n'avait jamais battu un seul de ses enfants, ce faible vieillard de soixante-huit ans, fut donc condamné au plus horrible des supplices, pour avoir étranglé et pendu de ses débiles mains, en haine de la religion catholique, un fils robuste et vigoureux, qui n'avait pas plus d'inclination pour cette religion catholique que le père lui-même.

Interrogé sur ses complices au milieu des horreurs de la question, il répondit ces propres mots : « Hélas! où il n'y a point de crime, peut-il y avoir des complices? »

Conduit de la chambre de la question au lieu du supplice, la même tranquillité d'âme l'y accompagna. Tous ses concitoyens, qui le virent passer sur le chariot fatal, en furent attendris; le peuple même, qui depuis quelque temps était revenu de son fanatisme, versait sur son malheur des larmes sincères. Le commissaire qui présidait à l'exécution prit de lui le dernier interrogatoire; il n'eut de lui que les mêmes réponses. Le P. Bourges, religieux jacobin, et professeur en théologie, qui, avec le P. Caldaguès, religieux du même ordre, avait été chargé de l'assister dans ses derniers moments, et surtout de l'engager à ne rien celer de la vérité, le trouva tout disposé à offrir à Dieu le sacrifice de sa vie pour l'expiation de ses péchés; mais, autant qu'il marquait de résignation aux décrets de la Providence, autant il fut ferme à défendre son innocence et celle des autres prévenus.

Un seul cri fort modéré lui échappa au premier coup qu'il reçut, les autres ne lui arrachèrent aucune plainte. Placé ensuite sur la roue pour y attendre le moment qui devait finir son supplice et sa vie, il ne tint que des discours remplis de sentiments de christianisme; il ne s'emporta point contre ses juges; sa charité lui fit dire qu'il ne leur imputait pas sa mort, et qu'il fallait qu'ils eussent été trompés par de faux témoins. Enfin, lorsqu'il vit le moment où l'exécuteur se disposait à le délivrer de ses peines, ses dernières paroles au P. Bourges furent celles-ci : « Je meurs innocent; Jésus-Christ, qui était l'innocence même, a bien voulu mourir par un supplice plus cruel encore. Je n'ai point de regret à une vie dont la fin va, je l'espère, me conduire à un bonheur éternel. Je plains mon épouse et mon fils; mais ce pauvre

Digitized by Google

étranger à qui je croyais faire politesse en le priant à souper, ce fils de M. Lavaisse, augmente encore mes regrets. »

Il parlait ainsi, lorsque le capitoul, premier auteur de cette catastrophe, qui avait voulu être témoin de son supplice et de sa mort, quoiqu'il ne fût pas nommé commissaire, s'approcha de lui, et lui cria : « Malheureux ! voici le bûcher qui va réduire ton corps en cendres, dis la vérité. » Le sieur Calas ne fit pour toute réponse que détourner un peu la tête, et au même instant l'exécuteur fit son office, et lui ôta la vie.

Quoique Jean Calas soit mort protestant, le P. Bourges et le P. Caldaguès, son collègue, ont donné à sa mémoire les plus grands éloges : « C'est ainsi, ont-ils dit à quiconque a voulu les entendre, c'est ainsi que moururent autrefois nos martyrs; » et même, sur un bruit qui courut que le sieur Galas s'était démenti, et avait avoué son prétendu crime, le P. Bourges crut devoir aller lui-même rendre compte aux juges des derniers sentiments de Jean Calas, et les assurer qu'il avait toujours protesté de son innocence et de celle des autres accusés.

Après cette étrange exécution, on commença par juger Pierre Calas le fils; il était regardé comme le plus coupable de ceux qui restaient en vie; voici sur quel fondement.

Un jeune homme du peuple, nommé Cazères, avait été appelé à Montpellier pour déposer dans la continuation d'information; il avait déposé qu'étant en qualité de garçon chez un tailleur nommé Bou, qui occupait une boutique dépendante de la maison du sieur Calas, le sieur Pierre Calas étant entré un jour dans cette boutique, la demoiselle Bou, entendant sonner la bénédiction, ordonna à ses garçons de l'aller recevoir; sur quoi Pierre Calas lui dit : « Vous ne pensez qu'à vos bénédictions; on peut se sauver dans les deux religions; deux de mes frères pensent comme moi : si je savais qu'ils voulussent changer, je serais en état de les poignarder; et si j'avais été à la place de mon père, quand Louis Calas, mon autre frère, se fit catholique, je ne l'aurais pas épargné. »

Pourquoi affecta-t-on de faire venir ce témoin de Montpellier pour déposer d'un fait que ce témoin prétendait s'être passé devant la demoiselle Bou et deux de ses garçons, qui étaient tous à Toulouse? pourquoi ne voulut-on pas faire ouïr la demoiselle Bou et ces deux garçons, surtout après qu'il eut été avancé dans les Mémoires des Calas que la demoiselle Bou et ces deux garçons soutenaient fortement que tout ce que Cazères avait osé dire n'était qu'un mensonge dicté par des ennemis de l'accusé et par la haine des partis? Quoi ! le nommé Cazères a entendu publiquement ce qu'on disait à ses maîtres, et ses maîtres et ses compagnons ne l'ont pas entendu ! et les juges l'écoutent, et ils n'écoutent pas ces compagnons et ces maîtres !

Ne voit-on pas que la déposition de ce misérable était une contradiction dans les termes? « On peut se sauver dans les deux religions; » c'est-à-dire Dieu a pitié de l'ignorance et de la faiblesse humaine, et moi je n'aurai pas pitié de mon frère ! Dieu accepte les vœux sincères de quiconque s'adresse à lui, et moi je tuerai quiconque s'adressera à

Digitized by Google

Dieu d'une manière qui ne me plaira pas! Peut-on supposer un discours rempli d'une démence si atroce?

Un autre témoin, mais bien moins important, qui déposa que Pierre Calas parlait mal de la religion romaine, commença par dire : « J'ai une aversion invincible pour tous les protestants. » Voilà certes un témoignage bien recevable!

C'était là tout ce qu'on avait pu rassembler contre Pierre Calas : le rapporteur crut y trouver une preuve assez forte pour fonder une condamnation aux galères perpétuelles; il fut seul de son avis. Plusieurs opinèrent à mettre Pierre hors de cour, d'autres à le condamner au bannissement perpétuel; le rapporteur se réduisit à cet avis, qui prévalut.

On vint ensuite à la veuve Calas, à cette mère vertueuse. Il n'y avait contre elle aucune sorte de preuve, ni de présomption, ni d'indice; le rapporteur opina néanmoins contre elle au bannissement; tous les autres juges furent d'avis de la mettre hors de cours et de procès.

Ce fut après cela le tour du jeune Lavaisse. Les soupçons contre lui étaient absurdes. Comment ce jeune homme de dix-neuf ans, étant à Bordeaux, aurait-il été élu à Toulouse bourreau des protestants? La mère lui aurait-elle dit : « Vous venez à propos, nous avons un fils aîné à exécuter; vous êtes son ami, vous souperez avec lui pour le pendre; un de nos amis devait être du souper, il nous aurait aidés, mais nous nous passerons bien de lui? »

Cet excès de démence ne pouvait se soutenir plus longtemps; cependant le rapporteur fut d'avis de condamner Lavaisse au bannissement; tous les autres juges, à l'exception du sieur Darbou, s'élevèrent contre cet avis.

Enfin, quand il fut question de la servante des Calas, le rapporteur opina à son élargissement, en faveur de son ancienne catholicité; et cet avis passa tout d'une voix.

Serait-il possible qu'il y eût à présent dans Toulouse des juges qui ne pleurassent pas l'innocence d'une famille ainsi traitée? Ils pleurent sans doute, et ils rougissent : et une preuve qu'ils se repentent de cet arrêt cruel, c'est qu'ils ont pendant quatre mois refusé la communication du procès, et même de l'arrêt, à quiconque l'a demandée.

Chacun d'eux se dit aujourd'hui dans le fond de son cœur : « Je vois avec horreur tous ces préjugés, toutes ces suppositions qui font frémir la nature et le sens commun. Je vois que par un arrêt j'ai fait expirer sur la roue un vieillard qui ne pouvait être coupable, et que par un autre arrêt j'ai mis hors de cour tous ceux qui auraient été nécessairement criminels comme lui, si le crime eût été possible. Je sens qu'il est évident qu'un de ces arrêts dément l'autre; j'avoue que si j'ai fait mourir le père sur la roue, j'ai eu tort de me borner à bannir le fils, et j'avoue qu'en effet j'ai à me reprocher le bannissement du fils, la mort effroyable du père, et les fers dont j'ai chargé une mère respectable et le jeune Lavaisse pendant six mois.

« Si nous n'avons pas voulu montrer la procédure à ceux qui nous l'ont demandée, c'est qu'elle était effacée par nos larmes; ajoutons à

Digitized by Google

ces larmes la réparation qui est due à une honnête famille que nous avons précipitée dans la désolation et dans l'indigence; je ne dirai pas dans l'opprobre, car l'opprobre n'est pas le partage des innocents; rendons à la mère le bien que ce procès abominable lui a ravi. J'ajouterais, demandons-lui pardon : mais qui de nous oserait soutenir sa présence?

« Recevons du moins des remontrances publiques, fruit lamentable d'une publique injustice; nous en faisons au roi, quand il demande à son peuple des secours absolument indispensables pour défendre ce même peuple du fer de ses ennemis; ne soyons pas étonnés que la terre entière nous en fasse, quand nous avons fait mourir le plus innocent des hommes; ne voyons-nous pas que ces remontrances sont écrites de son sang? »

Il est à croire que les juges ont fait plusieurs fois en secret ces réflexions. Qu'il serait beau de s'y livrer! et qu'ils sont à plaindre, si une fausse honte les a étouffées dans leur cœur!

DÉCLARATION JURIDIQUE

de la servante de Mme Calas, au sujet de la nouvelle calomnie qui persécute encore cette vertueuse famille[1].

L'an 1767, le dimanche 29 mars, trois heures de relevée, nous Jean-François Hugues, conseiller du roi, commissaire enquêteur, examinateur au Châtelet de Paris, sur la réquisition qui nous a été faite de la part de Jeanne Viguière, ci-devant domestique des sieur et dame Calas, de nous transporter au lieu de son domicile, pour y recevoir sa déclaration sur certains faits, nous nous sommes en effet transporté, rue Neuve et paroisse Saint-Eustache, en une maison appartenante à M. Langlois, conseiller au grand conseil, dont le troisième étage est occupé par la dame veuve du sieur Jean Calas, marchand à Toulouse; et étant monté chez ladite dame Calas, elle nous a fait conduire dans

1. En 1767, la servante catholique de l'infortuné Calas s'étant cassé la jambe, les zélés imaginèrent de répandre le bruit qu'elle était morte des suites de sa chute, et qu'elle avait déclaré en mourant que son maître était coupable du meurtre de son fils. Ce bruit fut adopté avidement par les pénitents et le reste de la populace de Toulouse. Fréron, dont la plume était vendue à toutes les calomnies que l'esprit de fanatisme avait intérêt d'accréditer, inséra cette nouvelle dans ses feuilles périodiques. Il importait de la détruire; non-seulement pour l'honneur de la famille des Calas, mais pour sauver celle de Sirven, qui demandait alors justice contre un jugement également ridicule et inique, que le fanatisme avait inspiré à un juge imbécile.

Cette anecdote est une preuve de ce que le faux zèle ose se permettre, de la bassesse avec laquelle les insectes de la littérature se prêtent à ces infâmes manœuvres, de ce qu'enfin on aurait à craindre, même dans notre siècle, si le zèle éclairé qui anime les amis de l'humanité pouvait cesser un moment d'avoir les yeux ouverts sur les crimes du fanatisme et les manœuvres de l'hypocrisie.

Nous avons cru devoir joindre ici cette déclaration aux autres pièces relatives à l'affaire des Calas : elle est également nécessaire, et pour compléter cette funeste histoire, et pour montrer que c'est moins à l'erreur personnelle des juges qu'à l'aveugle acharnement de l'esprit persécuteur qu'il faut attribuer le meurtre de ce père infortuné. (*Ed. de Kehl.*)

Digitized by Google

une chambre au quatrième étage, ayant vue sur la rue, où étant parvenu, nous avons trouvé ladite Jeanne Viguière dans son lit, par l'effet de la chute dont va être parlé, ayant une garde à côté d'elle, que nous avons fait retirer; laquelle Jeanne Viguière, après serment par elle fait et prêté en nos mains de dire la vérité, nous a dit et déclaré que, le lundi 16 février dernier, sur les quatre heures après midi, étant sortie pour aller rue Montmartre, elle eut le malheur de tomber dans ladite rue, et de se casser la jambe droite; que plusieurs personnes étant accourues à son secours, elle fut transportée sur-le-champ chez ladite dame Calas, son ancienne maîtresse, où elle a toujours conservé sa demeure depuis qu'elle est à Paris, laquelle envoya chercher le sieur Botentuit oncle, maître en chirurgie, qui lui remit la jambe; que ladite dame Calas lui a donné une garde, qui est celle qui vient de se retirer, laquelle ne l'a point quittée depuis cet accident; que le sieur Botentuit a continué de venir lui donner les soins dépendants de son état, lesquels ont été si heureux, qu'elle n'a eu aucun accès de fièvre, qu'elle est actuellement à son quarante-unième jour sans qu'il lui soit survenu aucun autre accident; qu'elle a reçu de ladite dame Calas tous les secours qu'elle pouvait espérer d'une ancienne maîtresse dont elle a éprouvé dans tous les temps mille marques de bonté; qu'elle a appris avec la plus grande surprise qu'on avait débité dans le monde qu'elle, Jeanne Viguière, était morte, et que dans ses derniers moments elle avait déclaré devant notaires, qu'étant chez le feu sieur Jean Calas, son maître, elle avait embrassé la religion protestante; et que, par un prétendu zèle pour cette religion, elle avait, conjointement avec ledit sieur Calas, sa famille, et le sieur Lavaisse, donné la mort à Marc-Antoine Calas; qu'ensuite, ayant été constituée prisonnière, elle avait feint d'être toujours catholique, afin de n'être point soupçonnée de sauver sa vie, et, par son témoignage, celle de tous les autres accusés; mais que, se trouvant au moment de mourir, elle était rentrée dans les sentiments de la foi catholique, et qu'elle s'était crue obligée de déclarer la vérité qu'elle avait cachée, dont elle était, dit-on, fort repentante.

Que, pour arrêter les suites que pourrait avoir cette imposture, ladite Jeanne Viguière a cru devoir recourir à notre ministère, et requérir notre transport, pour nous déclarer, comme elle le fait présentement, en son âme et conscience, que rien n'est plus faux que le bruit dont elle vient de nous rendre compte; que son accident ne l'a jamais mise dans aucun danger de mort, mais que, quand cela aurait été, elle n'aurait jamais fait la déclaration qu'on ose lui attribuer, puisqu'il est vrai, ainsi qu'elle l'a toujours soutenu et qu'elle le soutiendra jusqu'au dernier instant de sa vie, que ledit feu sieur Jean Calas, la dame son épouse, le sieur Jean-Pierre Calas, et le sieur Lavaisse, n'ont contribué en aucune manière à la mort de Marc-Antoine Calas; qu'elle se croit même obligée de nous déclarer que le feu sieur Jean Calas était moins capable que personne d'un pareil crime, l'ayant toujours connu d'un caractère très-doux, et rempli de tendresse pour ses enfants; que d'ailleurs le motif qu'on a donné à la mort de Marc-Antoine

Digitized by Google

Calas, et à la prétendue haine de son père, est faux, puisque ladite Jeanne Viguière a connaissance que ce jeune homme n'avait pas changé de religion, et qu'il avait continué jusqu'à la veille de sa mort les exercices de la religion protestante. Que, pour ce qui concerne elle Jeanne Viguière, elle n'a pas, grâces à Dieu, cessé un seul instant de faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle elle entend vivre et mourir; qu'elle a pour confesseur le R. P. Irénée, augustin de la place des Victoires; que ledit R. P. Irénée, ayant été instruit de son accident, est venu la voir le dimanche 8 du présent mois de mars, qu'il peut rendre compte de ses sentiments et de sa créance. De laquelle déclaration ladite Jeanne Viguière nous a requis et demandé acte; et lecture lui en ayant été faite par nous conseiller-commissaire, elle a déclaré contenir vérité, et a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellée suivant l'ordonnance, ainsi qu'il est dit dans la minute.

Et à l'instant est survenu et comparu par devers nous, en la chambre où nous sommes, sieur Pierre-Louis Botentuit-Langlois, maître en chirurgie et ancien chirurgien-major des armées du roi, demeurant rue Montmartre, paroisse Saint-Eustache, lequel nous a attesté et déclaré que, le 16 février dernier, entre sept et huit heures du soir, il a été requis et s'est transporté chez ladite dame Calas, au sujet de l'accident qui venait d'arriver à ladite Jeanne Viguière; qu'ayant visité sa jambe droite, il a remarqué fracture complète des deux os de la jambe; qu'il a continué de la voir et de la panser depuis ce temps, et lui administrer tous les secours relatifs à son état; qu'elle n'a jamais été en danger de perdre la vie par l'effet de ladite chute; qu'il n'y a eu qu'une excoriation sur la crête du tibia, et que la malade a toujours été de mieux en mieux; qu'il est à sa connaissance que ledit P. Irénée a confessé ladite Viguière depuis ledit accident, laquelle déclaration il fait pour rendre hommage à la vérité, et a signé en la minute des présentes.

Est aussi survenu et comparu par-devant nous, en la chambre où nous sommes, Pierre-Guillaume Garilland, religieux, prêtre de l'ordre des Augustins de la province de France, établis à Paris près la place des Victoires, nommé en religion Irénée de Sainte-Thérèse, définiteur de la susdite province, demeurant audit couvent, lequel nous a dit, déclaré et certifié que ladite Jeanne Viguière vient à lui se confesser depuis trois ans ou environ; que chaque année elle s'est acquittée du devoir pascal, et que diverses fois dans le courant desdites années, pour satisfaire à sa piété, vu sa conduite régulière, il lui a permis la sainte communion; qu'enfin, depuis le fâcheux accident qui est arrivé à ladite Viguière, il est venu la confesser, et a continué de remarquer en elle les mêmes sentiments de religion et de piété comme par le passé; laquelle déclaration ledit R. P. Irénée nous a faite pour rendre hommage à la vérité, et a signé en la minute.

Sur quoi nous, conseiller du roi, commissaire au Châtelet, susdit et soussigné, avons donné acte à ladite Viguière, audit sieur Botentuit et audit R. P. Irénée, de leur déclaration ci-dessus, pour servir

Digitized by Google

et valoir ce que de raison; et avons signé en la minute restée en nos mains. Signé, *Hugues*, commissaire.

N. B. Cette calomnie avait été publiée dans tout le Languedoc, et elle était répandue dans Paris par le nommé Fréron, pour empêcher M. de Voltaire de poursuivre la justification des Sirven, accusés du même crime que les Calas. Tous ceux qui auront lu cette feuille authentique sont priés de la conserver comme un monument de la rage absurde du fanatisme.

IDÉES RÉPUBLICAINES,

PAR UN CITOYEN DE GENÈVE.

(1762.)

I. Le pur despotisme est le châtiment de la mauvaise conduite des hommes. Si une communauté d'hommes est maîtrisée par un seul ou par quelques-uns, c'est visiblement parce qu'elle n'a eu ni le courage ni l'habileté de se gouverner elle-même.

II. Une société d'hommes gouvernée arbitrairement ressemble parfaitement à une troupe de bœufs mis au joug pour le service du maître. Il ne les nourrit qu'afin qu'ils soient en état de le servir; il ne les panse dans leurs maladies qu'afin qu'ils lui soient utiles en santé; il les engraisse pour se nourrir de leur substance; et il se sert de la peau des uns pour atteler les autres à la charrue.

III. Un peuple est ainsi subjugué ou par un compatriote habile, qui a profité de son imbécillité et de ses divisions, ou par un voleur appelé conquérant, qui est venu avec d'autres voleurs s'emparer de ses terres, qui a tué ceux qui ont résisté, et qui a fait ses esclaves des lâches auxquels il a laissé la vie.

IV. Ce voleur, qui méritait la roue, s'est fait quelquefois dresser des autels. Le peuple asservi a vu dans les enfants du voleur une race de dieux; ils ont regardé l'examen de leur autorité comme un blasphème, et le moindre effort pour la liberté comme un sacrilége.

V. Le plus absurde des despotismes, le plus humiliant pour la nature humaine, le plus contradictoire, le plus funeste, est celui des prêtres; et de tous les empires sacerdotaux, le plus criminel est sans contredit celui des prêtres de la religion chrétienne. C'est un outrage fait à notre Évangile, puisque Jésus dit en vingt endroits : « Il n'y aura parmi vous ni premier ni dernier[1]; mon royaume n'est pas de ce monde[2]; le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, etc.[3]. »

VI. Lorsque notre évêque, fait pour servir, et non pour être servi; fait pour soulager les pauvres, et non pour dévorer leur substance;

1. Marc, x, 31. (ÉD.) — 2. Jean, xviii, 36. (ÉD.) — 3. Matth., xx, 28. (ÉD.)

Digitized by Google

fait pour catéchiser, et non pour dominer, osa, dans des temps d'anarchie, s'intituler prince de la ville dont il n'était que le pasteur, il fut manifestement coupable de rébellion et de tyrannie.

VII. Ainsi les évêques de Rome, qui avaient donné les premiers cet exemple fatal, rendirent à la fois et leur domination et leur secte odieuses dans la moitié de l'Europe; ainsi plusieurs évêques en Allemagne devinrent quelquefois les oppresseurs des peuples dont ils devaient être les pères.

VIII. Pourquoi est-il dans la nature de l'homme d'avoir plus d'horreur pour ceux qui nous ont subjugués par la fourberie que pour ceux qui nous ont asservis par les armes? C'est que du moins il y a eu du courage dans les tyrans qui ont dompté les hommes; et il n'y a eu que de la lâcheté dans ceux qui les ont trompés. On hait la valeur des conquérants, mais on l'estime; on hait la fourberie, et on la méprise. La haine jointe au mépris fait secouer tous les jougs possibles.

IX. Quand nous avons détruit dans notre ville une partie des superstitions papistes, comme l'adoration des cadavres, la taxe des péchés, l'outrage fait à Dieu de remettre pour de l'argent des peines dont Dieu menace les crimes, et tant d'autres inventions qui abrutissaient la nature humaine; lorsqu'en brisant le joug de ces erreurs monstrueuses, nous avons renvoyé l'évêque papiste[1] qui osait se dire notre souverain, nous n'avons fait que rentrer dans les droits de la raison et de la liberté dont on nous avait dépouillés.

X. Nous avons repris le gouvernement municipal, tel à peu près qu'il était sous les Romains, et il a été illustré et affermi par cette liberté achetée de notre sang. Nous n'avons point connu cette distinction odieuse et humiliante de nobles et de roturiers, qui dans son origine ne signifie que seigneurs et esclaves. Nés tous égaux, nous sommes demeurés tels; et nous avons donné les dignités, c'est-à-dire les fardeaux publics, à ceux qui nous ont paru les plus propres à les soutenir.

XI. Nous avons institué des prêtres afin qu'ils fussent uniquement ce qu'ils doivent être, des précepteurs de morale pour nos enfants. Ces précepteurs doivent être payés et considérés : mais ils ne doivent prétendre ni juridiction, ni inspection, ni honneurs; ils ne doivent en aucun cas s'égaler à la magistrature. Une assemblée ecclésiastique qui présumerait de faire mettre à genoux un citoyen devant elle jouerait le rôle d'un pédant qui corrige des enfants, ou d'un tyran qui punit des esclaves.

XII. C'est insulter la raison et les lois de prononcer ces mots, *gouvernement civil et ecclésiastique*. Il faut dire *gouvernement civil*, et *règlements ecclésiastiques;* et aucun de ces règlements ne doit être fait que par la puissance civile.

XIII. Le gouvernement civil est la volonté de tous exécutée par un seul ou par plusieurs, en vertu des lois que tous ont portées.

XIV. Les lois qui constituent les gouvernements sont toutes faites

1. Pierre de La Baume, évêque de Genève, en fut expulsé en 1534. (Éd.)

Digitized by Google

contre l'ambition : on a songé partout à élever une digue contre ce torrent qui inonderait la terre. Ainsi, dans les républiques, les premières lois règlent les droits de chaque corps; ainsi les rois jurent à leur couronnement de conserver les priviléges de leurs sujets. Il n'y a que le roi de Danemark dans l'Europe qui, par la loi même, soit au-dessus des lois. Les États assemblés, en 1660, le déclarèrent arbitre absolu. Il semble qu'ils prévirent que le Danemark aurait des rois sages et justes pendant plus d'un siècle[1]. Peut-être dans la suite des siècles faudra-t-il changer cette loi.

XV. Des théologiens ont prétendu que les papes avaient, de droit divin, le même pouvoir sur toute la terre que les monarques danois ont sur un petit coin de la terre. Mais ce sont des théologiens;... l'univers les a sifflés hautement, et le Capitole a murmuré tout bas de voir le moine Hildebrand[1] parler en maître dans le sanctuaire des lois, où les Caton, les Scipion, les Cicéron parlaient en citoyens.

XVI. Les lois qui concernent la justice distributive, la jurisprudence proprement dite, ont été partout insuffisantes, équivoques, incertaines, parce que les hommes qui ont été à la tête des États se sont toujours plus occupés de leur intérêt particulier que de l'intérêt public. Dans les douze grands tribunaux de France, il y a douze jurisprudences différentes. Ce qui est vrai en Aragon devient faux en Castille; ce qui est juste sur les rives du Danube est injuste sur les bords de l'Elbe. Les lois romaines elles-mêmes, qu'on réclame aujourd'hui dans tous les tribunaux, ont été quelquefois contradictoires.

XVII. Lorsqu'une loi est obscure, il faut que tous l'interprètent, parce que tous l'ont promulguée; à moins qu'ils n'aient chargé *plusieurs* expressément d'interpréter les lois.

XVIII. Quand les temps ont sensiblement changé, il y a des lois qu'il faut changer. Ainsi, lorsque Triptolème apporta l'usage de la charrue dans Athènes, il fallut abolir la police du gland. Dans les temps où les académies n'étaient composées que de prêtres, et qu'eux seuls possédaient le jargon de la science, il était convenable qu'eux seuls nommassent tous les professeurs; c'était la police du gland : mais aujourd'hui que les laïques sont éclairés, la puissance civile doit reprendre son droit de nommer à toutes les chaires.

XIX. La loi qui permettrait d'emprisonner un citoyen sans information préalable et sans formalité juridique serait tolérable dans un temps de trouble et de guerre; elle serait tortionnaire et tyrannique en temps de paix.

XX. Une loi somptuaire, qui est bonne dans une république pauvre et destituée des arts, devient absurde quand la ville est devenue industrieuse et opulente. C'est priver les artistes du gain légitime qu'ils feraient avec les riches; c'est priver ceux qui ont fait des fortunes du

1. Frédéric III monta sur le trône en 1648; Christiern V, en 1670; Frédéric IV, en 1699; Christian ou Christiern VI, en 1730; Frédéric V, en 1746, et il régnait lorsque Voltaire publia les *Idées républicaines* (*Note de M. Beuchot.*)
2. Pape sous le nom de Grégoire VII. (ÉD.)

Digitized by Google

droit naturel d'en jouir; c'est étouffer toute industrie, c'est vexer à la fois les riches et les pauvres.

XXI. On ne doit pas plus régler les habits du riche que les haillons du pauvre. Tous deux, également citoyens, doivent être également libres. Chacun s'habille, se nourrit, se loge, comme il peut. Si vous défendez au riche de manger des gélinotes, vous volez le pauvre, qu entretiendrait sa famille du prix du gibier qu'il vendrait au riche. Si vous ne voulez pas que le riche orne sa maison, vous ruinez cent artistes. Le citoyen qui par son faste humilie le pauvre, enrichit le pauvre par ce même faste beaucoup plus qu'il ne l'humille. L'indigence doit travailler pour l'opulence, afin de s'égaler un jour à elle.

XXII. Une loi romaine qui eût dit à Lucullus : « ne dépensez rien, » aurait dit en effet à Lucullus : « Devenez encore plus riche, afin que votre petit-fils puisse acheter la république. »

XXIII. Les lois somptuaires ne peuvent plaire qu'à l'indigent oisif, orgueilleux et jaloux, qui ne veut ni travailler, ni souffrir que ceux qui ont travaillé jouissent.

XXIV. Si une république s'est formée dans des guerres de religion; si dans ces troubles elle a écarté de son territoire les sectes ennemies de la sienne, elle s'est sagement conduite, parce qu'alors elle se regardait comme un pays environné de pestiférés, et qu'elle craignait qu'on ne lui apportât la peste. Mais lorsque ces temps de vertige sont passés, lorsque la tolérance est devenue le dogme dominant de tous les honnêtes gens de l'Europe, n'est-ce pas une barbarie ridicule de demander à un homme qui vient s'établir et apporter ses richesses dans notre pays : « Monsieur, de quelle religion êtes-vous? » L'or et l'argent, l'industrie, les talents, ne sont d'aucune religion.

XXV. Dans une république digne de ce nom, la liberté de publier ses pensées est le droit naturel du citoyen. Il peut se servir de sa plume comme de sa voix; il ne doit pas être plus défendu d'écrire que de parler; et les délits faits avec la plume doivent être punis comme les délits faits avec la parole : telle est la loi d'Angleterre, pays monarchique, mais où les hommes sont plus libres qu'ailleurs, parce qu'ils sont plus éclairés.

XXVI. De toutes les républiques, la plus petite semblerait devoir être la plus heureuse, quand sa liberté est assurée par sa situation, et que l'intérêt de ses voisins est de la conserver. Le mouvement semble devoir être plus facile et plus uniforme dans une petite machine que dans une grande, dont les ressorts sont plus compliqués, et où les frottements plus violents interrompent le jeu de la machine. Mais, comme l'orgueil entre dans toutes les têtes, comme la fureur de commander à ses égaux est la passion dominante de l'esprit humain, comme, en se voyant de plus près, on se peut haïr davantage, il arrive quelquefois qu'un petit État est plus troublé qu'un grand.

XXVII. Quel est le remède à ce mal? la raison, qui se fait entendre à la fin, quand les passions sont lasses de crier. Alors les deux partis relâchent un peu de leurs prétentions dans la crainte de pis : mais il faut du temps.

Digitized by Google

XXVIII. Dans une petite république le peuple semble devoir être plus écouté que dans une grande, parce qu'il est plus aisé de faire entendre raison à mille personnes assemblées qu'à quarante mille. Ainsi il y aurait eu beaucoup de danger à vouloir gouverner Venise, qui a si longtemps soutenu la guerre contre l'empire ottoman, comme Saint-Marin, qui n'a jamais pu conquérir qu'un moulin, qu'elle a été forcée de rendre.

XXIX. Il paraît bien étrange que l'auteur du *Contrat social* s'avise de dire que tout le peuple anglais devrait siéger en parlement, et qu'il cesse d'être libre quand son droit consiste à se faire représenter au parlement par députés. Voudrait-il que trois millions de citoyens vinssent donner leur voix à Westminster? Les paysans en Suède comparaissent-ils autrement que par députés?

XXX. On dit, dans ce même *Contrat social*, que « la monarchie ne convient qu'aux nations opulentes; l'aristocratie, aux États médiocres en richesse ainsi qu'en grandeur; la démocratie, aux États petits et pauvres. »

Mais au XIVe siècle, au XVe et au commencement du XVIe, les Vénitiens étaient le seul peuple riche; ils ont encore beaucoup d'opulence; cependant Venise n'a jamais été et ne sera jamais une monarchie. La république romaine fut très-riche depuis les Scipions jusqu'à César. Lucques est petite et peu riche, et est une aristocratie; l'opulente et ingénieuse Athènes était un État démocratique.

Nous avons des citoyens très-riches, et nous composons un gouvernement mêlé de démocratie et d'aristocratie : ainsi il faut se défier de toutes ces règles générales qui n'existent que sous la plume des auteurs.

XXXI. Le même écrivain, en parlant des différents systèmes de gouvernement, s'exprime ainsi : « L'un trouve beau qu'on soit craint des voisins; l'autre aime mieux qu'on en soit ignoré. L'un est content quand l'argent circule; l'autre exige que le peuple ait du pain. »

Tout cet article semble puéril et contradictoire. Comment peut-on être ignoré de ses voisins? comment est-on en sûreté si vos voisins ignorent qu'il y a du danger à vous attaquer? et comment le même État qui pourrait se faire craindre pourrait-il être ignoré? et comment le peuple peut-il avoir du pain sans que l'argent circule? La contradiction est manifeste.

XXXII. « A l'instant que le peuple est légitimement assemblé en corps souverain, toute juridiction du gouvernement cesse, la puissance exécutive est suspendue, etc. » Cette proposition du *Contrat social* serait pernicieuse, si elle n'était d'une fausseté et d'une absurdité évidente. Lorsqu'en Angleterre le parlement est assemblé, nulle juridiction n'est suspendue; et dans le plus petit État, si pendant l'assemblée il se commet un meurtre, un vol, le criminel est et doit être livré aux officiers de la justice. Autrement une assemblée du peuple serait une invitation solennelle au crime.

XXXIII. « Dans un État vraiment libre, les citoyens font tout avec leurs bras, et rien avec de l'argent. » Cette thèse du *Contrat social*

Digitized by Google

n'est qu'extravagante. Il y a un pont à construire, une rue à paver; faudra-t-il que les magistrats, les négociants et les prêtres pavent la rue et construisent le pont? L'auteur ne voudrait pas assurément passer sur un pont bâti par leurs mains : cette idée est digne d'un précepteur qui, ayant un jeune gentilhomme à élever, lui fit apprendre le métier de menuisier : mais tous les hommes ne doivent pas être manœuvres.

XXXIV. « Les dépositaires de la puissance exécutive ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers...; il peut les établir et les destituer quand il lui plaît...; il n'est point question pour eux de contracter, mais d'obéir. »

Il est vrai que les magistrats ne sont pas les maîtres du peuple; ce sont les lois qui sont maîtresses : mais le reste est absolument faux; il l'est dans tous les États, il l'est chez nous. Nous avons le droit, quand nous sommes convoqués, de rejeter ou d'approuver les magistrats et les lois qu'on nous propose; nous n'avons pas le droit de destituer les officiers de l'État *quand il nous plaît;* ce droit serait le code de l'anarchie. Le roi de France lui-même, quand il a donné des provisions à un magistrat, ne peut le destituer qu'en lui faisant son procès. Le roi d'Angleterre ne peut ôter une pairie qu'il a donnée. L'empereur ne peut destituer *quand il lui plaît* un prince qu'il a créé. On ne destitue les magistrats amovibles qu'après le temps de leur exercice. Il n'est pas plus permis de casser un magistrat par caprice que d'emprisonner un citoyen par fantaisie.

XXXV. « C'est une erreur de prendre le gouvernement de Venise pour une véritable aristocratie. Si le peuple n'y a nulle part au gouvernement, la noblesse y est peuple elle-même. Une multitude de pauvres barnabotes n'approcha jamais d'aucune magistrature. »

Tout cela est d'une fausseté révoltante. Voilà la première fois qu'on a dit que le gouvernement de Venise n'était pas entièrement aristocratique; c'est une extravagance à la vérité, mais elle serait sévèrement punie dans l'État vénitien. Il est faux que les sénateurs, que l'auteur ose appeler du terme méprisant de barnabotes, n'aient jamais été magistrats; je lui en citerais plus de cinquante qui ont eu les emplois les plus importants.

Ce qu'il dit ensuite, que « nos paysans représentent les sujets de terre ferme de la république de Venise, » n'est pas plus vrai. Parmi ces sujets de terre ferme, il se trouve à Vérone, à Vicence, à Brescia et dans beaucoup d'autres villes, des seigneurs titrés, de la plus ancienne noblesse, dont plusieurs ont commandé les armées.

Tant d'ignorance, jointe avec tant de présomption, indigne tout homme instruit. Lorsque cette ignorance présomptueuse traite avec tant d'outrages des nobles vénitiens, on demande quel est le potentat qui s'est oublié ainsi. Quand on sait enfin quel est l'auteur de ces inepties, on se contente de rire.

XXXVI. « Ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents, qui font dans les cours parvenir aux grandes

Digitized by Google

places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. »

Cet amas indécent de petites antithèses cyniques ne convient nullement à un livre sur le gouvernement, qui doit être écrit avec la dignité de la sagesse. Quand un homme, quel qu'il soit, présume assez de lui-même pour donner des leçons sur l'administration publique, il doit paraître prudent et impartial, comme les lois mêmes qu'il fait parler.

Nous avouons avec douleur que, dans les républiques, comme dans les monarchies, l'intrigue fait parvenir aux charges. Il y a eu des Verrès, des Milon, des Clodius, des Lépide à Rome; mais nous sommes forcés de convenir qu'aucune république moderne ne peut se vanter d'avoir produit des ministres tels que les Oxenstiern, les Sully, les Colbert, et les grands hommes qui ont été choisis par Élisabeth d'Angleterre. N'insultons ni les monarchies ni les républiques.

XXXVII. « Le czar Pierre n'avait pas le vrai génie, celui qui crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses qu'il fit étaient bien; la plupart étaient déplacées... Les Tartares ses sujets ou ses voisins deviendront ses maîtres et les nôtres; cette révolution me paraît infaillible. »

Il lui paraît infaillible que de misérables hordes de Tartares, qui sont dans le dernier abaissement, subjugueront incessamment un empire défendu par deux cent mille soldats qui sont au rang des meilleures troupes de l'Europe. L'almanach du *Courrier boiteux* a-t-il jamais fait de telles prédictions? La cour de Pétersbourg nous regardera comme de grands astrologues, si elle apprend qu'un de nos garçons horlogers a réglé l'heure à laquelle l'empire russe doit être détruit.

XXXVIII. Si on se donnait la peine de lire attentivement ce livre du *Contrat social*, il n'y a pas une page où l'on ne trouvât des erreurs ou des contradictions. Par exemple, dans le chapitre de la religion civile : « Deux peuples étrangers l'un à l'autre et presque toujours ennemis ne purent reconnaître un même Dieu; deux armées se livrant bataille ne sauraient obéir au même chef. Ainsi des divisions nationales résulta le polythéisme, et de là l'intolérance théologique et civile, qui naturellement est la même. »

Autant de mots, autant d'erreurs; les Grecs, les Romains, les peuples de la Grande-Grèce, reconnaissaient les mêmes dieux en se faisant la guerre; ils adoraient également les dieux *majorum gentium*, Jupiter, Junon, Mars, Minerve, Mercure, etc. Les chrétiens, en se faisant la guerre, adorent le même Dieu. Le polythéisme des Grecs et des Romains ne résulta point de leurs guerres; ils étaient tous polythéistes avant qu'ils eussent rien à démêler ensemble : enfin il n'y eut jamais chez eux ni intolérance civile ni intolérance théologique.

XXXIX. « Une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes, etc. » Une telle assertion est bien bizarre. L'auteur veut-il dire que ce serait une société de bêtes ou une société d'anges? Bayle a traité fort au long la question si les chrétiens de la primitive Église pouvaient être des philosophes, des politiques et des guerriers. Cette

Digitized by Google

question est assez oiseuse. Mais on veut enchérir sur Bayle, on répète ce qu'il a dit; et, dans la crainte de n'être qu'un plagiaire, on se sert de termes hasardés qui, au fond, ne signifient rien : car, quels que soient les dogmes des nations, elles feront toujours la guerre.

On a brûlé ce livre chez nous[1]. L'opération de le brûler a été aussi odieuse peut-être que celle de le composer. Il y a des choses qu'il faut qu'une administration sage ignore. Si ce livre était dangereux, il fallait le réfuter. Brûler un livre de raisonnement, c'est dire : « Nous n'avons pas assez d'esprit pour lui répondre. » Ce sont es livres d'injures qu'il faut brûler, et dont il faut punir sévèrement les auteurs, parce qu'une injure est un délit. Un mauvais raisonnement n'est un délit que quand il est évidemment séditieux.

XL. Un tribunal doit avoir des lois fixes pour le criminel comme pour le civil; rien ne doit être arbitraire, et encore moins quand il s'agit de l'honneur et de la vie que lorsqu'on ne plaide que pour de l'argent.

XLI. Un code criminel est absolument nécessaire pour les citoyens et pour les magistrats. Les citoyens alors n'auront jamais à se plaindre des jugements, et les magistrats n'auront point à craindre d'encourir la haine; car ce ne sera pas leur volonté qui condamnera, ce sera la loi. Il faut une puissance pour juger par cette loi seule, et une autre puissance pour faire grâce.

XLII. A l'égard des finances, on sait assez que c'est aux citoyens à régler ce qu'ils croient devoir fournir pour les dépenses de l'État; on sait assez que les contributions doivent être ménagées avec économie par ceux qui les administrent, et accordées avec noblesse dans les grandes occasions. Il n'y a sur cet article nul reproche à faire à notre république.

XLIII. Il n'y a jamais eu de gouvernement parfait, parce que les hommes ont des passions; et s'ils n'avaient point de passions, on n'aurait pas besoin de gouvernement. Le plus tolérable de tous est sans doute le républicain, parce que c'est celui qui rapproche le plus les hommes de l'égalité naturelle. Tout père de famille doit être le maître dans sa maison, et non pas dans celle de son voisin. Une société étant composée de plusieurs maisons et de plusieurs terrains qui leur sont attachés, il est contradictoire qu'un seul homme soit le maître de ces maisons et de ces terrains; et il est dans la nature que chaque maître ait sa voix pour le bien de la société.

XLIV. Ceux qui n'ont ni terrain ni maison dans cette société doivent-ils y avoir leur voix? ils n'en ont pas plus le droit qu'un commis payé par des marchands n'en aurait à régler leur commerce; mais ils peuvent être associés, soit pour avoir rendu des services, soit pour avoir payé leur association.

XLV. Ce pays, gouverné en commun, doit être plus riche et plus peuplé que s'il était gouverné par un maître; car chacun, dans une vraie république, étant sûr de la propriété de ses biens et de sa per-

1. C'est-à-dire à Genève. (ÉD.)

Digitized by Google

sonne, travaille pour soi-même avec confiance et, en améliorant sa condition, il améliore celle du public. Il peut arriver le contraire sous un maître. Un homme est quelquefois tout étonné d'entendre dire que ni sa personne ni ses biens ne lui appartiennent.

XLVI. Une république protestante doit être d'un douzième plus riche, plus industrieuse, plus peuplée qu'une papiste, en supposant le terrain égal, et également bon, par la raison qu'il y a trente fêtes dans un pays papiste, qui composent trente jours d'oisiveté et de débauches; et trente jours sont la douzième partie de l'année. Si dans ce pays papiste il y a un douzième de prêtres, d'apprentis prêtres, de moines, et de religieuses, comme à Cologne, il est clair qu'un pays protestant, de même étendue, doit être plus peuplé encore d'un douzième.

XLVII. Les registres de la chambre des comptes des Pays-Bas, qui sont actuellement à Lille, déposent que Philippe II ne tirait pas quatre-vingt mille écus des sept Provinces-Unies; et par un relevé des revenus de la seule province de Hollande, fait en 1700, ses revenus montaient à vingt-deux millions deux cent quarante et un mille trois cent trente-neuf florins, qui font en argent de France quarante-six millions sept cent six mille huit cent onze livres dix-huit sous. C'est à peu près ce que possédait le roi d'Espagne au commencement du siècle.

XLVIII. Que l'on compare ce que nous étions du temps de notre évêque à ce que nous sommes aujourd'hui. Nous couchions dans des galetas, nous mangions sur des assiettes de bois dans nos cuisines; notre évêque avait seul de la vaisselle d'argent, et marchait avec quarante chevaux dans son diocèse, qu'il appelait ses États. Aujourd'hui nous avons des citoyens qui ont trois fois son revenu, et nous possédons, à la ville et à la campagne, des maisons beaucoup plus belles que celle qu'il appelait son palais, dont nous avons fait les prisons.

XLIX. La moitié du terrain de la Suisse est composée de rochers et de précipices, l'autre est peu fertile; mais quand des mains libres, conduites enfin par des esprits éclairés, ont cultivé cette terre, elle est devenue florissante. Le pays du pape, au contraire, depuis Orviette jusqu'à Terracine, dans l'espace de plus de cent vingt milles de chemin, est inculte, inhabité, et devenu malsain par la disette; on peut y voyager une journée entière sans y trouver ni hommes ni animaux; il y a plus de prêtres que de cultivateurs; on n'y mange guère d'autre pain que du pain azyme. C'est là ce pays qui était couvert, du temps des anciens Romains, de villes opulentes, de maisons superbes, de moissons, de jardins et d'amphithéâtres. Ajoutons encore à ce contraste que six régiments suisses s'empareraient en quinze jours de tout l'État du pape. Qui aurait fait cette prédiction à César, lorsqu'en passant il vint battre les Suisses au nombre de près de quatre cent mille, l'aurait bien étonné.

L. Il est peut-être utile qu'il y ait deux partis dans une république, parce que l'un veille sur l'autre, et que les hommes ont besoin de surveillants. Il n'est peut-être pas si honteux qu'on le croit qu'une république ait besoin de médiateurs; cela prouve, à la vérité, qu'il y a de

Digitized by Google

l'opiniâtreté des deux côtés; mais cela prouve aussi qu'il y a de part et d'autre beaucoup d'esprit, beaucoup de lumières, une grande sagacité à interpréter les lois dans les sens différents; et c'est alors qu'il faut nécessairement des arbitres qui éclaircissent les lois contestées, qui les changent s'il est nécessaire, et qui préviennent des changements nouveaux autant qu'il est possible. On a dit mille fois que l'autorité veut toujours croître, et le peuple toujours se plaindre; qu'il ne faut ni céder à toutes ses représentations, ni les rejeter toutes; qu'il faut un frein à l'autorité et à la liberté; qu'on doit tenir la balance égale : mais où est le point d'appui? qui le fixera? ce sera le chef-d'œuvre de la raison et de l'impartialité.

LI. Les exemples sont trompeurs, les inductions qu'on en tire sont souvent mal appliquées; les citations pour faire valoir ces inductions sont souvent fausses. « La nature de l'honneur, dit Montesquieu, est de demander des préférences, des distinctions. L'honneur est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique [1]. » L'auteur oublie que dans la république romaine on demandait le consulat, le triomphe, des ovations, des couronnes, des statues. Il n'y a si petite république où l'on ne recherche les honneurs.

LII. Cet homme supérieur dans ses pensées ingénieuses et profondes, brillant d'une lumière qui l'éblouit, n'a pu asservir son génie à l'ordre et à la méthode nécessaires. Son grand feu empêche que les objets ne soient nets et distincts; et quand il cite, il prend presque toujours son imagination pour sa mémoire. Il prétend que dans le testament attribué au cardinal de Richelieu, il est dit [2] « que si dans le peuple il se trouve quelque malheureux honnête homme, il ne faut point s'en servir, tant il est vrai que la vertu n'est pas le ressort du gouvernement monarchique. »

Le testament faussement attribué au cardinal de Richelieu dit précisément tout le contraire. Voici ses paroles au chapitre IV : « On peut dire hardiment que de deux personnes dont le mérite est égal, celle qui est la plus aisée en ses affaires est préférable à l'autre, étant certain qu'il faut qu'un pauvre magistrat ait l'âme d'une trempe bien forte, si elle ne se laisse quelquefois amollir par la considération de ses intérêts. Aussi l'expérience nous apprend que les riches sont moins sujets à concussion que les autres, et que la pauvreté contraint un pauvre officier à être fort soigneux du revenu du sac. »

LIII. Montesquieu, il faut l'avouer, ne cite pas mieux les auteurs grecs que les français. Il leur fait souvent dire à tous le contraire de ce qu'ils ont dit.

Il avance, en parlant de la condition des femmes dans les divers gouvernements, ou plutôt en promettant d'en parler, que chez les Grecs [3], *l'amour n'avait qu'une forme que l'on n'ose dire*. Il n'hésite pas à prendre Plutarque même pour son garant. Il fait dire à Plutarque *que les femmes n'ont aucune part au véritable amour*. Il ne fait pas réflexion que Plutarque fait parler plusieurs interlocuteurs; il y a un

1. Liv. III, chap. VII. — 2. *Id.*, chap. VI. — 3. Liv. VII, chap. X.

Digitized by Google

Protogène qui déclame contre les femmes, mais Daphneus prend leur parti; Plutarque décide pour Daphneus; il fait un très-bel éloge de l'amour céleste et de l'amour conjugal; il finit par rapporter plusieurs exemples de la fidélité et du courage des femmes. C'est même dans ce dialogue qu'on trouve l'histoire de Camma et celle d'Éponine, femme de Sabinus, dont les vertus ont servi de sujet à des pièces de théâtre.

Enfin, il est clair que Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*, a calomnié l'esprit de la Grèce en prenant une objection que Plutarque réfute pour une loi que Plutarque recommande.

LIV. « [1] Les cadis ont soutenu que le Grand-Seigneur n'est point obligé de tenir sa parole et son serment lorsqu'il borne par là son autorité. »

Ricaut, cité en cet endroit, dit seulement, page 18 de l'édition d'Amsterdam, 1671 : « Il y a même de ces gens-là qui soutiennent que le Grand-Seigneur peut se dispenser des promesses qu'il a faites avec serment, quand, pour les accomplir, il faut donner des bornes à son autorité. »

Ce discours est bien vague. Le sultan des Turcs ne peut promettre qu'à ses sujets ou aux puissances voisines. Si ce sont des promesses à ses sujets, il n'y a point de serment; si ce sont des traités de paix, il faut qu'il les tienne comme les autres princes, ou qu'il fasse la guerre. L'*Alcoran* ne dit en aucun endroit qu'on peut violer son serment, et il dit en cent endroits qu'il faut le garder. Il se peut que pour entreprendre une guerre injuste, comme elles le sont presque toutes, le Grand-Turc assemble un conseil de conscience, comme ont fait plusieurs princes chrétiens, afin de faire le mal en conscience. Il se peut que quelques docteurs musulmans aient imité les docteurs catholiques qui ont dit qu'il ne faut garder la foi ni aux infidèles, ni aux hérétiques. Mais il reste à savoir si cette jurisprudence est celle des Turcs.

L'auteur de l'*Esprit des lois* donne cette prétendue décision des cadis, comme une preuve du despotisme du sultan. Il semble que ce serait au contraire une preuve qu'il est soumis aux lois, puisqu'il serait obligé de consulter des docteurs pour se mettre au-dessus des lois. Nous sommes voisins des Turcs, nous commerçons avec eux, et nous ne les connaissons pas. Le comte de Marsigli, qui a vécu vingt-cinq ans au milieu d'eux, dit qu'aucun n'a donné une véritable connaissance ni de leur empire, ni de leurs lois. Nous n'avons eu même aucune traduction tolérable de l'*Alcoran* avant celle que nous a donnée M. Sale en 1734. Presque tout ce qu'on a dit de leur religion et de leur jurisprudence est faux; et les conclusions qu'on en tire tous les jours contre eux sont trop peu fondées. On ne doit dans l'examen des lois citer que des lois reconnues.

LV. « [2] Tout le bas commerce était infâme chez les Grecs. » Je ne sais pas ce que l'auteur entend par bas commerce; mais je sais que dans Athènes tous les citoyens commerçaient, que Platon vendit de l'huile, et que le père du démagogue Démosthène était marchand de

1. Liv. III, chap. IX. — 2. Liv. IV, chap. VIII.

Digitized by Google

fer. La plupart des ouvriers étaient des étrangers ou des esclaves. Il nous est important de remarquer que le négoce n'était point incompatible avec les dignités dans les républiques de la Grèce, excepté chez les Spartiates, qui n'avaient aucun commerce.

LVI. « J'ai ouï souvent déplorer, dit-il [1], l'aveuglement du conseil de François Ier, qui rebuta Christophe Colomb qui lui proposait les Indes. » Vous remarquerez que François Ier n'était pas né lorsque Colomb découvrit les îles de l'Amérique.

LVII. Puisqu'il s'agit ici de commerce, observons que l'auteur condamne une ordonnance du conseil d'Espagne, qui défend d'employer l'or et l'argent en dorure : « Un décret pareil, dit-il [2], serait semblable à celui que feraient les États de Hollande s'ils défendaient la consommation de la cannelle. » Il ne songe pas que les Espagnols n'ayant point de manufactures auraient acheté les galons et les étoffes de l'étranger, et que les Hollandais ne pouvaient acheter la cannelle. Ce qui était très-raisonnable en Espagne eût été très-ridicule en Hollande

LVIII. C'est, ce me semble, encore un grand abus de citer les lois de Bantam, du Pégu, de Cochin, de Borneo, pour nous prouver des vérités qui n'ont pas besoin de tels exemples. L'illustre auteur de l'*Esprit des lois* tombe souvent dans cette affectation : il nous dit que « à Bantam le roi prend toute la succession d'un père de famille, la maison, la femme et les enfants; » cela se trouve, dit-il, dans un recueil de voyages. Mais la chose est impossible : car en deux générations le roi aurait toutes les maisons et toutes les femmes en propriété. Un voyageur dit souvent des choses qu'un homme qui écrit en législateur ne doit jamais répéter.

LIX. Le même auteur prétend [3] qu'au Tonquin tous les magistrats et les principaux officiers militaires sont eunuques, et que, chez les Lamas [4], la loi permet aux femmes d'avoir plusieurs maris. Quand ces fables seraient vraies, qu'en résulterait-il? nos magistrats voudraient-ils être eunuques, et n'être qu'en quatrième ou en cinquième auprès de mesdames les conseillères?

LX. Il ne faut, dans un ouvrage de législation, ni conjectures hasardées, ni exemples tirés de peuples inconnus, ni saillies d'esprit, ni digressions étrangères au sujet. Qu'importe à nos lois, à notre administration, « qu'il n'y ait de fleuve navigable en Perse que le Cyrus? » L'auteur ne devait pas sans doute omettre le Tigre, l'Euphrate, l'Araxe, le Phase, l'Oxus. Mais à quoi bon étaler une géographie si erronée, quand on ne doit nous parler que de nos intérêts?

LXI. Pourquoi perdre son temps à se tromper sur les prétendues flottes de Salomon envoyées d'Ésiongaber en Afrique, et sur les chimériques voyages depuis la mer Rouge jusqu'à celle de Bayonne, et sur les richesses encore plus chimériques de Sofala? Quel rapport avaient toutes ces digressions erronées avec l'*Esprit des lois?*

Je m'attendais à voir comment les décrétales changèrent toute la

1. Liv. IV, chap. XIX. — 2. *Id., ibid.* — 3. Liv. XV, chap. XVIII.
4. Liv. XVI, chap. V.

Digitized by Google

jurisprudence de l'ancien code romain; par quelles lois Charlemagne gouverna son empire; et par quelle anarchie le gouvernement féodal le bouleversa; par quel art et par quelle audace Grégoire VII et ses successeurs écrasèrent les lois des royaumes et des grands fiefs sous l'anneau du pêcheur, et par quelles secousses on est parvenu à détruire la législation papale; j'espérais voir l'origine des bailliages qui rendirent la justice presque partout depuis les Othons, et celle des tribunaux appelés parlements, ou audiences, ou bancs du roi, ou échiquier; je désirais de connaître l'histoire des lois sous lesquelles nos pères et leurs enfants ont vécu, les motifs qui les ont établies, négligées, détruites, renouvelées; je cherchais un fil dans ce labyrinthe; le fil est cassé presque à chaque article. J'ai été trompé, j'ai trouvé l'esprit de l'auteur, qui en a beaucoup, et rarement l'esprit des lois. Il sautille plus qu'il ne marche; il amuse plus qu'il n'éclaire; il satirise quelquefois plus qu'il ne juge; et il faut souhaiter qu'un si beau génie eût toujours plus cherché à instruire qu'à étonner.

Ce livre défectueux est plein de choses admirables, dont on a fait de détestables copies. Les fanatiques l'ont insulté par les endroits mêmes qui méritent les remercîments du genre humain.

LXII. Malgré ses défauts, cet ouvrage doit être toujours cher aux hommes, parce que l'auteur a dit sincèrement ce qu'il pense, au lieu que la plupart des écrivains de son pays, à commencer par le grand Bossuet, ont dit souvent ce qu'ils ne pensaient pas. Il a partout fait souvenir les hommes qu'ils sont libres; il présente à la nature humaine ses titres qu'elle a perdus dans la plus grande partie de la terre; il combat la superstition; il inspire la morale.

LXIII. Sera-ce par des livres qui détruisent la superstition, et qui rendent la vertu aimable, qu'on parviendra à rendre les hommes meilleurs? oui: si les jeunes gens lisent ces livres avec attention, ils seront préservés de toute espèce de fanatisme; ils sentiront que la paix est le fruit de la tolérance, et le véritable but de toute société.

LXIV. La tolérance est aussi nécessaire en politique qu'en religion; c'est l'orgueil seul qui est intolérant. C'est lui qui révolte les esprits, en voulant les forcer à penser comme nous; c'est la source secrète de toutes les divisions.

LXV. La politesse, la circonspection, l'indulgence, affermissent l'union entre les amis et dans les familles; elles feront le même effet dans un petit État, qui est une grande famille.

Digitized by Google

LETTRE DE M. FORMEY,

QUI PEUT SERVIR DE MODÈLE AUX LETTRES A INSÉRER DANS LES JOURNAUX[1].

1762.)

Tout le monde est instruit à Paris, à Londres, en Italie, en Allemagne, de ma querelle avec l'illustre M. Boullier; on ne s'entretient dans toute l'Europe que de cette dispute. Je croirais manquer au public, à la vérité, à ma profession, et à moi-même (comme on dit), si je restais muet *vis-à-vis* M. Boullier. J'ai pris des engagements *vis-à-vis* le public, il faut les remplir. L'univers a lu mes *Pensées raisonnables*, que je donnai en 1749, au mois de juin. Je ne sais si je dois les préférer à la lettre que je lâchai sous le nom de M. Gervaise Holmes, en 1750. Tout Paris, *vis-à-vis* les *Pensées raisonnables*, est pour la lettre de M. Gervaise Holmes, et tout Londres est pour les *Pensées*. Je peux dire *vis-à-vis* de Londres et de Paris, qu'il y a quelque chose de plus profond dans les *Pensées*, et je ne sais quoi de plus brillant dans la lettre.

Le *Journal de Trévoux*, du mois de juin 1751, et *l'Avant-Coureur*, du 5 juillet sont de mon avis. Il est vrai que le *Journal chrétien* se déclare absolument contre les *Pensées raisonnables*. Je vais reprendre cette matière, puisque je l'ai discutée au long dans *le Mercure* de février 1753, page 55 et suivantes[2], comme *tout le monde le sait*.

Quelques personnes de considération, pour qui j'aurai toute ma vie une déférence entière, m'ont conseillé de ne point répondre à M. Boullier directement, attendu qu'il est mort il y a deux ans; mais, avec tout le respect que je dois à ces messieurs, je leur dirai que je ne puis être de leur avis, par des raisons tirées du fond des choses que j'ai expliquées ailleurs; et, pour le prouver, je rappellerai en peu de mots ce que j'ai dit dans le CCXCV^e^ tome de ma *Bibliothèque impartiale*[3], page 75, rapporté très-infidèlement dans le *Journal littéraire*, année 1759. Il s'agit, comme on sait, des compossibles et des idées contraires qui ne répugnent point l'une à l'autre. J'avoue que le R. P. Hayer[4] a traité cette matière, dans son XVIIe tome, avec sa sagacité ordinaire; mais tous ceux qui ont lu les CI^e^, CII^e^ et CIII^e^ tomes de ma *Bibliothèque germanique*[5], ont de quoi confondre le P. Hayer; ils verront aisément la différence entre les compossibles, les possibles simples, les non-possibles et les impossibles. Il serait aisé

1. Le style de M. Formey est si bien imité dans cette lettre, que lui-même, en la lisant quelque temps après, crut l'avoir réellement écrite. (*Note de Wagnière.*)
2. Cette citation ou indication est une plaisanterie de Voltaire. (ÉD.)
3. La *Bibliothèque impartiale* n'a que dix-huit volumes. (ED.)
4. Le P. Hayer, récollet, a place dans *le Russe à Paris*. (ED.)
5. La *Bibliothèque germanique*, journal auquel Beausobre associa Formey, n'a que vingt-cinq volumes. (ED.)

Digitized by Google

de s'y méprendre, si on n'avait pas étudié à fond cette matière dans les articles 7, 9 et 11 de ma *Dissertation* de 1760, qui a eu un si prodigieux succès[1].

Feu M. de Cahusac me manda, quelque temps avant qu'il fût attaqué dans la pie-mère, qu'il avait entendu dire à l'abbé Trublet, que lui abbé tenait de M. de La Motte, que non-seulement Mme de Lambert avait un mardi, mais qu'elle avait aussi un mercredi; et que c'était dans une des assemblées du mercredi qu'on avait agité la question si M. Needham fait des anguilles avec de la farine, comme l'assure positivement M. de Maupertuis. Ce fait est lié nécessairement au système des compossibles.

Je ne répondrai pas ici aux injures grossières qu'on a vomies publiquement contre moi à Paris, dans la dernière assemblée du clergé. Le député de la province de Champagne dit à l'oreille du député de la province de Languedoc, que l'ennui et mes ouvrages étaient au rang des compossibles. Cette horreur a été répétée dans vingt-sept journaux. J'ai déjà répondu à cette calomnie abominable, dans ma *Bibliothèque germanique*, d'une manière victorieuse.

Je distingue trois sortes d'ennuis: 1° L'ennui qui est fondé dans le caractère du lecteur, qu'on ne peut ni amuser ni persuader; 2° l'ennui qui vient du caractère de l'auteur, et cela se subdivise en quarante-huit sortes; 3° l'ennui provenant de l'ouvrage: cet ennui vient de la matière ou de la forme; c'est pourquoi je reviens à M. Boullier, mon adversaire, que j'estimai toujours pour la conformité qu'il avait avec moi. Il fit, en 1730, son *Ame des bêtes*. Un mauvais plaisant dit à ce sujet que M. Boullier était un excellent citoyen, mais qu'il n'était pas assez instruit de l'histoire de son pays: cette plaisanterie est déplacée, comme il est prouvé dans le *Journal helvétique*, octobre 1739. Ensuite il donna ses admirables *Pensées*, sur les pensées qu'un homme avait données à propos des pensées d'un autre.

On sait quel bruit cet ouvrage fit dans le monde. Ce fut à cette occasion que je conçus le premier dessein de mes *Pensées raisonnables*. J'apprends qu'un savant de Vittemberg a écrit contre mon titre, et qu'il y trouve une double erreur. J'en ai écrit à M. Pitt, en Angleterre, et à milord Holderness; je suis étonné qu'ils ne m'aient point fait de réponse. Je persiste dans le dessein de faire l'*Encyclopédie* tout seul; si M. Cahusac n'était pas mort, nous aurions été deux.

J'oubliais un article assez important, c'est la fameuse réponse de M. Pfaff, recteur de l'université de Vittemberg, au R. P. Croust, recteur des révérends pères jésuites de Colmar. On en a fait coup sur coup trois éditions, et tous les savants ont été partagés. J'ai pleinement éclairci cette matière, et j'ai même quatre volumes sous presse, dans lesquels j'examine ce qui m'avait échappé. Ils coûteront trois livres le tome; c'est marché donné.

Il y a longtemps que je n'ai eu de nouvelles du célèbre professeur

1. Formey n'avait point publié de dissertation en 1760. (ED.)

Digitized by Google

Vernet, connu dans tout l'univers par son zèle pour les manuscrits. Son *Catéchisme chrétien*, ainsi que mon *Philosophe chrétien*, et le *Journal chrétien*, sont les trois meilleurs ouvrages dont l'Europe puisse se vanter, depuis les *Bigarrures* du sieur Des Accords[1].

Mais, jusqu'à présent, personne n'a assez approfondi le sens du fameux passage qu'on trouve dans la *Vie de Pythagore*, par le P. Gretser, dans son vingt-unième volume in-folio. Il s'est totalement trompé sur ce chapitre, comme je le prouve.

Je reçois en ce moment, par le chariot de poste, les dix-huit tomes de la *Théologie* de notre illustre ami M. Onekre. J'en rendrai compte dans mon prochain journal. Il y a des souscripteurs qui me doivent plus de six mois; je les prie de me lire et de me payer.

SERMON DES CINQUANTE[2].

Cinquante personnes instruites, pieuses et raisonnables, s'assemblent depuis un an tous les dimanches dans une ville peuplée et commerçante : elles font des prières, après lesquelles un membre de la société prononce un discours; ensuite on dîne, et après le repas on fait une collecte pour les pauvres. Chacun préside à son tour; c'est au président à faire la prière et à prononcer le sermon. Voici une de ces prières et un de ces sermons.

Si les semences de ces paroles tombent dans une bonne terre, on ne doute pas qu'elles ne fructifient.

Prière. — Dieu de tous les globes et de tous les êtres, la seule prière qui puisse vous convenir est la soumission; car que demander à celui qui a tout ordonné, tout prévu, tout enchaîné, depuis l'origine des choses? Si pourtant il est permis de représenter ses besoins à un père, conservez dans nos cœurs cette soumission même, conservez-y votre religion pure; écartez de nous toute superstition: si l'on peut vous insulter par des sacrifices indignes, abolissez ces infâmes mystères; si l'on peut déshonorer la Divinité par des fables absurdes, périssent ces fables à jamais; si les jours du prince et du magistrat ne sont point comptés de toute éternité, prolongez la durée de leurs jours; conservez

1. Pseudonyme de Tabourot. (ÉD.)

2. *Avertissement des Editeurs de Kehl.* — Nous donnons ici le *Sermon des cinquante* tel qu'il a paru séparément, et ensuite dans plusieurs recueils. M. de Voltaire ne l'a point insère dans les éditions de ses *Œuvres* faites sous ses yeux. On en retrouve le fond dans les *Homélies*, qui sont ici imprimées à la suite.

Cet ouvrage est précieux : c'est le premier où M. de Voltaire, qui n'avait jusqu'alors porté à la religion chrétienne que des attaques indirectes, osa l'attaquer de front. Il parut peu de temps après la *Profession de foi du vicaire savoyard*. M. de Voltaire fut un peu jaloux du courage de Rousseau; et c'est peut-être le seul sentiment de jalousie qu'il ait jamais eu : mais il surpassa bientôt Rousseau en hardiesse, comme il le surpassait en génie.

Digitized by Google

la pureté de nos mœurs, l'amitié que nos frères se portent, la bienveillance qu'ils ont pour tous les hommes, leur obéissance pour les lois, et leur sagesse dans la conduite privée; qu'ils vivent et qu'ils meurent en n'adorant qu'un seul Dieu, rémunérateur du bien, vengeur du mal, un Dieu qui n'a pu naître ni mourir, ni avoir des associés, mais qui a dans ce monde trop d'enfants rebelles.

Sermon. — Mes frères, la religion est la voix secrète de Dieu, qui parle à tous les hommes; elle doit tous les réunir, et non les diviser; donc toute religion qui n'appartient qu'à un peuple est fausse. La nôtre est dans son principe celle de l'univers entier; car nous adorons un Être suprême comme toutes les nations l'adorent, nous pratiquons la justice que toutes les nations enseignent, et nous rejetons tous ces mensonges que les peuples se reprochent les uns aux autres: ainsi, d'accord avec eux dans le principe qui les concilie, nous différons d'eux dans les choses où ils se combattent.

Il est impossible que le point dans lequel tous les hommes de tous les temps se réunissent, ne soit l'unique centre de la vérité, et que les points dans lesquels ils diffèrent tous ne soient les étendards du mensonge. La religion doit être conforme à la morale, et universelle comme elle; ainsi toute religion dont les dogmes offensent la morale est certainement fausse. C'est sous ce double aspect de perversité et de fausseté que nous examinerons dans ce discours les livres des Hébreux et de ceux qui leur ont succédé[1]. Voyons d'abord si ces livres sont conformes à la morale, ensuite nous verrons s'ils peuvent avoir quelque ombre de vraisemblance. Les deux premiers points seront pour l'*Ancien Testament*, et le troisième pour le *Nouveau*.

Premier point. — Vous savez, mes frères, quelle horreur nous a saisis lorsque nous avons lu ensemble les écrits des Hébreux, en portant seulement notre attention sur tous les traits contre la pureté, la charité, la bonne foi, la justice et la raison universelle, que non-seulement on trouve dans chaque chapitre, mais que, pour comble de malheur, on y trouve consacrés.

Premièrement, sans parler de l'injustice extravagante dont on ose charger l'Être suprême, d'avoir donné la parole à un serpent pour séduire une femme[2], et perdre l'innocente postérité de cette femme, suivons pied à pied toutes les horreurs historiques qui révoltent la nature et le bon sens. Un des premiers patriarches, Loth, neveu d'Abraham, reçoit chez lui deux anges[3] déguisés en pèlerins; les habitants de Sodome conçoivent des désirs impudiques pour les deux anges; Loth, qui avait deux jeunes filles promises en mariage, offre de les prostituer au peuple à la place de ces deux étrangers. Il fallait que ces filles fussent étrangement accoutumées à être prostituées, puisque la première chose qu'elles font après que leur ville a été consumée par une pluie de feu, et que leur mère a été changée en une statue de sel, c'est

1. Les chrétiens. (ÉD.) — 2 *Genèse*, III, 3. (ÉD.) — 3. *Id.*, XIX, 1 et suiv. (ÉD.)

Digitized by Google

d'enivrer leur père[1] deux nuits de suite pour coucher avec lui l'une après l'autre: cela est imité de l'ancienne fable arabique de Cyniras et de Myrrha; mais, dans cette fable bien plus honnête, Myrrha est punie de son crime, au lieu que les filles de Loth sont récompensées par la plus grande et la plus chère des bénédictions selon l'esprit juif : elles sont mères d'une nombreuse postérité.

Nous n'insisterons point sur le mensonge d'Isaac père des justes, qui dit que sa femme est sa sœur[2]; soit qu'il ait renouvelé ce mensonge d'Abraham[3], soit qu'Abraham fût coupable en effet d'avoir fait de sa sœur sa propre femme; mais arrêtons-nous un moment au patriarche Jacob, qu'on nous donne comme le modèle des hommes. Il force son frère, qui meurt de faim, de lui céder son droit d'aînesse pour une assiette de lentilles[4]; ensuite il trompe son vieux père au lit de la mort[5]; après avoir trompé son père, il trompe et vole son beau-père Laban[6]: c'est peu d'épouser deux sœurs, il couche avec toutes ses servantes[7]; et Dieu bénit cette incontinence et ces fourberies. Quelles sont les actions des enfants d'un tel père? Dina sa fille plaît à un prince de Sichem, et il est vraisemblable qu'elle aime ce prince, puisqu'elle couche avec lui; le prince la demande en mariage, on la lui accorde, à condition qu'il se fera circoncire lui et son peuple. Ce prince accepte la proposition; mais, sitôt que lui et les siens se sont fait cette opération douloureuse, qui pourtant leur devait laisser assez de forces pour se défendre, la famille de Jacob égorge tous les hommes de Sichem, et fait esclaves les femmes et les enfants.

Nous avons, dans notre enfance, entendu l'histoire de Thyeste et de Pélopée; cette incestueuse abomination est renouvelée dans Juda, le patriarche et le père de la première tribu; il couche avec sa belle-fille, ensuite il veut la faire mourir. Ce livre, après cela, suppose que Joseph, un enfant de cette famille errante, est vendu en Égypte, et que cet étranger y est établi premier ministre pour avoir expliqué un songe. Mais quel premier ministre qu'un homme qui, dans un temps de famine, oblige toute une nation de se faire esclave pour avoir du pain! Quel magistrat parmi nous, dans un temps de famine, oserait proposer un marché si abominable? et quelle nation accepterait cet infâme marché? N'examinons point ici comment soixante et dix personnes de la famille de Joseph, qui s'établirent en Égypte, purent, en deux cent quinze ans, se multiplier jusqu'à six cent mille combattants, sans compter les femmes, les vieillards et les enfants; ce qui devait composer une multitude de près de deux millions d'âmes. Ne discutons point comment le texte porte quatre cent trente ans, lorsque le même texte en a porté deux cent quinze. Le nombre infini de contradictions, qui sont le sceau de l'imposture, n'est pas ici l'objet qui doit nous arrêter. Écartons pareillement les prodiges ridicules de Moïse, et des enchanteurs de Pharaon, et tous ces miracles faits pour

1. *Genèse*, XIX, 32 et suiv. (ÉD.) — 2. *Id.*, XXVI, 7. (ÉD.) — 3. *Id.*, XX, 2. (ÉD.)
4. *Id.*, XXV, 34. (ÉD.) — 5. *Id.*, XXVII, 24. (ÉD.) — 6. *Id.*, XXXI. (ÉD.)
7. *Id.*, XXX. (ÉD.)

Digitized by Google

donner au peuple juif un malheureux coin de mauvaise terre, qu'ils achètent ensuite par le sang et par le crime, au lieu de leur donner la fertile terre d'Égypte où ils étaient. Tenons-nous-en à cette voie affreuse d'iniquité par laquelle on le fait marcher. Leur Dieu avait fait de Jacob un voleur, et il fait des voleurs de tout un peuple; il ordonne à son peuple de dérober et d'emporter tous les vases d'or et d'argent, et tous les ustensiles des Égyptiens. Voilà donc ces misérables, au nombre de six cent mille combattants, qui, au lieu de prendre les armes en gens de cœur, s'enfuient en brigands conduits par leur Dieu. Si ce Dieu leur avait voulu donner une bonne terre, il pouvait leur donner l'Égypte; mais non : il les conduit dans un désert. Ils pouvaient se sauver par le chemin le plus court, et ils se détournent de plus de trente milles pour passer la mer Rouge à pied sec. Après ce beau miracle, le propre frère de Moïse leur fait un autre dieu, et ce dieu est un veau. Pour punir son frère, le même Moïse ordonne à des prêtres de tuer leurs fils, leurs frères, leurs pères; et ces prêtres tuent vingt-trois mille Juifs, qui se laissent égorger comme des bêtes.

Après cette boucherie, il n'est pas étonnant que ce peuple abominable sacrifie des victimes humaines à son dieu, qu'il appelle *Adonaï*, du nom d'*Adonis*, qu'il emprunte des Phéniciens. Le vingt-neuvième verset du chapitre XXVII du *Lévitique* défend expressément de racheter les hommes dévoués à l'anathème du sacrifice, et c'est sur cette loi de cannibales que Jephté, quelque temps après, immole sa propre fille.

Ce n'était pas assez de vingt-trois mille hommes égorgés pour un veau, on nous en compte encore vingt-quatre mille autres immolés pour avoir eu commerce avec des filles idolâtres : digne prélude, digne exemple, mes frères, des persécutions en matière de religion.

Ce peuple avance dans les déserts et dans les rochers de la Palestine. « Voilà votre beau pays, leur dit Dieu : égorgez tous les habitants, tuez tous les enfants mâles, faites mourir les femmes mariées, réservez pour vous toutes les petites filles. » Tout cela est exécuté à la lettre, selon les livres hébreux; et nous frémirions d'horreur à ce récit, si le texte n'ajoutait pas que les Juifs trouvèrent dans le camp des Madianites 675 000 brebis, 72 000 bœufs, 61 000 ânes, et 32 000 pucelles. L'absurdité dément heureusement ici la barbarie; mais, encore une fois, ce n'est pas ici que j'examine le ridicule et l'impossible; je m'arrête à ce qui est exécrable.

Après avoir passé le Jourdain à pied sec, comme la mer, voilà ce peuple dans la terre promise. La première personne qui introduit par une trahison ce peuple saint, est une prostituée nommée Rahab. Dieu se joint à cette prostituée; il fait tomber les murs de Jéricho au bruit de la trompette; le saint peuple entre dans cette ville, sur laquelle il n'avait, de son aveu, aucun droit, et il massacre les hommes, les femmes et les enfants. Passons sous silence les autres carnages, les rois crucifiés, les prétendues guerres contre les géants de Gaza et d'Ascalon, et le meurtre de ceux qui ne pouvaient prononcer le mot *Shiboleth*.

Digitized by Google

Écoutons cette belle aventure :

Un lévite arrive sur son âne, avec sa femme, à Gabaa, dans la tribu de Benjamin : quelques Benjamites voulant absolument commettre le péché de Sodome avec le lévite, ils assouvissent leur brutalité sur la femme qui meurt de cet excès; il fallait punir les coupables : point du tout. Les onze tribus massacrent toute la tribu de Benjamin; il n'en échappe que six cents hommes; mais les onze tribus sont enfin fâchées de voir périr une des douze, et pour y remédier, ils exterminent les habitants d'une de leurs propres villes pour y prendre six cents filles qu'ils donnent aux six cents Benjamites survivants pour perpétuer cette belle race.

Que de crimes commis au nom du Seigneur! ne rapportons que celui de l'homme de Dieu, Aod. Les Juifs, venus de si loin pour conquérir, sont soumis aux Philistins; malgré le Seigneur, ils ont juré obéissance au roi Églon : un saint juif, c'est Aod, demande à parler tête à tête avec le roi de la part de Dieu. Le roi ne manque pas d'accorder l'audience; Aod l'assassine, et c'est de cet exemple qu'on s'est servi tant de fois chez les chrétiens pour trahir, pour perdre, pour massacrer tant de souverains.

Enfin, la nation chérie, qui avait été ainsi gouvernée par Dieu même, veut avoir un roi, de quoi le prêtre Samuel est bien fâché. Le premier roi juif renouvelle la coutume d'immoler des hommes : Saül ordonna prudemment que personne ne mangeât de tout le jour pour mieux combattre les Philistins, et pour que ses soldats eussent plus de force et de vigueur; il jura au Seigneur de lui immoler celui qui aurait mangé : heureusement le peuple fut plus sage que lui; il ne permit pas que le fils du roi fût sacrifié pour avoir mangé un peu de miel. Mais voici, mes frères, l'action la plus détestable et la plus consacrée : il est dit que Saül prend prisonnier un roi du pays, nommé Agag; il ne tua point son prisonnier; il en agit comme chez les nations humaines et polies. Qu'arriva-t-il? le Seigneur en est irrité; et voici Samuel, prêtre du Seigneur, qui lui dit : « Vous êtes réprouvé pour avoir épargné un roi qui s'est rendu à vous; » et aussitôt ce prêtre boucher coupe Agag par morceaux. Que dirait-on, mes frères, si, lorsque l'empereur Charles-Quint eut un roi de France en ses mains, son chapelain fût venu lui dire : « Vous êtes damné pour n'avoir pas tué François Ier, » et que ce chapelain eût égorgé ce roi de France aux yeux de l'empereur, et en eût fait un hachis? Mais que dirons-nous du saint roi David, de celui qui est agréable devant le dieu des Juifs, et qui mérite que le Messie vienne de ses reins? Ce bon roi David fait d'abord le métier de brigand : il rançonne, il pille tout ce qu'il trouve; il pille entre autres un homme riche nommé Nabal, et il épouse sa femme. Il se réfugie chez le roi Achis, et va, pendant la nuit, mettre à feu et à sang les villages de ce roi Achis son bienfaiteur : il égorge, dit le texte sacré, hommes, femmes, enfants, de peur qu'il ne reste quelqu'un pour en porter la nouvelle. Devenu roi, il ravit la femme d'Urie, fait tuer le mari; et c'est de cet adultère homicide que vient le Messie, le fils de Dieu, Dieu lui-même : ô blasphème! Ce David, de-

Digitized by Google

venu ainsi l'aïeul de Dieu pour récompense de son horrible crime, est puni pour la seule bonne et sage action qu'il ait faite. Il n'y a pas de prince bon et prudent qui ne doive savoir le nombre de son peuple, comme tout pasteur doit savoir le nombre de son troupeau. David fait le dénombrement, sans qu'on nous dise pourtant combien il avait de sujets, et c'est pour avoir fait ce sage et utile dénombrement, qu'un prophète vient de la part de Dieu lui donner à choisir, de la guerre, de la peste ou de la famine.

Ne nous appesantissons pas, mes chers frères, sur les barbaries sans nombre des rois de Juda et d'Israël, sur ces meurtres, sur ces attentats, toujours mêlés de contes ridicules; ce ridicule pourtant est toujours sanguinaire, et il n'y a pas jusqu'au prophète Élisée qui ne soit barbare. Ce digne dévot fait dévorer quarante enfants par des ours, parce que ces petits innocents l'avaient appelé *tête chauve*. Laissons là cette nation atroce dans sa captivité de Babylone, et dans son esclavage sous les Romains, avec toutes les belles promesses de leur dieu Adonis ou Adonaï, qui avait si souvent assuré aux Juifs la domination de toute la terre. Enfin, sous le gouvernement sage des Romains, il naît un roi aux Hébreux, et ce roi, mes frères, ce silo, ce messie, vous savez qui il est : c'est celui qui, ayant d'abord été mis dans le grand nombre de ces prophètes sans mission, qui, n'ayant pas le sacerdoce, se faisaient un métier d'être inspirés, a été, au bout de quelques centuries, regardé comme un Dieu. N'allons pas plus loin; voyons sur quels prétextes, sur quels faits, sur quels miracles, sur quelles prédictions, enfin sur quel fondement est bâtie cette dégoûtante et abominable histoire.

Second point. — O mon Dieu! si tu descendais toi-même sur la terre, si tu me commandais de croire ce tissu de meurtres, de vols, d'assassinats, d'incestes, commis par ton ordre et en ton nom, je te dirais : « Non, ta sainteté ne veut pas que j'acquiesce à ces choses horribles qui t'outragent; tu veux m'éprouver sans doute. »

Comment donc, vertueux et sages auditeurs, pourrions-nous croire cette affreuse histoire sur les témoignages misérables qui nous en restent?

Parcourons d'une manière sommaire ces livres si faussement imputés à Moïse : je dis faussement; car il n'est pas possible que Moïse ait parlé de choses arrivées longtemps après lui, et nul de nous ne croirait que les Mémoires de Guillaume, prince d'Orange, fussent de sa main, si dans ces Mémoires il était parlé de faits arrivés après sa mort. Parcourons, dis-je, ce qu'on nous raconte sous le nom de Moïse. D'abord Dieu fait la lumière qu'il nomme *jour*, puis les ténèbres qu'il nomme *nuit*, et ce fut le premier jour. Ainsi il y eut des jours avant que le soleil fût fait.

Puis le sixième jour, Dieu fait l'homme et la femme; mais l'auteur, oubliant que la femme était déjà faite, la tire ensuite d'une côte d'Adam. Adam et Ève sont mis dans un jardin d'où il sort quatre fleuves; et parmi ces quatre fleuves il y en a deux, l'Euphrate et le

Digitized by Google

Nil, qui ont leur source à mille lieues l'un de l'autre. Le serpent parlait alors comme l'homme; il était le plus fin des animaux des champs; il persuade à la femme de manger une pomme, et la fait ainsi chasser du paradis. Le genre humain se multiplie, et les enfants de Dieu deviennent amoureux des filles des hommes. Il y avait des géants sur la terre, et Dieu se repentit d'avoir fait l'homme; il voulut donc l'exterminer par le déluge; mais il voulut sauver Noé, et lui commanda de faire un vaisseau de trois cents coudées de bois de peuplier : dans ce seul vaisseau doivent entrer sept paires de tous les animaux mondes, et deux des immondes; il fallait donc les nourrir pendant dix mois que l'eau fut sur la terre. Or, vous voyez ce qu'il eût fallu pour nourrir quatorze éléphants, quatorze chameaux, quatorze buffles, autant de chevaux, d'ânes, d'élans, de cerfs, de daims, de serpents, d'autruches, enfin, plus de deux mille espèces. Vous me demanderez où l'on avait pris l'eau pour l'élever sur toute la terre, quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes. Le texte répond que cela fut pris dans les cataractes du ciel. Dieu sait où sont ces cataractes. Dieu fait, après le déluge, une alliance avec Noé, et avec tous les animaux; et, pour confirmer cette alliance, il institue l'arc-en-ciel.

Ceux qui écrivaient cela n'étaient pas, comme vous voyez, grands physiciens. Voilà donc Noé qui a une religion donnée de Dieu, et cette religion n'est ni la juive ni la chrétienne. La postérité de Noé veut bâtir une tour qui aille jusqu'au ciel; belle entreprise! Dieu la craint; il fait parler plusieurs langues différentes en un moment aux ouvriers qui se dispersent. Tout est dans cet ancien goût oriental.

C'est une pluie de feu qui change les villes en lac; c'est la femme de Loth changée en une statue de sel; c'est Jacob qui se bat toute une nuit contre un ange, et qui est blessé à la cuisse; c'est Joseph vendu esclave en Égypte, qui devient premier ministre pour avoir expliqué un rêve. Soixante et dix personnes de sa famille s'établissent en Égypte, et en deux cent quinze ans se multiplient, comme nous l'avons vu, jusqu'à deux millions. Ce sont ces deux millions d'Hébreux qui s'enfuient d'Égypte, et qui prennent le plus long pour avoir le plaisir de passer la mer à sec.

Mais ce miracle n'a rien d'étonnant; les magiciens de Pharaon en faisaient de fort beaux, et ils en savaient presque autant que Moïse : ils changeaient comme lui une verge en serpent; ce qui est une chose toute simple.

Si Moïse changeait les eaux en sang, ainsi faisaient les sages de Pharaon. Il faisait naître des grenouilles, et eux aussi. Mais ils furent vaincus sur l'article des poux; les Juifs, en cette partie, en savaient plus que les autres nations.

Enfin Adonaï fait mourir chaque premier-né d'Égypte pour laisser partir son peuple à son aise. La mer se sépare pour ce peuple, c'était bien le moins qu'on pût faire en cette occasion; tout le reste est de la même force. Ces peuples errent dans le désert. Quelques maris se plaignent de leurs femmes; aussitôt il se trouve une eau qui fait enfler et crever toute femme qui a forfait à son honneur. Ils n'ont ni pain ni

Digitized by Google

pâte; on leur fait pleuvoir des cailles et de la manne. Leurs habits se conservent quarante ans, et croissent avec les enfants; il descend apparemment des habits du ciel pour les enfants nouveau-nés.

Un prophète du voisinage veut maudire ce peuple; mais son ânesse s'y oppose avec un ange, et l'ânesse parle très-raisonnablement et assez longtemps au prophète.

Ce peuple attaque-t-il une ville, les murailles tombent au son des trompettes, comme Amphion en bâtissait au son de sa flûte. Mais voici le plus beau : cinq rois amorrhéens, c'est-à-dire cinq chefs de village, tâchent de s'opposer aux ravages de Josué; ce n'est pas assez qu'ils soient vaincus et qu'on en fasse un grand carnage, le seigneur Adonaï fait pleuvoir sur les fuyards une grosse pluie de pierres. Ce n'est pas encore assez; il échappe quelques fugitifs, et pour donner à Israël tout le temps de les poursuivre, la nature suspend ses lois éternelles; le soleil s'arrête à Gabaon, et la lune sur Aialon. Nous ne comprenons pas trop comment la lune était de la partie, mais enfin le livre de Josué ne permet pas d'en douter, et il cite, pour son garant, le livre du *Droiturier*. Vous remarquerez, en passant, que ce livre du *Droiturier* est cité dans les *Paralipomènes;* c'est comme si l'on vous donnait pour authentique un livre du temps de Charles-Quint, dans lequel on citerait Puffendorf. Mais passons. De miracles en miracles nous arrivons jusqu'à Samson, représenté comme un fameux paillard, favori de Dieu; celui-là, parce qu'il n'était pas rasé, défait mille Philistins avec une mâchoire d'âne, et attache par la queue trois cents renards qu'il trouve à point nommé.

Il n'y a presque pas une page qui ne présente de pareils contes : ici, c'est l'ombre de Samuel qui paraît à la voix d'une sorcière; là, c'est l'ombre d'un cadran (supposé que ces misérables eussent des cadrans) qui recule de dix degrés à la prière d'Ézéchias qui demande judicieusement ce signe. Dieu lui donne le choix de faire avancer ou reculer l'heure, et le docte Ézéchias trouve qu'il n'est pas difficile de faire avancer l'ombre, mais bien de la reculer.

C'est Élie qui monte au ciel dans un char de feu; ce sont des enfants qui chantent dans une fournaise ardente. Je n'aurais jamais fait si je voulais entrer dans le détail de toutes les extravagances inouïes dont ce livre fourmille; jamais le sens commun ne fut attaqué avec tant d'indécence et de fureur.

Tel est, d'un bout à l'autre, cet *Ancien Testament*, le père du *Nouveau*, père qui désavoue son fils, et qui le tient pour un enfant bâtard et rebelle; car les Juifs, fidèles à la loi de Moïse, regardent avec exécration le christianisme élevé sur les ruines de cette loi. Mais les chrétiens, à force de subtilités, ont voulu justifier le *Nouveau Testament* par l'*Ancien* même. Ainsi, ces deux religions se combattent avec les mêmes armes; elles appellent en témoignage les mêmes prophètes; elles attestent les mêmes prédictions.

Les siècles à venir, qui auront vu passer ces cultes insensés, et qui peut-être, hélas! en reverront d'autres non moins indignes de Dieu et des hommes, pourront-ils croire que le judaïsme et le christianisme

Digitized by Google

se soient appuyés sur de tels fondements, sur ces prophéties? et quelles prophéties? Écoutez : Le prophète Isaïe est appelé par le roi Achaz, roi de Juda, pour lui faire quelques prédictions, selon la coutume vaine et superstitieuse de tout l'Orient; car ces prophètes étaient, comme vous le savez, des gens qui se mêlaient de deviner pour gagner quelque chose, ainsi qu'il y en avait encore beaucoup en Europe dans le siècle passé, et surtout parmi le petit peuple. Le roi Achaz, assiégé dans Jérusalem par Salmanazar, qui avait pris Samarie, demanda donc au devin une prophétie et un signe. Isaïe lui dit : « Voici le signe. »

« Une fille sera engrossée, elle enfantera un fils qui aura nom *Emmanuel;* il mangera du beurre et du miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien; et avant que cet enfant soit en cet état, la terre que tu as en détestation sera abandonnée par ses deux rois; et l'Éternel sifflera aux mouches qui sont sur les bords des ruisseaux d'Égypte et d'Assur : et le Seigneur prendra un rasoir de louage, et fera la barbe au roi d'Assur; il lui rasera la tête et le poil des pieds. »

Après cette belle prédiction, rapportée dans Isaïe, et dont il n'est pas dit un mot dans le livre des *Rois*, le prophète est chargé lui-même de l'exécution. Le Seigneur lui commande d'abord d'écrire, dans un grand rouleau, qu'on se hâte de *butiner* : il hâte le pillage, puis, en présence de témoins, il couche avec une fille, et lui fait un enfant; mais au lieu de l'appeler *Emmanuel*, il lui donne le nom de *Maher Salal-has-bas*. Voilà, mes frères, ce que les chrétiens ont détourné en faveur de leur Christ : voilà la prophétie qui établit le christianisme. La fille à qui le prophète fait un enfant, c'est incontestablement la *Vierge Marie; Maher Salal-has-bas*, c'est *Jésus-Christ;* pour le beurre et le miel, je ne sais pas ce que c'est. Chaque devin prédit aux Juifs leur délivrance, quand ils sont captifs; et cette délivrance, c'est, selon les chrétiens, la Jérusalem céleste, et l'Église de nos jours. Tout est prédiction chez les Juifs; mais chez les chrétiens, tout est miracle, et toutes ces prédictions sont des figures de Jésus-Christ.

Voici, mes frères, une de ces belles et éclatantes prédictions : le grand prophète Ézéchiel voit un vent d'aquilon, et quatre animaux, et des roues de chrysolithe toutes pleines d'yeux, et l'Éternel lui dit : *Lève-toi, mange un livre, et puis va-t'en.*

L'Éternel lui commande de dormir trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et ensuite quarante sur le côté droit. L'Éternel le lie avec des cordes; ce prophète était assurément un homme à lier : nous ne sommes pas au bout. Puis-je répéter sans vomir ce que Dieu ordonne à Ézéchiel? Il le faut. Dieu lui ordonne de manger du pain d'orge cuit avec de la merde. Croirait-on que le plus sale faquin de nos jours pût imaginer de pareilles ordures? Oui, mes frères, le prophète mange son pain d'orge avec ses excréments : il se plaint que ce déjeuner lui répugne un peu, et Dieu, par accommodement, lui permet de ne plus mêler à son pain que de la fiente de vache. C'est donc là un type, une figure de l'Église de Jésus-Christ.

Digitized by Google

Après cet exemple, il est inutile d'en rapporter d'autres, et de perdre notre temps à combattre toutes les rêveries dégoûtantes et abominables qui font le sujet des disputes entre les juifs et les chrétiens : contentons-nous de déplorer l'aveuglement le plus à plaindre qui ait jamais offusqué la raison humaine ; espérons que cet aveuglement finira comme tant d'autres ; et venons au *Nouveau Testament*, digne suite de ce que nous venons de dire.

Troisième point. — C'est en vain que les Juifs furent un peu plus éclairés du temps d'Auguste que dans les siècles barbares dont nous venons de parler : c'est en vain que les Juifs commencèrent à connaître l'immortalité de l'âme, dogme inconnu à Moïse, et les récompenses de Dieu après la mort des justes, comme les punitions (quelles qu'elles soient) pour les méchants, dogme non moins ignoré de Moïse. La raison n'en perça pas davantage chez le misérable peuple dont est sortie cette religion chrétienne, qui a été la source de tant de divisions, de guerres civiles et de crimes, qui a fait couler tant de sang, et qui est partagée en tant de sectes ennemies dans les coins de la terre où elle règne.

Il y eut toujours chez les Juifs des gens de la lie du peuple qui firent les prophètes pour se distinguer de la populace : voici celui qui a fait le plus de bruit, et dont on a fait un dieu : voici le précis de son histoire en peu de mots, telle qu'elle est rapportée dans les livres qu'on nomme *Évangiles*. Ne cherchons point dans quel temps ces livres ont été écrits, quoiqu'il soit évident qu'ils l'ont été après la ruine de Jérusalem[1]. Vous savez avec quelle absurdité les quatre auteurs se contredisent ; c'est une preuve démonstrative de mensonge. Hélas ! nous n'avons pas besoin de tant de preuves pour ruiner ce malheureux édifice ; contentons-nous d'un récit court et fidèle.

D'abord on fait Jésus descendant d'Abraham et de David, et l'écrivain Matthieu compte quarante-deux générations en deux mille ans ; mais, dans son compte, il ne s'en trouve que quarante et une, et dans cet arbre généalogique qu'il tire des livres des *Rois*, il se trompe encore lourdement en donnant Josias pour père à Jéchonias.

Luc donne aussi une généalogie ; mais il y met cinquante-six générations depuis Abraham, et ce sont des générations toutes différentes. Enfin, pour comble, ces généalogies sont celles de Joseph, et les évangélistes assurent que Jésus n'est pas fils de Joseph. En vérité, serait-on reçu dans un chapitre d'Allemagne sur de telles preuves de

1. Voici ce qu'on lit dans l'édition portant le millésime 1749 :
« Si on veut savoir en quel temps ces quatre évangiles ont été écrits, il est évident qu'ils l'ont été après la prise de Jérusalem. Car, au chapitre XXIIIe du livre attribué à Matthieu, Jésus dit aux prêtres : « Serpents, race de vipères, etc., tombe sur vous tout le sang innocent répandu depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Baruch, tué entre le temple et l'autel ! » Il n'est parlé, mes frères, d'un Zacharie, fils de Baruch, tué entre le temple et l'autel, que dans l'histoire du siége de Jérusalem, par Flavius Josèphe. Donc il est démontré que cet évangile ne fut écrit qu'après le livre de Josèphe. Vous savez.... »

Digitized by Google

noblesse? et c'est du fils de Dieu dont il s'agit! et c'est Dieu lui-même qui est l'auteur de ce livre!

Matthieu dit que, quand ce Jésus, roi des Juifs, fut né dans une étable dans la ville de Bethléem, trois mages ou trois rois virent son étoile en Orient, qu'ils suivirent cette étoile, laquelle s'arrêta sur Bethléem, et que le roi Hérode, ayant entendu ces choses, fit massacrer tous les petits enfants au-dessous de deux ans : y a-t-il une horreur plus ridicule? Matthieu ajoute que le père et la mère emmenèrent le petit enfant en Égypte, et y restèrent jusqu'à la mort d'Hérode. Luc dit formellement le contraire : il marque que Joseph et Marie restèrent paisiblement durant six semaines à Bethléem, qu'ils allèrent à Jérusalem, de là à Nazareth, et que tous les ans ils allaient à Jérusalem.

Les évangélistes se contredisent sur le temps de la vie de Jésus, sur les miracles, sur le jour de la cène, sur celui de sa mort, sur les apparitions après sa mort, en un mot, sur presque tous les faits. Il y avait quarante-neuf évangiles faits par les chrétiens des premiers siècles, qui se contredisaient tous encore davantage : enfin, l'on choisit les quatre qui nous restent; mais quand même ils seraient tous d'accord, que d'inepties, grand dieu! que de misères! que de choses puériles et odieuses!

La première aventure de Jésus, c'est-à-dire du fils de Dieu, c'est d'être enlevé par le diable; car le diable, qui n'a point paru dans le livre de Moïse, joue un grand rôle dans l'*Évangile*. Le diable donc emporte Dieu sur une montagne dans le désert; il lui montre de là tous les royaumes de la terre. Quelle est cette montagne d'où l'on découvre tant de pays? nous n'en savons rien.

Jean rapporte que Jésus va à une noce, et qu'il y change l'eau en vin; qu'il chasse du parvis du temple ceux qui vendaient des animaux pour les sacrifices ordonnés par la loi.

Toutes les maladies étaient alors des possessions du diable; et en effet Jésus donne pour mission à ses apôtres de chasser les diables. Il délivre donc en passant un possédé qui avait une légion de démons, et il fait entrer ces démons dans un troupeau de cochons, qui se précipitent dans la mer de Tibériade : on peut croire que les maîtres des cochons, qui apparemment n'étaient pas juifs, ne furent pas contents de cette farce. Il guérit un aveugle, et cet aveugle voit des hommes comme si c'étaient des arbres. Il veut manger des figues en hiver, il en cherche sur un figuier, et n'en trouvant point, il maudit l'arbre et le fait sécher; et le texte ne manque pas d'ajouter prudemment : *Car ce n'était pas le temps des figues.*

Il se transforme pendant la nuit, et il fait venir Moïse et Élie.... En vérité, les contes des sorciers approchent-ils de ces impertinences? Cet homme qui disait continuellement des injures atroces aux pharisiens, qui les appelait *races de vipères*, *sépulcres blanchis*, est enfin traduit par eux à la justice, et supplicié avec deux voleurs; et ses historiens ont le front de nous dire qu'à sa mort la terre a été couverte d'épaisses ténèbres en plein midi, et en pleine lune; comme si

Digitized by Google

tous les écrivains de ce temps-là n'auraient pas parlé d'un si étrange miracle.

Après cela il ne coûte rien de se dire ressuscité, et de prédire la fin du monde, qui n'est pourtant pas arrivée.

La secte de ce Jésus subsiste cachée, le fanatisme l'augmente; on n'ose pas d'abord faire de cet homme un Dieu, mais bientôt on s'encourage. Je ne sais quelle métaphysique de Platon s'amalgame avec la secte nazaréenne; on fait de Jésus le *logos*, le Verbe-Dieu, puis consubstantiel à Dieu son père. On imagine la Trinité; et pour la faire croire, on falsifie les premiers évangiles.

On ajoute un passage touchant cette Trinité, de même qu'on falsifie l'historien Josèphe, pour lui faire dire un mot de Jésus, quoique Josèphe soit un historien trop grave pour avoir fait mention d'un tel homme. On va jusqu'à supposer des vers des sibylles: on suppose des Canons des apôtres, des Constitutions des apôtres, un Symbole des apôtres, un voyage de Simon Pierre à Rome, un assaut de miracles entre ce Simon et un autre Simon prétendu magicien. En un mot, point d'artifices, de fraudes, d'impostures, que les nazaréens ne mettent en œuvre : et après cela on vient nous dire tranquillement que les apôtres prétendus n'ont pu être ni trompés ni trompeurs, et qu'il faut croire à des témoins qui se sont fait égorger pour soutenir leurs dépositions.

O malheureux trompeurs et trompés qui parlez ainsi! quelle preuve avez-vous que ces apôtres ont écrit ce qu'on met sous leur nom? Si on a pu supposer des canons, n'a-t-on pas pu supposer des évangiles? N'en reconnaissez-vous pas vous-mêmes de supposés? Qui vous a dit que les apôtres sont morts pour soutenir leur témoignage? Il n'y a pas un seul historien contemporain qui ait seulement parlé de Jésus et de ses apôtres. Avouez que vous soutenez des mensonges par des mensonges; avouez que la fureur de dominer sur les esprits, le fanatisme et le temps ont élevé cet édifice qui croule aujourd'hui de tous côtés, masure que la raison déteste, et que l'erreur veut soutenir.

Au bout de trois cents ans, ils viennent à bout de faire reconnaître ce Jésus pour un dieu; et, non contents de ce blasphème, ils poussent ensuite l'extravagance jusqu'à mettre ce dieu dans un morceau de pâte; et tandis que leur dieu est mangé des souris, qu'on le digère, qu'on le rend avec les excréments, ils soutiennent qu'il n'y a pas de pain dans leur hostie, que c'est Dieu seul qui s'est mis à la place du pain, à la voix d'un homme. Toutes les superstitions viennent en foule inonder l'Église; la rapine y préside; on vend la rémission des péchés, on vend les indulgences ainsi que les bénéfices, et tout est à l'enchère.

Cette secte se partage en une multitude de sectes : dans tous les temps on se bat, on s'égorge, on s'assassine. A chaque dispute, les rois, les princes sont massacrés.

Tel est le fruit, mes très-chers frères, de l'arbre de la croix, de la potence qu'on a divinisée.

Voilà donc pourquoi on ose faire venir Dieu sur la terre! pour livrer

Digitized by Google

l'Europe pendant des siècles au meurtre et au brigandage. Il est vrai que nos pères ont secoué une partie de ce joug affreux; qu'ils se sont défaits de quelques erreurs, de quelques superstitions; mais, bon Dieu, qu'ils ont laissé l'ouvrage imparfait! tout nous dit qu'il est temps d'achever et de détruire de fond en comble l'idole dont nous avons à peine brisé quelques doigts. Déjà une foule de théologiens embrasse le socinianisme, qui approche beaucoup de l'adoration d'un seul Dieu, dégagée de superstition. L'Angleterre, l'Allemagne, nos provinces, sont pleines de docteurs sages qui ne demandent qu'à éclater; il y en a aussi un grand nombre dans d'autres pays : pourquoi donc attendre plus longtemps? pourquoi ne pas adorer Dieu en esprit et en vérité? pourquoi s'obstiner à enseigner ce qu'on ne croit pas, et se rendre coupable envers Dieu de ce péché énorme?

On nous dit qu'il faut des mystères au peuple, qu'il faut le tromper. Eh! mes frères, peut-on faire cet outrage au genre humain? nos pères n'ont-ils pas déjà ôté au peuple la transsubstantiation, l'adoration des créatures et des os des morts, la confession auriculaire, les indulgences, les exorcismes, les faux miracles, et les images ridicules? Le peuple ne s'est-il pas accoutumé à la privation de ces aliments de la superstition? Il faut avoir le courage de faire encore quelques pas : le peuple n'est pas si imbécile qu'on le pense; il recevra sans peine un culte sage et simple d'un Dieu unique, tel qu'on nous dit qu'Abraham et Noé le professaient, tel que tous les sages de l'antiquité l'ont professé, tel qu'il est reçu à la Chine par tous les lettrés. Nous ne prétendons pas dépouiller les prêtres de ce que la libéralité des peuples leur a donné; mais nous voudrions que ces prêtres, qui se raillent presque tous secrètement des mensonges qu'ils débitent, se joignissent à nous pour prêcher la vérité. Qu'ils y prennent garde, ils offensent, ils déshonorent la Divinité, et alors ils la glorifieraient. Que de biens inestimables seraient produits par un si heureux changement! les princes et les magistrats en seraient mieux obéis; les peuples, plus tranquilles; l'esprit de division et de haine, dissipé. On offrirait à Dieu, en paix, les prémices de ses travaux; il y aurait certainement plus de probité sur la terre; car un grand nombre d'esprits faibles qui entendent tous les jours parler avec mépris de cette superstition chrétienne, qui savent qu'elle est tournée en ridicule par tant de prêtres même, s'imaginent, sans réfléchir, qu'il n'y a en effet aucune religion : et sur ce principe ils s'abandonnent à des excès. Mais lorsqu'ils connaîtront que la secte chrétienne n'est en effet que le pervertissement de la religion naturelle; lorsque la raison, libre de ses fers, apprendra au peuple qu'il n'y a qu'un Dieu; que ce Dieu est le père commun de tous les hommes, qui sont frères; que ces frères doivent être, les uns envers les autres, bons et justes; qu'ils doivent exercer toutes les vertus; que Dieu, étant bon et juste, doit récompenser ces vertus et punir les crimes; certes alors, mes frères, les hommes seront plus gens de bien, en étant moins superstitieux.

Nous commençons par donner cet exemple en secret, et nous osons espérer qu'il sera suivi en public.

Digitized by Google

Puisse ce grand Dieu qui m'écoute, ce Dieu qui assurément ne peut ni être né d'une fille, ni être mort à une potence, ni être mangé dans un morceau de pâte, ni avoir inspiré ces livres remplis de contradictions, de démence et d'horreur; puisse ce Dieu créateur de tous les mondes avoir pitié de cette secte de chrétiens qui le blasphèment! Puisse-t-il les ramener à la religion sainte et naturelle, et répandre ses bénédictions sur les efforts que nous faisons pour le faire adorer! *Amen.*

FIN DU DIX-HUITIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE.

MÉLANGES. (SUITE.)

Anecdotes sur Louis XIV..... 1
Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741-1748. 13
Panégyrique de Louis XV. 1748..... 22
Anecdotes sur le czar Pierre le Grand. 1748..... 35
Compliment fait au roi le 21 février 1749, sur la paix conclue avec la reine de Hongrie et de Bohême, impératrice, et le roi de la Grande-Bretagne, par M. le maréchal duc de Richelieu, directeur de l'Académie française..... 44
Des embellissements de Paris. 1749..... 45
Lettre à l'occasion de l'impôt du vingtième. 1749..... 50
Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de MM. de l'Académie française, le 25 août 1749, par M. l'abbé d'Arty..... 55
Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française. 1749..... 65
Lettre de l'auteur de la brochure intitulée : *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence*, etc., à M. Rémond de Sainte-Albine. 1749..... 140
Des mensonges imprimés et du Testament politique du cardinal de Richelieu. 1749-1750..... 141
Raisons de croire que le Testament politique du cardinal de Richelieu est un ouvrage supposé..... 151
Remercîment sincère à un homme charitable. 1750..... 162
Extrait du décret de la sacrée congrégation de l'inquisition de Rome à l'encontre d'un libelle intitulé : *Lettres sur le vingtième*..... 165
La voix du sage et du peuple. 1750..... 166
Des embellissements de la ville de Cachemire. 1750..... 169
Dialogue entre Marc-Aurèle et un Récollet. 1751..... 173
Timon. 1751..... 175
Lettre à MM. les auteurs des *Étrennes de la Saint-Jean* et autres beaux ouvrages. 1751..... 177
Idées de La Mothe-Le-Vayer. 1751..... 179
Dialogue entre un Plaideur et un Avocat. 1751..... 181
Dialogue entre Mme de Maintenon et Mlle de Lenclos. 1751..... 183
Dialogue entre un Philosophe et un Contrôleur général des finances. 1751. 186
Sur Mlle de Lenclos, à M***. 1751..... 190
Éloge historique de Mme la marquise du Châtelet. 1752..... 195
Pensées sur le gouvernement. 1752..... 200
Extrait de la *Bibliothèque raisonnée*. 1752..... 206
Défense de milord Bolingbroke, par le docteur Goodnatur'd Wellwisher, chapelain du comte de Chesterfield. 1752..... 214

Digitized by Google

Avertissement sur la nouvelle Histoire de Louis XIV. 1752..... 219
Avertissement. 1752..... 220
Histoire du docteur Akakia et du natif de Saint-Malo. 1752-1753..... 222
Avis à l'auteur du journal de Gottingue. 1753..... 240
Examen du Testament politique du cardinal Albéroni. 1753..... 243
Le tombeau de la Sorbonne. 1753..... 247
A M. de ***, professeur en histoire. 1753..... 256
Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire. 1753..... 250
Préface. 1754..... 263
Introduction (de l'Abrégé de l'Histoire universelle). 1754..... 270
Dialogue entre un brachmane et un jésuite. 1756..... 272
Dialogues entre Lucrèce et Posidonius. 1756..... 274
Jusqu'à quel point on peut tromper le peuple. 1756..... 283
Galimatias dramatique. 1757..... 285
Réfutation d'un écrit anonyme, contre la mémoire de feu M. Joseph Saurin, de l'Académie des sciences, examinateur des livres, et préposé au Journal des Savants. 1757..... 286
Mémoire sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de *Guerre de M. de Voltaire*. 1759..... 289
Requête aux magnifiques seigneurs et curateurs de l'académie de Lausanne. 1759..... 291
Lettre aux auteurs du *Journal encyclopédique*. 1759..... 292
Relation de la maladie, de la confession, de la mort, et de l'apparition du jésuite Berthier; avec la Relation du voyage de frère Garassise, et ce qui s'ensuit, en attendant ce qui s'ensuivra. 1759..... 293
Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même. 1759. 304
Remarques au sujet d'une omission qui se trouve dans le *Journal encyclopédique*, 1er janvier 1760..... 347
Les Quand, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française, le 10 mars 1760..... 348
Plaidoyer de Ramponeau, prononcé par lui-même devant ses juges. 1760. 350
Réflexions pour les sots. 1760..... 353
Extraits des nouvelles à la main de la ville de Montauban en Querci, 1er juillet 1760..... 356
Préface du Recueil des Facéties parisiennes. 1760..... 357
Dialogues chrétiens, ou Préservatif contre l'Encyclopédie. 1760..... 357
Lettre civile et honnête à l'auteur malhonnête de la Critique de l'*Histoire universelle de M. de Voltaire*, qui n'a jamais fait d'histoire universelle : le tout au sujet de Mahomet. 1760..... 365
Lettre de M. Cubstorf, pasteur de Helmstadt, à M. Kirkhef, pasteur de Sauvtorp. 1760..... 371
Fragment d'une lettre de lord Bolingbroke. 1760..... 374
Avis. 1761..... 375
A M. le lieutenant criminel du pays de Gex, et aux juges qui doivent prononcer avec lui en première instance. 1761..... 376
Lettre sur la Nouvelle Héloïse, ou Aloïsia, de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève. 1761..... 379
Anecdotes sur Fréron. 1761..... 390

Digitized by Google

Appel à toutes les nations de l'Europe des jugements d'un écrivain anglais, ou Manifeste au sujet des honneurs du pavillon entre les théâtres de Londres et de Paris. 1761 396
Parallèle d'Horace, de Boileau, et de Pope. 1761 418
Avertissement aux éditeurs de la traduction anglaise. 1761 423
Rescrit de l'Empereur de la Chine, à l'occasion du Projet de paix perpétuelle. 1761 424
Lettre de M. Clocpicre à M. Ératou, sur la question : *Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, et comment ils l'apprêtaient.* 1761 426
Conversation de M. l'Intendant des menus en exercice avec M. l'abbé Grizel. 1761 428
Lettre de Charles Gouju à ses frères. 1761 438
Les Car. A M. Lefranc de Pompignan. 1761 441
Les ah! ah! à Moïse Lefranc de Pompignan. 1761 443
Entretien d'un Sauvage et d'un Bachelier. 1761 444
Entretien d'Ariste et d'Acrotal. 1762 448
Sermon du rabbin Akib, prononcé à Smyrne le 20 novembre 1761; traduit de l'hébreu 451
L'éducation des Filles. 1761 456
Avertissement de M. de Voltaire. 1762 458
Extrait de la Gazette de Londres, du 20 février 1762 458
Extrait des sentiments de Jean Meslier. 1762 459
Balance égale. 1762 493
Petit avis à un jésuite. 1762 495
Avis concernant l'édition des Œuvres de Pierre Corneille, par M. de Voltaire. 1762 497
Éloge de M. de Crébillon. 1762 497
Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas et le jugement rendu à Toulouse. 1762 512
A monseigneur le chancelier. 1762 520
Requête au roi, en son conseil. 1762 521
Mémoire de Donat Calas, pour son père, sa mère, et son frère. 1762 522
Déclaration de Pierre Calas 530
Histoire d'Élisabeth Canning et des Calas. 1762 534
Idées républicaines, par un citoyen de Genève. 1762 544
Lettre de M. Formey, qui peut servir de modèle aux lettres à insérer dans les journaux. 1762 557
Sermon des Cinquante. 1762 559

FIN DE LA TABLE DU DIX-HUITIÈME VOLUME.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

Digitized by Google

75760353
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google